



HAL
open science

Les femmes au foyer : objectivation et subjectivation d'une invisibilité sociale

Liliane Fiori-Astier

► **To cite this version:**

Liliane Fiori-Astier. Les femmes au foyer : objectivation et subjectivation d'une invisibilité sociale. Sociologie. Université Paul Verlaine - Metz, 2006. Français. NNT : 2006METZ017L . tel-01752449

HAL Id: tel-01752449

<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752449v1>

Submitted on 29 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

UNIVERSITE DE METZ

U.F.R. de SCIENCES HUMAINES ET ARTS

THESE

en vue de l'obtention du

DOCTORAT DE SOCIOLOGIE

LES FEMMES AU FOYER

Objectivation et subjectivation d'une invisibilité sociale

Présentée par

Liliane FIORI – ASTIER

Sous la direction de

Madame La Professeure Liane MOZERE

Soutenue le 24 Octobre 2006

JURY

Madame Yolande COHEN, Historienne, Professeure à l'Université de Québec à Montréal, Rapporteure,

Madame Danièle KERGOAT, Sociologue, Directrice de recherche au CNRS,

Madame Marie-Thérèse LETABLIER, Géographe, Directrice de recherche au CNRS, Rapporteure,

Madame Liane MOZERE, Sociologue, Professeure à l'Université Paul Verlaine de Metz

Madame Virginie VINEL-LONG, Anthropologue et Sociologue, Maître de conférences à l'Université Paul Verlaine de Metz,

Monsieur Serge VOLKOFF, Statisticien et Ergonome, Directeur de recherche au Centre d'Etudes de l'Emploi

REMERCIEMENTS

Les différents moments d'une thèse sont marqués par des rencontres et des échanges qui constituent des moments d'une grande richesse. Ils rappellent, si besoin est, que le cours d'une réflexion a au moins autant d'importance que son orientation.

Ces remerciements se doivent de commencer par Liane Mozère sans qui rien ne serait arrivé. Je la remercie de m'avoir accordé sa confiance et de m'avoir encouragé tout en me laissant une grande liberté.

Madame Yolande Cohen et Madame Marie-Thérèse Letablier ont accepté d'être les rapporteuses de cette thèse ; je les en remercie de même que pour leur participation au jury.

Madame Danièle Kergoat, Madame Virginie Vinel et Monsieur Serge Volkoff m'ont fait l'honneur de participer au jury de soutenance et de consacrer à ma thèse une part de leur temps extrêmement précieux ; je les en remercie profondément.

Je remercie également Monsieur Olivier Dard, Directeur du Centre de Recherche Universitaire Lorrain d'Histoire, de m'avoir permis de mettre un point final à ce travail.

Enfin, je remercie sincèrement toutes les femmes qui ont accepté de m'accompagner dans ce projet en faisant quelques pas en ma compagnie. Je souhaite que ma profonde gratitude fasse écho à leur soutien et à leur générosité.

Et puis un vif merci aux inconditionnels -ils se reconnaîtront- qui, contre vents et marées, ont porté et « supporté » cette entreprise.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
1^{ère} PARTIE : ETAT DES LIEUX SOCIOMETRIQUE ET CONCEPTUEL ...	16
CHAPITRE 1 - L'INACTIVITE DES « FEMMES AU FOYER »	
DONNEES STATISTIQUES	20
<i>Définition statistique de l'inactivité</i>	<i>20</i>
<i>Caractéristiques statistiques de l'inactivité</i> <i>à l'échelle nationale</i>	<i>23</i>
<i>Point de départ de l'enquête : le quartier</i>	<i>31</i>
<i>Quelques Caractéristiques statistiques de la population</i> <i>du quartier et de la commune</i>	<i>33</i>
CHAPITRE 2 – PRESENTATION DE LA POPULATION ENQUETEE	41
<i>Le modèle paternel</i>	<i>43</i>
Modèle paternel et PCS	43
Approche subjective	51
<i>Le modèle maternel</i>	<i>57</i>
Modèle maternel et PCS	58
Approche subjective	63
<i>Structure de la famille d'origine</i>	<i>76</i>
CHAPITRE 3 - EXPLORATION DU CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE	80
<i>Pertinence de la notion d'inactivité</i>	<i>81</i>
<i>Distinction entre activité et travail</i>	<i>87</i>
Le marché du travail	88
Origines formelles de l'opposition activité/inactivité :	
La notion de catégorie	91
L'inactivité comme catégorie statistique	96

<i>Catégorisation des activités humaines dans les sociétés industrielles</i>	100
L'invention du travail abstrait	100
L'activité professionnelle dans la société salariale	103
Inactivité et chômage dans la société salariale	104
CONCLUSION DE LA 1ERE PARTIE	110
2^{ème} PARTIE : L'ESPACE ET LE TEMPS DU FOYER	113
CHAPITRE 4 – SIGNIFICATION DE LA SITUATION	118
<i>La notion d'Etat</i>	118
Signification symbolique et matérielle de la situation	120
<i>La notion de face</i>	126
La face comme réputation morale	128
La face comme prestige social	131
La face comme sentiment personnel	135
<i>Le symbolisme du foyer</i>	140
La symbolique de la centralité	141
La symbolique du feu	147
Les limites de l'approche symbolique	155
CHAPITRE 5 – CONSTRUCTION SOCIALE ET MODE DE SUBJECTIVATION DE LA SITUATION	159
<i>Phénoménologie de la déception</i>	161
La déception comme acte fondateur	161
Origine du processus	167
Evolution du processus	173
<i>La notion d'assignation</i>	181
L'assignation biologique et spatiale :	
de « mère » à «mère au foyer »	181
L'assignation sexuée :	
de « mère au foyer » à « femme au foyer »	185

CHAPITRE 6 – DYNAMIQUES SOCIALES ET INFLEXIONS BIOGRAPHIQUES ...	194
<i>Réalité subjective du foyer</i>	195
Activités ménagères et fonctions maternelles	195
Maternité et techniques du corps	201
Dynamique socialisatrice du couple	205
Constitution de la famille comme rite de passage	211
<i>Réalité objective et mythologie du foyer</i>	219
La parole mythique : un méta-langage	219
Les ressorts du mythe et les modalités de la mythification	221
Significations du mythe	225
Origines sociales du mythe et identification au modèle	228
CONCLUSION DE LA 2EME PARTIE	239
3^{ème} PARTIE : APPROCHE CRITIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE	241
CHAPITRE 7 – SUBJECTIVITE ET QUOTIDIENNETE	246
<i>L'hypothèse répressive de la quotidienneté</i>	247
Domestication et naturalisation	248
La dimension dynamique du quotidien	249
Processus et objets de la domestication	250
<i>La production d'insignifiances</i>	252
Conscience pratique et conscience discursive	254
Les dimensions spatio-temporelles de la conscience pratique	256
CHAPITRE 8 – RECONNAISSANCE ET SUBJECTIVITE	266
<i>Identité et subjectivité</i>	267
Identité et réflexivité	268
Culture sensible et subjectivité	271
<i>Compétence et reconnaissance</i>	274
Les dispositions des « femmes au foyer »	274
L'absence de reconnaissance	277
<i>Subjectivité et interobjectivité</i>	279
Les dispositifs quotidiens	279
Le contenu politique et sexué des techniques	283

CHAPITRE 9 – RITUALISATION ET RECONNAISSANCE	287
<i>La notion de rite profane</i>	289
Dimension symbolique des rites domestiques	296
<i>Liminarité et sortie de marge</i>	308
1 ^{ère} phase du cycle transitionnel : Séparation d'avec le monde antérieur	309
2 ^{ème} phase du cycle transitionnel : la liminarité	315
3 ^{ème} phase du cycle transitionnel : de la ritualisation à la reconnaissance :	319
 CONCLUSION DE LA 3^{ÈME} PARTIE	 324
 CONCLUSION GENERALE	 326
 BIBLIOGRAPHIE GENERALE	 335

INTRODUCTION



... « Tous les dîners sont préparés ; les assiettes et tasses lavées, les enfants envoyés à l'école et partis au quatre coins du monde. Rien ne reste de tout cela. Tout a disparu, tout est effacé. Ni la biographie ni l'Histoire n'ont un mot à dire de ces choses. Et les romans, sans le vouloir, mentent inévitablement. Toutes ces vies infiniment obscures, il reste à les enregistrer... »¹.

Le propos de Virginia Woolf est empreint d'une solennité et d'un mystère qui le rendent autant ambitieux qu'émouvant ; mais pourquoi et comment rendre compte de ces « *vies infiniment obscures* » ? Le sont-elles vraiment ? Pourquoi, surtout, s'arrêter plus particulièrement sur la vie des « femmes au foyer » ? Il n'est guère dans la tradition sociologique de se pencher sur les phénomènes sociaux qui ne sont pas socialement problématiques ; et les « femmes au foyer » ne font l'objet, ni de la *Une des journaux*, ni d'une littérature sociologique très abondante. A peine commencent-elles à intéresser la télévision américaine qui, à grand renfort de plan marketing, consent aujourd'hui à accorder ses faveurs en même temps que leurs galons d'héroïnes aux « femmes au foyer désespérées » (« *Desperate Housewives* ») du feuilleton du même nom. L'existence des « femmes au foyer » ne fait écho à aucun drame social ou fait de société dont il faut impérativement se saisir ; le thème se présente plutôt comme relativement daté et les figures faussement familières font écran à l'actualité et à la complexité de la situation. Il n'en demeure pas moins qu'en France, ces femmes représentent environ deux millions et demi d'individus (ce qui, par extrapolation, renvoie à autant de ménages et concerne approximativement une population d'environ 6 millions de personnes) dont la participation à la construction de la réalité sociale contemporaine est peu ou prou absente des analyses sociologiques. Il apparaît donc urgent de faire un travail d'analyse

¹ V. Woolf (1992), *Une chambre à soi*, Paris, Editions Denoël, p. 134.
Photographie - Virginia Woolf en 1932 - Portrait anonyme

et de mémoire qui donne à ces femmes une plus grande visibilité sociale. Mais pas seulement ; au-delà du caractère plus ou moins « brûlant » d'une question sociale, on reste convaincu que la légitimité de la connaissance sociologique repose surtout sur l'élucidation de la réalité sociale sous « tous » ses aspects. L'assourdissant silence de la sociologie renvoie sans doute à des registres différents mais quoi qu'il en soit, il est surtout révélateur des présuppositions qui conduisent à postuler *a priori* du peu d'intérêt que présente le phénomène et du danger qu'encourt une recherche d'être contaminée par son objet. Si les questions d'actualité sont porteuses de vocations, c'est à l'inverse l'invisibilité qui risque de s'abattre sur les travaux consacrés aux « femmes au foyer » ; élucider la réalité d'une question sociale qui ne se livre pas d'emblée comme telle, c'est aussi prendre le risque de voir le travail théorique entravé et englué dans la ... «*masse écrasante des détails de la vie courante...* »² qui sont passés sous silence. Bien sûr, il faut se rendre à l'évidence ; l'analyse et la mise au jour des enjeux propres à ce phénomène nécessitent l'adoption d'une ligne théorique et méthodologique qui s'efforce de raviver les couleurs du modèle étudié. Le terrain est pressenti comme « lourd » - car quotidien et ordinaire -et il est très facile de s'y enliser ; éviter cet écueil tout en s'attelant à la tâche inspirée par Virginia Woolf exige donc que l'on s'efforce de circonscrire, au mieux, le cadre de cette analyse. Mais de quelle manière aborder cette question ? De l'intérieur (comment les « femmes au foyer » vivent-elles leur situation ?) ou de l'extérieur (qui sont-elles, combien sont-elles et quelle est leur place dans la société française contemporaine ?). Des questions qui, au-delà des enjeux sociaux que ce travail peut révéler, forcent à se préoccuper précocement de la méthode de travail et du public auquel il est destiné. Un public garant de la bonne exécution de l'exercice et, vraisemblablement, les « sujets » qu'il prend pour « objets » de recherche. Il faut donc, par anticipation, s'efforcer de veiller à la rigueur scientifique sans sacrifier au mythe d'une réalité ou d'un ordre social théoriquement établis.

Présentation du travail de terrain

En préambule, on peut rappeler que le « travail de terrain » est défini ici comme l'ensemble du travail effectué autour d'un thème étudié alors que cette expression est

² Collectif (2001), *L'ethnométhodologie- Une sociologie radicale*, Paris, Editions La Découverte, p. 35

souvent identifiée à la notion « d'observation » ou encore de ... « *field work dans la tradition de l'anthropologie anglaise ou celle de l'ethnologie nord-américaine...* »³, c'est-à-dire à une présence prolongée sur les lieux d'une enquête et parmi un groupe social étudié. Pour ce qui concerne cette recherche, l'aspiration à rendre intelligible le caractère complexe et diversifié du phénomène observé a fait apparaître l'obligation d'une approche à la fois « extérieure » (comme réalité sociale et historique) et « intérieure » (comme réalité contingente ou phénoménologique) en conjuguant différentes méthodes d'investigation. En d'autres termes, dans la mesure où ils sont traditionnellement pressentis comme mieux adaptés à la compréhension qu'à la description systématique des comportements, il a semblé pertinent de privilégier l'observation et le recueil de données par entretiens. Les méthodes qualitatives apparaissent plus fidèles à l'esprit qui, animant cette recherche, s'efforce moins d'accumuler des résultats que de saisir -à l'aide des récits recueillis et des faits observés- la logique de l'organisation sociale où s'inscrit le modèle « femmes au foyer ». Si l'on admet qu'elle ... « *s'inspire de la tradition ethnographique pour ses techniques d'observation, mais [qui] construit ses objets par référence à des problématiques sociologiques...* »⁴, la démarche poursuivie peut donc aussi s'exprimer, pour partie, en termes « d'ethnosociologie ». Il faut préciser que le type d'observation qui caractérise cette recherche ne résulte pas d'une volonté délibérée de pénétrer un milieu fermé, hiérarchisé ou très réglementé. C'est, à l'inverse, le plongeon dans une situation d'inactivité où la subjectivité a pu se trouver décentrée qui, donnant à ce travail son impulsion, est à l'origine d'un questionnement sur la « place » des femmes dans la société française à l'aube du 21^{ème} siècle. La démarche ethnologique constitue, en effet, un outil méthodologique privilégié, dès lors qu'on se propose de focaliser l'attention sur le groupe « restreint » des « femmes au foyer », aux fins de faire éclore les hypothèses de travail susceptibles de révéler le fonctionnement du groupe social « élargi » dans lequel elles évoluent.

L'occasion de rappeler, si besoin est, l'existence du lien entre la situation sociale du chercheur et le cheminement de la réflexion épistémologique. En l'espèce, l'observation directe « naturelle » constitue l'amorce d'un questionnement sociologique qui s'est ensuite clarifié autour d'une autre forme de documentation : les entretiens. Les entretiens demeurent donc des éléments essentiels ; ils constituent surtout les premières

³ H. Peretz (2004), *Les méthodes en sociologie – L'observation*, Paris, Editions La Découverte, p. 4

⁴ D. Bertaux (2001), *Les récits de vie*, Paris, Editions Nathan, p. 11

tentatives de formalisation méthodologique. On peut d'ores et déjà préciser que 25 entretiens de type « semi- directifs » ont été effectués ; réalisés de proche en proche et enregistrés en majorité (suivant les souhaits des différentes interlocutrices), ces 25 entretiens ont été menés à l'aide d'une grille d'analyse qui s'est donnée pour objectif de revisiter « avec » et « à la manière de », les trajectoires biographiques d'une population spécifique de « femmes au foyer ». Doivent y être rajoutés les entretiens informels très nombreux qui enrichissent et stimulent, aujourd'hui encore, la réflexion. Nous reviendrons plus précisément sur ces entretiens au moment de présenter la population enquêtée et le terrain d'enquête. On peut dire, *a posteriori*, que la production d'hypothèses de travail n'est pas directement liée à ce mode de recueil d'informations. En réalité, c'est la difficulté à lire entre les lignes tout en articulant les propos recueillis aux premiers concepts et textes théoriques à notre disposition qui a conduit à intégrer à ce travail d'autres méthodes d'investigation, ouvrant ainsi la voie à un travail de mise en rapport des textes (comptes rendus d'entretiens, travail d'interprétation, sources théoriques) qui ne soit pas seulement « académique », comme le disent Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, mais produise une « intertextualité » ... « *C'est- à-dire ce dialogue entre le texte présent et les autres textes, présents ou passés...* »⁵. L'observation « naturelle » a donc été suivie de quelques entretiens et d'une autre forme d'observation, plus méticuleuse, formalisée notamment par des prises de notes qui ont permis de questionner les entretiens eux-mêmes. Autrement dit, nous avons pris conscience que de manière implicite, nous cherchions dans les entretiens non seulement des réponses à nos interrogations mais la meilleure manière de nous interroger. Peine à moitié perdue ; après avoir « interrogé » un certain nombre de « femmes au foyer », il est apparu nécessaire d'apprendre à « interroger les entretiens ». On dit bien « à moitié perdue » car c'est ainsi que, progressivement, les différents statuts à accorder aux sources documentaires se sont précisés. Les entretiens ont conservé leur vocation première de recueil d'informations sur les « opinions » des personnes alors que l'observation directe et une présence prolongée sur le terrain a favorisé l'accès à un certain nombre de « comportements » privés et publics éclairés par la morphologie sociale du quartier où s'est déroulée l'enquête (« femmes au foyer » en famille, entre ami(e)s, dans les associations...). De ce premier travail a surgi la nécessité d'inscrire les entretiens dans la perspective socio-historique élargie dans laquelle ils prennent sens.

⁵ M. Pinçon-Charlot et M. Pinçon (2005), *Voyage en grande bourgeoisie*, Paris, PUF, p.115

On touche là, sans doute, aux limites de la démarche ethnographique traditionnellement plus friande d'oralité et d'observation que de statistiques ou d'histoire. Mais très vite, en effet, et sans doute du fait même de notre propre statut de « femme au foyer », il nous a semblé indispensable, non seulement de prendre de la distance par rapport au quotidien et au discours de nos interlocutrices mais de permettre au lecteur de contrôler le travail effectué. La démarche sociologique peut certes impliquer le recours à l'ethnographie, c'est sans jamais oublier que ... « *Le tableau statistique, telle ou telle référence, viennent rappeler que le texte est sociologique, qu'il prétend à l'objectivité et que le lecteur est invité à vérifier la validité des thèses, avancées avec circonspection et prudence, loin de la véhémence ou de la vivacité du texte partisan...* »⁶. Les éléments statistiques ainsi que l'éclairage socio-historique ne permettent pas d'« indexer » (pour reprendre les termes de l'impératif ethnométhodologique) les pratiques dans le local ; en revanche, ils favorisent une contextualisation, limitant par là-même les risques d'une interprétation marquée d'une trop grande complaisance à l'égard des personnes interrogées. Si les statistiques n'expliquent pas la situation, elles permettent par exemple, de constater que les effectifs de « femmes au foyer » sont en constante diminution. Sociologie et ethnologie se confondent et/ou se complètent alors pour recueillir et analyser quelques uns des différents éléments qui font partie d'un patrimoine culturel, historique et social en voie de disparition, étant entendu que ... « *les systèmes sociaux qui disparaissent constituent des variations structurales uniques dont l'étude nous aide considérablement à mieux connaître la nature de la société...* »⁷. En d'autres termes, la vie des « femmes au foyer » témoigne à la fois de l'évolution d'une histoire sociale et de la manière dont elles-mêmes inscrivent leur trajectoire biographique dans cette histoire tout en participant à sa construction. Cette idée de co-production est sans doute l'acte fondateur de l'inscription de cette recherche dans une perspective résolument constructiviste qui s'efforce de clarifier, autant que faire se peut, les conditions de production de l'analyse afin d'équilibrer rationalité pratique et rationalité scientifique ; de rompre aussi avec une « épistémologie binaire » (vrai/faux) au bénéfice d'une « épistémologie des domaines de validité » des énoncés sociologiques qui peuvent être vrais ou faux ... « *dans une certaine mesure, sous certaines conditions, dans certaines circonstances...* »⁸. Un schéma d'analyse qui renforce, selon Philippe

⁶ *ibid.*, p. 116

⁷ J. Lombard (1998), *Introduction à l'ethnologie*, Paris, Editions Armand Colin, p. 17

⁸ P. Corcuff (1995), *Les nouvelles sociologies*, Paris, Editions Nathan, p. 116

Corcuff, la rigueur scientifique et renvoie, comme l'indique le titre de son ouvrage « *Les nouvelles Sociologies* », à une perspective théorique qu'il présente de la manière suivante ; ... « *dans une perspective constructiviste, les réalités sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs...* »⁹. Insister sur le fait que, bien qu'«invisibilisées» ou «déconsidérées» socialement, les «femmes au foyer» sont des actrices sociales à part entière, passe donc d'une part par le refus d'opposer l'individu et la société et d'autre part par le fait d'accorder à la notion d'historicité une place fondamentale, qu'il s'agisse de «pré-constructions passées», de vie quotidienne ou de possibles à-venir. En insistant notamment sur le fait que l'opposition individu/société ... «*n'est qu'imaginaire, et que le lien que l'individu croit inventer n'est rien d'autre que celui qui dans les faits l'a constitué comme tel...* »¹⁰, on peut espérer montrer que l'individu est lui-même un condensé du monde social et que des groupes comme celui des «femmes au foyer» doivent être considérés comme dépositaires d'un savoir social certainement hétérogène, parfois contradictoire, mais qui constitue aussi le «fonds commun de savoir» de la société. Or, nous n'oublions pas que, comme le dit Norbert Elias ... «*Le développement de notre fonds commun de savoir revêt pour l'humanité une importance qui est sans doute sous-estimée aujourd'hui, et c'est précisément pourquoi il faut lui accorder la plus grande attention...* »¹¹. De cela il ressort que les entretiens et l'observation ne restituent pas exclusivement un vécu individuel mais représentent un concentré d'histoire sociale, laquelle peut et doit être analysée et approchée par d'autres formes documentaires. Ce schéma montre, en outre, la valeur heuristique de la méthode inductive qui, dès lors qu'elle s'inscrit dans une perspective ethnosociologique, permet de faire du travail empirique un socle théorique et sociologique solidement établi. Les questions de méthode recouvrent souvent des doutes théoriques ; préciser autant que faire se peut la démarche qui constitue l'ossature de ce travail est donc à la fois une manière de clarifier l'utilisation qui est faite des sources utilisées et leur interprétation tout en rappelant le double attachement de ce travail à l'empirie et à la théorie. Pour le dire autrement, notre souhait est de parvenir à l'élaboration d'un discours sociologique qui s'efforce de restituer les modalités de production de la réalité sociale dans ce qu'elle

⁹ *ibid.*, p. 17

¹⁰ J.-C. Kaufmann (1998), *Corps de femmes, regards d'hommes- Sociologie des seins nus*, Paris, Editions Nathan, p. 263

¹¹ N. Elias (1996), *Du temps*, Paris, Editions Fayard, p. 36

a de plus quotidien tout en ayant fait ... «*le deuil du désir de coïncidence...*»¹². La réflexion sociologique est, de fait, en décalage avec la vie quotidienne.

Le plan de la recherche

Pour donner un aperçu général de l'enquête elle-même, on peut présenter l'architecture générale de cette recherche qui en est aussi l'aboutissement. Il importe donc de préciser que ce travail se développe autour de trois grandes parties qui s'enracinent autant dans le terrain de la recherche que dans le « point de vue » du chercheur impliqué dans la recherche.

La première d'entre elle, intitulée «**ÉTAT DES LIEUX SOCIOMETRIQUE ET CONCEPTUEL**» est consacrée à une « prise de vue extérieure » du phénomène étudié. Un premier chapitre cherche à identifier et à quantifier, globalement, la population concernée (**Chapitre 1. L'inactivité des femmes au foyer : données statistiques**). Au cours de ce chapitre, nous donnons quelques précisions sur les caractéristiques socio-économiques des habitants du quartier où se déroule l'enquête ainsi que sur la population enquêtée, en les inscrivant dans une perspective élargie. Cette tentative ne signifie pas qu'il existe une cohérence entre l'échantillon retenu et un système global mais rappelle, si besoin est, les limites d'un espace social « théorique » dont la construction ignore tout d'une partie de la population qu'il implique. Comme le dit Charles Wright Mills, il ne faut jamais oublier la première leçon de l'imagination sociologique ... «*l'individu ne peut penser sa propre expérience et prendre la mesure de son destin qu'en se situant dans sa période ; qu'il ne peut savoir quoi attendre de la vie, qu'en sachant ce que peuvent en attendre tous les individus dont la situation est la même que la sienne...*»¹³. Le deuxième chapitre est une première identification de la population enquêtée qui s'appuie sur une distribution des caractéristiques sociales des femmes qui ont accepté de se « prêter au jeu » des entretiens (**Chapitre 2. Présentation de la population enquêtée**). Le troisième chapitre s'efforce d'explorer le cadre conceptuel auquel renvoie, *a priori*, cette recherche, afin d'en écarter les présupposés et de favoriser l'émergence de catégories d'analyse pertinentes. (**Chapitre 3. Exploration du cadre conceptuel de la recherche**). En résumé, cette première partie constitue un

¹² B. Bégout (2005), *La découverte du quotidien*, Paris, Editions Allia, p. 16

¹³ C. Wright Mills (1997), *L'imagination sociologique*, Paris, Editions La Découverte/Poche, p.8

état des lieux des éléments statistiques et des concepts à notre disposition. Dans le même temps, elle éclaire les éléments du contexte socio-historique éclairé par les pratiques et les discours de nos interlocutrices ; contexte dans lequel ceux-ci commencent également à prendre sens.

L'objectif de la deuxième partie intitulée «**L'ESPACE ET LE TEMPS DU FOYER**» est de rendre compte des pratiques sociales et des représentations qui caractérisent l'intervalle biographique qui coïncide avec le contexte du « foyer ». Ce travail implique donc à la fois un rétrécissement du cadre analytique et un changement de posture théorique et méthodologique. Concrètement, nous cherchons à identifier, tout au long du chapitre 4, ce que signifie pour les femmes interrogées être « femmes au foyer » (**Chapitre 4. Signification de la situation**). Le chapitre 5 met en perspective la construction de la réalité du foyer et le mode de subjectivation de la situation (**Chapitre 5. Construction sociale et mode de subjectivation de la situation**) alors que le chapitre 6 interroge la relation entre les dynamiques sociales et les inflexions biographiques observées (**Chapitre 6. Dynamiques sociales et inflexions biographiques**).

Une troisième partie, intitulée «**APPROCHE CRITIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE**» s'efforce de pénétrer dans l'intimité quotidienne de nos interlocutrices, pour procéder au repérage des modalités selon lesquelles ces femmes font du « foyer » une réalité quotidienne en actes (**Chapitre 7. Subjectivité et quotidienneté**). Les identités sociales associées au modèle sont ensuite définies dans une perspective subjective globale (**Chapitre 8. Reconnaissance et subjectivité**). En conclusion, nous convoquons la notion de ritualisation pour éclairer le lien entre les pratiques quotidiennes des « femmes au foyer » et la reconnaissance sociale de leur participation à la construction de la réalité (**Chapitre 9. Ritualisation et reconnaissance sociale**).

Nous espérons que l'introduction à la lecture de cette recherche a permis d'éclairer à la fois les raisons qui ont présidé au choix de l'objet et de la méthode de travail. Il reste toutefois à préciser que les quelques précautions méthodologiques qui ont été prises, même si elles sont pour partie reconstruites *a posteriori*, sont le reflet d'un travail de sociologisation de la méthode qui a servi de soutien fondamental à la réflexion tout au long du déroulement de ce travail. A la manière de Pierre Bourdieu et des constructivistes, on peut souhaiter que cette forme « d'objectivation participante », c'est-à-dire cette forme d'auto analyse aura permis de construire avec rigueur l'objet de cette recherche. En marge du constructivisme, on veut rappeler que cette tentative de sociologisation de la méthode est aussi une manière de réhabiliter le point de vue du

chercheur comme condition *sine qua non* de la réhabilitation du discours des acteurs sociaux en général et de celui des « femmes au foyer » en particulier.

1^{ère} PARTIE

*ETAT DES LIEUX SOCIOMETRIQUE ET
CONCEPTUEL*

L'objectif de cette première partie est d'aller à la rencontre des « femmes au foyer » et d'élaborer une grille d'analyse qui s'écarte, autant que faire se peut, des pièges d'une ligne théorique essentiellement fondée sur de la recherche documentaire ou des catégories d'analyse pré- construites. Il faut sans doute rappeler que ce travail a pour origine une interrogation très générale concernant la place occupée, dans la société française contemporaine, par les « femmes au foyer ». C'est très précocement et après avoir cherché à établir une typologie, à définir un statut, à se demander quel était leur avenir... que la nécessité de formuler un questionnement qui s'inscrit dans une perspective constructiviste s'est imposé et que le parti a été pris de réfléchir à la manière dont les « femmes au foyer » participent de la construction sociale de la réalité. L'adoption de cette posture inscrit la réflexion dans une perspective théorique plus dynamique qui a pour conséquence la ré- articulation de l'objectif initial (quelle est la place des « femmes au foyer » dans la société) autour de deux ambitions en apparence contradictoires :

- faire des « femmes au foyer » des sujets d'histoire en établissant leur compétences sociales et en mettant au jour les modalités, peu visibles, selon lesquelles elles participent de la construction sociale de la réalité en leur donnant la parole,
- montrer que cette invisibilité fait écran à l'instrumentalisation dont elles ont été les objets, au sein des sociétés industrielles et post-industrielles.

Cette invisibilité constitue donc une hypothèse de travail générale qui peut être abordée à l'aide des trois questions suivantes : Qui sont les « femmes au foyer » ? Comment le devient- on ? Quelle est la réalité quotidienne contemporaine de ces femmes ? C'est à partir de ces trois interrogations que le travail de recherche s'est organisé, notamment autour de l'élucidation des structures diachroniques (histoire familiale et histoire des « femmes » et de l'inactivité) et synchroniques (construction sociale de la réalité de ces femmes) à l'œuvre dans les parcours biographiques. De ces premières préoccupations est né un « guide » ayant pour objectif l'harmonisation des entretiens destinés à éclairer, à la lumière de la notion de groupe familial (ascendants, descendants, conjoint, collatéraux), les circonstances et les conditions qui spécifient la situation. Elles ont aussi orienté le cheminement rédactionnel de cette première partie qui se préoccupe de situer le terrain d'enquête dans un contexte global (Chapitre 1) avant de présenter la population enquêtée (Chapitre 2) et de mettre à l'épreuve la notion d'inactivité (Chapitre 3).

TABLE DES MATIERES DE LA PREMIERE PARTIE

1^{ère} PARTIE : ETAT DES LIEUX SOCIOMETRIQUE ET CONCEPTUEL

CHAPITRE 1 : L'INACTIVITE DES « FEMMES AU FOYER » DONNEES STATISTIQUES	16
1. DEFINITION STATISTIQUE DE L'INACTIVITE	16
2. CARACTERISTIQUES STATISTIQUES DE L'INACTIVITE A L'ECHELLE NATIONALE	19
3. POINT DE DEPART DE L'ENQUETE : LE QUARTIER	27
4. QUELQUES CARACTERISTIQUES STATISTIQUES DE LA POPULATION DU QUARTIER ET DE LA COMMUNE	29
CHAPITRE 2 : PRESENTATION DE LA POPULATION ENQUETEE	37
1. LE MODELE PATERNEL	39
2. LE MODELE MATERNEL	53
3. STRUCTURE DE LA FAMILLE D'ORIGINE	72
CHAPITRE 3 : EXPLORATION DU CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE	76
1. PERTINENCE DE LA NOTION D'INACTIVITE	77

2. DISTINCTION ENTRE ACTIVITE ET TRAVAIL	83
3. CATEGORISATION DES ACTIVITES HUMAINES DANS LES SOCIETES INDUSTRIELLES	96
CONCLUSION DE LA 1ERE PARTIE	106

CHAPITRE 1

L'INACTIVITE DES « FEMMES AU FOYER » :

DONNEES STATISTIQUES

1- DEFINITION STATISTIQUE DE L'INACTIVITE

En 1995, Zohor Djider et Christophe Lefranc signaient pour l'Insee une note intitulée “ *Femme au Foyer : un modèle qui disparaît* ”. De cet article, nous retiendrons d'abord la définition qu'ils proposent des “ femmes au foyer ” car elle aide à cerner de manière relativement précise la population qui nous intéresse ... “ *les femmes au foyer sont définies comme les femmes qui, vivant au sein d'un couple et âgées de 20 à 59 ans, n'occupent pas d'emploi et ne sont ni au chômage, ni étudiantes, ni retraitées. On ne considère que les femmes en couple car ce sont surtout ces femmes qui peuvent avoir à choisir entre se consacrer exclusivement à leurs responsabilités familiales ou exercer une activité professionnelle. Les couples identifiés par les recensements peuvent être mariés ou non...* ”¹⁴. L'emploi du terme relatif permet de souligner qu'il ne se trouve pas dans les nomenclatures de l'Insee de poste “ femmes au foyer ”. D'un point de vue statistique, elles appartiennent à la catégorie “ inactives ” ; le statut qui leur est associé étant défini par rapport aux autres catégories qui composent la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS). Quelle définition donner de la catégorie “ inactif ” et pourquoi y trouve-t-on les « femmes au foyer » ? La nomenclature des Professions et Catégories socioprofessionnelles de l'INSEE comporte dans son architecture un poste “ 8 ” intitulé “ *Autres personnes sans activité professionnelle* ” qui se décompose de la manière suivante :

- Chômeurs n'ayant jamais travaillé (81).
- Inactifs divers (autres que retraités) (82).

¹⁴ Z. Djider et C. Lefranc (1995), « Femme au foyer : un modèle qui disparaît », *Insee Première* N° 403, 09/1995

C'est dans le sous-ensemble " inactifs divers", à côté des militaires du contingent (83), des élèves et étudiants (84), que sont classées, groupées par classes d'âge, les « femmes au foyer » (85).

Il nous appartiendra de préciser ultérieurement la logique qui a présidé à leur inscription dans cette catégorie. Retenons pour l'instant que l'objectif assigné aux créateurs de cette nomenclature était de ... " *caractériser les individus et d'abord des actifs selon leur profession mais en même temps d'associer un statut social à l'activité professionnelle...* " ¹⁵. Cette nomenclature, dont la dernière version date de 2003, se compose de 500 professions codées à l'aide de 4 chiffres. Ces 500 professions sont regroupées en 42 catégories socio- professionnelles codées sur deux chiffres, elles-mêmes regroupées en groupes socio- professionnels au nombre de 8. On peut rappeler que pour l'Insee (*Source, Insee. Recensement 1999, Tableaux, références et analyses*) :

- la **population active** comprend la population active ayant un emploi, les chômeurs et, depuis le recensement de 1990, les militaires du contingent.
- les **actifs ayant un emploi** sont les personnes qui ont une profession et l'exercent au moment du recensement. Sont classées dans cette rubrique les personnes qui aident un membre de leur famille dans son travail (par exemple : exploitation agricole ou artisanale, commerce, profession libérale...) à condition que la personne aidée ne soit pas salariée.

En 1999, sont considérées comme **chômeurs au sens du recensement** les personnes qui se sont déclarées " chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE) " sauf si elles ont déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

- Les **inactifs** comprennent les retraités et retirés des affaires, les élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés (sauf ceux qui exercent simultanément une activité professionnelle), les autres inactifs.

Il importe de souligner qu'au plan statistique, la différence entre chômage et inactivité est affaire de " déclaration ". On déclare (ou pas) être " privé d'emploi ", de sorte que l'individu est, seul, comptable d'une déclaration qui repose sur des critères objectifs (nombre d'années, nombre d'heures travaillées...) et subjectifs. Nous proposons, pour mémoire, un extrait de cette nomenclature.

¹⁵ S. Bosc (1993), *Stratification et transformations sociales. La société française en mutation*, Paris Editions Nathan, p. 39

Nomenclature des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

Correspondance entre les groupes et les catégories socioprofessionnelles

Niveau agrégé (8 postes dont 6 pour les actifs occupés)	Niveau de publication courante (24 postes dont 19 pour les actifs)	Niveau détaillé (42 postes dont 32 pour les actifs)
1. Agriculteurs exploitants	10. Agriculteurs exploitants	11. Agriculteurs sur petite exploitation 12. Agriculteurs sur moyenne exploitation 13. Agriculteurs sur grande exploitation
2. Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	21. Artisans	21. Artisans
	22. Commerçants assimilés	22. Commerçants et assimilés
	23. Chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus	23. Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	31. Profession libérales et assimilés	31. Professions libérales
	32. Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	33. Cadres de la fonction publique 34. Professions scientifiques 35. Professions de l'information, des arts et des spectacles
	36. Cadres d'entreprise	37. Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise 38. Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
4. Professions intermédiaires	41. Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilées	42. Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés 43. Professions intermédiaires de la santé et du travail social 44. Clergé, religieux 45. Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
	46. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	46. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
	47. Techniciens	47. Techniciens
	48. Contremaîtres, agents de maîtrise	48. Contremaîtres, agents de maîtrise
5. Employés	51. Employés de la fonction publique	52. Employés et agents de service de la fonction publique 53. Policiers et militaires
	54. Employés administratifs d'entreprise	54. Employés administratifs d'entreprise
	55. Employés de commerce	55. Employés de commerce
	56. Personnels des services directs aux particuliers	56. Personnels des services directs aux particuliers
6. Ouvriers	61. Ouvriers qualifiés	62. Ouvriers qualifiés de type industriel 63. Ouvriers qualifiés de type artisanal 64. Chauffeurs 65. Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
	66. Ouvriers non qualifiés	67. Ouvriers non qualifiés de type industriel 68. Ouvriers non qualifiés de type artisanal
	69. Ouvriers agricoles	69. Ouvriers agricoles
7. Retraités	71. Anciens agriculteurs exploitants	71. Anciens agriculteurs exploitants
	72. Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	72. Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
	73. Anciens cadres et professions intermédiaires	74. Anciens cadres 75. Anciennes professions intermédiaires
	76. Anciens employés et ouvriers	77. Anciens employés 78. Anciens ouvriers
8. Autres personnes sans activité professionnelle	81. Chômeurs n'ayant jamais travaillé	81. Chômeurs n'ayant jamais travaillé
	82. Inactifs divers (autres que retraités)	83. Militaires du contingent 84. Elèves, étudiants 85. Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) 86. Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

Source : *Nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles*, Insee, 2003

Le cadre de référence statistique constitue-t-il un cadre de référence social (positif ou négatif) pour les « femmes au foyer » ? La question méritera sans doute d'être posée. Mais intéressons nous d'abord aux données chiffrées fournies par l'Insee et aux questions de traitement qu'elles soulèvent. Très schématiquement, différents indicateurs –pour disséminés qu'ils soient- sont à notre disposition (Recensements, Enquêtes Emploi du temps...) au sein desquels il nous faut puiser les éléments les plus pertinents pour la construction de notre objet. Pour organiser ces données dans un souci de cohésion avec l'approche de terrain, nous avons choisi de présenter d'une part les **CARACTERISTIQUES STATISTIQUES DE L'INACTIVITE A L'ECHELLE NATIONALE** (*Evolution des effectifs et/ou «modèle en voie de disparition», La place des « femmes au foyer » dans la population inactive*) puis les **CARACTERISTIQUES STATISTIQUES DU QUARTIER ET DE LA COMMUNE** où s'est déroulée l'enquête (*Point de départ de l'enquête : le quartier*).

2- CARACTERISTIQUES STATISTIQUES DE L'INACTIVITE A L'ECHELLE NATIONALE

En 1997, l'INSEE («Enquête permanente sur les conditions de vie») dénombrait 2.500.000¹⁶ femmes se déclarant « au foyer » (rappelons qu'il faut vivre au sein d'un couple, être âgée de 20 à 59 ans, ne pas occuper d'emploi et n'être ni au chômage, ni étudiantes, ni retraitées). Sachant qu'au recensement de 1999, la population de femmes « Autres Inactives » âgées de 20 à 59 ans était de 2.798.839, on peut considérer que les « femmes au foyer » représentaient alors *environ* 90 % de cette population, soit la quasi-totalité des effectifs. Comment ces effectifs ont-ils évolué au cours de ces dernières années ? En quoi ces évolutions nous éclairent-elles sur les caractéristiques les plus contemporaines des femmes au foyer ? C'est ce que nous allons tenter de saisir en nous aidant de l'article de Zohor Djider et Didier Lefranc déjà évoqué et intitulé « *Femmes au foyer : un modèle qui disparaît* »¹⁷.

¹⁶ X. Niel (1998), « Six femmes sur dix aimeraient travailler », *Premières synthèses* n° 09.1/sept. 98, Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'Animation de la Recherche et des Etudes Statistiques (Dares)

¹⁷ Z. Djider, et C. Lefranc, *op. cit.*

Evolution des effectifs et/ou modèle en voie de disparition

L'analyse de la disparition du modèle « femmes au foyer » est fondée sur le constat statistique selon lequel le nombre de « femmes au foyer » est en diminution constante. Pour ces deux auteurs, en effet, les « femmes au foyer » étaient 5,5 millions en 1968 contre 3,3 millions en 1990 ; (le chiffre est encore en baisse en 1999 puisque les femmes au foyer seraient environ 2,5 millions). Ils considèrent que cette tendance est relativement récente puisqu'ils prennent soin de préciser que l'activité professionnelle féminine était, à la fin du 19^{ème} siècle, aussi fréquente qu'aujourd'hui. En réalité, cette tendance reflète essentiellement la rupture avec la période précédente de l'entre-deux guerres durant laquelle les femmes se sont consacrées aux tâches familiales. Pour autant, soulignent-ils, les caractéristiques des « femmes au foyer », se sont en définitive, et en dépit des évolutions observées, très peu modifiées

Ils indiquent qu'en 1968, 60 % des femmes en couple âgées de 20 à 59 ans étaient « femmes au foyer », contre 30 % en 1990. Les chiffres du tableau reproduit ci-après indiquent que cette proportion varie de façon importante en fonction du nombre d'enfants.

Tableau 1

Proportion de femmes au foyer selon l'âge de la femme, le nombre d'enfants de 0 à 18 ans vivant avec elle et l'âge du plus jeune en 1990

Nbre d'enfants de 0 à 18 ans	Age de la Femme								
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	Ensemble
Aucun enfant	4,8	5,6	10,0	15,2	20,9	28,7	38,2	48,7	29,0
1 seul enfant âgé de 0 à 18 ans	23,3	14,3	13,1	15,8	23,2	32,7	46,2	58,4	22,3
dont âgé de 0 à 3 ans	23,7	14,2	13,9	18,5	22,0	29,6	-	-	17,2
2 enfants âgés de 0 à 18 ans	48,2	29,5	21,4	21,8	28,2	39,4	54,4	65,1	26,3
dont le + jeune âgé de 0 à 3 ans	49,2	29,9	21,7	23,7	31,5	48,7	-	-	28,4
3 enf. ou plus âgés de 0 à 18 ans	72,8	67,7	56,2	49,8	50,1	61,5	73,9	74,3	55,2
dont le + jeune âgé de 0 à 3 ans	73,8	71,4	63,2	59,9	62,8	75,7	-	-	64,8
Ensemble	15,8	22,3	26,9	27,2	27,5	32,1	40,3	49,5	30,0

Lecture : Parmi les femmes en couple âgées de 25 à 29 ans qui vivent avec un seul enfant, 14,3% sont femmes au foyer. Parmi les femmes en couple de même âge qui vivent avec un seul enfant de moins de 3 ans, le pourcentage est quasiment le même : 14,2 %.

Source : Z. Djider et C. Lefranc, *op. cit.*

On retient que :

- la charge des enfants continue de reposer sur les mères : on remarque que plus elles ont d'enfants à charge et plus elles restent au foyer. Ainsi, parmi les

femmes âgées de 30 à 34 ans, on passe de 13,9 % de « femmes au foyer » pour les ménages avec un enfant (dont 1 de âgé de 0 à 3 ans) à 63,2 % pour les ménages ayant 3 enfants et dont le plus jeune n'a pas encore 3 ans.

- concernant les tranches d'âge comprises entre 45 et 49 ans, les fortes proportions de « femmes au foyer » reflètent un effet de structure dans la mesure où ces femmes appartiennent aux générations au sein desquelles l'emploi féminin était alors moins répandu.

Concernant l'évolution de l'activité féminine, on ne peut cependant s'en tenir à une seule lecture. Si l'on met en perspective cette évolution et celle de la population active, il faut également rappeler que selon Margaret Maruani, un indicateur essentiel de l'évolution de la population active est frappé d'une sorte « d'invisibilité sociale » : il s'agit en l'espèce du sur- chômage féminin. De fait, précise –t-elle, ... « *Depuis le début de la crise de l'emploi, la progression de l'activité féminine s'est faite par la croissance simultanée du chômage et de l'emploi...* »¹⁸. Ce sur- chômage est donc un indicateur double puisqu'il atteste de la présence des femmes sur le marché du travail tout en témoignant des inégalités qui y règnent. Rappelons pour mémoire quelques uns des chiffres les plus significatifs.

Tableau 2

*La population active de la France de 1975 à 1998
(effectifs en millions)*

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Ensemble</i>
1975	13,9	8,1	22,0
1982	14,2	9,6	23,8
1990	14,2	11,1	25,3
1998	14,1	11,7	25,8

Source : Insee, Recensements de la population pour la période de 1962 à 1990 et Enquête Emploi 1998 in « *Travail et emploi des Femmes* »¹⁹.

Le tableau 2 indique que l'activité féminine augmente de façon plus importante que celle des hommes.

¹⁸ *ibid.*, p 61

¹⁹ M. Maruani (2000), *Travail et emploi des femmes*, Paris, Editions La découverte, p. 9

Tableau 3
Activité, emploi et chômage des femmes
France – 1975-1998 (effectifs en millions)

	<i>Activité</i>	<i>Emploi</i>	<i>Chômage (au sens du BIT)</i>
1975	8,5	7,9	0,5
1980	9,5	8,5	0,9
1985	10,3	8,9	1,3
1990	10,8	9,5	1,3
1995	11,3	9,7	1,6
1998	11,7	10,1	1,6

Source : Insee, «Marché du travail, séries longues », Insee Résultats ,n° 510-611 pour la période 1975-1995, Enquête emploi 1998 in Travail et Emploi des femmes²⁰.

Dans le même temps, la proportion des chômeuses dans la population active progresse deux fois plus puisqu'elle passe de 6 % en 1975 à 14 % en 1998 (Tableau 3).

Pour expliquer cette « invisibilité » du sur-chômage féminin, Margaret Maruani s'appuie sur les différentes définitions possibles du « chômage », et met au jour les situations intermédiaires entre chômage et inactivité. En résumé, on peut rappeler les trois définitions suivantes²¹:

- le chômage au sens du BIT (Bureau International du Travail) et calculé par l'Insee à partir des enquêtes annuelles sur l'emploi : il inclut toutes les personnes strictement sans travail, n'ayant jamais travaillé durant la période de référence (semaine précédente), se déclarant disponible pour travailler et pouvant attester de recherches effectives d'emploi,
- la deuxième est établie par l'ANPE qui collecte les demandes d'emploi en fin de mois (DEFM). Depuis 1995, les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité dans le mois sont comptabilisés à part (catégorie 6) ce qui exclut le sous-emploi de la statistique principale (catégorie 1).
- La troisième définition est la plus subjective ; c'est le chômage au sens du recensement. Elle regroupe toutes les personnes qui lors des recensements se sont déclarés « chômeurs ». On y trouve les personnes qui, selon la définition du BIT, seraient classées comme « inactives » (mères de famille, « femmes au foyer », retraités...).

²⁰ *ibid.*, p. 62

²¹ *ibid.*, p. 69 et ss

Les écarts pour ces trois indicateurs, au début de l'année 1990, concernant plus particulièrement les femmes s'établissent comme suit : 1 275 000 pour le BIT, 1 363 000 selon les DEFM et 1 600 000 au sens du recensement. Ces écarts renvoient aux multiples situations intermédiaires repérées par Margaret Maruani ; chômeuses « découragées » qui ont renoncé à chercher un emploi, chômeuses « révélées » indisponibles pour raisons familiales (grossesse, garde d'enfants...), « femmes au foyer » qui souhaitent travailler, « femmes au foyer » qui exercent une activité marginale. On le voit, cette mise au point invite à ne pas oublier que « l'inactivité » n'est qu'une convention statistique. Mais Margaret Maruani nous rappelle surtout que :

- au-delà de cette convention statistique, existent des normes sociales qui poussent les femmes à se penser aujourd'hui « chômeuses » quand elles se pensaient hier encore « inactives »,
- les marges du chômage comme celles de l'activité sont fortement féminisées,
- l'inactivité se décline différemment au masculin et au féminin : les « hommes au foyer » n'existent pas,
- les politiques publiques optent pour le chômage ou l'inactivité de tel ou tel groupe social (personnes âgées, jeunes, femmes...).

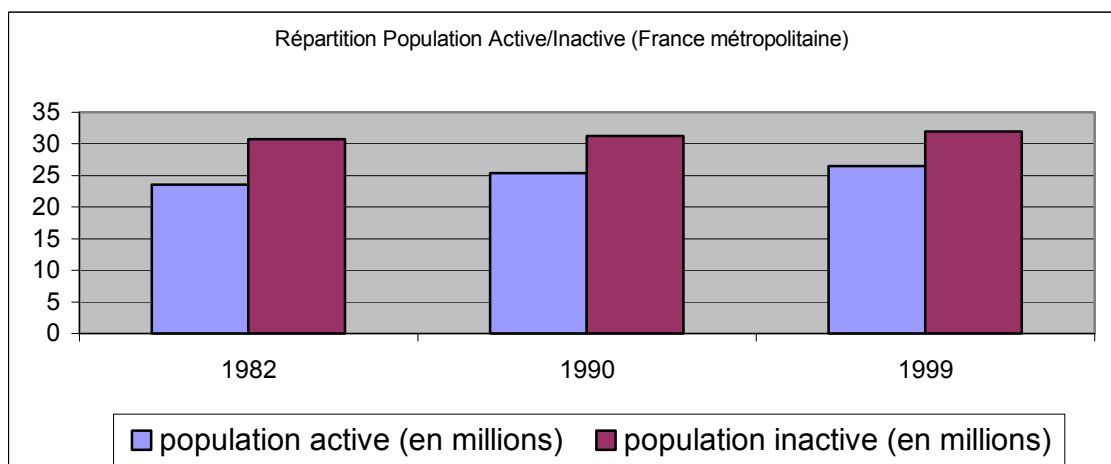
Pour revenir à l'article de Zohor Djider et de Christophe Lefranc, il nous semble que de multiples questions se posent : la baisse des effectifs est-elle synonyme de disparition du modèle « femme au foyer » ? Les valeurs, pratiques et représentations unifiées par ce modèle social sont-elles en train de disparaître ou déplacées vers d'autres espaces sociaux ? Quels sont les enjeux de ce changement ? La modélisation mathématique de l'inactivité ne doit pas occulter le fait qu'elle est d'abord et surtout une construction sociale. De ce point de vue, il importe donc moins de savoir si le modèle de la « femme au foyer » disparaît que d'identifier les éléments qui le définissent et de repérer ce qu'il advient des valeurs qu'il subsume. L'activité, le sur-chômage féminin, le sous-emploi des femmes sont-ils en tous points opposables à l'inactivité ? En outre, le lien entre les variables qui caractérisent le modèle de la « femme au foyer » (sexe, âge, niveau de diplôme, nombre d'enfants, inactivité...) est loin d'être clairement défini et le modèle « femme au foyer » n'est pas réductible à la seule « inactivité ». Rien, pour l'instant, ne permet de dire comment les éléments biographiques s'articulent ; nous aurons à le préciser avec nos interlocutrices. Existait-il un projet d'enfants ? Ce projet a-t-il influencé la trajectoire scolaire ou l'inverse ? Existe-t-il une relation entre les identités

sexuées et les représentations sociales de l'activité et de l'inactivité ? Plus fondamentalement, les catégories « activité » et « inactivité » sont-elles en mesure de rendre compte de la réalité sociale des femmes d'aujourd'hui ? L'ont-elles jamais vraiment été ? C'est à quelques unes de ces questions que nous allons tenter d'apporter un début de réponse.

Le poids des effectifs féminins dans la catégorie «Inactifs »

Selon les chiffres des trois derniers recensements (toutes tranches d'âges confondues), l'ensemble des inactifs est plus important que l'ensemble des actifs (tableau 4).

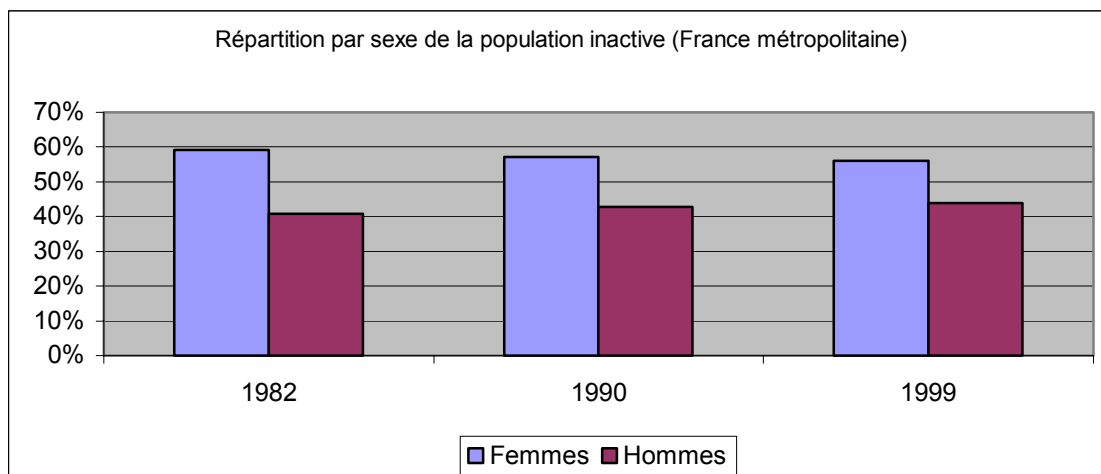
Tableau 4



Source : Insee, Recensements 1982, 1990 et 1999. Exploitation Principale

Alors que la répartition hommes/femmes dans la population globale est équivalente (51 % de femmes au recensement de 1990), il en est autrement de la répartition des inactifs par sexe ; le tableau suivant (tableau 5) permet de montrer que malgré une légère tendance à la baisse, l'inactivité féminine reste très supérieure à l'inactivité masculine.

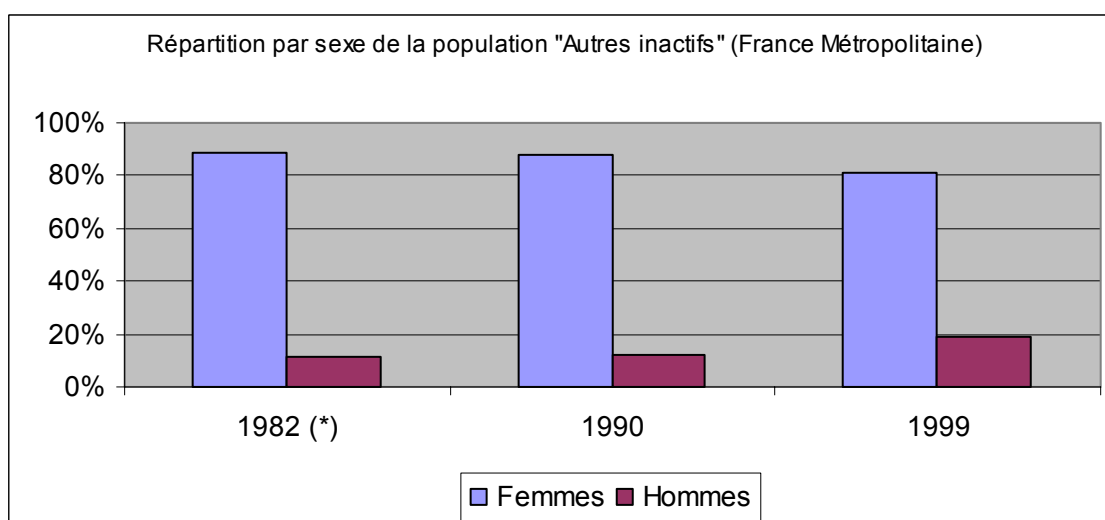
Tableau 5



Source : Insee, Recensement 1982, 1990 et 1999, Exploitation Principale.

Le déséquilibre se renforce encore quand on se limite à la population des «Autres Inactifs» compris entre 20 et 60 ans. Rappelons que cette population, à laquelle sont statistiquement rattachées les « femmes au foyer », compte 3 364 000 personnes en 1999.

Tableau 6



Source : Insee, Recensement 1982, 1990 et 1999, Exploitation Principale.

(*) Total pour une classe d'âge 20-64 ans.

Un dernier tableau (Tableau 7), extrait d'un article d'Olivier Chardon (*) pour l'Insee et consacré aux circonstances ayant entraîné l'inactivité, donne une autre vision de la distribution des « inactifs » âgés de 15 à 64 ans.

Tableau 7

*Les inactifs selon les circonstances ayant entraîné l'inactivité (en %)
Personnes de 15 à 64 ans (ni étudiants ni retraités)*

	<i>N'a jamais travaillé</i>	<i>A perdu son dernier Emploi</i>	<i>A quitté son emploi pour raisons</i>		<i>Ensemble</i>
			<i>De santé</i>	<i>Familiales ou profession.</i>	
<i>Répartition des inactifs</i>	22	25	17	36	100
Sexe					
Homme	15	28	48	8	21
Femmes	85	72	52	92	79

(*) O. Chardon, « De moins en moins d'inactifs entre la fin des études et d'âge de la retraite », *Insee Première n° 872, décembre 2002*

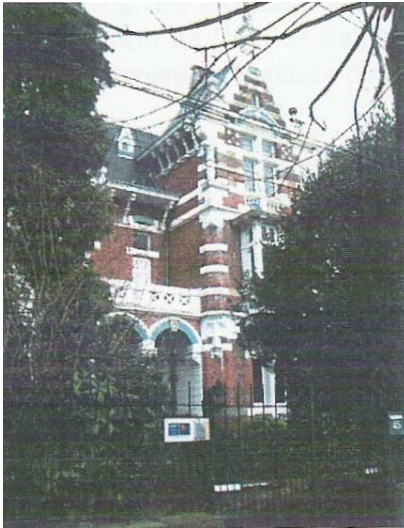
Source : enquête emploi 2002, Insee

L'observation des écarts les plus significatifs indique que :

- l'inactivité féminine s'enracine très fortement dans les comportements de « genre ». Sur une population d'inactifs n'ayant jamais travaillé (22 % des inactifs) 85 % sont des femmes,
- sur 25 % des inactifs ayant perdu leur dernier emploi, 72% sont des femmes,
- alors que la population d'inactifs ayant quitté leur emploi pour raisons de santé est composée à part quasi égale d'hommes et de femmes, la proportion s'élève à 92 % dès lors qu'on s'intéresse aux raisons familiales ou professionnelles qui ont conduit 36 % des inactifs à quitter leur emploi.

Les comportements de « genre » ne sont donc pas dissociables de l'emploi des femmes ; nous veillerons à ne pas négliger l'analyse des conditions d'emploi et des circonstances ayant entraîné l'inactivité professionnelle, dans le groupe étudié. Auparavant, il faut dire quelques mots du point de départ de l'enquête : le quartier de Canteleu à Lambersart (Nord).

3- POINT DE DEPART DE L'ENQUETE : LE QUARTIER



Hôtel particulier



Maisons bourgeoises

... “Ville résidentielle qui vaut le détour pour ces nombreuses villas à la folle architecture. Grosso modo, édifiées de la seconde moitié du 19^{ème} siècle à 1930, dans le quartier de l’hippodrome. C’est en 1882 qu’eut lieu une grosse opération immobilière visant à attirer les riches bourgeois... ”. Tout dans cette présentation évoque une ville de villégiature. Côte Normande, Côte d’Azur ? Ni l’un ni l’autre. La région Nord connaît des mutations importantes et il nous semble important de souligner que pour la première fois, un guide touristique (*Le Guide du Routard, édition 2000-2001*), puisque c’est de cela qu’il s’agit, a choisi de consacrer l’une de ses éditions à la région Nord Pas-de-Calais. Contre toute attente, la ville ainsi présentée fait partie de l’agglomération Lilloise, métropole européenne de plus d’un million d’habitants. Dans cette petite commune de province de 28 000 habitants, un quartier populaire – ancien quartier des Blanchisseurs- a été un peu ignoré des promoteurs immobiliers. Ceci expliquant peut-être cela, le quartier de “Canteleu” a aujourd’hui le charme un peu endormi, presque dominical, des lieux auxquels, il y a encore cinquante ans, les boutiques d’artisans et de commerçants, donnaient vie. Il faut toutefois souligner que sa proximité avec Lille et le caractère bourgeois de la ville qui l’abrite l’ont largement préservé de la désertification sociale. Aujourd’hui, les maisons de ville (encore appelées maisons de rang) style années 30 sont investies par les jeunes ménages, les anciennes boutiques sont transformées en lieux d’habitation, les “courées” et les “cités” (petites maisons sur cour destinées à accueillir les populations ouvrières qui travaillaient à Lambersart),

parfois reconverties en logements sociaux, font l'objet de programmes de réhabilitation. Depuis une dizaine d'années, les politiques publiques tentent de contenir l'augmentation des opérations immobilières – et la hausse des prix- en mettant en place des programmes de requalification de l'habitat ancien afin de favoriser le maintien dans le quartier des ménages les plus démunis. Depuis 10 ans en effet, le quartier connaît de nombreuses mutations liées principalement aux aménagements urbains (installation de deux stations de métro, construction d'équipements collectifs sportifs et sociaux par la municipalité, programmes de revalorisation du quartier avec destruction des habitats anciens ...) qui ont pour conséquence l'arrivée de couches sociales plus favorisées et la diminution de la population ouvrière. Il faut rappeler qu'à la suite de la désindustrialisation, la fonction résidentielle du quartier s'est affirmée ; mixité et ségrégation caractérisent aujourd'hui le nouveau tissu social formé, avec plus ou moins de difficultés et de contrastes, par les anciens habitants du quartier et les nouveaux arrivants. Dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) entre 1988 et 1991, le quartier a été choisi au titre de la politique de " Ville Renouvelée " mise en place par la Communauté Urbaine de Lille en 1998. De nombreux diagnostics ont été faits, des difficultés soulevées ; des questionnements ont émergé et l'un d'entre eux a donné naissance à une étude intitulée " *Un Quartier en mutation. Entre mixité sociale et ségrégation sociale* " ²². Cette enquête, principalement consacrée aux " *Nouveaux Arrivants* " - arrivés dans le quartier depuis 1995- constitue notre principale source d'information chiffrée sur le quartier.

Le tissu associatif, très dense, favorise autant que faire se peut les échanges sociaux (organisation de braderies, kermesse, fête de quartier ...) mais si la dynamique du quartier est certaine, il est très difficile d'être optimiste quant au maintien, à terme, d'un équilibre social entre les populations les plus démunies et les populations les plus favorisées. Les programmes immobiliers récents (construction haut de gamme) visent essentiellement des ménages à fort revenus (cadres supérieurs et professions intermédiaires) à prédominance bi- actifs.

²² *Un quartier en mutation entre mixité et ségrégation sociale. Trajectoires résidentielles et intégration sociale des nouveaux habitants de Cantelieu (Lambersart). IFRESI (Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles), Lille, Mars 2001*

4- QUELQUES CARACTERISTIQUES STATISTIQUES DE LA POPULATION DU QUARTIER ET DE LA COMMUNE



Maisons ouvrières en cour

Maisons ouvrières ou d'employés

La commune de Lambersart occupe dans l'agglomération Lilloise une place privilégiée du fait de sa proximité avec la capitale régionale ; Lambersart et Lille sont en effet des communes limitrophes. Elle offre ainsi aux habitants un accès direct à l'ensemble des ressources que propose Lille (commerces, services, offre culturelle, transports...) tout en conservant les avantages d'une commune de taille moyenne (unité urbaine comprise entre 20 000 et 200 000 habitants) dont le tissu social est relativement homogène. Sa population s'élève au dernier recensement à 28 133 habitants qui se répartissent de la manière suivante.

Tableau 8

Commune de Lambersart	<i>HOMMES</i>	<i>FEMMES</i>	<i>TOTAL</i>
Population globale	13 300	14 833	28 133
Population active	6 550	6 034	12 584
Population inactive	6 750	8 799	15 549

(Source Insee, recensement 1999).

Sur les 25 personnes interrogées, 21 habitent le quartier et les 4 autres sont domiciliées dans d'autres quartiers de la commune. C'est essentiellement par le " bouche à oreille " que les contacts aboutissant aux 25 entretiens ont été noués ; ils constituent le

complément d'enquête indispensable aux contacts quotidiens, aux conversations informelles, au temps passé à observer ces femmes ou à converser autour d'un café. Certains entretiens ont suivi une période de contacts plus ou moins longue ; d'autres, à l'inverse ont permis d'initier une relation. Le travail d'observation permet de souligner que, pour symbolique qu'elle soit, la barrière sociale et géographique qui spécifie le quartier –on a vu que c'était le plus populaire de la commune- par rapport aux quartiers plus favorisés n'est franchie que par les femmes les plus nanties (économiquement et culturellement) qui composent l'échantillon de population retenu. Elles apparaissent, en effet, soucieuses de multiplier les relations sociales y compris avec des ménages habitant hors du quartier ou de l'agglomération Lilloise. Ces femmes restent toutefois en contact avec les autres femmes du quartier (inactives et actives) qui, à l'inverse, privilégient les relations familiales et les relations de voisinage. Ce contact est rendu possible par le biais d'activités scolaires et para- scolaires qui favorisent la création d'un réseau d'inter- relations (gardes, conduites d'enfants, bavardage dans la rue...) spécifique autour des enfants. Toutefois, l'hétérogénéité des capitaux économiques, culturels et sociaux de ces femmes n'autorise pas à parler de groupe de référence. Tout au plus peut-on avancer l'idée d'une catégorie sociale, au sens ou l'entend R.K.Merton : ... *“Les catégories sociales, opposées aux groupes et aux collectivités, sont des agrégats de positions et de statuts sociaux dont les détenteurs ne sont pas en interaction sociale ; ceux-ci répondent aux mêmes caractéristiques (sexe, âge, revenu, etc.) mais ne partagent pas nécessairement un corps commun de normes et de valeurs...”*²³. Pour appliquer à notre terrain la théorie du groupe de référence développée par Merton, il faut d'abord admettre que les mécanismes qui relient ces femmes entre elles renvoient moins à l'idée d'un partage de normes et de valeurs qu'à une construction théorique. Elles ont cependant des caractéristiques communes (sexe, lieu de résidence, même classe d'âge, catégorie “inactive”, mères de famille...) à partir desquelles des variations d'attitude vont pouvoir être observées. Rappelons en quelques mots comment la distinction entre groupe d'appartenance et groupe de référence permet d'expliquer ces variations. En observant les similarités de situation (groupe d'appartenance), on perçoit si les individus cherchent des points de comparaison dans ces groupes ou dans des groupes de non- appartenance. L'intérêt de cette théorie est notamment, selon son auteur, de ... *“ détecter les régularités sociologiques derrière des comportements en*

²³ R. K. Merton (1997), *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Editions Armand Colin, 1997, p. 245

*apparence disparates... »²⁴. Il est donc intéressant de pouvoir mettre en perspective les caractéristiques socio-économiques des femmes interrogées et les caractéristiques générales mises au jour par l'enquête consacrée par l'IFRESI aux “*Nouveaux Habitants de Canteleu* »²⁵.*

Composition des ménages du quartier

En 1999, le quartier comptait 2 911 ménages qui représentent 3 321 habitants, soit 26 % des ménages de la commune. Le quartier de Canteleu présente aujourd'hui une physionomie bimodale, essentiellement liée à ces mouvements de population ; la mixité qui le caractérise est le signe des nombreuses différences qui opposent les anciens habitants, appartenant traditionnellement à la catégorie “*Ouvriers*” et les nouveaux habitants (1/3) qui se recrutent majoritairement dans les “*Professions intermédiaires*” ou parmi les plus favorisés des “*Ouvriers*” et “*Employés*”. On peut rappeler que l'appellation «*Professions intermédiaires*» est une création de la nouvelle nomenclature des PCS. Selon l'Insee, ... «*Deux tiers des membres du groupe occupe effectivement une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution, ouvriers et employés. Les autres sont intermédiaires dans un sens plus figuré. Ils travaillent dans l'enseignement, la santé et le travail social ; parmi eux, les instituteurs, les infirmières, les assistantes sociales. Plus de la moitié des membres du groupe ont désormais au moins le baccalauréat. Leur féminisation, assez variable, reste en particulier limitée dans les professions techniques...* »²⁶. Nous reviendrons, à travers les propos de nos interlocutrices, sur le rapport à la réalité de cette construction théorique. Dans l'immédiat, il faut rappeler que l'enquête “*Nouveaux Arrivants*” met au jour une recomposition sociale du quartier au profit des «*couches moyennes*» et une quasi-absence d'ouvriers dans les emménagés récents -entre 1995 et 1999-. Cette recomposition est liée au fait que les catégories traditionnellement représentées à Canteleu sont en diminution constante (les enquêtés représentent 2 % de professions indépendantes et 3 % d'ouvriers) alors que cette diminution est compensée par l'arrivée d'employés (34 %), de cadres moyens (35 %), de cadres supérieurs et de professions libérales (20 %).

²⁴ *ibid.*, p. 214

²⁵ IFRESI (2001), *op. cit.*

²⁶ Internet. *Portail Insee/Nomenclatures/PCS2003/4-Professions intermédiaires*

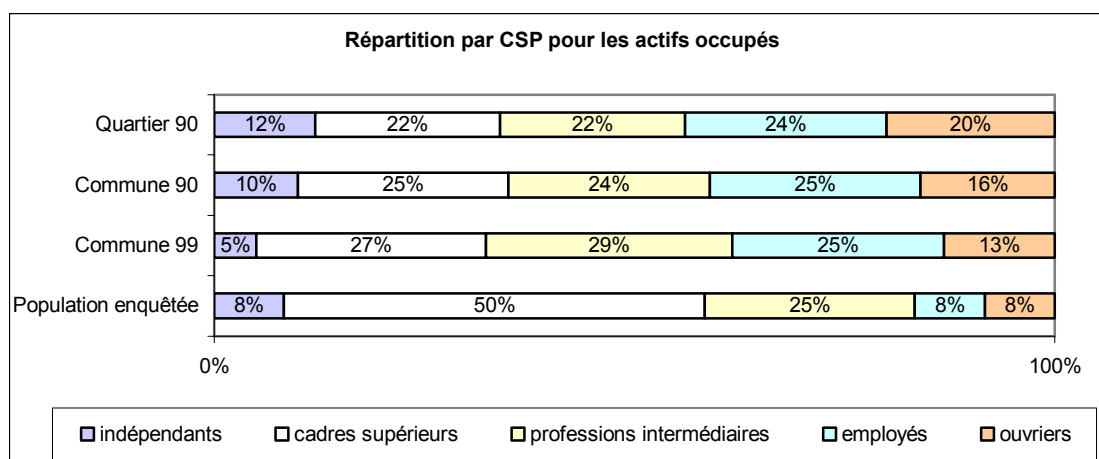
Comme l'indiquent les tableaux 9 et 10, une forte représentation des catégories « Cadres Supérieurs » et « Professions intermédiaires » s'observe également au sein de la population de « femmes au foyer » interrogées dans le cadre de cette recherche (le milieu d'appartenance des « femmes au foyer » interrogées est ici caractérisé par les PCS des chefs de famille).

Tableau 9

Activité professionnelle des conjoints ou concubins

Menuisier dans magasin spécialisé	Professeur d'université
Chaudronnier	Journaliste
Chef d'entreprise	Ingénieur
Employé de commerce	Responsable Informatique
Chef d'entreprise	Responsable exploitation EDF
Ingénieur	Ingénieur
Cadre dans société d'assurance	Contrôleur de gestion
Responsable formation	Chômeur
Militaire	Pharmacien dans l'industrie
Conseil de création d'entreprises	Chirurgien
Photographe styliste	Vendeur d'espaces publicitaires
Directeur de formation	Ingénieur en bâtiment
Infirmier	

Tableau 10

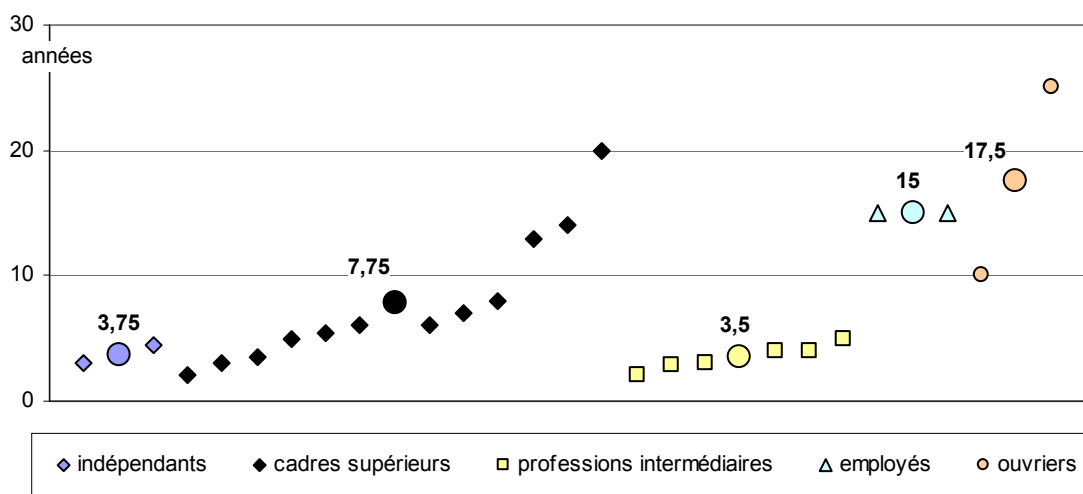


Source : IFRESI (Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles- CNRS) et CLERSE (Centre d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques- CNRS), (Mars 2001), «Un quartier en mutation entre mixité et ségrégation sociale. Trajectoires résidentielles et intégration sociale des nouveaux habitants de Cantelieu (Lambersart) ».

On remarque également que l'ancienneté de résidence dans le quartier des « femmes au foyer » dont les conjoints appartiennent à la catégorie « ouvriers » s'inscrit parmi les plus longues durées recensées. A l'inverse, la faible ancienneté résidentielle des membres des catégories les plus privilégiées indique que pour ces catégories, mobilité géographique et sociale sont étroitement liées.

Tableau 11

Ancienneté résidentielle de la population enquêtée par PCS



Lecture : les valeurs indiquées représentent la moyenne d'ancienneté résidentielle des différentes populations (3,75 est l'ancienneté moyenne des indépendants...celle des ouvriers 17,5 ans)

Un certain nombre des femmes de notre échantillon disent être à Lambersart de manière « transitoire » ; soit elles sont désireuses de repartir vers leur région d'origine, soit elles y seront contraintes par la mobilité professionnelle de leur conjoint. 7 d'entre elles sont locataires de leur logement et n'envisagent pas l'achat d'un logement dans le quartier. Mais on pourrait également considérer que les membres des catégories « ouvriers » font partie de ménages en ascension sociale puisque les ménages les plus démunis de la population Lambersartoise se maintiennent difficilement dans le quartier ; l'absence de mobilité géographique peut donc être synonyme de mobilité sociale. Ceci est cependant à relativiser puisque l'une d'entre nos interlocutrices a quitté le quartier depuis quelques mois.

L'approche par l'ancienneté résidentielle et l'appartenance catégorielle permet de remarquer que les cas les plus socialement défavorisés ne sont pas représentés dans notre population. De fait, les quelques liens noués avec des femmes de milieux plus

modestes fondent à penser que, bien qu'“ inactives ” au plan statistique, les parcours entrevus ne correspondent qu'en partie à notre questionnement. Ces femmes sont issues de milieux ouvriers mais, plus encore que leurs origines sociales, ce sont les indicateurs d'une série de ruptures dans les trajectoires biographiques (environnement familial perturbé, maternités précoces, échec scolaire...) qui spécifient leurs parcours ; ils renvoient donc moins à une problématique de l'inactivité comme catégorie statistique ou sociale, qu'à une sociologie des ruptures ou de la précarité qui appelle une analyse approfondie de leurs causes et de leurs effets. Les itinéraires de ces femmes sortent du cadre d'analyse de l'inactivité des “ femmes au foyer ” en tant que notion socialement et historiquement datée car leur prise en compte ne pourrait se faire qu'au prix de deux impasses majeures :

- l'occultation des éléments qui ont conduit à ces différentes ruptures (on pense notamment à l'étude de Françoise Battagliola intitulée “ *Débuts Difficiles : itinéraires des jeunes parents de milieu modeste* ”²⁷),
- la négation du statut de « femme au foyer » en tant que construction sociale bourgeoise telle qu'elle émerge au 19^{ème} siècle ; nous y reviendrons dans la deuxième partie.

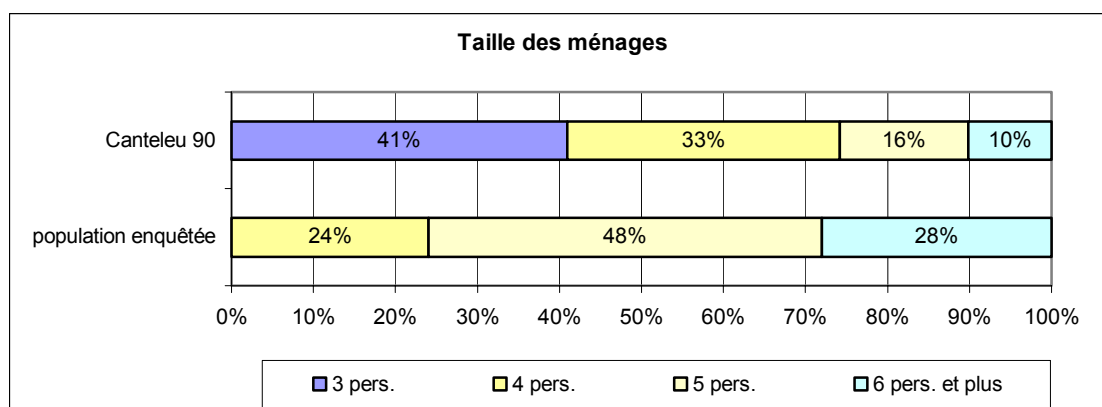
Concernant les femmes appartenant à des milieux très favorisés, les quelques rencontres effectuées dans le cadre de cette enquête n'invitent pas à les catégoriser comme « femmes au foyer ». L'une d'entre elle, mère de quatre filles, bénéficie de l'aide de quatre personnes pour prendre en charge les activités domestiques quotidiennes au nombre desquelles la prise en charge des enfants. La seconde est mère de trois enfants ; deux personnes sont à son service pour assurer le bon déroulement des activités quotidiennes. Elle dit qu'elle trouve très prenant « *d'avoir à réfléchir aux ordres à donner* » et se préoccupe surtout de la représentation symbolique du groupe familial. Face à cette diversité, il est donc apparu plus pertinent de définir les « femmes au foyer » comme des femmes qui prennent en charge le foyer à la fois symboliquement et matériellement ; c'est la raison pour laquelle ces femmes n'ont pas été retenues dans notre analyse.

Pour conclure, on peut dire que si le quartier de Canteleu a une physionomie et une vocation sociale spécifique liée à son histoire, son intérêt est donc aussi de favoriser une mise en perspective de différents types de comportements. Il reste d'ailleurs à préciser

²⁷ F. Battagliola (1998), *Des débuts difficiles : itinéraires de jeunes parents de milieu modeste*, CSU/IRESO/CNRS

que la taille des ménages de la population enquêtée pour cette recherche est différente de la taille moyenne des ménages du quartier. Ainsi, on note que le taux de fécondité des « femmes au foyer » interrogées est largement supérieur à la moyenne du quartier. Nous prendrons soin de réfléchir, le moment venu, aux raisons de cet écart en veillant à mettre en perspective inactivité et fécondité.

Tableau 12



Source : IFRESI (Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles-CNRS) et CLERSE (Centre d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Economiques-CNRS), (Mars 2001), «*Un quartier en mutation entre mixité et ségrégation sociale. Trajectoires résidentielles et intégration sociale des nouveaux habitants de Canteleu (Lambersart)* ».

Il faut en outre souligner que, pour les femmes interrogées qui ont exercé des activités professionnelles, l'arrêt d'activité est intervenu avant la « coupure sociologique » que Margaret Maruani situe ... «*à partir du troisième enfant...* »²⁸. De plus, seules cinq d'entre nos interlocutrices ont eu des maternités « précoces », c'est-à-dire qu'elles ont eu des enfants avant l'âge moyen au premier enfant (cet âge moyen, estimé par l'Institut National des Etudes Démographiques (Ined) à 23,9 ans en 1970 est passé à 27,3 ans en 1999). Pour reprendre l'idée de « comportements en apparence disparates par rapport aux régularités sociologiques », on peut dire que ces données statistiques, si essentielles soient-elles, ne permettent cependant pas d'appréhender la nature des relations qui unit entre elles les différentes variables (évolution des taux d'activité féminins, PCS des chefs de famille, ancienneté résidentielle, taux de fécondité...) et les logiques qu'elles subsument.

²⁸ *ibid.*, p. 16

Elles permettent de saisir des instantanés mais s'avèrent insuffisantes dès lors que l'on tente d'élucider la manière dont les individus, au terme d'arbitrages souvent complexes, participent de la construction de la réalité sociale. C'est donc des « femmes au foyer » de la population enquêtée qu'il faut à présent se rapprocher.

CHAPITRE 2

PRESENTATION DE LA POPULATION ENQUETEE

Le terrain d'enquête s'est constitué autour du groupe de femmes avec lesquelles des entretiens ont été effectués et il faut préciser que, chronologiquement, la première approche du terrain a consisté à fixer les critères simples pour le choix d'une population d'enquête. Les lectures initiales et les premières rencontres ont permis de définir comme caractères principaux :

- être en âge d'exercer une activité rémunérée et déclarer ne pas vouloir en exercer,
- habiter l'agglomération Lilloise et plus précisément la commune de Lambersart,
- être âgée de 20 à 59 ans.

25 entretiens de type semi- directif répondant à ces critères ont été effectués même s'il faut rappeler que leur interprétation doit beaucoup à l'observation directe des pratiques quotidiennes d'un certain nombre d'autres femmes (au foyer ou non, interlocutrices privilégiées ou non) ainsi qu'aux nombreux échanges qui ont facilité un recueil informel et précieux d'informations. Sur 25 femmes ayant accepté le principe de l'entretien :

- 14 sont âgées de 30 à 40 ans
- 9 sont âgées de 40 à 50 ans
- 2 d'entre elles ont respectivement 50 et 51 ans.

La grande homogénéité des classes d'âges autorise l'organisation des données recueillies autour de cette appartenance et rend possible un déchiffrement des codes de comportements de ces femmes par la "reconstitution" des logiques culturelles, familiales et sociales à l'œuvre dans les premières années de leur vie. L'âge est ici considéré comme un indicateur temporel plus que comme une variable dont le poids pèse sur l'histoire individuelle ; autrement dit, la notion de temporalité sert d'une part de curseur intra- biographique et d'autre part de repère pour l'inscription de ces biographies dans les espaces familiaux autant que culturels, économiques et socio-historiques dans lequel elles prennent sens. Comme on l'a vu, le groupe constitué par nos interlocutrices est compris dans une classe d'âge allant de 30 à 51 ans. Nées au

cours de la période couvrant approximativement les années 50 à 70, on peut dire qu'elles sont nées durant cette période qualifiée par Jean Fourastié de “ Trente Glorieuses ” ou de “ Révolution Invisible ” ; elles sont donc, à ce titre, les dépositaires d'une culture qui baignée des dernières lueurs de l'après- guerre, s'enflamme avec Mai 68 pour encaisser ensuite de plein fouet le choc pétrolier des années 70. Pour caractériser cette période et repérer la manière dont ces femmes se sont appropriées cette culture, nous avons revisité avec elles l'intervalle biographique qui précède la création du groupe familial de procréation ; les déclarations portant sur la Profession et Catégorie socioprofessionnelle (PCS) de leurs pères et de leurs mères ont ainsi permis de revenir sur leur position sociale d'origine. Le questionnement autour du “ groupe familial d'origine ” comme configuration intermédiaire entre l'individu et le social apparaît donc ici comme un élément essentiel certes, mais non déterminant, de l'analyse du parcours ultérieur. C'est la raison pour laquelle, si l'analyse se préoccupe d'exploiter les éléments qui renvoient au groupe familial d'extraction, elle fait surtout une large place aux représentations des modèles parentaux. Les origines sociales de nos interlocutrices seront donc abordées de la manière suivante :

1 - LE MODELE PATERNEL

A/ MODELE PATERNEL ET PCS

a) LES PCS LES MOINS REPRESENTEES

b) LES PCS LES PLUS NOMBREUSES

B/ APPROCHE SUBJECTIVE

2 - LE MODELE MATERNEL

A/ APPROCHE PAR PCS

a) LES MERES INACTIVES

b) LES AUTRES PCS

B/ APPROCHE SUBJECTIVE

3 - LA STRUCTURE DE LA FAMILLE D'ORIGINE

1 – LE MODELE PATERNEL

A/ MODELE PATERNEL ET PCS

La PCS du chef de famille est traditionnellement utilisée pour déterminer la position sociale d'origine d'un individu. Même si ce mode de lecture fait l'objet de critiques, il favorise cependant un premier repérage des espaces sociaux d'où se déploient les biographies de nos interlocutrices. Nous l'avons donc abordé en première intention, avant d'y associer les mères de nos interlocutrices.

Profession et Catégorie Socioprofessionnelle des Parents des femmes interrogées

PRENOM	AGE	PCS du PERE	PCS de la MERE
1. Mathilde	44	Ouvrier	Femme au foyer
2. Caroline	45	Ouvrier	Femme de ménage
3. Angèle	43	Militaire	Femme au foyer
4. Marie	42	Militaire	Femme au foyer
5. Julia	31	Agriculteur	Agricultrice
6. Madeleine	35	Armée de l'air puis Assedic	Vendeuse puis femme au foyer
7. Olivia	50	<i>Réponse non exploitable</i>	Femme au Foyer
8. Pauline	38	Représentant de commerce	Fonctionnaire
9. Annette	36	Militaire	Femme au foyer
10. Justine	45	Chef de Chantier	Femme au foyer
11. Laëtitia	35	Ingénieur dans le bâtiment	Femme au foyer puis secrétaire
12. Irène	42	Expert comptable	Institutrice
13. Dominique	30	Médecin	Psychiatre
14. Christiane	35	Technicien représentant	Représentante puis mère au foyer
15. Valérie	31	Chef de projet dans un cadre urbain	Institutrice
16. Béatrice	45	Attaché de direction	Assist. sociale puis femme au foyer
17. Amélie	51	Directeur commercial	Femme au foyer
18. Véronique	36	Chef d'entreprise	Chef d'entreprise
19. Emmanuelle	38	Études de gestion	Femme au foyer
20. Louise	33	Représentant	Femme au foyer
21. Lucie	43	Instituteur	Femme au foyer
22. Victoire	35	Postier	Femme au foyer puis aide ménagère
23. Evelyne	39	Médecin	Institutrice puis Femme au foyer
24. Jeanne	37	<i>Réponse non exploitable</i>	Femme au foyer
25. Françoise	41	Employé de Bureau	Femme au foyer

Position sociale d'origine selon nomenclature PCS du Chef de famille

<i>PCS des pères de nos interlocutrices</i>	<i>Nombre de représentants</i>
1- Agriculteurs Exploitants 11. Agriculteur sur petite exploitation	1
2- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise 23. Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	1
3- Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures 31. Professions libérales 37. Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises 38. Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	3 2 1
4- Professions Intermédiaires 45. Professions intermédiaires administratives de la fonction publique 46. Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises 48. Contremaîtres, Agents de maîtrise	1 4 2
5- Employés 52. Employés civils et agents de service de la fonction publique 53. Policiers et militaires	2 4
6- Ouvriers 68. Ouvriers non qualifiés de type artisanal	2

Les femmes qui composent la population enquêtée sont issues - du moins si l'on s'en tient à un classement inspiré de la nomenclature des Professions et Catégories socioprofessionnelles- de groupes familiaux que l'on peut qualifier d'hétérogènes. On trouve au moins un Chef de famille, - en l'espèce, le père- dans chacun des niveaux agrégés concernant les actifs occupés. On note toutefois que deux réponses manquent dans ce tableau. On a pu comprendre qu'il s'agit d'un père « ouvrier » et d'un père " qui a fait plusieurs métiers dont VRP " mais les réponses étant très " hésitantes ", le parti a été pris de ne pas les exploiter. L'occasion pour nous de préciser qu'il n'est de toute façon pas question de considérer cette population comme un échantillon représentatif mais simplement de définir ce qui la caractérise. On remarque d'autre part une sous-représentation des catégories Ouvriers, Agriculteurs, Artisans et commerçants et à l'inverse une répartition équilibrée entre les catégories Employés, Professions Intermédiaires ainsi que Cadres et Professions Intellectuelles supérieures. Une distribution sociale dont on peut dire quelques mots en présentant nos interlocutrices.

a) Les PCS les moins représentées

Agriculteurs

L'une des femmes interviewées, Julia, est fille d'agriculteur. Elle a 33 ans, attend un sixième enfant. Des échanges renouvelés permettent de brosser un tableau relativement lisible des origines sociales. Julia dit qu'elle ne manque jamais d'aller –avec son conjoint- aider dans l'exploitation de ses parents quand c'est nécessaire, surtout pour des travaux de rénovation ; peinture, maintenance... . A l'inverse, ses parents et ses beaux-parents viennent « aider si besoin » (travaux de bricolage, tâches ménagères, garde- d'enfants...). Il faut préciser qu'elle est originaire du Nord et que l'exploitation de ses parents est à une heure de route (en voiture) de sa résidence principale ; son frère habite également à proximité. Sa trajectoire biographique s'inscrit donc dans un réseau de sociabilités familiales particulièrement étroit.

Artisans et chefs d'entreprise

La seconde PCS la moins représentée est la PCS Artisans, commerçants et chefs d'entreprise. Il s'agit de la profession exercée par les parents de Véronique qui est originaire de Lorraine. Ses parents travaillent ensemble. Ils dirigent, à Nancy, une entreprise d'agencement de véhicules utilitaires. Ils sont donc “ chefs d'entreprise ” tous les deux, même si elle prend soin de préciser que cette situation doit beaucoup à son père, lequel a lui-même pris la relève de son propre père. De ces parents, elle dit ... “ *ils se crient dessus toute la journée... mais je les appelle les Inséparables ...* ”. Elle nous apprend également qu'elle les voit peu car, au-delà même de l'éloignement géographique, elle ne « *s'entend pas du tout avec eux* ».

Si l'on essaie de comparer les milieux d'origine de ces deux femmes, on remarque tout d'abord que les modes de fonctionnement familiaux sont en totale opposition mais rien cependant ne permet de relier cela aux milieux sociaux d'origine. En revanche, on sait (pour l'avoir appris au cours des entretiens) que les cursus scolaires des conjoints de Julia et Véronique passent par des écoles d'ingénieurs. Les parcours de ces deux femmes se caractérisent donc par une forme d'exogamie sociale qui permet d'aborder la relation entre leur groupe d'appartenance et leur groupe social d'origine dans une perspective de mobilité sociale ascendante. On peut donc supposer que les

représentations et les pratiques de Julia et de Véronique s'inscrivent dans cette perspective.

Ouvriers

Deux des femmes interrogées déclarent être filles et femmes d'ouvriers ; après de multiples contacts, ces deux interlocutrices nous ont dit exercer la profession de nourrice " au noir ". Mathilde (45 ans) a deux enfants dont l'un est marié et l'autre, âgé de 21 ans, vit toujours au domicile parental ; il est au chômage depuis un an. Caroline (44 ans) a 7 enfants nés de deux mariages différents. Cinq de ces enfants vivent toujours à la maison ; ils ont entre 5 et 15 ans. Elle explique qu'à midi, elle fait " 3 services " car elle fait déjeuner ses propres enfants, ceux qu'elle garde à la journée ainsi que ceux qu'elle " récupère " à midi parce que leurs parents ne souhaitent pas utiliser les services de la restauration scolaire. Mathilde qui garde son petit-fils ainsi que des enfants de forains -y compris la nuit, les fins de semaine et parfois durant toute la durée des vacances scolaires- ne se plaint pas de sa situation alors que Caroline supporte la sienne de moins en moins bien. Elle veut d'ailleurs procéder à sa régularisation en devenant " assistante maternelle agréée " ; les démarches sont en cours.

Caroline : ... « mon mari gagne le SMIC et quand je me plains de me lever à 5 heures tous les matins, de faire trois services à midi et devoir laisser les enfants à l'étude pour qu'ils puissent travailler correctement pendant que je garde ceux des autres... ... mon mari me montre la feuille d'impôts en me disant " on n'a pas le choix " ... »... tu vois être vraiment « femme au foyer », pour moi, c'est un luxe... ».

On peut préciser que le taux horaire du SMIC était fixé fin 2002 –au moment où l'entretien s'est déroulé- à 6,83 euros soit un SMIC mensuel brut en euros de 1154,27 euros pour 169 heures. Nous rappelons pour mémoire son évolution depuis cette date : 2005 ; smic horaire brut à 8,03 euros (1357,07 brut mensuel pour 169 h).

Faut-il dans ces conditions retenir comme critère la définition statistique de l'activité ou la réalité quotidienne de ces femmes ? En pratique, les deux situations coexistent mais on observe surtout que l'activité exercée par ces deux femmes prend sens dans des réseaux de sociabilités familiales et de voisinage particulièrement denses qui favorisent l'inscription des pratiques collectives dans une économie informelle. Il faut en effet mentionner que ces deux femmes sont originaires du Nord et que ces pratiques s'inscrivent dans des perspectives temporelles longues et territorialisées opposées à celles des interlocutrices qui font, à l'inverse, l'expérience de la mobilité géographique. Concrètement, ces femmes ont guidé notre démarche en expliquant qu'à l'intérieur du

groupe familial (Mathilde fait partie d'une fratrie composée de huit enfants et tous résident dans l'agglomération Lilloise) la mise en commun de la force de travail et l'entraide sont la règle. Comme elle le précise avec fierté :

Mathilde : ... « mon mari, il sait tout faire. La maison à la campagne, c'est lui qui l'a faite.... il sait tout faire et quand il peut pas faire seul, il y a toujours un de mes frères pour venir l'aider... même le toit, ils ont fait à plusieurs en trois jours ... et puis quand les autres ont besoin, c'est lui qui va... ».

Les pratiques d'économie informelle dont elle fait état sont donc profondément ancrées dans une économie de type « familial ». Mathilde propose en effet les services de son conjoint qui exerce une activité professionnelle à mi-temps (travaux de maçonnerie, peinture ...), de ses sœurs ou belles-sœurs pour des “ heures de ménage ” autant que pour des gardes d'enfants ou des aides à domicile de personnes âgées. Caroline précise que son conjoint fait régulièrement des travaux de maçonnerie dans le voisinage et que sa fille aînée (15 ans) effectue des heures de baby-sitting. On peut d'ailleurs mettre en parallèle la relative sérénité avec laquelle Mathilde (7 frères et sœurs) aborde la situation et l'importance du réseau familial dans lequel elle évolue. C'est peut-être parce qu'elle est moins entourée que Caroline souhaite y mettre un terme ; elle précise en effet que depuis qu'elle a perdu son père et son frère, les « *choses sont plus difficiles* ».

L'approche par les origines sociales, dans ces cas précis, met en lumière le fait que certaines déclarations “ d'inactivité ” renvoient à l'exercice d'activités rémunérées. Pourtant, quand Caroline fait sonner son réveil à 5 heures du matin, rien ne distingue les pratiques relevant de l'économie domestique et celles relevant de l'économie informelle ; toutes ces pratiques se confondent par le fait même qu'elles contribuent à définir la réalité vécue par Caroline. Au-delà des définitions savantes ou profanes, le travail domestique est ici semblable au « travail au noir » ; seul le fait que la « gratuité » côtoie la rémunération directe mais cachée permet de les distinguer. Comme le rappelle Jean Cazenave, dans un article signé « Economie en sous-sol »²⁹ pour l'Insee, ... « *L'économie souterraine se dérobe à la mesure statistique et à toute observation précise...* »³⁰ ; il est d'ailleurs très discutable, selon lui, de vouloir ramener un phénomène complexe à un seul chiffre. Toute approche économique nécessite une définition précise ; or, l'économie souterraine (ou encore occulte, informelle, au noir, parallèle, immergée...) comprend des activités productives licites non déclarées et des activités illicites voire pour certains économistes des activités non marchandes (le

²⁹ J. Cazenave (1993), « Economie en sous-sol », *Revue Antiane*, Insee, p. 29

³⁰ *ibid.*, p. 29

travail domestique prend alors place dans la nébuleuse des activités accomplies en marge des obligations fiscales).

En d'autres termes, les témoignages de Caroline et de Mathilde invitent à la plus grande prudence analytique face à la variété de situations désignées socialement et statistiquement comme des situations d'inactivité associées au modèle « femmes au foyer ».

b) Les PCS les plus nombreuses

Les activités professionnelles majoritairement exercées par les pères de nos interlocutrices renvoient, selon la nomenclature actuelle, aux « Cadres et Professions Intellectuelles Supérieures », « Professions intermédiaires » et « Employés ».

Pour approcher globalement la manière dont ces catégories évoluent et se spécifient, on peut dire qu'au-delà de leur grande hétérogénéité, ces catégories professionnelles peuvent être regroupées, avec beaucoup de précautions, sous l'énoncé « Classes moyennes ». A la question ... « *Le concept de « classes moyennes » recouvre-t-il ou non une réalité sociale ?...* »³¹ posée par Jean Ruhlmann dans l'ouvrage qu'il consacre aux mouvements de défense (mouvements politiques, sociaux, syndicaux, professionnel) des classes moyennes depuis le 19^{ème} siècle, il semble en effet possible de répondre aujourd'hui en marge de l'« acceptation de stricte orthodoxie marxiste »³² pour laquelle cette notion est vide de signification. Autrement dit, dès lors que l'on s'attache à préciser la manière dont les individus participent de la construction de la réalité sociale, il devient possible d'accepter que la notion de classe moyenne soit différente de la réification théorique proposée. Si Jean Ruhlmann refuse d'ajouter au concert des définitions qui obscurcissent la notion plus qu'ils ne l'éclairent et se garde de considérer les classes moyennes comme une classe sociale totale, il invite cependant à ne pas réduire l'analyse des classes moyennes à une réalité simplement « discursive » ou « fonctionnelle » et à renouveler les approches qui accentuent l'angle culturel et identitaire, c'est-à-dire ... « *l'existence d'un sentiment d'appartenance sociale, d'une vision commune de la société et de la place des classes moyennes en son sein, ainsi qu'à la conscience de la fragilité de leur statut...* »³³. En d'autres termes, on connaît le schéma binaire de la lutte des classes et on sait le soupçon qui pèse sur les classes

³¹ J. Ruhlmann (2001), *Ni Bourgeois, ni prolétaires. La défense des classes moyennes*, Paris, Editions du Seuil, p. 17

³² *ibid.*, p. 11

³³ *ibid.*, p. 27

moyennes comme mythe permettant à la bourgeoisie d'asseoir sa domination ; il n'en demeure pas moins que les « femmes au foyer » interrogées, dans leur grande majorité, inscrivent leur trajectoire biographique dans un espace social situé entre bourgeoisie et classe ouvrière. Comme le dit Serge Berstein en introduction de l'ouvrage ci-dessus, la complexité des classes moyennes défie toute définition simplificatrice, leurs frontières sont floues et l'unité inexistante ; il semble toutefois difficile de conclure que les membres des classes moyennes sont ... «*victimes d'une illusion idéologique qui les empêche de prendre conscience de leur statut réel que distingueraient mieux qu'eux les théoriciens du social...* »³⁴.

Les trajectoires sociales des « femmes au foyer » interrogées font apparaître en outre une forte endogamie (appartiennent aux classes moyennes 17 pères et 20 conjoints). Il faut cependant tenir compte de l'évolution historique des « classes moyennes » pour caractériser la relation entre milieu social d'origine et milieu d'appartenance en s'arrêtant notamment sur la notion de la « moyennisation » de la société et des classes moyennes comme mythe d'un ... «*groupe central qui met fin à la lutte des classes...* »³⁵. Comme l'analyse Jean Lojkine en effet, une série de processus met fin (après 1975 et surtout dans les années 89 et 90) à la trajectoire ascendante des ouvriers et employés et provoque une importante dévalorisation sociale ainsi qu'une précarisation des couches intermédiaires et des cadres non dirigeants. Ainsi, il rappelle que :

- de nouveaux clivages sont apparus au sein de la classe moyenne depuis 1975,
- les nouveaux partages des rôles féminins et masculins ont eu des effets sur les identités de classe,
- les ... «*nouvelles générations sont beaucoup moins enclines à s'identifier à une classe sociale, quelle qu'elle soit...* »³⁶.

Au-delà des catégorisations, il importe donc aussi de tenir compte du fait que la « classe moyenne » à laquelle appartiennent les pères des « femmes au foyer » interrogées ne se superpose que partiellement à la classe d'appartenance de ces femmes.

Enfin, trois femmes de la population enquêtée sont d'origine étrangère. S'il apparaît que leurs trajectoires scolaires et professionnelles sont comparables aux trajectoires des

³⁴ *ibid.*, p. 12

³⁵ J. Lojkine (2005), *L'adieu à la classe moyenne*, Paris, Editions La Dispute, p. 71

³⁶ *ibid.*, p. 70

« femmes au foyer » d'origine française, leurs témoignages favorisent aussi des mises en perspective culturelles intéressantes.

La première, Emmanuelle, est allemande. Elle a épousé un ingénieur qui faisait ses études en Allemagne et est venue vivre en France avec lui. Son père dirige en Allemagne un cabinet d'études. Son témoignage rappelle l'intérêt porté par l'Allemagne à la question de la socialisation de la petite enfance et établit le parallèle entre deux modes de fonctionnement tout en parlant des interactions qui ne nouent, au niveau micro et macro, entre les différents acteurs sociaux.

***Emmanuelle** : ... «En Allemagne il y a beaucoup plus de femmes au foyer qu'en France. Déjà on dit que les jeunes enfants doivent être avec leur mère ; le rapport mère- enfant est beaucoup plus important que la socialisation de l'enfant et donc beaucoup de femmes restent à la maison. Deuxièmement, il n'y a pas, il n'y a rien de fait pour la garde des enfants aussi, il y a les jardins d'enfants mais il n'y a pas assez de places... et puis ça finit le midi et il n'y a pas beaucoup de crèches, il n'y a pas grand chose l'après-midi. Pour qu'une mère travaille, c'est déjà pas évident... ».*

Autrement dit, si on remarque qu'elle isole le rapport mère- enfant du processus de socialisation (« *le rapport mère- enfant est plus important que la socialisation* »), on remarque également que ce rapport s'inscrit dans un cadre sociétal général (normes culturelles, sociales et politiques) ; le nombre de structures d'accueil et leur mode de fonctionnement y sont en effet largement impliqués (« *il n'y a pas assez de place... pour qu'une mère travaille, c'est déjà pas évident* »).

La seconde, Evelyne est originaire d'Espagne. Elle est médecin, fille d'un père médecin et d'une mère femme au foyer. Evelyne a quitté l'Espagne et le domicile de ses parents pour se marier et venir vivre en France. Titulaire d'un doctorat en médecine, elle a travaillé jusqu'à la naissance de son deuxième enfant.

***Evelyne** : ... «Mon père est médecin et ma mère était maîtresse d'école mais...elle a arrêté au bout de deux ans... parce que... (rires) parce que elle m'a eu ... donc... elle a arrêté au premier enfant...et puis tout le temps, elle n'a fait que ça... ... je crois qu'elle est très épanouie... elle a 61 ans... ».*

Irène, enfin est héritière d'une double culture ; son père est tunisien et sa mère française. Elle a vécu en Tunisie jusqu'à l'âge de 5 ans et a « presque » toujours travaillé à domicile avant d'arrêter toute activité professionnelle. A l'inverse des deux interlocutrices précédentes, sa mère a toujours exercé une activité professionnelle.

***Irène** : ... «alors moi je pense, plus par rapport à mon propre parcours, je pense que... alors si je prends le parcours de ma famille, si je prends mes parents et mes grands parents,...j'ai mis du temps à me rendre compte que pour eux le travail était un ...devoir ... il y a de la souffrance, on la cache et ... et c'est de toute façon une zone extrêmement douloureuse... ».*

Au prisme de ces trois portraits, on peut donc considérer que la catégorisation en termes de PCS favorise une certaine comparabilité et qu'au regard de la PCS des chefs de famille, les origines sociales de ces trois femmes s'inscrivent dans quelques unes des différentes « fractions » qui existent au sein des « classes moyennes ». A l'inverse, on note que, toutes origines confondues, l'approche par PCS ou en termes de « classes moyennes » rend compte d'une unité très relative. La prise en compte de cette relativité est donc nécessaire et engage, de fait, à une approche diversifiée qui peut être favorisée par l'analyse qualitative des représentations des modèles parentaux.

B/ APPROCHE SUBJECTIVE

L'enfance de nos interlocutrices se déroule durant cette période historique charnière au cours de laquelle les pères, s'ils conservent dans leur grande majorité la charge financière et l'autorité paternelle, font l'expérience de nouveaux modes de comportements au sein de la famille. Ces changements sont essentiellement liés à l'accroissement des taux d'activité féminine et au fléchissement des taux de natalité même s'il faut nuancer cette approche en précisant que :

- plutôt que de parler d'activité féminine, il est plus exact de dire que c'est le nombre de femmes mariées engagées dans une activité salariée extérieure qui augmente. Dès les années 50 en effet ... *«les emplois féminins se multipliaient dans le secteur tertiaire, mais la participation féminine globale au monde du travail déclina... »*³⁷. Comme Louise Tilly et Joan W. Scott le précisent, on assiste surtout au déclin de l'industrie textile et des métiers du vêtement ainsi qu'à celui des petites exploitations agricoles, qui avaient toujours employé des femmes,
- un certain nombre de facteurs se conjuguent (dont intimité croissante du foyer qui pousse les femmes à élargir le cercle des sociabilités, baisse des taux de fécondité, demande croissante de main d'œuvre féminine) pour conduire les femmes sur le marché du travail salarié et sur la voie d'une plus grande autonomie.

Dans la première partie de l'entretien qui porte sur l'intervalle biographique qui précède la formation de la famille de procréation, les propos de nos interlocutrices témoignent

³⁷ L. Tilly et J. W. Scott (1987), *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Editions Rivages, p. 249

surtout de conflits intergénérationnels liés à des difficultés de communication et de compréhension entre elles et leurs pères.

Véronique : ... «D'abord, je voulais rentrer à l'Ecole Boule et ils ont pas voulu...

...Après quand j'ai dit " je vais faire les Beaux-Arts ", il m'a dit "tu vas finir droguée " bon ... j'ai quand même fini par fumer de l'herbe mais en fac de droit (rire)... c'était pas pareil ah, ... ça change tout... .. la seule chose qu'il savait me dire quand j'allais à l'atelier c'est " qu'est-ce que tu fous là, t'es dans les pattes, prends un torchon, sors un camion et nettoie le " ; ça n'a jamais été que ça et c'est dommage... .. ».

Les propos de Béatrice reflètent moins de tensions que ceux de Véronique mais elle regrette néanmoins le peu d'attention accordée par son père à l'avenir de ses filles :

Béatrice : ... «Bon, mon problème c'est que j'ai perdu ma mère quand j'avais 18 ans et mon père, mon père était pas du genre à se poser, à nous demander en face " alors qu'est-ce que tu fais ". Moi, j'étais à Paris, mon père habitait une petite ville de Province donc il voyait pas, je veux dire, ma vie ...

... ..moi mon père disait toujours bon ben t'as qu'à être secrétaire et pourtant c'était un homme intelligent mais on nous a jamais vraiment , on n'a pas eu d'ambitions pour nous et puis à l'école on nous en parlait pas du tout... ».

D'autres témoignages semblent indiquer que certains pères accordent difficilement leur confiance à leurs filles :

Jeanne : ... «dès fois, il disait « au mieux, tu vas finir caissière dans un super marché "... ».

A l'opposé, Evelyne explique l'importance accordée par son père –médecin- aux études de ses enfants.

Evelyne : ... «J'avais pas le choix. J'avais pas le choix ; à la maison c'était tout le monde des études supérieures et le bac C, c'était le minimum... la barre était haute, la barre était haute et moi j'étais une fille docile donc j'ai choisi ce qui me plaisait le plus... ».

Paradoxalement, ce sont peut-être les propos d'Evelyne qui permettent de mesurer combien il serait réducteur d'appréhender les trajectoires biographiques uniquement par rapport à l'incidence de la PCS du « Chef de famille ». D'une part Evelyne dit qu'elle a « choisi ce qui lui plaisait le plus » en faisant des études de médecine, c'est-à-dire précisément la profession exercée par son père mais d'autre part, elle relativise ses propos par l'usage du terme « docilité ». Une docilité qui inscrit la notion de « choix » dans un modèle de conformité aux exigences paternelles et plus généralement dans un modèle de conformité sociale façonnée par le patriarcat. Cette interprétation est confirmée par Evelyne quand on lui demande de préciser les motivations qui l'ont conduite à suivre ce cursus :

Evelyne : ... « c'est pour avoir un parachute ; c'est cette notion que mon père m'a inculquée je crois ; oui, c'est ça ... pour ne pas être obligée de faire n'importe quel métier, exploitée et mal payée si jamais on se retrouve ... à... seule dans la vie. On ne sait pas ce qui peut nous arriver en fait donc...oui voilà parce que on peut se retrouver veuve, divorcée... les parents morts... je sais pas moi, fâchée à mort avec sa famille, on voit tellement de gens qui se retrouvent SDF entre guillemets, ces gens là ils ont quand même une famille et bien non, ils sont fâchés à mort, ils ont été rejetés... il faut toujours avoir un bon parachute...voilà, c'est ça que mon père me disait et c'est ce que je dirais à ma fille ... ».

Autrement dit, Evelyne a fait des études de médecine “ pour le cas où ça lui servirait ”. Ses propos sous entendent qu'elle était destinée à se marier, à fonder sa propre famille ; il fallait faire des études uniquement pour le cas où les choses “ tourneraient mal ” («*veuve, divorcée, parents morts* »). Sa préoccupation principale (alors qu'elle a un niveau universitaire très supérieur à la moyenne de la population de notre échantillon), précise-t-elle à un autre moment de l'entretien, était d'avoir une “*bouée de sauvetage*”. Cette fonction assurantielle du diplôme le fait donc apparaître comme secondaire par rapport à la norme sociale prégnante qui, pour les femmes, renvoie à la famille et à la fonction maternante. L'activité féminine reste un « recours » par rapport à une éventuelle défaillance du conjoint ou du groupe familial.

A l'inverse, Jeanne regrette de n'avoir pas été « poussée » :

Jeanne : ... « j'aurais pu... euh comment dire...j'étais pas assez... je vais pas dire que j'étais pas une lumière à l'école, non, c'est pas ça ; j'aimais pas trop l'école, c'était pas mon truc, donc j'aurais pu... je regrette maintenant parce que je me dis peut-être que j'aurais pu faire des études, faire un métier qui me plaisait en fait et puis en fait, je me suis pas... bon je me suis laissée un peu aller... donc... mais sinon j'ai travaillé jusqu'à... non on m'a pas assez poussée... ».

A priori en opposition, les situations d'Evelyne et de Jeanne ont cependant un point commun : les projections paternelles sont étroitement liées aux injonctions sociales qui pèsent sur le sexe féminin. En d'autres termes, les filles doivent être prêtes à prendre leur avenir en mains « au cas où » les circonstances familiales l'exigent.

Le témoignage d'Irène permet de compléter ce dernier point. Irène n'emploie pas, comme Evelyne, le terme de docilité mais évoque l'idée d'une certaine fidélité filiale. Ses propos portent sur deux points essentiels constitués par le décalage des projets parentaux face à son frère et elle-même et par le fossé, qu'en définitive, sa propre fidélité a creusé entre elle et ses parents. Ses propos suggèrent en outre que ce « défaut » d'ambitions parentales l'a considérablement fragilisée.

Irène : ... « ils ont eu un garçon et une fille ; il y a rien à faire, il y a rien à dire euh la fille aînée que j'étais, quand même ça revient encore aujourd'hui, c'est ...tu aurais dû

quand même, soit être institutrice, soit te marier... ... donc moi j'ai été conforme à leurs attentes ; ça n'était pas le cas de mon frère, mon frère c'était forcément, soit il était ingénieur, soit il était docteur et de toute façon il travaillerait et puis il fonderait une famille...

... moi je voulais travailler dans l'art... ... et ça a été un conflit très intense pendant longtemps et dont je suis sortie perdante finalement, je n'avais pas assez de force... par rapport au monde des arts ; il n'était pas question, pour mes parents, qu'un enfant s'en sorte en devenant un artiste, ça n'était pas possible...

...ils ont sapé énormément de choses et la fidélité ça a été au fond de leur dire, vous aviez raison, heureusement que j'étais pas un artiste parce que même en faisant des choses comme vous m'aviez dit, j'ai pas été en capacité de me prendre en charge ».

Pris dans leur globalité, ces propos indiquent que les ambitions formulées par les parents s'enracinent dans les rapports sociaux de classe (« *soit être institutrice* »), ce qui a pu conduire nos interlocutrices à intérioriser un seuil d'échec plus important que les filles issues de milieux sociaux plus privilégiés (« *travailler dans l'art... ça n'était pas possible* »). Mais ils montrent également l'articulation entre les rapports sociaux de classe et les rapports sociaux de genre (« *soit te marier* ») ; dès lors, on peut supposer que cette dimension joue également au regard du seuil d'échec intériorisé par les garçons ou les filles d'un même groupe familial ou social.

Si l'on ne peut guère aller plus loin dans l'analyse des attitudes paternelles, on peut cependant s'interroger sur la relation existant entre la position de ces pères dans l'espace social et la limitation des ambitions pour leurs propres filles. Portent-elles sur leurs capacités individuelles ou sur les capacités de l'organisation sociale à leur faire de la place en tant que femmes et membres des classes moyennes ? Si certains témoignages permettent de parler de « dévalorisation », d'autres en revanche induisent l'idée que les pères préparent leurs filles à d'éventuelles « désillusions ». La fin des Trente Glorieuses marque en effet la fin d'une période d'évolution sociale rapide, particulièrement favorable aux classes moyennes. Comme le rappelle Louis Chauvel dans un texte intitulé « Le retour des classes sociales ? », un rattrapage qui ... *«naguère pouvait s'envisager en une génération pourrait au rythme actuel en exiger 6... La distance temporelle entre ouvriers et cadres est devenue un gouffre béant... »*³⁸ ; les classes moyennes, écartelées, n'assurent donc plus la fonction d'échange entre les extrêmes. Dès les années 70, ce renforcement de l'étanchéité des frontières sociales ainsi que les nouveaux impératifs d'autonomie, d'initiative ou d'individualisation favorisent en réalité les ...*« individus qui disposent déjà de toutes les ressources pour en jouir, de par*

³⁸ L.Chauvel (2001), « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE* n° 79, p. 329

leur position héritée dans la structure sociale... »³⁹. Mais sous quel angle les représentations des modèles paternels éclairent-elles ces ressources et ces positions héritées ? En quoi les propos recueillis favorisent-ils une sociogenèse des pratiques et des représentations actuelles ?

Revenons sur les propos qu'Evelyne tient concernant la période qui suit son arrêt d'activité (après 7 ans d'activité professionnelle en tant que médecin).

Evelyne : ... « Et bien, j'étais très mécontente de moi. J'étais frustrée parce que... je sais pas... j'ai toujours entendu le discours à la maison que quand on fait quelque chose il faut le faire bien, ... ça c'était le discours de mon père, " il faut être le meilleur dans sa spécialité " ...

Et quand vous avez dit autour de vous que vous arrêtiez votre activité ?

Alors là. Mon père je lui ai pas dit pendant des années. Il a toujours cru que je travaillais ; je lui ai dit que récemment ; ça fait que trois ... quatre ans, seulement...

Pourquoi ?

Parce que je voulais pas être dévalorisée à ses yeux... ... parce que pour lui, c'est dévalorisant... alors qu'il a eu une femme au foyer tout le temps... ...

... ..alors mon père, maintenant, bon c'est vrai que maintenant ma mère l'a bien travaillé en profondeur pour lui faire accepter l'idée que je pouvais pas mener de front une carrière dans la médecine et m'occuper d'enfants... pour lui c'était... un échec... ».

Et il vous en a parlé quand il a appris ?

Oh non, non, ... "no comment" ... ».

Evelyne est manifestement très émue quand elle repense à cet épisode. Ce qui ressort *a priori* du témoignage (« j'étais très mécontente de moi... frustrée »), c'est que le fait d'avoir été dans l'incapacité de mener de front carrière professionnelle et vie familiale est assimilé à un « échec ». Cependant, Evelyne n'utilise pas elle-même ce mot ; en le faisant prononcer à son père (« pour lui c'était un échec »), elle introduit une nuance supplémentaire. Et si c'était son « échec » à lui ? Autrement dit, en arrêtant son activité professionnelle, Evelyne n'a-t-elle pas, d'une certaine manière, fait la démonstration de l'inefficacité des injonctions paternelles face à l'évolution des rapports sociaux de classe et de genre et plus généralement, face au changement social.

On remarque en outre que les distinctions entre les rôles paternel et maternel se sont accentuées après son mariage. Si le discours du père est mobilisé pour ce qui concerne la question des études universitaires (« c'était le discours de mon père »), en revanche, au moment de l'arrêt d'activité, c'est la mère qui apparaît comme une actrice importante (« ma mère l'a bien travaillé au corps »). Loin de signifier que le père d'Evelyne n'a pas d'avis, il apparaît plutôt qu'il s'est interdit tout commentaire (« no comment ») dès l'instant où Evelyne a fondé sa propre famille. D'autres interlocutrices confirment que

³⁹ *ibid.*, p.352

non seulement leur père n'a pas donné d'avis quant à un changement de situation mais qu'à partir du moment où elles ont été mariées, c'est l'ensemble du comportement paternel qui a changé. Tout se passe comme si, dès lors qu'elle est mariée ou mère de famille, Evelyne revient au monde de la famille à travers un « monde des femmes » ; monde ... «*au sein duquel elle partageait avec sa mère et les autres femmes mariées une expérience commune et « les mêmes fonctions (qui consistaient) à s'occuper du foyer et à élever les enfants »*, qu'elle travaille également à l'extérieur ou pas... »⁴⁰.

Cette dichotomie mérite toutefois d'être nuancée dans la mesure où les propos de nos interlocutrices démontrent que la figure emblématique du père est remplacée par celle du conjoint ou du concubin. Comme l'explique Irène, elle a d'abord vécu en concubinage avec le père de sa première fille, aujourd'hui âgée de 10 ans, mais il fallait un « contrat » pour que son père change de comportement vis-à-vis d'elle.

Irène : ... "mes parents, financièrement m'ont aidée pendant 20 ans... et mon père a changé d'attitude le jour où je me suis mariée avec P.

Tu es devenue mère de famille à ce moment là ? ...

Non, mère de famille je l'étais déjà mais... mais je suis mariée, j'ai un compte commun, il y a un homme qui a une situation stable, qui a l'air sérieux et puis en plus il est plus âgé que moi, ...bon il se dit ma fille est à l'abri... ».

Le mariage s'accompagne donc d'une prise de distance du père d'Irène qui peut s'interpréter à la fois comme une prise de distance par rapport au monde de la famille qui reste une « affaire de femmes » mais aussi comme une forme de respect par rapport au nouveau « chef de famille » ; peut-être aussi un soulagement (« *ma fille est à l'abri* ») de voir enfin sa fille « protégée » contre les risques d'un déclassement par le bas toujours possible.

Si en règle générale, les pères n'interviennent plus dans les affaires privées de leurs filles, c'est qu'un autre « homme » (mari ou concubin) a pris la relève. Surtout, le contrat de mariage constitue encore, semble-t-il, pour beaucoup de pères de cette génération, une protection sociale plus sûre que l'activité professionnelle qui est toujours pensée dans un rapport alternatif au mariage ou un recours face aux défaillances du groupe familial. Ces représentations renvoient sans doute à des identités de classe mais ils témoignent surtout de l'inégale distribution des rapports sociaux de genre face à l'activité rémunérée. Comme le soulignent Louise Tilly et Joan Scott, le travail salarié des femmes n'est pas forcément libérateur car la libération des femmes

⁴⁰ L. Tilly et J. W. Scott, *op.cit.*, p. 224

par l'activité salariée se heurte aux autres formes d'organisation sociale que sont les ... «structures politiques formelles comme les états et les partis, mais comme d'autres genres et d'autres arènes de l'activité humaine... »⁴¹. La famille est l'une de ces arènes et l'impact de l'industrialisation sur le travail des femmes ne peut, selon elles, se comprendre sans l'analyse des relations que ces femmes entretenaient avec leurs familles. En quoi les choses sont-elles différentes aujourd'hui ? Dans quelle mesure les représentations des modèles maternels éclairent-ils cette interprétation ? C'est ce qu'il faut examiner.

2 – LE MODELE MATERNEL

Si la PCS des pères de nos interlocutrices peut être retenue comme indicateur de leur milieu social d'origine, on peut considérer qu'il ne lui est pas réductible et que l'approche par les modèles maternels peut aider à le restituer dans sa diversité.

Par ailleurs, si l'on admet avec François de Singly que la participation des parents à la production enfantine doit être analysée au prisme de la position sociale d'origine du père et également de la dot maternelle, il faut considérer que les « femmes au foyer » interrogées sont bien dépositaires ... « de la fortune et des espérances... »⁴² de leurs pères et de leurs mères et franchir sans faiblir le pas vers une approche par les PCS maternelles. Dans son ouvrage intitulé « *Fortune et infortune de la femme mariée* »⁴³, il invite notamment à définir la notion de « production sociale » autrement qu'avec des critères objectivement mesurables comme le patrimoine économique, social, scolaire ou culturel des pères. Selon lui en effet, non seulement le père et la mère participent à la production sociale de l'enfant mais, dans la mesure la mère prend en charge cet enfant, l'efficacité de sa dotation est supérieure à la dot paternelle. Il poursuit avec l'exemple suivant :... « les ouvriers dont le père est ouvrier et la mère a au moins le certificat



⁴¹ *ibid.*, p. 11

⁴² F. de Singly (2002), *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, p.44

⁴³ *ibid.*,

*d'études primaires ont sur les ouvriers dont le père est ouvrier mais dont la mère est sans diplôme l'avantage pour les richesses scolaires, matrimoniales et professionnelles... »⁴⁴. On peut également considérer que le fait d'avoir exercé –ou non – une activité professionnelle rend compte de ces dotations maternelles et, à ce titre, interroger les comportements d'activité de ces femmes afin d'examiner les points qui éclairent les représentations de nos interlocutrices. Dans cette perspective, l'adoption de la modélisation élaborée au cours des années 70 par Annie Labourie-Racapé, Marie-Thérèse Letablier et Marie-Anne Vasseur, peut apporter une souplesse analytique qui permet la saisie d'un aspect de la réalité largement occulté par l'opposition activité/inactivité. Dans un ouvrage consacré à « L'activité féminine »⁴⁵, elles substituent en effet la distinction *activité continue- discontinue et inactivité actuelle ou totale* à la distinction *activité- inactivité*, afin de mieux rendre compte des processus intervenant dans les comportements d'activité professionnelle féminins. Concrètement, ce modèle qui permet de dépasser une dichotomie un peu stérilisante se décline de manière suivante.*

... «Parmi les femmes actives, certaines n'ont jamais connu d'interruptions ; nous les dénommerons «actives totales » ; d'autres ont interrompu leur activité une ou plusieurs fois, nous les appellerons ici « actives discontinues ». Parmi les femmes sans activité professionnelle au moment de l'enquête, nous distinguerons celles qui ont déjà occupé un ou plusieurs emplois dans le passé : les « inactives actuelles » de celles qui n'ont jamais pris un emploi : « les inactives totales »... »⁴⁶.

Après s'être arrêté sur les PCS des mères, le recours à cette modélisation permettra donc de rendre compte du caractère diversifié des modèles maternels.

A/ MODELE MATERNEL ET PCS

Si l'on se réfère au tableau proposé en début de chapitre concernant les PCS des pères et des mères de nos interlocutrices, on peut rappeler que pour ces dernières, la distribution est la suivante. 13 d'entre elles peuvent être considérées comme étant (ou ayant été pour celles qui sont à la retraite) des « inactives totales », 6 comme des « actives

⁴⁴ *ibid.*, p.48

⁴⁵ A. Labourie-Racapé, M.-T. Letablier, M.-A. Vasseur (1977), *L'activité féminine – Enquête sur la discontinuité de l'activité professionnelle*, Paris, PUF

⁴⁶ *ibid.*, p. 34

discontinues » ou des « inactives actuelles » et 6 comme des « actives totales ». Une répartition qui fait d'abord apparaître les difficultés inhérentes à une mise en perspective des comportements d'activité au regard des activités domestiques. Julia par exemple considère sa mère comme « active totale » car celle-ci a toujours travaillé dans l'exploitation familiale. A l'inverse, Victoire présente sa mère comme une « inactive totale » tout en précisant :

Victoire : ... "ma mère elle a fait l'école ménagère, elle était... je lui ai demandé... ben maman je l'ai toujours vue très affairée chez nous, elle coupe, elle coud, elle avait pas d'aide, d'abord et puis... elle était très... ma mère je ne l'ai jamais vue regarder la télé le soir ; elle faisait de la couture... elle a toujours... elle a toujours... tous les soirs, elle a toujours fait quelque chose, elle s'est toujours occupée... ... elle s'arrêtait jamais... "

Si ces témoignages renvoient aux limites de la notion d'inactivité, ils révèlent également les failles de la notion d'activité dès lors qu'elle sert à désigner le travail domestique. La mère de Julia est considérée comme « active totale » (même si elle n'a pas toujours été salariée) alors que les activités de la mère de Victoire (« *qui ne s'arrêtait jamais* ») ne sont pas appréhendées en termes de résultat mais par leur dimension processuelle. Cela signifie que, bien qu'ayant un résultat tangible (la couture par exemple), les activités effectuées par la mère de Victoire ne sont pas désignées comme productives. Ceci rappelle que, de manière générale, la notion de « production domestique » n'est pas une catégorie du sens commun. En d'autres termes ... *«la production n'est pas une catégorie présente dans leurs [les individus] représentations de la vie courante : cette référence ne sert nullement aux gens pour désigner les groupes d'activités qu'ils jugent proches...»*⁴⁷. Alors que peu d'activités échappent en définitive à cette désignation (le sommeil par exemple sert à la reproduction de la force de travail) l'idée de « produit » demeure absente de la vie ordinaire. Notons par parenthèse que selon ces auteurs, la définition de la production domestique généralement admise par les économistes est fondée sur la notion de « délégabilité » des activités ; or, décider de celles qui, dans une journée sont déléguables ou pas, a du mal à faire l'unanimité y compris parmi les experts (une des questions qui se pose est par exemple de savoir si les parents peuvent être remplacés -à valeur égale- dans leur rôle d'éducateur). On comprend mieux pourquoi la notion de travail domestique (non productif) ou de temps domestiques se substituent très largement à la notion de « production domestique ».

⁴⁷ A.Degenne, G. Grimler, M.-O. Lebaux et Y. Lemel (1997), «La production domestique atténue-t-elle la pauvreté » ?, *Revue Economie et Statistique* n°308-309-310, Insee

Concernant d'autre part les PCS des mères de nos interlocutrices, il faut rappeler que plus de la moitié d'entre elles sont déclarées par nos interlocutrices comme « femmes au foyer » et faire un rapide détour par le contexte où sont inscrites ces biographiques.

Salarisation de la population active

On peut tout d'abord rappeler que de 1946 à 1975, la population française totale passe de 40,5 millions d'habitants à 52,6 millions. Pourtant, l'évolution de la population active ne suit pas cette évolution ; de 20,5 millions d'actifs en 1946 (soit 51 % de la population totale), on passe à 21,8 millions en 1975 (soit 41 % de la population totale). Ce qui est surtout significatif de cette période, c'est le changement de structure de la population active. A ces évolutions correspondent d'une part la diminution de la durée du travail et d'autre part l'expansion du secteur tertiaire. Il s'agit donc moins, autant pour les hommes autant que pour les femmes, d'une « entrée massive » sur le marché du travail que d'une évolution des catégories socioprofessionnelles. Au cours de ces 30 années en effet, la population active varie peu et comme l'indique Jean Fourastié, ... *« tout s'est passé, à travers le renouvellement des générations, comme si, sur 7 agriculteurs ayant quitté la terre, 2 étaient entrés dans l'industrie et 5 dans le tertiaire... »*⁴⁸. Cependant, ainsi que le précise Yannick Lemel, toutes les catégories de salariés n'évoluent pas de manière identique. Ainsi ... *« L'extension du salariat profite aux employés et surtout aux cadres : si le nombre absolu des ouvriers s'accroît, leur part dans la population active reste stable. Parmi les cadres, « professeurs » et membres des « professions médicales et sociales » progressent tout particulièrement. Les « cadres moyens » paraissent se développer moins rapidement... »*⁴⁹.

Féminisation du salariat

Cette évolution de la structure salariale s'appuie en outre très largement sur la féminisation du salariat, même s'il faut préciser qu'au cours de cette période, la famille comme unité économique se caractérise encore par le modèle du salaire unique. Le modèle familial prégnant est celui qui associe prise en charge financière du ménage par les hommes et prise en charge du travail domestique par les femmes. Néanmoins, ainsi que le détaille Françoise Battagliola, dès la fin des années 60 et jusqu'en 1975, ce sont les femmes mariées qui ... *« fournissent la plus importante contribution à*

⁴⁸ Jean Fourastié, *op. cit.*, p. 89

⁴⁹ Y. Lemel (1991), *Stratification et mobilité sociale*, Paris, Editions Armand Colin, page 186

*l'augmentation de la main d'œuvre féminine... »⁵⁰. A côté du déclin des secteurs traditionnels de l'activité féminine, le secteur tertiaire se développe et fait de plus en plus appel aux femmes mariées ; la féminisation du salariat est donc une tendance lourde, y compris à l'échelle européenne. Selon Margaret Maruani ... «*Depuis le début des années 60, du nord au sud de l'Europe, on assiste à une croissance spectaculaire de l'activité féminine... »⁵¹. Sans oublier les disparités nationales que recouvre cette évolution, force est de constater que les comportements de plus de la moitié des mères de nos interlocutrices ne s'inscrivent pas dans cette perspective générale.**

a) Les mères inactives

S'il est impossible de statuer de manière absolue sur l'absence totale d'activité professionnelle des mères de nos interlocutrices, il faut rappeler que même si les comportements d'activité féminins évoluent considérablement dès les années 60, ces mères appartiennent à une génération pour laquelle ... «*le travail féminin salarié, c'est-à-dire reconnu en tant qu'activité professionnelle autonome était infiniment moins répandu qu'aujourd'hui... »⁵².*

Comme l'explique par ailleurs Françoise Battagliola : ... «*la relation négative entre le nombre et l'âge des enfants et l'exercice de l'activité professionnelle se distend avec le niveau de diplôme des femmes de la catégorie professionnelle qu'il leur permet d'atteindre : plus de la moitié des femmes démunies de diplôme deviennent inactives après une première naissance... »⁵³. L'appartenance sociale et la non- rentabilité des emplois féminins par rapport aux coût de garde des enfants conduisent donc ces femmes à arrêter leurs activités professionnelles dès que les ressources du ménage sont considérées comme suffisantes ou que l'arrivée d'un enfant oblige à reconsidérer le budget familial (frais de garde, augmentation de la fiscalité, baisse des prestations sociales...).*

Sur le terrain d'enquête, on observe toutefois que l'inactivité totale des mères « femmes au foyer » n'est pas toujours imputable au fait d'être démunies de diplômes.

Béatrice : ... «ma mère était assistante sociale... mais elle n'a pas exercé longtemps puisqu'elle a eu 7 enfants... ».

⁵⁰ F. Battagliola (2000), *Histoire du Travail des Femmes*, Paris, Editions La Découverte et Syros, p. 84

⁵¹ M. Maruani (2000), *Travail et Emploi des Femmes*, Paris, Editions La Découverte, p. 5

⁵² A. Labourie-Racapé, M.-T. Letablier, M.-A. Vasseur, *op.cit.*, p. 141

⁵³ *ibid.*, p. 84

On suggère donc que la pérennité du modèle « femme au foyer » a sans doute, aussi, été assurée par la faiblesse des salaires féminins. Tantôt revenu d'appoint, tantôt version de l'« argent de poche » domestique, les salaires féminins ont été historiquement différenciés des salaires masculins. Comme le démontre Vivian A. Zelizer, il est difficile de parler de monnaie culturellement neutre ; à cela, elle oppose l'hypothèse d'un marquage des salaires ou des monnaies. Selon elle, ... « *il n'y a pas d'économie salariale « libre » simplement déterminée par l'offre et la demande –on constate plutôt l'existence d'un système hautement diversifié de rémunérations ou de salaires qui est façonné non seulement par l'identité sexuée, mais également par d'autres facteurs tels que l'âge, la race et l'ethnie...* »⁵⁴. La faiblesse des rémunérations salariales féminines, c'est-à-dire le marquage de l'argent par le genre féminin renvoie au fait qu'historiquement, les femmes ont exercé trois activités principales ; le « travail salarié », la « production pour la consommation domestique » et la « reproduction »⁵⁵. Les représentations des salaires féminins supportent donc encore le coût de cette tripartition, y compris quand les femmes exercent des activités salariées à plein temps.

b) Les autres PCS

Par rapport aux éléments théoriques ci-dessus, on observe que sur le groupe des 12 « mères » ayant exercé une activité professionnelle, 4 ont reçu une formation spécifique validée par un diplôme officiel (2 institutrices, une psychiatre, une assistante sociale). Concernant les 8 autres, on peut dire qu'elles ont exercé des activités professionnelles pour lesquelles elles n'ont pas reçu de formation professionnelle « officiellement certifiée ». Elles ont été formées dans le cadre de leur contrat de travail (« femme d'entretien », « vendeuses », « représentante »). On note également une sous représentation des actives totales qui sont également les « mères » les plus diplômées. On relève enfin une sur- représentation des activités féminines relevant du secteur tertiaire (10) ou des services à la personne (2 médecins, une assistante sociale et une secrétaire).

En synthèse, on note que plus les femmes sont diplômées et plus elles conservent une activité continue alors que ... « *Pour les femmes de milieu plus modeste et encore très fréquemment sans formation, l'argument économique (non rentabilité de l'emploi avec*

⁵⁴ V. A. Zelizer (2005), *La signification sociale de l'argent*, Paris, Editions du Seuil, p. 64

⁵⁵ L. Tilly et J. W. Scott, *op.cit.*, p. 79

la nécessité de faire garder le ou les enfants), joue également pour renforcer après le mariage et les naissances ce mouvement de recul devant le monde du travail... »⁵⁶.

B/ APPROCHE SUBJECTIVE

Différentes situations sont observables au sein de la population enquêtée qui restituent le caractère complexe et dynamique des représentations maternelles. Au fil des entretiens, on note en effet que nos interlocutrices ont eu des mères « actives totales », « inactives totales » ou « actives discontinues » ; une apparente diversité qui appelle quelques remarques liminaires concernant le rapport au modèle maternel.

Valérie : ... « je l'ai connue maman au foyer avec des activités, bibliothèque des choses comme ça, mais disons que je veux dire oui et je crois que je me souviens que c'est une chance énorme d'avoir sa maman le soir pour faire les devoirs, de de ... voilà donc je pense que j'ai un très bon souvenir de ça et ça me paraît vraiment important... ».

De manière plus nuancée, -et quel que soit le statut des mères des femmes interrogées-, c'est la notion de présence physique ainsi que le caractère " nécessaire " car " naturel " de cette présence qui sont fortement valorisés. Le caractère physique de cette proximité plus que sa dimension affective semble donc être à l'origine de l'importance accordée à la présence maternelle, même s'il faut aussi insister sur le fait que l'appréhension de ces situations passées fait toujours l'objet d'une reconstruction.

Laëtitia : ... «comme j'ai une maman qui a toujours été avec nous, elle était là pour nos devoirs, pour nous préparer à manger, c'est vrai qu'on avait tout, tout était prêt et je me rendais pas compte à l'époque, je m'en rends compte aujourd'hui... »..

Concernant notamment les femmes dont les mères ont eu des trajectoires d'inactivité discontinue, on remarque que l'activité professionnelle maternelle reste un élément très théorique de leur histoire. Dans les faits :

- un premier groupe de femmes se caractérise par l'expérience de l'inactivité totale des mères au foyer puisque celles-ci ont cessé toute activité professionnelle à la naissance de leurs enfants,
- un second groupe parle d'une reprise d'activité tardive (on pense notamment à Victoire et à Laëtitia-, dont les mères ont repris une activité professionnelle après qu'elles-mêmes aient quitté le domicile parental),

⁵⁶ *ibid.*, p. 146

- seules les femmes appartenant à un troisième groupe (les moins nombreuses) se remémorent les deux types de situations.

En conclusion et quoi qu'il en soit de la réalité des souvenirs mobilisés et de la part d'imaginaire symbolique impliqués dans l'évocation de ces épisodes biographiques passés, on note que, dans leur grande majorité, les représentations maternelles qui apparaissent les plus significatives pour nos interlocutrices s'inscrivent dans un cadre matérialisé par l'habitat de leur enfance. Un constat dont l'apparente banalité (la maison reste sans doute le lieu privilégié des interactions mères/enfants), révèle néanmoins quelques unes des préoccupations de nos interlocutrices.

a) Le modèle des mères « inactives totales »

Sur 25 femmes interrogées, 19 d'entre elles présentent leurs mères comme des « inactives totales ».

Christiane : ... « *maman s'est quand même occupée de nous, elle avait 5 enfants et je voyais quand même enfin je trouve ça important, quand je rentrais de l'école le soir d'avoir quelqu'un qui soit là, ...qui soit là... voilà... ».*

Derrière ces propos transparaissent les modalités d'actualisation des représentations (« *on ne s'en rend pas compte quand on est petit* », « *je ne m'en rendais pas bien compte à l'époque* ») ainsi que la valeur positive durablement accordée au modèle des « mères au foyer ». Comme le dit Valérie dans le témoignage précédent « *je veux dire oui et je crois que je me souviens* ». Les propos d'Amélie dévoilent assez précisément la trame de cette reconstruction :

Amélie : ... « *Ah oui, et ça pour moi c'était, d'avoir sa maman qui l'attend, de ne pas rentrer dans une maison vide ah ça c'est quelque chose... ...*
La preuve c'est que mon fils quand il était en prépa à Faidherbe et bien, tous les jeudis soirs, bon les jours où il finissait un petit peu plus tôt, et bien ils venaient à quatre ou cinq, je sais plus quel âge ils avaient, mais ils venaient goûter à la maison... ».

Dans la mesure où la valorisation de la « présence physique » est étayée par des représentations contemporaines de la situation, on suggère qu'au gré de cette actualisation, Amélie met en scène le lien qui existe entre la maison comme habitat -et aussi comme famille- et elle-même. Autrement dit, si l'on reprend le concept « d'habitat intérieur » défini par le psychiatre Alberto Eiguer, comme ... « *synthèse de la représentation du corps propre et de celle du groupe familial, qui organise notre insertion dans l'espace habitable ...* »⁵⁷, on peut interpréter la valorisation de la

⁵⁷ A. Eiguer (2004), *L'inconscient de la maison*, Dunod

présence physique comme la projection, par Amélie, des représentations de son propre corps dans l'espace social « habitable ». Pour être plus précis, il faut préciser que le concept d'habitat intérieur repose sur la relation suivante :

- chaque individu se représente sa propre maison en construisant une image interne de l'espace où il habite avec les membres de sa famille et la façon dont ils interagissent ainsi que les objets familiers,
- à l'inverse de cette introjection, l'individu projette sur cette maison les représentations de son propre corps qui prend place dans cet espace collectif.

De la sorte, même si l'on suppose qu'Amélie est « habitée » par le souvenir de la présence de sa mère dans la maison de son enfance, cela ne suffit pas à faire du modèle maternel un déterminant de son propre trajet biographique. Ce qui est plus fondamental ici, c'est de parvenir à mettre au jour les raisons pour lesquelles ce souvenir est significatif pour Amélie. En d'autres termes, l'objectif de cette approche subjective est moins de statuer sur la réalité du modèle maternel que sur les modalités de sa prise de conscience et de son appropriation par les femmes interrogées. Selon Alberto Eiguer en effet, si les représentations corporelles sont bâties sur la base des expériences vécues et si l'« habitat intérieur » porte des traces des comportements vécus ou observés qui soient significatives de l'enfance, il est aussi en mouvement potentiel. Ainsi, ... *« apparaît-il comme une métaphore, un modèle, une organisation, voire un moteur de ces actes- représentations, avec lesquels nous créons l'espace en le parcourant... »*⁵⁸. Dans la mesure où l'on considère l'évocation de la présence physique comme unité significative (Amélie aurait pu évoquer une autre situation) on imagine qu'à travers elle, Amélie nous donne à voir le matériau dont est construit son « habitat intérieur ». La présence de la mère, associée au « soin » particulier apporté aux enfants, revêt donc surtout une importance symbolique et laisse supposer que cette valorisation de la proximité renvoie au corps comme lieu des identités sexuelles et sociales et lieu de production des conditions d'habitabilité de l'espace social.

Valeur symbolique de la proximité physique

L'hypothèse selon laquelle Amélie, à travers cette évocation, met en scène la manière dont elle-même se projette dans son propre environnement repose sur l'observation suivante : la valorisation de la présence des mères au foyer est d'abord le fait des

⁵⁸ *ibid.*, p. 34

«autres» membres de la famille. En réalité, la personne dont la présence est valorisée n'est jamais ni l'auteur ni le sujet central de cette valorisation. De la même façon qu'Amélie valorise, *a posteriori*, la présence de sa mère quand elle-même était plus jeune («*d'avoir sa maman qui l'attend*», «*de ne pas rentrer dans une maison vide*»), elle imagine l'importance que sa propre présence peut avoir pour ses enfants. La valorisation de cette présence physique peut donc être interprétée comme une synthèse (autour de la figure maternelle) des représentations sociales de la famille comme institution durable ; emblème de cette pérennité familiale, cette valorisation est aussi une euphémisation du coût de cette pérennité pour les femmes. Au regard de l'intermittence des autres membres du groupe familial (périodes d'activité scolaire ou professionnelle notamment), on peut en effet considérer que cette pérennité s'appuie sur un resserrement des représentations corporelles de ces femmes autour de la famille et du foyer. Autrement dit, de la même façon que Paul Lazarsfeld⁵⁹, dès 1931, mettait au jour une ... «*perception appauvrie du temps...*»⁶⁰ au sein d'une population de chômeurs, c'est-à-dire une population soumise à un monde appauvri en événements et en sollicitations, on peut faire l'hypothèse qu'à une structuration des activités quotidiennes autour du foyer et de la famille correspond une contraction de l'espace social que les «*femmes au foyer*» rendent habitable pour elles-mêmes. Une contraction ou un décentrement spatial et temporel opposable à l'intermittence au foyer des «*autres*» membres de la famille. On peut supposer que cette succession de situations de présence/absence qui participe également de la structuration de l'«*habitat intérieur*» de ces femmes, rend difficile l'établissement d'un compromis durable entre la production d'un espace familial ordonné et un mouvement de dilatation de leur habitat intérieur au-delà des horizons domestiques. Concrètement, on note que les «*coups de déprime*», les «*sensations d'isolement*» ou d'«*ennui*», les «*états d'âme*» qui émaillent les entretiens sont essentiellement associés aux moments de solitude.

Louise : ... «*quand ils sont là, on n'a pas le temps ; quand ils sont là je rouspète tout le temps et quand ils sont pas là, je m'ennuie...*».

Si la maison «*vide*» renvoie les «*femmes au foyer*» à leur isolement ou à leur enfermement, on observe surtout à travers les propos de Louise que le rythme même de la vie quotidienne constitue un frein à la production d'«*habitabilité*». Autrement dit, les usages du corps apparaissent ici pris dans un réseau de significations matérielles et

⁵⁹ P. Lazarsfeld, M. Jahoda et Hans Zeisel (1981), *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Editions de Minuit

⁶⁰ *ibid.*, p. 117

symboliques et rappellent qu'y compris ... «*le fonctionnement physiologique de l'organisme est déterminé et conditionné par la société...* »⁶¹.

Pour en revenir au modèle maternel, on note par exemple qu'à travers certains détails de la vie quotidienne, nos interlocutrices nuancent les représentations *a priori* positives du modèle maternel. Ainsi, les difficultés constitutives de la quotidienneté qui sont présentées de manière presque accessoire à la situation, complètent parfois en les obscurcissant, les premières évocations. L'une d'entre elles se remémore le regard souvent triste de sa mère ; une autre se souvient que sa mère était constamment "fatiguée". Une notion qui rappelle aussi que ... «*La forme (dans les deux sens du terme) du corps dépend des conditions socio-économiques dans lesquelles il « s'épanouit »...* »⁶².

La valorisation de la présence maternelle au foyer n'est donc jamais directement remise en cause mais elle résonne aussi, pour ces « femmes au foyer », comme une injonction physique et morale dont la mise en œuvre est loin d'aller de soi.

Françoise : ... « moi, ma mère elle était femme au foyer, elle sortait jamais de chez elle ou quasiment... et c'est vrai que moi au départ quand je suis partie travailler je me suis dit " jamais je ferais comme ça, c'est pas possible ... ».

Paradoxalement, alors que Françoise dit avoir apprécié la présence maternelle et qu'elle est l'une des seules femmes interrogées dont la mère n'a pas désapprouvé l'arrêt d'activité, il ne lui semble pas possible de revivre une situation similaire. Un paradoxe qu'elle justifie par l'évolution de l'environnement social (« du temps où ma mère était femme au foyer ») mais qui s'avère être essentiellement liée à une différence de niveau de vie entre sa mère et elle-même.

Françoise : ... « rester enfermée toute une journée à à ... à faire de la cuisine, du ménage ; bon elle faisait du tricot, de la couture énormément mais j'aurais pas fait ça, ah non non non... donc c'est plus les activités extérieures qui sont intéressantes. ...mais du temps où ma mère était femme au foyer, elle aurait peut-être pas eu les moyens de dire " ben tiens, je me consacre une demi journée à faire ça " parce qu'il fallait payer en plus du reste... .. ».

C'est donc indirectement que Françoise indique à la fois l'un des « coûts » («*rester enfermée toute la journée* ») pour les femmes de cette présence au foyer et l'une des raisons pour lesquelles cette présence a pu devenir enfermement pour sa mère (« *il fallait payer en plus du reste* »). En d'autres termes, « *l'inactivité totale* » se spécifie

⁶¹ C. Detrez (2002), *La construction sociale du corps*, Paris, Editions du Seuil, p. 98

⁶² *ibid.*, p. 62

aussi, au plan individuel, autour d'usages du corps et d'habitats intérieurs dont la distribution dépend des ressources dont ces femmes disposent.

On note d'ailleurs que quelques femmes, à l'exemple de Laëtitia, disent qu'elles ne souhaitent pas, comme leurs mères, faire n'importe quoi pour " sortir de la maison " .

Laëtitia : ... « moi personnellement... là j'ai carrément vécu une parenthèse, là j'ai arrêté et maintenant que je dois revenir dans le monde du travail j'ai envie de ... j'ai envie que ce soit parfait, que ce soit un monde parfait, on devient exigeant, on veut une place de rêve, on veut assez d'argent pour vivre, on veut l'indépendance alors qu'avant j'aurais pris n'importe quel taf, alors qu'aujourd'hui... ».

Autrement dit, à la différence de leurs mères, ces femmes ne font pas du « travail » la condition essentielle du bonheur ; elles le définissent plutôt comme l'une de ses «composantes » (avec les revenus, la famille, les enfants). Comme l'indiquent en effet Christian Baudelot et Michel Gollac dans un article intitulé « *Faut-il travailler pour être heureux ?* »⁶³, ce sont les catégories sociales dont les conditions de travail sont les plus pénibles et les moins gratifiantes qui associent plus fréquemment le bonheur au travail. Leur analyse révèle que :

- l'absence de travail en fait d'autant mieux mesurer la valeur (surtout si cette absence est subie),
- les catégories les plus démunies parlent « travail », « boulot », « emploi » et ces usages d'appellations officielles ou péjoratives traduisent l'intériorisation d'un statut d'infériorité (comme le dit Laëtitia : ... « *avant, j'aurais pris n'importe quel taf* »),
- les catégories plus riches et plus diplômées parlent de « métier » (Jeanne... « *je regrette maintenant parce que je me dis peut-être que j'aurais pu faire des études, faire un métier qui me plaisait...* »). Christian Baudelot et Michel Gollac considèrent que pour ces catégories sociales, le bonheur est plus une construction bâtie à partir de ressources matérielles et morales qu'un état résultant de conditions matérielles de travail. ... « *Le recours à un registre de l'action (« activité », « faire », « pouvoir »), de la réussite (« réussir », « réussite ») ou de l'accomplissement (« se réaliser ») renvoie à cette entreprise de construction... »*⁶⁴.

On peut donc suggérer que les exigences de Laëtitia (« on devient exigeant, on veut une place de rêve, on veut assez d'argent pour vivre, on veut l'indépendance ») reflètent les représentations sociales d'un groupe d'appartenance plus favorisé que celui auquel

⁶³ C. Baudelot et M. Gollac (1997), « Faut-il travailler pour être heureux ? », *Insee Première* n° 560-Déc 1997

⁶⁴ *ibid.*, p. 2

appartenait sa mère. Si sa conception du « travail » a évolué par rapport à ce qu'elle retient du modèle maternel, on remarque également que son propre rapport au travail évolue (... «on veut une place de rêve... alors qu'avant j'aurais pris n'importe quel taf... »). De « condition » essentielle (« taf »), le travail est devenu « composante » d'un équilibre général. En d'autres termes, dans la mesure où l'inactivité s'accompagne d'un enrichissement des ressources dans ses différentes composantes, elle peut conduire à une prise de conscience du caractère diversifié de ces ressources et provoquer une rupture avec les représentations sociales d'un rapport au travail « pénible » ou « non gratifiant ». A côté de la famille et des enfants, le travail peut alors être appréhendé en termes de « métier », « profession », « vie professionnelle », et être requalifié en ... «source d'épanouissement (« se sentir bien dans son travail », « être heureux dans son travail », « avoir un travail motivant »)... »⁶⁵.

b) Le modèle de la mère « active totale »

Les femmes dont les mères étaient « actives totales » permettent d'aborder le modèle maternel de manière relativement différente et l'actualisation de la situation est, là encore, riche d'enseignements. Ainsi, Julia ; elle a 32 ans et sera bientôt maman de 6 enfants. Elle a été enceinte du premier quand elle était en classe de terminale. Elle a alors décidé d'arrêter sa scolarité pour suivre, et ceci tout au long de ses études celui qui allait devenir son mari (il est ingénieur). Elle n'a jamais exercé d'activité professionnelle et se dit très satisfaite de sa situation. Alors qu'elle présente sa mère comme une femme « active » (ce qui pour Julia signifie qu'elle travaillait sur l'exploitation agricole familiale alors que la grand-mère gardait les petits enfants), elle utilise les termes suivants :

***Julia** : ... « Elle est très bien comme elle est, et quand elle était petite, elle avait des cours d'EMT (Enseignement Ménager et Technique) ; d'ailleurs si aujourd'hui les jeunes ne savent pas s'occuper de leur maison et ne veulent pas, c'est parce qu'elles n'ont plus de cours d'arts ménagers... ».*

Concernant le lien fait entre l'activité maternelle et les cours d'EMT, on propose à Julia de préciser sa pensée.

***Julia** : ... « en fait, je regrette de ne pas avoir appris, comme mère ou ma grand mère... Je fais le ménage, je sais le faire, mais j'aimerais que ce soit un vrai métier... les jeunes aujourd'hui n'aiment pas faire le ménage parce qu'elles ne savent plus comment laver des vitres ... elles ne savent même pas si il faut utiliser du Pliz ou autre chose ... ».*

⁶⁵ *ibid.*, p. 2

Ainsi, regrette-t-elle le temps où les compétences « ménagères » faisaient l'objet d'un apprentissage et d'une certification officielle. En réalité, les représentations positives de l'activité maternelle questionnent, indirectement, la légitimité sociale des compétences qu'elle-même a acquises de manière implicite. Pour Julia, la requalification du travail en source d'épanouissement apparaît très liée à une reconnaissance officielle (« *j'aimerais que ce soit un vrai métier* ») ; la superposition de la notion de « travail » et de « travail domestique » semble toutefois entraver le processus de requalification.

A l'opposé de Julia, d'autres femmes dont les mères exerçaient une activité professionnelle, présentent cette situation de manière négative.

Pauline : ... « moi aussi j'ai travaillé mais j'ai souffert que maman travaille... ».

Il est difficile de faire préciser à Pauline à quoi renvoie exactement cette souffrance. Plus tard, au cours d'échanges plus informels, elle dit que sa souffrance renvoie aussi au fait d'être « fille unique » puis explique qu'elle n'est pas vraiment « fille unique » ; elle a un frère, plus jeune qu'elle, gravement handicapé. Après plusieurs rencontres, elle livre ce qu'elle considère comme étant l'une des causes de sa « souffrance » ;

Pauline : ... « en fait, je ne suis pas fille unique ; j'ai un frère de deux ans plus jeune que moi mais il est handicapé alors en fait, c'est comme si j'étais fille unique. Pas que ça manquait de jalousie ou de dispute mais j'étais comme fille unique et en plus j'en voulais à mes parents du temps qu'ils passaient à s'occuper de mon frère... ».

L'absence de la mère est donc ici porteuse d'une signification qui dépasse la problématique de l'activité professionnelle. Pauline semble surtout avoir souffert de la présence d'un enfant que sa « différence » met, du moins théoriquement selon Pauline, à l'abri de toute rivalité. On peut donc imaginer que Pauline a porté au compte de « l'activité professionnelle maternelle » - les tensions qu'affectivement, elle ne s'autorisait pas à ressentir ; l'absence peut donc, dans le cas de Pauline, qualifier également le temps consacré à ce frère. Pauline précise d'ailleurs que c'est seulement au moment où elle a arrêté de travailler pour s'occuper de ses enfants que l'arrêt d'activité lui a fait prendre conscience du problème dans sa globalité. Du moins, c'est ainsi que peuvent être interprétés les propos suivants :

Pauline : ... « je ne voulais pas que mes enfants aillent à la crèche et puis je me suis plantée... ». en fait, tout cela est très lié à mon enfance... ».

Un autre récit rend compte de la charge symbolique lourde portée par les modèles maternels et montre en quoi celle-ci déborde largement la question de l'activité. Il s'agit

des propos d'Irène, pour qui l'activité professionnelle maternelle sert de support à l'expression d'une histoire collective douloureuse (« *j'ai ça sur mon dos* »).

Irène : ... « ma mère a toujours bossé, a eu toujours plein d'activités, a fait plein de trucs, ma mère c'est ... mais... ».

En réalité, au-delà de l'activité professionnelle maternelle, Irène interroge surtout les conditions d'exercice de cette activité professionnelle à travers son inscription dans un contexte familial et social spécifique.

Irène : ... « travailler, travailler c'est avoir un toit, c'est... c'est tout on va dire, c'est tout sauf se faire plaisir, c'est tout sauf le désir et c'est monstrueux et je pense que j'ai ça sur mon dos ... ».

Autrement dit, l'expression de cette souffrance (« *c'est monstrueux* ») ne porte pas sur l'activité de travail mais sur les conditions de travail, ce qui, selon Serge Volkoff et Michel Gollac ... « *implique de détacher du travail certains de ses aspects, de convenir que, d'un certain point de vue, ils ne font pas partie du travail, qu'ils en constituent des éléments contingents...* »⁶⁶.

Elle précisera aussi, lors d'un entretien informel, qu'elle associe l'activité professionnelle à une « attente » ou un « ennui » lié au fait qu'elle attendait seule, qu'il n'existait aucune structure d'accueil. Dans ce cas, l'absence maternelle désigne donc aussi, en creux, le défaut de structures d'accueil réunissant les conditions d'une prise en charge satisfaisante des enfants.

Au-delà de leur diversité, ces différents témoignages conduisent donc à ne pas s'en tenir à une stricte superposition de l'absence/présence des mères aux situations d'activité/inactivité. On observe que certains comportements d'inactivité (fatigue, déprime) peuvent aussi être synonymes d'une forme d'absence et que les conditions générales d'exercice de l'activité professionnelle doivent également s'appréhender à travers leur dimension subjective et collective. Concernant plus particulièrement cette dimension collective, on pourrait par exemple interroger la notion de conciliation, ne serait-ce qu'en reprenant les questions posées par Annie Junter-Loiseau ; ... « *Qui concilie ? Qu'est-ce qu'on concilie ? Pour faire quoi, et pour qui ? Bref, d'où cela vient-il cela sert-il et à qui profite la conciliation ?...* »⁶⁷.

⁶⁶ M. Gollac et S. Volkoff (2000), *Les conditions de travail*, Paris, Editions La Découverte et Syros, p. 7

⁶⁷ A. Junter-Loiseau (2001), « La notion de conciliation » extrait des Cahiers du Genre publié dans la Revue « *Problèmes Politiques et sociaux. Famille et Travail : contraintes et arbitrages* » n° 858, La Documentation française

Un dernier témoignage enfin a retenu notre attention ; il s'agit de celui de Dominique dont la mère est psychiatre et le père médecin généraliste.

***Dominique** : ... « maman elle nous a eu très jeune, elle avait pas fini ses études en fait, elle s'est mariée à 21 et elle m'a eu à 23 donc elle avait pas fait l'internat, elle avait pas fait tout ça ... après maman, bien sûr, comme elle venait d'avoir ses gamins, elle a continué à bosser et quand on était petits, elle faisait des vacations, le soir ... elle travaillait pas à temps plein mais elle allait travailler quand même et puis après quand je suis rentrée en seconde, là j'avais 15 ans, elle a repris le travail du lundi matin au vendredi soir non stop... ».*

Après avoir évoqué le modèle maternel, Dominique indique que sa mère a désapprouvé avec vigueur son arrêt d'activité.

***Dominique** : ... « ... maman au début, elle a eu du mal à accepter que j'arrête de bosser ; c'est vrai, je ne veux pas dire qu'elle était jalouse du temps libre que j'avais mais c'est vrai que elle voyait pas ça d'un œil très positif... » .*

Une fois l'enregistrement de l'entretien terminé, Dominique précise que sa mère n'a jamais compris qu'elle s'arrête de travailler. En fait, dit Dominique, « *je crois qu'elle est jalouse de ma situation* ». Invitée à préciser ce dernier point, elle rappelle que son père est médecin et que sa mère lui a donné naissance alors elle n'avait pas terminé ses études ; elle a donc au début « élevé ses enfants et travaillé à mi-temps ». Dominique réinterprète alors la situation à la lumière de sa propre expérience : « *ma situation lui paraît très enviable puisque elle-même n'a pas pu vraiment s'arrêter de travailler* ». Questionnée sur ce « souhait » de sa mère de cesser son activité professionnelle, Dominique précise qu'il ne s'agissait pas d'un souhait et fait alors appel à une autre figure emblématique féminine ; sa grand-mère maternelle.

***Dominique** : ... « eh bien, on a discuté de ça avec ma grand-mère qui elle n'a jamais bossé de sa vie, a élevé ses 3 enfants etc, a eu une vie normale pour une dame de 80 ans maintenant et ... elle pensait comme moi alors que ma mère pense différemment, vous voyez, on est trois générations, on n'est pas tout à fait d'accord... ...moi je suis effarée qu'on puisse faire passer sa vie professionnelle avant sa vie familiale... ».*

On observe donc que d'une part, Dominique conforte son projet biographique en prenant comme référence sa grand-mère maternelle qui n'a jamais exercé d'activité professionnelle (« *elle pensait comme moi* »). De plus, on peut rappeler que la « vie professionnelle » de Dominique n'a guère été satisfaisante ; elle a exercé la profession d'infirmière pendant 3 ans dans le même établissement et jugé ce -premier et dernier-emploi difficilement « conciliable » avec la maternité.

***Dominique** : ... « j'avais une place en crèche pour Elizabeth mais le problème restait les week end puisque comme on travaillait tous les deux un week end sur deux et ben là*

crèche ne travaillait pas le week end... donc il y avait déjà ça bon ben le week end est-ce que c'est mamie qui va la garder... je trouvais que c'était beaucoup... ».

Enfin, si l'on met en perspective les conceptions et les comportements d'activité de Dominique et de sa mère, on remarque qu'ils renvoient à des niveaux de diplômes différents (rappelons qu'elles sont respectivement infirmière et psychiatre). On peut donc rappeler que selon les résultats de l'enquête consacrée à l'Activité féminine, le fait d'avoir de ... « *bons atouts » dès l'entrée dans la vie active est pour les femmes un facteur de continuité dans l'activité... »*⁶⁸. Toutefois, l'effet produit par ces atouts dépend aussi du milieu social d'origine et du milieu social d'appartenance. Toujours selon la même enquête, on note que les femmes qui exercent des emplois plus qualifiés que ceux de leurs parents ont d'autant plus de probabilités de poursuivre une activité continue que la formation a nécessité des efforts soutenus. Les femmes qui, en revanche, exercent des emplois moins qualifiés que ceux de leurs parents ... « *abandonnent facilement un emploi qu'elles estiment dévalorisant ou sans intérêt... »*⁶⁹. Sans mésestimer les atouts dont dispose Dominique, on note qu'elle exerce une activité moins qualifiée que celle de sa mère ; celle-ci elle n'est donc pas significative d'une promotion sociale suffisamment importante pour justifier le maintien dans l'emploi.

c) Les trajectoires professionnelles discontinues

Pour conclure sur ces différents modèles maternels, il reste à examiner les modèles maternels dont les représentations sont caractéristiques de trajectoires discontinues.

Valérie : ... « ma mère a arrêté de travaillé quand j'avais 3 ans et elle n'a pas travaillé jusqu'à ce que mon frère rentre en 6^{ème} (j'ai une sœur qui a 4 ans de moins que moi et un frère qui a 3 ans de moins que moi) ; ... donc moi en fait, je l'ai quasiment toujours connue ne travaillant pas... ».

On note que Valérie a une vision très “distanciée” de l'activité professionnelle maternelle (« *je l'ai quasiment toujours connue comme ne travaillant pas »*). Plus généralement, si l'on considère que les différents témoignages recueillis concernant les comportements d'activité discontinue suivent la courbe « bimodale » ou en M tracée par Margaret Maruani⁷⁰ (on parle aussi de courbe à deux bosses), on remarque que les propos s'ancrent surtout dans les périodes de creux (inactivité professionnelle) de cette courbe. Si l'on pose d'autre part que l'intérêt de ces courbes renvoie essentiellement

⁶⁸ A. Labourie-Racapé, M.-T. Letablier, M.-A. Vasseur, *op.cit.*, p. 70

⁶⁹ *ibid.*, p. 57

⁷⁰ M. Maruani (2000), *op. cit.*, p.17

aux moments où interviennent les inversions, on observe que ces moments clefs ne sont pas directement évoqués par nos interlocutrices. Ce qui est plus marquant, c'est que si la présence maternelle est toujours valorisée, ces interlocutrices se préoccupent plus directement que les autres du caractère ambivalent de l'inactivité. Victoire, par exemple, émet les plus grandes réserves quant au « choix » fait par sa mère :

Victoire : ... « ma mère elle... elle a fait une école ménagère pour être une bonne mère et une bonne épouse... bon elle aurait bien aimé faire des études mais mon grand père n'aurait pas voulu... mais maman elle aurait bien voulu être coiffeuse mais lui disait qu'elle avait pas besoin... elle a été, tu vois... je veux pas dire brimée, mais elle a été dévalorisée, oui elle a été dévalorisée dans ce qu'elle faisait bon... tu vois, ma mère n'avait aucune ambition pour elle-même ou... pour s'affirmer, tout ça ... ».

La mère de Victoire a suivi la trajectoire considérée comme la garantie d'un bon équilibre familial (« être une bonne mère et une bonne épouse »), lequel s'est avéré, au fil des années très stérilisant au plan individuel. En définitive, cette mère qui voulait, nous dit Victoire, être coiffeuse, a fait taire ses ambitions (« ma mère n'avait aucune ambition pour elle-même ou ... pour s'affirmer... ») à l'exception d'une seule : « sortir de la maison » :

Victoire : ... « quand nous, on a quitté la maison, elle s'est retrouvée toute seule et elle a gardé des enfants, elle les a gardé au black... et puis elle a travaillé aussi, quand nous on a été partis, elle a été lingère dans un CAT, un centre d'aide par le travail... ... elle a jamais osé aller chercher un travail non plus... ... quelque part elle se disait qu'elle y arriverait pas mais après, quand elle a retravaillé, elle ... avait des emplois qui étaient sous-qualifiés parce qu'elle aurait pu faire mieux quoi... tu vois, elle aurait pu dire ce qu'elle savait fairedjà elle était prête à faire n'importe quoi, histoire de sortir de la maison... ».

Victoire relie donc l'inactivité maternelle à une sous-qualification initiale qui aboutit à une situation d'inactivité dont il faut « sortir à tout prix ». A cette sous-qualification, Victoire oppose un niveau de formation élevé (bac + 5) qui lui interdit d'envisager de faire « n'importe quoi » pour sortir de la maison. Elle raconte d'ailleurs, avec émotion, la réaction de sa mère au moment de son arrêt d'activité professionnelle :

Victoire : ... « Quand j'ai téléphoné à ma mère pour lui dire " je vais démissionner ", elle m'a dit " tu sais, ma fille réfléchis bien parce que tu sais, pour moi, c'était pas drôle "... .. pourtant elle me l'avait jamais dit. Elle m'a dit " tu sais, c'est pas marrant d'être maman au foyer, chez soi... réfléchis bien " donc j'ai donné ma dem. que le lendemain... .. mais... elle m'a pas dit " c'est bien ", ...elle m'a dit " méfie-toi " ... ».

Concernant en effet les arrêts d'activité de leurs filles, on relève que les mères ayant eu des trajectoires discontinues ont des réactions très défavorables même s'il faut

s'empresse de préciser que les autres mères ne sont, dans leur grande majorité, guère favorables aux arrêts d'activité. On peut donc suggérer que les mères ayant fait l'expérience de la discontinuité professionnelle ont sans doute une conscience aiguisée des chausse-trappes de l'inactivité. Valérie se souvient des propos de sa mère au moment de l'arrêt d'activité :

Valérie : ... «*ma mère elle a compris ..., mais en disant aussi, attention, ne fais pas les enfants pour toi mais bien pour eux quoi, c'est-à-dire... il ne faut pas non plus te dire, il faut pas construire ta vie autour d'eux, il faut te dire aussi, il faut se projeter et dire ben ils vont être là pour 20 ans ou 25 ans mais disons que il faut aussi projeter ta vie à toi à côté... ».*

On note donc, que malgré son « inactivité actuelle », Valérie retient du discours maternel les éléments qui lui rappellent la nécessité et la difficulté de ne pas s'oublier en tant qu'individu ; la dimension « temporelle » (« *les enfants vont être là pour 20 ou 25 ans* ») est ici associée à la dimension spatiale (« *il faut pas construire ta vie autour d'eux* », « *projeter ta vie à toi à côté* ») de l'« habitat intérieur ». La prise en charge du travail domestique et le « soin » accordé aux « autres » n'est pas synonyme de temps libre pour « soi » et l'organisation des activités autour du groupe familial constitue une forme « d'astreinte » susceptible de mettre un frein aux engagements individuels, qu'ils soient ou non professionnels. Il vaut d'ailleurs de remarquer qu'en marge de l'opposition activité/inactivité, plusieurs d'entre nos interlocutrices posent de manière relativement précise la question des activités bénévoles. Les femmes interrogées effectuent, pour la plupart, des activités bénévoles mais toutes ces femmes en tracent les limites. Irène, qui a travaillé dans une association employant de nombreux bénévoles et a elle-même été bénévole, développe les arguments suivants :

Irène : ... «*je me rappelle les raisons des femmes au foyer qui se mettent au bénévolat alors t'as les raisons catholiques, chrétiennes, t'as les raisons tout ce que tu veux, n'empêche que c'est sortir de la maison alors elles sont très chiantes ces femmes au foyer parce qu'elles ont des gosses, puisqu'elles sont au foyer, on leur dit ... elles se disent, on va pas le mettre à la cantine parce que la cantine c'est nul, on va pas les mettre à l'étude ni à la garderie, on va pas faire subir à nos gosses un rythme complètement stakhanoviste...* ».

Au-delà de ces arbitrages, tout conduit à penser que les activités bénévoles n'acquiescent une légitimité durablement opposable aux activités domestiques que dans la mesure où il existe une transformation possible des contraintes exigées en ressources sociales (gratification, reconnaissance sociale...).

Evelyne : ... «*ce qui s'est passé, c'est que le bénévolat a fini par devenir presque aussi contraignant que le travail à l'hôpital... J'ai arrêté C... assez brutalement, j'ai démissionné à l'Assemblée Générale, j'en pouvais plus, mes enfants étaient tous à*

l'école, je leur ai dit, " maintenant vous vous débrouillez, vous vous trouvez une autre Présidente "..., il y a eu à un moment un ras le bol, un air de dire " bon, ça devient trop contraignant ", presque comme un travail mais pas payé... ».

Le problème soulevé par Evelyne, c'est lorsque le bénévolat n'est plus que « contrainte ». A l'instar du travail, et faute de devenir une « composante » parmi d'autres d'un processus d'enrichissement symbolique, seul demeure le caractère contraignant des activités bénévoles.

3 – STRUCTURE DE LA FAMILLE D'ORIGINE

En conclusion, et avant de refermer ce chapitre consacré à la présentation de nos interlocutrices, il faut dire quelques mots de la structure des familles d'origine auxquelles elles appartiennent. Une observation est à la base de ces quelques remarques conclusives qui portent plus particulièrement sur la structure des familles d'origine. Un élément conduit en effet à établir un lien hypothétique entre l'inactivité et la taille ainsi que la composition de la famille ; en l'espèce, aucune des femmes interrogées n'est " fille unique ". Ainsi, on peut se demander si le nombre d'enfants et/ou leur sexe joue dans le sens d'une plus grande tolérance des parents à l'égard de l'inactivité. Une tolérance relative car ainsi qu'il a été dit plus haut, les comportements d'inactivité continue ou discontinue ne recueillent guère l'approbation parentale ; sur quoi alors repose la variabilité du degré de tolérance ?

Dans la majorité des témoignages recueillis, les frères des femmes interrogées sont plus diplômés qu'elles ou au moins autant qu'elles. Certaines d'entre elles, comme Dominique, sont admiratives des trajets de ces derniers.

***Dominique** : ... « " il est plus jeune que moi de deux ans et demi ; il a eu 27 et il est ingénieur, il travaillait là sur Paris et là maintenant il s'en va à Munich...,c'est génial non... »..*

Faut-il pour autant établir un lien hypothétique entre la présence de frère (s) dans la fratrie, c'est-à-dire suggérer que la notion d'attentes sexuelles différenciées vis-à-vis des enfants d'une même famille ait un rapport à l'inactivité ? Rien ne permet de l'affirmer aussi nettement même si certains témoignages interrogent cette différenciation. Irène se remémore les ambitions parentales de la manière suivante :

Irène : ... «pour moi, soit être institutrice, soit te marier... ... donc moi j'ai été conforme à leurs attentes ; ça n'était pas le cas de mon frère, mon frère c'était forcément, soit il était ingénieur, soit il était docteur et de toute façon il travaillerait et puis il fonderait une famille... ».

Son frère est devenu ingénieur ; on pourrait donc supposer que la famille demeure un espace de reproduction de la division sexuelle du travail notamment dans la mesure où elle génère une différenciation précoce des rôles. Sur ce point, on peut s'appuyer sur l'analyse que Cécile Brousse fait de la division sexuelle du travail⁷¹, et rappeler que si la famille contribue à perpétuer le principe de la division sexuelle du travail domestique, c'est d'abord parce que ... «*la pratique des grands enfants est, en effet, très similaire à celles de leur(s) parents du même sexe ...*»⁷². En d'autres termes, ils reproduisent l'inégalité dans la répartition du travail domestique qui existe au niveau de leurs parents. Concernant la reproduction de cette répartition, les conclusions de l'étude ci-dessus permettent de préciser les points suivants :

- la vie en couple opère une spécialisation des rôles et celle-ci est renforcée par la présence d'enfants au sein du ménage ; cette présence augmente en effet le temps de travail domestique qui est de moins en moins bien partagé au fur et à mesure que le nombre d'enfants croît,
- dans les ménages où la femme est au foyer, le nombre et l'âge des enfants a moins d'impact sur cette répartition puisque le travail domestique repose essentiellement sur les femmes,
- dans les ménages composés de deux actifs (c'est le cas pour les parents d'Irène et Dominique), l'augmentation de la taille de la famille accroît le déséquilibre même s'il faut souligner que les pratiques sont également marquées par le milieu d'appartenance (les hommes cadres ou membres des professions intellectuelles supérieures se partagent de façon égale entre les activités à dominante féminine, mixte et masculine ; chez les agriculteurs exploitants, les activités à dominante féminine constituent un dixième du travail domestique). Par ailleurs, plus les revenus augmentent et plus la charge de travail domestique est réduite pour les deux conjoints,
- les attentes différenciées entre garçons et filles varient selon le milieu d'appartenance mais l'intensité du travail domestique des garçons est indépendante

⁷¹ C. Brousse (2000), «La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », *France Portrait Social 1999-2000*, Insee, p. 135

⁷² *ibid.*, p. 149

du nombre d'enfants alors que celle des filles croît avec le nombre d'enfants ... «*ce qui atteste de leur implication précoce dans les tâches directement tournées vers l'entretien des membres de la famille. Plus que les garçons, les filles participent aux tâches ménagères, s'occupent des enfants plus jeunes ou soignent leurs parents âgés...*»⁷³.

Le nombre d'enfants joue donc un rôle essentiel dans la spécialisation du travail qui s'opère en défaveur des femmes ; autrement dit, avec le nombre d'enfants le partage inégalitaire des tâches domestiques compromet l'équilibre temps professionnel et temps domestique (y compris le temps parental) des femmes. Dans la mesure où la pratique des grands enfants est «similaire» à celle des parents, on peut donc imaginer que les filles uniques intériorisent moins que les autres cette répartition inégalitaire et que les filles appartenant à des fratries mixtes sont en revanche défavorisées puisque soumises à une implication domestique plus précoce que les garçons. On remarque toutefois que le nombre d'enfants joue également dans les fratries uniquement composées de filles. Jeanne, par exemple considère qu'elle n'a pas été assez "poussée" par ses parents et qu'il en a été de même pour ses trois sœurs (deux sont plus âgées qu'elle et une plus jeune)

Jeanne : ... «J'ai trois sœurs... alors...,... voilà, mes sœurs elles ont toutes le bac mais moi j'ai pas le bac mais je le regrette maintenant...mais... .. ma sœur aîné travaille, ma deuxième sœur travaille aussi mais pas à temps complet et ma petite sœur a travaillé mais ne travaille plus... ».

Des propos qui semblent confirmer que même si la différenciation sexuée des rôles se fait de façon moins inégalitaire au sein des fratries composées de filles, l'augmentation du nombre d'enfants renforce l'intensité du travail domestique pour la mère et pour les filles.

Au terme de cette présentation, il faut donc retenir que :

- si les comportements des « femmes au foyer » peuvent être approchés par les PCS des pères et des mères, les approches subjectives des modèles parentaux favorisent également la saisie de contrastes que les catégories statistiques (on pense notamment à la notion d'inactivité) ne dévoilent pas,
- l'approche par le milieu social d'origine n'a de sens que repensé dans son contexte et mis en perspective avec le milieu social d'appartenance des « femmes au foyer »,

⁷³ *ibid.*, p. 150

- en dépit d'une longue marche vers l'égalitarisme, la répartition du travail domestique entre conjoints reste très spécialisée et la famille demeure le lieu d'une différenciation précoce sexuée du travail.

En dernier lieu, on a envie de rappeler que si la spécialisation conjugale croît avec le nombre d'enfants et fait l'objet d'une répartition défavorable aux femmes (... «*les tâches à dominante féminine sont plus souvent répétées tous les jours de la semaine. Elles aboutissent plus rarement que les tâches à dominante masculine à la réalisation d'objets durables...* »⁷⁴), il ne faut cependant pas négliger que ... «*la surcharge de la femme peut aussi être l'indice de la constitution de son autorité...*»⁷⁵.

Selon Michel Glaude et François de Singly... «*Quand elle s'approprie plus de pouvoir d'exécution, elle dispose aussi davantage du pouvoir d'orchestration...* »⁷⁶. Le travail de terrain enseigne d'ailleurs que les « femmes au foyer » qui font l'expérience d'une mobilité sociale ascendante, sont souvent conduites à procéder à la réévaluation des sources possibles d'enrichissement matérielles et symboliques. En d'autres termes, si l'on admet que les formes d'organisation domestique résultent d'un processus de construction et qu'elles ne sont jamais fixées une fois pour toutes, on peut penser que pour les « femmes au foyer » comme pour tous les acteurs sociaux, la création des conditions d'habitabilité de l'espace social reste un processus dynamique. Les références implicites et répétées des femmes interrogées à la notion d'inactivité, laissent toutefois supposer que les catégorisations négatives peuvent constituer des entraves sérieuses à la création de bonnes conditions d'habitabilité. Il importe donc d'éclairer la relation qui existe entre les processus de catégorisation des activités exercées par ces femmes et les processus de construction sociale de la réalité.

⁷⁴ *ibid.*, p. 136

⁷⁵ M. Glaude et F. de Singly (1986), « L'organisation domestique : pouvoir et négociation », *Economie et Société* n° 127, Insee, p. 25

⁷⁶ *idib.*, p. 25

CHAPITRE 3

EXPLORATION DU CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE

L'économie de ce chapitre est sous-tendue par la nécessité de mettre à l'épreuve les catégories traditionnellement utilisées pour rendre compte de la réalité des « femmes au foyer ». Elle a donc pour objet d'analyse les opérations de catégorisation des activités effectuées par les « femmes au foyer » en général et la notion d'inactivité en particulier. La principale difficulté soulevée par ce type de questionnement est que la notion de catégorie est au moins aussi polysémique que la notion d'inactivité ; ainsi, appréhender les origines et la logique de la « catégorie inactif » exige que l'on interroge distinctement les deux notions. Pour cela, le parti a été pris de revenir, dans un premier temps, sur les définitions des notions d'activité, d'inactivité et de travail, avant de s'arrêter sur la catégorisation des activités dans la société industrielle.

Concrètement, nous espérons lever quelques uns des voiles qui font écran à la réalité sociale de ces femmes et tester l'hypothèse suivante : les femmes ont toujours travaillé et le travail des « femmes au foyer », y compris en l'absence de toute contrepartie financière, ne constitue que l'une des multiples modalités de cette mise au travail. Une hypothèse de travail qui suppose deux axes de lecture de l'inactivité :

- une perspective théorique dans laquelle la pertinence de l'inactivité comme catégorie conceptualisante reste à établir et qui dépend de sa capacité à favoriser l'élucidation de la réalité sociale des « femmes au foyer »,
- une approche de l'opposition activité / inactivité problématisée dans la perspective d'un procès de disqualification sociale par le travail.

Autrement dit, nous présumons que la notion d'inactivité donne de la réalité sociale des « femmes au foyer » une vision partielle et faussée. Il n'en demeure pas moins qu'elle constitue un élément de leur histoire ; il est donc important de questionner les

modalités d'émergence de cette catégorisation ainsi que le bien-fondé du rattachement des « femmes au foyer » à cette catégorie, sachant qu'à la question «êtes-vous inactive ? », nous n'avons jamais reçu de réponse positive ; l'inactive, c'est toujours l'autre.

1 – PERTINENCE DE LA NOTION D'INACTIVITE

S'il est difficile de caractériser l'inactivité des «femmes au foyer », cela ne signifie pas que le terme ne rencontre pas d'échos auprès de nos interlocutrices. On recense, dans les entretiens, un certain nombre d'items qui ont leur place dans une rubrique « inactivité », lesquels renvoient principalement à l'ordre du « déficit », du « manque », du « défaut ». On pense par exemple aux questions d'indépendance financière, au manque de reconnaissance sociale ou de relations sociales qu'elles relient au fait de ne pas exercer d'activité professionnelle. Les « femmes au foyer » ne mettent pas en question la notion d'inactivité mais l'élaborent comme un « non- faire », une « non-activité ». D'où il ressort que cette « caractérisation négative »⁷⁷ est source d'indéfinition identitaire ; une indéfinition voire une « privation » dont les extraits ci-après se font l'écho.

Manque d'utilité sociale

Bien qu'elle s'en défende (la parade discursive de Christiane consiste ici à faire parler les autres femmes à sa place) le témoignage de Christiane fait place à l'expression d'une forme d'insatisfaction identitaire.

Christiane : ... «il faudrait que les femmes qui sont au foyer disent qu'elles sont contentes d'être au foyer et pourquoi, qu'elles trouvent un moyen de s'exprimer, il y a forcément un moyen de s'exprimer... ».

Dire qu'il y a « forcément » un moyen de s'exprimer relève en réalité du paradoxe. Quand on demande à Christiane de préciser sa pensée sur le fait d'être « contente », on remarque surtout que Christiane «ne se contente pas » du foyer et que les arguments mobilisés portent précisément sur le « hors foyer ».

⁷⁷ M.-L. Pellegrin-Rescia (1993), *Des inactifs aux travailleurs, A la recherche de catégories « heureuses »*, Paris, Editions Hommes et Perspectives, p. 11

Christiane : ... « je crois que la femme a besoin de sentir, alors non seulement dans son foyer mais aussi à l'extérieur... qu'elle apporte quelque chose à la société donc en allant dans des associations, tu peux te rendre utile, rendre service à des gens et puis là déjà tu sens que les femmes elles sont plus seulement femmes au foyer. j'ai fait ça, ça, ça déjà, je pense qu'elles doivent être plus à l'aise..... je pense que maintenant pour tout le monde, l'intérieur, c'est plus... ce n'est plus une priorité, d'avoir une super maison ... ce n'est plus une priorité, maintenant... ».

On comprend, sans qu'elle le dise expressément, que ses activités ne la contentent pas, ne suffisent pas pour qu'elle se sente socialement « utile ». C'est du moins ainsi que peuvent être interprétés ses propos «*les femmes elles sont plus seulement femmes au foyer* ». D'autres témoignages convergent d'ailleurs dans le sens d'une définition de l'utilité sociale sous-tendue par l'idée d'un individu « social » c'est-à-dire un individu engagé dans des arènes sociales multiples. C'est sans doute la raison pour laquelle, Christiane ne se contente pas de la dimension identitaire unique associée à l'intériorité du foyer ; « *l'intérieur, c'est plus... ce n'est plus une priorité* ».

Manque de reconnaissance sociale

A l'utilité sociale évoquée par Christiane fait aussi écho le thème de la non-reconnaissance sociale. Plusieurs femmes interrogées disent souffrir d'un manque de reconnaissance sociale qui ébranle quelquefois leurs convictions, y compris quant à l'importance de leur rôle joué auprès des enfants. On mesure, par exemple, à travers les propos d'Evelyne, le degré de sensibilité à cette non reconnaissance et la force d'auto-persuasion dont elle doit faire preuve (l'usage du mot *nuisible* signale l'importance de l'enjeu) pour se convaincre elle-même de la dimension sociale de ses activités.

Evelyne : ... «*quand ce sont des femmes actives qui ont décidé d'arrêter de travailler, ce sont des enfants qui vont grandir, qui vont être des adultes équilibrés, donc qui vont être utiles à la société, qui vont pas être nuisibles à la société et ça... ça je crois que ça devrait être reconnu par la société, ce travail d'élever ses enfants pour qu'ils deviennent des gens honnêtes et des gens de bien... et ça ça devrait être reconnu soit, je sais pas moi... ».*

A la lumière des propos de Christiane et d'Evelyne, on remarque donc qu'aux nécessités du foyer sont associées des représentations qui assignent les femmes à des identités domestiques mais que ce type de représentations identitaires ne leur permet pas de s'éprouver en tant qu' « être social ».

Manque d'engagement subjectif

Victoire apporte une nuance supplémentaire à la définition de la notion d'activité :

Victoire : ... « j'ai envie d'être active, d'être active au sens professionnel du terme, j'ai envie, j'ai envie d'avoir... j'ai envie de me poser des questions qui soient pas... " est-ce que le frigo est rempli, ? comment vont les enfants ? et qu'est-ce –que je fais ce soir à la sortie de l'école ? " j'ai envie d'un truc avec un autre niveau de réflexion, j'ai envie de dépasser de stade... ... j'en ai besoin ; j'aime bien m'occuper de projets, gérer des choses, voir des gens, me déplacer, rencontrer du monde... ».

Dans cet extrait, Victoire oppose les réalités domestiques qu'elle présente comme « instrumentales » (« *remplir le frigo, que faire après l'école, s'assurer que les enfants vont bien*») aux activités professionnelles, utilisant pour les distinguer de ce qui relève, selon elle, d'un « autre niveau de réflexion » ; en l'espèce, elle introduit des éléments dynamiques par lesquels elle investit l'espace social (« *m'occuper de projets, gérer des choses, voir des gens, me déplacer, rencontrer du monde »). En réalité, elle distingue des types d'activité où son engagement subjectif est différent. Tentons de voir, à l'aide de quelques définitions, sur quoi peuvent reposer ces différences.*

Des définitions savantes à la réalité sociale

Si l'on recourt aux définitions savantes, il faut se rendre à l'évidence ; *l'inactivité n'est définie que par rapport à l'activité* dont elle constitue, en creux, la part d'ombre. Selon le dictionnaire Robert par exemple, l'inactivité est un manque... d'activité et l'activité une faculté d'agir, de produire un effet. Définition on ne peut plus générique, qui invite à faire figurer sous ce terme toutes les productions matérielles ou intellectuelles générées par des actions humaines. Au plan philosophique, l'activité est « manifestation de vie » (l'Encyclopédie Universalis, Article Activité, cd-rom version 7) alors que selon Max Weber l'activité est ... « *un comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance), quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un sens subjectif...* »⁷⁸. Il n'est pas nécessaire de multiplier les exemples pour vérifier que, quelle que soit la portée des définitions retenues, la vie humaine est la condition même de l'activité. Autrement dit, deux alternatives s'offrent pour traiter de l'inactivité. La première consiste à l'envisager comme une action qui n'existe pas. Celle-ci est alors considérée comme un non-événement, une non- production ; en d'autres termes, l'inactivité serait une activité qui « n'est pas ». La piste est certes attrayante mais entraîne loin de ce travail et s'inscrit dans des problématiques qui relèvent moins de la sociologie que de la métaphysique.

⁷⁸ M. Weber (1995), *Economie et Société/1. Les catégories fondamentales de la sociologie*, Paris, Editions Plon, p. 28

Plus pragmatiquement, l'inactivité est ici appréhendée comme un ensemble d'activités (manifestations de vie) comme les autres. A charge pour nous de comprendre ce qui a conduit à les caractériser sur un mode négatif (in-activité). Ceci revient à mettre en cause la notion d'inactivité à la fois au sens théorique et pratique, sans toutefois nier l'existence d'une relation d'opposition entre activité et inactivité, c'est-à-dire d'une ligne d'opposition théorique et idéologique -dont les enjeux restent à identifier- entre différentes formes d'activités sociales. En outre, l'activité est une notion descriptive ; elle permet de désigner une fraction de l'activité humaine autrement dit, un épisode qui renvoie, comme l'indique la définition aux « facultés » du vivant. Parler d'activité, c'est donc désigner une action à la fois en tant que processus et en tant que résultat ; ainsi, les individus ont la faculté d'effectuer des activités sportives, culturelles, professionnelles, intellectuelles... et cette production peut prendre différentes formes dans la mesure où cette séquence ne se réduit pas à un résultat tangible et unique. En d'autres termes, si l'on admet la définition de l'activité proposée ci-dessus, ne pourrait-on développer l'idée selon laquelle un individu n'est jamais dans le « non- agir ». On peut dormir, penser, rêver, flâner, s'ennuyer..., cela ne signifie pas que l'on est « hors activité » puisque l'activité c'est l'intention même du vivant. L'inactivité professionnelle des « femmes au foyer » est donc problématique dans la mesure où elle est opposée à la notion d'activité « professionnelle » et, par extension, entendue comme « passivité », comme un « non- agir » qui se déploie, paradoxalement, dans l'espace domestique. Certaines d'entre nos interlocutrices disent d'ailleurs être gagnées, certains jours, par un sentiment d'abattement ou encore de paralysie en relation avec leur situation :

Pauline : ... « il y a des jours, je ne fais rien, je me sens bonne à rien, j'attends le soir et ...vite avant que les enfants et mon mari rentrent, je fais mes affaires, je range un peu... ».

Mais il est rare cependant que cette inertie soit aussi directement exprimée ; dans les cas les plus nombreux, elle apparaît en pointillés lors de la narration de séquences qui font intervenir les « proches ». En d'autres termes, la référence à l'inactivité est souvent portée par les « autres », ce qui permet de tenir à distance la thématique négative qui lui est associée ; très souvent, la posture défensive par rapport à l'inactivité prend la forme d'une anecdote dans laquelle est impliquée un membre féminin de l'entourage. La référence à une personne de sexe féminin, « active » dans la plupart des cas, permet à nos interlocutrices d'exprimer les tensions et les difficultés liées à une situation qu'elles peuvent difficilement remettre en cause sans être en contradiction avec leur propre

parcours biographique. Quoi qu'il en soit, comme l'indique le témoignage de Justine, le ton employé pour évoquer « l'inactivité telle que la perçoit l'entourage » est d'abord et surtout un indicateur de leurs propres représentations. Justine nous livre en effet une anecdote, sur laquelle elle s'étend assez longuement, et bien qu'elle dise trouver ça « rigolo », le ton et les mots qu'elle emploie autorisent à penser qu'elle ne trouve pas ça « rigolo » du tout. L'humour un peu grinçant qu'elle utilise lui sert aussi, -on a envie de dire surtout-, à véhiculer un malaise qu'elle impute au regard des autres puisqu'en réalité, son interlocutrice dit simplement « *ah bon, toi tu travailles pas* » et que les commentaires dévalorisants émanent de Justine elle-même. Par la formule « *elle se dit* » elle introduit son interprétation :

Justine : ... « *samedi soir, on était invités à l'anniversaire d'un copain et il y avait d'autres gens qui étaient là et donc je discutais avec une bonne femme, on parlait, je sais plus, le nombre d'enfants qu'on avait, la vie gna gna et donc elle me dit ah bon toi tu travailles pas, elle se dit... ben remarque c'est bien si tu as les moyens de pas travailler... c'est-à-dire que grosso modo, on a droit soit à ça, soit à l'autre..., les trois gosses, et quand est-ce que le 4^{ème} arrive, grosso modo c'est ça, si ton mari a les moyens de t'entretenir, toi du vaques à des petites babioles ou alors tu es celle qui doit avoir une marmaille pas possible...je pense que c'est perçu comme ça de toute façon ou alors c'est que tu es fainéante et que tu pourrais te remuer un peu plus, tu t'endors...non, c'est pas du tout valorisé... ».*

Justine exprime ici l'idée qu'être « femme au foyer », ce n'est pas seulement ne pas exercer d'activité professionnelle, c'est « ne pas travailler », c'est « ne pas se remuer » et c'est aussi... ne pas obtenir de la part de ses interlocuteurs l'attention qu'elle mérite, « *c'est pas du tout valorisé* », et c'est sans doute cela qui rend Justine si sensible aux propos relativement anodins de son interlocutrice (« *ah bon, toi tu travailles pas* »). Ce peu d'intérêt accordé aux activités des « femmes au foyer » (aux « *petites babioles* ») constitue d'ailleurs l'un des thèmes dans lequel sont impliqués les membres du groupe familial. Interrogées sur ce que « disent » ou « pensent » leurs conjoints de leur situation, les « femmes au foyer » répondent que celle-ci n'est dotée de valeur positive que dans la mesure où « *c'est un plus* » pour eux, où « *c'est plus cool* », plus « *confortable* » ; là encore, la reconnaissance n'est pas perçue comme directement associée à ce qu'elles font mais à ce « qu'ils n'ont pas à faire » (« *garder les enfants malades, aller les chercher en garderie* »...). Christiane présente les choses de la manière suivante :

Christiane : ... « *de ce que dit mon mari, il trouve que c'est quand même beaucoup plus cool d'avoir une femme au foyer que d'avoir une femme qui travaille ; il dit ça par rapport à ses collègues, il dit il y en a, il y a un tas de choses où ils peuvent pas venir parce que leur enfant est malade, leur femme travaille et peut pas garder l'enfant et donc ils sont obligés de rester chez eux pour garder l'enfant maladeeuh lui il*

rentre, comme il fait de la recherche si tu veux ses journées, il peut finir à 18 h 30 comme il peut finir à 20 heures. Il dit que les collègues dont les femmes bossent et bien à 5 h et demi, ils rentrent parce qu'il faut aller chercher les enfants en garderie... donc il a beaucoup de soucis en moins si tu veux, c'est ce qu'il trouve de bien... après quand il voit les autres aller faire les courses chez Auchan le samedi matin alors que lui il se lève tranquillement et qu'il va faire un footing à la citadelle, il voit aussi son intérêt si tu veux, lui il trouve ça bien... ».

On peut donc souligner que les conjoints masculins sont, aux dires de nos interlocutrices, conscients du confort qu'apporte –pour tous les membres du groupe familial- leur présence au foyer. Toutefois, le rapport contraintes/ressources communes n'est pas établi de manière égalitaire par les femmes interrogées. Ainsi, l'idée que leur présence au foyer peut avoir des effets sur le déroulement de la carrière professionnelle du conjoint -dans sa dimension la plus dynamique- est, en fait, à peine effleurée. Tout au plus, le conjoint « *peut finir à 18 h 30 comme à 20 heures* », il a « *beaucoup de souci en moins* ». Le contexte interactionnel conjugal qui conduit ces femmes à jouer un rôle actif auprès du conjoint, par exemple en agissant sur le ... « *processus de mobilisation subjective...* »⁷⁹ (reconnaissance par autrui et estime de soi notamment) apparaît donc ici normé par une spatialisation de la pensée liée à la séparation des sphères domestique et professionnelle. Une spatialisation qui produit ce que Gaston Bachelard nomme des « *intuitions définitives* » car schématisées par des « *intuitions géométriques* »⁸⁰ qui rendent difficile le prolongement du schéma de causalité au-delà de ces limites formelles.

Julia : ... « moi j'ai mon travail à la maison et mon mari a son travail ; on est complémentaires... ».

Mais ces limites, et la notion même de complémentarité qui reflète ici une division du travail très marquée, révèlent également l'asymétrie des rapports sociaux de genre. Comme l'explique Armelle Testenoire-Oger à propos du rôle du conjoint, l'impact du travail relationnel peut être relativisé par le genre et par un trop grand écart de qualification. Dans son enquête, elle observe notamment que la reconnaissance par le conjoint a plus de poids pour les femmes que pour les hommes ; c'est sans doute la raison pour laquelle, pour ce dernier, ... « *la reconnaissance doit s'effectuer par des*

⁷⁹ A. Testenoire-Oger (2000), *Interaction conjugale et socialisation professionnelle*, Université de Rouen, p. 267

⁸⁰ G. Bachelard (1972), *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, p. 192

professionnels (des pairs ou des supérieurs hiérarchiques) qui possèdent une compétence que la conjointe ne possède pas... »⁸¹.

Dans l'entourage des « femmes au foyer »

Pour compléter cela, il peut être intéressant d'évoquer quelques commentaires masculins concernant l'inactivité féminine. Nous avons, à différentes occasions, recueilli directement et informellement des témoignages de conjoints qui se disent satisfaits, dans leur grande majorité de la présence de leur épouse au foyer. La question de la reconnaissance sociale et de l'enrichissement personnel (matériel et symbolique) par le travail n'est pas ignorée et les quelques conjoints rencontrés se disent tous favorables à une reprise d'activité professionnelle de leur épouse. Les hommes dont les épouses bénéficient d'un congé parental se disent favorables à une reprise d'activité à l'issue de ce congé. Les témoignages masculins expriment aussi l'idée que, dès lors que les finances le permettent, « *elle fait ce qu'elle veut* », « *c'est bien pour les enfants mais il faut peut-être pas que ça dure* ». Aucune polémique, apparemment, relative à la reprise d'activité ; si problème il y a, il se situe donc sans doute moins dans le choix de l'activité ou de l'inactivité que dans une nécessaire cohésion des conjoints sur l'option retenue au regard des nécessités familiales. L'un des témoignages attire en effet l'attention sur une forme de neutralité qui pourrait tout à fait faire écho à des tensions non résolues entre conjoints. Cette intuition renvoie notamment au fait que notre interlocutrice n'a pas souhaité s'étendre sur cette question ; comme elle nous l'a dit avec un sourire un peu désolé ... « *nous, on n'en parle jamais...* ».

2 – DISTINCTION ENTRE ACTIVITE ET TRAVAIL

Pour compléter cette approche de l'opposition activité/inactivité, on peut s'interroger sur les logiques qui la traversent et souligner par exemple, qu'aux dires de nos interlocutrices, le fait de ne pas exercer d'activité professionnelle rémunérée est, dans une certaine mesure, associé au fait de « ne pas travailler ».

Jeanne : ... « *Mes enfants, quand on leur demande ce que je fais, ils répondent que je travaille pas...* ».

⁸¹ A. Testenoire-Oger, *op. cit.* P 275

Pour interpréter ces propos, il convient de définir la notion de travail, non pas comme invariant anthropologique, mais comme une catégorie historique qui comporte des dimensions diachroniques (ses modalités sont historiquement datées) et synchroniques (c'est une activité socialement distribuée). Des dimensions qui posent, de fait, la question de l'éligibilité de certaines activités au marché du travail.

Le marché du travail

Il faut rappeler que la valeur du travail varie selon les contextes socio-historiques et que, dans les sociétés occidentales notamment, le travail n'est doté d'une valeur sociale positive que depuis deux siècles environ. Elevée aux tous premiers rangs des valeurs sociales, l'image contemporaine du travail se dessine à partir du 19^{ème} siècle. En quelques mots, on peut rappeler que la pensée chrétienne du travail s'inscrit dans le cadre hérité de la pensée grecque qui témoigne d'un profond mépris pour le travail et les nécessités matérielles (au contraire du lien politique). Ni l'Antiquité ni l'ère chrétienne ne valorisent le travail ; la société patriarcale s'inspire cependant des prescriptions divines fondées sur le travail comme malédiction liée au péché originel.

Dans la Génèse, ...« *Yhavé Dieu dit à la femme...* », ... «*Je multiplierai ta peine et tes grossesses, c'est dans la peine que tu enfanteras des fils...* », ... «*et à l'homme il dit »* ... «*c'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain jusqu'à ton retour au sol, car de lui tu as été pris. Car poussière tu es et à la poussière du retourneras...* »⁸².

Selon la philosophe Dominique Méda, ... «*L'acte divin passe tout entier par la parole...* »⁸³ et l'exhortation paulinienne « Si quelqu'un ne veut pas travailler qu'il ne mange pas » sur laquelle repose souvent l'idée d'une revalorisation du travail par le Nouveau Testament serait plutôt à inscrire dans la perspective d'une lutte contre les désordres de la paresse. En réalité, il faut attendre la fin du Moyen Age pour observer une évolution des représentations et des pratiques, pour que se forme et que s'impose l'*ethos* du travail dont l'émergence est ainsi présentée par Christian Lalive d'Epinaÿ : ... «*Voici un personnage, le bourgeois, qui s'empare d'une activité négligée par le système féodal...* », ... «*Le bourgeois affirme sa position par son travail et ses*

⁸² Génèse 3,16 – Livre 3, *La chute*. Ancien Testament, Bible Osty (traduction française par Emile Osty avec la collaboration de Joseph Trinquet, Editions du Seuil, 1973

⁸³ D. Méda (1995), *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Editions Aubier, p. 50

entreprises : la Grande Aventure n'est plus la croisade... »⁸⁴. Autrement dit, le mythe du travail qui s'impose peu à peu comme l'expression même de la société occidentale, se nourrit des préceptes de la société industrielle, des Lumières, du Romantisme, voire des textes sacrés. De punition, le travail devient au 19^{ème} siècle le mode d'intégration sociale dominant ; il est à la fois créateur de richesse et pourvoyeur d'identité et de reconnaissance sociales. Il correspond alors à la définition qu'en donne Dominique Méda ; celle d'un travail qui ... « rémunéré, est devenu le principal moyen d'acquisition des revenus permettant aux individus de vivre, mais qu'il est aussi un rapport social fondamental – Mauss aurait dit un fait social total- et enfin le moyen jamais remis en question d'atteindre l'objectif d'abondance... »⁸⁵. Le travail rémunéré devient un rapport social fondamental même si, comme le défend Karl Polanyi, ... « S'attendre à être payé pour son travail n'est pas « naturel » à l'homme... »⁸⁶.

« Le gain, stimulant du travail dans des communautés plus évoluées, ne joue jamais ce rôle dans le milieu indigène original » (Malinoski, *Argonauts*, p. 156 ; *Argonauts*, p.217).
 « Nulle part dans une société qui n'a pas été influencée nous ne rencontrons le travail associé à l'idée de paiement » (Lowie, « Social Organization », *Encyclopedia of the Social Sciences*, vol.XIV,p.14). « Nulle part le travail n'est loué ni vendu (Thurnwald, *Die menschliche Gesellschaft*, livre III, 1932, p ;169). Il est général de « traiter le travail comme une obligation, qui n'exige pas d'être indemnisée... » (Firth, *Primitive Economics of the New Zealand Maori*, 1929). « Même au Moyen Age, la rémunération du travail, pour des étrangers, est quelque chose d'inouï. » « L'étranger n'a pas de lien *personnel* de devoir et il doit donc travailler pour l'honneur et la reconnaissance. » Les ménestrels, eux qui étaient des étrangers, « acceptaient d'être payés, et par conséquent on les méprisait » (Lowie, op.cit.).

En rajoutant ce commentaire additionnel au chapitre consacré aux Sociétés et systèmes économiques, Karl Polanyi réfute notamment l'idée d'une prédilection des hommes primitifs pour les activités lucratives chères à Adam Smith, et renvoie cette soi-disant prédilection aux nécessités de l'économie de marché. Marshall Salhins ne dit pas autre chose lorsque, traitant d'économie primitive ou de « subsistance », il affirme que ce qui prime d'abord dans la circulation des biens, c'est la relation sociale. Dans ces sociétés d'abondance, la notion de besoins illimités n'existe pas et ... « l'économie n'est pas une activité qui tend à satisfaire les besoins de l'individu mais un procès d'existence

⁸⁴ C. Lalive d'Épinay (1994), « Significations et valeurs du travail de la société industrielle à nos jours », in De Coster Michel, Pichault F. (sous la direction de), *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, Editions de Boeck-Vesmael, p. 59

⁸⁵ D. Méda (1995), *op. cit.*, p. 8

⁸⁶ K. Polanyi (1983), *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Editions Gallimard, commentaire additionnel pour le chapitre 4, page 352

*matérielle de la société... »*⁸⁷. Pour ces deux théoriciens, « s'attendre à être payé pour son travail n'est pas naturel à l'homme » car « le mobile du profit n'est pas naturel à l'homme ». Aucune société ne peut fonctionner sans « économie » et l'échange marchand est courant depuis l'Âge de pierre, mais parler d'économie de marché c'est signifier que désormais ... «*Au lieu que l'économie soit encastrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encastrées dans le système économique... »*⁸⁸. Encastrée ou distinguée des autres activités, l'économie peut prendre diverses formes ; elle n'est cependant jamais déterminante sur les autres activités. Ce que le 19^{ème} siècle inaugure, c'est donc avant tout le règne de l'économie de marché, c'est-à-dire une économie fondée sur l'intérêt personnel. Ceci implique que :

- le mobile d'action change puisque ... « *le mobile du gain doit se substituer à celui de la subsistance... »*⁸⁹,
- les marchés sont supposés autorégulés ; ils n'exigent plus pour fonctionner d'intervention extérieure,
- il s'agit d'une économie ... « *régulée par les prix du marché et par eux seuls... »*⁹⁰.

Autrement dit, tout ce qui ne n'entre pas dans la logique du marché est suspect ; le modèle du marché sème en effet le doute sur la valeur de toutes les activités qui ne font pas l'objet d'échanges fondés sur le mobile du gain. Le travail n'échappe pas à la règle et c'est désormais sur un marché spécifique que le travail, considéré de manière fictive comme une marchandise, va pouvoir faire l'objet d'achat et de vente. Le travail fait en effet l'objet, au cours du 19^{ème} siècle, d'une « marchandisation » qui est en réalité une fiction destinée à permettre l'achat et la vente de la force de travail. Au sens marxiste du terme, cette « marchandisation » implique une dissimulation des humains et des rapports sociaux au terme d'un processus de transformation de ces rapports en « choses ». Une réification que Marx explique de la manière suivante : ... «*La dépréciation du monde des hommes augmente en raison directe de la mise en valeur du monde des choses. Le travail ne produit pas que des marchandises ; il se produit lui-même et produit l'ouvrier en tant que marchandise, et cela dans la mesure où il produit*

⁸⁷ M. Sahlins (1976), *Age de Pierre, Age d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Paris, Éditions Gallimard, page 32

⁸⁸ K. Polanyi, *op.cit.*, p. 88

⁸⁹ *ibid.*, page 69

⁹⁰ *ibid.*, page 71

*des marchandises en général... »*⁹¹. Dans ce texte consacré au travail « aliéné » qui rend le travailleur « étranger » à lui-même, Marx souligne en outre quelques points non « compris » par l'économie politique, c'est-à-dire saisis comme contingents ou non intentionnels de l'aliénation du travail avec le système de l'argent (séparation du capital et du travail, concurrence...). A la lumière de ces éclairages historiques et théoriques, on peut donc se demander si le travail des « femmes au foyer » aurait échappé à cette marchandisation, les rendant, de fait, moins « étrangères à elles-mêmes » que d'autres travailleurs. Le problème, c'est que le travail des « femmes au foyer » n'est pas non plus un mode d'intégration sociale. La non-éligibilité du travail effectué par les « femmes au foyer » au marché concurrentiel du travail ne serait-elle qu'une conséquence contingente, c'est-à-dire non nécessaire de l'économie de marché ? Aurait-il échappé au mobile du gain ? Nous préférons, avec Louise Tilly et Joan Scott, penser que ... « *Femmes, travail et famille se définissent mutuellement...* »⁹² et interroger les opérations de désignation qui sont au cœur de la catégorisation des activités professionnelles, après avoir, au préalable, introduit aux mécanismes et aux enjeux des processus de catégorisation.

Origines formelles de l'opposition activité/ inactivité : La notion de catégorie

Depuis Aristote, la notion de catégorie renvoie à l'idée de classement, de division, de groupement ou encore de différenciation par la pensée qui permet de connaître la réalité. Le philosophe présente « Les catégories » de la manière suivante : ... « *Les expressions sans aucune liaison signifient la substance, la quantité, la qualité, la relation, le lieu, le temps, la position, la possession, l'action, la passion...* », ... « *Aucun de ces termes en lui-même et par lui-même n'affirme ni ne nie rien ; c'est seulement par la liaison de ces termes entre eux que se produit l'affirmation ou la négation...* »⁹³. Si les philosophes s'opposent sur la question du statut des catégories, nous retiendrons que, selon le philosophe Gil Fernando, les catégories, précisément parce qu'elles sont susceptibles d'usage divers, sont des notions « stratégiques » (Encyclopedia Universalis, CD-rom version 6, article Catégories). Autrement dit, la définition qu'on en donne dépend très

⁹¹ K. Marx (1972), « Le travail aliéné » in *Les Manuscrits de 1844*, Paris, Editions Sociales, p. 57

⁹² L. Tilly et J. W. Scott (1987), *Les femmes le travail et la famille*, Paris, Editions Rivages/Histoire, p. 14

⁹³ Aristote (1994), *Organon*, Chapitre 4 « Les catégories », Paris, Editions Philosophies J. Vrin, p. 5

largement de l'objectif assigné puisqu'il va permettre de fixer un cadre dans lequel situer un objet et aussi de décider quel objet entre dans ce cadre.

Dans l'introduction à son ouvrage « Les formes élémentaires de la vie religieuse », Emile Durkheim juge préférable de renouveler les théories de la connaissance en considérant que les catégories (... «*ce sont celles que les philosophes, depuis Aristote, appellent les catégories de l'entendement : notions de temps, d'espace, de genre, de nombre, de cause, de substance, de personnalité, etc...* »⁹⁴) sont des produits de la pensée collective et qu'elles émanent de la vie sociale (exemple, le temps exprime le rythme social). Ce qui importe principalement, c'est de signaler que la pensée catégoriale ne constitue pas un cliché ou une simple représentation de la réalité ; elle participe de la connaissance et aussi de la construction de cette réalité. L'héritage philosophique est repensé par Durkheim qui, érigeant le social en instance spécifique, inscrit la réalité sociale dans une perspective constructiviste ; il est ainsi l'un des premiers à participer de cette « galaxie constructiviste » qui, en dépit des oppositions sur l'importance à accorder à l'individu et au collectif, permet de recenser les lignes théoriques qui se recoupent sur le point d'une réalité construite et ... «*non naturelle ou donnée une fois pour toutes...* »⁹⁵.

L'idée de catégorie comme instance de co-production de la réalité invite donc à dépasser une définition de l'activité comme élément d'une réalité « donnée une fois pour toutes » et à interroger cette classification au titre d'instance productrice de la réalité sociale et non comme simple cliché de celle-ci.

Origine de la catégorisation des activités selon Hanna Arendt

L'origine de la catégorisation des activités est exposée par Hanna Arendt dans l'ouvrage « Condition de l'homme moderne »⁹⁶. Bien qu'essentiellement consacrée à la Grèce Antique, ce texte philosophique trouve sa place dans ce travail dans la mesure où, Hannah Arendt, soucieuse de réhabiliter l'action politique, interroge la hiérarchisation des « activités humaines ». Schématiquement, on retiendra que pour mener à bien son analyse, elle propose de regrouper les activités humaines sous le terme de « *vita activa* » par opposition à la « *vita contemplativa* ». Ainsi, dans le chapitre premier intitulé « La

⁹⁴ E. Durkheim (1991), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Le Livre de Poche, p. 51

⁹⁵ P. Corcuff (1995), *Les nouvelles sociologies*, Paris, Editions Nathan, P. 6

⁹⁶ H. Arendt (1997), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Editions Calmann- Levy

condition humaine », elle pose que la « *vita activa* » se distingue par trois activités fondamentales qu'elle désigne comme étant : le travail (processus biologique du corps humain), l'œuvre (fournit un monde « artificiel » d'objets) et l'action (activité de mise en rapport des hommes, action politique). Son intention est de montrer que, quels que soient les renversements de hiérarchie concernant ces activités au sein de la « *vita activa* », celle-ci ne peut se comprendre qu'en lien avec la « *vita contemplativa* », lequel subsume le primat de la contemplation sur l'activité. ... « *Ainsi, dans la tradition la *vita activa* tire son sens de la *vita contemplativa* ; le peu de dignité qui lui reste lui est conféré parce qu'elle pourvoit aux besoins de la contemplation dans un corps vivant...* »⁹⁷. Elle précise que même si le christianisme a revisité cette hiérarchisation et que le marxisme a tenté d'inverser la hiérarchie à l'intérieur de la « *vita activa* », le primat de la contemplation n'a en réalité jamais cessé d'exister ; ... « *le cadre conceptuel est demeuré plus ou moins intact* »...⁹⁸. Ainsi, la notion d'activité ne tirerait-elle pas sa valeur de sa capacité à transformer le monde sensible et à produire un monde commun, y compris en permettant l'accomplissement recherché dans la « *vita contemplativa* » ? Condition même de la vie, l'activité – prise dans son sens générique – n'admet donc pas d'être opposée à l'inactivité. Il faut cependant rappeler que dans la Grèce Antique, le travail a longtemps été considéré comme relevant du domaine de la nécessité et qu'y compris pour Hannah Arendt, la production de monde commun exclut toute référence à la quotidienneté, ... « *étant donné que cette dernière est justement démonétisée sous la forme de la vie domestique...* »⁹⁹. Nous reviendrons sur ce point plus longuement.

Ce qu'on peut retenir, c'est qu'au moment où, historiquement, la valeur travail a commencé à s'imposer, comme c'est le cas aujourd'hui encore, cette valorisation n'a cependant jamais été synonyme d'identité de valeur attribuée aux activités concernées. Au sein même de la population enquêtée, les représentations de l'activité n'échappent d'ailleurs pas à ce principe hiérarchique.

Véronique : ... « *je me rends compte qu'il faut quand même maintenir un niveau parce qu'à un moment mon mari va rentrer du boulot ... enfin c'est pas ça mais il faut maintenir un niveau intellectuel un peu... bon je lis beaucoup et puis en tout cas pour moi, c'est nécessaire...* ».

⁹⁷ *ibid.*, p. 51

⁹⁸ *ibid.*, p. 52

⁹⁹ B. Bégout, *op. cit.*, p. 33

Ces représentations suivent des lignes de fuite multiples. Véronique, par exemple, oppose travail *manuel* et *intellectuel*, alors que Béatrice compare *l'intérêt* des activités domestiques et des activités professionnelles :

Béatrice : ... « quand on se retrouve en couple entre amis, on discute plus avec une femme qui travaille, parce qu'elle va parler de son travail et c'est d'ailleurs souvent très intéressant, mais c'est vrai que moi, quand on se retrouve... .. bon moi j'ai toujours quelque chose à dire quand je me retrouve avec des femmes qui ne travaillent pas parce qu'à la limite, parler de ses enfants c'est aussi noble que de parler de son boulot, je veux dire... ».

A travers ces extraits, on comprend que les valeurs qui sont associées aux activités domestiques restent infériorisées par rapport à l'activité professionnelle (« *à la limite, parler de ses enfants c'est aussi noble que de parler de son boulot* ») ; l'expression « à la limite » entache en effet cette affirmation d'un caractère relativement marginal ou incertain. Une incertitude qui est peut-être à l'origine du doute exprimé par Pauline, « *j'ai peur de tourner en rond avec des femmes comme moi* »,

Pauline : ... « Non, je ne suis pas épanouie même si je serais moins catégorique que l'année dernière. Maintenant, je connais des gens mais le problème c'est que je me ferme du monde actif et quand je suis avec des femmes dans ma situation ça va ; sinon, je prends mon inactivité dans la gueule et puis aussi, *j'ai peur de tourner en rond avec les femmes comme moi*. En fait, c'est surtout quand je passe dans l'autre monde, en plus je n'entretiens pas l'intellect... ».

Et puis, à la différence de l'activité professionnelle, parler de ses enfants, c'est passer la barrière de l'intime et, comme le dit Victoire, cela peut n'avoir pas d'intérêt pour les autres. La prise en charge des enfants renvoie en effet à une intimité familiale qui se partage difficilement.

Victoire : ... « Oui, je peux parler de mes enfants, mais je pense que ça gonfle les gens ; ce qu'ils attendent, c'est de dire et bien là je travaille pour telle boîte, dans telle branche et je fais du marketing, du commercial, je m'occupe de ... ».

Enfin, les activités domestiques elles-mêmes font l'objet d'une catégorisation. La prise en charge éducative, prioritaire dans l'échelle des valeurs de nos interlocutrices (travail scolaire, conduites, apprentissage des valeurs morales...) n'est pas appréhendée comme relevant d'activités domestiques « pratiques ». Les agendas et autres calendriers en disent long, qui indiquent les temps forts de la vie quotidienne, à l'exception des travaux domestiques.

Véronique : ... « je marque pas les activités domestiques sur mon agenda... ».

Les discours portant sur la gestion des agendas, calendriers ou éphémérides permettent d'ailleurs de procéder au repérage des travaux considérés comme « importants », ou comme le dit Irène, « *comme quelque chose qui existe* ».

Victoire, parlant de son agenda : ... « *Ah non, non. Ça fait pas partie du... il faut pas, en fait si tu veux, ça c'est tout ce qui concerne les enfants et que je dois pas oublier quoi... Non, là c'est tout ce qui rentre pas dans le... je marque pas... remplir le frigo, faire à manger... je marque pas... après je case mes courses ; là par exemple, je vois que j'ai le jeudi matin pour faire les courses... .. et puis alors, moi je mets les conduites, là j'ai les conduites.; là il y a que les conduites, les conduites réservées ; si par exemple je fais l'anniversaire de Lucie, je marque...*

Irène : ... « *je marque pas que j'ai passé l'aspirateur, ce que je marque c'est tout ce qui est rendez-vous extérieur, tout ce qui est activité, que ce soit les miennes, celles des enfants, tout ce qui m'a mené en fait à... .. et bien là tu vois je t'ai marquée, j'ai marqué Liliane... interview mais oui, c'était bel et bien quelque chose qui existait ... ».*

Cette segmentation entre les activités « à inscrire » et « les autres » peut se lire aussi comme la ligne de partage entre les activités qui animent la vie quotidienne en réintroduisant de la subjectivation et celles qui à l'inverse sont les plus routinisées (ménage, cuisine, courses). Une routinisation qui diminue certes la pénibilité de ces activités mais occulte également le caractère dynamique du travail domestique et les compétences sans cesse renouvelées mises en œuvre par les femmes. Comme l'expliquent Danielle Chabaud-Rychter, Dominique Fougeyrollas-Schwebel et Françoise Sonthonnax, le travail domestique doit constamment se transformer. Les changements de scolarisation et ... « *Plus largement, toute transformation en un point du champ de la reproduction entraîne des déplacements et des redéfinitions et des attributions entre les diverses instances...* »¹⁰⁰ (crèches, écoles, médecine, ...) qui en ont la charge.

En résumé, on peut donc retenir que toute catégorisation engage les éléments contenus dans une relation qui ne peut se résoudre de manière égalitaire. On peut rappeler que la pensée occidentale moderne est redevable à la pensée holiste, et à la philosophie grecque, en particulier, de sa dimension critique ; pensée *critique* dont l'une des modalités principales consiste à “ décomposer ” le monde en instances différenciées pour s'en saisir dans sa totalité et dans son unité cosmologique. Cette pensée critique ne permet pas d'évacuer la notion de hiérarchie dans la mesure où la hiérarchie se définit comme ... “ *un principe de gradation des éléments d'un ensemble par référence à*

¹⁰⁰ D.Chabaud-Rychter, D. Fougeyrollas-Schwebel, F. Sonthonnax (1985), *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Librairie des Méridiens, p. 21

l'ensemble... »¹⁰¹. Dans " Homo Hierarchicus ", Louis Dumont a développé, autour du système des castes en Inde, une théorie de la hiérarchie dans laquelle il met en évidence que le principe hiérarchique, non seulement ne peut « éluder la référence à la totalité » mais ... « *A la différence de la simple relation distinctive, la relation hiérarchique inclut la dimension de la valeur...* »¹⁰². On peut donc considérer que les notions d'activité et d'inactivité ne sont saisissables que par la relation à un « tout qui les définit et les organise » ; cette référence présupposant des valeurs relatives. Autrement dit, l'opposition de l'activité et de l'inactivité n'est compréhensible que dans ce rapport à « l'agir » dont nous parlions précédemment.

L'inactivité comme catégorie statistique

Il faut en outre préciser que, loin d'élargir le champ du visible, les catégorisations statistiques codent et réduisent une grande quantité d'informations de manière à rendre leur traitement possible. Ce faisant, elles induisent une vision du monde simplifiée et dotée d'une nouvelle effectivité. Ainsi que l'explique Pierre Levy, le langage et la mesure ne sont pas de simples cartographies du réel mais des ... « *opérateurs sociaux fondamentaux puisqu'ils organisent la communication et les échanges...* »¹⁰³. Son travail sur le traitement de l'information par l'informatique montre d'ailleurs combien ce nouvel outil, de manière toujours plus efficace, organise le monde social. En effet, les définitions statistiques puisent toujours, pour partie, dans les modèles sociaux dont disposent les taxinomistes. Comment ces définitions participent-elles en retour de la construction de la réalité ? En s'imposant à la fois par le maintien d'un rapport certain au réel et par l'éviction du sujet au profit de la modélisation statistique. Ainsi, passe-t-on de la représentation d'une certaine réalité à une participation à la construction de la réalité sociale sachant que, quoi que l'on en pense, l'efficacité des connaissances engagées dans ce processus est considérée comme d'autant plus légitime qu'elle entretient un rapport étroit aux mathématiques. De fait, c'est précisément une nouvelle définition sociale de l'activité des « femmes au foyer » que diffuse l'outil statistique en introduisant la notion d'inactivité. La question qui se pose donc est de savoir quelle logique préside au traitement des informations concernant leurs activités : sur quels

¹⁰¹ L. Dumont (2001), *Homo hierarchicus, Le système des castes et ses implications*, Paris, Editions Gallimard, p. 92

¹⁰² *ibid.*, page 401

¹⁰³ P. Levy (1987), *La machine univers*, Paris, Editions La Découverte, p. 38

critères requalifie-t-on les activités domestiques en inactivité statistique et surtout, quelles en sont les conséquences sur les représentations et les pratiques sociales ?

En tant que catégorie statistique constitutive des Professions et Catégories Socioprofessionnelles, la notion d'inactivité a pour ressort une opération cognitive visant à classer les individus en fonction de leur place dans le processus de production économique. En d'autres termes, son objet est de « dire l'emploi », et par conséquent de dire quelle fraction du travail est éligible au marché du travail et susceptible de contrepartie financière. En «disant » ce qu'est une activité éligible, c'est-à-dire en nommant les activités susceptibles de faire l'objet d'échange, elle désigne, en creux les activités qui ne le sont pas. L'effet pervers de cette catégorisation est qu'un certain nombre d'activités humaines sont désignées comme des « non – activités », ce qui en réalité, est une contradiction dans les termes. On parle d'effet pervers car les groupes sociaux dans lesquels cette catégorisation est effective finissent par la penser comme naturelle, oubliant qu'elle est une construction sociale qui s'appuie sur des critères objectivants de classification. La nomenclature PCS fait donc rentrer de force la notion d'inactivité dans son système de classification alors qu'en réalité, celle-ci ne peut rendre compte des multiples activités que recouvre l'inactivité. Ces activités font par ailleurs l'objet d'autres types de codifications ; on pense notamment aux enquêtes statistiques destinées à appréhender la distribution et l'organisation des temps sociaux et rappeler les critères retenus par l'Insee lors de l'Enquête Emploi du Temps de 1998-1999 consacrée –comme l'indique son sous-titre- à la « Description des activités quotidiennes » des ménages. A l'occasion de cette enquête, 8 186 ménages ont été interrogés et les membres de ces ménages se sont vus remettre des carnets individuels d'activités à remplir durant un jour donné. Ces activités ont été regroupées en fonction des quatre « temps » sociaux suivants : temps physiologique, temps professionnel et de formation, temps domestique et temps libre. Concernant plus particulièrement le temps des « femmes au foyer », on note qu'il se compose soit d'activités physiologiques (toilette, repas, sommeil...) et d'activités qualifiées de temps libre (lecture, spectacles, télévision, ne rien faire, réfléchir...), soit d'*activités domestiques*. Il est important de souligner que jamais il n'est fait mention du terme « inactivité ». Sont donc considérées comme inactives les « femmes au foyer » susceptibles d'exercer les « activités » suivantes :

Description du temps domestique selon l'Insee

- Cuisine,
- Vaisselle,
- Ménage,
- Linge,
- Gros travaux domestiques et divers,
- Rangements et mises en ordre,
- Couture et Tricot,
- Travaux d'entretien, bricolage,
- Achats de biens et de service (y compris services administratifs), divers,
- Jardinage,
- Soins aux animaux de compagnie ou domestiques (hors but professionnel),
- Trajets non liés au travail,
- Soins matériels aux enfants,
- Education des enfants,
- Soins aux adultes du ménage
- Visites aux personnes malades et entraides indifférenciées.

(Insee, Enquête Emploi du Temps 1998-1999, n° 101-10, Janvier 2000)

Le temps domestique est donc bien un temps social qui ne renvoie en rien à l'inactivité, à un temps libre ou à un temps de loisirs ; ceci permet peut-être de mieux comprendre le rejet par les « femmes au foyer » d'un schéma de catégorisation qui invisibilise leurs pratiques quotidiennes. Le témoignage de Madeleine (enceinte de son troisième enfant au moment de l'entretien) rend compte du décalage qui existe entre cette caractérisation négative et la manière dont elle organise son temps. Elle se décrit comme quelqu'un de « très organisée », mais dit qu'elle n'arrive pas à gérer ses activités comme elle le souhaite. Très dynamique, Madeleine semble en effet ne jamais se résoudre à remettre au lendemain ce qu'elle peut faire le jour même. Elle souffrira d'ailleurs de cet état de fait après la naissance de son troisième enfant car la fatigue l'emportant (son dernier enfant, un troisième garçon n'a pas dormi pendant une nuit complète durant presque une année entière) elle devra alors délaissier d'autres activités tout en le déplorant très vivement.

Madeline : ... Bon déjà, je vois pas les journées passer. D'abord je m'intéresse toujours à quelque chose si je n'ai rien à faire et non ça passe très vite, très vite. Il y a des choses que je n'arrive pas à faire encore, tu vois même si je suis quelqu'un d'assez organisé et structuré, je me donne des objectifs, par exemple, j'ai de l'administratif à faire je me dis quand est-ce que je vais le faire ? C'est un exemple... ».

L'intérêt de ce témoignage est d'éloigner la tentation d'accoler de force l'attribut « productives » aux activités effectuées par les « femmes au foyer ». Le dynamisme et l'organisation dont Madeleine fait preuve attire plutôt l'attention sur l'une des questions

posée par l'opposition activité/inactivité -en l'espèce celle des mécanismes d'attribution de valeurs relatives à une activité ou à une autre- et surtout, invite à dépasser cette opposition. Comme le dit Marie-Laure Pellegrin Rescia, il semble que l'on ... «*dénie la capacité de produire à certains groupes de notre société parce que leurs productions sont jugées incompatibles avec la représentation que l'on a encore actuellement de la production...*»¹⁰⁴. Il faut donc cesser, selon elle, de situer l'analyse de l'inactivité par rapport à cette notion de production mais changer de plan d'analyse. Ainsi, propose-t-elle de changer de catégories de pensée et de ne pas poser, d'emblée, les catégories « activité », « inactivité », « travail » ou « production » comme pertinentes ; elle propose d'ailleurs, comme l'indique le titre de son ouvrage, de passer de la catégorie « inactifs » à celle de « travailleurs », participe présent et actif qu'elle préfère à « travailleur ». On a vu qu'une telle énonciation peut avoir des effets pervers ; être inactif au sens statistique est une chose, être inactif au sens courant du terme en est une autre. Or, on demande précisément aux « inactifs » de se reconnaître dans ce qu'ils ne « font » pas et par extension, dans ce qu'ils ne « sont » pas. Un tel choix témoigne certes de l'environnement social dans lequel il a été fait mais il détient surtout une fonction normative.

La notion « d'inactivité » nous intéresse donc non seulement en tant que schéma de pensée mais en tant qu'« acte » de langage. Pour insister sur la part que peut prendre une nomenclature statistique dans la construction sociale de la réalité, on peut également avoir recours à la théorie des actes de langage telle que l'a développée J.-L. Austin dans son ouvrage « Quand dire, c'est faire »¹⁰⁵. En quelques mots, rappelons que John Langshaw Austin est un philosophe britannique qui a fait du langage, ce « *maître très érudit* », un objet de recherche privilégié qui devait lui permettre de découvrir tout ce qu'il est possible d'accomplir par la parole ; la prise en compte du contexte de l'interlocution faisant en outre du langage un « acte social ». L'un des points principaux de sa théorie des « actes de langages » est d'avoir distingué deux types d'énonciations :

- les affirmations ayant un rapport étroit à la vérité (elles sont vraies ou fausses) ;
- les énonciations performatives destinées à « faire » quelque chose en le disant (par exemple, dire à quelqu'un « je te promets » a des conséquences, à la fois sur le comportement de celui à qui l'on promet et sur le sien propre...).

¹⁰⁴ M.-L. Pellegrin-Rescia, (1993), *op.cit.*, p.23

¹⁰⁵ J.-L. Austin (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Editions du Seuil

Ce sont ces dernières qui nous intéressent dans la mesure où la question qui se pose à propos de l'inactivité n'est pas de savoir s'il est vrai ou faux de dire que les « femmes au foyer » sont inactives, mais plutôt de se demander quel acte, les créateurs des PCS ont voulu accomplir en « performant » cette catégorie “inactif” et aussi quelles conséquences cela a engendré pour les actrices sociales. En effet, ces énonciations performatives, appelées “actes de langage” du fait de leur destination, peuvent connaître des succès mais aussi des échecs. Austin précise notamment qu'il faut, pour faire un performatif *heureux* (qui atteint son but), des mots et des circonstances qui, si elles ne sont pas réunies, conduisent à l'échec (l'insuccès ou l'abus). Concernant l'inactivité, on peut rappeler que l'objectif des PCS était de constituer un tableau de la population totale en comptabilisant les individus et en associant un statut social à l'activité exercée ; l'inactivité est donc, dans ce cas, considérée comme une situation atypique par rapport à l'activité professionnelle.

M.-L. Pellegrin- Rescia, reprenant les arguments de John Austin concernant l'utilisation de certaines catégories, considère comme particulièrement « inefficaces » et « malheureuses » les énonciations qui ... «*conduisent à définir certains groupes par ce qu'ils se sont pas...*”¹⁰⁶. A sa suite, on peut considérer que l'inactivité peut être une énonciation à la valeur heuristique certaine mais, des pratiques et des représentations des « femmes au foyer », elle n'éclaire que les espaces éclairés par le jeu sans cesse changeant des lieux du travail salarié ; une indéfinition qui explique sans doute, pour partie, l'invisibilité sociale qui spécifie le modèle.

Or, le modèle « femme au foyer » et la notion d'inactivité statistique, au même titre que le travail salarié, le chômage, le loisir ou le temps libre, sont des notions indissociables et non pas contingentes du contexte socio-historique qui leur donne sens. Il faut donc, pour conclure, s'efforcer de comprendre pourquoi les activités effectuées par les « femmes au foyer » occupent dans la hiérarchie des activités sociales une place tellement infériorisée.

3 - CATEGORISATION DES ACTIVITES HUMAINES DANS LES SOCIETES INDUSTRIELLES

L'invention du travail abstrait

¹⁰⁶ M.-L. Pellegrin-Rescia (1993), *op.cit.*, p.33

La notion de travail marchandise inventé au 19^{ème} siècle présuppose une autre invention ; celle, au 18^{ème} siècle, du concept de travail « abstrait » unifié autour de la notion de valeur. Comme le dit Dominique Méda ... «*Les économistes inventent le concept de travail. Pour la première fois, ils lui donnent une signification homogène. Mais le travail est construit, instrumental et abstrait. Son essence est le temps...*»¹⁰⁷. Jusque là, le travail désigne surtout la condition des plus démunis, voire des pauvres par opposition à celle des membres des classes plus favorisées, majoritairement dispensés de travailler. Cette condition des travailleurs se donne d'ailleurs à voir dans les désignations des travaux qu'ils sont amenés à effectuer pour assurer leur survie. Ainsi, les termes utilisés pour qualifier les activités des individus qui travaillent sont autant d'indicateurs de leur distribution dans l'espace social ; concernant plus particulièrement les femmes, on parle de « journalières », de « bonnes », de « nourrices » alors que l'économie urbaine fait écho de nombreuses activités de ...«*charretières, démarcheuses, marchandes, ambulantes, blanchisseuses, tenancières de pension, etc...*»¹⁰⁸.

C'est très progressivement, qu'à côté du travail comme fonction physiologique mais aussi comme fonction morale et disciplinaire -pour les masses laborieuses-, la société industrielle élabore le concept de « travail » abstrait comme mode de désignation de la valeur économique du « temps » consacré à la production de richesses. Comme l'analysent Lion Murard et Patrick Zylberman à propos de la ville du 19^{ème} siècle on pourrait dire qu'en devenant « mesurable », le travail devient ... «*par là, un terrain d'expérimentations, une source d'abstractions possible. Premier moment de la mise en ordre d'un savoir...*»¹⁰⁹. Mise en ordre d'un savoir mais pas seulement ; le 19^{ème} siècle est aussi le siècle de la fixation du travailleur à la tâche et de la production sociale du corps par le travail. La logique « industrialiste » du siècle suppose une construction sociale du corps comme moyen de production, un savoir ou une maîtrise, ... «*une technologie politique du corps...*»¹¹⁰ selon Michel Foucault pour qui, ... «*la constitution du corps comme force de travail n'est possible que s'il est pris dans un système d'assujettissement...*»¹¹¹. Cette technique disciplinaire qui s'exerce ... «*d'une part sur le corps individuel, dans sa dimension anatomopolitique, d'autre part sur la*

¹⁰⁷ C. Meda (1995), *op.cit.*, p. 65

¹⁰⁸ F. Battagliola (2000), *Histoire du travail des femmes*, Paris, Editions La Découverte, page 9

¹⁰⁹ L. Murard et P. Zylberman (1976), *Le petit travailleur infatigable*, Paris, Recherches, p. 69

¹¹⁰ M. Foucault (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Editions Gallimard, p. 34

¹¹¹ *ibid.*, p. 34

*régulation des populations, dans sa biopolitique, le tout constituant le « biopouvoir »... »*¹¹², s'inscrit dans une perspective d'optimisation de gestion des forces sociales, à travers la gestion des flux biologiques (natalité, maladies...).

Si la production industrielle nécessite une régularité et une efficacité accrues, les modes de production hérités de la proto- industrie n'y apportent qu'une réponse partielle. Lorsque, à la fin du 18^{ème} siècle, la modernité libérale octroie un statut inédit à l'activité professionnelle des individus, c'est donc d'abord en la définissant au regard des impératifs de la production industrielle. La présence physique, le rythme et la régularité indispensables à l'organisation de la production industrielle posent des exigences en termes de comptabilisation des individus valides et disponibles, de gestion de main d'oeuvre et de codification des activités professionnelles. C'est donc pour partie des impératifs de la production industrielle que découle, au 19^{ème} siècle, à la fois la gestion de la main d'oeuvre valide et toute l'organisation sociale. En d'autres termes, la société industrielle organise les rapports de production, et aussi l'ensemble des rapports sociaux, dans la mesure où le statut social des individus repose désormais sur leurs capacités supposées à exercer -ou non- une activité rétribuée. Or, cette organisation modifie considérablement la conception même du foyer qui, opposé à la fixation des corps dans les usines et à l'« univers extérieur » du capitalisme industriel, exerce une attraction grandissante et ... *« apparaît comme une sphère d'autonomie et de sécurité ... »*¹¹³.

Mais le métier structure encore très largement l'espace social ; c'est donc lui qui sert de principe organisateur. Ainsi, faut-il s'efforcer de comptabiliser les individus en les "classant" et de connaître le nombre d'individus que chaque profession fait vivre. L'unité statistique qui sert de référence n'est pas l'individu mais le groupe familial. Le chef de famille qui exerce une activité principale est considéré comme centre de décision économique. Lui sont associés : conjoint, enfants, parents, apprentis, domestiques. Pourtant, dans l'économie salariale comme dans l'économie domestique, le temps des femmes mariées est toujours partagé en trois activités principales ... *« le travail salarié, la production pour la consommation domestique et la reproduction... »*¹¹⁴. Il faut attendre le début du 20^{ème} siècle pour que la division du travail entre les femmes et les hommes s'accroisse et qu'une culture du travail cède la

¹¹² C. Detrez (2002), *op.cit.*, p. 114

¹¹³ B. Ehrenreich et D. English (1977), « La science, le travail et la ménagère », dans *L'haleine des faubourgs*, Paris, Recherches, p. 192

¹¹⁴ L. Tilly et J. W. Scott (1987), *op.cit.*, p. 79

place à une ... «*culture centrée sur la famille et le foyer...* »¹¹⁵ même si Louise Tilly et Joan Scott considèrent que, dans certaines catégories sociales, le travail des femmes mariées est toujours essentiel au salaire familial.

...”A Lille en 1931, une enquête révéla que la grande majorité des femmes mariées cherchaient un emploi pour les mêmes raisons. Dans ces villes, les femmes mariées et leurs enfants travaillaient à tour de rôle, les premières abandonnant un emploi à temps complet en usine, dès que leur progéniture pouvait gagner un salaire. A Armentières, en 1906, le pourcentage de femmes au travail baissait d’une manière spectaculaire dès qu’il y avait des enfants en âge de travailler... »¹¹⁶.

Autrement dit, de la famille comme unité de production et de reproduction découle la conception de la famille comme unité statistique. Ceci ne signifie cependant pas que les femmes –et les enfants- sont absents du processus de production des richesses mais que la mesure du travail productif passe par le rattachement de cette production collective à un seul individu, en l’espèce à la personne considérée comme le « chef de famille ».

L’activité professionnelle dans la société salariale

Selon Robert Castel, c’est en 1896 que la population active est définie de la manière suivante : ... « *Les actifs seront ceux et seulement ceux qui sont présents sur un marché leur procurant un gain monétaire, marché du travail ou marché de biens ou services...* »¹¹⁷. Une telle définition a pour objectif de procéder d’une part au recensement des individus occupés ou non occupés professionnellement et, ceci expliquant cela, de déterminer quelles activités doivent faire l’objet d’une rétribution. Les nécessités de la production vont donc conduire d’abord à effectuer un découpage dans l’emploi du temps des individus susceptibles d’assurer de manière continue, par leur présence physique sur les lieux de production, la régularité du procès de production. Les contrats de louage, jusque là majoritaires, qui renvoient à un temps social limité « au jour la journée » induisent en effet des relations discontinues entre travailleurs et employeurs ; elles sont trop aléatoires pour assurer la régularité nécessaire à la production industrielle. Rappelons que le contrat de louage consistait, pour la plupart des travailleurs, à s’assurer, en cas de calamités climatiques ou agricoles, le revenu indispensable à la reproduction de leur force de travail.

¹¹⁵ *ibid.*, p. 238

¹¹⁶ *ibid.*, p. 225

¹¹⁷ R. Castel (1995), *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*, Paris, Editions Fayard, p. 327

L'évolution du contrat de louage vers l'emploi va donc consister à établir entre le travailleur et l'employeur une relation stable ; pour cela, elle doit être pérennisée et légalement codifiée. Les contrats de travail auront donc pour mission de normaliser les conditions de travail et d'embauche ; de rétribution ponctuelle d'une tâche, le salaire devient rétribution de la force de travail. Le salariat est alors considéré comme un statut socialement indigne dans la mesure où les premiers sites industriels, à l'exemple des manufactures, fonctionnent quasi exclusivement grâce au travail des plus démunis. On peut rappeler que selon Marx ... « *Alors que la coopération simple laisse, en gros, intact le mode de travail des individus singuliers, la manufacture le révolutionne de fond en comble et prend la force de travail à la racine. Elle fait du travailleur un infirme...* »¹¹⁸. Ainsi, le statut salarial concerne d'abord la frange la plus défavorisée de la population, c'est-à-dire les individus qui n'étant pas propriétaires de leurs outils de production sont amenés à vendre leur « force de travail ». C'est très lentement que cette salarisation va s'étendre d'abord à l'ensemble de la population la plus défavorisée (petits producteurs) puis à la population ouvrière pour se généraliser aux alentours de 1936. Toutefois, « l'avènement » de la société salariale n'est pas synonyme d'extension de l'identité ouvrière à l'ensemble du corps social. Cela signifie que la salarisation comme modèle de relation travail/emploi concerne désormais la plus grande partie des individus en âge de travailler et que l'identité sociale se réduit de plus en plus aux activités exercées par les individus dans le cadre du salariat. ... « *Si tout le monde est salarié (plus de 82 % de la population active en 1975), c'est à partir de la position occupée dans le salariat que se définit l'identité sociale...* »¹¹⁹. Plus précisément, la salarisation de la population s'appuie sur la codification des activités professionnelles qui passe par l'établissement de catégories socioprofessionnelles, lesquelles désignent à la fois les individus qui peuvent prendre une part « active » à la production et la fraction des activités pouvant être qualifiées de « productives ».

Inactivité et chômage dans la société salariale

L'introduction de la catégorie « chômeur » dans le recensement de 1896 est l'un des éléments qui institutionnalise cette codification en même temps qu'elle exclut du système salarial et social dominant toute une partie de la population en âge de travailler.

¹¹⁸ K. Marx (1983), *Le capital, Livre I*. Chapitre 12 « Division du travail et Manufacture », Paris, Messidor/Editions sociales, p. 405

¹¹⁹ R. Castel, *op.cit.*, page 325

Alors que les arrêts d'activité existent avant le 19^{ème} siècle, le terme chômage, inventé au 19^{ème} siècle, introduit une distinction entre les individus les plus « pauvres » ou les plus « nécessiteux » voire les « incapables » ou les « improductifs » et les individus « privés d'emploi ».

Pour Didier Demazière, ... »*Si la régularisation de la production entraîne l'élimination du marché du travail des individus jugés « incapables » ou « improductifs », elle s'accompagne de transformations des politiques sociales et des modes de désignation des sans-travail... »*¹²⁰. Il considère en effet que, jusqu'au 18^{ème} siècle, on peut « manquer d'ouvrage » provisoirement sans toutefois être nécessaire dans la mesure où les activités sont multiples et le temps de travail parfois discontinu. Dans la société salariale, la privation d'emploi signifie l'interruption involontaire d'une activité liée à des difficultés d'ordre conjoncturel ainsi que la rupture du lien existant entre un individu et un employeur. Il précise en outre que progressivement, cette définition évolue et que les critères qui définissent de plus en plus précisément le chômage moderne sont la « disponibilité », « la revendication des individus à être présents sur le marché du travail » et « l'affirmation de la responsabilité étatique de garantie de plein emploi ». Les taxinomies statistiques (activité, inactivité, chômage) ne peuvent rendre compte de la diversité qui caractérise les statuts des individus privés d'emploi. Didier Demazière synthétise donc la question en termes d'opposition emploi/non emploi. On retient que si la frontière entre emploi (stable et à plein temps) et non emploi était relativement linéaire en période de généralisation du salariat, ses contours sont aujourd'hui brouillés tant le nombre de situations se multiplient, notamment à la frontière de l'inactivité forcée et du chômage (CDI à temps partiel, CDD, intérim, sous-traitance, Contrat de Travail Intermittent, CNE, CES...). Au demeurant, l'évolution de la notion de chômage fondée sur la « revendication des individus à être présents sur le marché du travail » s'appuie très largement sur la reconnaissance sociale de cette revendication. Encore faut-il que cette revendication soit considérée comme légitime. A cet égard, on sait que les représentations sociales témoignent toujours d'une grande tolérance à l'égard du chômage féminin. De plus, l'accès des femmes au marché du travail est synonyme de sur- chômage féminin et de vulnérabilité alors que la pénurie d'emplois qui caractérise les dernières décennies augmente encore cette vulnérabilité. Autant d'éléments qui diminuant l'« employabilité », c'est-à-dire la probabilité pour

¹²⁰ D. Demazière (1995), *Sociologie du chômage*, Paris, La Découverte, p. 7

un « actif » de sortir du chômage, peuvent rendre compte de certaines « déclarations d'inactivité ».

Pourtant, si certaines « femmes au foyer » se « dispensent » de rechercher un emploi, elles ne « renoncent » ni au travail ni à la reconnaissance sociale par le travail. C'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles, la « dispense » est souvent justifiée de manière un peu tautologique ; nécessités familiales, prise en charge des enfants et difficultés professionnelles s'entremêlent et conduisent, en définitive, à associer la reconnaissance sociale aux rôles féminins traditionnels, qui sont alors constitués comme repères identitaires positifs vis-à-vis de l'activité professionnelle.

Jeanne : ... « j'étais à l'accueil donc j'accueillais les clients ; j'étais dans une boîte de reprographie sur Lille, ... donc j'étais responsable de l'accueil et puis aussi... j'ai arrêté parce qu'en fait, entre les grossesses,... j'ai eu le droit à changer à chaque fois de poste... ».

Françoise –expert comptable- explique les raisons de son arrêt d'activité (elle exerçait à mi-temps pour pouvoir s'occuper de ses enfants) par un « licenciement » :

Françoise : ... « ... Il faut dire aussi qu'après j'ai recherché du travail... et puis comme la troisième s'est annoncée, après on a laissé tomber ; on a dit “ bon avec trois, c'est plus, c'est plus ” ...

Donc vous n'aviez pas choisi d'arrêter ?

Non non non. Pour les deux premiers le mi-temps me convenait très bien, ça me convenait très bien... ... et c'est le licenciement qui a motivé... enfin qui a déclenché l'arrêt, sinon j'y serais peut-être encore ... peut-être... je sais pas... ».

On peut donc suggérer que, dans certains cas, l'inactivité des « femmes au foyer » est assimilable à une situation de chômage déguisé, c'est-à-dire une situation de non – emploi requalifiée. Dans son sens le plus large, on peut en effet être chômeur sans pour autant se déclarer comme tel, sans percevoir d'indemnités et sans être demandeur d'emploi ; une situation non déclarée mais qui reste cependant infériorisée au regard de l'emploi qui reste la norme sociale dominante. A l'origine, la catégorie « inactivité » avait pour intention de désigner les personnes ayant un rapport distancié à l'emploi ; celles dont le travail ne faisait pas l'objet d'une rémunération directe. La catégorie “aides familiales” par exemple était utilisée pour désigner les femmes qui participaient avec leur mari à la gestion d'une exploitation agricole. Comme l'analyse Geneviève Fraisse¹²¹, la naissance de la démocratie française est consacrée par la rupture historique de la Révolution française qui exclut notamment les femmes des sphères de l'action politique et de la production économique au bénéfice de la production morale. Mais

¹²¹ G. Fraisse (1998), *Les femmes et leur histoire*, Paris, Editions Gallimard, p. 153

c'est au 20^{ème} siècle que cette exclusion s'institutionnalise. L'extension de la représentation du travail comme travail marchand donne alors naissance à la distinction entre population active et inactive. ... *"La conception du travail comme activité rémunérée écarte ainsi définitivement les femmes effectuant le travail domestique pour leur propre famille des rangs de la population active..."*¹²². L'inactivité féminine est donc aussi une variable d'ajustement de la mobilité sociale. Que l'on songe aux reflux d'activité féminine enregistrés après la Première Guerre mondiale, aux oppositions syndicales au travail féminin, aux thèses familialistes, tout porte à croire que la catégorisation de l'inactivité fait écho à des enjeux qui débordent largement le cadre professionnel.

L'angle mort de la production domestique gagne, par exemple, à être éclairé par les concepts statistiques utilisés pour l'analyse de la pauvreté dans les comparaisons internationales. Dans un article intitulé *« Les approches de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales »*, Daniel Verger montre en effet que le concept de production domestique est nécessaire à l'analyse des niveaux de vie des pays où la pauvreté monétaire touche une majorité de personnes¹²³. L'élargissement du revenu monétaire à une notion de ressources plus vaste et notamment à celle de production domestique, ici définie comme *« tout ce que l'on accomplit soi-même alors qu'on pourrait le faire faire »*¹²⁴, devient essentiel ; comme il le précise ... *« L'argent qui rentre dans un foyer n'est pas le seul moyen qu'il a de se procurer du bien-être... »*¹²⁵. Le problème de cette comparabilité est que les conventions adoptées par la France et plus généralement les pays développés privilégient des approches en termes de revenus qui négligent la production domestique et ne sont pas adaptées à l'étude des pays les moins monétarisés. Dans cette thématique, un article daté de 1997 intitulé *« La production domestique atténue-t-elle la pauvreté ? »*¹²⁶, propose une évaluation monétaire de la production domestique. On peut retenir que globalement :

¹²² F. Battagliola (2000), *op.cit.*, page 20

¹²³ D. Verger (2005), *« Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales »*, *Revue Economie et Statistique* n° 383-384-385 (04/2005), Insee, p. 7

¹²⁴ *ibid.*, p. 23

¹²⁵ *ibid.*, p. 20

¹²⁶ A. Degenne, G. Grimler, M.-O. Lebeaux et Y. Lemel (1997), *« La production domestique atténue-t-elle la pauvreté ? »*, *Revue Economie et Statistique* n° 383-384-385 (10/1997), *Mesurer la pauvreté aujourd'hui*, Insee, p.159

- s'occuper d'un foyer, d'une famille, se nourrir, entretenir un logement représentaient en 1975 près de 43 milliards d'heures quand le travail professionnel en consommait seulement 35 milliards,
- de 1975 à 1985, l'écart s'est accru, le temps de travail domestique augmentant et celui du travail professionnel diminuant,
- la valeur monétaire de ce travail domestique a pu être estimée entre 40 % et 70 % du PIB total (somme de toute les productions effectuées sur une année sur un territoire donné)¹²⁷.

On note également que si le bien-être des ménages résulte toujours largement de ce qu'ils font par eux-mêmes, les incertitudes sur cette évaluation tiennent aux différentes conventions utilisées pour attribuer un prix aux activités effectuées hors du marché des biens et des services. Les auteurs précisent en effet que différentes méthodes s'opposent sur la manière de calculer un équivalent monétaire de la production domestique. On peut schématiquement en distinguer 3 :

- une approche microéconomique du consommateur qui consiste à valoriser le temps de travail domestique au salaire que l'individu pourrait obtenir sur le marché du travail. Les limites de cette approche renvoient au fait que tous les individus ne possèdent pas cette capacité d'arbitrage,
- une autre méthode consiste à valoriser les produits réalisés en considérant que la valeur de la production domestique est égale à la différence entre la valeur marchande et le coût monétaire des inputs ; les limites renvoient ici au fait qu'il n'y a pas toujours possibilité de trouver des substituts parfaits et que la question de l'éducation des enfants reste posée,
- une autre méthode enfin consiste à mesurer le temps passé et à le valoriser au salaire d'un employé que l'on embaucherait pour l'occasion.

Si la production domestique est loin d'être économiquement négligeable, elle reste donc surtout largement impensée. Ainsi, l'exemple des « femmes au foyer » permet de montrer que la définition du travail comme mode d'intégration sociale dominant est non seulement datée mais obsolète. La société industrielle a donné du travail une définition strictement fonctionnelle et réduite à sa valeur d'échange, c'est-à-dire à son rapport à l'emploi ; l'indéfinition dans laquelle est maintenue la production domestique et l'invisibilité sociale des « femmes au foyer » désigne à la fois les enjeux et les limites

¹²⁷ *ibid.*, p. 160

d'une telle définition. Saisir la réalité des « femmes au foyer » implique donc que l'on s'appuie sur une définition du travail comme rapport social et pas seulement comme rapport de « production ». Elle exige son historication et la prise en compte de ses dimensions les plus contemporaines et les plus contrastées (travail salarié comme forme de travail dominante mais aussi travail flexible, précaire, marchandisation des activités domestiques, travail domestique à titre gracieux, production matérielle et immatérielle, intermittence...). Elle nécessite enfin que les individus concernés informent eux-mêmes cette réalité.

CONCLUSION DE LA 1ERE PARTIE

En conclusion, on peut rappeler que la 1^{ère} partie de ce travail a été consacrée à une présentation de la population enquêtée ainsi qu'à un état des lieux de « l'inactivité » féminine. De ces premiers chapitres, il faut retenir que, quoi qu'il en soit de l'évolution des valeurs fondatrices du « foyer », le nombre de femmes n'exerçant pas d'activité professionnelle rémunérée est en constante diminution. Il ressort également que l'usage de l'opposition activité/inactivité stérilise l'élucidation des réalités vécues par les « femmes au foyer » ; la notion d'inactivité se situe aux frontières les plus floues d'un périmètre consacré à l'activité et hors duquel elle n'a ni légitimité ni validité. Elle n'est cependant pas dépourvue de valeur heuristique puisque l'examen de cette notion a permis de révéler qu'à un moment donné de leur histoire, les femmes -parmi d'autres individus- ont fait l'objet d'une « *disqualification sociale par le travail* ». Autrement dit, dans le cadre de la société industrielle, l'émergence du travail rémunéré en temps social dominant et la classification des activités sociales sur la base de celui-ci est aussi synonyme d'un changement qui institutionnalise :

- l'inéligibilité au marché du travail et la dévalorisation sociale d'un certain nombre d'activités,
- la subordination des autres temps sociaux à ce temps principal,
- la dévalorisation -sociale et professionnelle- des individus exerçant leurs activités hors de ce temps social dominant.

Si le recours à une contextualisation socio-historique élargie a été nécessaire pour reconstituer l'environnement dans lequel la notion d'inactivité prend sens, l'hypothèse d'une disqualification sociale par le travail est également accréditée, au plan empirique, par la constance avec laquelle les « femmes au foyer » reviennent sur la « dévalorisation » ou la « non reconnaissance » dont leur situation fait l'objet. « Choisi » ou non, cet intervalle biographique est très majoritairement ressenti comme fondateur d'une « *perte de statut social* » (Irène), de « *gêne face aux femmes actives* » (Laëtitia), de « *non reconnaissance sociale* » (Evelyne), de « *non-valorisation* »

(Justine). Dans tous les entretiens, sans exception, des sentiments d'incompréhension, de désarroi ou d'injustice font écho à une forme de déconsidération sociale dont les « femmes au foyer » disent, de manière unanime, faire l'expérience. D'une part, la qualification du travail domestique comme travail improductif est souvent assimilée à une non-participation au procès de *production économique*. D'autre part, si la complémentarité entre activité rémunérée et activité non rémunérée est considérée comme un élément nécessaire à l'ordre social, l'activité non rémunérée constitue toujours l'«appoint» de l'activité rémunérée. Enfin, le caractère intangible de la participation au procès économique, rend invisible la participation de ces femmes au procès de *production sociale*, y compris pour elles-mêmes. En d'autres termes, le maintien avéré des femmes -et particulièrement des « femmes au foyer »- à l'écart des circuits économiques et sociaux les plus valorisés rend leur participation à la construction de la réalité sociale invisible.

Si l'on admet que le modèle contemporain constitue un prolongement du modèle social des « femmes au foyer » tel qu'il a évolué tout au long des 19^{ème} et 20^{ème} siècles, il convient également de faire les remarques suivantes. A l'irruption des femmes dans la vie politique (1789) a fait suite, selon Geneviève Fraisse ... «*la question du sujet femme et de sa relation à l'homme...*»¹²⁸, notamment à travers ... «*la réflexion sur le partage des espaces entre les hommes et les femmes...*»¹²⁹. Associé à l'idéal des « mères au foyer », le modèle « femmes au foyer » consacre alors progressivement la séparation des espaces sociaux. D'après Yvonne Knibiehler, les femmes des milieux les plus favorisés qui, au début du 19^{ème} siècle, participaient encore aux activités de leurs pères et maris, installent leur autorité dans la sphère domestique dès 1850/60. ... «*L'essor industriel de la seconde moitié du siècle éloigne les usines de la résidence familiale, matérialise la séparation entre les deux sphères, et renvoie les épouses mères à la vie domestique...*».¹³⁰

Mais il faut également rappeler que l'historienne Joan W. Scott réfute l'hypothèse d'un processus de séparation historique du foyer et du lieu de travail. S'intéressant aux « travailleuses » du 19^{ème} siècle, elle considère en effet que cette séparation est d'abord un discours qui favorise la conceptualisation de la division « naturelle » du travail selon

¹²⁸ G. Fraisse (2002), «De la destination au destin. Histoire philosophique de la différence des sexes » dans l' *Histoire des femmes en Occident. Le XIXème siècle* sous la direction de Geneviève Fraisse et Michèle Perrot, Paris, Editions Plon, p. 65

¹²⁹ *ibid.*, p. 68

¹³⁰ Y. Knibiehler (2002), « Corps et cœurs » dans l' *Histoire des femmes en Occident. Le XIXème siècle* sous la direction de Geneviève Fraisse et Michèle Perrot, Paris, Editions Plon, p. 427

le sexe. Plus précisément, elle note que les femmes travaillaient déjà hors de chez elles avant l'industrialisation ... «*Mariées ou célibataires, elles vendaient des marchandises sur les marchés, gagnaient de l'argent grâce à de petits commerces ou au colportage, se louaient pour des emplois temporaires, comme bonnes d'enfants ou blanchisseuses, faisaient de la poterie, de la soie, de la dentelle, des vêtements, des objets en métal, de la quincaillerie, du tissage ou de l'impression de tissus dans les ateliers...* »¹³¹. Autrement dit, l'industrialisation n'a pas conduit les femmes à choisir entre sphère domestique et travail salarié ; elle s'est accompagnée d'un discours sur la division sexuelle du travail assimilant le travail féminin à une main d'œuvre à bon marché car considérée comme moins productive que la main d'œuvre masculine. Ainsi, elle observe que dans l'Angleterre du 19^{ème} siècle :

- les économistes considèrent le salaire masculin comme essentiel alors que le salaire féminin est supposé couvrir uniquement les besoins de la femme. Ni le travail domestique, ni le salaire n'étant significatif, en conséquence ... «*la production des femmes n'avait pas de valeur économique...* »¹³²,
- concernant les pratiques des employeurs, ... «*la détermination à employer les femmes sur certains postes eut pour résultat de créer la catégorie du « travail féminin »...* », alors que la féminisation de la main d'œuvre signifie que les employeurs souhaitent vendre moins cher et diminuer les coûts,
- concernant enfin l'engagement syndical, les femmes n'ont jamais réussi à faire accepter l'idée qu'elles sont des travailleuses à part entière.

Il importe de retenir que la répartition sexuelle du travail, qui n'est ni légitime ni naturelle, a contribué à forger l'idéal des « mères au foyer » et le modèle social des « femmes au foyer ». Cet idéal qui s'est nourri autant qu'il a participé d'une disqualification sociale des femmes par le travail, a contribué à enfermer physiquement et symboliquement les femmes dans l'espace laissé vacant par le travail salarié. Il est donc nécessaire de déstabiliser les catégories traditionnellement utilisées pour parler de travail et d'activité et laisser les acteurs sociaux « dire » eux-mêmes la réalité sociale.

¹³¹ J.-W. Scott (2000), « La travailleuse » dans *l'Histoire des femmes en Occident. Le XIX^{ème} siècle* sous la direction de Geneviève Fraisse et Michèle Perrot, Paris, Editions Plon, p. 483

¹³² *ibid.*, p. 493

2^{ème} PARTIE

L'ESPACE ET LE TEMPS DU FOYER



Jeanne Hebuterne - Modigliani

Au cours de cette deuxième partie, la construction de la problématique répond à un resserrement du contexte interprétatif lié au parti pris suivant : saisir la réalité des « femmes au foyer » à travers la signification qu'elles donnent à leur situation. De cette démarche procède donc un niveau de lecture qui correspond à un cadrage biographique plus étroit, c'est-à-dire à un espace temporel circonscrit aux événements mis en relation dans le cours de l'intervalle biographique du « foyer ». La démarche suivie diffère sensiblement de celle adoptée au cours de la première partie dans la mesure où les éléments d'interprétation sont tirés presque exclusivement des propos de nos interlocutrices. Quelles expressions utilisent les femmes que nous avons rencontrées pour parler de leur vie ? Comment se définissent-elles et quel sens donnent-elles à leur parcours social ? Dans quelles perspectives l'inscrivent-elles ?

Au plan méthodologique, la recherche d'une posture analytique conforme à ces préoccupations a épousé le cours d'une démarche réflexive et inductive librement guidée par les verbatims. Comme l'énonce Zygmunt Bauman à propos des histoires, on peut dire que ceux-ci ont d'abord été utilisés comme ... *«des lampes torches et des spots lumineux ; ils mettent en valeur certaines parties de la scène, laissant le reste dans l'ombre. S'ils illuminaient l'ensemble de manière uniforme, ils n'auraient pas vraiment*

*d'utilité... »*¹³³. Ce qui importe en effet, c'est de pénétrer l'univers de ces femmes afin d'appréhender les réalités offertes à l'analyse et de les rétablir dans leur statut d'éléments constitutifs de la réalité sociale ; ce qui explique aussi le choix qui a été fait de se laisser guider par l'une d'entre nos interlocutrices. Concrètement, le récit d'Irène a constitué le point de départ d'une réflexion destinée à être confrontée aux autres entretiens. Nous avons en effet été particulièrement sensible à sa façon de présenter sa situation de « femme au foyer », laquelle traduit assez fidèlement un sentiment difficilement définissable et très volatile ressenti au cours des entretiens. De manière un peu brutale en effet, Irène affirme :

Irène : ... «*Non, les femmes au foyer ça n'existe pas, il n'y a pas de miroir pour ça, c'est un état...* ».

Le caractère à la fois abscons et lapidaire de cette affirmation a résonné comme une incitation à s'arrêter sur cette notion d'« état » et à y adosser notre analyse, présupposant qu'elle était suffisamment générale pour éclairer les différentes logiques à l'oeuvre dans les conceptions que nos interlocutrices proposent de leurs trajectoires et assez précise pour favoriser la construction, à partir des différentes significations proposées, d'un système de pertinence global.

Le quatrième chapitre a donc pour intention de favoriser la mise au jour des éléments fondateurs de ces significations et des modalités de leur reproduction à la lumière des expériences des femmes interrogées (Chapitre 4). Ceci devrait permettre de proposer sinon une définition de l'« état » de « femme au foyer », du moins d'en saisir la réalité dans l'espace du foyer. L'élucidation de la réalité matérielle et symbolique du foyer devrait également faciliter la mise au jour des modes de subjectivation de la situation (Chapitre 5) ainsi que des dynamiques identitaires et sociales (Chapitre 6) qui animent l'intervalle biographique du foyer.

¹³³ Z. Bauman (2006), *Vies perdues, la modernité et ses exclus*, Paris, Editions Payot et Rivages, p. 37

TABLE DES MATIERES DE LA DEUXIEME PARTIE

2^{ème} PARTIE : L'ESPACE ET LE TEMPS DU FOYER

CHAPITRE 4 : SIGNIFICATION DE LA SITUATION	114
1. LA NOTION D'ÉTAT	114
SIGNIFICATION SYMBOLIQUE ET MATERIELLE DE LA SITUATION..	116
2. LA NOTION DE FACE	122
LA FACE COMME REPUTATION MORALE	124
LA FACE COMME PRESTIGE SOCIAL	127
LA FACE COMME SENTIMENT PERSONNEL	131
3. LE SYMBOLISME DU FOYER	136
LA SYMBOLIQUE DE LA CENTRALITE	137
LA SYMBOLIQUE DU FEU	143
LES LIMITES DE L'APPROCHE SYMBOLIQUE	151
CHAPITRE 5 : CONSTRUCTION SOCIALE ET	
MODE DE SUBJECTIVATION DE LA SITUATION	155
1. PHENOMENOLOGIE DE LA DECEPTION	157
LA DECEPTION COMME ACTE FONDATEUR	157
ORIGINE DU PROCESSUS	163
EVOLUTION DU PROCESSUS	169
2. LA NOTION D'ASSIGNATION	177
L'ASSIGNATION BIOLOGIQUE ET SPATIALE :	
DE « MERE » A «MERE AU FOYER »	177
L'ASSIGNATION SEXUEE :	
DE « MERE AU FOYER » A « FEMME AU FOYER »	181

CHAPITRE 6 : DYNAMIQUES SOCIALES ET INFLEXIONS	
BIOGRAPHIQUES	190
1. REALITE SUBJECTIVE DU FOYER	191
ACTIVITES MENAGERES ET FONCTIONS MATERNELLES	191
MATERNITE ET TECHNIQUES DU CORPS	197
DYNAMIQUE SOCIALISATRICE DU COUPLE	201
CONSTITUTION DE LA FAMILLE COMME RITE DE PASSAGE	207
2. REALITE OBJECTIVE ET MYTHOLOGIE DU FOYER.....	215
LA PAROLE MYTHIQUE : UN META-LANGAGE	215
LES RESSORTS DU MYTHE ET LES MODALITES	
DE LA MYTHIFICATION	217
SIGNIFICATIONS DU MYTHE	221
ORIGINES SOCIALES DU MYTHE ET IDENTIFICATION AU MODELE ..	224
CONCLUSION DE LA 2EME PARTIE	235

CHAPITRE 4

SIGNIFICATION DE LA SITUATION

1. LA NOTION D'ÉTAT

Directement opposable à la notion d'action, le terme « état » a pour qualité de restituer à la fois des « attitudes », des modes de « vie », mais aussi des états d'« esprit », des états d'« âme », et plus généralement un ensemble diversifié de manières d'« être » au monde qui participent de la construction de la réalité sociale. Autrement dit, les activités prises en charge par les « femmes au foyer » ne définissent pas à elles seules une situation générale ; d'autres variables interviennent (sexe, niveau de diplôme, origines sociales...) dont les dimensions matérielles ou symboliques participent également de cette « manière d'être » et de la spécification du phénomène. Ainsi, le rapport au temps permet-il d'expliquer que le rapport aux tâches effectuées est à la fois objectif et subjectif. Comme l'observe Bernard Zarca dans une étude consacrée à la division du travail domestique, ce rapport au temps dépend, pour les femmes inactives notamment, du temps libre dont elles disposent. Ainsi, ... *«celles auxquelles le foyer ne laisse pas beaucoup de temps libre se plaignent moins souvent de la vie domestique que celles qui en ont davantage... »*¹³⁴. Il précise aussi que plus généralement, ce rapport au temps est déterminé par la manière dont les femmes évaluent le temps libre des autres femmes de leur milieu social ou celui de leur conjoint. En tant qu'énoncé, l'état n'est donc pas une valeur absolue mais une valeur relative à l'environnement et aux interactions dans lesquelles sont engagées nos interlocutrices. Sans cesse en construction, il donne accès à la singularité des individus et rappelle que les dimensions subjectives sont également fondatrices du phénomène étudié. De plus, le travail de terrain conduit à affirmer qu'il n'existe pas une réalité existentielle du modèle des « femmes au foyer » mais des réalités plurielles. Les rencontres avec nos interlocutrices nous ont permis de pénétrer

¹³⁴ B. Zarca (1990), « La division du travail domestique. Poids du passé et tensions au sein du couple, *Economie et Statistique* n° 228, 01-1990, Insee, p. 38

des mondes sociaux, familiaux et culturels différenciés, ceci sans prétendre couvrir la diversité de ce terrain.

Il faut rappeler que le modèle social de la « femme au foyer » est une construction socio-historique relativement récente et que les représentations des « femmes au foyer » sont constituées d'images très composites. Les traits du modèle bourgeois libéral forgés dès le 18^{ème} siècle (dévouement à la famille, transmission du patrimoine génétique, matériel et immatériel, maintien de la cohésion sociale...) sont brouillés notamment par :

- la distribution de l'inactivité féminine autour des différentes classes sociales ; on retrouve aux deux pôles les représentantes de la « classe de loisir »¹³⁵ et les femmes les plus démunies chargées d'enfants et vouées aux travaux domestiques,
- le principe de l'«*élection raisonnable*»¹³⁶ qui assure la concordance de l'idéologie de l'amour conjugal à l'organisation familiale fondée en raison.

Le modèle bourgeois libéral qui a évolué au cours de cette généralisation à l'ensemble du corps social est placé aujourd'hui sous le signe d'une grande hétérogénéité qui recouvre une multiplicité de situations susceptibles de constituer un facteur de confusion quant à la lisibilité des positions et des fonctions sociales ; elle suggère en outre une grande diversité de comportements possibles.

Il faut pourtant souligner qu'en dépit de cette hétérogénéité, et contrairement à ce qu'on a pu croire initialement, nos interlocutrices ne remettent pas en cause l'existence de ce modèle. Lorsque Irène dit que «*les femmes au foyer, ça n'existe pas*», «*ça n'existe pas*» n'est pas synonyme d'une remise en question de l'existence du modèle ; c'est précisément parce qu'elle est «*femme au foyer*» qu'elle n'existe pas. C'est seulement au fil de l'analyse que nous déchiffrerons le lien établi par Irène entre la situation de femme au foyer et le fait de ne pas exister. A aucun moment, Irène ne définit ce qu'est une «*femme au foyer*» ; un peu comme si le modèle échappait à toute saisie. C'est ce qui nous a d'abord conduit à supposer que pour Irène, le modèle n'existait pas. Puis, une autre interprétation s'est imposée, liée aux précisions qu'elle apporte ... «*quand tu es femme au foyer, tu n'as pas d'identité...* ». Irène, comme d'autres interlocutrices (Justine affirme : ... «*pour moi, ça va pas d'être au foyer...*»), ne

¹³⁵ T. Veblen (1970), *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Editions Gallimard

¹³⁶ C. Cicchelli-Pugeault et V. Cicchelli (1998), *Les théories sociologiques de la famille*, Paris, Editions La Découverte, p. 66

conteste ni l'existence du modèle ni sa légitimité ; simplement, elle ne se reconnaît pas dans le modèle proposé.

Comment interpréter ce point de vue un peu paradoxal entre la légitimité accordée au modèle et cette non reconnaissance individuelle ? Comment expliquer que ces femmes sont dépositaires de représentations sociales qui les placent, ne serait-ce qu'au plan affectif, au cœur de l'organisation familiale mais qu'elles parviennent difficilement à exister à la lumière de cette institution ? Pour tenter de comprendre cela, il est apparu pertinent de procéder à un examen des propos d'Irène se rapportant à la notion d'état en l'inscrivant à la fois dans un registre matériel et symbolique. Leur confrontation devrait favoriser un premier repérage des dimensions subjectives du modèle étudié.

Signification symbolique et matérielle de la situation

Dès lors que l'on décide d'examiner la dimension symbolique à l'oeuvre dans la situation de nos interlocutrices, deux mots, dans les propos d'Irène, alertent l'attention et méritent qu'on les aborde en tant que symboles : il s'agit de « miroir » et « foyer ». Au préalable, rappelons brièvement que dans une introduction consacrée au vocabulaire du symbolisme, l'anthropologue Gilbert Durand¹³⁷ indique que la conscience se représente le monde de deux manières possibles :

- directement : quand la « chose » se présente à l'esprit par la sensation ou la perception,
- indirectement : quand la « chose » ne peut se présenter à l'esprit et doit se signaler à conscience (exemple, un souvenir d'enfance).

De la sorte ... «*Le symbole se définit tout d'abord comme appartenant à la catégorie du signe...*»¹³⁸ ; en d'autres termes, le symbole signale la présence de l'objet qu'il représente quand celui-ci est inaccessible ou indicible. De Philippe Malrieu, on retient en outre que le symbole se distingue du signe par le fait que celui-ci implique une intention alors que le symbole est plutôt un mouvement affectif, une expression. Ainsi précise-t-il ... «*il est destiné à traduire un état de la personne, ou du moins ce qui dans cet état est communicable...*»¹³⁹. Quel est donc cet état de « femme au foyer » qu'Irène s'attache à nous faire partager ? A quelles représentations les significations symboliques

¹³⁷ G. Durand (1968), *L'imagination symbolique*, Paris, PUF

¹³⁸ *ibid.*, p. 4

¹³⁹ P. Malrieu (1967), *La construction de l'imaginaire*, Bruxelles, Charles Dessart Editeur, p. 128

liées aux mots « miroir » et « foyer » donnent-elles accès ? C'est ce qu'il nous faut appréhender.

La symbolique du miroir

Si selon Gilbert Durand, la symbolique du miroir renvoie à une certaine complaisance narcissique voire à un ... «*versant intime, ténébreux et quelquefois satanique de la personne...*»¹⁴⁰, la symbolique spéculaire rappelle aussi l'importance accordée par la psychiatrie et la psychanalyse au miroir comme élément fondateur des représentations que les individus se font de leurs corps (schéma corporel) et plus généralement de la conscience de soi liée à l'acquisition de cette image visuelle. L'importance de cette prise de conscience a été tout particulièrement soulignée par Jacques Lacan ; stade formateur du moi ou « stade du miroir », c'est le stade où le petit enfant se reconnaît dans l'image vue dans le miroir, s'y identifie et s'aliène à l'Autre ... «*l'alter ego qui toujours me vole mon image parce qu'il est moi...*»¹⁴¹. Si dans l'analyse psychanalytique ... «*le vrai voyage commence au-delà du miroir...*»¹⁴² c'est que le « moi » reste pour Lacan un lieu de résistance, ... «*une somme d'identifications...*»¹⁴³ auquel le sujet n'est pas réductible ; ... «*c'est ce que veut dire Je est un autre...*»¹⁴⁴.

A la croisée de ces perspectives symboliques et critiques du « moi », on suggère que la symbolique du miroir permet à Irène de nommer un processus relativement complexe à décrypter ; celui par lequel elle implique « les autres » et elle-même en tant qu' « Autre » dans sa propre construction identitaire. En d'autres termes, dire «*il n'y a pas de miroir*» pourrait aider à clarifier son rapport à la société ; le miroir c'est aussi l'image inversée par laquelle Irène évoque sa présence aux Autres. L'absence de miroir appelle un ajustement identitaire, ou encore une « mise au point » qui signifie que la situation place Irène face à elle-même, c'est-à-dire dans l'obligation de faire le point sur son devenir (également opposable à la notion d'état) dans un « face à face » avec son être le plus « intime ». De la sorte, on peut entendre l'expression «*il n'y a pas de miroir*» comme un constat par lequel elle signifie à la fois la nécessité d'avoir des interlocuteurs (sinon, on n'existe pas) et de se construire comme son propre

¹⁴⁰ G. Durand (1992), *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Editions Dunod, p. 103

¹⁴¹ P. Guyomard, « Jacques Lacan », *Encyclopedia Universalis, Version 10 Dvd-rom*

¹⁴² *ibid.*

¹⁴³ J. Lacan (1978), *Le MOI dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, Paris, Editions du Seuil, p. 285

¹⁴⁴ *ibid.*, p. 18

interlocuteur. Les propos d'Irène renvoient sans doute à la difficulté de multiplier, hors du groupe familial, les repères identitaires intermédiaires (professionnels ou autres) entre elle-même et la société. Plus fondamentalement, ils suggèrent que l'isolement peut entraîner un décentrement du « sujet » par rapport à certaines identifications (« mère de », « femme de », « femme au foyer »...). Autrement dit, les femmes qui font l'expérience de cet état de conscience pourraient alors être conduites à produire les repères nécessaires à la restauration de leur intégrité subjective.

Les propos d'Amélie nourrissent cette interprétation et gagnent eux-mêmes en clarté, si l'on accepte de traduire le mot « ordres » par le mot « repères » :

Amélie : ... « Femme au foyer, il n'y a personne qui vous donne des ordres, vous êtes obligée d'être rigoureuse par vous-même... ... voilà c'est ça, on n'est pas obligée et c'est justement parce qu'on n'est pas obligée ...qu'on est obligée d'être rigoureuse ... ».

On observe qu'Amélie apprécie son mode de vie à la lumière des contraintes qu'elle s'impose et qu'elle fait fonctionner comme autant de repères sociaux et identitaires. Au demeurant, il apparaît que dans un univers familial dominé par l'affectif -en tout cas perçu comme tel-, et non par les contraintes « sociales », Amélie parvient à convertir ces contraintes en éléments qui vont donner du sens à sa vie. Au plan théorique, son témoignage renvoie à l'idée développée par Anthony Giddens selon laquelle ... « *toutes les formes de contrainte sont donc aussi, selon des modes qui varient, des formes d'habileté...* »¹⁴⁵. A ses yeux, en effet, les propriétés structurelles des systèmes sociaux qui sont à la fois habilitantes et contraignantes, sont portées par les pratiques collectives et individuelles. Ainsi, la « rigueur » que s'impose Amélie peut être interprétée comme une volonté de faire la preuve d'une « habileté » ou encore d'une « compétence » sociale qui fonctionne comme structure de légitimation de ses actions. Se pose alors la question suivante : dans un univers où la compétence sociale est essentiellement synonyme « d'habileté » officiellement certifiée, comment Amélie parvient-elle à convertir les contraintes en ressources ? La réponse qu'indirectement elle apporte à cette question prolonge ses propos sur la notion de rigueur :

Amélie : ... « c'est justement parce qu'on n'est pas obligée ...qu'on est obligée d'être rigoureuse ...parce qu'autrement... ..
C'est facile ? ...
Oui... mais il faut un caractère qui permet de s'épanouir en étant en retrait des autres... ».

¹⁴⁵ A. Giddens (1987), *La constitution de la société*, Paris, PUF, p. 231

Au-delà des contraintes, la cohésion identitaire d'Amélie repose donc sur sa capacité à se tenir en retrait des autres. Quand on lui demande d'expliquer cela, on note qu'elle passe avec beaucoup de facilité de la réalité pratique de l'univers familial à sa dimension symbolique. A plusieurs reprises, au cours de l'entretien, elle en donne des exemples :

Amélie : ... « je sais que même si on ne me le dit pas, par un salaire ou par une promotion sociale, je sais par moi-même que bon ... ils ont besoin, que tout le monde a besoin de moi...
...je suis rigoureuse pour toujours pouvoir être prête à l'improviste de n'importe quoi. Comme ça, moi du jour au lendemain je peux partir en vacances... ...,
(parlant de « cuisine ») ...Du moment que tout le monde a bien aimé, même s'ils ne me l'ont pas dit... ... je le ressens, je ressens le rayonnement, le rayonnement dans tout, dans l'ambiance générale... ».

Amélie se satisfait de la situation car elle n'attend pas que les membres du groupe familial l'aident à légitimer ses pratiques ; ...« *je sais par moi-même... que tout le monde a besoin de moi ; ... même s'ils me l'ont pas dit... je le ressens...* ». Le processus de construction identitaire semble pouvoir se dérouler sans trop de heurts dans la mesure, aussi, où l'univers symbolique d'Amélie (... « *je ressens le rayonnement dans tout, dans l'ambiance générale...* ») est fortement intégré à la réalité pratique de l'ordre familial. On peut toutefois suggérer que cette intégration repose sur une forme de loyauté à l'ordre familial ; se tenir « en retrait » des autres tout en vivant avec les autres suppose en effet qu'Amélie ne cherche ni à se soustraire à cet ordre ni à négocier les définitions de rôles attribués à chacun des membres du groupe familial. Il faut d'ailleurs préciser que ce mode de fonctionnement n'est pas représentatif de l'ensemble des comportements observés. Dans la plupart des cas, les contraintes familiales constituent une mise à l'épreuve du processus de construction subjective.

Justine, par exemple, parlant de son arrêt d'activité, évoque un « grand vide » par lequel elle semble avoir été happée :

Justine : ... « on se retrouve avec une espèce de grand vide... je suis pas sûre que je le referais... .. Eh bien, tu vois, je suis pas sûre... je suis pas sûre. Refaire ça je sais pas...avec le recul ... Non, non, je pense pas...je m'y sens pas mal mais c'est angoissant (rires), parce que c'est pas comment dire, quelque part c'est pas... pour moi, ça va pas d'être femme au foyer... ».

Peut-on rapprocher ce « grand vide » de la notion d' « absence de miroir » mobilisée par Irène pour dire sa souffrance ? Que ressentent-elles, de si complexe à exprimer, qu'elles doivent recourir à l'ordre symbolique ? Qu'est-ce qui reste indicible pour nos interlocutrices ?

Quand on demande à Justine pourquoi «*ça va pas d'être femme au foyer* », elle hésite à apporter une réponse strictement matérielle ; ce qu'elle ressent n'est sans doute pas réductible à des critères objectifs renvoyant aux activités domestiques. Finalement elle apporte à notre demande de précision la réponse suivante :

Justine : ... « *ça va pas d'être femme au foyer...parce que c'est pas, ... même si c'est pas vrai, quelque part on est toujours dépendant de quelque chose, on dépend de quelqu'un qui n'est pas soi...* ».

Vous parlez de dépendance financière ?

Oui et non, ... *tu te retrouves comme ça pris dans l'engrenage...* ... *on se retrouve femme au foyer et puis d'un coup il y a des traditions qui pèsent, par exemple, c'est obligatoirement moi qui fais à manger...* ».

Ici, on note que le rapport aux autres est problématisé par référence aux « traditions ». Justine –et elle n'est pas la seule- fléchit sous le « poids des traditions ». Comme d'autres, elle s'étonne de reproduire des pratiques jugées traditionnelles dont, avant « d'être au foyer », elle ignorait sinon l'existence, du moins la réalité. Ce qui est inattendu, c'est le retour « en force » de traditions, comme si tout à coup, une forme de mémoire sociale resurgit, contre laquelle il lui est difficile de lutter. Justine compare cette « résurgence » à un autre épisode de la vie sociale où les « traditions » réapparaissent en force.

Justine : ... « *tu vois, c'est comme quand parfois... , quand il y a ... pas des amis, mais la famille, sa famille par exemple, tu vois la famille de Denis... eh bien, quand ses parents viennent... que ce soit son père ou sa mère, c'est vrai que là tout de suite, j'ai l'impression d'avoir un bon mari (rires), comme on dit, il prend son rôle traditionnel, on dirait qu'il devient son père quelque part, enfin moi ça me fait cet effet là...* ».

Les traditions s'ancrent, certes, dans des pratiques domestiques (... « *c'est obligatoirement moi qui fais à manger...* » dit Justine) et s'il est facile d'identifier ces pratiques (cuisine, conduites...), il est beaucoup plus difficile d'élucider les mécanismes par lesquels règles symboliques et pratiques se confondent. Pour quelle raison Justine se sent-elle « obligée » de faire la cuisine ? Le parallèle qu'elle établit entre deux types d'interactions décrit le phénomène beaucoup plus qu'il ne l'explique. En effet, quand elle note des modifications de comportements liées à la présence de ses beaux-parents, elle assimile ces transformations à un retour aux traditions ; ici, la présence d'acteurs appartenant à la génération précédente peut justifier que les individus les plus jeunes s'adaptent aux modes de comportements des individus les plus âgés. Mais ceci n'explique pas qu'elle-même se retrouve, au quotidien, prise dans un « engrenage ». Si l'on reprend son raisonnement, on note qu'on se retrouve femme au foyer, c'est-à-dire

« avec une espèce de grand vide puis, d'un coup, il y a les traditions qui pèsent ». Le déroulement du processus qui commence, pour Justine, avec le désengagement professionnel, conduit à observer une période de « vacance » des valeurs (*un grand vide*) liée à la perte de repères identitaires professionnels. Cette période de « vacance » est aussi synonyme d'une inflexion biographique qui s'accompagne d'un face à face avec elle-même ; l'hypothèse qu'on peut alors émettre est que les « traditions » constituent, dans un tel contexte, un stock de connaissances directement accessibles et permettant de combler, au moins en partie, ce vide.

Pour aller plus loin dans l'analyse de cette période de face à face avec soi-même, on peut également s'appuyer sur les propos de Pauline qui exprime, à plusieurs reprises, un grand désarroi face à l'organisation matérielle et symbolique de ses activités de « femme au foyer ».

Pauline : ... « je ne m'en sors pas ..., il y a des jours, j'arrive plus à faire face... ».

Elle utilise la notion de « face » et il semble intéressant de faire appel à son témoignage pour mettre en parallèle les notions de « face » et de « miroir ». Ses propos renvoient en effet à une manière d'une part d'organiser son rapport au monde (« je ne m'en sors pas ») et d'autre part, de se projeter dans ce rapport (« j'arrive plus à faire « face » »).

Dans le prolongement des propos d'Irène ou de Justine, on peut interpréter les propos de Pauline comme le constat d'un face à face difficile avec elle-même. A notre demande, elle précise d'ailleurs ... « mon mari ne fait pas de reproches ... mais ... surtout, il plane une espèce de je m'en foutisme affectif et matériel... ». Puis, Pauline explique qu'elle n'a jamais vraiment accepté ni son arrêt d'activité professionnelle ni le déménagement liés à la mobilité professionnelle de son conjoint. Elle n'a pas non plus choisi de quitter Paris pour la Province ; n'ayant pas fait le choix de ce mode de vie, elle résiste à la pression familiale et sociale en s'investissant le moins possible dans les activités domestiques mais on remarque aussi qu'elle n'entrevoit que difficilement d'autres lignes d'action possibles. Pour Pauline en effet,

Pauline : ... « le discours actuel sur l'activité féminine me rend furieuse car je pense que la présence de la mère est essentielle... ».

Alors, même si certains jours elle n'arrive plus à faire « face », elle tente de sauver les apparences. Elle précise :

Pauline : ... « en fait, rien n'est régulier et je fais beaucoup de pauses... .. j'essaie de ranger le soir avant que les enfants et M. rentrent... ».

... ... je fais beaucoup de machines car pour le linge, je fais un « tas » avec le linge et le matin ça me saute aux yeux, sinon quand on a du monde le week-end, je soigne particulièrement les toilettes... ».

Si l'on accepte, avec Erving Goffman, une définition de la « face » comme ... « la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'action que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier... »¹⁴⁶, peut-on considérer que Pauline ne parvient pas, à l'inverse d'Amélie, à donner une valeur positive à ses actes ? Mais si l'on veut interpréter les propos de Pauline dans une perspective élargie, on peut aussi rappeler que la notion de « face » est empruntée à la civilisation chinoise, dans laquelle elle occupe une place centrale. La notion de miroir nous a permis de souligner la manière dont nos interlocutrices impliquent les « autres » dans leur construction identitaire ; nous pensons que la notion de « face » peut favoriser la compréhension des mécanismes par lesquels se construit cette implication. La dimension pratique de la notion de face doit en outre nous aider à préciser les limites de la dimension symbolique du miroir.

2 – LA NOTION DE FACE



La notion de « face » est un emprunt des occidentaux à la culture chinoise. Selon Li-Hua Zheng¹⁴⁷ toutefois, en dépit de différences culturelles, la notion de face est une notion universelle ; on peut donc imaginer qu'une analyse fondée sur une approche originale de la « face » peut nous aider à éclairer le versant occidental de la notion. On apprend en effet dans la thèse de Li-Hua Zheng intitulée «*Les Chinois de Paris et leurs jeux de face* » que la notion de « face » chinoise contraste avec la définition occidentale en général et avec celle du sociologue Erving Goffman en particulier, à la fois par son

¹⁴⁶ E. Goffman (1988), *Les rites d'interaction*, Paris, Les Editions de Minuit, p. 9

¹⁴⁷ L.-H. Zheng (1995), *Les chinois de Paris et leurs jeux de face*, L'Harmattan

caractère plus général et par son caractère pratique. An plan étymologique, l'auteur distingue trois aspects de la face générale : la face en tant que « réputation morale » (dimension morale), la face en tant que « prestige social » (dimension sociale) et la face en tant que « sentiment personnel » (dimension interactionnelle). Témoignent de cette complexité les nombreuses expressions dans lesquelles la « face » est impliquée : perdre la face, gagner de la face, prendre de la face, laisser de la face, donner de la face, emprunter de la face, déchirer la face... .

Si l'on interroge les discours de nos interlocutrices au prisme de cette notion, émerge l'hypothèse selon laquelle, les propos et les pratiques quotidiennes d'Irène (« *femme au foyer... tu n'as pas d'identité*») comme ceux d'Amélie (« *il faut un caractère qui permet de s'épanouir en étant en retrait des autres* ») ou de Pauline (« *j'arrive plus à faire face* ») pour ne citer qu'elles, peuvent être interprétés comme des stratégies mises en oeuvre afin de ne pas « perdre la face ».

Autrement dit, si l'on admet avec Li-Hua Zheng que ... « *la face en tant qu'ensemble de normes culturelles, fonctionne, selon moi, à la fois comme cause et comme objectif de tout comportement...* »¹⁴⁸, on peut prolonger notre raisonnement en considérant que nos interlocutrices cherchent, chacune à leur façon, sinon à augmenter leur « valeur sociale » (la face comme réputation morale) du moins à ne pas en perdre (la face comme prestige). Concernant en outre la troisième dimension de la face, on peut trouver dans les propos recueillis une désignation des interlocuteurs gênants, étant donné que la face (en tant que sentiment personnel) se réalise surtout dans les situations d'interaction. Rappelons que Justine explique son malaise par le fait de dépendre ... « *de quelqu'un qui n'est pas soi...* », alors qu'Amélie s'épanouit « *en retrait des autres* ». De fait, si nos interlocutrices ne désignent pas toujours les mêmes interlocuteurs comme susceptibles de mettre leur face en danger, il apparaît que les négociations de face entendues au sens occidental du terme sont relativement problématiques pour les « femmes au foyer ». Quoi qu'il en soit, on peut considérer que les trois dimensions de la face chinoise (réputation morale, prestige social et sentiment personnel) sont présentes dans les propos des femmes interrogées. Examinons ces trois aspects comme autant de « plans serrés » sur des rôles d'actrices sociales à part entière.

¹⁴⁸ *ibid.*, p. 14

La face comme réputation morale

La face comme réputation morale renvoie aux qualités que possède un individu et qui lui permettent d'être socialement bien intégré. Pour les chinois, elle est étroitement liée au « nom », c'est-à-dire ici à la place que l'individu occupe dans la lignée. Concrètement, la structure familiale constitue la base de la morale chinoise et c'est sa place (mère, père, fils, fille...) qui fixe les droits et les obligations des individus. Concernant les obligations que la face fait peser sur les individus, on peut rappeler qu'elle constitue pour les chinois une contrainte à la fois sociale et psychologique liée à la conscience que les individus ont de leurs obligations. Rapporté à la culture occidentale et à nos interlocutrices, cet aspect de la face renvoie au fait de se retrouver chargées, matériellement et symboliquement, de l'ensemble des obligations liées à leur place au sein du groupe familial à la fois en tant que mère, épouse et gardienne du foyer. Ainsi, garder la face signifie, dans ce cadre, se montrer «à la hauteur» des fonctions socialement assignées. Encore faut-il, pour y parvenir, que les personnes qui occupent cette place acceptent une telle définition de leurs fonctions. Si tel n'est pas le cas, et c'est l'intuition que nous avons pour une majorité de cas, les stratégies destinées à ne pas « perdre la face » vont se déployer de manière à « couvrir » ou « voiler » la perte de face pour soi-même et pour l'ensemble du groupe familial. De fait, ne remettant pas en cause le modèle mais leur relation au modèle, nos interlocutrices vont s'employer à sauvegarder les apparences, à « faire face ». Un exemple permet d'illustrer cela. Lors de différents entretiens, on remarque que Pauline invoque, pour justifier son arrêt d'activité professionnelle, des arguments parfois contradictoires.

Pauline : ... « J'ai arrêté de bosser mais j'ai toujours eu l'intention de m'arrêter pour repartir sur autre chose ; j'avais un peu l'impression d'être piégée... ... et du coup c'est vrai que je me suis arrêtée pour les enfants... mais ça m'a aussi servi d'excuse pour m'arrêter.... ».

« L'excuse » utilisée par Pauline pour sortir du « piège » professionnel ne répond pas aux critères de réputation morale que la société associe au modèle de la « femme » ou de la « mère » au « foyer ». Toutefois, si l'insatisfaction professionnelle est une raison fondatrice de l'arrêt d'activité professionnelle, cet arrêt a sans doute été précipité par les nécessités de mobilité liées à la carrière professionnelle de son conjoint. Comme le montre Armelle Testenoire- Oger dans sa recherche sur les interactions conjugales,

... «*Des appartenances plurielles, tant simultanées que successives lors du cycle de vie, donnent lieu à des configurations à chaque fois singulières...* »¹⁴⁹.

Des appartenances qui conduisent Pauline à couvrir son propre échec professionnel ; ainsi, elle s'emploie à couvrir la perte de face (prestige social) liée à cet arrêt, à la fois pour elle-même et pour l'ensemble du groupe familial, en usant d'une rationalisation qui neutralise, *a posteriori*, cette perte.

Pauline : ... «*A la limite, les enfants, par exemple, c'est ce qui me passionne ; je crois que les autres se passionnent aussi... mais moins longtemps que moi ...* ».

Si la présence auprès des enfants semble renforcer le « sentiment de l'amour maternel » («*c'est ce qui me passionne* »), cela ne signifie cependant pas que cette « passion » soit à l'origine de l'arrêt d'activité. D'ailleurs, quand on revient sur la question de la présence maternelle et que l'on demande à Pauline de préciser pourquoi elle considère ... «*que la présence de la mère est essentielle...* » et pourquoi elle est «*furieuse* », elle complète son raisonnement de la manière suivante :

Pauline : ... «*là où je suis furieuse, c'est quand ils disent qu'il y a des structures... c'est pas vrai, c'est pas facile de faire garder des enfants et ... j'ai eu une très mauvaise expérience avec une assistante maternelle à Paris...* ».

En fait, Pauline distingue les fonctions assignées aux « mères » et les causes de l'assignation ; à aucun moment, elle ne dit que ce qui est essentiel, c'est la présence de la mère au foyer. En réalité, la présence de la mère devient essentielle dans la mesure où les structures d'accueil font défaut. Elle ne se sent pas pour autant « femme au foyer » ; la construction de la réalité collective familiale autour de ce modèle reste donc très fragile car ainsi que l'attestent les propos de Pauline, elle ne «*s'en sort pas... n'arrive plus à faire face* ». Ni le sentiment de l'amour maternel, ni le sentiment de la famille comme réalité sociale ne permettent à Pauline de se sentir valorisée par ses actions ; autrement dit si elle arrive à couvrir la face perdue, elle n'arrive pas, à gagner de la face pour elle et sa famille. La «*passion* », c'est-à-dire l'importance que Pauline tient à témoigner à l'égard de ses enfants peut également être interprétée comme une stratégie permettant, en «*donnant* » de la face à ses interlocuteurs directs, de les valoriser socialement et de tirer de cette valorisation un bénéfice en retour. L'ancrage affectif du sentiment d'amour maternel –voire son exaltation- n'interdit pas qu'il participe d'un processus stratégique de reconnaissance.

¹⁴⁹ A. Testenoire – Oger, *op.cit.*, p. 7

Pour conclure sur la face comme « réputation morale », on peut ajouter que pour l'ensemble des femmes interrogées, Béatrice est la seule, parmi nos interlocutrices, à privilégier les tâches de « rangement » ;

***Béatrice** : ... « On va dire que pour une mère de famille, enfin moi ce qui me paraît le plus important, c'est le rangement. On va dire que même que quand on a une femme de ménage il y a du rangement ; ça on en fait beaucoup, le tri, le rangement, que la maison soit.... ».*

Pour toutes les autres femmes interrogées, la priorité est la prise en charge des enfants et éventuellement des adultes du ménage :

***Dominique** : ... « ben oui, c'est les enfants, ben oui la priorité c'est quand même ça je veux dire, le ménage c'est pas du tout ma priorité, la cuisine bon effectivement il faut qu'on mange mais bon... je préfère prendre du temps pour aller à la piscine... ».*

Très majoritairement, les femmes interrogées privilégient les relations affectives aux activités ménagères. Pour Christiane par exemple, on a vu qu'être « femme au foyer, ce n'est plus être femme d'intérieur.

***Christiane** : ... « Et si je compare la génération de ma mère et de ma grand-mère à la mienne, je crois que ma mère passait des heures et des heures à faire le ménage... c'était important pour sa réputation mais plus maintenant... je trouve que c'est pas enrichissant de faire du ménage, ça m'apporte rien donc ... bon j'en fais un minimum mais bon je le fais parce qu'il faut le faire... ».*

Dans la même logique, d'autres témoignages montrent que les relations humaines sont une priorité et que le « foyer » n'est pas toujours entendu au sens général de « famille » mais au sens strict de « l'endroit qui abrite la famille » ; une dichotomie qui explique sans doute, pour partie, pourquoi l'entretien matériel du « foyer » participe moins qu'autrefois à faire la « réputation morale » des femmes en général et celle des « femmes au foyer » en particulier. Nous reviendrons d'ailleurs au cours de ce chapitre sur les différentes acceptions du terme foyer. On peut toutefois supposer que le maintien de la « face » comme réputation morale (ou face) passe moins qu'auparavant par les qualités mises en oeuvre pour l'entretien des meubles et immeubles qui composent le « foyer ». La cohésion affective du groupe familial semble être devenu l'élément essentiel du maintien de la face comme réputation morale ; en parallèle, les liens de parenté constituent désormais les seuls supports de transmission de la face comme prestige social. Prolongeons donc cette démarche en examinant cette seconde dimension de la face.

La face comme prestige social

On a vu que l'exemplarité du modèle « femmes au foyer » est largement remise en question et que les plus convaincues d'entre nos interlocutrices disent souffrir de la dévalorisation sociale dont leur situation fait l'objet. A l'appui du travail de terrain, on peut souligner qu'en 2001, la journaliste Marie-Pascale Delplancq- Nobécourt a publié, sous le titre « Oser être mère au foyer », un plaidoyer en faveur de la revalorisation de leur statut. On remarque simplement qu'en dépit de ses prises de positions, l'auteur introduit son ouvrage de la manière suivante : ... « *il faut publiquement admettre que moi et quelques autres, nous sommes des dinosaures, des renégates, des traîtresses à la cause des femmes. Oserai-je le dire : nous sommes des femmes à la maison, des « ménagères »... Mea culpa, mea maxima culpa... »*¹⁵⁰. Elle poursuit en précisant ... « *vous êtes transparente, inexistante, un ectoplasme qui vit hors de la course passionnante du monde, une sorte d'anomalie sociale en voie de disparition...* »¹⁵¹.

Il apparaît très difficile aux « femmes au foyer » -y compris les plus convaincues- de tirer du prestige de leurs actions, autrement dit de gagner de la face. Il importe donc de compléter notre raisonnement et de s'arrêter sur l'idée que la face comme prestige social peut se gagner directement ou indirectement, notamment par l'entretien des liens assurés avec des personnes ayant de la face. Cet aspect de la face nous intéresse aussi car il est sous-tendu par l'idée que cette transmission ne se fait pas naturellement et que la face gagnée indirectement ne se transmet jamais dans sa totalité. En d'autres termes, la dimension biologique des liens de parenté ne suffit pas, par exemple, à assurer aux « femmes au foyer » la transmission du prestige social détenus par les membres du groupe familial. Si elles veulent gagner de la face, ne serait-ce qu'indirectement, les femmes au foyer ont à accomplir des actes dont la destination est de favoriser -ou non- le renouvellement des liens susceptibles de leur faire gagner de la face. On peut donc imaginer qu'un certain nombre d'actes effectués quotidiennement par ces femmes consolident symboliquement et matériellement les liens qui assurent un transfert de prestige social ; en cela, ces actes sont assimilables à des rites de nature contagionniste, lesquels ... « *se fondent sur la matérialité et la transmissibilité, par contact ou à distance, des qualités naturelles ou acquises...* »¹⁵².

¹⁵⁰ M.-P. Delplancq-Nobécourt (2001), *Oser être mère au foyer*, Paris, Albin Michel, p. 9

¹⁵¹ *ibid*, p. 15

¹⁵² A. Van Gennep (1981), *Les rites de passage*, Paris, Editions Picard, p. 9

Selon Arnold Van Gennep, en effet, les rites contagionnistes font partie des rites de passage. Ils sont constitués d'actes spéciaux destinés à favoriser le passage d'un état ou d'une situation à une autre (naissance, mariage, funérailles, initiation ...) de manière à limiter les troubles qui pourraient en résulter à la fois au plan collectif et individuel. Nous reviendrons plus longuement sur la notion de rite. Posons provisoirement que comme la notion de face, la notion de rite permet de tenir à distance les biais naturalistes en insistant sur la matérialité des actes rituels. Ainsi, si l'on accepte de définir certaines activités effectuées par nos interlocutrices comme des rituels destinés à gagner de la face, on parvient à élucider de manière inédite les mécanismes par lesquels les « femmes au foyer » se retrouvent gardiennes de l'ordre familial et social. Précisons toutefois que ce type de raisonnement ne permet pas de déterminer pourquoi cet enfermement des femmes au foyer a pu avoir lieu mais *comment*. Nous espérons donc déchiffrer, au croisement des propos recueillis et des notions de « face » et de « rite », les actes par lesquels les femmes elles-mêmes, continuent de participer à leur enfermement. A cette fin, et pour tenir compte du fait que la face d'un individu varie d'un interlocuteur à l'autre, il nous semble pertinent d'examiner quelques uns des actes qui assurent à nos interlocutrices une certaine face par rapport à l'entourage social élargi.

Le prestige social vis-à-vis de l'entourage

Avant de nous arrêter sur le témoignage d'Evelyne, rappelons qu'elle a été médecin allergologue et qu'elle a exercé son activité jusqu'à la naissance de son deuxième enfant. Ses propos comportent des dimensions de la face comme prestige social tout en introduisant à la notion de face comme sentiment personnel. Regardons par exemple comment elle perçoit les réactions des membres de son entourage professionnel à propos de cet arrêt d'activité.

Evelyne : ... «dès qu' ils savaient que je ne travaillais pas, on ne m'adressait plus la parole comme si j'étais inintéressante totalement... comme si... ...ou alors c'était à la limite, “ comment t'as pu arrêter ?, ... médecine quand même !!!... ”et puis voilà ... j'étais tellement bizarre qu'on me parlait plus... ».

Manifestement, la face d'Evelyne a souffert de l'arrêt d'activité professionnelle ; du moins c'est ce qu'elle a ressenti. On peut en effet supposer que le prestige attaché à la profession de médecin n'a pas survécu à l'arrêt d'activité. Ses anciens collègues de travail semblent ne pas comprendre qu'Evelyne abandonne un prestige aussi chèrement gagné (« *médecine, quand même !!!* »). En outre, la nouvelle face d'Evelyne n'étant

plus susceptible de leur faire gagner de la face à eux-mêmes, il est très vraisemblable que la construction de leur identité professionnelle les incite à se détourner d'elle. Leur silence face à elle devient alors un rite négatif signifiant cette séparation.

Evelyne elle, ne cherche à aucun moment à justifier sa décision pour garder la force de sa face vis-à-vis de cet entourage professionnel ; elle met en place une stratégie d'évitement destinée à couvrir cette perte de face. Autrement dit, deux rites de passage négatifs (silence et évitement) signent la séparation entre les deux situations vécues par Evelyne.

Evelyne : ... « ça m'est tombé dessus d'un coup et ... depuis j'ai changé de cercles d'amis aussi... ... c'est vrai que à moment donné où on allait beaucoup à des dîners de médecins, mon mari était souvent invité ... maintenant aussi ... mais j'y vais plus, ça me barbe... ... ».

A l'intérieur du groupe familial

On retrouve une stratégie d'évitement similaire face à son père ; Evelyne se souvient, avec émotion, qu'elle n'a pas, pendant très longtemps, dit la vérité à son père.

Evelyne : ... « Alors là. Mon père je lui ai pas dit pendant des années. Il a toujours cru que je travaillais ; je lui ai dit que récemment ; ça fait que trois... quatre ans, seulement... alors mon père, maintenant, bon c'est vrai que maintenant ma mère l'a bien travaillé en profondeur pour lui faire accepter l'idée.. ... ».

Et il vous en a parlé quand il a appris ?
... «oh, non, non... « no comment »... ».

On note que le père d'Evelyne adopte la même posture que celle de ses collègues ; on peut d'ailleurs se demander si celui-ci ne couvre pas la perte de face pour sa fille et pour lui-même. On peut également supposer que si Evelyne en parle à sa mère (elle-même « femme au foyer ») et non à son père, c'est qu'elle ne veut pas «être dévalorisée à ses yeux » mais qu'elle s'emploie aussi à ne pas lui faire perdre la face. L'exemple d'Evelyne est très significatif parce qu'elle a exercé une profession fortement valorisée avant son arrêt d'activité et que la perte de face est ici d'envergure ; il faut néanmoins souligner que l'on retrouve, dans d'autres témoignages, les mêmes mécanismes d'évitement. Autrement dit, la situation de « femme au foyer » est, à des degrés divers, synonyme de perte de face dès lors qu'elle succède à un arrêt d'activité professionnelle. On peut également rappeler les propos d'Amélie concernant la manière dont elle s'emploie à gagner de la face, pour elle-même et pour les membres de la famille. Amélie « invisibilise » aux yeux de sa famille toutes ses activités, à l'exception du

repassage ; c'est la seule tâche qu'elle peut effectuer, dit-elle, en présence de ses enfants (jamais de son conjoint).

Amélie : ... « Quand il est là je ne fais rien, même quand les enfants sont là, à part du repassage... c'est la seule chose que je fais quand les enfants sont là ; vous ne voulez pas qu'ils participent ? non non,... mon mari, je fais ça pour le soulager,... justement pour que lui n'ait pas de contraintes, pour qu'il ait son temps entier... ».

En fait, Amélie cumule différentes stratégies destinées à faire gagner de la face à son conjoint. D'une part, elle effectue ses activités dans l'isolement. Autrement dit, tout en se conformant aux codes de comportements attendus des « femmes au foyer » (1^{ère} stratégie), elle prend néanmoins de la distance par rapport à ces codes en invisibilisant ces activités (2^{ème} stratégie). De la sorte, elle garde la face en construisant une image d'elle-même qui lui fait sauver la face que la situation de « femme au foyer » serait susceptible de lui faire perdre.

Amélie : ... « je suis peut-être une femme au foyer mais à 8 heures et demi le matin je suis toujours lavée, habillée et même si je sors pas, d'ailleurs c'est rare, jamais jamais, je suis toujours en chaussures, habillée... ».

D'autre part, elle fait à son mari une offrande -l'usage d'un temps « entier »- ; temps synonyme d'un confort dont elle-même ne profite pas et dont la qualification renvoie à une forme de distinction sociale dont elle récupère sans doute, à travers la face de son conjoint, quelque bénéfice. En soulageant son conjoint de tous travaux domestiques, elle gagne encore de la face en se rapprochant physiquement (3^{ème} stratégie) du groupe des individus dont le prestige est associé à une dépense ostentatoire du temps.

Ainsi, les différents témoignages qui viennent d'être évoqués invitent à rappeler que gagner ou perdre de la face est un phénomène collectif et pas seulement individuel :

- l'entourage professionnel, les parents, les amis, les autres femmes constituent pour les « femmes au foyer » autant d'interlocuteurs devant lesquels elles ont à négocier le gain ou la perte de face. En outre, la face perdue par les « femmes au foyer » l'est aussi pour l'ensemble du groupe social auquel elles appartiennent,
- la notion de face (comme prestige social) est indissociable de la notion de pouvoir ; la face perdue par les « femmes au foyer » peut donc être considérée comme synonyme d'une perte de pouvoir matériel et symbolique au regard de l'ordre social.

On a vu que la face comme prestige social est une notion très concrète qui renvoie au fait de s'élever socialement ; plus on s'élève et plus on a de la face. En tant qu'objectif des interactions, elle est reliée au troisième aspect de la face qui consiste à rechercher la confirmation, par les interactants, de cette élévation. Selon Li-Hua Zheng, cet aspect interactionnel fait entrer en jeu le sentiment personnel car les acteurs vont faire en sorte d'établir des relations avec des interlocuteurs qu'ils estiment susceptibles d'approuver leurs actions et leur face. A l'opposé, l'« évitement » constitue une stratégie permettant de ne pas « perdre la face » ; le témoignage d'Evelyne nous a d'ailleurs permis de décrire concrètement cette stratégie d'évitement. Il faut donc aborder le dernier aspect de la face en précisant selon quels critères et quelles modalités nos interlocutrices identifient les interlocuteurs privilégiés ou gênants.

La face comme sentiment personnel

La face (réputation morale et prestige social) comporte une dimension individuelle et une dimension collective ; ces dimensions confèrent à nos interlocutrices une identité de « mère de »..., « femme de »... ainsi qu'une identité de « femme », de « femme au foyer »... . Ces différents aspects font l'objet de négociations constantes aux fins d'ajustement, notamment lors des interactions. Ainsi, y compris les relations personnelles et les sentiments ont la face pour « fil conducteur ». ... «*La particularité d'une relation personnelle, chez les Chinois, c'est qu'elle est basée sur la face, qu'elle se voit contrôlée et soutenue par elle...* »¹⁵³. Pour les chinois en effet, c'est au cours des interactions que l'on peut, par exemple, perdre de la face ou la faire perdre à quelqu'un ; la question qu'on peut donc se poser est de savoir s'il en est de même pour nos interlocutrices. Le témoignage de Béatrice apporte un début de réponse à cette question en montrant aussi à quel point les différentes dimensions de la face sont imbriquées, alors qu'elles sont présentées dans ce travail sous une forme analytique qui en sépare les différents aspects.

Rappelons que Béatrice est âgée de 45 ans ; elle se dit déçue des relations qu'elle entretient avec ses enfants les plus grands (une fille de 21 ans, un garçon de 19 ans et un garçon de 14 ans ; Gilles, le petit dernier est âgé de 3 ans au moment de l'entretien) et avec son mari.

¹⁵³ L.-H. Zheng (1995), *op. cit.*, p. 77

Béatrice : ... « moi j'ai des grands ... ils sont durs hein. C'est un peu... les relations sont difficiles ... là vraiment pour l'instant, je serais ailleurs !!!... on leur casse les pieds ... et puis moi (elle s'anime) moi j'en ai pris plein plein plein la figure, je peux vous dire qu'ils m'en ont dit, je vous dis pas, ... je sais pas, d'après ce qu'ils disent de nous on a vraiment été des parents effrayants, ça ils nous ont tout sorti... ».

L'émotion est très forte chez Béatrice durant tout ce passage de l'entretien. On imagine que si la rupture n'est pas plus brutale avec ses enfants, c'est que les liens de parenté et la dimension affective de la relation aident et contraignent Béatrice à accepter de ses enfants certains comportements. On pressent toutefois qu'une prise de distance, ne serait-ce que provisoire, serait salutaire (« là vraiment pour l'instant, je serais ailleurs !!!») car la face de Béatrice a souffert au cours de ces échanges (« moi j'en ai pris plein plein plein la figure»).

Quand on lui demande des précisions sur ces tensions et sur leur origine, on note que pour Béatrice, tout est affaire de conditions et de circonstances.

Béatrice : ... « ah ça, l'image, ... ce qui me... maintenant que mes enfants sont grands, que ma fille est grande, on se sent jugés par ses enfants, quand ils sont petits non, on est la maman gentille... ».

Autrement dit, l'âge des enfants constitue pour Béatrice une étape en termes de prise en compte du « jugement de ses enfants » ; la suite du témoignage indique que cette prise en compte constitue également une étape biographique importante pour elle-même. Comment procéder à un ajustement identitaire dans ce nouvel environnement (son âge, celui de ses enfants, ses ambitions, les possibilités qui s'offrent à elle ...) ? Béatrice livre quelques uns des éléments qui, pense-t-elle, ont conduit à de telles relations et à une réforme de son propre questionnement.

Béatrice : ... « et c'est vrai que là maintenant, le jugement que portent mes enfants sur moi en tant que femme au foyer, ça me gêne aussi, ... je, ... moi, ... ma fille, elle se dit qu'est-ce qu'elle fait ma mère, ils doivent pas avoir une image très valorisante de moi... ...ça je le pense, je me trompe peut-être mais maintenant, je pense que ça me pose problème aussi, je me dis " quand est-ce que tu te remues un peu " et que tu fasses peut-être des choses intéressantes parce que vis à vis de ton fils et de ta fille tu passes un peu... c'est vrai que le jugement de mes enfants maintenant compte... ».

On voit bien que Béatrice a du mal à faire la part des choses pour ce qui concerne la « valorisation » de sa situation (« je, ... moi, ... ma fille, elle se dit... qu'est-ce qu'elle fait ma mère, ils doivent pas avoir une image très valorisante de moi»). On mesure à quel point la distinction entre les différents aspects de la face est théorique ; il est impossible à Béatrice d'en dissocier les trois dimensions (« le jugement que portent mes enfants sur moi en tant que femme au foyer, ça me gêne aussi, »). Garder la face à l'intérieur du

groupe familial en établissant des relations personnelles plus sereines avec ses enfants passe, pour Béatrice, par un changement d'attitude (« *je pense que ça me pose problème aussi, je me dis « quand est-ce que tu te remues un peu » et que tu fasses peut-être des choses intéressantes*»). On retrouve d'ailleurs la même problématique pour ce qui concerne la relation personnelle de Béatrice et de son conjoint.

Béatrice : ... « mais ça aussi je crois, je pense très fort, ... souvent je lui dis, ... j'aurais un boulot où je gagnerais autant d'argent que toi... ou même un petit peu moins, je pense que tu me considérerais autrement... .. dans le sens où je pense qu'une femme qui travaille, qui a un bon salaire, elle sait qu'elle peut partir et je pense qu'un homme se dit peut-être attention, ... que moi... il sait bien que je suis bien coincée ici... .. Lui, il dit que non mais moi, quelque part, je pense quand même qu'il me considérerait autrement... ».

On remarque que Béatrice vit la dépendance financière de manière très négative et la formule en termes d'enfermement social (« *je suis bien coincée ici* ») et de mépris de la part de son conjoint (« *je pense quand même qu'il me considérerait autrement*»). Ces éléments signalent bien la perte de face dans la mesure où l'on pressent que Béatrice sous entend qu'elle-même se « considérerait autrement » si elle exerçait une activité professionnelle (« *je crois, je pense très fort* »).

Béatrice analyse d'ailleurs beaucoup d'autres événements biographiques à la lumière du « manque de considération »; on pense en particulier à la manière dont elle présente la naissance de son quatrième enfant. Elle dit son regret d'avoir eu un quatrième enfant «sur le tard » puisque ses trois premiers étaient respectivement âgés de 19, 16 et 11 ans lorsque le dernier est né : elle était alors âgée de 42 ans.

Béatrice : ... «Gilles, il est né voilà , Gilles il est né très tard. J'avais envie d'avoir 4 enfants, il m'en manquait un, ça je vais vous dire, c'est très personnel, j'ai toujours eu envie d'avoir ... moi j'aime bien les enfants, j'aime bien les petits, j'aime bien qu'ils soient avec moi. Simplement on est deux ; il y a beaucoup de maris qui se contentent de deux enfants, qui ont pas envie, qui vous écoutent pas forcément... donc il a beau dire qu'il savait pas mais moi j'ai toujours dit que pour moi une famille c'est pas un enfant tous les 10 ans, c'était avoir 4 enfants assez rapprochés donc j'attendais, j'ai attendu, je n'arrivais pas à dire non, j'ai attendu qu'il veuille bien dire oui, quand il a dit oui j'avais plus 25 ans donc ça s'est pas fait tout de suite, ça a mis plusieurs années, donc voilà comment on arrive des fois à des situations... .. ».

Elle reproche à son conjoint de « ne pas l'avoir écoutée » et on retrouve la même idée de « déconsidération » qu'elle exprimait à propos de dépendance financière. Sa situation de « femme au foyer » ne lui permet pas de gagner de la face et cela se répercute dans les situations d'interactions puisque cela détermine en partie, ses sentiments et son attitude vis-à-vis de son entourage (« *j'ai attendu qu'il veuille bien dire oui* »). Or, cette dimension de la face est ici directement associée à un «sentiment d'échec » social qui

n'a pas été surmonté. Béatrice justifie son attitude par le fait qu'elle a beaucoup de mal à vivre avec un « complexe » lié au fait de n'avoir pas fait d'études ; elle exprime son malaise par rapport à son conjoint, à ses enfants ainsi qu'aux femmes actives qui exercent des « professions intellectuelles ».

*Béatrice : ... « je vais dire un sentiment d'échec, je vais être très nette et puis le fait que je n'ai pas de diplôme donc je ne me sens pas comment dire... voilà, c'est quelque chose qui me complexe... ..
... oui voilà... ça me gêne, oui ça me gêne,.... oui ça me dérange quand même, surtout auprès de femmes qui ont des métiers intéressants, qui font des choses,.... on a un complexe ah oui, si si, le complexe il est là... ».*

Béatrice est très claire sur ce point «*voilà, c'est quelque chose qui me complexe* » ; l'occasion de souligner que même si la valeur de la face se réalise surtout dans les interactions, cette réalisation n'est pas dissociable de la dimension individuelle de la face. Les relations personnelles de Béatrice sont directement impliquées dans la construction de son identité sociale ; d'une part parce qu'elle attend de ses interlocuteurs la confirmation de sa valeur sociale et d'autre part parce que la manière dont elle se situe par rapport à ses interlocuteurs est à mettre en relation avec les représentations qu'elle a de sa propre face.

Conclusion sur la notion de face

Au delà de la diversité des expériences, tous les témoignages autorisent à penser que la situation actuelle des femmes au foyer fait courir un risque majeur à leur face. En termes plus sociologiques, on peut dire que cette situation fragilise le processus de construction et de cohésion identitaires car elle ne permet pas aux « femmes au foyer » d'établir un rapport dynamique et positif entre leur « moi individuel » et leur « moi collectif ». Rappelons la question posée au début de ce chapitre ; pourquoi la situation des « femmes au foyer » comporte-t-elle une dimension indicible pour nos interlocutrices ? On peut apporter un commencement de réponse à cette question en faisant l'hypothèse que ce phénomène renvoie d'une part au défaut de repères nécessaires au bon déroulement du processus de construction identitaire et d'autre part à l'indigence des catégories cognitives utilisées pour dire la réalité du foyer.

La dimension affective des interactions dans lesquelles sont investies ces femmes opacifie le fait que les obligations qui incombent aux « femmes au foyer » permettent, peut-être, de garder la face mais non d'en gagner. C'est sans doute la raison pour laquelle les pratiques traditionnelles qui constituent autant d'obligations et de gage de

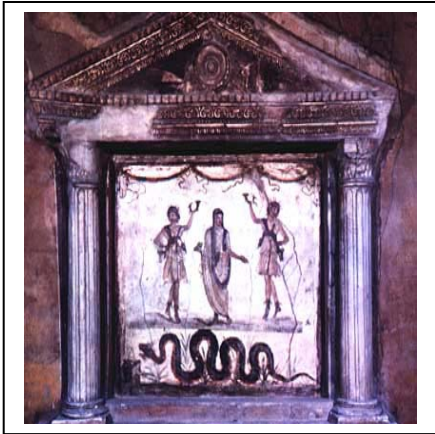
« bonne réputation » ne remportent pas une adhésion totale de nos interlocutrices. Laëtitia, par exemple, bien qu'ayant « choisi » l'arrêt d'activité ne se « sent » pas « femme au foyer » ;

Laëtitia : ... « Maman, je l'ai jamais connue à travailler sauf en fin de parcours, c'était un peu obligé, quand mon père était à la retraite, donc il y a pas si longtemps, ... elle... .. mais elle c'est plus (sous entendu ; plus que moi) *une femme au foyer*...
Moi, c'est pas pareil c'est vrai que dès l'instant où tu restes à la maison ... mais à la limite au début, on l'a pas voulu et c'est difficile à supporter mais après ça devient quelque chose de normal... ».

Les représentations qu'elle associe, au modèle « femme au foyer », renvoient au rôle traditionnel que la société entend faire jouer aux femmes qui restent à la maison ; mais plus fondamentalement, on comprend que pour gagner de la face, il faut aussi et surtout adhérer à ce rôle. Sans cette adhésion au modèle, c'est toute la dynamique de « gain » de face qui est fragilisée puisque la face ne se résume pas à une « bonne réputation » ou à « du prestige social ». En réalité, l'impression que l'on ressent au cours des entretiens, c'est que le terme « foyer » est devenu encombrant car il symbolise sans doute trop l'importance prise par les « autres » dans le processus de construction identitaire ; la place accordée au groupe familial n'a plus, si elle l'a jamais eue, valeur confirmative de sa propre valeur individuelle. Comme le dit Irène «*tu deviens femme au foyer... parce que tu as un foyer* » et d'expliquer :

Irène : «... je suis une femme au foyer, ça fait pas longtemps que je le dis, c'est-à-dire, ...par différenceêtre au foyer, c'est dire...j'ai mis du temps à m'en rendre compte, ...c'est dire le service que je rends il est... , *il est pour l'environnement, je suis au foyer, ... je tu vois... silence, je sais pas trop mais... avec beaucoup de détestation...* ».

En d'autres termes, les résistances de nos interlocutrices par rapport à la notion de « foyer », désignent la puissance fondatrice de ce terme tout en démontrant la nécessité d'une réflexion articulée à la notion de « foyer » en tant qu'objet sociologique. Comment expliquer que le foyer « habite », « hante » pourrait-on dire, nos interlocutrices ? Qu'est-ce qui distingue le « foyer » de la « maison » ? Que signifie alors véritablement, d'un point de vue symbolique, être au « foyer » ? Que signifie « foyer » : maison, lieu consacré au feu et par le feu, chaleur, douceur, protection ... c'est ce qu'il convient d'aborder à présent.



3 - LE SYMBOLISME DU FOYER

En introduction, on peut préciser que le parti a été pris de questionner le concept de foyer comme une construction socio-historique constituée de valeurs et de pratiques auxquelles fait écran une rationalisation spatiale. Le « foyer » est porteur d'une histoire symbolique forte et pérenne et il est nécessaire d'identifier les grandes lignes de cette histoire avant d'examiner la manière dont, aujourd'hui encore, elle prend part à la construction sociale de la réalité.

Mais avant d'aller plus loin, rappelons les différentes significations du terme « foyer » telles qu'on peut les découvrir dans l'*Encyclopedia Universalis* (version 9, 2003). Le terme « foyer » peut signifier :

- 1/ endroit où se fait le feu
- 2/ partie d'un appareil (cheminée, chauffage) où se fait le feu
- 3/ lieu servant d'abri à une famille
- 4/ famille elle-même
- 5/ bâtiment, lieu réservé à certaines catégories de personnes, où certains services sont mis à disposition de la collectivité
- 6/ local qui sert de lieu de distraction
- 7/ en médecine, centre, siège d'une infection
- 8/ (au pluriel) demeure, pays
- 9/ au sens figuré, le point central d'où provient quelque chose.

La symbolique de la centralité

On note que les deux premières acceptions en réfèrent à l'élément « feu », alors que les suivantes ont pour intention un lieu identifié par sa centralité, sa fonction ou encore une institution : la famille.

La notion de centralité ne renvoie donc pas à une figure spatiale mais à l'importance que les groupes sociaux attribuent à des modèles ou à des phénomènes vitaux et sociaux (« femmes au foyer », famille, maison, âtre, feu...); ces valeurs –positives ou négatives- étant régionalisées dans des arènes sociales qui en deviennent les symboles et les garants. Dans cette perspective, la notion de « foyer » peut être analysée comme un objet sociologique qu'il faut interroger notamment en tant que résidu et dépositaire d'une histoire des pratiques et des représentations sociales concernant les « femmes au foyer ». Au-delà de cette régionalisation collective, l'individu reste toutefois maître d'œuvre de la reproduction des valeurs familiales et sociales qui s'ancrent dans les pratiques symboliques et matérielles impliquant le « lieu d'habitation ».

La réalité du terrain semble indiquer que la légitimation du modèle « femme au foyer » passe de moins en moins par une appropriation spécifique de l'espace domestique privé. Même si de nombreuses nuances existent, on remarque que les nouveaux modes d'appropriation de cet espace traduisent, autant qu'ils participent, de la dévalorisation du modèle traditionnel.

Le discours d'Irène est assez représentatif de celui des femmes pour lesquelles le « foyer » est un lieu spatialement délimité et aussi un espace physique et social « d'enfermement ». Autrement dit, on ne retrouve, dans ses propos, aucune valeur positive qui spécifie le foyer au regard d'autres formes « d'habiter » telles que l'habitation, le logis, le logement, la demeure, la maison, le domicile, la résidence... .

Irène : ... «tu deviens femme au foyer... parce que tu as un foyer... c'est beaucoup, c'est énorme, c'est con mais...t'as un foyer, t'as des enfants, il y a une source d'argent, il y a quelqu'un qui peut apporter de façon régulière de l'argent et et la femme au foyer telle que moi je le vis, c'est... c'est... c'est... un enfermement... ».

Le « foyer » en tant que symbole du groupe familial (« t'as des enfants,... il y a quelqu'un qui peut apporter de façon régulière de l'argent »), lui permet de dire le rétrécissement que le « sentiment » de la famille fait subir à son espace social et à sa propre intimité. Dans le témoignage d'Irène, on retrouve en effet les éléments d'une relation fortement spatialisée, laquelle, exigeant un « espace propre », se transforme en

lieu d'enfermement pour l'un des interactants. Car cette spatialisation de la « famille » dans un lieu qui lui est dédié comporte, dès lors que le contexte socio-historique rencontre la morale domestique, le risque d'imposer à l'un des membres du groupe, l'assignation à ce lieu. Selon les circonstances, le maître ou la maîtresse de maison sont en effet susceptibles d'en devenir les premiers prisonniers.

Dès lors que cette assignation sociale est avérée pour l'un des membres du groupe familial, les relations conjugales ou familiales deviennent des relations inégalitaires. Concrètement, si on analyse dans cette perspective l'enfermement des « femmes au foyer », on peut dire qu'il renvoie à l'idée suivante : « occuper » le foyer comme « lieu d'habitation » est synonyme de « s'occuper » du foyer comme « famille ». L'importance de la présence physique au foyer symbolise en réalité l'importance de la place accordée aux autres et la dimension inégalitaire du fonctionnement du groupe familial. La notion d'hospitalité peut nous aider à éclairer cela.

Selon Anne Gotman¹⁵⁴, la notion d'hospitalité comme « espace fait à l'autre » implique une entité sociale positive (famille, groupe...) et un acteur défini par le fait qu'il appartient ou pas à cette entité positive. Opposée à la proximité et à la solidarité qui prévalent dans l'intimité du système domestique, l'hospitalité consiste à gagner ponctuellement du terrain sur l'hostilité envers l'autre.

Si l'on ne va pas jusqu'à dire que les femmes au foyer s'emploient à vaincre, quotidiennement, leur « hostilité envers l'autre », on peut argumenter cependant que cette perspective ouvre quelques pistes de réflexion. D'une part elle reflète, mieux que la notion d'intimité, l'asymétrie des relations et d'autre part, elle permet de tenir compte des pratiques qui, y compris dans l'ordre de l'intime, matérialisent concrètement cette asymétrie. Pourquoi en effet ne pas interroger les activités effectuées par nos interlocutrices comme autant de rites destinés à « faire place », à créer de l'espace et du temps pour les membres du groupe familial ? L'intimité domestique ne se superpose pas à l'intimité de l'individu et on imagine que les « femmes au foyer » ont sans cesse à repenser les frontières de ces intimités, alors même que l'univers familial ne permet pas toujours de se soustraire, comme le dit Anne Gotman, aux « interactions » et aux « observations ».

Véronique par exemple nous dit qu'elle a longtemps été angoissée par les questions pourtant anodines de son conjoint.

¹⁵⁴ A. Gotman (2001), *Le sens de l'hospitalité, Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, PUF

Véronique : ... « A. demande toujours alors aujourd'hui qu'est-ce- que tu as fait ? parce que moi je pose la question... mais ça m'a longtemps angoissée cette question et encore aujourd'hui ça m'agace mais...bon... maintenant je réponds, j'ai nettoyé là, j'ai poncé là haut, j'ai passé la peinture... ».

En réalité, il y a injonction à réponse, c'est-à-dire impossibilité pour Véronique de ne pas répondre à son conjoint, donc de se soustraire à l'observation voire au jugement de l'un –parfois plusieurs- des membres de la famille. Si la question angoisse Véronique (et elle n'est pas la seule) c'est que vraisemblablement, elle ne tient à faire la preuve ni de son assignation au foyer ni de la vulnérabilité de son intimité personnelle, lesquelles par la question sont convoquées directement. Une vulnérabilité matérialisée et consolidée notamment par l'éclatement de la temporalité individuelle et de sa soumission aux contraintes temporelles collectives.

Véronique : ... «je ne peux jamais aller en ville le matin car même si les enfants commencent tôt, les magasins n'ouvrent qu'à 10 heures et je n'ai pas le temps d'aller faire les courses et d'être à 11 heures et demi à l'école... ça me pèse oui par exemple quand il fait beau, ... ou quand j'ai envie de prendre du temps pour m'acheter quelque chose... oui ... ça me pèse... ».

Les temps sociaux dominants (professionnels et scolaires) s'imposent aux « femmes au foyer » au détriment de leur propre temporalité ; les situations de co-présence rythmées par ces temps sociaux, pour n'être pas constantes, n'en constituent pas moins une forme d'« *astreinte* » physique et psychologique. Pour insister sur ce point, Madeleine forge le terme « *heurées* » :

Madeleine : ... « on est « *heurées* » par les rentrées et sorties d'école... ».

Au-delà de la routine quotidienne qui sécurise les modes de fonctionnement collectifs, la brutalité des contre- temps (grèves, déplacement professionnel du conjoint, maladie des enfants...) révèle, contre toute attente, des tensions importantes induites par la prégnance de ces temps dominants. Concrètement, même si elles en acceptent les conséquences, nos interlocutrices ne s'habituent que difficilement au fait d'être astreintes à des temporalités qui, à tout moment, peuvent faire voler en éclat leur intimité personnelle.

Annette : ... « moi, c'est pas compliqué, quand l'un de mes enfants est malade, s'il ne peut pas aller à l'école ou faire ce qui était prévu, c'est pas compliqué, ça me flingue ma journée... ».

Mais comment résister au resserrement de son univers spatial et temporel ? Comment la question du « temps à soi » est-elle problématisée ? A la question « pensez-vous que

vous vous consacrez suffisamment de temps ? », on obtient, à un premier niveau, une majorité de réponses affirmatives. Mais on note aussi que ces femmes considèrent le temps passé avec les enfants et/ou avec le conjoint, dès lors qu'il n'est pas contraint, comme du « temps à soi ». Elles font d'ailleurs du mieux qu'elles peuvent pour libérer le plus possible de ce temps là.

Christiane : ... « moi, j'en fais le plus possible quand je suis seule, j'en fais le plus possible et ça permet de faire des choses ensemble ... c'est important qu'on puisse faire des choses tous ensemble...je vais pas attendre que tout le monde soit là pour faire ce qu'il y a à faire... ».

Force est de constater cependant qu'à cet engagement domestique correspond une forme de désengagement « individuel ». Christiane enchaîne :

Christiane : ... « en fait, j'ai un luxe, un vrai luxe... bon... c'est ... une fois par an, j'aime passer une semaine toute seule. J. s'en va avec les enfants et je passe une semaine à la maison toute seule... je fais ce que je veux, j'ai pas d'horaires, je mange à pas d'heure, je ne mets aucune contrainte... j'en ai besoin... ».

Madeleine par exemple dit qu'elle « essaie » de se faire plaisir mais les essais ne sont pas toujours concluants. Plus tard, au cours de l'entretien, elle apporte d'ailleurs une précision importante :

Tu te consacres combien de temps quotidiennement ou par semaine ?

Madeleine : ... « j'essaie de les mettre à la cantine une fois par semaine... j'essaie de prendre une matinée, de me réserver un matin pour aller faire un plein et puis voilà. ...le jeudi matin, j'adore les marchés, j'essaie d'aller sur le marché le jeudi matin, tu vois, j'adore aller sur le marché...j'essaie mais... bon... c'est pas facile...
Et puis, les femmes au foyer, elles ont peur de se faire plaisir, déjà au regard des autres et puis il y a le mari et elles-mêmes ; elles restent dans cette image là, elles creusent l'image du sacrifice au lieu d'affirmer autre chose... ».

L'hospitalité en effet, qui a toujours l'inhospitalité pour horizon, exige non seulement un comportement altruiste mais un sacrifice qui peut être lié, comme le sous-entend Madeleine, au fait de se laisser prendre à cette image altruiste qui prend la forme d'une dénégarion ou d'une dévalorisation de « soi » (« elles ont peur de se faire plaisir »). Matériellement et symboliquement, les femmes assignées au foyer sont dévouées aux autres. Ce que la notion d'hospitalité fait donc ressortir, c'est que cette relation spatialisée ... «*requiert un espace propre qui peut alors se transformer en son contraire, un lieu de cantonnement, de confinement, de marginalisation, voire d'enfermement...* »¹⁵⁵. Or, l'enfermement symbolique et matériel dans ce « rôle »

¹⁵⁵ *ibid.*, p 47

constitue un frein considérable à la «flexibilité identitaire» qui, selon les termes de François de Singly, est nécessaire au bon fonctionnement de la vie collective et individuelle.

Autrement dit, comment les « femmes au foyer » peuvent-elles inscrire leur trajectoire personnelle dans un collectif familial sans être enfermées dans un rôle et dans un mode de fonctionnement qui entrave le nécessaire va-et-vient identitaire entre le « soi seul », le « soi avec les membres de la famille » et le « soi avec des proches, non contrôlés par la famille »¹⁵⁶ ? Quelles réponses à cette question donnent les interlocutrices qui, à l'opposé d'Irène, disent ne pas « souffrir » d'enfermement ?

Tous les entretiens, en effet, ne font pas état d'un enfermement aussi douloureux que le sien. Sur quels fondements, à un autre extrême, Amélie, Angèle ou Valérie évoquent-elles le « confort » ou le « bien-être » du foyer ?

Amélie : ... «je ressens le rayonnement, le rayonnement dans tout, dans l'ambiance générale... »
... «parce que je sais que même si on ne me le dit pas, par un salaire ou par une promotion sociale, je sais par moi-même que bon ... ils ont besoin, que tout le monde a besoin de moi... ».

On a déjà remarqué que le rapport à l'espace et aux autres évoqué par Amélie s'ancre résolument dans l'ordre du symbolique. Elle fait appel à la symbolique de la chaleur et du feu pour exprimer, en termes de « rayonnement », la place centrale faite aux membres de la famille. On note, qu'en outre, cette spatialisation très marquée s'accompagne d'une forme de « gratification » morale qui consiste à se dire «*tout le monde a besoin de moi* » ; en fait, la perte identitaire est compensée par le fait qu'elle occupe dans cette configuration, une place centrale. Il semble qu'elle s'est identifiée totalement à l'espace domestique et qu'elle y règne en « souveraine », comme « fée du logis » ou « chef de l'entreprise maison » du 19^{ème} siècle.

En revanche, on parlerait plus volontiers pour Pauline d'un « mode d'occupation » du foyer caractérisé par des difficultés d'organisation du collectif familial.

Pauline : ... «il plane une espèce de je m'en foutisme affectif et matériel... ». C'est quoi plus précisément ce je m'en foutisme ?
... «Avant il y avait un équilibre que je ne ressens plus. Avant j'étais aidée, j'avais une nounou pour les enfants, je travaillais et le week end on sortait, on se balladait. Je devenais pas ménagère le week end... mais maintenant on dirait que P. a perdu le sens de la participation...».

¹⁵⁶ F. de Singly (2002), *Libres ensemble, l'individualisme dans la vie commune*, Paris, Editions Nathan/Her, p. 43

Il semblerait que le changement de situation ait entraîné chez le conjoint de Pauline des difficultés de « flexibilité identitaire » en tous points opposés aux siennes. En d'autres termes, autant les « femmes au foyer » ont des difficultés à être un « soi seul », autant leurs compagnons semblent être, aux dires de nos interlocutrices, aux prises avec les difficultés inverses, c'est-à-dire à être « soi avec les autres membres de la famille ».

Madeleine, quant à elle, envisage la « participation » de son conjoint sous un autre angle :

Madeline : ... «même si J. participe, c'est quand même moi qui prend l'initiative ; , s'il faut aller voir un spécialiste médical ou autre, c'est la mère qui va prendre la décision... pourquoi parce que justement lui il est à l'extérieur donc il voit pas ce qui se passe, il se rend pas compte que par exemple le petit est malade ... ».

On suggère donc qu'à l'enfermement des « femmes au foyer » dans une identité du «soi avec les autres membres de la famille », pourrait correspondre l'enfermement des conjoints dans une identité du « soi seul ». François de Singly ne traite pas particulièrement de la situation des femmes au foyer dans l'ouvrage précité mais si, comme il l'affirme, ...« *la vie privée est utile pour socialiser les adultes et les jeunes à la vie commune dans l'espace public...* »¹⁵⁷, on peut imaginer qu'en isolant les unes, le foyer prive aussi les autres (conjointes et enfants) de cet espace de socialisation à la vie commune.

Tout indique que l'établissement d'un compromis entre le foyer comme espace collectif et le foyer comme support de la singularité est loin d'aller de soi. Le témoignage de Béatrice révèle des difficultés greffées au manque de « loisirs » partagés. Alors que très souvent, les demandes de partage portent sur le travail domestique et suggèrent une analyse en termes de division du travail qui fait écran à ces asymétries identitaires, le témoignage de Béatrice offre une autre prise de vue.

Béatrice : ... «mon mari, il fait des efforts mais je dois dire que j'ai toujours l'impression d'être l'emmerdeuse qui demande (rires) et puis alors maintenant ... il y a aussi les enfants... les grands, les adolescents qui veulent plus forcément sortir avec nous, ils restent là, ils veulent plus rien faire avec nous... ... lui euh si, si il fera l'effort mais vous voyez c'est quand même toujours ma demande... »

Ah oui, moi j'aime faire les choses ensemble alors ça c'est quelque chose aussi sur laquelle on n'arrive pas alors... avec mes enfants c'est pareil, bon maintenant je laisse tomber, mon mari il trouvait que j'étais un peu, comment dire, ... un peu directive, c'est-à-dire que moi je conçois qu'on vit en famille, j'aime bien qu'on fasse les choses ensemble, moi me balader toute seule et admirer quelque chose toute seule, je me sens frustrée quelque part, voilà bon mes enfants maintenant j'ai fait une croix dessus... ... c'est fini... c'est quelque chose qui... qui me fait souffrir un peu c'est vrai que

¹⁵⁷ *ibid.*, p. 31

l'important, c'est vrai que pour moi une famille c'est faire les choses ensemble, c'est pas chacun faire ses trucs dans son coin ...on n'a pas d'envies communes... ... ».

La manière dont elle fait état du manque d'activités communes montre les effets produits par l'isolement spatial et le manque de flexibilité identitaire à l'intérieur du groupe familial. Autrement dit, si Béatrice « souffre » de n'être pas entendue par les autres membres du groupe, on peut se demander si la non réponse des autres membres du groupe familial n'est pas le signe de tensions voire de souffrance identitaires générées par l'omnipotence de Béatrice dans l'espace familial matériel et symbolique. Ce dernier point renvoie d'ailleurs à la question suivante : quels sont les éléments symboliques qui ont conduit à une telle superposition entre famille et foyer ? Pourquoi une telle nécessité chez les femmes au foyer d'être présentes quand les membres du groupe familial « rentrent » à la maison ? Pourquoi ce désir d'« habiter » la maison ? Pour quelles raisons l'expression « femme au foyer » a-t-elle été adoptée et en quoi prédéfinit-elle certains comportements ? C'est ce que nous allons tenter d'établir en questionnant la dimension pyrologique du foyer.

La symbolique du feu

Pour s'engager dans cette perspective, le parti a été pris de suivre les pistes ouvertes par Gaston Bachelard et suivies par Gilbert Durand après lui, concernant le symbolisme du feu, car elles sont de nature à faciliter une approche, tant symbolique que sociale, du « foyer ». Elles indiquent en effet qu'à travers les âges, le feu a toujours fait l'objet de symbolisations multiples (couleur, oiseaux, poissons, paroles, rythmes...) et ambivalentes (feu sexuel et feu purificateur).

L'ouvrage de Gaston Bachelard, *La psychanalyse du feu*, éclaire notamment l'influence que le feu, en tant qu'*être social*, exerce sur les acteurs sociaux. On retient de cette analyse que, dès 1949, son auteur entend réfléchir au problème psychologique posé par nos convictions sur le feu (ce qui justifie d'ailleurs le titre de l'ouvrage). A ses yeux, ... « *on n'a peut-être pas assez remarqué que le feu est plutôt un être social qu'un être naturel...* »¹⁵⁸. A ce titre, précise-t-il, c'est un symbole dont doit se saisir l'anthropologie sociale et culturelle ; de fait, les interdictions sociales sur le feu précèdent l'expérience

¹⁵⁸ G. Bachelard (2002), *La psychanalyse du feu*, Paris, Editions Gallimard, p. 27

naturelle, laquelle n'arrive que dans un second temps pour faire la preuve « inopinée » du bien fondé de ces interdictions.

Le feu « réchauffant »

Pour mener à bien cette analyse, Gaston Bachelard tente de démontrer la permanence d'une idolâtrie du feu car celle-ci constitue, à ses yeux, la base de toute connaissance objective. D'après le philosophe, l'univers symbolique du feu fait écho à l'expérience d'un bonheur calorique « partagé » ; la chaleur est un bien, une richesse qu'il faut garder jalousement.

Bachelard nomme « complexe de Novalis » (pseudonyme du poète romantique allemand Friedrich Von Hardenberg -1772-1771- dont Bachelard pensait l'imagination commandée par un calorisme, c'est-à-dire par le désir d'une substance chaude, douce, tiède, enveloppante, protectrice...) cette impulsion vers le feu provoqué par le frottement et qui « reconstituerait, dans sa primitivité exacte, la conquête préhistorique du feu ». L'amour comme « première hypothèse scientifique pour la production objective du feu » est donc inscrit au cœur des rapports humains. Ainsi apparaît la première composante symbolique du feu ; le feu est primitivement une conquête sexuelle, il est donc sexualisé. En d'autres termes, la symbolique du feu est traversée par une symbolique sexuelle et les foyers de la préhistoire ¹⁵⁹ révèlent une maîtrise du feu et consacrent une rêverie sexuelle en même temps que la séparation de l'homme avec le règne animal.

Pour être plus précis, il faut également rappeler que pour Gaston Bachelard, le symbolisme du feu sexualisé prend sens dans un système de croyance animiste dans la perspective duquel ... « *le feu est une personne...* »¹⁶⁰. Animisme et « calorisme » vont de pair car le feu est considéré comme capricieux ; il faut le « surveiller », le « ralentir », « l'alimenter », le « nourrir », « l'entretenir » comme une personne vivante. En synthèse, le feu est l'occasion d'un complexe animiste archaïque profond.

¹⁵⁹ Y. Coppens et P. Picq, sous la direction de (2002), *Aux origines de l'humanité*, Paris, Editions Fayard, p. 314

... « *Les plus anciens foyers incontestables datent de 550 000 ans. Ils sont associés à plusieurs utilisations du feu, comme en témoignent les ossements, les pierres et les traces d'ocre brûlée. Mais, avant de construire de véritables foyers pour l'entretenir, les hommes sont passés par une longue période de domestication du feu. Dans le site de l'Acheuléen supérieur de Garba I, à Melka-Kunturé, plusieurs mètres carrés de sol d'habitat sont couverts d'ocre rouge. La présence d'autant d'objets passés par le feu suggère sa maîtrise par l'homme. Une domestication source de sécurité et de lumière, mise à profit pour le durcissement de pointes d'épieux, l'éclatement de pierres, la cuisson de viandes et surtout de végétaux...* ».

¹⁶⁰ G. Bachelard (2002), *op. cit.*, p. 115

Si l'on accepte, provisoirement, l'idée d'une possible actualisation -à l'occasion de circonstances particulières- de ce complexe, il reste cependant à élucider les raisons pour lesquelles -même si « l'amour humain est la première hypothèse scientifique de la production objective du feu »- les femmes ont été désignées pour «nourrir» ce feu à la fois dans « l'intimité de la chambre nuptiale », et dans « l'âtre où chauffe la marmite »¹⁶¹. La chaleur du foyer, sa douceur, son « rayonnement », ne vont jamais de soi ; ils doivent être alimentés. Les nombreux rites d'accueil, d'agrégation ou de confirmation du lien social et familial révèlent d'ailleurs une profonde homologie dans la prise en charge de ces rituels et dans la manière d'appréhender le feu. On note, tout d'abord que ce sont les femmes qui majoritairement les accomplissent. Qu'il s'agisse de feu, de lien social ou familial, la puissance normative de la coutume repose autant qu'elle pèse sur les pratiques féminines ; le maintien des relations avec la famille, le voisinage ou l'entourage élargi, leur est largement dévolu.

Madeline : ... « si j'écoutais J. on ne verrait jamais personne. Quand il a travaillé toute la semaine il n'a qu'une envie c'est de rester à la maison et de jouer avec les enfants, mais pour moi, c'est pas possible... ».

Pauline : ... «même sa mère, c'est moi qui dois lui dire d'appeler sa mère... ».

Au quotidien, ce sont les femmes qui mettent en œuvre les règles de l'hospitalité par des rituels d'accueil qui « donnent de la face » aux invités ou aux membres de la famille. Anne Gotman rappelle d'ailleurs l'importance de la fonction intégratrice de l'esthétique ; la décoration de la maison ou le choix de l'éclairage font partie de ces rituels. La préoccupation de la lumière, rappelle-t-elle, apparaît au 19^{ème} siècle alors que la lumière constitue un bien rare et coûteux et que l'on manifeste la bienvenue à l'arrivant en garnissant les flambeaux de bougies neuves. Cette tradition persiste encore dans les traités de réception contemporains. ... «*Lumière, décor, harmonie, vie : tout doit signifier la présence active du maître de maison, sa volonté de coopérer, le désir d'exceller...* »¹⁶².

Le travail de terrain rejoint cette analyse dans la mesure où l'on retrouve dans les usages quotidiens des femmes ce souci d'« habiter » la maison avant le retour des enfants ou du conjoint, de signifier leur « présence active » et activante pour les activités à venir qui vont s'y dérouler.

¹⁶¹ G. Durand, « Le symbolisme du feu », *Encyclopedica universalis, DVD Rom, version 2003*

¹⁶² A Gotman, *op. cit.*, p.153

Béatrice : ... « j'aime bien que ma maison soit accueillante, qu'il s'en dégage une certaine chaleur...ou quand ça sent bon la cuisine l'odeur du café par exemple, j'ai l'impression qu'elle rend la maison plus chaleureuse... ».

Ayant recueilli les impressions de quelques uns des conjoints de nos interlocutrices, on peut compléter ces témoignages en confirmant que tous ceux qui ont accepté de se livrer disent apprécier le fait de «trouver quelqu'un à la maison », de rentrer dans une maison « habitée », « éclairée », « vivante ». Ce sentiment est toutefois fortement associé à la présence de la « maîtresse de maison » ; en effet, si la présence d'enfants, d'amis ou de membres de l'entourage est jugée agréable, cette fonction « d'accueil » est d'abord associée à la personne qui accomplit le rituel d'accueil.

L'ordre culinaire enfin, reproduit autant qu'il participe d'une vision sexuée du monde. « Faire » la cuisine, c'est faire subir une transformation physique et symbolique aux aliments que les cuisiniers proposent à la consommation. Les entretiens montrent que les femmes interrogées ont de cette activité des représentations très contrastées. Elles y attachent sinon une attention, du moins une importance plus ou moins grande. Voici la manière dont Victoire répond à la question suivante :

Vous cuisinez beaucoup ?

Victoire : ... « ah oui, je cuisine beaucoup, la cuisine c'est tous les jours mais bon je fais pas tous les jours des choses fraîches ; je fais beaucoup du congelé... mais... ... euh... mais bon la cuisine... je la fais par obligation... ».

Pour Béatrice, en revanche, « ... ça fait partie de ce qu'on peut transmettre, c'est manger correctement... » ; mais on remarque aussi que l'imprévu ou les initiatives culinaires de son conjoint l'agacent profondément. La prise en charge de la cuisine c'est une façon pour elle d'affirmer en quelque sorte ses compétences et une forme de pouvoir.

Béatrice : ... « J'estime que la cuisine c'est mon domaine... je suis organisée comme ça, il y a un peu de préséance, j'ai envie d'avoir un peu de pouvoir quelque part voilà, si vous voulez. Si il se met à faire la cuisine, et bien moi je m'en vais, je vais faire autre chose... c'est vrai que j'ai envie d'avoir un peu... par exemple pour les repas j'aime quand c'est moi qui décide de ce qu'on mange ... ».

Irène enfin considère que l'ordre culinaire renvoie aussi à un ordre social ; il lui est cependant impossible d'y échapper.

Irène : ... « la cuisine, c'est... c'est l'univers domestique, c'est-à-dire c'est cette histoire de ménage, d'entretien, de maison propre et nette, ,... d'avoir toujours un café chaud etc etc et qu'on pense à acheter du café et qu'on anticipe etc, qu'il y ait toujours un gâteau qui sent bon... ... c'est la fée du logis avec en fait des pures compétences ».

d'organisateur et puis aussi avec en plus aujourd'hui si tu mets, si t'as un peu de formation biológico-micro-bio ... tu fais gaffe à ce qu'il n'y ait pas trop de merde parce que tu te dis, les microbes se multipliant on va pas en rajouter une couche ... ».

En réalité, le soin apporté à la cuisson des aliments les « contamine », selon le terme de Claude Fischler¹⁶³, positivement. On retrouve ici la notion de rite contagionniste qui fait de l'acte de « faire cuire » un acte qui transmet, *par contact*, des qualités aux aliments ; or, rendre la chair comestible, c'est la rendre désirable. En rendant les aliments « comestibles », les femmes déplacent les frontières du « self » et du « non self », c'est-à-dire du soi et de l'autre¹⁶⁴ et disent le rapport de soi à l'autre. Encore faut-il noter que la cuisson des aliments prend des formes différentes selon la personne qui prend la cuisine en charge.

Jeanne : ... «mon mari aime bien faire la cuisine, il aime bien les petites sauces donc il fait des sauces bon, des petites mayonnaises... ...et puis, quand on fait des barbecues l'été, c'est lui qui s'en occupe... ... ».

Jeanne aime les aliments frais, les plats « mijotés » ; son conjoint s'occupe du « vite fait ». A l'une le feu perpétuellement entretenu, à l'autre les brasiers dont il faut moins gérer le temps que la puissance. L'activité culinaire montre que matériellement et symboliquement, Jeanne accorde « plus de temps » à la famille que son conjoint.

Dans un article consacré par l'Insee à la répartition du travail domestique entre conjoints¹⁶⁵, on apprend que concernant l'ensemble des individus du 15 ans ou plus :

- en 1999, les deux tiers du travail domestique sont effectués par les femmes (5 heures en moyenne chaque jour pour les femmes contre 2 heures et demie pour les hommes),
- préparer les repas, faire la vaisselle, le ménage, nettoyer et repasser le linge, s'occuper des enfants et autres membres du ménage sont des activités à dominante féminine (voir un extrait ci-après) ; ces tâches sont, parmi les tâches domestiques, celles qui sont le plus souvent répétées dans le cours de la semaine,
- les femmes prennent en charge le «travail familial » c'est-à-dire les tâches domestiques directement liées à la présence d'enfants dans le foyer.

¹⁶³ C. Fischler (1993), *L'omnivore*, Paris, Editions Odile Jacob, p. 74

¹⁶⁴ *ibid.*, p.126

¹⁶⁵ C. Brousse (2000), «La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », *France Portrait Social 1999-2000*, Insee, p.135

*Temps moyen consacré aux activités domestiques détaillées par les personnes vivant en couple
(1986,1999)(*)*

En minutes par jours

<i>Activités à dominante féminine</i>	<i>Hommes</i>		<i>Femmes</i>		<i>Part des Hommes (en %)</i>	
	<u>1986</u>	<u>1999</u>	<u>1986</u>	<u>1999</u>	<u>1986</u>	<u>1999</u>
Couture	0	0	18	9	0,8	1,9
Entretien du linge	2	2	37	28	4,6	7,1
Ménage	9	11	57	67	14,1	14,5
Soins aux enfants et aux adultes	6	7	34	27	14,7	19,8
Cuisine	14	14	75	69	15,3	16,5
Vaisselle	10	8	39	28	20,3	22,4

Champ : ensemble des individus de 15 ans ou plus vivant en couple

(*) Tableau extrait de l'article de Cécile Brousse «La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », *France Portrait Social 1999-2000*, Insee

Dans la perspective symbolique bachelardienne, on peut donc interpréter ces gestions différenciées des tâches domestiques en général et de la prise en charge de la cuisine en particulier (69 % pour les femmes en 1999 contre 14 % pour les hommes) comme l'expression de l'origine des valeurs sexuelles féminines (« continuité », « protection », « déesse mère », « tendresse », « quiétude sexuelle »...) opposées aux valeurs sexuelles masculines (« ponctualité », « puissance », « fougue », ...). Le symbolisme du feu réchauffant permet donc, pour partie, de comprendre sur quels éléments pratiques et symboliques a émergé la notion de « foyer ».

Reste à savoir comment les femmes ont été désignées pour effectuer ce « travail pratique et symbolique » de construction de la famille, « fiction sociale réalisée » selon Bourdieu¹⁶⁶ et collectivement reconnue, autour de la sphère domestique.

Le feu fulgurant

Pour Bachelard, la dimension symbolique du feu n'est pas uniquement réductible à une composante érotique et affective ; le feu réchauffant est symbole de fécondité car le feu est amour et il est aussi le produit de cet amour. Il « féconde » des aliments non comestibles en délices. Mais le second axe symbolique sur lequel insistent plus particulièrement Gaston Bachelard et Gilbert Durand est l'axe des symboles « fulgurants », c'est-à-dire le feu comme lumière et renaissance (c'est le baptême par le feu, le changement, la purification, le « coup de foudre » ou encore l'incinération comme rituel funéraire permettant l'élévation).

¹⁶⁶ P. Bourdieu (1994), *Raisons Pratiques* – Annexe au chapitre IV (Esprits d'état) intitulée « L'Esprit de famille », Paris, Editions du Seuil, p. 139

En effet, l'intuition animiste pare également le feu de vertus purificatrices. Il guérit, cicatrise, enrichit, baptise. ... « *ce qui a reçu l'épreuve du feu a gagné en homogénéité, donc en pureté...* »¹⁶⁷. On comprend mieux à présent pourquoi le feu vaut d'être maîtrisé, concentré, enclos dans un « foyer » qui représente alors un lieu sacré. Fixé au sol et circonscrit, le feu est aussi le symbole de l'attachement au sol de l'ensemble de la famille réunie autour de ce « foyer ».

On peut rappeler que dans la religion romaine, différentes divinités sont chargées de la protection du feu et du foyer familial. Vesta, déesse du feu et du foyer, est dotée d'une puissance considérable. Représentée par le feu, elle fait l'objet d'un culte privé et public. Le feu familial qui atteste de sa protection ne doit jamais s'éteindre alors que le culte public exige que des prêtresses, les Vestales, consacrent trente années de leur vie à entretenir le feu perpétuel qui assure la puissance de Rome. D'autres divinités, les Pénates et les Lares veillent plus particulièrement sur le feu qui sert à la cuisine. Ces Dieux du foyer domestique veillent sur la survie du groupe familial. Les Pénates se déplacent avec lui en cas de changement géographique alors que les Lares veillent sur des points géographiques précis et assurent donc surtout la subsistance tirée de la terre. Autrement dit, pour symbolique qu'il soit, l'ancrage spatial du foyer n'est pas dissociable d'une dimension économique qui peut prendre, selon les contextes, des caractères distincts et exiger des sacrifices. Le feu est sacré car il protège et enrichit mais cette protection entraîne un coût matériel et symbolique ; un lieu et un individu doivent être dédiés à son entretien, c'est-à-dire sacrifié au maintien d'un équilibre familial, social ou économique.

Le travail de terrain permet de constater que les « femmes au foyer » formulent peu en termes de sacrifice le choix du « foyer » comme priorité ; il n'en demeure pas moins que la grande majorité de nos interlocutrices vivent la situation de manière très contradictoire et contrastée. La présence auprès des enfants est toujours présentée comme l'argument clef de la présence au foyer ; néanmoins, le manque d'indépendance financière, les contraintes temporelles, la faible valorisation du modèle social et la perte de statut social sont toujours problématisés. Toutes les femmes que nous avons rencontrées, y compris celles qui se disent les plus satisfaites de la situation, identifient d'ailleurs cette « absence » de statut social comme l'un des points sensibles de leur biographie.

¹⁶⁷ G. Bachelard (2002), *op. cit.*, p. 176

La valorisation de ce statut fait l'objet d'une revendication qui, si elle n'est pas toujours exprimée directement par nos interlocutrices, structure les propos recueillis.

Irène : ... « la femme au foyer telle que moi je le vis, c'est c'est c'est un enfermement, donc c'est un enfermement social... c'est pas un statut... ».

Pour Irène, par exemple, la sacralisation du « foyer » signifie resserrement de statut social autour du pôle familial et il n'est pas étonnant que dans un tel contexte, l'enfermement soit vécu difficilement. Cette sacralisation du foyer et de la famille a pour condition la réduction de son horizon social à l'espace domestique. En d'autres termes, hors de l'institution familiale, aucune position individuelle ne témoigne d'un autre rôle social.

Irène : ... « ...j'ai travaillé sur les statuts, j'en ai lu des choses et produit du texte sur la notion de statut..., je suis président, je suis administrateur, je suis simple bénévole, je suis gérant, je suis salarié, je suis chef d'entreprise... ça ce sont des statuts... ».

On mesure d'ailleurs à travers ses propos, à quel point, la notion même de statut social est toujours largement associée au temps dominant, c'est-à-dire au temps de travail rémunéré. Hors de ce temps dominant, la notion de position sociale s'estompe au profit d'une distinction activité/inactivité qui frappe d'invisibilité la participation à la construction de la réalité qui ne fait pas l'objet d'une estimation matérielle ou de l'octroi d'un statut professionnel.

La sacralisation du foyer et l'attachement de la famille au foyer s'appuient largement sur l'attachement des femmes à ce foyer. Mais cette sacralisation conduit à situer les « femmes au foyer » sur une seule scène sociale et à faire oublier que les enjeux identitaires sont à la fois individuels et collectifs et qu'ils traversent, en les mettant en résonance, tous les champs du social (famille, école, activité professionnelle, loisirs...). La notion d'inactivité introduit une rupture théorique dans cette transversalité et institutionnalise la disqualification de certaines activités en fonction du champ où elle est effectuée et de la personne qui l'effectue ; les « services à la personne », dès lors qu'ils sont pris en charge dans la famille et par les « femmes au foyer » en sont un exemple. On peut donc supposer que l'expression « femmes au foyer » décrit la manière selon laquelle, dans un contexte donné, l'ordre social est assuré. Comme le dit Bourdieu à propos de la famille, on peut dire que l'expression « femme au foyer » est plus qu'un mot ; c'est un « mot d'ordre » qui renvoie, en l'espèce, à la disqualification par le travail d'une partie de la population féminine en âge d'accéder au marché du travail. Doit-on en conclure, comme l'a fait Katherine Blunden à propos de l'Angleterre, qu'y compris

en France, les femmes ont été sacrifiées pour assurer l'équilibre économique de l'ensemble de la société. Autrement dit, peut-on imaginer que l'assignation des « femmes au foyer » renvoie aussi à un enjeu de type économique et qu'à la frontière entre activité et inactivité s'est noué un autre drame : celui du plein emploi.

... *“Les femmes enfermées ont-elles rendu ce service inestimable à leur communauté de lui éviter les chiffres d'un chômage intolérable...Ces chômeuses là seront bien déguisées, plus que déguisées, grâce aux Missions de la Femme. Elles seront évanouies, évaporées ; annulées parce qu'absorbées dans ces devoirs qui éclatent leur temps... Elles ne se pensent pas inactives, elles ne se conçoivent que hors production¹⁶⁸ ... ».*

On peut douter de la capacité d'une intuition archaïque à rendre compte d'un tel phénomène. Sans remettre en cause le caractère sacré du feu et du foyer, on peut en effet se demander comment une telle intuition trouve sa place dans les représentations sociales contemporaines ? Par quel argument, autre que l'inconscient bachelardien, peut-on appréhender cette intuition où se mêlent animisme et calorisme ? L'état des lieux des significations symboliques du foyer favorise-t-il une saisie suffisamment générale de la réalité ? En d'autres termes, quelles sont les limites de cette approche symbolique ?

Limites de l'approche symbolique

A travers cette approche symbolique se profile un autre aspect du phénomène observé ; la nostalgie d'une « sociabilité du foyer » dont l'existence est présupposée.

***Dominique** : ... «il faut bien que quelqu'un s'occupe de la famille, des enfants... et puis femme au foyer, ça a toujours existé...même si aujourd'hui, c'est moins valorisé... ».*

Dominique n'est pas à seule à penser que « les femmes au foyer, ça a toujours existé » et que sans doute, la valeur sociale associée au modèle était, autrefois, plus favorable aux femmes. On recense en effet dans une majorité de témoignages la présence d'arguments qui présupposent un « âge d'or », en s'appuyant notamment sur l'idée qu'« avant les femmes étaient moins isolées », qu'elles « faisaient des choses ensemble ».

¹⁶⁸ K. Blunden (1982), *Le travail et la vertu. Femmes au Foyer : une mystification de la Révolution industrielle*, Paris, Editions Payot, p. 216

Dominique : ... «j'ai essayé de maintenir les contacts avec des anciennes copines, mais c'est difficile... elles travaillent ... beaucoup de femmes travaillent maintenant et du coup on n'a pas le temps de se voir...de faire des choses ensemble... ».

Christiane : ... «les femmes elles ont besoin d'échanger, de partager des choses avec d'autres, ..., elles veulent pas être isolées, si tu veux avant on était, la famille comptait beaucoup, on était proches de nos parents, proches de nos grands-parents,etc, ...maintenant je pense que c'est ça surtout qui est difficile pour une femme au foyer ; avant une femme au foyer elle rencontrait du monde ... ».

Ces représentations des sociabilités passées semblent faire difficilement place à une remise en cause du modèle. En réalité, les rapports sociaux de classe et de genre bénéficient de l'alchimie de la symbolique du foyer. Ils produisent des codes de comportements inédits mais fonctionnent comme des cadres sociaux de la mémoire ; ils « disent » les nouvelles règles sociales tout en faisant appel à la mémoire collective pour ... « *recomposer une image du passé qui s'accorde à chaque époque avec les pensées dominantes de la société...* »¹⁶⁹.

Rappelons que la notion de cadre social supporte, selon Maurice Halbwachs, deux définitions ; il est à la fois une structure qui unifie la pensée et un ensemble de points de repères. Mais la notion de cadre social de la mémoire privilégie l'idée de reconstruction à celle d'une subsistance des souvenirs à l'état inconscient ; le passé est toujours reconstruit selon les nécessités du présent. Les pratiques et les représentations associées au modèle « femmes au foyer », sont donc, aussi, des incitations sociales à se « souvenir » de la légitimité des prescriptions sociales fondées sur les notions de foyer et de genre ; en cela, ils constituent des mots d'ordre. Dans cette perspective, la spatialisation des valeurs de la famille et l'enfermement au foyer, la sexualisation des tâches et la division du travail, les fluidités identitaires différenciées et les rites sacrificiels à l'ordre social seraient donc moins révélateurs de l'existence d'un complexe archaïque que des enjeux sociaux qui justifient l'activation de ce complexe. Au demeurant, si l'on admet que les cadres sociaux exercent leur action au plan individuel (l'individu se souvient en reconstruisant son passé) et collectif (il se souvient sur la base des cadres sociaux de son groupe social), on comprend mieux pourquoi nos interlocutrices ne remettent pas en cause le modèle dans son ensemble.

Au plan individuel en effet, la mémoire mobilise les éléments essentiels au maintien d'une certaine cohésion identitaire et biographique. Béatrice, par exemple, tente

¹⁶⁹ M Halbwachs (2001), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Editions Albin Michel, p. VIII

d'inscrire sa trajectoire personnelle dans une histoire familiale et sociale tout en essayant de rationaliser l'aspect le plus chaotique de son parcours biographique.

Béatrice : ... « Ah oui, moi j'étais très maison maison ; maman disait toujours, quand on sortait un peu le soir,... et mes parents sortaient pas beaucoup, ...je pleurais, j'avais du mal à quitter ma maison et j'ai été pensionnaire à l'âge de 14 ans, à Rouen justement et pendant un trimestre j'ai pleuré tous les matins dans les toilettes du pensionnat ; ah oui, j'étais très maison, papa-maman, pour moi c'était important et j'avais envie de recréer ça pour mes enfants, j'aurais du mal à les mettre en crèche, pas parce que j'aurais pas eu confiance mais parce que c'est le fait d'avoir envie de les avoir... .. ».

On retrouve l'argumentation exactement inverse chez Pauline, ce qui permet de prendre la mesure du caractère construit de la mémoire.

Pauline : ... « j'ai souffert que maman travaille ; Je ne voulais pas que mes enfants aillent à la crèche et puis je me suis plantée... ».

La présence ou l'absence de la mère au foyer est sans doute un événement essentiel de l'histoire de ces femmes ; elle reste néanmoins problématisée à la faveur de la situation contemporaine.

Au terme de cette réflexion symbolique, on peut donc retenir que du point de vue des « femmes au foyer », l'écoulement du temps est au cœur d'une tension entre les activités domestiques et le manque de reconnaissance qui spécifie leur expérience sociale. La définition traditionnelle et industrielle du travail explique, pour partie, un phénomène d'invisibilité sociale qui serait à l'origine de cette expérience, mais on observe cependant que les femmes interrogées ne posent pas uniquement la question du rapport à l'emploi. Elles nous indiquent que la question de la valeur et de la reconnaissance sociale s'inscrit dans un cadre historique dynamique. En d'autres termes, leur expérience révèle que la séparation des sphères privée et publique est un obstacle de moins en moins opposable au maintien des inégalités sociales. D'une part, la reconnaissance sociale par le « travail » est de plus en plus fragilisée par la multiplication des situations de travail qui dissolvent les frontières entre ces sphères. D'autre part, cette fragilisation affecte les images que les individus ont d'eux-mêmes et perturbe les processus de construction identitaire ; autant d'identités blessées (sans-emploi, sans-papiers, sans-logis...) car définies par ce qu'elles ne sont pas, qui tentent aujourd'hui de se rendre « visibles » et de faire entendre leur voix.

Toutefois, si la multiplication des situations brouille les frontières entre les sphères publiques et privées, l'interprétation de ces différents processus peut aussi être inscrite dans une autre perspective. On pense plus particulièrement à la thèse d'Albert Otto

Hirschman selon laquelle les changements individuels et collectifs renvoient à des ... «oscillations entre des phases d'intense préoccupations envers les affaires publiques et d'autres presque exclusivement attachées au progrès individuel, aux objectifs relevant du bien-être privé... »¹⁷⁰. Il s'ensuit que ces oscillations sur l'axe privé/public peuvent être analysées d'un point de vue historique ou appréhendés d'un point de vue phénoménologique. Pour mener à bien son analyse, Albert O. Hirschman fait travailler le concept de « déception », en s'intéressant plus particulièrement à son rôle dans les changements de comportements individuels et sociaux. A ses yeux, en effet, certaines expériences individuelles mais aussi collectives sont porteuses d'un potentiel de déception plus ou moins élevé qui est à relier à certains processus historiques ; les périodes de guerre seraient, par exemple, favorables à une augmentation de la participation aux affaires publiques alors que les périodes de croissance économique rapide provoquent une augmentation des préoccupations à caractère privé. La déception est donc, pour Albert O. Hirschman, une force motrice qui peut permettre d'expliquer certaines dynamiques individuelles et sociales. C'est cette dernière piste que nous nous proposons de suivre.

¹⁷⁰ A. O. Hirschman (1983), *Bonheur privé, action publique*, Paris, Editions Fayard, p. 14

CHAPITRE 5

CONSTRUCTION SOCIALE ET MODE DE SUBJECTIVATION DE LA SITUATION

Pour préciser les contours du titre retenu, il n'est sans doute pas inutile de faire quelques remarques d'ordre général. On peut rappeler que la conceptualisation d'Albert O. Hirschman autour de la notion de déception a pour objectif principal l'explication des variations individuelles et sociales d'engagement entre sphère privée et action collective (au sens politique du terme). Pour ce qui intéresse cette recherche, nous retenons surtout de son analyse les mouvements argumentatifs suivants :

- l'analyse économique traditionnelle rend compte des comportements d'individus rationnels ; autrement dit, elle ne permet pas de rendre compte de certains comportements car elle occulte les « métapréférences » ou encores désirs ou « volitions de premier ou de second ordre ». En d'autres termes, Albert O. Hirschman remet en cause la vision d'un individu aux désirs hiérarchisés, c'est-à-dire « amputé » de ses préférences et désirs multiples, changeants voire contradictoires,
- une analyse de la déception présente un intérêt au niveau global dans la mesure où elle est vécue de manière collective. La déception est liée au décalage entre les attentes et la réalité ; cela présuppose donc aussi que certains événements sont plus ou moins porteurs de déception,
- les individus évaluent et modifient autant que faire se peut leurs trajets biographiques à la lumière des déceptions dont ils font l'expérience. Ainsi, les désirs ne se reflètent pas forcément dans les actes accomplis ; les oscillations d'engagement entre sphère privée et publique peuvent être rattachées à l'expérience de la déception comme force motrice.

La mise en oeuvre et l'articulation de ces différents axes d'analyse implique de revenir sur les étapes biographiques au cours desquelles la construction identitaire de nos interlocutrices commence à s'organiser autour des valeurs du foyer. En effet, si nous sommes soucieux de mettre au jour les éléments qui éclairent la réalité sociale du phénomène étudié, notre démarche reste guidée par la préoccupation de n'imputer ni aux individus ni à la société, l'existence de cette déception. Eviter cet écueil justifie l'adoption d'une posture théorique qui consiste à repérer les conditions d'existence du phénomène en s'efforçant d'éclairer les liens qui relient les « femmes au foyer » à la société sans les problématiser comme antagonistes. C'est pourquoi il nous paraît intéressant d'insister sur les événements à partir desquels leur parcours signale, concrètement, un engagement subjectif vers des préoccupations d'ordre privé. Pour cela, il faut s'intéresser à l'origine de ce processus ; c'est la raison pour laquelle, nous avons choisi d'ancrer notre réflexion à un événement « clef » des trajectoires biographiques, en l'espèce, l'arrêt d'activité professionnelle. On pourrait également parler de *repli* vers le foyer dans la mesure où cette inflexion biographique peut être mise en relation avec une forme de disqualification des femmes par le travail et au mode de subjectivation de cette disqualification.

L'occasion de rappeler qu'être femme au foyer ne se décrète pas ; encore faut-il qu'un certain nombre de conditions soient réunies qui constituent un environnement « favorable » (naissance des enfants, mobilité professionnelle du conjoint...). Comme le précise Albert O. Hirschman, on ne peut rendre compte des changements que par la conjonction d'événements « fondamentaux » et d'événements « contingents » ou « déclenchants ». Ainsi, ce n'est pas parce qu'une déception est forte qu'elle entraîne un changement radical ; elle doit aussi survenir... « à un moment où je suis prêt à la prendre au sérieux, si elle tombe dans un « terrain fertile »... »¹⁷¹.

L'expression « événement clef » implique aussi que certains événements biographiques sont considérés comme des moments charnières caractérisés par des transactions de soi à soi et de soi aux autres, qui ouvrent sur des espaces interstitiels particulièrement propices à la lecture des liens entre l'individu et la société. Avant de prolonger la réflexion, on peut également rappeler que les chapitres précédents sont traversés par deux idées complémentaires :

¹⁷¹ A. O. Hirschman, *ibid.*, p. 127

- l'espace du travail rémunéré demeure, aujourd'hui encore, le principal espace de reconnaissance sociale,
- à la puissance normative de cet espace fait écho la « disqualification » des autres espaces de reconnaissance sociale.

L'organisation du marché du travail prend appui sur une catégorisation des individus dont l'origine et les effets ne s'arrêtent pas au seuil du marché du travail. La disqualification du travail féminin autant que la sanctuarisation du foyer participent de cette organisation, impliquant l'ensemble des individus et traversant tous les champs du social. Le manque de visibilité ou de valeur sociale dont témoignent les propos des femmes interrogées signale bien une déception dont l'espace du foyer fait les frais ; convoquer la thèse d'Albert O. Hirschman permet de supposer que cette déception peut aussi avoir un ancrage dans un autre espace que celui du foyer. Il nous appartient donc d'examiner cette hypothèse.

1- PHENOMENOLOGIE DE LA DECEPTION

La déception comme acte fondateur

Le travail de terrain révèle que l'inscription du parcours biographique des femmes interrogées dans une logique d'engagement familial ne constitue pas forcément l'élément fondateur de l'arrêt d'activité professionnelle. Elle s'apparente plutôt au résultat d'une transaction dont l'origine renvoie, en priorité, à l'existence d'un « rapport problématique à l'emploi » et on peut dire que ce constat rejoint, pour partie, celui établi par Annie Fouquet à propos de « L'invention de l'inactivité » : ... « *L'activité professionnelle pour les femmes est devenue la norme et le choix explicite de femme au foyer devient rare ; il se cache souvent derrière la difficulté prétendue ou réelle à trouver un emploi compatible avec des priorités familiales (mobilité du conjoint, garde d'enfants, âge)...* »¹⁷².

Cette problématisation en termes de priorités semble tout à fait pertinente dans un cadre statistique –on a vu que l'inactivité est une catégorie statistique indissociable de la notion d'activité–, car elle rend compte de la perspective (environnement, négociations)

¹⁷² A. Fouquet (2004), « L'invention de l'inactivité », *Travail, Genre et Société* n° 11 intitulée « Statistiques : retour aux sources » n° 11, avril 2004, Paris, Editions l'Harmattan, p. 59

dans laquelle la relativité de la notion de « choix » prend sens. Il faut toutefois souligner que cette hiérarchisation fait écran à un autre pan de la réalité qui est essentiel pour notre analyse et à propos duquel les témoignages de nos interlocutrices ne laissent guère planer de doute : tant que l'activité professionnelle est vécue comme satisfaisante, le problème de la compatibilité ne se pose pas. En d'autres termes, tant que l'activité professionnelle permet d'assurer le bon déroulement du processus de construction identitaire, les femmes trouvent des solutions -y compris provisoires- pour rendre compatibles la vie familiale et l'activité professionnelle. Comme le dit Caroline, «*tant que le travail nous permet de dire qui on est, alors ça va* ». Quand ce n'est pas le cas, le rapport vie familiale et professionnelle s'inverse. Ainsi, Madeleine revient sur les origines de son arrêt d'activité de la manière suivante :

Madeline : ... «*Un, Rémi qui se sentait pas bien, deux, la naissance du petit, et trois bon, toucher ce que je touchais... pour ce que je faisais enfin franchement, c'est pas que ...mais bon je reconnais mes compétences, bien oui je les reconnais mes compétences mais par contre, elles étaient pas estimées de l'autre côté et c'est ce qui m'a fait arrêter...* ».

En s'appuyant sur les entretiens, on suggère donc que la question de la hiérarchisation ou de la compatibilité des priorités familiales et professionnelles ne se pose que lorsque l'orientation identitaire dans le sens d'un surinvestissement familial fait déjà partie des « possibles ». Cette observation est valable y compris dans les situations où la mobilité professionnelle du conjoint joue le rôle de catalyseur. En effet, quand les femmes sont solidement investies dans une activité professionnelle, c'est la question de la compatibilité entre les priorités professionnelles et familiales *du conjoint* qui est posée ; dans le cas inverse, la mobilité initie une réflexion qui, bien que collective, renvoie plus spécifiquement à un questionnement autour des priorités féminines. En d'autres termes, quoi qu'il en soit des événements fondateurs de ces inflexions biographiques, le problème de la compatibilité révèle surtout des tensions qui sont essentiellement liées à une remise en question du rapport vie professionnelle/vie familiale. Le travail de terrain conduit à observer que, pour ce qui concerne les « femmes au foyer », la résolution de l'équation au bénéfice du projet familial fait la preuve, *a contrario*, de la fragilité du projet professionnel.

Véronique : ... «*je voulais rentrer à l'école Boule à Paris et on m'a dit passe ton bac et après tu feras ce que tu voudras ; mais bon à l'école Boule en terminale ils nous prennent plus... .. Après quand j'ai dit " je vais faire les Beaux-Arts ", on m'a dit "tu vas finir droguée " bon ... j'ai quand même fini par fumer de l'herbe mais en fac de droit (rires)...* ».

Valérie : ... « En fait, j'ai travaillé en faisant mes études mais sans diplôme ; donc à la fin de mes études et depuis que je suis éducatrice spécialisée, j'ai travaillé à mi-temps pendant deux ans comme éducatrice... ... en fait, j'étais ... comment ça s'appelle... j'étais remplaçante dans un, dans un organisme qui s'occupe d'enfants handicapés, donc j'avais le poste de remplaçante c'est-à-dire que quand ils avaient besoin de moi ils m'appelaient et puis bon c'était un peu comme l'équivalent d'un mi-temps mais c'était pas fixe quoi... ».

On note que les différents arguments (mauvaises orientations scolaires, insuffisance de qualification professionnelle, instabilité ou conditions difficiles d'exercice de l'activité professionnelle...) destinés à rendre compte des raisons de l'arrêt de l'activité professionnelle sont surtout révélateurs d'un rapport problématique à l'emploi.

Jamais nos interlocutrices n'évoquent les questions d'organisation familiale (mobilité du conjoint, naissance des enfants, garde d'enfant...) comme raisons fondatrices de cet arrêt. Autrement dit, les questions d'organisation familiale ne provoquent pas directement le désengagement professionnel ; en revanche, la confrontation d'une réalité professionnelle problématique à une réalité familiale particulière (âge de l'interlocutrice, âge des enfants, problèmes de garde, mobilité du conjoint...) force une comparaison qui révèle les tensions spécifiques à la sphère professionnelle et les exacerbe dans la mesure où les solutions qu'offrent l'environnement direct (famille) ou indirect (Aides Publiques) sont corrélées à l'arrêt d'activité professionnelle. A la manière d'Albert O. Hirschman, on peut dire que, bien qu'ayant toute les apparences d'une action individuelle, la « sortie » de l'espace public renvoie aussi et surtout à un « état » du monde. Le repli au foyer se présente en effet comme une « aubaine » ou un « recours » permettant de résoudre les difficultés professionnelles ainsi que les problèmes de compatibilité entre vie professionnelle et familiale ; une approche qui conduit nos interlocutrices à retraduire les « choix » possibles en termes d'aide ou de soutien. Écoutons Evelyne parler du « soutien » que lui a apporté son conjoint.

Evelyne : ... « mais bon... à l'époque où j'ai décidé d'arrêter mon travail, c'était pénible pour moi d'aller travailler... j'étais très frustrée, je voyais que je pouvais pas faire bien mon travail de médecin... ...donc c'était... un soulagement de mettre fin à cette situation... ... et puis... mon mari m'a toujours soutenue ...

C'est-à-dire soutenue ?

Eh bien, quand j'ai pris la décision d'arrêter, mon mari était entièrement d'accord, ... ».

Quand on lui demande de préciser quelle forme a pris ce soutien, on remarque qu'en réalité, l'attitude de celui-ci ne cherchait qu'à conforter Evelyne dans l'idée d'une

« incompatibilité » entre vie professionnelle et familiale. A aucun moment en effet, il n'a aidé Evelyne à gérer cette incompatibilité.

Evelyne : ... « J'ai pris la décision seule. Lui, il m'a toujours dit " tu fais ce que tu veux ". Il m'a laissé décider seule... ..c'est vrai que quand je me posais toutes ces questions d'arrêter ou pas de travailler, j'étais assez tourmentée, il était pas à l'aise, ... il aimait pas... il voulait que je prenne une décision, l'une ou l'autre mais que j'arrête de me tourmenter et là, je pense qu'il est satisfait... ».

L'extrait qui suit montre aussi que l'incompatibilité postulée est construite, pour partie, par Evelyne dès lors qu'elle accepte d'assumer l'ensemble des charges familiales en plus de son activité professionnelle :

Evelyne : ... « le soir quand je rentrais j'avais tellement de choses à faire et j'étais tellement fatiguée que j'avais plus le temps de lire des revues scientifiques, des publications... si il y avait un congrès je pouvais pas y aller parce que je savais pas comment faire avec les enfants donc... j'étais submergée par les enfants et les tâches ménagères et du coup je faisais pas bien, je perdais de la qualité en tant que médecin et de fait, j'arrivais pas à résoudre les problèmes des gens comme j'aurais aimé, j'étais plus au top quoi... et d'un autre côté à la maison aussi quoi j'étais pas au top... quand je rentrais j'étais fatiguée, il y avait des tonnes de repassage que je pouvais pas faire dans la journée parce que j'étais pas là ; mes enfants étaient chez la nourrice...à l'école... à la cantine...j'étais pas satisfaite de moi ; eux avaient pas une bonne vie et moi, en contrepartie je faisais pas bien mon travail. Donc, je faisais mal les deux choses... ».

Il importe de souligner que, paradoxalement, nos interlocutrices parlent très volontiers de la période durant laquelle elles ont exercé une activité professionnelle ; il faut souvent opérer un recadrage pour revenir à la situation contemporaine de l'entretien. Le temps de ces évocations, on note cependant que la période d'activité professionnelle fait l'objet d'une reconstruction qui n'est jamais dépourvue d'éléments positifs. Ainsi, Véronique ou Victoire se souviennent avec plaisir de cette période :

Véronique : ... « j'étais secrétaire dans un service ... mais un gros service, c'était cardiologie et je rouspétais tout le temps ... et plus je rouspétais et plus j'avais du boulot intéressant ; c'était très bien ... ».

Victoire : ... « J'avais Marine, elle allait à la crèche et son père s'en occupait la plupart du temps, le soir... .. s'il y avait un problème, j'annulais les rendez-vous et je disais que je faisais l'administratif chez moi... donc il y avait quand même une certaine souplesse vis-à-vis de ça. Je pouvais aussi jouer avec ma fille le soir et faire mon boulot la nuit, personne me disait rien ; le samedi, le dimanche, personne savait... et ça c'était vraiment super... ».

Le ton se fait cependant beaucoup plus tendu quand les femmes abordent le moment de l'arrêt d'activité, lequel *matérialise* le rapport problématique à l'emploi évoqué précédemment, l'inscrivant en négatif et pour longtemps dans la mémoire. De fait, et même si ce rapport fait l'objet d'une reconstruction, il n'est pas nécessairement logique que cette reconstruction soit unanimement structurée par de telles tensions. De plus, le contexte discursif dans lequel s'inscrit l'arrêt d'activité témoigne moins d'un réel « soulagement » que de la mise entre parenthèses d'un certain nombre de questions d'ordre individuel. Alors qu'elle se dit « soulagée » d'avoir mis fin à une telle situation, Evelyne alerte notre attention par l'usage répété de la notion de « frustration » :

Evelyne : ... « j'étais très frustrée... moi je ne faisais pas bien mon travail, donc j'étais pas au top... ... j'étais un médecin parmi d'autres dans le service d'allergologie et... j'avais pas le temps de faire plus, de publier, de présenter des choses dans des congrès, tout ça et ça ça me frustrait... ».

Si comme d'autres, elle dit qu'elle a mis fin à cette « situation », il ne faut pas pour autant entendre que le questionnement individuel s'est dissous dans le collectif familial. D'autres frustrations ont pris la place, qu'elle nous indique –indirectement- en parlant des femmes actives.

Evelyne : ... « celles qui choisissent de faire carrière, moi je pense qu'elles ont pas la même échelle de valeurs que celles qui choisissent de se nier un petit peu, pendant quelques années, de se mettre entre parenthèses... et de s'occuper momentanément des enfants, pendant quelques années ... ».

Dans une autre logique, on note également que l'évocation par Jeanne d'un éventuel retour à l'emploi est toujours porteuse des mêmes difficultés à élaborer un projet professionnel :

Jeanne : ... « Retravailler, oui oui, j'aimerais ... c'est vrai... ...oui oui oui... mais c'est vrai que je ne sais même pas... éventuellement faire un stage dans la décoration, ça j'aime bien mais... ... mais bon pas pour l'instant... J'aime bien tout ce qui est décoration mais ... non...je sais pas exactement...ce que j'aimerais bien faire... ... je sais même pas... ... ».

A partir de ces quelques pistes de réflexion, nous avons donc choisi de tester la sous hypothèse suivante : ne pourrait-on poser que l'existence du modèle contemporain étudié a pour condition principale un certain degré d'échec de la socialisation professionnelle ? Autrement dit serait-il possible que la déception liée au décalage existant entre les attentes et les réalités du monde du travail entraîne une oscillation individuelle vers des modèles plus traditionnels ?

Précisons que la notion de socialisation professionnelle n'est pas la catégorie analytique dont nous avons choisi de tester la valeur heuristique ; c'est d'abord la déception qui naît dans l'arène publique et peut conduire à un processus d'engagement vers les affaires privées qui constitue notre hypothèse de départ.

Rappelons toutefois que selon Claude Dubar, la socialisation est ... «*non seulement un aspect du processus de développement individuel mais la clef de voûte de tout le fonctionnement social...*»¹⁷³. Autrement dit, la socialisation est le processus par lequel se construisent les identités sociales et individuelles. La notion de socialisation permet d'appréhender l'identité de manière globale et de la définir comme le produit d'une « double transaction », c'est-à-dire un processus temporel (dimension biographique) et structurel (dimension relationnelle) continu au cours duquel l'individu hérite de savoirs communs et négocie, sur la base de cet héritage, une trajectoire individuelle et sociale avec les membres du groupe auquel il appartient.

On peut donc prendre appui sur ces notions afin d'analyser la manière dont des événements biographiques peuvent être reliés entre eux dans le cours d'une histoire singulière, tout en examinant ces liens à l'aide d'une approche transversale à différents récits. La nature même de ce processus est à élucider si l'on veut comprendre pourquoi, toutes choses égales par ailleurs, des femmes appartenant à un même groupe social apportent des réponses différenciées à des sollicitations identiques. Pour éclairer sous un angle encore différent la question qui nous taraude et nourrir le questionnement, on peut également inverser la perspective et poser la question de la manière suivante :

- existe-t-il une relation significative entre l'existence du modèle des « femmes au foyer » et le rapport problématique à l'emploi ?
- cette relation est-elle orientée ou cyclique ?

Théoriquement on peut en effet se demander si l'existence d'un rapport problématique à l'emploi n'est pas déterminée par l'existence même du modèle des « femmes au foyer » et si oui, comment s'organisent les conséquences ? Pratiquement, cet angle d'analyse peut nous aider à rendre compte du phénomène suivant : la problématique du rapport à l'emploi telle que nos interlocutrices nous la présentent n'est jamais réductible à la nature de cet emploi ni aux conditions d'exercice de l'activité professionnelle. Il n'est surtout pas synonyme d'arrêt d'activité professionnelle, ce qui prouve, si besoin est, l'intérêt d'une analyse combinatoire des événements « fondamentaux » et

¹⁷³ C. Dubar (1995), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Editions Armand Colin, p. 31

« contingents ». Il nous appartient donc d'examiner la manière dont a été vécu le processus de socialisation professionnelle par nos interlocutrices avant de faire la distinction entre les événements d'ordre individuel et collectif qui le constituent.

Origine du processus

Afin de repérer dans l'ensemble de l'univers de nos interlocutrices les clefs de lecture de leur parcours biographique, nous avons choisi de travailler en déroulant un plan chronologique. Dans la mesure où l'on admet que le processus de construction identitaire est un processus continu et que les différentes étapes de la socialisation ne sont pas dissociables, émettre l'hypothèse d'une déception liée au processus de socialisation professionnelle implique que l'on interroge le processus de construction identitaire dès la première étape. Mais cela implique également que les déceptions associées à la socialisation professionnelle sont tolérables et tolérées. Si l'on admet avec Albert O. Hirschman que le potentiel de déception est aussi inscrit dans les expériences elles-mêmes, on peut dire que, de la même façon que le corps social tolère l'inactivité, le chômage féminin, ou les inégalités hommes/femmes sur le marché du travail, la société tolère ici, dans son ensemble, les « déceptions » professionnelles féminines. Il est donc important de repérer les éléments constitutifs de cette tolérance et de son seuil. Pour introduire cette analyse, rappelons que l'hypothèse de travail concernant l'échec de la socialisation professionnelle est nourrie par l'observation de trajectoires professionnelles discontinues (il n'y a quasiment pas d'inactives « totales » dans la population enquêtée). Pour ce qui concerne l'ensemble des parcours féminins qui constituent le terrain de cette recherche, ces deux types d'orientation sociale ont donc été identifiés, comme deux alternatives possibles. Ce constat en apparence anodin invite néanmoins à se demander si toutes les femmes d'un même groupe social sont susceptibles de se projeter dans l'avenir, à la fois en tant que femme active et/ou en tant que « femme au foyer ». Une réponse négative à cette question fonde à émettre la sous-hypothèse suivante : les femmes au foyer témoignent d'une conception du monde élaborée au moyen de représentations qui intègrent des discontinuités –peut-être des dilemmes- biographiques. Pour les caractériser, nous nous intéresserons tout d'abord aux valeurs mobilisées et « activées » par nos interlocutrices lors de l'arrêt d'activité professionnelle ainsi qu'à la manière dont elles paraissent avoir été transmises. Avant de

les examiner, on peut synthétiser quelques informations concernant les trajectoires scolaires et professionnelles des femmes interrogées.

L'observation des trajectoires scolaires révèle une distribution très concentrée autour du « niveau baccalauréat » et « niveau bac +3 ». L'analyse des *déclarations* indique :

- 3 trajectoires scolaires très courtes. Les sorties de scolarité ont parfois eu lieu dès le collège et sans aucun diplôme,
- 6 baccalauréat ou « niveaux baccalauréat »,
- 9 « bac + 2 » ou « Bac + 3 » (ou niveaux),
- 7 «baccalauréat + 4 » ou plus.

La référence au baccalauréat est un repère intéressant dans la mesure où ce dernier constitue, selon Christian Baudelot et Roger Establet, une ... *“Barrière culturelle, barrière sociale : barrière entre les sexes aussi...”*¹⁷⁴. Ces deux auteurs rappellent que les filles n'ont accès au baccalauréat que depuis 1924 alors que ce diplôme sanctionne la fin de la scolarité secondaire masculine depuis 1820. Les filles ont cependant très vite rattrapé les garçons en matière d'accès et de réussite au baccalauréat. En dépit des quelques 120 ans de retard qu'elles ont sur les garçons, le nombre de bachelières filles dépasse, depuis 1971, le nombre des garçons : 78705 bachelières filles contre 65024 bacheliers¹⁷⁵. Ce rattrapage féminin est donc considéré comme une réelle conquête scolaire des filles. ... *“ Le baccalauréat reste barrière et privilège, beaucoup moins rare qu'au siècle dernier mais, de ce fait même, plus convoité, et donc plus pertinent...”*¹⁷⁶. Il continue cependant de fonctionner comme une “ barrière invisible instituée par l'anticipation des destins familiaux ” et plus particulièrement par “ l'anticipation conformiste des rôles domestiques ”¹⁷⁷.

Force est de constater que les parcours scolaires des femmes interrogées ne se sont pas traduits par une intégration professionnelle durable. On remarque d'ailleurs que seulement 16 femmes interrogées ont eu accès à l'enseignement supérieur et encore, toutes n'ont pas eu accès à des niveaux de diplômes à forte valeur ajoutée.

Plus généralement, le choix de l'orientation scolaire témoigne des difficultés des parents (le père de Béatrice lui dit « *t'as qu'à être secrétaire* ») et de l'institution scolaire à les accompagner dans le dépassement des obstacles dont la double dimension –origine sociale et sexisme- freine l'anticipation d'une réussite scolaire et professionnelle.

¹⁷⁴ C. Baudelot et R. Establet (1992), *Allez les filles*, Paris, Editions du seuil, p. 19

¹⁷⁵ *ibid.*, p. 22

¹⁷⁶ *ibid.*, p. 23

¹⁷⁷ *ibid.*, p. 79 et 80

Irène : ... « je suis arrivée à un moment où l'école a eu obligation de s'ouvrir aux filles, avant elle n'était pas mixte donc en 1980, c'est vraiment l'une des dernières écoles, on est la première promotion on les 8 filles sur 40 garçons et en fait on a essuyé les plâtres... ».

L'impression que l'on garde des réactions de nos interlocutrices par rapport à ce thème de l'orientation scolaire est que la question ne s'est pas véritablement posée pour elles en termes de choix. Les activités professionnelles qu'ont exercé nos interlocutrices permettent de constater des décalages entre les activités professionnelles exercées et les rêves qu'elles caressaient. Pauline rêvait de faire du théâtre, Véronique d'intégrer l'Ecole Boulle et Irène le monde des Arts alors que Jeanne aurait voulu apprendre la décoration... . Aucune d'entre elles n'avait « choisi » leur monde professionnel ; au mieux ont-elles fait preuve de « docilité ». Les propos de nos interlocutrices qui renvoient à cette étape de leur parcours biographique indiquent surtout que cette période charnière de la socialisation est placée sous le signe d'une grande souplesse en même temps qu'il comporte des dimensions très contradictoires.

La souplesse

Rappelons les conseils que Françoise (expert comptable de formation) a retenu de ses parents :

Françoise : ... « il n'y avait absolument aucune pression ni d'un côté ni de l'autre en disant ; il faut travailler, il faut pas travailler, après c'est... c'est à la demande quoi...
Vous vous souvenez de ce qu'ils vous disaient ?
Non, non ; rien de oh si, dans l'arrière pensée, de se dire “ bon, si un jour tu te retrouves toute seule ” c'est plus ça... .. ».

Quand, par ailleurs, on demande à Marie si elle a été incitée à poursuivre des études, on obtient la réponse suivante :

Marie : ... « Euh... .. non ; mais je me suis mariée, j'avais déjà 26 ans ... donc j'avais déjà commencé mes études... j'ai commencé à travailler à 18 ans, j'ai fait un contrat de qualification, j'ai commencé à travailler à 18 ans... .. et donc j'ai travaillé dans une pharmacie, j'étais préparatrice... .. ».

On peut conceptualiser ces deux messages –et on pourrait en citer d'autres- à l'aide d'une catégorie analytique qui renvoie à une philosophie du « tout est possible ». En d'autres termes, il semble que ces femmes sont les héritières d'un message véhiculant l'idée qu'il existe « toujours », pour les femmes, une alternative possible à l'activité professionnelle. Mais ce message est porteur d'une ambiguïté fondamentale dans la mesure où il entretient un lien constant et antagonique entre activité professionnelle et

vie familiale qui interdit toute complémentarité et où, de plus, il assigne au diplôme –y compris quand il est fortement valorisé– une fonction secondaire car quasiment « assurantielle » : tout est possible mais de la même façon qu’autrefois on dotait les filles avant le mariage, aujourd’hui on les « assure » contre la *faillite* du mariage.

Rappelons que Françoise a poursuivi des études d’expert comptable « *dans l’arrière pensée de se dire, bon, si un jour tu te retrouves toute seule* » et que Marie semble justifier son activité de préparatrice par le fait qu’elle avait « *déjà* » 26 ans ; elle avait donc « *déjà* » commencé ses études au moment de son mariage. Evelyne, quant à elle, a fait des études de médecine par « *sécurité* » ; on a déjà noté qu’elle parle de son doctorat comme d’un « *parachute* » ou d’une « *bouée de sauvetage* » :

Evelyne : ... « *Non, moi mon objectif c’était pas de ... c’était une sécurité les études en fait... donc moi si jamais je me retrouvais seule dans la vie, j’avais ... j’avais toujours un bon métier... je... je...je...j’aurais pas dû me retrouver à faire des ménages ou caissière dans une grande surface parce que j’avais pas le bagage qu’il fallait...donc, c’était ça...c’était une sécurité de faire des études... après c’était pas ma priorité de travailler... c’est plus une bouée de sauvetage..... ».*

On remarque à cette occasion que si la valeur positive est accordée, par priorité, au foyer, la hiérarchisation des valeurs présente des nuances selon le milieu social d’origine. Ainsi, on note que la relativité du seuil de *sécurité*, qui dessine en creux le seuil même de la réussite sociale, est toute entière contenue dans la diversité des cursus scolaires.

Evelyne, par exemple, est issue d’une famille de médecins et son doctorat en médecine est un « *bagage* » qui correspond moins à une stratégie méritocratique qu’à une garantie. On pressent de fait assez clairement que les cursus scolaires féminins, si brillants soient-ils, ne suffisent pas à témoigner d’une distance définitivement prise par rapport aux engagements familiaux féminins traditionnels. Le diplôme demeure dans ce cas là un « *capital humain à valeur domestique* » et non un « *capital social valorisé dans une profession* »¹⁷⁸. En d’autres termes, il est considéré comme un outil de transaction, y compris hors de la sphère professionnelle.

La contradiction

Cette philosophie du « *tout est possible* », qui fait la meilleure place aux fonctions féminines traditionnelles tout en valorisant le diplôme, voire l’indépendance financière, permet aux parents, en témoignant d’une certaine souplesse à l’égard des parcours

¹⁷⁸ C. Baudelot et R. Establet., *op. cit.* p. 15

scolaire de leurs filles, de les préparer à des désillusions toujours possibles. Mais cette souplesse signifie, *a contrario*, qu'il dépend d'elles que le meilleur advienne.

Les « possibles » sont en quelque sorte érigés en « droits » dont l'usage est du ressort de chaque individu. Une telle position fait peser sur ces femmes une responsabilité exorbitante ; on veut simplement suggérer ici que les « possibles » ne sont pas qu'une affaire de volonté individuelle et que leur construction renvoie à un imaginaire lui-même socialisé. Du reste, on observe que beaucoup d'entre nos interlocutrices, bien qu'ayant fait le « choix » de l'engagement familial, vivent comme un « ratage » leur parcours scolaire et/ou professionnel.

Béatrice : ... « moi mon père disait toujours bon ben t'as qu'a être secrétaire et pourtant c'était un homme intelligent mais on nous a jamais vraiment , on n'a pas eu d'ambitions pour nous et puis à l'école on nous en parlait pas du tout. Jusqu'en terminale, moi jamais un professeur m'a demandé « qu'est- ce- que tu veux faire ? » , on m'a jamais dit « voilà ce qui existe »... ».

Béatrice dit également qu'elle déplore n'avoir que le « niveau Bac » car elle évolue dans un milieu social où celui-ci apparaît comme « faible » et que, d'autre part (même si « on n'a pas eu d'ambitions pour nous »), elle se pense seule responsable d'un ratage « personnel ». Elle précise :

Béatrice : ... « Là, actuellement... ..., depuis quelques années,, là je regrette énormément de ne pas avoir fait des études et de ne pas avoir un boulot intéressant, ça c'est clair. J'ai raté quelque chose, j'ai raté quelque chose et là c'est très personnel... ... j'étais un peu passive je dois dire et c'est vrai qu'il aurait fallu qu'on me donne un coup de pied quelque part pour me dire “ bon maintenant t'arrêtes là ” ... ».

Le témoignage de Béatrice semble indiquer que l'héritage parental est encore très déterminant dans sa vision du monde puisqu'elle reste persuadée qu'il ne dépendait que d'elle (« j'étais un peu passive ») d'avoir un parcours scolaire plus brillant et, sans doute, une trajectoire professionnelle et biographique plus satisfaisante. Ce témoignage permet en outre de souligner le rôle joué par l'institution scolaire puisqu'elle précise qu'à aucun moment, elle n'a eu le sentiment d'avoir été encouragée à s'engager dans un cursus scolaire sinon ambitieux du moins clairement établi (« jusqu'en terminale, moi jamais un professeur m'a demandé « qu'est- ce- que tu veux faire ? » , on m'a jamais dit « voilà ce qui existe »).

Tout se passe comme si les règles du jeu social transmises par les parents sont confirmées par l'institution scolaire. Théoriquement une place identique est accordée à tous les individus soucieux de formation et de mobilité sociale ; il est d'ailleurs établi que la progression des scolarités féminines est un mouvement de fond qui se vérifie tout

au long du 20^{ème} siècle. En pratique cependant, non seulement ... «*les progrès enregistrés se sont accomplis dans le strict respect des inégalités scolaires et sociales..*»¹⁷⁹, mais on observe... «*un maintien des ségrégations entre filles et garçons au cœur même des scolarités...*»¹⁸⁰.

C'est donc sur un fond caractérisé par la distribution sociale des connaissances liées aux origines sociales que les messages délivrés par les parents se conjuguent aux forces contradictoires qui s'exercent au sein même de l'institution scolaire ; les comportements individuels (par rapport au statut à accorder au diplôme, à l'antagonisme vie privée et professionnelle, à la nécessité de la présence maternelle auprès des enfants...) s'élaborent aussi dès ce moment là.

De manière générale, l'institution parentale semble avoir entretenu la fiction d'une mobilité individuelle méconnaissant la complexité qui caractérise les systèmes sociaux aujourd'hui. Mais cette fiction repose aussi sur une confusion entre les « possibilités » collectives qu'offre une société et les « probabilités » de réussite individuelle ; confusion elle-même entretenue, pour les femmes, par l'acceptation d'un échec toujours possible du fait de l'incompatibilité entre vie privée et professionnelle. Plus fondamentalement, loin d'être une question de faits, cette opposition est d'abord une représentation sociale qui repose sur une valorisation de la « réussite » sociale par le travail dans son acception réduite « d'activité rémunérée qui apporte un revenu » et non dans son acception la plus large d'exercice de ... «*médiation entre soi et soi, entre l'esprit et la nature, entre soi et les autres, entre le passé et l'avenir, entre la tradition et la modernité, etc...*»¹⁸¹. Cette définition appauvrie du travail génère un type de représentations qui, à l'inverse, fait la meilleure place aux relations affectives et est de nature à :

- interdire aux femmes de s'engager dans un processus de socialisation professionnelle structuré par des *compétences* et des *contraintes individuelles* et *collectives*,
- opacifier les difficultés réelles rencontrées par les femmes dans la sphère professionnelle et/ou dans la sphère familiale,
- générer une confusion voire une rivalité entre « affectif » et « professionnel » ; à titre d'exemple, on a envie de souligner qu'aujourd'hui encore, l'accueil de la

¹⁷⁹ *ibid.*, p. 14

¹⁸⁰ *ibid.*, p. 16

¹⁸¹ N. Grimaldi (1998), *Le travail, communion et excommunication*, Paris, PUF, p. 205

petite enfance est pensé en termes de « substitut affectif » et non en termes de compétences professionnelles. Comme le dit Liane Mozère dans un récent travail consacrée aux Auxiliaires de puériculture, l'auxiliaire comme « substitut toujours inapproprié » à la garde maternelle doit encore faire face à ... *« l'idée que les enfants seraient mieux chez eux plutôt qu'à la crèche... »*¹⁸² .

On peut imaginer que les origines sociales de nos interlocutrices (rappelons qu'elles sont issues de classes intermédiaires) sont directement impliquées dans ce processus ; l'importance accordée aux relations affectives « de proximité » par l'intermédiaire des enfants suppose en effet une projection du corps dans l'espace social qui spécifie notamment les classes « moyennes ». *A contrario ... « Ne pas connaître la promiscuité dans le quotidien est une expérience qui doit être pour quelque chose dans l'aisance avec laquelle les personnes bien nées mettent en scène leur corps dans les interrelations sociales. Par la même occasion, c'est la place occupée dans la société qui est intériorisée en même temps que ce rapport à l'espace... »*¹⁸³.

Toutefois, l'échec de la socialisation professionnelle n'est pas déterminé une fois pour toutes par les tendances que nous venons de relever ; les valeurs qu'elles sous-tendent font l'objet de transactions identitaires sans cesse renouvelées qui donnent naissance à des trajectoires diversifiées. Il faut donc persévérer et continuer à rechercher les autres actes fondateurs de l'arrêt d'activité.

Evolution du processus

Dans le prolongement de ce qui vient d'être dit, on peut rappeler que le concept de discontinuité n'est pas absent de la notion de socialisation primaire et qu'il a été défini par Piaget comme ... *« déstructuration et restructuration d'équilibres relativement cohérents mais provisoires. Le passage d'une cohérence à l'autre implique une « crise » et la reconstruction de nouvelles formes de transaction (assimilation/transaction) entre l'individu et le milieu social... »*¹⁸⁴.

¹⁸² L. Mozère (2004), « *Compétences et innovations Ou comment entendre les « voix » des auxiliaires de puériculture* », Recherche effectuée pour le compte de la Caisse Nationale des Allocations Familiales

¹⁸³ M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot (2003), *Sociologie de la Bourgeoisie*, Paris, Editions La Découverte, p.87

¹⁸⁴ C. Dubar (1995), *op.cit.*, p. 27

La notion de socialisation professionnelle reprend ce processus de déstructuration/restructuration mais introduit une autre forme de discontinuité qui renvoie à l'intériorisation de ...« *savoirs spécifiques et de rôles directement ou indirectement enracinés dans la division du travail. Il s'agit avant tout de savoirs spécialisés –que nous appellerons savoirs professionnels- qui constituent des savoirs d'un genre nouveau...* »¹⁸⁵.

Cette notion de « crise » signale à la fois la continuité et la discontinuité du processus identitaire dans la mesure où elle renvoie, selon Piaget, aux fonctions essentielles de l'intelligence qui consistent à ... « *comprendre et à inventer...* »¹⁸⁶. Autrement dit, les connaissances ne sont pas des simples copies du réel ; elles structurent ou organisent le réel en fonction de l'action. L'intelligence est donc le prolongement direct de l'action et les opérations intellectuelles consistent à assimiler le réel à des structures de transformation. De ces opérations organisées en fonction de l'action dépendent donc également les écarts entre les « savoirs d'un genre nouveau » et les savoirs « déjà intériorisés ».

Dimension biographique ou temporelle

Dans la mesure où l'équilibre du rapport continuité/discontinuité est au cœur même du processus de socialisation, il peut être intéressant de sonder les propos recueillis à la recherche des schèmes d'action autour desquels s'organisent les connaissances de nos interlocutrices. On propose donc de prendre comme point de départ la situation vécue au moment de l'entretien et d'établir si les propos destinés à se projeter dans l'avenir entrent en résonance (continuité ou discontinuité) avec ceux portant sur le passé. Cette réflexion a été organisée autour d'une distinction entre les femmes qui estiment avoir exercé une activité professionnelle valorisante et les autres.

Concernant la première catégorie, il est intéressant de revenir à l'exemple de Françoise. On note qu'elle a travaillé en tant qu'expert-comptable jusqu'à la naissance de son deuxième enfant et que cette naissance a constitué l'événement qui a motivé la décision de prendre un congé à mi-temps.

Françoise : ... « *J'avais pris un congé parental à mi-temps après le deuxième et au bout de ...bon quand ils ont fait un plan de licenciement, j'ai fait partie du lot. A l'époque, on n'acceptait pas beaucoup qu'une femme cadre se... prenne un congé parental à mi-temps et bon... je pense que ça a accéléré le départ...* ».

¹⁸⁵ *ibid.*, p. 100

¹⁸⁶ J. Piaget (1969), *Psychologie et Pédagogie*, Paris, Editions Denöel, p. 43

A la suite de ce congé parental, Françoise a été licenciée et ses propos laissent penser qu'elle a découvert, à ce moment là, les règles de fonctionnement du marché du travail. On s'aperçoit très vite cependant, qu'elle les connaissait parfaitement :

***Françoise** : ... «je pense qu'à l'époque, dans les entreprises,... ... on n'acceptait pas, y compris pour les cadres, à l'époque c'était vraiment très rare... je le savais... ».*

Il peut donc être établi que Françoise, bien qu'ayant exercé une activité qu'elle considère comme globalement satisfaisante, ne superpose pas reconnaissance sociale et reconnaissance professionnelle. Plus concrètement, on ne peut pas dire que l'on décèle dans son témoignage ni désintérêt...ni grand intérêt pour l'activité professionnelle qu'elle a exercée. Ne pourrait-on supposer que la naissance de son deuxième enfant a constitué une charge de travail supplémentaire autant qu'un « seuil sociologique » qui lui a permis d'exprimer son intérêt pour d'autres valeurs sociales que celles fondées sur le travail rémunéré ? Quand on l'interroge sur la manière dont elle imagine l'avenir, elle précise qu'elle pense « retravailler un jour » mais que ses projets restent flous :

***Françoise** : ... «Je commence à y penser parce que les enfants grandissants... ...*

Vous m'avez dit qu'il y a 10 ans déjà vous n'aviez rien trouvé ?

Non, parce que je cherchais du mi-temps et ça se trouvait pas. De toute façon, je voulais du mi-temps... ... Et puis maintenant... ça peut être du bénévolat, ça peut être autre chose, c'est pas une question financière ; c'est plus une question de relations et d'activités que... ... toute seule à la maison bof... ...

Et vous recherchiez toujours un mi-temps, même avec les enfants plus grands

De toute façon, ce serait un temps partiel et puis je pense que je changerais un peu. quand on n'est pas vraiment motivée par un travail, on est vraiment en dehors... ... donc je ferais ça ou autre chose... je sais pas... j'ai fait beaucoup d'informatique quand je travaillais pas et ça m'intéresse de partir dans cette branche... ... j'aimais bien mon travail en n'ayant pas travaillé depuis... une fois qu'on a perdu... on voit qu'il faut se replonger complètement parce que les lois, ça va très vite et puis la fiscalité, il faut toujours être à jour... ».

A l'inverse de Françoise, d'autres femmes –les plus nombreuses- ne considèrent pas leur activité passée comme particulièrement gratifiante. Il est donc un peu paradoxal de constater qu'elles envisagent, majoritairement, un retour à l'emploi. Diverses raisons sont évoquées à l'appui de ce choix dont on mesure très rapidement qu'elles renvoient moins à des projets individuels structurés par des désirs « forts » qu'à des rationalisations collectives liées à l'évolution de la situation (âge des enfants, allocations...):

***Valérie** : ... «c'est sûr que... on a quand même moins d'argent que quand je travaillais donc c'est lui (son conjoint)qui voudrait... ... c'est évident que je retravaillerais quand*

Magali va avoir 3 ans quoi, ... ce qui pour moi n'est pas encore un processus (rires) ..., enfin c'est pas pour moi aussi évident que ça ... ».

Julia : ... « de toute façon, quand les enfants seront partis, je vois pas bien ce que je ferai toute seule à la maison ... ».

Dans un autre état d'esprit, Véronique envisage également un retour à l'emploi « par défaut » et sans beaucoup de convictions (« j'aime pas dire je m'arrête définitivement ») ; elle n'inscrit d'ailleurs pas le fait d'avoir repris des études à l'Ecole des Beaux Arts dans une perspective professionnelle mais l'appréhende, éventuellement, comme un moyen de « maintenir un niveau intellectuel ».

Ces études ont pour objectif un retour à l'emploi ?

Véronique : ... « Non, non... disons que j'aime pas dire " je m'arrête définitivement et je pense plus qu'à faire les commissions etc " donc, je me dis qu'un jour je vais retravailler mais bon là pour l'instant ... , je vais reprendre des études soit par correspondance, soit je sais pas mais ... quelque chose parce que je me rends compte qu'il faut quand même maintenir un niveau parce qu'à un moment mon mari va rentrer du boulot ... enfin c'est pas ça mais il faut maintenir un niveau intellectuel un peu ... ».

Dans tous les cas, la question du retour à l'emploi apparaît donc surtout comme une anticipation rationnelle de la situation associée à l'âge des enfants (la question des allocations en constitue d'ailleurs l'un des paramètres) et non comme la construction de l'activité professionnelle comme espace de reconnaissance sociale. Cette problématique intègre également les difficultés d'accès au marché du travail ; ces femmes n'ignorent pas que, quelles que soient les compétences déployées dans le cadre du groupe familial, celles-ci restent difficilement négociables dans la sphère professionnelle. L'exemple de Françoise montre qu'elle est prête à faire « autre chose » et qu'elle est tout à fait consciente de la dimension pénalisante de l'arrêt d'activité.

En réalité, le retour à l'emploi tel qu'il est présenté par nos interlocutrices renvoie d'abord au registre de la nécessité voire de la contrainte sociale. Le manque de reconnaissance sociale, le manque de relations, le fait d'avoir moins de travail à la maison, l'isolement ... autant d'arguments « négatifs » qui reflètent une forme de déception lié aux engagements privés et justifient le retour à l'emploi c'est-à-dire à une réorientation de ces engagements vers l'espace public. Cependant, aucune revendication n'exprime clairement, et de manière positive, les bénéfices positifs (formation, reconnaissance, indépendance financière, relations sociales...) qui peuvent être attendus d'un projet professionnel.

Ce mode de subjectivation négatif de la déception montre que la déception n'est « force motrice » que dans certaines circonstances. Il peut s'expliquer en partie par le fait que ces femmes sont, au moment où elles sont interrogées, dans une logique familiale et

affective. Ceci renvoie également à la définition du travail proposée précédemment. Dans cette perspective, avoir une activité professionnelle est certes valorisant mais dans la mesure où elle n'est pas investie affectivement, elle n'est pas forcément « rémunératrice ».

Irène : ... «le rapport à l'emploi?... ... il faut que j'aie une activité qui me rapporte... je crois que c'est ce vers quoi il faut que je tende...mais... j'ai pas du tout envie de faire un commerce... ...
... c'est la motivation et ça me pose problème de me dire qu'est-ce –que j'aime faire et qu'est-ce-qu'il faut faire pour que ça soit aussi rémunérateur parce qu'il y a belle lurette que j'ai pigé ... il faut qu'en face, pas comme les américains mais quasiment, aligner des chiffres ou aligner quelque chose qui donne un statut... ».

Ici, le terme « rémunérateur » est donc employé au sens de « gain social » ; l'identité professionnelle occupe une place secondaire par rapport à l'identité familiale et plus généralement aux inclinations vers l'ordre privé sans doute favorisées par l'héritage culturel des 30 Glorieuses. La notion de « réussite » professionnelle est aussi déconsidérée car elle reste opposée à la notion d'épanouissement personnel c'est-à-dire à une idéologie selon laquelle la quête du bonheur privé est non seulement naturelle mais ... « qu'elle est peut-être le plus sûr et l'unique moyen d'apporter sa contribution au bien public... »¹⁸⁷. Le problème souligné par Albert O. Hirschman, c'est que cette quête du bonheur privé et l'assurance que l'on peut quitter sans remords la sphère publique sont des messages solidaires ; autrement dit, toute déception dans la sphère privée réveille le désir de se mêler à la vie publique.

Ceci étant dit, comment comprendre que les femmes interrogées qui expriment des déceptions liées à leurs engagements d'ordre privé s'échinent à constituer –ce qui ne veut pas dire qu'elles y parviennent- la sphère familiale comme espace de reconnaissance sociale. Ne pourrait-on imaginer que cette attitude est également liée au caractère « indéfinissable » de leur situation ? Cette indéfinition (qui n'existe pas pour les « actives » qui accèdent en fin de carrière au statut de « retraitées ») recouvre en réalité une diversité de situations qui évolue de la naissance des enfants à leur départ du foyer familial, en passant par leur scolarisation. A chacune de ces étapes correspond pour les « femmes au foyer » une forme d'astreinte physique et psychologique ; le poids de cette astreinte étant, dans la majorité des cas, inversement proportionnel à l'âge des enfants.

Justine : ... «ma priorité c'est les enfants, mais tu vois l'aînée, maintenant elle est de plus en plus autonome, je m'occupe surtout des plus petites... ».

¹⁸⁷ A. O. Hirschman (1983), *op. cit.*, p.116

Christiane : ... «maintenant quand je vais chercher Laure à l'escrime, à 8 heures du soir, je lui prépare son repas et elle le réchauffe toute seule ; j'ai fait manger les deux autres et je peux rester devant la télé tranquille ou à faire autre chose...et en plus je pense qu'elle aime ça... ».

L'observation et les entretiens plus informels nous apprennent que la reprise d'une activité professionnelle est aussi envisagée par rapport à l'allègement du poids des charges familiales. Cela signifie que ces femmes doivent –théoriquement- abandonner l'idée de la famille comme institution pourvoyeuse de reconnaissance sociale au moment où elles peuvent consacrer un peu moins de temps au groupe familial et un peu plus à elles-mêmes. Cet équilibre identitaire famille/hors famille qui est très souvent envisagé dans la perspective du départ des enfants, révèle de manière très brutale le caractère fictif du « foyer » comme espace de reconnaissance identitaire ; le souci de soi n'y a pas sa place. La fragilité du projet identitaire est donc souvent cristallisée dans la notion même de « reprise d'activité » qui, au-delà des contraintes objectives, rappelle à ces femmes la faiblesse de leur projet professionnel et les place face à leur vulnérabilité.

Pauline : ... « je pense que j'ai envie de retravailler, mais en même temps, j'ai une frousse monstre... ...
Pourquoi cette frousse ?
Parce que ça me pend au nez... ... c'est de l'inéluctable, ... c'est pas de l'envie et... et ça c'est pas facile... ».

La fin des congés parentaux, le départ des enfants ; autant d'étapes qui, à distance de la dimension « naturelle », renvoient aux dimensions relationnelles du modèle « femme au foyer » et font surgir l'aspect problématique du projet identitaire porté par ce modèle. Elles rappellent aussi le fait que les désirs ou les « volitions » de premier et de second ordre ne coïncident pas forcément. Pour préciser ce dernier point et conclure sur la notion de socialisation, examinons de quelle manière, au prisme des dimensions relationnelles de leur situation, nos interlocutrices esquissent les contours de ce projet identitaire.

Dimension structurelle ou relationnelle

L'expression renouvelée, au cours des entretiens, d'exigences d'ordre privé non compatibles avec l'activité professionnelle ont conduit à examiner les bases sur lesquelles certaines d'entre nos interlocutrices opposent les logiques affectives et professionnelles. On peut reprendre le témoignage de Valérie qui défend un besoin de « proximité » et qu'elle associe concrètement à un allaitement relativement prolongé

(elle est à son 21^{ème} mois d'allaitement au moment de l'entretien). De manière générale, elle insiste sur le fait qu'elle ne peut mener de front carrière professionnelle et vie de famille :

Valérie : ... « c'est vrai que je crois que c'est un investissement émotionnel qui est difficile quand on a soi-même des enfants... ... je me dis que j'arriverais pas à donner autant que que ...avec des enfants en bas âge, ça empiéterait trop sur mon affectif avec les enfants... ».

Autrement dit, l'espace des relations intersubjectives de proximité est ici opposé à l'espace des relations professionnelles. A la manière de Claude Dubar, on pourrait dire que les transactions *subjectives* (relations passé/avenir vécues en terme de stabilité) et l'enjeu *spatial* du foyer sont opposés aux transactions *objectives* (équilibre contribution/rétribution) et à l'enjeu *temporel* d'une progression de carrière¹⁸⁸.

Il importe de souligner que ce type d'opposition, loin d'être atypique, se retrouve y compris dans les résultats récemment obtenus par l'Insee au cours d'une enquête consacrée à la famille. A la question posée par les enquêteurs de l'Insee « *Qu'est-ce qui vous permet de dire qui vous êtes ?* », 86 % des personnes citent leur famille¹⁸⁹. Il est surtout intéressant de noter qu'au terme de cette enquête, les femmes évoquent plus souvent que les hommes le thème de la famille et leur situation familiale alors que la fréquence du thème du métier croît avec leur niveau d'études. Un tel plébiscite en faveur de la famille rejoint l'orientation prise par cette analyse en montrant que le processus identitaire reste très fortement marqué par l'institution familiale et les origines sociales.

Cependant, ainsi que le rappelle Claude Dubar, ... « *l'activité féminine peut rester déchirée entre les rôles mère/épouse et femme active/professionnelle, cette attitude n'implique pas le retrait de la sphère du travail...* »¹⁹⁰. Comme on l'a déjà évoqué, l'échec de la socialisation professionnelle ne conduit donc pas obligatoirement à un arrêt d'activité.

Une voie ouverte par les propos de nos interlocutrices nous autorise donc à nous interroger : comment ces femmes sont-elles passées du rôle de « mère » à celui de « mère au foyer » puis à celui de « femme au foyer » ? A la question de la discontinuité des trajectoires professionnelles, comme autant d'oscillations entre sphère publique et

¹⁸⁸ C. Dubar (1995), *op.cit.*, p. 207

¹⁸⁹ F. Houseaux (2003), « La famille, pilier des identités », *Insee Première n° 937*, Insee

¹⁹⁰ C. Dubar (1995), *op. cit.*, p. 210

privée, répond en écho un autre type de questionnement directement inspiré des propos de Françoise :

Françoise : ... «Je crois qu'on est mère au départ et après on devient femme au foyer... en fait, on décide d'être **mère** au foyer mais après... on devient femme au foyer ».

Un tel glissement peut d'abord être analysé comme un repli collectif sur la famille lié à la naissance des enfants. ... «Car l'arrivée de l'enfant partage le temps de l'histoire du couple, distingue l'avant (enfant) et l'après... »¹⁹¹.

Cette observation, extraite d'une étude consacrée à la socialisation d'«Enfants de banlieue» de 0 à 3 ans, nous rappelle que la présence de l'enfant modifie l'équilibre entre l'intimité du foyer et l'extérieur ou rend plus difficilement praticables certaines activités ; le repli familial, encore accentué par les contraintes de la vie professionnelle et le manque de temps pouvant alors entraîner un véritable isolement ou un «*enfermement davantage subi que choisi*»¹⁹². Les auteurs rappellent également que dans les cas où il est valorisé, le repli collectif conçu comme sociabilité familiale peut également être le reflet d'une idéologie familialiste ; cette idéologie est alors liée à des stratégies développées par des familles marginalisées ou maîtrisant mal les règles du jeu social.

La problématique du modèle observé ne renvoie que partiellement à cet énoncé dans la mesure où nos interlocutrices font essentiellement partie de classes sociales intermédiaires et où il est avéré que l'arrêt d'activité professionnelle n'est pas directement lié à la naissance des enfants.

C'est la raison pour laquelle, au-delà du repli collectif, on suggère que là encore, l'état du monde favorise un « repli biologique » sur le rôle de « mère » qui peut s'analyser en termes de naturalisation et de sexualisation du genre. Autrement dit, ne peut-on affirmer que l'idée de construction d'un « espace de reconnaissance identitaire familial » suppose :

- le rappel constant, par la construction d'un relationnel de proximité, de l'existence d'un lien biologique,
- une opposition vie familiale/vie professionnelle reposant sur la *distribution sexuée* des charges au sein du groupe familial.

¹⁹¹ L. Mozère (1982), sous la direction de, *Enfants de banlieue : « Portraits ». Mode de vie de la petite enfance*, (Cerfi-Exee), p. 95

¹⁹² *ibid.*, p. 97

Autrement dit, la dimension relationnelle du modèle « femme au foyer » ne découle pas de manière mécanique du lien biologique ; elle le prolonge durablement par un dispositif qui peut s'analyser en termes de « crispation » sur les fonctions biologiques. Mais de quelle manière socialisation primaire et secondaire s'articulent-elles pour conduire à un tel repli ? Qu'est-ce qui a échappé à nos interlocutrices au cours du processus qui fait dire à Françoise ... « *on est mère au départ... on décide d'être mère au foyer... mais après on devient femme au foyer...* » ? Pourquoi les mécanismes de la socialisation secondaire n'ont-ils pas abouti à une réinterprétation des apprentissages passés, alors même que le terme « *mais* » utilisé par Françoise introduit bien une objection qui relativise son adhésion au projet évoqué. Autant de questions auxquelles nos interlocutrices peuvent nous aider à répondre.

2 – LA NOTION D'ASSIGNATION

L'assignation biologique et spatiale : de mère à « mère au foyer »

Est-il besoin de rappeler que le rôle des femmes dans la perpétuation de l'espèce milite en faveur d'une institutionnalisation de leurs fonctions de gardiennes du « foyer » ? Puisqu'elles mettent les enfants au monde, elles sont “ naturellement ” vouées à assurer leur éducation et à veiller –pour eux et à travers eux- au maintien de l'ordre familial et social. La maternité, faisant écran à toute dimension sociale, favorise en effet la réactivation du paradigme naturaliste à l'abri duquel la distribution de rôles sociaux différenciés aux hommes et aux femmes peut avoir lieu ; ainsi, la naissance des enfants constitue toujours un événement susceptible de modifier l'équilibre des rapports sociaux.

Après la chute de l'Ancien Régime, la différence des sexes a constitué un instrument essentiel de l'organisation de la prise en charge du progrès économique et social (aux hommes l'espace public, aux femmes l'espace privé et les fonctions de reproduction biologique et sociale). La caution biologique est d'une puissance normative telle qu'elle confère, y compris au dispositif d'assignation, un caractère « naturel ». De plus, le mécanisme d'oscillations entre préoccupations privées et publiques est aussi un mécanisme profondément sexué. Dans cette perspective, l'expression « femmes au foyer » résonne comme un mot d'ordre ou une assignation à l'espace privé qui s'entend

alors au sens de « privé de ». La question qui se pose est donc de comprendre pourquoi ces femmes ne remettent pas en cause une telle assignation ? Il apparaît que, dans leur grande majorité, nos interlocutrices considèrent que la présence de la mère auprès des enfants est indispensable car « essentielle » ; et ceci, même si ce n'est pas à l'ordre naturel (il n'y va pas de l'existence des individus) que renvoie cette conception des relations mère/enfants mais bien à l'ordre social. En amont de cette affirmation, il a été observé une parfaite connaissance, par ces femmes, de la diversité des modes d'accueil des jeunes enfants (crèches parentales ou municipales, garderies, bougeothèques, ludothèques, Maison Verte...). En outre, le défaut de structures d'accueil ou la question de la qualité de l'accueil, ne sont jamais présentés comme les déterminants de l'arrêt d'activité professionnelle ; l'effet d'offre ne joue pas ici.

A l'exemple de Valérie, beaucoup d'entre nos interlocutrices disent que la difficulté vient surtout d'elles-mêmes, de résistances liées au fait d'avoir à « faire garder » les enfants :

Valérie : ... «c'est l'affectif, c'est ...je vous dirais que je sais pas ce qui se passe chez les gens, que... c'est parce que je saurais pas faire confiance à quelqu'un que je connais pas, parce que je... enfin ça me paraîtrait... enfin... qu'elles passent du temps avec quelqu'un... enfin... je ...je le vivrais très mal...

C'est lié à de mauvaises expériences ?

...pas du tout, pas du tout ; c'est comme ça ; quand Mathilde est allée en crèche parentale, jusqu'à ce qu'elle ait deux ans, ... elle est allée en crèche parentale ... et j'avais vraiment une confiance absolue dans les gens qui étaient là, les activités étaient vraiment super, elle aimait bien mais ... c'était très difficile pour moi de la laisser ..., j'avais une confiance absolue aux gens qui étaient là..., c'était vraiment une crèche que je recommande les yeux fermés parce que c'était vraiment une crèche super mais malgré ça, c'était dur pour moi, plus que pour elle, je veux dire c'était moi qui, je trouvais que ...c'était, voilà... ».

Les difficultés sont bien identifiées par Valérie comme étant d'ordre subjectif ; l'accueil n'est pas mis en cause (« j'avais une confiance absolue dans les gens qui étaient là ») et sa fille n'a pas exprimé de tensions particulières. A notre question sur l'origine des difficultés, Valérie apporte la réponse suivante :

Valérie : ...«C'était moi, c'est du temps que je passais pas avec elle quoi c'est tout...».

On remarque d'abord que Valérie se sent « dépossédée » des relations fusionnelles (« c'est du temps que je passais pas avec elle ») qui sont constitutives du lien avec sa fille. Une interprétation plus « phénoménologique » ou « constructiviste » invite à considérer que l'expérience temporelle sensible de Valérie renvoie à un imaginaire « hanté » par l'enfant. Cet imaginaire ne s'accommode donc pas d'une séparation et

participe de la construction d'une réalité sensible aux situations de co-présence ; une permanence qui entraîne aussi une forme d'omnipotence maternelle.

De plus, il faut souligner que la présence de la mère auprès des enfants est toujours présentée de manière positive. On observe cependant qu'elle occulte un autre phénomène ; c'est l'enfant qui, par sa seule présence physique, assure à la mère l'accès à l'identité de mère au foyer.

Angèle : ... « je crois qu'un enfant a quand même du ressort et peut aussi s'en sortir très bien à la crèche... mais c'est peut-être moi qui ai besoin aussi, à ce moment là, de ... d'avoir leurs premières découvertes, leurs premières... euh euh... je préfère cette présence physique oui... c'est ça ».

Evelyne confirme cette hypothèse quand elle précise qu'elle est, aujourd'hui encore, « travaillée » par le fait d'avoir, dans le passé, fait garder ses enfants :

Evelyne : ... « j'étais pas contente de les laisser en nourrice... »

Vous sentiez vos enfants perturbés ?

C'était moi, c'était moi qui ... oui c'était moi mais... ça me turlupine encore parce que je me dis que mon aîné il a quand même passé euh... euh 7 ans... en ayant une maman qui travaille et des fois je lui demande " tu te souviens quand tu étais chez la nourrice, tu te rappelles si elle était gentille avec toi ou pas " ... (rires) parce que ça me travaille, au fond c'est moi... ».

Au prisme de ces entretiens, on peut donc suggérer que le malaise ressenti et évoqué par de nombreuses mères vis-à-vis de cette séparation est proportionnel au degré de participation de la relation mère/enfant à la construction sociale de leur réalité. D'un point de vue relationnel, cette nécessaire proximité peut être analysée, selon les termes empruntés à Anthony Giddens, comme une « relation d'interdépendance »¹⁹³. Appliquée à la relation mère- enfant, cette conceptualisation :

- permet de dépasser la question de savoir lequel devient le « premier dépendant de qui »,
- alerte l'attention sur le fait que le principe d'autonomie fait défaut au modèle « femmes au foyer » (celle de l'enfant met un terme à une certaine forme d'utilité sociale des mères),
- souligne que le principe de l'autonomie est nécessaire à la construction de l'intimité comme « ensemble de prérogatives et de responsabilités déterminant certaines priorités en matière d'activité pratique »¹⁹⁴,

¹⁹³ A. Giddens (2004), *La transformation de l'intimité*, Editions Le Rouergue/Chambon, p. 113

¹⁹⁴ *ibid.*, p. 230

- rappelle que le principe d'autonomie sous tend la démocratisation des relations au sein de la sphère privée,
- lie profondément la construction identitaire maternelle aux « besoins d'autrui ».

Ainsi, selon la définition d'Anthony Giddens, ... *«la personne interdépendante est celle qui a besoin de voir ses propres désirs définis par un autre individu ou bien par un groupe d'individus afin de pouvoir éprouver un sentiment de sécurité ontologique... »*¹⁹⁵.

Si l'on poursuit cette analyse par une contextualisation de cette relation, on peut dire que pour ce qui concerne les « femmes au foyer », ce malaise est d'autant plus intense que la relation est porteuse d'une charge symbolique, affective et matérielle forte.

On a cherché à établir que le parcours des « femmes au foyer » atteste de l'existence d'une fragilité du projet professionnel face au projet familial ; on peut, à ce stade de l'analyse, considérer que cette fragilité renvoie aussi à une forme d'anomie des institutions scolaires et professionnelles incapables de légitimer d'autres processus identitaires que ceux intériorisés lors de la socialisation primaire. Résistant mal à la confrontation, les instances socialisatrices peinent à assurer une socialisation secondaire durable et donc capable de délivrer un certain nombre de femmes –y compris les actives- du sentiment de malaise produit par la réactivation du vieil antagonisme vie professionnelle/vie privée. Autrement dit, l'espace public en général et le monde du travail rémunéré en particulier ne constituent pas, pour bon nombre de ces femmes, un appareil de légitimation solidement opposable au « contre- univers » construit autour des valeurs familiales naturalisées. Les expériences professionnelles féminines sont porteuses d'un fort potentiel de déception et on peut comprendre que la légitimité sociale de l'activité professionnelle reste, pour beaucoup de femmes, encore problématique.

Enfin, les témoignages précités mettent l'accent sur la manière dont, à travers la prise en charge renouvelée des « autres » au sein de la configuration familiale, sont reproduites les représentations sociales qui conduisent à une construction sociale de la réalité ancrée dans l'ordre du biologique et du « naturel ». Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'au cours des entretiens, les références au « naturel » sont nombreuses et très valorisées : souci d'une cuisine naturelle voire végétarienne ou bio, préférence accordée à l'homéopathie et aux médecines douces, consultation d'ostéopathes, naturopathes... .

¹⁹⁵ *ibid.*, p. 113

Ceci montre que le dispositif de reproduction ne « va pas de soi » ; une expression qui, comme le dit Albert O. Hirschman suggère implicitement qu'il conviendrait ... « *d'être plus heureux, reconnaissant, vivement satisfait ...* »¹⁹⁶ ; quoi qu'il en soit, ce dispositif de prise en charge de « l'autre » ramène la maternité à l'ordre biologique et conduit à l'objectivation d'un ordre familial « naturel » qui préfigure un certain type d'ordre social. On y reviendra. Enfin, on peut dire que ces pratiques participent moins de la construction d'une autonomie nécessaire à l'élaboration d'une intimité « démocratisée » qu'au développement de liens d'interdépendance ; l'ordre familial naturel n'inclut pas le « souci de soi ». Dans cette perspective, seules les oscillations de préoccupations entre l'ordre privé et public peuvent permettre à l'individu –autant aux femmes qu'aux autres membres du groupe familial- d'accéder à une qualité d'attention indispensable autant à l'identification de ses propres désirs qu'au bon déroulement du processus identitaire et subjectif. La stabilité du foyer s'accommode en fait assez peu d'une telle souplesse.

L'assignation sexuée : de « mère au foyer » à « femme au foyer »

Il apparaît que les activités des « femmes au foyer » prolongent les fonctions maternelles qui fonctionnent comme des structures de repli sur « l'être biologique ». Mais comment expliquer que l'on soit mère avant d'être femme ? Pourquoi les « femmes au foyer » se disent-elles « plus mères que femmes au foyer » ? Comment les notions de genre et de sexe s'inscrivent-elles dans le processus identitaire ?

Concrètement, lorsque Françoise détaille les étapes qui mènent à une identification au modèle « femme au foyer », elle présente son parcours comme un processus (« *on est mère au départ... on décide de devenir mère au foyer... puis on devient femme au foyer* ») au cours duquel un certain nombre d'activités censées prolonger les fonctions naturelles sont « re-naturalisées ». On peut rappeler que Françoise –et elle n'est pas la seule- inscrit directement la prise en charge des enfants dans la logique du « soin » qui accompagne la naissance des enfants. Il vaut d'ailleurs de signaler que lors de multiples entretiens formels ou informels menés dans le cadre de ce travail, on note que le terme « soigner » est utilisé de préférence au terme « garder » (« *cure* » et « *care* » sont utilisés indistinctement). Cette naturalisation constitue une norme léonine qui, liant les fonctions biologiques et les fonctions sociales, est synonyme pour Françoise

¹⁹⁶ A. O. Hirschman (1983), *op.cit.*, p.59

d'assignation à une « classe sexuelle » ; autrement dit, elle renforce la sexualisation des identités entamée dès la socialisation primaire en inclinant les femmes à adopter des dispositifs d'identification profondément marqués par l'appartenance à la « classe sexuelle ».

Au plan théorique, rappelons rapidement que selon Erving Goffmann ... *“Dans toutes les sociétés, le classement initial selon le sexe est au commencement d'un processus durable de triage, par lequel les membres des deux classes sont soumis à une socialisation différentielle...En réaction, il existe, objectivement superposée à une grille biologique –et qui la prolonge, la néglige, la contredit-, une manière spécifique d'apparaître, d'agir, de sentir liée à la classe sexuelle... Considéré par le chercheur comme un moyen de caractériser un individu, ce complexe peut être désigné comme genre... ”*¹⁹⁷.

Si l'on demande à Françoise de préciser ces différents points, on obtient les réponses suivantes :

Quelle différence feriez-vous entre mère et femme au foyer ?

***Françoise** : ... «Ben, femme au foyer, c'est tout ce qu'on fait d'autre que de s'occuper des enfants ; on ne fait pas que ça... ... on essaie de s'occuper de soi aussi... »*

...

Et vous arrivez à vous occuper de vous ?

Oui, je vais à un cours d'aquarelle une fois par semaine ; et puis, j'aime bien tout ce qui est bricolage, ...quelque chose comme ça, ... enfin c'est quand j'ai le temps... ...et puis je passe beaucoup de temps à l'école...

...

Donc ça c'est du temps pour vous ?

Non, ça je ne le compte pas pour moi ; non le temps que j'ai pour moi c'est quand je fais de l'aquarelle, quand je vais me balader, faire des courses, faire du shopping, des trucs comme ça enfin des courses j'entends... ...ou quand je vais simplement me promener, ça c'est du temps pour moi.

Et vous en avez suffisamment ?

J'aimerais bien en avoir plus mais ça... de toute façon il faudrait trouver l'équilibre mais...si j'en avais plus pour moi toute seule je finirais peut-être par m'ennuyer un peu aussi donc... ... quand ils sont pas là, il y a toujours quelque chose qui me manque de toute façon... ... ».

Dans cet extrait, Françoise associe la féminité à une forme identitaire « pour soi » (« c'est tout ce qu'on fait d'autre que de s'occuper des enfants ») alors qu'elle associe « maternité » et identité « collective ». Cette bi- polarisation identitaire semble difficile à équilibrer dans le cas des « femmes au foyer » puisque le processus identitaire semble s'inscrire essentiellement dans des formes d'identification communautaires.

¹⁹⁷ E. Goffman (2002), *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute/Cahiers du Cedref, p. 46 et 47

Concrètement, il est difficile de trouver du temps « pour soi seul » (« *j'aimerais bien en avoir plus* ») alors qu'à l'inverse, les modalités d'identification sociale non médiatisées par le groupe familial deviennent problématiques. La dernière phrase de Françoise est relativement explicite sur ce point. (« *quand ils sont pas là, il y a toujours quelque chose qui me manque de toute façon* »).

L'identification au modèle « femme au foyer » renvoie donc à des dispositifs identitaires qui, tant matériellement que symboliquement, font peu de place à l'expression de la singularité. La quotidienneté de l'identification collective (« mère de », « femme de ») expliquent sans doute que le piège peut, de manière progressive, « de fil en aiguille », se refermer y compris sur les femmes les plus réticentes. On y reviendra.

Marie : ... « *et puis c'est vrai que quand je suis seule, maintenant, j'ai l'impression qu'il me manque quelque chose...* »

Evelyne par exemple, parle très symboliquement de « mise entre parenthèses » :

Evelyne : ... « *j'ai commencé une parenthèse de je ne sais pas encore combien d'années... ..* »

Ou encore, parlant de la différence entre femmes actives et inactives :

Evelyne : « *... forcément... le groupe familial est moins important... celles qui choisissent de faire carrière, moi je pense qu'elles ont pas la même échelle de valeurs que celles qui choisissent de se nier un petit peu, pendant quelques années, ... de se mettre entre parenthèses... et de s'occuper momentanément des enfants, pendant quelques années et c'est là qu'est la différence en fait, dans cet état d'esprit là... ...quand la femme décide c'est moi qui passe avant, moi même, et mon épanouissement personnel et hop je fais ma carrière et le reste ; les enfants s'adaptent, le mari s'adapte, tout le monde s'adapte... ou alors la femme décide que non, finalement la valeur famille est plus importante que moi, en tant qu'individu, et qu'à cette époque de ma vie, je vais me mettre entre parenthèses pour servir cette valeur famille qui pour moi est plus importante que cette valeur individu ; c'est là la différence...* ».

De la même façon que la parenthèse isole une expression littéraire ou algébrique, on remarque qu'Evelyne se sent « isolée » ou « séparée » du monde social par le groupe familial qui constitue une barrière à la fois matérielle et symbolique (« *j'ai commencé une parenthèse* »). Elle explique d'ailleurs, qu'y compris quand elle décide d'accomplir des activités « toute seule », elle doit organiser sa « sortie » en commençant par se préoccuper de faire prendre en charge les enfants.

Evelyne : ... « *ce n'est pas mon mari qui réserverait une baby sitter ou organiserait quelque chose. Lui d'abord il travaille toute la journée...et puis il est bien à la maison...* ».

Cet extrait –à lui seul- révèle l'importance de la dimension relationnelle dans le mode de subjectivation de la déception. Le conjoint d'Evelyne ne l'aide pas à sortir de son isolement car il est vraisemblable qu'au regard de ses activités de chirurgien, le foyer constitue pour lui autre chose qu'un espace d'isolement ou d'assignation. Il oppose donc à Evelyne un projet identitaire qui intègre un mode d'identification profondément enraciné dans l'espace public et résolument ancré dans le registre de la « sociation » (au sens wébérien de relations sociales fondées sur un compromis motivé rationnellement et opposé au sentiment subjectif d'appartenir à une même « communauté »)¹⁹⁸ et de la masculinité.

D'autre part, en décalage avec ses prises de positions en faveur des « femmes au foyer », Evelyne oppose au cours de l'entretien « l'épanouissement personnel » recherché par les femmes actives à une forme d'abnégation défendue par les femmes au foyer (« *quand la femme décide c'est moi qui passe avant, moi même, et mon épanouissement personnel ... ou alors la femme décide que non, finalement la valeur famille est plus importante que moi, en tant qu'individu, et qu'à cette époque de ma vie, je vais me mettre entre parenthèses* »).

On comprend que la parenthèse ouverte par Evelyne ne constitue pas pour elle une source d'épanouissement personnel ; l'*abnégation* dont elle fait preuve (« *se mettre entre parenthèse... c'est choisir de se nier un petit peu* ») pourrait donc être synonyme d'*abdication* d'une forme de singularité qu'elle considère néanmoins comme nécessaire puisqu'elle constitue l'horizon sur lequel se referme la parenthèse. En d'autres termes, elle fait l'expérience d'un rapport médiatisé au monde tout en pressentant que ce type de médiation est susceptible de satisfaire l'individu en tant qu'être « collectif » mais non en tant que « sujet singulier ».

La question de l'identification au modèle « femme au foyer » permet donc d'observer que l'invisibilité sociale dans laquelle se trouvent les femmes n'exerçant pas d'activité professionnelle renvoie autant à des critères objectifs d'ordre social ou individuel (difficultés sur le marché de l'emploi, précarisation du travail féminin, dépendance financière...) que relationnels. En fait, la médiation, comme relation sociale, n'est tolérée que dans la mesure où une caution « naturelle » vient, dans un second temps, faire la preuve « inopinée » du bien fondé de son maintien et où d'autre part, les femmes

¹⁹⁸ M. Weber (1995), *Economie et société I/Les catégories de la Sociologie*, Paris, Editions Plon, p. 78

parviennent à faire taire les dissonances cognitives liées à la concurrence que se livrent les « métapréférences ».

L'élucidation de cette problématique « relationnelle » est en effet rendue complexe par une chronologie biographique qui fait apparaître l'expérience naturelle comme première (« *on est mère d'abord* » dit Françoise) par rapport à l'expérience sociale de la médiation : ceci en explique sans doute aussi –pour partie- la pérennité. De plus, les modalités d'identification traditionnellement transmises aux filles (affectif, solidarité, « souci de l'autre »...) constituent autant d'écrans qui masquent, y compris à leurs propres yeux, le caractère non nécessairement logique de cette assignation naturelle au genre. Mais apportons, en guise de conclusion, quelques précisions à propos de la notion d'assignation.

A propos d'assignation sexuelle

Dans son ouvrage consacré à « La fabrique du sexe »¹⁹⁹, Thomas Laqueur nous rappelle qu'en Occident, la dichotomie masculin/féminin n'a pas toujours été reliée au sexe ; le sexe est une construction sociale et s'il est aujourd'hui « fondateur » du genre, il n'en a pas toujours été ainsi. ... « *C'était le genre qui était fondateur, quand le sexe n'en était que la représentation...* »²⁰⁰.

Le sexe, tel qu'il est défini aujourd'hui est un concept « moderne » qui repose sur la notion d'incommensurabilité. Le modèle du genre fondé sur la différence des sexes n'a pu naître qu'à partir du moment où l'Occident élaborait le “ modèle des deux sexes ”, c'est-à-dire dès lors que le modèle du “ sexe unique ”, hérité de l'Antiquité Grecque et prégnant jusqu'à la Renaissance, s'efface. Cette évolution a pour effet de donner naissance à un sexe social, c'est-à-dire à l'apparition d'un principe de fonctionnement social de plus en plus explicitement articulé au sexe biologique. Or, seule l'antécédence de la notion de genre -comme principe hiérarchique masculin/féminin- sur la notion de sexe permet de comprendre la dynamique qui mène au concept de sexe biologique, culturel ou social.

¹⁹⁹ T. Laqueur (1992), *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le Genre en Occident*, Paris, Editions Gallimard

²⁰⁰ *ibid.*, p I

Rappelons que pour les savants de l'Antiquité et de la Renaissance, le genre est défini en référence aux éléments du cosmos (feu, air, eau, terre), ainsi qu'aux principes (chaud, froid, humide, sec) et aux humeurs (sans, bile, atrabile, flegme) qui leur sont attribués. Cette distribution détermine le tempérament et le classement des individus, quel que soit leur sexe ; ... «*colérique ou bileux (chaud et sec), sanguin (chaud et humide), pituiteux ou flegmatique (froid et humide), mélancolique ou atrabilaire (froid et sec)...*»²⁰¹. Lorsque la philosophie des Lumières ancre l'individu dans l'ordre de la physique et de la nature, le corps biologique (dans son ensemble) devient le socle du genre et le modèle unisexe fait du corps féminin une version infériorisée et inversée du modèle masculin. De la sorte, selon un dispositif qui fonctionne à sens unique, une femme peut tendre vers plus de perfection et devenir un homme. A partir du 18^{ème} siècle, les qualités physiques et morales des individus découlent de plus en plus de leur sexe et plus précisément du rôle des hommes et des femmes dans la reproduction. Le genre ainsi sexualisé sert de principe de fonctionnement à l'organisation sociale même si pour Thomas Laqueur ... «*Dans le monde unisexe comme dans le monde bisexué, le sexe est de l'ordre de la situation : il ne s'explique que dans le contexte de batailles autour du genre et du pouvoir...*»²⁰².

Toutefois, ce modèle du sexe unique appelle son propre dépassement. Il ne permet pas de fonder la différence de statut dont l'organisation sociale a besoin ; le modèle de la différence des sexes apparaît alors comme une construction logiquement cohérente de la culture du 18^{ème} siècle.

L'organisation des rapports sociaux fondée sur la sexualisation du genre et la différence des sexes a pour effet d'inscrire les femmes et les hommes dans des catégories statutaires naturellement légitimées et d'induire, sous couvert de discrimination positive, une assignation sexuelle. Les termes qui, dans les entretiens, indiquent cette assignation biologique (isolement, parenthèse, invisibilité sociale...), rappellent également l'importance de la fonction reproductrice dans l'organisation sociale. Ainsi, les fonctions maternelles naturalisent la fixation des différences sexuées dans l'organe de reproduction et assignent les femmes à un sexe biologiquement infériorisé au regard du principe hiérarchique qui est au fondement du genre :

Angèle : ... «... mais je pense quand même... ...que bon la douceur, la patience, ...bon ça dépend un peu de la personne, mais je crois que les femmes sont plus patientes même

²⁰¹ S. Steinberg (2001), « L'inégalité entre les sexes et l'égalité entre les hommes : le tournant des Lumières », *Esprit* n° 273, L'un et l'autre sexe

²⁰² T. Laqueur, *op. cit.*, p. 26

si parfois c'est sûr ... que je craque...mais je pense que c'est mieux si c'est la maman qui est là, c'est la maman qui les a portés, ..., je pense que les hommes et les femmes sont différents ... ».

***Véronique** : ... «à un moment on s'est dit “ bon, est-ce qu'on va végéter tous les deux, c'est-à-dire qu'on décide de ne plus bouger, parce que si toi tu commences à travailler et à être bien dans ton boulot, et puis... bon en même temps j'ai qu'un bac plus 2, enfin plus 3 donc est-ce qu'on va végéter tous les deux, et puis galérer tous les deux pour aller bosser et faire garder les gamins etc, ou est-ce qu'il y en a l'un de nous deux,... alors il m'a dit “ soit c'est moi qui limite et tu te trouves un boulot, ... soit c'est moi qui fais et tu trouves un boulot moins important, qui te prend moins de temps etc ” et puis moi je me suis dit bon après tout, qu'est-ce qu'il va faire lui à la maison ?... ».*

Si les hommes sont rarement confrontés aux choix de l'arrêt d'activité, c'est sans doute au regard de la sexualisation (« *bon la douceur, la patience... je crois que les femmes sont plus patientes* ») et de la hiérarchisation du genre.

Selon l'anthropologue Louis Dumont²⁰³, la hiérarchie est un principe bi- dimensionnel qui suppose qu'hommes et femmes sont deux choses à la fois :

- à un premier niveau hommes et femmes sont des représentants de l'espèce humaine,
- à un second niveau, hommes et femmes sont les représentants des individus mâles et femelles de l'espèce humaine.

Le premier niveau est donc caractérisé par l'identité, le second par l'opposition mais à aucun moment, “l'englobement des contraires” ne signifie infériorité ou supériorité, égalité ou inégalité de statut. Cette inégalité est néanmoins présumée dans la mesure où la référence implicite à l'ensemble induit des “valeurs” relatives. De la sorte, si rien n'interdit de penser que des statuts différents puissent être égaux, ils le sont rarement dans la réalité. Ceci signifie que si les hommes et les femmes peuvent être “théoriquement” différents et égaux, dans la vie quotidienne, la différence a peu de chance d'échapper aux lois de la dissymétrie.

L'exemple de Véronique, parmi d'autres, montre concrètement de quelle manière cette dissymétrie produit autant qu'elle se nourrit de la reproduction de rapports sociaux inégalitaires. A égalité de statut ... «*ils vont végéter...ne plus bouger... » ; surtout, ... ils vont « galérer tous les deux pour aller bosser et faire garder les gamins... ». Mais, que l'un des deux accepte de « limiter » ses ambitions (« *bon après tout, qu'est-ce qu'il va faire lui, à la maison... ?* ») et se met en place le dispositif de justification de l'inégalité statutaire et de la perte d'autonomie.*

²⁰³ L. Dumont (2001), *Homo hierarchicus, Le système des castes et ses implications*, Paris, Editions Gallimard

A propos d'assignation spatiale

Concernant les « femmes au foyer », cette assignation au sexe biologique et à la reproduction s'accompagne en outre d'une assignation spatiale.

En même temps qu'il s'appuyait sur la fixation sur le lieu de travail pour les uns, le paternalisme industriel nécessitait la fixation des autres à la maison ; l'invention, au 19^{ème} siècle, de l'intimité domestique va permettre de lutter à la fois contre la promiscuité des taudis et la négligence des parents vis-à-vis des enfants. Principales productrices de cette intimité, les femmes prennent en charge la construction de la famille comme espace de moralisation et de stabilisation ; cette assignation constituant déjà une variable d'ajustement de la mobilité professionnelle des hommes. Or, seule l'assignation spatiale des femmes a permis de constituer l'habitat comme *espace utile* ordonné autour du territoire domestique (« cuisine évier », « chambre à coucher », « salle de séjour ») et la famille comme ... « *légalité moderne des petites relations domestiques...* »²⁰⁴. Autrement dit, l'intériorisation – ce qui ne veut pas dire adhésion – de ces codes relationnels domestiques favorise une plus grande tolérance à l'égard de la division du travail et des inégalités de genre.

On peut d'ailleurs préciser que le modèle maternel n'est pas toujours directement impliqué dans les représentations liées à ces codes domestiques. Julia par exemple raconte qu'elle a toujours vu sa mère travailler dans l'exploitation agricole familiale *mais* que, pour ce faire, la grand-mère prenait en charge tous les petits enfants.

Dominique se dit « froissée » de l'attitude « négative » de sa mère face à son inactivité ; le parcours biographique de sa grand-mère lui sert alors de contre-exemple.

Dominique : ... « on a discuté de ça avec ma grand-mère qui .. elle... n'a jamais bossé de sa vie, a élevé ses 3 enfants etc, a eu une vie normale pour une dame de 80 ans maintenant et ... je disais mais c'est complètement aberrant qu'il y ait des mères qui puissent dire ça à leurs filles, je trouve que la priorité dans la vie c'est quand même d'avoir une vie équilibrée au point de vue sentimental et familial, je veux dire, finalement la profession c'est bien mais pour moi c'est annexe au bien-être de tous les jours...

Et votre grand-mère, qu'en pense-t-elle ?

Elle pense comme moi alors que ma mère pense différemment, vous voyez, on est trois générations, on n'est pas tout à fait d'accord... ».

Eclairés par la notion de socialisation, ces deux derniers extraits indiquent que le patrimoine transmis peut être appréhendé, selon les termes de Norbert Elias, comme un

²⁰⁴ L Murard et P. Zylberman (1976), *Le petit travailleur infatigable*, Paris, Recherche, p. 199 et 228

habitus social ici défini comme une ... « *terre nourricière sur laquelle se développent les caractères personnels par lesquels un individu se différencie des autres membres la société...* »²⁰⁵. A cela il rajoute que le processus de transformation de l'habitus social, très souvent conflictuel, est extraordinairement lent ; ... « *il faut habituellement au moins trois générations pour que ce type de conflits se règle...* »²⁰⁶.

Si l'on accepte avec Norbert Elias de prendre en compte la temporalité nécessaire à une telle transformation, on comprend mieux pourquoi, dans certains cas, les oscillations historiques heurtent les trajectoires individuelles. Regardons quel enseignement on peut tirer des dynamiques sociales et des inflexions biographiques observables sur le terrain.

²⁰⁵ N. Elias (1997), *La société des individus*, Paris, Editions Fayard, p. 239

²⁰⁶ *ibid.*, p. 279

CHAPITRE 6

DYNAMIQUES SOCIALES ET INFLEXIONS BIOGRAPHIQUES

Lors du chapitre précédent, il a été établi que rapport « tendu » à l'emploi et désengagement professionnel sont loin d'être synonymes. Il faut donc continuer d'interroger les entretiens à la recherche d'éléments susceptibles de dévoiler les autres caractères du modèle « femme au foyer ». La notion de déception, telle qu'elle a été empruntée à Albert O. Hirschman a favorisé la mise au jour des circonstances susceptibles de faire « sortir » ces femmes de l'espace public. Ainsi, on a noté que les changements potentiellement induits par la force motrice de la déception dépendent de facteurs multiples et qu'ils renvoient aussi à des oscillations historiques entre sphères publiques et privées ; il nous appartient donc de mettre en perspective ces différents facteurs.

Si l'on admet avec Berger et Luckmann qu'une socialisation est réussie quand elle fonde la possibilité d'un changement social non reproducteur, c'est-à-dire quand l'individu peut « penser » dans une autre « langue » que celle ... « *apprise à un stade ultérieur de la vie...* »²⁰⁷, ceci équivaut, pour la population enquêtée, à une réorganisation des engagements subjectifs hérités des 30 Glorieuses autour de la sphère professionnelle ou publique. Dans ce cadre théorique, l'observation de trajectoires marquées par des arrêts d'activité peut conduire à faire l'hypothèse de résistances ou de difficultés, pour nos interlocutrices, à faire l'expérience d'une réorganisation de cet ordre. Une posture analytique qui, combinée au travail de terrain, invite à émettre la sous- hypothèse suivante : ces difficultés doivent être prises en compte, y compris pour le petit nombre de cas recensés où aucune activité professionnelle n'a jamais été exercée. En d'autres termes, un rapport problématique à l'emploi peut exister en amont de tout exercice d'activité professionnelle -ceci expliquant d'ailleurs peut-être cela- et s'analyser indépendamment de l'opposition activité/inactivité. Inscrit dans le cours

²⁰⁷ P. Berger et T. Luckmann (2005), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Editions Armand Colin, p. 196

général du processus de socialisation, un tel phénomène peut, en effet, être interprété comme une difficulté à s'affranchir des formes identitaires intériorisées lors de la socialisation primaire. Si l'on inverse la perspective, cette problématisation implique que ces tensions traversent l'ensemble de l'expérience sociale de ces femmes ; autrement dit, qu'à ce rapport « tendu » à l'emploi fait écho un rapport également « tendu » ou « étroit » au rôle de « femme au foyer » tel qu'il est réinterprété par nos interlocutrices. La mise en « tension », pour les nécessités analytiques, du foyer comme réalité subjective et objective devrait donc favoriser l'identification des éléments matériels et symboliques ainsi que des facteurs individuels et collectifs impliqués dans la manière dont ces femmes construisent leur rapport au monde.

1 – REALITE SUBJECTIVE DU FOYER

Activités ménagères et fonctions maternelles

Ce qu'on remarque, en premier lieu, c'est qu'à l'ombre du modèle étudié, les différences entre pratiques sociales et fonctions maternelles perdent en netteté.

Evelyne: ... « je savais pas comment faire avec les enfants donc... en fait... j'étais submergée par les enfants et les tâches ménagères et du coup je faisais pas bien... ».

Cette observation, qui renvoie à la causalité directe établie par Evelyne entre son rôle de mère et les tâches ménagères, s'organise autour d'un sentiment d'incompétence (« *je savais pas comment faire* ») lié à la situation. Toutefois, l'aveuglante clarté de cette affirmation est obscurcie par une tournure narrative qui complexifie – en la relativisant – l'apparente simplicité du « sentiment » ressenti par Evelyne. Elle précise en effet qu'elle était « *submergée* » par « *les enfants et les tâches ménagères... et du coup...elle faisait pas bien* » ; à la lumière de ces propos, on peut comprendre que le sentiment ressenti ne prend sens qu'en relation avec une double opposition.

D'une part, le terme « submergée » donne au sentiment d'incompétence une matérialité qui en réduit la portée et constitue une forme de protection ontologique ; quand on lui demande ce qu'elle entend par « submergée », sa réponse replace notre question dans l'ordre du « pratique ».

Evelyne : ... « quand je rentrais j'étais fatiguée...,... il y avait des tonnes de repassage que je pouvais pas faire dans la journée parce que j'étais pas là... ».

D'autre part, Evelyne est aux prises avec une autre difficulté : comment justifier qu'on privilégie le rôle de mère par rapport à une activité professionnelle à forte valeur sociale et jouer un rôle accessoire et subordonné à celui de mère (ménagère) ; rôle auquel elle n'est pas préparée (et donc pas compétente) mais qui « va de soi » dans un environnement où les tâches ménagères semblent aller de pair avec le soin aux enfants (« j'étais submergée par les enfants et les tâches ménagères »). Il faut rappeler qu'Evelyne a exercé la profession de médecin allergologue et qu'il ne va pas forcément « de soi », pour elle, d'associer *soin* et *tâches ménagères*. On suggère donc que pour gommer certaines contradictions susceptibles de fragiliser le bon déroulement du processus identitaire, Evelyne s'évertue à légitimer les fonctions de ménagère en érigeant la prise en charge des enfants en caution naturalisante. Mais ce cautionnement a un coût dans la mesure où il suppose un élargissement de l'espace identitaire maternel au détriment des autres espaces identitaires ; ainsi, les tâches ménagères matérielles (« *les tonnes de repassage* ») qui semblent découler « naturellement » du rôle de mère constituent autant de contraintes supplémentaires qui *submergent* ou contaminent le champ identitaire dans son ensemble, conduisant Evelyne à arbitrer dans le sens d'un arrêt d'activité professionnelle. Quelles sont les raisons invoquées à l'appui de ce « choix » ?

Evelyne : ... « Oui, mais je ne le faisais plus bien (son métier), je n'avais plus le temps de bien le faire, je n'avais plus le temps de le soir quand je rentrais j'avais tellement de choses à faire et j'étais tellement fatiguée ... et d'un autre côté à la maison aussi quoi j'étais pas au top... ».

De plus, voici la réponse qu'elle apporte à la demande de précisions concernant cette idée « qu'elle faisait pas bien » :

Concrètement, ça veut dire quoi « je faisais plus bien » ?

Evelyne : ... « je perdais de la qualité en tant que médecin et de fait, j'arrivais pas à résoudre les problèmes des gens comme j'aurais aimé, j'étais plus au top quoi... et d'un autre côté à la maison aussi quoi j'étais pas au top... quand je rentrais j'étais fatiguée...,... il y avait des tonnes de repassage que je pouvais pas faire dans la journée parce que j'étais pas là... ; mes enfants étaient chez la nourrice...à l'école... à la cantine...j'étais pas satisfaite de moi... » ; eux avaient pas une bonne vie et moi, en contrepartie je faisais pas bien mon travail. Donc, je faisais mal les deux choses... ».

Autrement dit, pour supporter les tensions identitaires générées par l'extension des fonctions parentales, c'est-à-dire faire taire les dissonances cognitives liées à l'occultation de ce qu'on a appelé les « métapréférences » (« *je faisais mal les deux choses* »), Evelyne transforme son insatisfaction en sentiment d'incompétence (« *j'étais pas satisfaite de moi... je savais pas faire* »). Ce sentiment d'incompétence qui s'appuie sur l'idée d'une « insatisfaction » personnelle renvoie aussi à l'idée qu'elle-même n'était pas « faite » pour, « préparée » à ça. Là encore, c'est moins la valeur du modèle qui est questionnée que sa relation au modèle. La question qui se pose est donc de savoir pourquoi Evelyne remet en question son mode d'action individuel et non la manière dont l'organisation familiale fonctionne ? Pourquoi remettre en cause sa compétence et non les valeurs et les pratiques sociales qui la *submergent* ? Cette remise en cause n'a-t-elle pas pour intention de faciliter la prise de décision en désamorçant une certaine résistance à l'idéologie domestique ? L'insatisfaction évoquée par Evelyne est en effet moins définie par de vraies questions de compétence que par le fait d'être placée devant une « alternative » (« *je faisais mal les deux choses* ») socialement construite. Si Evelyne n'est pas satisfaite, c'est d'abord parce qu'elle met en concurrence deux fonctions entre lesquelles elle se sent « contrainte » de choisir ; maternité ou activité professionnelle. La situation professionnelle d'Evelyne, autant que celle de son conjoint, l'autorise en effet à envisager de recourir à des aides pour la prise en charge des enfants et pour les tâches ménagères. Les difficultés d'arbitrage sont donc vraisemblablement liées à l'extension, pour les femmes, des fonctions parentales ; à ce titre, les difficultés rencontrées par Evelyne semblent pouvoir être rapprochées des résistances qui ont accompagné, lors de sa diffusion à l'ensemble de la société, le modèle de la « ménagère ». En quelques mots, on peut rappeler que c'est seulement à partir de 1850 que le terme « ménagère » se généralise. Selon Anne-Marie Sohn ... “ *le terme de “ ménagère ” qui ne se popularise qu’après 1850, découle ainsi logiquement de “ ménager ”, à savoir “ celui qui administre avec mesure... ”* ²⁰⁸. Elle rappelle les différents éléments sur lesquels va s'appuyer la diffusion de ce modèle qui implique l'enfermement de la femme au foyer. Très brièvement, on peut citer d'une part, l'évolution de l'habitat rural et urbain (les progrès des matériaux utilisés rendent le nettoyage plus facile), l'équipement des ménages (apparition du linge de maison, armoires, vaisseliers, toile cirée...) et l'hygiénisme comme “ croisade sanitaire ”

²⁰⁸ A.-M. Sohn (1996), *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIX-XXème siècles)* Volume 1, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 68

entreprise notamment par les architectes et les médecins. Quelles que soient les résistances, parfois violentes, développées par les femmes quant à la prise en charge des nouvelles fonctions que ces évolutions génèrent, ce sont elles qui auront, majoritairement et massivement, à les assumer. De fait, les espérances féministes ravivées par la Révolution Française faiblissent progressivement. Selon Martine Riot-Sarcey, si des traces de résistances sont repérables jusqu'à la Monarchie de Juillet ... «*La mort de Flora Tristan met un terme à l'expression « femmes libres » ; la plupart d'entre elles se sont retirées dans la vie privée depuis plusieurs années déjà. ... A l'exception des fouriéristes, la question des femmes est désormais reléguée dans le non-lieu des utopies, c'est-à-dire hors du mouvement de l'histoire... »*²⁰⁹.

Mais refermons cette parenthèse pour vérifier si les difficultés rencontrées par Evelyne démontrent, aujourd'hui encore, la prégnance des « normes naturelles » dans la production des représentations collectives des modèles féminins. Pour cela, on peut rappeler la thèse défendue par Georges Canguilhem dès 1943 et reprise dans l'ouvrage «*Le Normal et le Pathologique*», où il énonce que « la vie est une activité normative » ; la vie institue des normes biologiques car elle est loin d'être ... «*indifférente aux conditions qui lui sont faites... »*²¹⁰. Mais, précise-t-il, il faut se garder de tout anthropomorphisme (il ne s'agit pas de prêter aux normes vitales un contenu humain) et de « l'illusion de rétroactivité » (le terme est de Bergson) qui conduit à penser que les *techniques* humaines prolongent les techniques vitales. En d'autres termes, si la vie biologique est la racine de toutes les activités humaines, celles-ci ne prolongent pas la nature mais l'imitent en inventant des normes sociales. Plus généralement, il faut s'interdire de penser que les normes sociales sont adoptées par les individus en fonction de leur valeur « naturelle » intrinsèque : c'est, à l'inverse, l'adoption des normes qui conduit à les penser comme « valables ». De fait, la prise en charge des enfants par les femmes (actives ou au foyer) semble, aujourd'hui encore, une « technique sociale normale ». Cette normalité a donc un pouvoir normatif établi sur une présupposition : la capacité des femmes à prendre en charge les enfants prolonge une compétence « naturelle ». Pour prolonger cette analyse, on peut confronter le terme de « technique sociale » à la manière dont Marcel Mauss définit les « techniques » du

²⁰⁹ M. Riot-Sarcey (2002), *Histoire du Féminisme*, Paris, Editions La Découverte, p. 38

²¹⁰ G. Canguilhem (2003), *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, p. 79

corps : ... « *j'entends par ce mot les façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps...* »²¹¹. Il poursuit en précisant que ce type d'acte est ... « *senti par l'auteur comme un acte d'ordre mécanique, physique ou physico-chimique et qu'il est poursuivi dans ce but...* »²¹². Appliqué aux femmes au foyer, il appert que la mise en œuvre des différentes techniques du corps liées à la maternité (Marcel Mauss distingue les Techniques de la naissance et de l'obstétrique, les Techniques de l'enfance et de l'adolescence) participent de la construction des corps des mères et des enfants comme instruments « naturels » du social. Ainsi, à la question : existe-t-il une relation entre la dimension biologique et la dimension sociale du statut des « femmes au foyer » et des femmes en général, il convient de répondre de manière positive. Certes, des manipulations symboliques sont à l'origine des représentations hiérarchisées et sexuées du social, mais on ne peut ignorer que leur *maintien* trouve dans le corps humain un instrument privilégié ; l'adaptation des « techniques » du corps à l'usage social attendu, faisant la preuve, *a posteriori*, de leur fondement « naturel ». La douceur, l'habileté, le sourire, ... comme autant de qualités féminines en font la preuve quotidiennement.

Examinons par exemple les objectifs poursuivis par Béatrice. Elle dit qu'elle s'emploie à effectuer un certain nombre de tâches ménagères avec ordre et méthode ; elle se dit « très organisée ». Toutefois, la répétition de la formule « on va dire » à ce moment précis de l'entretien lui permet de nous signaler qu'elle « mesure » non seulement la manière dont elle effectue les travaux ménagers mais la manière dont elle relate son expérience. Une façon pour Béatrice de mettre à distance une forme de spontanéité sans doute destinée à susciter, de notre part, une interrogation sur la valeur relative de ses propos. L'usage répété du pronom indéfini « on » les imprègne en effet d'une tonalité fataliste qui indique que les activités domestiques pèsent sur Béatrice bien plus qu'elle ne l'énonce directement.

Béatrice : ... « On va dire que pour une mère de famille, enfin moi ce qui me paraît le plus important, c'est le rangement. On va dire que même que quand on a une femme de ménage il y a du rangement ; ça on en fait beaucoup, le tri, le rangement, que la maison soit... »

Vous avez une aide ménagère ?

Non non. Je préfère faire moi-même... ... Donc bon on va dire que ... le lundi on va dire c'est le ménage et comme j'ai une grande maison on va dire que ça prend

²¹¹ M. Mauss (1999), «Les techniques du corps » dans *Sociologie et Anthropologie*, Paris, Quadrige/PUF, p. 365

²¹² *ibid.*, p. 372

pratiquement toute la journée, sachant que le midi je m'arrête pour aller chercher le petit à l'école, j'ai des repas à faire tous les midis... ».

Là encore, on remarque que la présence des enfants (le plus petit rentre tous les jours mais les plus grands déjeunent aussi, ponctuellement, à la maison) donne à l'organisation de la journée de Béatrice, son rythme et surtout, une justification biologique et affective.

***Béatrice** : ... «moi, j'aime bien cuisiner, je fais des produits frais moi j'aime bien faire des trucs maison, mon gros problème c'est que j'ai des garçons qui n'aiment rien alors ça c'est très déprimant... ... Moi je trouve aussi que ça fait partie de ce qu'on peut transmettre, c'est aussi manger correctement... ».*

Le témoignage de Béatrice suggère, en outre, que l'inscription de ces pratiques au registre de la morale domestique passe par des techniques qu'elle relie notamment à l'ordre de la « transmission » et de la tradition. Autrement dit, le concept de « technique du corps » fait émerger les points de réflexion suivants :

- l'efficacité de l'ordre domestique renvoie à une instrumentalisation du corps,
- un questionnement autour des pratiques matérielles ou des représentations symboliques ne suffit pas à épuiser cette réalité,
- cette efficacité repose également sur une inculcation des normes sociales d'autant plus efficace qu'elle n'est ni énoncée discursivement, ni donnée comme objectif premier. Autrement dit, les pratiques quotidiennes constituent autant de rites qui fournissent une « méthode mnémique »²¹³. Nous y reviendrons.

D'autre part, et pour conclure provisoirement sur ce point, n'oublions pas que selon Georges Canguilhem, toute norme est productrice d'incompétence. Il renvoie à l'analyse de Bachelard pour qui ... « *Le normal n'est pas un concept statique ou pacifique, mais un concept dynamique et polémique...* »²¹⁴ et qui fonde à penser que ... « *toute valeur est gagnée sur une anti-valeur ...* », ou qu' ... « *une norme déprécie tout ce qui ne renvoie pas à elle...* »²¹⁵. Nous inclinons à penser que c'est bien à ce type d'incompétence, comme norme socialement construite, que renvoient les propos de Evelyne (« *je perdais de la qualité* »). Autrement dit, la compétence de « ménagère » (valeur) ne peut se mettre en place qu'à partir de ses compétences de mère (naturel) et sur les décombres de ses autres compétences sociales (anti-valeur).

²¹³ M. Douglas (2001), *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabous*, Paris, Editions La Découverte, p. 81

²¹⁴ G.Canguilhem, *op. cit.*, p. 176

²¹⁵ G.Canguilhem, *op. cit.*, p. 176 et 177

Maternité et Techniques du corps

Ces deux derniers témoignages nous offrent l'occasion de rappeler qu'historiquement, les hygiénistes ont laissé aux mères le soin de routiniser certaines pratiques. Comme le rappelle Liane Mozère, l'action de l'hygiène sociale qui se préoccupe de protection de l'enfance s'appuie sur la mise en place de structures « légères »²¹⁶ (dispensaires, sages-femmes, instituteurs...) et notamment sur la participation des mères de famille qui, devenant auxiliaires médicales de fait, établissent avec les enfants une relation privilégiée. Dès lors, la valorisation de la figure maternelle repose sur de nouvelles prescriptions maternelles « matérielles » (hygiène, soin...) auxquelles se greffent des responsabilités d'ordre « intellectuel » (instruction, formation, éducation...). Tout au long de la III^{ème} République, on assiste à une diminution des durées de délégations parentales (pensions, nourrices, institutions...), à l'occultation de la notion de sacrifice maternel au bénéfice de la notion d'amour parental, à ... *“la généralisation d'un idéal, né au XVIII^{ème} siècle, qui fait de l'amour pour ses enfants un devoir d'abord, un bonheur ensuite...”*²¹⁷.

Or, on note que cette figure idéalisée de la mère fait, aujourd'hui encore, partie des catégories à l'aide desquelles les femmes conceptualisent –avant même d'être mères- le type de relations qu'elles souhaitent établir avec leurs enfants ; de la sorte, ces anticipations pèsent lourdement sur leurs ambitions scolaires et professionnelles. Comme le dit Dominique ... *«avant, même d'avoir des enfants, je savais que j'avais vraiment envie d'en profiter à fond, de les voir grandir... on s'est quand même mariés dans le but d'avoir des enfants»*. Toutefois, il ne faut pas s'empresse d'établir une coïncidence parfaite entre ces représentations et l'arrêt d'activité professionnelle. Concernant Dominique, par exemple, on observe que sa première fille est née alors qu'elle exerçait encore son métier d'infirmière ; en réalité, elle n'a mis fin à cette activité qu'après la naissance de sa deuxième fille. Elle précise par ailleurs :

***Dominique** : ... «Oui j'aimais bien ce que je faisais... mais... c'est vrai que les conditions dans lesquelles je travaillais, c'était pas toujours évident ...les horaires étaient pas pratiques... ...et puis on a quand même le but d'en faire un troisième incessamment sous peu donc... ».*

²¹⁶ L. Mozère (1992), *Le printemps des crèches, Histoire et analyse d'un mouvement*, Paris, L'Harmattan, p. 49

²¹⁷ A.-M. Sohn, *op. cit.*, p. 443

Pour Dominique comme pour Emmanuelle, Julia ou d'autres, on note que la relation à l'activité professionnelle se construit d'abord en opposition à la reproduction biologique ; une logique qui ne conduit pas à tourner le dos à toute idée de carrière professionnelle mais s'avère génératrice « d'indifférence » et de mise à distance. On peut d'ailleurs considérer que la période au cours de laquelle ce rapport s'élabore n'est pas sans effets dans cette construction ; concrètement, il semble que plus la problématique de la maternité apparaît tôt dans le parcours biographique et plus elle infléchit les stratégies scolaires et professionnelles.

Emmanuelle a poursuivi des études et travaillé jusqu'à la naissance de son premier enfant. Elle livre la manière dont elle a, très tôt, construit un rapport distancié à la réalité professionnelle.

*Emmanuelle : ... « j'ai fait des études universitaires, des études d'économie politique et ici, c'est quoi... c'est après la maîtrise ... et je suis trilingue... .. »
Tu voulais faire quel métier ?
J'avais pas d'idée précise... .. mais de toute façon j'aurais jamais eu envie de travailler avec un enfant, personnellement... ..j'ai fait des études parce que j'ai bien aimé faire des études... .. ».*

Une telle précocité renvoie donc au contexte familial et social dans lequel la socialisation primaire s'est déroulée. Avant même de faire l'expérience de la maternité, le poids des représentations symboliques pèse lourdement dans les représentations de la maternité. Mais, que cette précocité n'explique jamais de manière mécanique les arrêts d'activité. Certaines femmes disent avoir été confrontées plus tardivement, c'est-à-dire après la naissance d'un enfant et notamment au moment de faire le choix du mode d'accueil, à des sentiments contradictoires concernant la garde des enfants. Ainsi, que l'expérience de la maternité soit plus ou moins précocement vécue ou imaginée, les femmes interrogées ont, en majorité, repris leur activité professionnelle après les congés maternités ; en réalité, l'arrêt d'activité n'intervient que lorsque des éléments matériels favorisent la réactivation des schémas précocement intériorisés. Concernant ces éléments matériels, il importe d'ailleurs de souligner que le choix du congé parental d'éducation reste minoritaire dans notre population. Sur l'ensemble des femmes interrogées, sept d'entre elles ont décidé d'y avoir recours et cinq ont bénéficié de l'Allocation Parentale d'Education.

Ouvrons une parenthèse rapide sur ces deux dispositifs et leurs effets.

Le congé parental d'éducation

Après un congé de maternité ou d'adoption, les deux parents salariés, sans distinction de sexe, ont la possibilité de demander :

- soit un congé parental d'éducation,
- soit un travail à temps partiel,
- soit un congé parental d'éducation puis un travail à temps partiel ou l'inverse.

Ces droits courent jusqu'au 3^{ème} anniversaire de l'enfant et peuvent débuter à tout moment après le congé maternité jusqu'au 3^{ème} anniversaire de l'enfant. La durée du congé est initialement d'un an ou plus, renouvelable deux fois. Le congé parental d'éducation, en tant que tel, n'ouvre pas droit à rémunération ; il reste donc un luxe pour les ménages les plus démunis.

Allocation Parentale d'Education

Les cinq « femmes au foyer » qui, au sein de la population enquêtée, ont sollicité un congé parental d'éducation sont également bénéficiaires de cette allocation (celle-ci a été remplacée depuis le 1^{er} janvier 2004 par la Prestation d'Accueil du Jeune enfant – PAJE-) car elles sont mères de deux enfants au moins. Rappelons que cette allocation est attribuée, depuis 1994, aux familles de deux enfants (contre trois auparavant). Il faut, pour en bénéficier, avoir interrompu totalement son activité professionnelle et justifier d'une activité professionnelle dans les cinq ans qui précèdent la naissance, l'adoption ou l'arrivée au foyer d'un deuxième enfant. Au premier janvier 2004, le montant de l'allocation à taux plein est de 504,11 euros.

Concernant ces deux dispositifs, on peut préciser qu'en 2002, **509 000** personnes étaient bénéficiaires de l'APE, dont 2 % seulement étaient des hommes²¹⁸. Il est en outre établi que l'APE a largement contribué à faire chuter le taux d'activité des femmes en couple à l'arrivée du deuxième enfant. Dans un article consacré par l'Insee à l'Allocation Parentale²¹⁹, on peut lire :

- ... «*On dit qu'une personne bénéficie de l'effet d'aubaine d'une nouvelle prestation lorsqu'elle n'a pas à changer son comportement pour obtenir la prestation. L'effet incitatif se produit lorsque la personne modifie son comportement pour se conformer aux conditions d'obtention de la nouvelle*

²¹⁸ Femmes et hommes, Regards sur la parité (2004), Les dispositifs d'aide à la garde, Insee, p. 112

²¹⁹ C. Afsa (1999), « L'Allocation Parentale d'Education : entre politique familiale et politique pour l'emploi » (1999), Données Sociales, Insee, p. 413

prestation, et ne l'aurait pas fait en son absence... »²²⁰. Depuis juillet 1994, on estime à environ 150 000 le nombre de mères qui, après avoir donné naissance à leur deuxième enfant se sont retirées du marché du travail et qui seraient probablement restées actives sans l'APE,

- entre « salaire maternel » et « incitation pure », l'APE se présente pour beaucoup de femmes comme un palliatif de leurs difficultés d'insertion professionnelle.

Concernant les interlocutrices bénéficiaires du Congé Parental d'Education, on peut *a priori* en déduire qu'elles doivent retrouver, à terme, leur emploi. L'article de l'Insee oblige à réviser ce point de vue dans la mesure où son auteur relève que, au-delà de facteurs exogènes (cessation d'activité de l'entreprise par exemple) l'effet incitatif se fait surtout sentir parmi la population d'actives qui ont opté pour l'APE à taux plein, sur les femmes appartenant à des classes moyennes (c'est le cas des femmes interrogées) ou à des catégories sociales défavorisées ; ce sont surtout les femmes issues de milieux sociaux favorisés qui poursuivent plus fréquemment leur carrière.

Pour refermer cette parenthèse, on peut dire que les effets de ces dispositifs doivent toujours être nuancés et contextualisés. Effets incitatifs ou effets d'aubaine, ces dispositifs réduisent à des schémas simplifiés une pluralité de situations et des comportements face à la cessation d'activité professionnelle. Le témoignage d'Amélie, qui se dit très favorable au modèle « femme au foyer », illustre cette ambivalence et la manière dont effets d'aubaine et d'incitations se combinent :

Amélie : ... «J'ai été femme au foyer par épisodes en fait puisque je me suis arrêtée après mon premier enfant ; j'ai repris après le troisième, un peu ...enfin... pas vraiment obligée mais... parce qu'en fait, moi je travaillais à la Banque de France et donc... on pouvait avoir des prêts intéressants pour acheter une maison donc... bon... j'ai repris à mi-temps et j'avais quelqu'un à la maison pour s'occuper des 3 enfants et donc j'ai retravaillé en fait jusqu'à la naissance du 4^{ème} ... »

Uniquement pour cette question de prêts ?

Amélie : ... «au départ c'était pour ces raisons là et puis après bon, c'était quand même assez confortable avec quelqu'un à la maison qui garde les enfants, qui va les chercher à l'école bon donc du coup j'ai continué jusqu'à la naissance du 4^{ème}, qui correspondait aussi au fait que... .. ça correspondait, en fait puisqu'à la Banque de France j'avais droit avec 15 ans d'activité et 3 enfants, et bien donc après... avec 4 enfants, de nouveau un bébé, bon donc là j'ai arrêté... .. ».

²²⁰ *ibid.*, p. 415

On retient que, dans l'esprit, les politiques publiques reposent sur une « naturalisation » et un « prolongement » des fonctions maternelles dont la légitimité est renforcée par les mesures « accordées » aux femmes ; nous retenons donc essentiellement de ces dispositifs qu'ils ont pour conséquence principale d'inciter les femmes au désengagement professionnel par déplacement progressif des frontières de l'autonomie. Des conséquences qui engagent également à poursuivre l'identification des mécanismes grâce auxquels cette autonomie est entravée et qui semblent prémunir les « normes naturelles » de toute remise en cause. Ceci posé, on peut resserrer notre questionnement autour du projet conjugal, en s'arrêtant tout d'abord sur la nature et les effets de la rencontre avec le conjoint ou le concubin.

Dynamique socialisatrice du couple

Si l'on présuppose que c'est toujours le modèle « ménagère- mère- épouse » qui constitue la toile de fond des parcours biographiques étudiés, il faut également rappeler que durant la période historique durant laquelle le modèle « femmes au foyer » se construit, la modification du rapport à l'enfant se double d'une modification en profondeur de l'ensemble des relations au sein du groupe familial. Pour François de Singly ... *“L'équivalence entre le mot famille et le contenu “ père ”, mère et enfants ” n'est évidente qu'au XIXème siècle... ”*²²¹. Rappelons que cette conjugalisation de la famille va modifier l'institution matrimoniale. Du mariage arrangé, on passe progressivement au mariage amoureux (mariage d'inclination ou électif) et même s'il faut attendre le 20^{ème} siècle pour que se desserre véritablement le contrôle exercé par la parentèle, les nouveaux liens qui se nouent au sein de la famille contribuent à la naissance du modèle de la « ménagère- mère- épouse ». Dans cette perspective, la rencontre avec le conjoint ou le concubin revêt une importance considérable. Nous en reprenons ci-après les principaux caractères, non sans avoir rappelé que, d'après l'anthropologue Françoise Héritier, un tel modèle institutionnalise un fonctionnement social qui s'appuie sur une triple assignation du sexe féminin : ...*« responsabilité de la procréation (engendrement) ... de la fécondité, de la maternité, et des tâches qui lui sont associées, par extension du champ domestique... »*²²². Il importe également de

²²¹ F. de Singly (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Editions Nathan, p. 19

²²² F. Héritier (2002), *Masculin Féminin II – Dissoudre la différence*, Paris, Editions Odile Jacob, p. 354

retenir que la relation fonctionnelle que subsume ce modèle n'est pas un invariant culturel. Françoise Héritier propose des exemples historiques de répartition de ses différentes fonctions qui permettent de tenir à distance les présupposés occidentaux contemporains fondés sur une causalité naturelle. Ainsi est accordé dans... « *la Grèce Antique (à tout le moins aux citoyens assez fortunés pour se le permettre, même si le principe est valable pour tous), la possibilité de répartir ces fonctions sur deux ou même trois femmes différentes : épouse, concubine, hétéaire...* »²²³. Un exemple -parmi d'autres- de dissociation de la procréation, du confort quotidien et du plaisir sexuel qui, éloignant une forme de vraisemblance fondée sur des présuppositions morales et biologiques, laisse apparaître l'architecture sociale du modèle. Ceci dit, nous ne chercherons pas à définir le statut d'épouse ou de concubine ; nous préférons déplacer notre analyse vers la notion de « couple », pressentie comme une variable favorable à l'émergence de niveaux de compréhension théoriques supplémentaires.

Des sociabilités de genre

Comme point de départ, un phénomène général assez particulier s'offre à l'observation ; dans la population étudiée, aucune femme n'a rencontré son conjoint sur le lieu de travail. Ceci renvoie, pour la grande majorité d'entre elles, au fait que la rencontre a eu lieu dans le cours de leurs études secondaires ou supérieures.

A titre d'exemple, on peut reprendre le parcours de Julia qui a rencontré son futur conjoint sur les bancs de l'école ; enceinte de son premier enfant lors de l'année de terminale (elle avait 20 ans), elle ne s'est pas présentée à l'examen du baccalauréat. Elle a donné naissance à son sixième enfant à l'âge de 33 ans ; elle est une des seules femmes interrogées qui déclare n'avoir jamais exercé d'activité professionnelle.

D'autres témoignages évoquent des rencontres inscrites dans des formes de sociabilités (réunions entre amis, voyages, activités sportives...) autres que professionnelles. Les rencontres avec le conjoint sont donc des événements qui, pour l'ensemble de nos interlocutrices se déroulent :

- soit précocement, c'est-à-dire avant même l'exercice d'une activité professionnelle et d'un accès possible à une forme d'autonomie (fin de scolarité, accès au travail ou au logement...),

²²³ *ibid.*, p. 345

- soit en parallèle à toute activité professionnelle (ce qui ne veut pas dire qu'elles n'exerçaient pas d'activité au moment de la rencontre).

Mais toutes les rencontres ne sont pas précoces et il serait tautologique d'affirmer que précocité et rencontre hors du lieu de travail vont de pair. Nous préférons donc tester l'hypothèse de travail suivante : la formation des couples au sein desquels évoluent les « femmes au foyer » s'appuie essentiellement sur le développement de sociabilités que l'on peut caractériser, dès leur origine, à l'aide de la notion de « genre ». Autrement dit, si l'on admet avec Michèle Ferrand²²⁴ que les hommes développent surtout une « sociabilité externe » induite notamment par la vie professionnelle et que les femmes font un travail de « sociabilité interne » plus centrée sur le réseau familial et le voisinage, on peut imaginer que la précocité est l'une des traductions de ces formes spécifiques de sociabilité. Dans un contexte où... «*les différentes phases de passage à l'âge adulte sont franchies plus tardivement d'une génération à l'autre...*»²²⁵, mais où les femmes forment toujours leur couple plus tôt²²⁶, il apparaît, notamment à travers l'exemple de Véronique, que ces rencontres sont révélatrices de formes de sociabilités « internes » dans lesquelles la notion de précocité prend sens.

Véronique « *on s'est connus moi j'avais 14 ans, donc on était copains et mes parents et mes beaux-parents se connaissaient, ils étaient amis de classe...* ».

Mutatis mutandis, les sociabilités suivent donc le cours des événements ; toutefois, il apparaît que les dynamiques socialisatrices à l'œuvre dans notre échantillon renvoient au registre des « sociabilités internes ». On suggère donc que, concernant nos interlocutrices, ce type de sociabilités exerce une influence constante sur la manière dont, quel que soit le champ observé, elles inscrivent leur trajectoire dans l'espace social. Force est de constater que, concernant leur activité professionnelle passée, les propos de nos interlocutrices abondent en anecdotes se référant à « l'ambiance » de travail, aux « mauvaises relations », à l'« incompréhension » dont elles disent avoir fait les frais. Tout conduit à penser que la dimension relationnelle revêt, pour ces femmes, la même importance que les difficultés liées à un manque de qualification ou de reconnaissance professionnelles.

²²⁴ M. Ferrand (2004), *Masculin Féminin*, Paris, Éditions La Découverte

²²⁵ F. Battagliola (1998), *Des débuts difficiles, Itinéraires de jeunes parents de milieux modestes*, CSU/IRESO/CNRS, p. 27

²²⁶ M.-F. Christofari et G. Labarthe (2001), « Des ménages de plus en plus petits », *Insee Première*, p. 1
... «*La majorité des jeunes hommes quittent leurs parents après 24 ans. Les jeunes filles partent trois ans plus tôt ...* »

Valérie : ... «mes collègues par exemple ils n'ont pas du tout compris que je démissionne, pas du tout, parce que pour eux c'était... ... moi je pensais que ces gens là étaient plus à même de comprendre mais moi aussi j'ai dû batailler, je suis arrivée j'avais pas encore la plus petite, j'ai dû batailler pour avoir droit à mes heures d'allaitement,... »

... «donc c'est pas parce que c'est du social que c'est plus facile, non, non non... ».

En réalité, tout se passe comme si l'entrée et le maintien dans l'univers professionnel constituent un « choc » qui, essentiellement vécu en termes relationnels, opacifie les autres dimensions de l'activité professionnelle. Dans la majorité des cas, il est d'ailleurs impossible d'obtenir des précisions quant aux difficultés rencontrées. Louise dit qu'elle a arrêté de travailler car « *l'ambiance ne lui convenait pas du tout* » ; nous essayons d'en savoir plus.

Louise : ... «pourquoi oh ? j'ai été dégoûtée, à l'hôpital, enfin, je suis pas tombée... ...j'ai été un peu dégoûtée de travailler, ... l'ambiance... j'ai pas voulu reprendre, ah oui, ah oui... c'était une ambiance de femmes et puis... ...

C'est-à-dire ?

Pourtant on était des jeunes, eh bien mais... ...mais c'était vraiment très très méchant, c'est tout, ... pourtant moi je suis facile ... ».

Ces deux témoignages font la démonstration de réelles difficultés pour nos interlocutrices à reconsidérer la nature et l'importance à accorder aux relations intersubjectives de proximité dans une perspective professionnelle. Dans ces cas précis, c'est un problème de rapport au genre féminin (mise en cause de l'« allaitement » par les collègues, ou « ambiance de femmes ») qui révèle les tensions existant autour des formes de sociabilités à l'œuvre dans l'univers professionnel.

Plus loin dans l'entretien, Louise précise d'ailleurs indirectement sa pensée en nous parlant des conséquences induites par l'activité professionnelle de sa belle-sœur :

Louise : ... «je vois ma belle-sœur qui travaille et bien... bon... le mercredi il faut s'organiser pour que les enfants soient gardés par quelqu'un, ils sont un peu ballotés... ... parfois on appelle d'urgence mes parents parce que... ben... il n'y a personne pour venir chercher les enfants le soir à 4 heures et demi... ».

Louise ne remet pas en cause l'activité professionnelle féminine mais les conditions de travail qui rendent impossible la mise en œuvre de sociabilités « internes » par les femmes actives. Pour Louise, si les mères exercent une activité professionnelle, ... «*les enfants sont ballotés* ». A l'inverse, la notion d'*urgence* lui permet d'affirmer la valeur des sociabilités internes sous la forme d'une certaine stabilité assurée par les *grands parents*. Le témoignage de Valérie revient également à valoriser ces sociabilités internes puisqu'en questionnant les formes de sociabilités professionnelles ou externes, elle fait le constat de difficultés « relationnelles ».

Valérie : ... «j'ai dû batailler pour avoir droit à mes heures d'allaitement, quand j'ai dit que je voulais avoir mes heures d'allaitement, que je voulais tirer mon lait sur place, je suis passée pour la la la ... non mais voilà c'est ça, c'était complètement, ils étaient sciés... ».

A l'inverse, concernant les pratiques familiales et plus particulièrement la prise en charge des enfants, ses propos montrent que, quels qu'en soient les bénéficiaires (l'explication donnée par Valérie manque de limpide), les sociabilités internes sont valorisées « a priori » :

Valérie : ... «je dirais déjà du point de vue construction de l'affectif pour l'enfant, je pense qu'un congé de maternité de 6 mois ça permettrait déjà aux femmes de profiter de leur maternité... ».

Ces deux exemples sont prototypiques de l'ensemble des parcours féminins dans lesquels non seulement la socialisation professionnelle mais l'accès à la subjectivité sont entravés par des formes de sociabilités spécifiques. Le concept de sociabilités « internes » indique que la relation entre l'individu et le groupe familial et social est encore largement déterminée par les identités de genre ; ainsi, la manière dont nos interlocutrices abordent les questions « relationnelles » fait écho aux modalités d'articulation des rapports sociaux de genre. On a déjà eu l'occasion de dire que l'espace des relations professionnelles était opposé à l'espace des relations intersubjectives de proximité ; or, les formes de sociabilités à travers lesquelles cette opposition devient réalité, révèlent une « nostalgie » communautaire portée par le genre féminin. Le travail de terrain nous permet de détailler cet énoncé dans la mesure où il révèle les aspects contrastés de cette nostalgie. Qu'ils concernent leur parcours ou ceux des femmes de leur entourage, les propos des femmes interrogées font, en effet, la démonstration du caractère anxiogène de l'opposition vie privée/vie professionnelle. Plus subtilement, on note que cette anxiété s'apparente au risque suivant : la socialisation professionnelle est associée à une conversion identitaire dans le sens d'une plus grande place accordée au sujet contre le collectif. Rappelons de quelle manière Evelyne parle des femmes actives :

Evelyne : ... «je pense qu'elles ont pas la même échelle de valeurs que celles qui choisissent de se nier un petit peu, pendant quelques années, de se mettre entre parenthèses... et de s'occuper momentanément des enfants, pendant quelques années et c'est là qu'est la différence en fait, dans cet état d'esprit là... ...quand la femme décide c'est moi qui passe avant, moi même, et mon épanouissement personnel et hop je fais ma carrière et le reste... ».

Cette hypothèse de travail, qui peut être appliquée de manière transversale à tous les témoignages, fait alors surgir l'élément suivant : l'affectif n'est pas pressenti comme étant de taille à résister à la puissance du « social ». Reconsidérés à la lumière de cette hypothèse, les propos de nos interlocutrices semblent suggérer que leurs craintes ne portent pas sur le fait d'avoir moins de « temps à accorder » à leurs enfants (de moins s'en occuper) mais plus fondamentalement sur le fait de moins les « aimer ». Autrement dit, les propos concernant l'activité féminine peuvent être interprétés, *a priori*, comme une critique négative ; les femmes actives « *décident c'est moi qui passe avant* » et leurs enfants sont « *ballotés* », « *énervés* », « *stressés* ». Une telle interprétation ne suffit cependant pas à rendre compte des incertitudes que nos interlocutrices souhaitent nous faire partager. Le témoignage de Valérie -à propos d'une éventuelle reprise d'activité professionnelle- révèle un autre aspect de l'opposition vie professionnelle/vie privée. Derrière le caractère tranché de cette opposition transparaît, en filigrane, la manière dont le travail se heurte à l'amour maternel.

Valérie : ... « *je me dis que j'arriverais pas à donner autant que que ...avec des enfants en bas âge, ça empiéterait trop sur mon affectif avec les enfants...* ».

Une telle mise en perspective ne se superpose pas de manière stricte à la première opposition. On a eu l'occasion de montrer que ces « femmes au foyer », dont l'imaginaire est « habité » par l'enfant ont peur que soient « déliés » des liens physiques et affectifs qui les unissent à l'enfant. Elles construisent l'enfant autant que l'enfant les construit. Pourtant, ce travail de construction affective est toujours occulté par la naturalisation des fonctions maternelles ; dire le « travail » maternel ou domestique reviendrait à « dénaturer » ce lien affectif. Pourtant, si l'on définit l'« affectif » comme un mode spécifique de relations entre individus, il faut s'interroger sur cette propension à ne pas appréhender la construction affective comme une instance du social mais comme son opposé. Il semble que tout ce qui peut rappeler aux femmes qu'elles effectuent un véritable « travail », autrement dit tout ce qui peut évoquer la pénibilité des fonctions qu'elles exercent, est occulté ; en réalité, c'est sans doute parce qu'il est pensé comme soustrait au temps affectif (Valérie affirme que *ça empiéterait* sur son affectif) que le temps de travail est synonyme de « déliaison ». Il va de soi que l'intériorisation de cette opposition amour/travail n'est pas uniquement portée par les femmes ; tout se passe cependant comme si la maternité, conduisant à une réactivation et à une redistribution de l'énergie affective autour de l'enfant entraîne, au-delà du repli social et biologique, une réactualisation de la dualité fondamentale entre le sujet et le

monde. Comme le dit Norbert Elias, ... « *la constitution d'une sphère privée d'existence, soustraite aux règles qui gouvernent les conduites publiques, devient le refuge de l'intimité, partant le lieu privilégié d'inscription de la singularité du sujet...* »²²⁷. Une telle inscription, diminuant le champ des possibles « identitaires » pour les femmes, réduit également le réseau d'interdépendances dans lequel elles s'inscrivent ; affirmant le primat des valeurs de l'intime, un tel système permet l'instauration d'une ... « *dualité fondamentale entre le sujet et le monde, pensés comme deux réalités séparées...* »²²⁸. Les sociabilités « internes » et les processus identitaires inscrits dans une logique qui octroie au groupe familial une fonction « nomique » forte, alimentent donc, paradoxalement, cette dualité.

Constitution de la famille comme rite de passage

La fonction « nomique » de la famille

On a eu l'occasion de souligner que la famille est considérée, surtout pour les femmes, comme un « pilier » identitaire puissant. Le témoignage des « femmes au foyer » nous incite à interroger plus précisément cette fonction « nomique » de la famille, c'est-à-dire le fait que ... « *par l'entrée dans le mariage, l'individu construit une nouvelle vision du monde, dans ses interactions constantes avec son conjoint qui devient un autrui significatif par excellence...* »²²⁹. De plus, François de Singly indique que la vie en commun contribue à valider une conception du monde et de l'identité personnelle, plus encore pour les femmes que pour les hommes ; il ne précise cependant pas les fondements de ces attentes féminines.

Le travail de terrain nous conduit à abonder dans le sens de François de Singly tout en revisitant cette notion « d'attente » à la lumière des propos recueillis. Les témoignages de ces femmes qui semblent avoir été au bout de cette logique de l'attente justifient en effet que l'on y apporte quelques nuances. Tous ces témoignages indiquent que la constitution de la famille est sous-tendue par une volonté d'accéder à une nouvelle identité sociale et sexuelle ; en cela, on peut dire que ces femmes « attendent » de la famille une réassurance identitaire. Symboliquement en effet, la constitution de la

²²⁷ N. Elias (1991), *La société des individus*, Paris, Editions Fayard, p. 19

²²⁸ *ibid.*, p. 19

²²⁹ F. de Singly (2002), « A quoi sert la famille ? » in *Famille, Permanence et Métamorphoses*, Paris, Editions Sciences Humaines, p. 103

famille se définit surtout comme un rite de passage ; rite « positif » d'agrégation à un nouveau groupe familial ainsi que rite de séparation d'un monde asexué. Sur ce point, il importe de rappeler que les cérémoniels institutionnels ou non (mariage, fête entre amis, pendaison de crémaillère, passage du seuil de la maison conjugale...) assurent alors le maintien de la cohésion sociale qui peut être fragilisée à chaque changement d'états. Comme le souligne Arnold Van Gennep, ... «*De tels changements ne vont pas sans troubler la vie sociale et individuelle ; et c'est à en amoindrir les effets nuisibles que sont destinés un certain nombre de rites de passage...* »²³⁰. Dans cette perspective, il est intéressant de noter que le passage du seuil a toujours une valeur sacrée et symbolique. Le seuil ne constitue pas uniquement le montant de la porte ; ainsi, la vie en commun ou le franchissement du seuil du domicile conjugal matérialisent-t-ils le fait de s'« engager » (le terme est emprunté à Irène), c'est-à-dire de signifier sa participation au maintien d'une certaine cohérence communautaire.

Irène : ... «*le fait que j'entame une vie... en commun, que je me marie avec quelqu'un... ce qui pour moi était quand même un deuxième engagement fort, enfin c'est quelque chose...* ».

Mais au-delà de cet engagement individuel symbolique et matériel, ses propos intègrent des représentations sociales qui renvoient moins à des rites d'agrégation qu'à des rites d'initiation.

Irène : ... «*mon père a changé d'attitude le jour où je me suis mariée avec P. ... Tu es devenue mère de famille... Non mère de famille je l'étais déjà mais... mais je suis mariée, j'ai un compte commun, il y a un homme qui a une situation stable, qui a l'air sérieux et puis en plus il est plus âgé que moi, ...il se dit « ma fille est à l'abri ; j'ai réussi enfin ma vie »... ».*

Ce qu'on entend par « rite d'initiation » et qu'Irène nous donne à comprendre, c'est qu'en réalité, la constitution de la famille –ici légitimée par le mariage– marque symboliquement, pour les femmes, le passage d'une classe d'âge (adolescence) à une autre (adulte). Comme le dit le père d'Irène, la famille est un « abri » mais à cela il faut ajouter ; un abri pour qui et quel type d'abri ? Pour son père, qui peut se dire « *ma fille est à l'abri, j'ai réussi enfin ma vie* », le rite de passage est ici accompli puisqu'il a protégé le groupe familial d'origine contre des changements de situation qui auraient pu en affecter le fonctionnement et la cohésion au moment du passage d'Irène d'une classe d'âge à une autre. Il faut cependant rappeler qu'Irène était, avant son mariage, maman d'une petite fille et séparée du père de l'enfant. Son exemple révèle donc que le rite de

²³⁰ A. Van Gennep (1981), *Les rites de passage*, Paris, Editions Picard, p. 17

passage ne renvoie pas uniquement à une forme de maturité « physique » ; c'est à la maturité « sociale » qu'Irène accède en s'engageant par le mariage. On peut, de fait, imaginer que si la famille reste un pilier identitaire central pour les femmes, c'est sans doute parce qu'aujourd'hui encore, il est difficile (pour les femmes actives ou inactives, épouses ou concubines) d'accéder à cette « maturité sociale » en dehors de l'institution familiale ; l'émancipation de la tutelle familiale originelle suppose la constitution d'un autre groupe familial. Il existe donc un réel paradoxe entre l'accès à une maturité sociale caractérisée par une certaine complétude ontologique ou une forme d'autonomie individuelle et l'injonction collective qui pèse sur les femmes ; un paradoxe qui conduit à inverser la grille d'analyse « identitaire » individuelle et à appréhender cette injonction comme une norme collective nécessaire au maintien de la centralité de l'institution familiale.

Le modèle de la « femme au foyer », bien que statistiquement en voie de disparition, permet donc d'éclairer une partie des mécanismes qui relient l'institution familiale et la reproduction des rapports de genre ; au-delà de la contemporanéité des chiffres, il semblerait que les valeurs sociales qui l'ont fondé n'ont guère perdu de leur actualité.

Socialisation à la dépendance financière

Concernant l'aspect pratique des mécanismes de reproduction des rapports de genre, on suggère également que les sociabilités « internes » facilitent l'acceptation, par ces femmes, de la dépendance financière. Celle-ci est en général précédée (lors des études notamment) d'une véritable entraide financière entre futurs conjoints. De ce fait, la dépendance est plutôt ressentie comme le prolongement de ces échanges, tout au moins au départ. A ce propos, voici ce que nous répond Véronique :

Véronique :... « oh, ça a toujours été comme ça, ça ne me dérange pas. Je veux dire... on n'a jamais fait de comptes séparés, on a toujours,mais en fait, on s'est connus moi j'avais 14 ans,

Et le passage de l'indépendance à la dépendance ?

Oh, vous savez, quand je travaillais mon mari ne gagnait pas beaucoup puisqu'il avait une prime par son école, par l'Edf, et en fait c'est moi qui ramenait une partie... une bonne partie de l'argent de la maison...donc puis après... bon après je me suis dit... après j'ai travaillé, lui a fait ses études, maintenant lui travaille et moi je reprends les beaux-arts,... ».

Dans le cas de Julia (elle n'a jamais travaillé), il n'y a jamais eu partage de la charge financière ; pour autant, elle ne raisonne pas en termes de « dépendance » mais de « complémentarité ». Ici, la nécessité d'une distribution sexuée des rôles au sein de la famille fait écran, en la justifiant, à cette dépendance :

Julia : ... «Nous avons chacun notre rôle à jouer. Lui ramène l'argent à la maison et moi j'ai mon travail ; c'est un travail, c'est pas autre chose. D'ailleurs je considère que son salaire c'est comme si on le partageait en deux, même si en réalité on ne le partage pas... ... Chacun sa place et c'est comme ça que les enfants sont bien dans leur peau. Ils savent où ils vont, qui fait quoi. Si la société va aussi mal aujourd'hui, c'est que les jeunes justement ils ne savent plus qui fait quoi. Ils n'ont plus de modèle. Moi j'ai mon travail à la maison et mon mari a son travail ; on est complémentaires... ... ».

Lorsqu' apparaissent des inquiétudes par rapport à cette dépendance financière, il est intéressant de noter que les aides (allocation du congé parental d'éducation, allocations chômage liées à la mobilité du conjoint ...) contribuent sinon à les faire disparaître du moins à les dissiper. Comme on l'a évoqué, ces rétributions financières contribuent au passage en douceur d'une certaine autonomie à une dépendance matérielle complète, c'est-à-dire à l'occultation d'une forme de naturalisation des rapports de genre. Bien que cette dépendance ne soit jamais présentée comme problématique, il n'en demeure pas moins qu'elle structure, comme autant de contraintes sociales, les pratiques quotidiennes de nos interlocutrices. A titre d'exemple, on peut dire qu'une majorité de nos interlocutrices hésitent, du fait du caractère non rémunérateur de leur activité, à se faire aider pour les tâches ménagères ou à faire des dépenses, rationalisées *a posteriori*, comme non raisonnables :

Françoise : ... «chacun y trouve son compte ... mais par contre c'est vrai que des fois je me dis " ben flûte, je m'achèterais bien ça mais bon c'est peut-être pas raisonnable, moi je gagne pas du tout d'argent " donc c'est vrai que, c'est vrai que ça peut freiner certaines choses. En travaillant, j'aurais peut-être pas la même..., le même... ce serait différent... ».

D'autre part, plusieurs d'entre nos interlocutrices disent clairement avoir eu un troisième enfant pour prolonger les bénéfices du congé parental et ainsi retarder des échéances douloureuses ; l'enfant constitue alors une alternative directe à la reprise d'emploi et une justification indirecte à la perte d'indépendance.

Françoise : ... «on n'aurait pas eu le troisième si j'avais travaillé et le fait d'avoir le troisième, c'était évident ...que si j'avais travaillé, la troisième ne serait peut-être pas venue... non... on ne l'aurait pas eue si j'avais travaillé... ... c'est un ensemble de circonstances qui amène à... ...».

Ceci dit, force est de constater que la carrière de « femme au foyer » n'est réductible ni à une rétribution financière ni à la seule perte d'indépendance ; ces variables sont aussi nécessaires pour caractériser le modèle qu'elles sont insuffisantes à l'analyser complètement. Pour en revenir à la fonction nomique de la famille, on peut notamment rappeler que les politiques publiques qui incitent les femmes au repli vers le foyer

constituent surtout des leviers collectifs puissants en terme de dynamique de « couple » ; leurs effets doivent s'analyser collectivement car la constitution du couple produit des effets divergents et complémentaires entre les conjoints. Comme le dit François de Singly à propos des femmes mariées, il faut garder présent à l'esprit que ... « *le mariage est une mauvaise affaire pour les affaires professionnelles de la femme...* »²³¹ . De ce point de vue, le prix de la constitution de la famille est payé cher par les femmes, même si, aux incitations au repli vers le foyer, font écho des stratégies conjugales, plus ou moins consensuelles et dont l'objectif général est de favoriser, à travers la trajectoire professionnelle de l'un des conjoints, la promotion sociale du groupe familial dans son ensemble.

A travers la variable « couple », il apparaît que la chaîne de causalité reliant « désinvestissement professionnel anticipé » et « engagement familial » prend son sens non seulement dans une logique individuelle mais dans une logique collective. Ainsi que l'analyse Armelle Testenoire-Oger, le couple n'évolue pas dans une « bulle » asociale ; ... « *Contexte et interaction se combinent tour à tour pour structurer de manière cumulative la relation conjugale par des règles...* »²³² .

En résumé, on peut rappeler que si le travail de terrain conduit à faire l'hypothèse d'un rapport problématique à l'emploi, il a également permis d'établir que le modèle « femme au foyer » ne peut se définir ni dans une perspective individuelle, ni dans un rapport spécifique au champ professionnel, encore moins dans des perspectives strictement utilitaristes. Plutôt que comme un modèle individuel, il convient sans doute de l'appréhender comme la modélisation ou la projection individualisée d'un système réticulaire. Dans ce système, l'image composite de la « ménagère- mère- épouse » sert de grille de lecture ; cependant, elle permet de *comprendre* mais non *d'expliquer* le phénomène dans sa globalité. Dès la fin du 19^{ème} siècle, Thorstein Veblen considère que l'affranchissement de tout travail productif atteste du pouvoir et de la richesse de la classe de loisir. Ainsi, ... « *ce processus d'affranchissement...* » qui... « *commence par la femme du maître...* »²³³, s'impose ensuite comme norme aux classes inférieures où il conserve toujours ce caractère collectif d'attestation méritoire. Le travail domestique lui-même devient indice de la classe de loisir quand il est accompli par l'épouse ; il montre en effet que le maître peut subvenir, seul, aux besoins de la maison. Mais dans

²³¹ F.de Singly (2002), *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, p. 74

²³² ATestenoire-Oger (2000), *op. cit.*, p. 108

²³³ T. Veblen (1970), *Théorie de la classe de loisirs*, Paris, Editions Gallimard, p. 38

quelle mesure cette analyse est-elle toujours pertinente au début du 21^{ème} siècle ? Le « code en vigueur », le « principe dominant », la « pierre de touche » de l'inactivité professionnelle féminine sont-ils toujours ... « l'exigence d'une perte de temps réelle et manifeste ... »²³⁴ ? On peut répondre à cette question par la négative dans la mesure où le clivage activité/inactivité s'étend aujourd'hui à travers tout l'espace social et où les pratiques quotidiennes des femmes « inactives » sont au moins autant matérielles que symboliques. Les dimensions diachroniques et synchroniques du phénomène restent donc à repréciser.

Evolution diachronique et synchronique

A posteriori, on peut dire que le mode de fonctionnement social dans lequel prend sens le modèle « femme au foyer » conduit les femmes vers des impasses socio-historiques (baisse de la valeur sociale et des effectifs) et individuelles (reconnaissance identitaire). L'analyse montre cependant que l'identification familiale reste valorisée par l'ensemble de la société alors que, paradoxalement, un sentiment fait l'unanimité dans la population étudiée ; ce type d'engagement n'ouvre droit qu'à un statut dévalorisé. L'analyse en termes d'échec de la socialisation professionnelle révèle donc un double aspect du phénomène ; elle montre d'une part l'inadéquation existant entre les processus identificatoires (familiaux) et les aspirations sociales (déchues) et, d'autre part, l'échec des tentatives de modifications de ces mêmes processus. En d'autres termes, si les déclinaisons de la notion de socialisation (socialisation primaire, secondaire et professionnelle) peuvent éclairer cette inadéquation et rendre compte du déroulement - plus ou moins chaotique- des processus identificatoires, elle ne s'avère pas, en revanche, un outil d'analyse pertinent pour ce qui concerne l'élucidation des raisons de la reproduction de processus identitaires inadéquats. Le témoignage d'Olivia éclaire plus concrètement l'origine de ce questionnement :

Olivia : ... « j'ai des ambitions démesurées pour mes enfants. Quand Laura rentre du collège avec une mauvaise note, je me contrarie, je lui demande qui a de meilleures notes qu'elle... moi j'ai pas un parcours scolaire super... et pourtant je suis toujours en train d'essayer de réparer le manque de réussite de mon père. Ses frères ont eu beaucoup plus de chance que lui ... ».

Dans cette première partie du témoignage, Olivia donne à entendre que la réussite de l'ensemble du groupe familial revêt, à ses yeux, une importance considérable. Elle

²³⁴ *ibid.*, p. 36

considère qu'elle essaie de « réparer » le manque de réussite de son père ; pourtant, quand on lui demande ce que son père en pense, elle répond :

Olivia : ... « il a pas eu de réussite et ... très franchement il a l'air de s'en foutre... Il a été VRP toute sa vie..., il a pas eu de chance ; ... Il n'a jamais dit que ça lui posait problème mais moi... je me dis que nous ne sommes pas estimés à notre juste valeur, que notre famille aurait pu faire autre chose et que c'est profondément injuste... ...pour lui comme pour nous... ... alors j'attends que mes enfants montrent qu'on est capables comme les autres... ».

On peut donc suggérer que, si Olivia recherche les raisons pour lesquelles l'institution familiale n'a pas été capable d'accompagner son père dans « ses » projets, c'est aussi pour se donner les moyens de maîtriser sa propre trajectoire identitaire. Des propos qui posent d'ailleurs la question des convergences et des divergences existant entre les aspirations individuelles d'Olivia (« *je suis toujours en train d'essayer de réparer* »), et celles des autres acteurs (son père n'a jamais dit que ça lui posait problème) de son environnement familial (« *j'ai des ambitions démesurées pour mes enfants* »).

Dans quelle mesure le parcours biographique d'Olivia est-il dissociable de son histoire familiale et de celle du modèle « femme au foyer » ? Se pourrait-il que l'illisibilité des intentions fondatrices de son parcours biographique soit liée à l'opacité du modèle observé ? Hypothétiquement, ne pourrait-on supposer que l'impasse sociale dans laquelle se trouvent les « femmes au foyer » aujourd'hui repose sur la combinaison des deux dimensions suivantes :

- les « femmes au foyer » sont confrontées à l'opacité d'un modèle social qui « absorbe » leur individualité,
- l'opacité sociale vient de ce que l'opposition vie privée/professionnelle fait écran à une contradiction fondatrice du modèle ; reste à l'identifier.

La notion de contradiction

Existe-t-il une homologie entre cette contradiction et les processus cognitifs « contradictoires » qui structurent cette recherche ? Leur mise au jour est-elle de nature à éclairer cette contradiction ? Jamais en effet, depuis le début de ce travail, n'a été complètement évacuée l'idée qu'il peut être traité du modèle « femme au foyer » de manière neutre ; comment déconstruire le modèle sans le consolider ? Comment stériliser le processus qui fait de tout acte de langage portant sur les « femmes au foyer » un acte confirmatoire de sa réalité. En quoi cette dialectique de la forme et du fond peut-elle nous renseigner sur le modèle lui-même ? Cette interrogation, ainsi que la

question du statut à accorder au langage constituent-elles des clefs de lecture analytiques ? Et si, ainsi qu'on l'a montré pour l'inactivité, la désignation même du modèle était un « acte social », autrement dit une énonciation performatrice (pour reprendre les termes du philosophe anglais Austin²³⁵) moins destinée à « faire sens » qu'à « signifier ». Autrement dit, l'expression « femme au foyer » est-elle une énonciation affirmative (vraie ou fausse) ou performative (destinée à « faire » en « disant », à influencer les comportements y compris de celui qui « dit ») ? C'est autour de ce questionnement sémiologique et, conscient de la nécessité de parer aux risques de phagocytage, que notre attention a été alertée par un énoncé de Roland Barthes à propos du concept de mythe. Constatant qu'à l'instar des mythes, le modèle étudié... « s'empare du mouvement même que l'on fait pour s'en dégager... »²³⁶, nous avons décidé de pousser plus loin cette investigation comparative. Bien que celle-ci ne s'impose pas d'emblée, elle mérite, une fois initiée, que l'on prenne la juste mesure de sa valeur heuristique. Pour établir cet état des lieux comparatif, nous avons donc choisi de retenir quelques uns des points théoriques développés par Roland Barthes dans le texte intitulé « Mythologies ». Avant d'emprunter quelques uns des axes de son analyse, il faut rappeler que c'est en tant que linguiste et sémiologue que Roland Barthes s'est intéressé aux systèmes de signes qui sont à l'œuvre dans le social ; dans l'ouvrage *Mythologies*, il scrute notamment les « significations », c'est-à-dire les systèmes qui au-delà du « sens », permettent d'émettre des valeurs à travers les langages. A la fin de l'ouvrage, dans une partie intitulée « *Le mythe, aujourd'hui* », il trace les pistes théoriques sur lesquelles nous nous aventurons à présent. Il importe également de préciser que, délaissant toute ambition critique, cette démarche est essentiellement redevable au souci d'éviter, autant que faire se peut, les chausse-trapes que l'usage répété d'une terminologie comporte et de débusquer les vertus heuristiques de l'effet de répétition. Si l'on inscrit dans cette perspective sémiologique les questions de socialisation soulevées par ces témoignages, il est donc pertinent d'interroger la réalité objective du foyer à travers sa mythologie, comme forme de légitimation (avec la théologie, la philosophie, la science...) ou « machinerie conceptuelle de maintenance de l'univers social »²³⁷. Nous proposons donc de rapprocher le phénomène étudié de la

²³⁵ J.-L. Austin (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Editions du Seuil

²³⁶ R. Barthes (1957), *Mythologies*, Paris, Editions du Seuil, p. 222

²³⁷ P. Berger et T. Luckmann (2005), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Editions Armand Colin, p. 151

notion de mythe telle que Roland Barthes la propose, avant d'en décrypter la signification.

2 – REALITE OBJECTIVE ET MYTHOLOGIE DU FOYER

La parole mythique : un méta-langage

Selon Roland Barthes, le mythe est une « parole » ; sacré ou profane, ancien ou contemporain, puissant ou éphémère, le mythe se définit d'abord par la forme grâce à laquelle ... « *l'histoire humaine fait passer le réel à l'état de parole...* »²³⁸. Ainsi, tous les objets, phénomènes, concepts, idées, peuvent devenir un mythe. Le mythe ne se définissant pas par son objet mais par le langage (oral ou écrit, verbal ou visuel, représentations...), le message transmis par un modèle social peut donc s'analyser du point de vue de ses « significations ». Suivant l'hypothèse selon laquelle le modèle social étudié est susceptible de mythification, on peut se demander quelle est la signification (et non le sens) du modèle social « femmes au foyer ». Pour le dire en termes plus sémiologiques, on dira que l'expression « femmes au foyer » se compose de deux signifiants (les femmes et le foyer) et d'un signifié (l'établissement d'un lien fonctionnel entre les deux). Ce qui fait signe ici, c'est la logique qui émerge de l'association de ces différents termes ; quelles valeurs ces termes et cette relation subsument-ils, sachant que tous les objets saisis par le mythe vont être réduits à n'être que des unités de langage. Autrement dit, quels que soient les sens des termes « femmes » et « foyer », ils deviennent seconds dès lors que la parole mythique fonde un autre système de signification. Ceci, Barthes l'appelle une « seconde langue » ou un *méta- langage* dont la destination est de parler de la première. Ce qu'il faut retenir, c'est que dans le premier cas, les signifiants font sens (les femmes prennent en charge le foyer) alors que dans le système mythique, ces signifiants deviennent des « formes » chargées de significations. De fait, ... « *Le mythe a effectivement une double fonction ; il désigne et il notifie, il fait comprendre et il impose...* »²³⁹. On peut d'ailleurs considérer que les femmes interrogées saisissent cette ambiguïté ; ainsi qu'on l'a noté à maintes reprises, « l'inactive » comme « la femme au foyer », c'est toujours l'autre.

²³⁸ *ibid.*, p. 194

²³⁹ *ibid.*, p 202

Cette distanciation – et non la remise en cause du modèle- peut donc également être entendue comme l'expression d'une relation à un modèle social dont elles ne maîtrisent pas toute la portée.

Sur ce point, on peut faire deux types de remarques. D'une part, il importe d'abord de comprendre que ce déplacement du sens vers la forme appauvrit la réalité car la forme du mythe n'est pas symbolique. En effet, si l'on continue de suivre la thèse de Roland Barthes, il faut admettre que dans le mythe, tout est manifeste, rien n'est caché. Le concept mythique ne fait pas disparaître le sens ; il le déforme. Appliqué à notre travail, on a envie de demander : quoi de plus simple à comprendre que les termes « femmes » ou « foyer » ? Par quel mécanisme, ces termes se trouvent-ils privés de leur sens propre ? Sans doute par le fait que l'intention du méta – langage n'est pas de faire sens mais bien de « signifier », d'énoncer des valeurs. N'est-ce pas parce que, précisément, le modèle « femmes au foyer » renvoie aux femmes une image déformée qu'elles expriment unanimement un besoin de « reconnaissance » ? Peut-on rapprocher cette notion de méta- langage et la symbolique du miroir par laquelle nos interlocutrices témoignent d'un sentiment de vacuité. Essayons, par exemple, de compléter l'interprétation des propos d'Irène, à la lumière de ce nouveau système de « signification » :

***Irène** : ... « il n'y a pas de miroir pour ça, c'est un état... ».*

N'est-ce pas cela qu'Irène nous indique ? Si le modèle « femmes au foyer » est une forme vide de sens (« il n'y a pas de miroir »), il n'en demeure pas moins une « forme » ; autrement dit, il n'est pas un langage engagé dans la construction de la réalité des femmes mais un méta- langage destiné à « parler de ». Ainsi appréhendé, le modèle devient une parole « sur » les « femmes au foyer » qui produit une réalité assimilable à ce qu'Irène appelle un « état », c'est-à-dire au fait d'être « agi par ».

On a eu l'occasion de souligner, à propos des cadres sociaux de la mémoire, que l'expression « femme au foyer » était une incitation à se « souvenir » de la légitimité des prescriptions sociales fondées sur les notions de foyer et de genre. Pour Maurice Halbwachs comme pour Roland Barthes, c'est précisément parce qu'une matière est « déjà travaillée » qu'elle peut ouvrir à une conscience signifiante, autrement dit qu'elle peut constituer un cadre social ou qu'elle est susceptible de mythification. Sur ces bases, on peut donc supposer que la notion d'« état » évoquée par Irène renvoie donc moins à

un manque de sens qu'à l'expression d'une intuition, confuse mais néanmoins tangible ; se dire « femme au foyer », c'est énoncer des valeurs qui débordent largement le cadre de ses propres pratiques et représentations. Autrement dit, la puissance du mot d'ordre est ici indissociable de sa forme même si, à travers elle, la question du sens reste posée qui fonde à se demander de quelle manière, y compris en tant que chercheur, on peut échapper au pouvoir d'aliénation d'un langage hérité. Si l'on accepte de définir l'aliénation comme ... « *la domination par un imaginaire autonomisé qui s'est arrogé la fonction de définir pour le sujet et la réalité et son désir...* »²⁴⁰, on peut légitimement se demander si la question de la « non reconnaissance » du statut de femme au foyer n'est pas le fait d'une société qui ne reconnaît pas dans l'imaginaire des institutions ... « *son propre produit...* »²⁴¹. Le modèle social étudié peut-il s'être autonomisé au point, qu'y compris les femmes, ne « reconnaissent » pas leurs propres productions symboliques et matérielles ? Ce postulat de l'autonomisation permet-il d'expliquer les injonctions paradoxales que l'engagement familial fait peser sur la population féminine au foyer ? Le processus d'autonomisation des institutions peut-il être éclairé par une mythologie du foyer ? Pour tenter de répondre à ces différentes questions, nous proposons de mettre au jour les ressorts du mythe à travers ses objets et les modalités de transformation des objets. Nous nous efforcerons ensuite de déchiffrer les significations du mythe « femmes au foyer ».

Les ressorts du mythe et les modalités de la mythification

Si nous considérons le mythe comme un langage, il faut s'interroger, de manière générale, sur les modalités par lesquelles un mythe contemporain et profane énonce, à travers des objets diversifiés, un certain nombre de valeurs sociales. Auparavant, il importe d'identifier les caractéristiques du processus par lequel un objet devient mythe. Il faut sans doute répéter que la seule caractéristique des mythes est qu'ils constituent un langage qui fait signe ; autrement dit, l'analyse d'un modèle social dont la « signification » englobe les différents termes et leur relation (en l'espèce, les femmes, le foyer et le lien fonctionnel qui les relie) peut faire l'objet d'une analyse sémiologique. Ceci posé, on peut donc poursuivre et tenter de comprendre de quelle manière le modèle

²⁴⁰ C. Castoriadis (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Editions du Seuil, p. 152

²⁴¹ *idib.*, p.198

« femmes au foyer » devient une « unité significative », c'est-à-dire un énoncé de valeurs dans lequel, par ailleurs, nos interlocutrices ne se « projettent » pas.

Marie : ... «oh non... je souffre de me savoir femme au foyer... ...je sais pas trop... ».

Comment se manifeste cette souffrance ?

En fait, j'ai l'impression d'être discréditée par rapport aux autres... ... l'impression de ne plus me sentir comme je me suis toujours sentie... je le supporte pas mais j'ai l'impression d'être rentrée dans le rang des bonnes femmes... ».

Marie ne se « sent » plus comme avant ; dépossédée de son identité de femme active, elle ne retrouve pas dans le lien fonctionnel qui la relie au foyer un repère identificatoire satisfaisant. Par l'utilisation du terme « bonne femme », elle introduit une forme d'autodérision qui autorise alors une certaine distance vis-à-vis d'une forme de soumission au mythe. Elle ne veut pas « rentrer dans le rang » ; autrement dit, elle refuse le mot d'ordre, la signification qu'il contient. On a déjà évoqué les résistances de nos interlocutrices et les raisons qui les ont amenées à devenir « femmes au foyer » ; nous n'y revenons donc que pour analyser la manière dont ce modèle a pu devenir « parole » ou mot d'ordre. Comment passe-t-on de la notion de mythe ou d'unité significative à la notion de mot d'ordre ? Si l'on considère que le mythe a une fonction interpellatoire et un caractère impératif, on peut interpréter la signification déglagée par le modèle « femme au foyer » comme un mot d'ordre qui articule rapports de genre et idéologie domestique. Toutefois, avant d'examiner en détail cette signification, il faut revenir sur les modalités de production de ce mot d'ordre.

Dépolitisation et dés- historicisation

Selon Roland Barthes, la puissance d'un mythe renvoie à sa capacité à faire passer un message intentionnel pour un fait, un constat. Appliqué à l'idée partagée par l'ensemble de nos interlocutrices selon laquelle « *les femmes au foyer, ça a toujours existé* », cet énoncé revient à suggérer que le message intentionnel sur le lien fonctionnel qui doit exister entre les femmes et le foyer est, dans le cas qui nous préoccupe, transformé en fait. La signification déforme ici l'« intention » du modèle en simplifiant la relation jusqu'à la rendre factuelle ; être « *femme au foyer* » devient dès lors un « état » de fait qui semble exister de toute éternité, un état qui « va de soi ». La puissance du mythe est ici indiscutable ; reste à comprendre les mécanismes de cette transformation. Ici, il apparaît que le système mythique fait correspondre une logique socio-historique et politique à un modèle dépolitisé ; autrement dit, le modèle fait l'objet d'une dés- historicisation qui est synonyme d'appauvrissement de sens. Alors que pour les

« inactifs », le tour de passe-passe constitue à « dire » les individus par ce qu'ils ne « font pas » (ce qui est occulté, c'est ce qu'ils font), les « femmes au foyer » sont désignées par la place qu'elles occupent (ce qui est occulté, c'est la place qu'elles pourraient occuper). Les faits politiques (environnement socio-historique, rapports de genre inégalitaires...) qui président à l'émergence du modèle et à son évolution disparaissent au bénéfice d'une image composée d'éléments de la réalité qui ont été dépouillés de leur charge politique. Autrement dit, cette dépolitisation consiste à dire la réalité de ces femmes en évacuant la qualité historique, c'est-à-dire socialement construite et contingente de leur situation. Le mythe s'empare du monde produit par les hommes et en restitue une image qui, édulcorée de ses dimensions historiques et politiques est donnée comme « naturelle » et essentialisée ; ainsi en est-il de l' « éternel féminin ». Ceci est d'autant plus facile que la dissymétrie sexuelle des sources marque durablement l'Histoire des femmes ; au déficit des sources de l'histoire féminine est opposable la prolixité des discours masculins qui en disent beaucoup plus long sur leurs auteurs que sur la réalité féminine qu'ils sont censés décrire. Cette inscription, dans une perspective mythologique, des notions de dés-historicisation et de naturalisation laisse donc apparaître la causalité suivante : une naturalisation est toujours une dépolitisation et une dépolitisation est toujours contingente. Autrement dit, ... « *les hommes dépolitisent selon leurs besoins...* »²⁴².

La naturalisation

Cette naturalisation du modèle « femmes au foyer » est d'autant plus aisée qu'elle dispose d'un terrain préalablement préparé même si chacun des termes de la relation conserve intact sa charge symbolique propre. On a eu l'occasion de dire que la symbolique du foyer et du genre féminin fonctionnent comme des cadres sociaux de la mémoire ; si l'expression « femme au foyer » est une incitation sociale à se « souvenir » de la légitimité des prescriptions sociales fondées sur les notions de foyer et de genre, il faut également signaler que, par leurs pratiques quotidiennes, les « femmes au foyer » renforcent la légitimité du principe « *analogique* » qui lie le *social* à la *nature*. L'analogie facilite en effet l'établissement d'une relation qui justifie les inégalités de genre (la naturalisation des fonctions maternelles favorise la division du travail) et participe à la construction de catégories sociales féminines qui semblent découler

²⁴² R. Barthes, *op. cit.*, p. 232

naturellement des « qualités » féminines ; autrement dit, ... « *un comportement féminin fait de spontanéité, de larmes faciles, de désirs versatiles et de soins nourriciers...* »²⁴³. Si l'on admet, à la suite de l'anthropologue Mary Douglas, que toute institution doit se doter d'un « principe stabilisateur » pour ne pas disparaître et que ... « *ce principe stabilisateur, c'est la naturalisation des classifications sociales...* »²⁴⁴, force est d'admettre également l'importance de l'analogie comme *processus cognitif* par lequel le monde naturel et le monde social sont mis en relation. A propos de ce processus cognitif, Mary Douglas pousse plus loin ses investigations. Son propos est clairement énoncé ; montrer le rôle du processus cognitif dans la fondation de l'ordre social. Brièvement, il faut préciser qu'elle défend la thèse selon laquelle il existe une homologie entre les structures sociales et la manière dont pensent des individus. Dans une perspective théorique structuraliste, elle pose que les activités intellectuelles des individus sont elles-mêmes institutionnalisées ; ainsi, à la question du fondement des analogies fondées sur la nature, elle répond ... « *les ressemblances qui fournissent des analogies socialement valides sont instituées avant tout pour légitimer des institutions sociales et non pour raisonner sur des phénomènes physiques...* »²⁴⁵. En d'autres termes, c'est l'institution qui définit les rapports de similitude, qui met en relation les structures formelles *sociales* et les structures formelles *naturelles* ; pour le dire autrement, c'est le groupe social qui engendre sa propre vision du monde et définit un style de pensée. Elle assouplit cependant cette perspective structuraliste en insistant sur le fait que reconnaître l'origine sociale et institutionnelle d'une idée n'interdit pas une vision comparative des valeurs institutionnelles. De la sorte, les individus gardent, à l'intérieur même d'un système de pensée institutionnel, une certaine capacité de *résistance*. On remarque que, concernant le phénomène observé, cette thèse a pour intérêt de mettre en lumière des articulations jusque là absentes de notre raisonnement. En fonction des postulats précédents, on peut en effet supposer que :

- l'idée d'un échec de la transformation des processus de socialisation doit être analysée à la lumière d'un « style de pensée » social et pas individuel,
- au-delà du symbolisme, les pratiques quotidiennes des « femmes au foyer » sont guidées par des processus cognitifs saturés de « significations » sociales ; en cela, on peut dire qu'elles sont elles-mêmes des « unités significatives ».

²⁴³M. Douglas (2004), *Comment pensent les institutions*, Paris, Editions La Découverte, p. 100

²⁴⁴ *ibid.*, p. 83

²⁴⁵ *ibid.*, p. 88

Significations du mythe

Si l'on met en perspective la thèse de Mary Douglas concernant l'institutionnalisation de la pensée et la notion de mythe, on peut développer l'idée d'une mythologie du foyer en s'efforçant de mettre au jour les valeurs « significatives » contenues à la fois dans les propos recueillis et dans les formes identitaires qui les sous-tendent.

Origines sociales du mythe

On a eu l'occasion de souligner qu'à l'origine de ce modèle, l'affranchissement de la population féminine du travail productif prend toutes les apparences d'un bénéfice de distinction. Sa *généralisation* révèle cependant que le système a non seulement un coût social exorbitant -l'assignation des femmes dans l'espace privé- mais qu'il perdure à la faveur d'une contradiction ; le travail domestique est désormais effectué par les femmes censées faire la démonstration d'une dépense ostentatoire du temps. Les propos de nos interlocutrices reflètent cette contradiction ; ils sont en effet évocateurs d'ambitions collectives résolument inscrites dans des schémas de mobilité sociale ascendante alors que les aspirations individuelles ne sont établies qu'avec peine –quand elles le sont-.

Justine : ... «Au départ... .. donc je me suis dit, en fait ... on s'est dit d'ailleurs tous les deux que c'était peut-être l'opportunité de faire autre chose,, et et ...au fil des mois, en fait en réalité, j'ai l'impression de jamais m'arrêter, comme toute femme qui reste chez elle au foyer, ça se passe toujours comme ça, c'est le quotidien qui te bouffe et le quotidien c'est rempli de mille choses anecdotiques et qui font pas vraiment... .. tu renverses pas des montagnes et pourtant tu n'arrêtes pas ... , ça me bouffe la vie, j'ai beaucoup de mal à supporter ... ».

D'une part on remarque que les aspirations de Justine, comme celles de toutes nos interlocutrices sont peu rationalisées (« *c'était peut-être l'opportunité de faire autre chose* ») alors que les projets du conjoint et des enfants participent de la construction de la réalité familiale.

Christiane : ... «J, il trouve que c'est quand même beaucoup plus cool d'avoir une femme au foyer que d'avoir une femme qui travaille ; il dit ça par rapport à ses collègues, il dit il y en a... .. il y a un tas de choses où ils peuvent pas venir parce que leur enfant est malade, leur femme travaille et peut pas garder l'enfant et donc ils sont obligés de rester chez eux pour garder l'enfant malade ... ».

Evelyne : ... «ma priorité, aujourd'hui, c'est les enfants... .. oui c'est les enfants.; ... du moment où ils sont à la maison le soir et le moment où ils vont se coucher, je ne fais que

m'occuper d'eux, je ne fais que ça...on fait les devoirs ensemble, on goûte ensemble en revenant de l'école, donc c'est détente, ils me racontent leur journée, je passe du temps avec eux... donc on goûte, ensuite on fait les devoirs, je vais d'une chambre à l'autre pour aider, faire réciter des leçons etc, ensuite ils prennent leur douche et se mettent en pyjama et jusqu'à ce que mon mari arrive,... ... ».

D'autre part, ce décalage fait la démonstration de l'incapacité de ces groupes familiaux à assurer la « promotion » sociale de l'ensemble de ses membres. Si le modèle de la « femme au foyer » concerne originellement une population d'origine bourgeoise et constitue l'expression « manifeste » d'une certaine culture, sa généralisation à l'ensemble de la population est loin d'être synonyme d'accès généralisé aux privilèges de la bourgeoisie. Rappelons que nos interlocutrices ont été identifiées, d'après leurs origines sociales, comme originaires des catégories sociales « intermédiaires » ; des catégories très sensibles aux flux de mobilité sociale au moment des Trente Glorieuses. Nous avons également noté, qu'au sein de ces catégories, la mobilité sociale représente un enjeu de classe « majeur ». Considérant toutefois que la présence d'une « femme au foyer » dans un groupe familial ne traduit, pas plus qu'elle n'assure la promotion sociale de ce groupe, et qu'il ne faut pas se hâter d'assimiler ... *«l'affaiblissement des signes extérieurs d'appartenance sociale et le recul des appartenances sociales réelles... »*²⁴⁶ de nombreuses questions se posent : quel lien relie aujourd'hui le modèle « femme au foyer » et l'idéologie bourgeoise ? Les femmes au foyer sont-elles toujours les instruments de la culture bourgeoise ? Cette instrumentalisation peut-elle expliquer l'échec des processus de socialisation et quels en sont les enjeux ?

Une mythologie d'origine bourgeoise

Pour apporter un commencement de réponse, revenons aux propos d'Olivia et à une confusion qui, planant entre attentes individuelles et collectives, peut expliquer le décalage (présent dans tous les parcours observés) existant entre aspirations collectives et aspirations individuelles :

***Olivia** : ... «je suis toujours en train d'essayer de réparer le manque de réussite de mon père...
...Ses frères ont eu beaucoup plus de chance que lui.... ».*

²⁴⁶ P. Bonnewitz (2004), *Classes sociales et inégalités. Stratification et mobilité*, Paris, Editions Bréal, p.53

On remarque que ces propos comportent des références à la culture bourgeoise tout en témoignant de l'appartenance d'Olivia aux catégories intermédiaires. D'une part, en effet, Olivia inscrit résolument sa trajectoire biographique dans une perspective familiale (« *elle essaie de réparer* ») et qui plus est, dans une perspective familiale élargie (« *ses frères ont eu plus de chance* »). Cette propension de l'individu à se fondre dans le réseau de relations familiales et sociales peut être analysée comme l'une des caractéristiques de la culture bourgeoise. S'il disparaît en tant qu'individu, c'est pour mieux mettre en évidence l'amplitude de ce réseau qui, en contrepartie ... « *lui permet de n'être pas la proie des aléas de son propre destin...* »²⁴⁷. Mais manifestement, le réseau d'interrelations d'Olivia est loin de la mettre à l'abri de ces « aléas du destin » ; autrement dit, ce qui, dans un cas, caractérise une « conscience de classe », peut s'interpréter chez Olivia, comme le signe d'une conscience individuelle qui a tendance à superposer devenir individuel et devenir collectif. En d'autres termes, Olivia ne fait guère de distinction entre sa trajectoire personnelle et la trajectoire familiale. Or, l'inscription de l'individu dans un réseau familial « bourgeois » a pour corollaire une ... « *maîtrise des enjeux individuels et enjeux collectifs ...* »²⁴⁸ qu'Olivia semble ne pas posséder. Son attitude, y compris vis-à-vis de son père (réparation) et de ses enfants (« *j'ai des ambitions démesurées* ») peuvent être interprétées comme des comportements qui renvoient plus à l'ordre de l'empathie (« *mon père... lui il a pas eu de réussite* ») que de la reproduction (« *Ses frères ont eu beaucoup plus de chance que lui* »). En d'autres termes, tout indique qu'en dépit du caractère collectif de la mobilité dont parle Olivia, son environnement ne lui a pas offert les ressources nécessaires à ... « *l'assurance de soi et de la sérénité qui sont caractéristiques des dispositions des dominants...* »²⁴⁹.

Concernant cet aspect collectif de la mobilité, on remarque par ailleurs que Véronique associe non seulement son conjoint mais également ses parents à son désir d'ascension sociale. Son mari est « ingénieur, chef d'exploitation » à EDF et son père travaillait comme simple salarié à EDF. Elle-même est titulaire d'un BTS et ainsi qu'elle le précise : ... « *mes parents ont très bien réussi financièrement... ils n'ont pas fait d'études, on sent que ça leur pèse...* ». Les différences sociales semblent donc gommées

²⁴⁷ B. Le Wita (1988), *Ni vue ni connue, Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, p. 81

²⁴⁸ *ibid.*, p. 78

²⁴⁹ M.Pinçon et M. Pinçon –Charlot (2003), *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris Editions La Découverte, p. 94

par le fait que les aspirations à l'ascension sociale semblent partagées non seulement entre conjoints mais entre générations ; ces aspirations collectives constituent donc un lien social et, à ce titre, une incitation puissante qui lie, de manière durable, les pratiques des femmes et le devenir du groupe familial.

Bien qu'appartenant à des catégories intermédiaires qui cultivent, selon Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, un individualisme positif c'est-à-dire un individualisme associé à l'idée de « réalisation de soi », nos interlocutrices font donc, à l'instar des membres de la bourgeoisie, la démonstration d'un « individualisme théorique et d'un collectivisme pratique » fondé sur l'idée que ... « *la réussite personnelle a quelque chose d'inconvenant pour des agents qui ont tous en commun d'être des héritiers, ou de préparer leurs enfants à l'être...* »²⁵⁰.

Rappelons de quelle manière Evelyne établit la différence entre les femmes actives et les femmes au foyer :

Evelyne : ... « moi je pense qu'elles ont pas la même échelle de valeurs que celles qui choisissent de se nier un petit peu, pendant quelques années, de se mettre entre parenthèses... et de s'occuper momentanément des enfants, pendant quelques années et c'est là qu'est la différence en fait, dans cet état d'esprit là... ».

Origines sociales du mythe et identification au modèle

Quelles sont ces valeurs et comment expliquer l'adoption d'identités sociales qui entravent les dynamiques individuelles ?

Olivia, par exemple, dit que sa famille a pour origine la « bourgeoisie de Province ». Mais suffit-il qu'elle adopte des pratiques qu'elle associe à cette catégorie sociale pour sceller son appartenance à ce groupe ? On peut d'ailleurs étendre cette question à une majorité de femmes au foyer ; on retrouve en effet, cette tendance forte chez nos interlocutrices, à prendre comme « groupe de référence » un groupe de « non-appartenance »²⁵¹.

Béatrice : ... « oui voilà ça me gêne, oui ça me gêne,oui ça me dérange quand même, surtout auprès de femmes qui ont des métiers intéressants, qui font des choses, on a un complexe ah oui, si si, le complexe il est là... un complexe d'activité intellectuelle... ... ».

²⁵⁰ *ibid.*, p. 104

²⁵¹ R.K. Merton (1997), *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Editions Armand Colin, p. 198

Jeanne : «eh bien, c'est-à-dire, avant en travaillant, je connaissais personne... .. enfin, j'avais quelques connaissances au travail mais, je veux dire, je m'en serais pas fait des amis... alors que là on s'est fait un groupe d'amis...

des femmes qui travaillent ou non ?

... «oui oui ; il y en a quelques unes qui travaillent comme... j'ai une copine qui est psychiatre pour enfants..... après j'en ai une autre qui travaille à la mairie Flora elle est femme au foyer, donc elle vient d'avoir son quatrième enfant...et puis une autre dame aussi qui a une très belle boutique aussi donc il y en a que deux qui travaillent pas ».

Plus loin, lors de l'entretien, elle nous apporte également la précision suivante :

Jeanne :... « même mon mari, tous les matins il va se boire son petit café avec un copain qui est médecin, il va juste là au petit café, avenue Picavet et pendant une demi heure ils font un brin de causette... ».

Cette importance accordée à un groupe de non- appartenance, autant que le fait de se consacrer prioritairement à la réussite sociale du groupe familial mérite d'autant plus d'attention qu'il a été établi, à l'inverse, que les femmes appartenant aux catégories sociales les plus favorisées vont avoir tendance à prendre leur groupe d'appartenance comme groupe de référence. Les concepts développés par Robert King Merton dans l'ouvrage précité fournissent en effet des clefs de lecture intéressantes concernant cette relation aux groupes de référence et d'appartenance. Si nous prenons comme point de départ les raisons qui président au choix d'un groupe de référence hors groupe d'appartenance, il importe de retenir que, selon cet auteur, ... «*Un système social à grande mobilité pousse au choix de groupes de non -appartenance comme référence car la socialisation anticipée est fonctionnelle pour un tel système...*»²⁵². Appliquée à notre travail, cette analyse invite à rappeler que les femmes interrogées sont issues de catégories sociales qui ont connu, historiquement, une mobilité sociale importante. En tant qu'héritières de ces groupes, les « femmes au foyer » peuvent donc développer des aspirations fortes par rapport à cette mobilité sociale. Pris dans leur ensemble (appartenance à des catégories intermédiaires, statut de « femme au foyer », confusion entre trajectoire individuelle et collective, valorisation d'un groupe de référence distinct du groupe d'appartenance) les indicateurs renvoient, en outre, à une conscience de classe qui n'est pas celle de la bourgeoisie, mais prend celle-ci comme « modèle ». On peut également supposer que ces orientations sont, de plus, favorisées par la bourgeoisie. Si l'on accepte de définir celle-ci comme ... «*la classe sociale qui ne veut*

²⁵² *ibid.*, p. 249

*pas être nommée... »*²⁵³ et qui considère qu'elle peut s'étendre et perdre le plus sûrement son nom -et sa domination- en pénétrant les classes intermédiaires, il est tentant de définir le modèle « femmes au foyer » -dès lors qu'il se généralise- comme un *résidu* de la culture bourgeoise, autrement dit comme un mythe renvoyant à des ... «*des vérités bourgeoises dégradées, appauvries, commercialisées, légèrement archaïques, ou si l'on préfère ; démodées. ... »*²⁵⁴.

Une perspective qui permet de considérer la généralisation « supposée » du modèle « femme au foyer » avant tout comme le succès de la diffusion de l'idéologie bourgeoise à travers toutes les classes sociales. Comme le dit Katherine Blunden, parlant de l'Angleterre de la Révolution industrielle, les femmes ... «*seront, en somme porteuses d'idéologie, productrices d'illusion, et ne seront plus que cela...*»²⁵⁵. Autrement dit, accomplissant les gestes qui, au quotidien, s'efforcent d'asseoir la légitimité des ambitions familiales, les « femmes au foyer » diffusent une idéologie dont elles ne sont, en réalité, que les instruments. Pourquoi les instruments ? Parce qu'elles s'efforcent notamment de transformer leurs qualités naturelles en qualités sociales, adoptant ainsi la démarche inversement suivie par les membres de la bourgeoisie ; faire apprécier leurs qualités sociales comme autant de qualités naturelles. La « mystification de la Révolution industrielle » dont parle Katherine Blunden se conjugue ici à une « mythification du foyer » qui, en définitive empêche ces femmes d'être autre chose que « spectatrices » de ce piège idéologique. Si l'on considère que les catégories intermédiaires ne constituent pas un groupe homogène mais qu'elles sont, depuis les années 60, les catégories les plus mobiles²⁵⁶, la question qui se pose est de savoir s'il existe également une mobilité *individuelle* pour les « femmes au foyer » et une mobilité *nette* (c'est-à-dire une mobilité qui ne soit pas exclusivement liée aux changements de structure sociale) pour les groupes familiaux auxquels elles appartiennent.

N'est-ce pas l'inverse que suggèrent les propos d'Olivia ? Qui sont les autres, ces « bonnes femmes » auxquelles elle fait allusion ? Si l'on reprend la théorie du groupe de référence, il est vraisemblable que ces « bonnes femmes » sont, en réalité, une représentation générique ou un catalogue combinant différentes caractéristiques. Olivia

²⁵³ R. Barthes, *op. cit.*, p. 225

²⁵⁴ R. Barthes, *op. cit.*, p. 228

²⁵⁵ K. Blunden (1982), *op. cit.*, p. 24

²⁵⁶ P. Bonnewitz, *op. cit.*,

... «*Les catégories « moyennes », employés et professions intermédiaires en termes de PCS, sont les plus mobiles, véritable plaque tournante permettant, en deux générations d'aller d'une extrémité à l'autre de l'échelle socioprofessionnelle, mais par des « trajets courts »...* », p. 94.

se compare sans doute d'une part avec les femmes avec lesquelles elle est en relation, d'autre part avec les femmes appartenant à la même catégorie sociale qu'elle (actives ou non), enfin avec des femmes appartenant à des catégories différentes de la sienne. L'insatisfaction d'Olivia (« *j'ai l'impression d'être discréditée* ») repose donc sur une comparaison qui renvoie surtout à la manière dont elle se représente les groupes de référence (femmes actives, catégories sociales supérieures...) auxquels elle souhaite appartenir et dont elle ne maîtrise pas forcément les règles d'accessibilité. Concernant notamment ce type de comparaisons, il ne faut pas oublier que les femmes appartenant à la bourgeoisie du 19^{ème} siècle qui n'effectuent pas un travail « productif » occupent cependant une place centrale dans la reproduction du capital social et familial. Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon considèrent d'ailleurs que cette reproduction leur incombe, aujourd'hui encore, y compris lorsqu'elles exercent une activité professionnelle ; ... « *un job qui s'appuie fréquemment sur le capital social possédé. Directrice de la communication d'une grande entreprise ou attachée de presse sont des emplois typiques. S'appuyant sur le capital social dont l'intéressée dispose, ils permettent d'en agrandir les limites...* »²⁵⁷.

On vient de voir qu'un système social à forte mobilité pousse les individus au choix de groupes de non- appartenance comme groupe de référence. Mais encore faut-il, pour observer une mobilité « nette », que soient mis en œuvre des mécanismes d'indifférenciation et non de différenciation sociale. Les témoignages de l'ensemble de nos interlocutrices semblent démontrer que c'est loin d'être le cas dans la mesure où toutes se disent insatisfaites de leur statut, y compris quand elles occupent des rangs élevés au sein des catégories intermédiaires. Ainsi, on note que non seulement :

- le passage vers d'autres catégories n'est jamais acquis à l'avance ; la constitution d'un capital social exige du temps et comme le précisent Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon, la barrière reste très difficilement franchissable. Rien n'est plus imprécis et opaque que les processus de cooptation,
- ce passage a un coût ; l'individu doit rompre avec son groupe d'appartenance sans même avoir l'assurance d'être intégré par un groupe de référence.

²⁵⁷ M.Pinçon et M. Pinçon –Charlot (2003), *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, Editions La Découverte, p. 95

Une variable intermédiaire d'interprétation : la notion de frustration relative

Dans le prolongement de cette idée qu'un degré élevé de mobilité sociale ... «*suscite des espoirs excessifs qui ne peuvent être satisfaits...*»²⁵⁸, il peut être intéressant de faire travailler de conserve les concepts de déception et de « frustration relative ». Toujours présente dans les propos de nos interlocutrices sous les termes de « non-reconnaissance » ou de « dévalorisation », cette frustration relative au « statut » peut être appréhendée comme une « variable d'interprétation intermédiaire » révélatrice de la déception unanimement ressentie par nos interlocutrices et que n'endigue ni le souci de promotion sociale ni celui de l'ordre social. Le point de vue d'Evelyne à propos d'un « salaire maternel » comme moyen de reconnaissance, permet de préciser la nature et les raisons de cette déception :

Evelyne : ... «*Et bien, je pense qu'on pourrait... il faudrait une vraie reconnaissance sociale ; parce qu'on fait quand même un travail qui est non négligeable d'éducation des enfants et ce sont des enfants, quand même, je pense, qui ont grandi dans une certaine sécurité affective... ce qui fait qu'ils vont être des adultes équilibrés et épanouis, dans la plupart des cas... ... donc ... qui vont être non nuisibles à la société, c'est pas des délinquants ... ça je crois que ça devrait être reconnu par la société, ce travail d'élever ses enfants pour qu'ils deviennent des gens honnêtes et des gens de bien... ..*».

La problématisation du « travail d'éducation » (« *les enfants vont être des adultes équilibrés et épanouis* ») en termes affectifs (« *ils ont grandi dans une certaine sécurité affective* ») et sociaux (« *pour qu'ils deviennent des gens honnêtes et des gens de bien* ») entraîne forcément une « frustration » relative à certains effets attendus mais nécessairement différés. Autrement dit, qu'il s'agisse de mobilité sociale ou de « travail affectif », les préoccupations de nos interlocutrices font écho à une a –synchronie problématique.

D'autre part, si les femmes appartenant aux catégories sociales les plus favorisées peuvent se contenter de ... «*maintenir et développer les acquis obtenus par les générations précédentes*»²⁵⁹, il n'en va pas de même pour les femmes appartenant aux catégories intermédiaires qui doivent participer à la « promotion » du groupe familial. Les femmes appartenant à des catégories sociales intermédiaires sont confrontées aux « espoirs » de mobilité comme à des impératifs ; le contexte dans lequel naissent les ambitions ne tient pas compte de ... «*l'inégale distribution des ressources et des*

²⁵⁸ R.K. Merton, *op. cit.*, p. 206

²⁵⁹ B. Le Wita, *op. cit.*, p. 56

*positions sociales... »*²⁶⁰. On peut se demander si, plus généralement, ces frustrations ne renvoient pas à une « faiblesse » de l'imagination sociale identifiée par Albert O. Hirschman comme une ... « *propension de l'imagination moderne à évoquer un changement radical, cette incapacité de concevoir des résultats intermédiaires et des étapes... »*²⁶¹.

Enfin, la notion de « frustration relative » révèle peut-être l'importance et la persistance du vieil antagonisme individu/société. Si l'on admet avec Norbert Elias que ... « *La tension entre le moi blessé et le monde extérieur rend plus vive encore la conscience d'une radicale séparation entre la personne et la société... »*²⁶², on peut en effet suggérer que les pratiques et les représentations associées aux fonctions des « femmes au foyer » s'appuient autant qu'elles orientent le processus de construction identitaire dans le sens d'une plus grande place accordée à ce que les individus ont en commun (identité du « nous ») qu'à ce par quoi ils se différencient (identité du « je »). De ce point de vue, le modèle « femme au foyer » est en décalage avec ce que Norbert Elias appelle la Société des Individus, c'est-à-dire une société composée d'individus dont l'identité à la fois individuelle et collective s'équilibre en faveur du « Je ». Un décalage qui n'a cependant rien de paradoxal puisque, toujours selon Norbert Elias, l'évolution de ce rapport individu/société va de pair avec les formes d'organisations humaines ; il laisse apparaître des régressions, des décalages, des percées et des piétinements qui témoignent à la fois de l'influence de la structure sociale sur la structure de la personnalité et, ceci expliquant cela, d'une « fossilisation de l'habitus social » qui fait coexister des formes identitaires distinctes.

Concernant l'ouvrage intitulé « La société des individus » sur lequel nous nous appuyons plus particulièrement, il importe de préciser que son propos essentiel est ... « *d'historiciser la manière de penser qui définit comme deux réalités distinctes, opposées, conflictuelles, le moi propre et le monde social... »*²⁶³. Une historicisation qui doit faciliter la compréhension des mécanismes de « transformations de l'équilibre Nous/Je » et des conditions nécessaires à une forme plus équilibrée de rapport entre le Je et le Nous. Les arguments développés qui renvoient plus particulièrement à nos préoccupations sont les suivants :

- l'habitus social fait coexister différentes formes identitaires,

²⁶⁰ P. Bonnewitz, *op. cit.*, p.10

²⁶¹ A. O. Hirschman, *op. cit.*, p. 164

²⁶² N. Elias, *op. cit.*, p. 24

²⁶³ N. Elias, *op. cit.*, p. 12

- les variations d'équilibre identitaire sont fonction des niveaux d'intégration,
- ces niveaux sont à mettre en perspective avec les configurations, c'est-à-dire avec les situations concrètes d'interdépendance dans lesquelles se trouvent les individus (école, famille, Nation...).

Mais en quoi ces éléments théoriques éclairent-ils les formes identitaires à l'œuvre chez les « femmes au foyer » ? Surtout, comment les propos de nos interlocutrices nous ont-ils conduit à ce type de conceptualisation ?

L'équilibre en faveur du « Nous »

Selon Norbert Elias, l'identité sociale est constituée d'une identité personnelle qui s'affirme par le biais d'identifications collectives multiples. Le processus identitaire participe donc d'un système de relations d'interdépendance qui forment des configurations sociales à géométrie variable (famille, travail, région géographique, Nation...); les origines sociales de nos interlocutrices, pour décisives qu'elles soient, ne sont donc jamais déterminantes. La notion de configuration, telle qu'elle est employée ici, est assimilable à un outil conceptuel dont la particularité est de tenir à distance les catégories réifiantes (comme la notion d'institution par exemple) qui conduisent à faire oublier que ces opérations mentales ... « *se rapportent à des groupes d'hommes interdépendants...* »²⁶⁴. Plus fondamentalement, elle a pour fonction de tenir à distance l'opposition, voire l'antagonisme individu/société, par l'abolition du ... « *conditionnement social qui est responsable de l'éclatement et de la polarisation mentale de l'image de l'homme et qui nous force sans cesse d'en établir deux images parallèles : celles des hommes en tant qu'individus et celles des hommes en tant que sociétés...* »²⁶⁵. Un tel outil d'analyse mérite donc d'être mis à contribution dans ce travail où l'on observe que les trajectoires des « femmes au foyer » matérialisent l'antagonisme individu/société, et que cette opposition demeure, aux plans pratique et théorique, relativement stérilisante. Cette double intériorisation : fixation identitaire collective et antagonisme individu/société ne semble, *a priori*, guère favorable à un renversement identitaire dans le sens d'un meilleur équilibre Nous/Je. Ce pessimisme est d'ailleurs conforté par l'approche mythologique précédemment développée. Considérant que la fin des mythes est d'immobiliser le monde et non de le transformer,

²⁶⁴ N.Elias (1991), *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, Editions de d'Aube, p. 8

²⁶⁵ N. Elias, *ibid.*, p. 156

on peut imaginer qu'il existe une homologie entre le mythe de la « femme au foyer » et les repères identificatoires du modèle « femmes au foyer ». On peut rappeler que la construction de l'inactivité féminine comme variable d'ajustement de la mobilité sociale s'accompagne d'une forme d'immobilisme individuel (c'est ce que permet de mettre au jour la notion de frustration relative) et de crispations des processus identificatoires individuels féminins (réactualisation de l'antagonisme individu/société). De fait, la mobilité sociale telle qu'on la connaît a bien favorisé une élévation générale du niveau socio- professionnel des hommes en s'appuyant sur la domination des hommes sur les femmes. En d'autres termes, le concept de mobilité sociale désigne un mode de fonctionnement profondément déterminé par le sexe des individus qu'ils engagent ; système qui freine considérablement l'accès des femmes à la mobilité sociale et à la singularité.

Dominique : ... «comment veux-tu que je m'investisse dans un travail. C'est mon mari qui ramène l'argent à la maison et s'il veut une promotion, il faut qu'on bouge...je me vois pas, à chaque fois chercher du boulot... ».

Selon Norbert Elias, les formes identitaires en faveur du « Nous » sont en général attachées à des niveaux d'intégration inférieurs c'est-à-dire restreints (famille, amis, village...) ; pour autant, elles ne sont pas absentes des niveaux supérieurs d'intégration de l'humanité (Communauté nationale voire niveau planétaire). Le passage d'un niveau d'intégration à un autre est d'autant plus facile que l'équilibre identitaire « Nous/Je » est assuré. L'équilibre des différentes formes identitaires repose donc sur :

- une organisation sociale qui doit donner à tous les individus un égal accès à ces différents niveaux d'intégration,
- un partage égalitaire et sexué des formes identitaires «communautaires » et « individualistes ».

Or, force est de répéter que, traditionnellement, les identités féminines et masculines correspondent respectivement aux formes identitaires dont l'équilibre se fait en faveur du Nous ou du Je. Les formes identitaires associées au modèle étudié constituent donc un véritable frein à l'investissement affectif de niveaux d'intégration supérieurs, c'est-à-dire à l'inscription de l'individu dans des configurations élargies. L'opposition vie privée/ vie professionnelle réalisée à travers un tel modèle réactualise donc autant qu'elle contribue à la reproduction d'un antagonisme individu/société qui grève lourdement les dynamiques identitaires et les trajets biographiques féminins.

L'équilibre en faveur du Je

Le travail de terrain nous conduit toutefois à assouplir ce point de vue dans la mesure où l'on note que l'équilibre identitaire peut se rejouer, dans le cadre familial, à la faveur d'une prise de conscience : celle de divergences d'intérêts existant entre les individus appartenant au groupe familial. On a vu que le choc biographique qui aurait pu avoir lieu au terme de la socialisation primaire a été amorti par l'échec de la socialisation professionnelle. L'assignation spatiale et sociale a cependant des conséquences inévitables sur les processus d'identification qui peuvent aller jusqu'à la remise en cause de la famille comme appareil de légitimation identitaire. Le témoignage d'Angèle met en lumière les tensions qui, au gré des configurations, nourrissent la dynamique identitaire.

Angèle : ... «ma mère était au foyer mais... mais en fait, avec ma mère c'est assez spécial parce que je pense que j'ai d'abord réagi par rapport à elle, ... elle, elle a... ma mère a des problèmes, elle est maniaco-dépressive et bon elle a une sorte d'univers autour d'elle et ... et j'ai toujours la peur d'être comme elle...

Vous faites un lien avec cet univers et le fait d'être femme au foyer ?

Angèle : ... «Oui, oui, en fait, c'est parce que c'était... oui, c'était un univers un petit peu malsain quoi... et et quand je voyais ma mère je disais surtout je veux pas être malheureuse comme elle, donc ... je mettais ça sur le fait d'être au foyer... parce que c'est vrai qu'elle était quand même présente... bon en fait je m'en suis rendu compte très tard qu'elle était très malade... on me l'avait toujours caché, j'ai vu ma mère en pleine crise que très tard, juste avant de rencontrer mon mari... ».

Cette prise de conscience tardive a donc conduit Angèle à rejeter, dans un premier temps, le modèle « femme au foyer » ; la socialisation d'Angèle se déroule en suivant un principe d'opposition au modèle défaillant qui la conduit à valoriser le champ professionnel. Puis, Angèle rencontre son futur conjoint et se marie. Sa première grossesse se déroule assez mal (« j'ai eu un cerclage à 4 mois et demi, on a failli perdre le bébé et ...voilà... obligée de rester alitée »). Dans cette nouvelle situation et dans cette nouvelle configuration (le couple, la famille en construction et le bébé « chèrement » payé...), la question de l'activité se repose différemment ; il ne s'agit plus de s'opposer au modèle maternel mais de rassembler dans une perspective identitaire cohérente activité professionnelle et fonctions parentales.

Vous ne vouliez pas reprendre votre poste ?

Angèle : ... «Ben non, mais bon, on est pas mal branchés psycho et ...on sent bien que l'enfant a besoin de sa maman, enfin de ses parents si possible, mais surtout de sa maman au début de la vie... c'est peut-être l'instinct mais je sais pas, pour moi, il est quand même 9 mois fusionnel dans le ventre, après il y a l'allaitement qui peu à peu

...est encore un lien mais qui n'est pas non plus... chair dans chair quoi... et puis la vie se fait peu à peu ...».

L'opposition affectif/social est d'abord légitimée par la naturalisation des fonctions maternelles (« *chair dans chair* quoi ») qui redessinent l'équilibre identitaire au bénéfice de l'intime, c'est-à-dire de l'individu séparé du social. Puis, Angèle enchaîne :

Angèle : ... «*aujourd'hui, j'ai un peu changé ma façon de voir les choses quand même... ».*

Changé, de quelle façon ?

... «Plus j'ai d'enfants (rappelons qu'elle en a trois et qu'elle en veut d'autres) et plus je change de façon de voir les choses... ...je suis plus ouverte à les laisser, même pour aller faire les courses, tout ça, alors qu'avant, je faisais tout, tout avec eux quoi... ... euh... euh... enfin, là par exemple aujourd'hui, je me suis maquillée ... plus ça va et plus je me dis, il faut que je prenne du temps pour moi, parce que c'est vrai qu'on a tendance à culpabiliser en tant que maman ... mais je me dis que plus ça va, plus je dois prendre du temps... ... au cinquième je prendrais encore plus de temps pour moi.... ... c'est vrai, d'être harcelée tout le temps, tout le temps, on a l'impression deen fait, ça m'oblige à m'affirmer, à affirmer des endroits où moi je m'affirmais jamais avant... ».

En définitive, dans une configuration élargie, le fait d'être « branchée psy » entre ici en conflit avec des désirs d'autonomie (« *il faut que je prenne du temps pour moi* ») qui s'exacerbent face à l'alourdissement des contraintes maternelles (« *d'être harcelée... ça m'oblige à m'affirmer* »). Le témoignage d'Angèle montre donc qu'une cascade de chocs biographiques peut provoquer des questionnements favorables à un rééquilibrage identitaire. Autrement dit, même si ces chocs se produisent au sein de configurations de type familial, ils peuvent néanmoins pousser l'individu vers des niveaux d'intégration supérieurs. Ces ruptures d'équilibre identitaires doivent toutefois être considérées comme « tardives » au regard de leur environnement social. Les inflexions biographiques sont en effet rendues problématiques par des questions d'âge, d'organisation familiale (... «*je peux penser ce que je veux, de toute façon, en ce moment, organisés comme on est organisés, je vois pas comment je pourrais travailler... »* dit Madeleine), de compétences professionnelles ou d'accès aux configurations élargies comme le marché du travail. Autant d'éléments qui fondent nos interlocutrices à envisager l'avenir avec beaucoup d'incertitudes.

Julia : ... «*je n'ai jamais travaillé et quand les enfants seront grands, c'est sûr, il faut que je travaille, je ne pourrais pas rester seule sans rien faire mais je sais pas bien quoi faire, je sais pas ce que je pourrais faire, j'ai juste le niveau bac... ».*

On peut penser que, concernant les femmes qui connaissent ce type de transformations identitaires, l'enjeu majeur est donc de réussir à consolider durablement ce nouvel équilibre. C'est probablement en multipliant les occasions de sortir de l'invisibilité dans laquelle elles se trouvent qu'elles peuvent se donner les moyens d'accéder à une forme de reconnaissance sociale qui donnera à leur réalité la densité souhaitée.

Conclusion de la 2^{ème} Partie

En conclusion et pour récapituler ce qui vient d'être dit, on peut revenir sur quelques points qui méritent d'être soulignés. D'une part et d'un point de vue idéologique, il apparaît que le mythe de la « femme au foyer » favorise une large diffusion de la culture bourgeoise grâce à l'illusoire indifférenciation des classes sociales consacrée ... «à travers tout un catalogue d'images collectives à usage petit bourgeois... »²⁶⁶ ; catalogue à l'attrait duquel les « femmes au foyer » semblent ne pas échapper. Ce qu'on retient de cette approche, c'est qu'une re-historicisation du modèle doit favoriser la mise au jour des enjeux qu'une telle instrumentalisation recouvre, pour la société en général et pour les femmes en particulier. En réalité, l'impasse socio-historique dans laquelle se trouvent les « femmes au foyer » est loin de signifier la fin du mythe. Autrement dit, tout se passe comme si, en se réappropriant les modes de vie de la bourgeoisie libérale, les catégories intermédiaires assurent la légitimité et la recevabilité de ces normes et leur pérennité ; même généralisées et appauvries, les valeurs bourgeoises conservent leur légitimité. Il faut également rappeler qu'au-delà des bénéfices de distinction qui fondent le modèle originellement, d'autres éléments historiques existent, dont la logique semble confirmer la nature institutionnelle d'un « style de pensée » marqué du sceau libéral et républicain. On peut l'appréhender au regard de ses effets sur le statut de la population féminine. Tout d'abord, il faut préciser que l'assignation des « femmes au foyer » correspond également à un désamorçage historique des ambitions politiques (au sens large) de la population féminine. Selon Thomas Laqueur, ... «*L'effondrement des ordres anciens où chacun avait sa place désignée, des anciennes frontières entre public et privé, se traduit par la création d'une nouvelle sphère publique, exclusivement masculine, d'où leur essence corporelle même excluait les femmes...*»²⁶⁷. Pour mieux nous faire comprendre comment le corps devient au 18^{ème} siècle “l'étalon” de ce discours social et déchiffrer l'invention du sexe tel que nous le connaissons aujourd'hui, Thomas Laqueur met en perspective des éléments politiques et épistémologiques. Ainsi, les bouleversements politiques qui suivent la Révolution Française s'accompagnent d'une remise en cause des rapports sociaux entre ordres établis mais exigent aussi que

²⁶⁶ R. Barthes, *op. cit.*, p. 228

²⁶⁷ T. Laqueur, *op. cit.*, p. III

l'on repense les rapports de sexe biologique, culturel ou social. Il faut rappeler que le concept de genre, tel qu'il est défini jusqu'au 18^{ème} siècle, exprime l'ordre hiérarchique du cosmos. Cet ordre n'est pas remis en cause mais en revanche, la place prise par la science et le paradigme naturaliste entraîne la déqualification des fondements cosmologiques ; le genre ne possède pas les qualités scientifiques désormais requises pour asseoir de manière solide l'ordre social et doter les individus d'un statut. Au plan scientifique, le corps physique, les différences et les ressemblances entre les corps peuvent, par contre, servir d'étalons. Au nombre de ces différences, le sexe est donc tout désigné pour servir de " matrice naturelle " aux oppositions et aux hiérarchisations sociales. A l'abri du paradigme naturaliste, des rôles sociaux distincts vont donc être distribués aux hommes et aux femmes.

Thomas Laqueur n'est pas seul à considérer qu'on assiste au ... "18^{ème} siècle à une sexualisation du genre qui auparavant était pensé moins en termes physiques qu'ontologiques et culturels..."²⁶⁸ ; sexualisation qui, faisant écran à la relation sexe/pouvoir, contribue à masquer les rapports de force que la société industrielle crée entre groupes dominants et dominés. Cette sexualisation du genre va permettre la généralisation du modèle bourgeois libéral et produire l'illusion d'une certaine indifférenciation sociale mais assigne, matériellement et symboliquement, les femmes au « foyer ».

Une sexualisation du genre qui facilite enfin, la prise en charge des valeurs du foyer par la population féminine mais ne signifie absolument pas que ces femmes échappent au processus d'individualisation social. Les individus se conforment -ou non- aux identités attribuées. L'évolution du processus d'individualisation indique, selon Norbert Elias, que la structure sociale formée par les individus doit être ... « constituée de telle sorte qu'elle n'engendre pas constamment des tensions absurdes et destructrices entre les sous-groupes et les individus eux-mêmes... »²⁶⁹. Pour cela, il importe que les équilibres Nous- Je se répartissent de manière égalitaire entre la population féminine et masculine ; le travail effectué jusqu'ici ne permet pas d'attester la réalité d'un tel équilibre.

²⁶⁸ M. Perrot (1995), " Identité, égalité, différence " in *La Place des femmes. Les enjeux de l'identité au regard des sciences sociales*, Paris, Editions La Découverte, p. 42

²⁶⁹ N. Elias (1991), *La société des individus*, Paris, Editions Fayard., p. 199

3^{ème} PARTIE

*APPROCHE CRITIQUE DE
LA VIE QUOTIDIENNE*

Appréhender les trajectoires biographiques de nos interlocutrices au prisme d'une mythologie de la vie quotidienne, c'est admettre que leurs expériences sociales s'accomplissent à travers cette mythologie ; l'analyse de ce système de significations est donc indispensable. Toutefois, cela ne veut pas dire que ces significations épuisent la réalité des « femmes au foyer ». Le rapport au monde social de nos interlocutrices ne passe pas par un seul registre de significations et, à l'échelle biographique, l'importance du « foyer » n'est jamais exclusive ni établie une fois pour toute.

L'approche en termes de mythologie éclaire certains pans de la réalité sociale dans la mesure surtout où elle facilite la saisie des dimensions symboliques du contexte à l'intérieur duquel le phénomène étudié prend sens. Mais pour nécessaire que soit cette contextualisation, il faut se méfier du mirage théorique qui peut conduire à l'établir comme un « milieu » au centre duquel se trouvent nos interlocutrices. Nous prenons le risque en utilisant la notion de contexte de donner une image globale certes mais figée car toujours *a posteriori*, de l'environnement étudié ; il faut donc garder à l'esprit qu'une telle notion, comme celle de modèle social d'ailleurs, peut être aussi féconde que stérilisante et constituer un « obstacle épistémologique »²⁷⁰ dans la mesure où elle fonde à penser le nouveau en fonction de l'ancien. Il faut donc, comme Gaston Bachelard le préconise, toujours s'efforcer de « démonétiser » ce qui confirme un savoir ancien et entrave la connaissance scientifique. L'analyse en termes de modèle social par exemple n'a pas pour destination de décrire des parcours biographiques, mais de dégager les circonstances (âge, origines sociales, socialisation, cursus scolaire...) dans lesquelles l'homme se produit lui-même à travers son activité humaine, c'est-à-dire une ... «*activité humaine en tant que conduite intégrée dans un environnement matériel et en tant qu'extériorisation d'intentions subjectives...* »²⁷¹.

Pour ce qui concerne cette recherche, il a été établi que certaines activités, prises en charge de manière répétée par des individus particuliers (les femmes), participent de l'institutionnalisation et de l'objectivation de ces activités en réalité extérieure. Selon Peter Berger et Thomas Luckmann, cette « dialectique sociétale »²⁷² suppose de la part de l'individu, une extériorisation de son « être » et une intériorisation du monde social.

²⁷⁰ G. Bachelard (1938), *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Editions Vrin, p. 19

²⁷¹ P. Berger et T. Luckmann (2005), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Editions Armand Colin, p. 74

²⁷² *ibid.*, p. 178

Ils précisent cependant que si réalité subjective et objective sont coextensives, la symétrie entre ces deux réalités n'est jamais totale. Autrement dit, il existe toujours une réalité objective « disponible » qui n'est pas intériorisée et une réalité subjective qui n'est pas née de la « socialisation » c'est-à-dire de l'appréhension du monde social. Ainsi ... «*La symétrie entre réalité objective et subjective n'est jamais statique, ni définie une fois pour toutes. Elle doit toujours être reproduite in actu...* »²⁷³.

Concernant les « femmes au foyer », cela revient à dire que si l'intériorisation d'une certaine mythologie du foyer participe de la construction de la réalité sociale, cela ne signifie pas que la subjectivité des femmes interrogées est toute entière contenue dans cette réalité objective. Le travail effectué jusqu'ici incline plutôt à postuler que cette mythification a pour condition l'occultation de la part de réalité subjective qui ne participe pas de la reproduction de la réalité sociale du foyer. Les entretiens semblent en effet démontrer que l'invisibilité (invisibilité sociale et/ou occultation de leur propre réalité) est même un élément constitutif et fondateur de cette réalité.

Pour le dire plus concrètement, il ne faut pas oublier que c'est au quotidien que nos interlocutrices resserrent ou dénouent les liens qui appartiennent leur histoire personnelle et celle du « foyer ». Il nous appartient donc de resserrer encore le cadre temporel de cette analyse afin d'appréhender la réalité du foyer au prisme de sa quotidienneté (Chapitre 7), et de problématiser les modalités quotidiennes de construction de la subjectivité des femmes interrogées (Chapitre 8) avant de mettre en perspective les rites domestiques et l'ordre du foyer (Chapitre 9).

***A la porte de la maison qui viendra frapper ?
Une porte ouverte on entre
Une porte fermée on ancre
Le monde bat de l'autre côté de ma porte***

Pierre Albert-Birot (Les amusements naturels)
Dans La poésie de l'espace de Gaston Bachelard

²⁷³ *ibid.*, p. 184

TABLE DES MATIERES DE LA TROISIEME PARTIE

3^{ème} PARTIE : APPROCHE CRITIQUE DE LA VIE QUOTIDIENNE

CHAPITRE 7 : SUBJECTIVITE ET QUOTIDIENNETE	242
1. L'HYPOTHESE REPRESSIVE DE LA QUOTIDIENNETE	243
DOMESTICATION ET NATURALISATION	244
LA DIMENSION DYNAMIQUE DU QUOTIDIEN	245
PROCESSUS ET OBJETS DE LA DOMESTICATION	246
2. LA PRODUCTION D'INSIGNIFIANCES	248
CONSCIENCE PRATIQUE ET CONSCIENCE DISCURSIVE	250
LES DIMENSIONS SPATIO-TEMPORELLES DE LA CONSCIENCE PRATIQUE	252
CHAPITRE 8 : RECONNAISSANCE ET SUBJECTIVITE	262
1. IDENTITE ET SUBJECTIVITE	263
IDENTITE ET REFLEXIVITE	264
CULTURE SENSIBLE ET SUBJECTIVITE	267
2. COMPETENCE ET RECONNAISSANCE	270
LES DISPOSITIONS DES « FEMMES AU FOYER »	270
L'ABSENCE DE RECONNAISSANCE	273
3. SUBJECTIVITE ET INTEROBJECTIVITE	275
LES DISPOSITIFS QUOTIDIENS	275
LE CONTENU POLITIQUE ET SEXUE DES TECHNIQUES	279
CHAPITRE 9 : RITUALISATION ET RECONNAISSANCE	283
1. LA NOTION DE RITE PROFANE	285
DIMENSION SYMBOLIQUE DES RITES DOMESTIQUES	292

2. LIMINARITE ET SORTIE DE MARGE	304
1 ^{ERE} PHASE DU CYCLE TRANSITIONNEL : SEPARATION D'AVEC LE MONDE ANTERIEUR	305
2 ^{EME} PHASE DU CYCLE TRANSITIONNEL : LA LIMINARITE	310
3EME PHASE DU CYCLE TRANSITIONNEL : DE LA RITUALISATION A LA RECONNAISSANCE	315
 CONCLUSION DE LA 3^{EME} PARTIE	 320

CHAPITRE 7

SUBJECTIVITE ET QUOTIDIENNETE

A l'instant même où l'on décide de dégager une problématique de la quotidienneté, la réflexion semble freinée par un obstacle inattendu ; tout y apparaît manifeste, évident. Comme le dit le philosophe Bruce Begout ... «*L'énigme du quotidien, c'est justement qu'il ne paraît pas énigmatique...* »²⁷⁴.

Que l'on persévère et que l'on adopte néanmoins cette grille analytique, on est forcément conduit à revenir sur quelques évidences auxquelles la notion de « quotidiannisation » pourrait faire gagner en finesse. Si l'on accepte de définir la « quotidiannisation » comme la ... «*domestication de l'univers inconnu au profit de la création d'un environnement familial...* »²⁷⁵, il reste encore à définir la forme et les implications de cette domestication pour les « femmes au foyer ». Le déplacement de la perspective analytique fonde, par exemple, à interroger le sentiment « d'impasse » ou d'enfermement qui structure les entretiens comme indicateur des difficultés que ce procès de domestication pose, quotidiennement, aux « femmes au foyer ». En d'autres termes, comment assurer (si cela est possible) la stabilité du foyer comme réalité familière ? L'appropriation par les femmes des traits identitaires associés à cette réalité quotidienne est nécessaire à cette production ; elle n'a cependant rien d'inévitable ou de certain.

Concernant la réalité du foyer, l'enquête menée jusqu'ici conduit à observer qu'une telle reproduction est loin d'aller de soi. On suggère même que, pour que cette expérience spatialement et socialement régionalisée puisse avoir lieu, il est nécessaire que la subjectivité des « femmes au foyer » soit maintenue dans des limites qui leur assurent un minimum de sécurité et de confort ontologiques. Autrement dit, on peut faire l'hypothèse que la conservation de la réalité du foyer à travers la prise en charge quotidienne de l'organisation familiale a pour condition l'occultation des réalités

²⁷⁴ B. Bégout (2005), *La découverte du quotidien*, Paris, Editions Allia, p. 20

²⁷⁵ *ibid.*, p., 13

objectives et subjectives qui ne participent pas du bon fonctionnement de cette organisation.

1 – L’HYPOTHESE REPRESSIVE DE LA QUOTIDIENNETE

L’analyse de la « quotidiannisation » par Bruce Bégout peut nous aider à rendre compte des spécificités de cette occultation en facilitant la mise à l’épreuve de la sous-hypothèse suivante : le maintien de la réalité du foyer implique, au quotidien, une forme de « renoncement ». Autrement dit, renoncement (à la reconnaissance sociale par exemple) à rendre familières, au quotidien, certaines réalités « disponibles ». Un renoncement qui, analysé à la lumière des processus d’auto- limitation des ambitions sociales –observable chez bon nombre de femmes dès la période scolaire- peut aussi être interprété comme un acte d’inhibition. Rappelons que cet acte de renoncement n’est pas uniquement négatif ; comme le dit Marcel Mauss, ...« *Ne pas faire est encore une action, un acte d’inhibition est encore un acte, ce n’est pas un phénomène négatif...* »²⁷⁶. Loin de renvoyer à une forme de pathos maternel, la valorisation du foyer peut être interprétée comme une apostasie plus ou moins consciemment consentie au collectif ou encore une forme d’auto- discipline destinée à gérer les emballements toujours possibles de la subjectivité, et sans laquelle il apparaît illusoire d’assurer le maintien d’une certaine stabilité individuelle et familiale. En d’autres termes, les « femmes au foyer » consacrent et consolident chaque jour la réalité du foyer par des actes destinés à déproblématiser le monde et de l’aménager en « milieu fréquentable » au détriment de leurs propres désirs.

Avant de déchiffrer les modalités du processus, on tient à préciser que loin de vouloir stigmatiser ces femmes, notre posture analytique a pour objectif de rappeler qu’elles restent des actrices sociales à part entière. Il est donc important de citer les propos de Madeleine concernant la vision qu’ont les « femmes au foyer » de leur valeur ou de leur compétences sociales, car ils ont largement contribué à faire émerger ces différentes hypothèses de travail :

Madeline : ... « eh bien, déjà les femmes elles-mêmes dans cette situation elles se sous-estiment. Elles disent et bien oui, je suis femme au foyer ...et je pense que déjà, là, ... il y a une image que la femme au foyer qui est vécue, qui est pasEn fait, elles se rendent même plus compte de la charge qu’elles ont toute la journée, ...alors je

²⁷⁶ M. Mauss (1967), *Manuel d’ethnographie*, Paris, Editions Payot, p. 237

pense que les femmes au foyer elles se sous-estiment et elles n'ont pas du tout conscience de, elles se restreignent dans leur statut, elles se font petites, parce que justement elles n'ont pas grand chose à dire,... .. peut-être,... j'en sais rien, ça dépend des femmes, elles ont peur de dire qu'elles sont à la maison... ».

Domestication et naturalisation

A force d'arguments destinés à dépeindre des subjectivités contrariées (« *elles se rendent même plus compte de la charge qu'elles ont toute la journée ...elles se sous-estiment...elles n'ont pas du tout conscience de... elles se restreignent...se font petites* ») Madeleine nous donne à voir comment le processus de familiarisation du monde transforme le remarquable en « ordinaire ». Autrement dit, le quotidien des « femmes au foyer » n'est pas seulement le résultat de cette domestication du monde ; il est le processus même par lequel celle-ci s'accomplit. Ce qu'on veut dire, c'est que le quotidien se présente, à travers les propos de Madeleine, sous sa dimension instituante. Le quotidien du foyer n'est pas un espace temps donné *a priori* ; si c'est le domaine de l'expérience habituelle et du « convenable » (ça c'est toujours fait, c'est comme ça...), c'est surtout une forme prescriptive implicite qui contient une auto- normativité d'autant plus efficace qu'elle n'est dictée par aucune institution.

Les « femmes au foyer » rencontrent, d'après elle, de réelles difficultés (« *elles ont peur de dire qu'elles sont à la maison* ») à prendre conscience de leur valeur et à s'affirmer comme « femmes au foyer ». Toutefois, si elle relie ces tensions identitaires fortes (« *elles se sous-estiment* », « *elles ont peur* ») à la « situation », elle ne caractérise pas le lien de causalité entre ces difficultés et la situation. Les « femmes au foyer » se font toutes petites parce qu'elles ont peur ou elles ont peur parce qu'elles se font toutes petites ? Ne pourrait-on supposer que ce processus d'auto- invalidation n'est en réalité qu'une illustration de l'hypothèse répressive du quotidien ? En d'autres termes, sous l'apparence de la normalité, le quotidien serait un processus de neutralisation de l'inconnu fondé sur une occultation pratique de la relation de l'individu au monde qui l'entoure et à sa propre subjectivité. Comme le dit Madeleine, ces femmes ... «*elles se rendent même plus compte de la charge qu'elles ont toute la journée*...».

L'occultation des compétences entre également dans le cadre de cette analyse puisque, contre toute attente, il apparaît qu'aux dires de nos interlocutrices, une « femme au foyer » qui s'occupe des tâches ménagères, du soin aux adultes et enfants du ménage...

fait moins la preuve de ses compétences que les « autres » femmes. Autrement dit, un certain nombre de compétences individuelles et sociales sont déniées aux femmes dès lors qu'elles sont, au terme d'un processus de naturalisation, requalifiées en attributs des fonctions maternelles. Comme le pressent Louise, c'est tous les jours qu'elle doit légitimer sa présence au foyer :

Louise : ... « j'ai toujours l'impression que ma belle-soeur fait mieux que moi. Tu comprends, elle travaille elle... alors tout le monde s'extasie quand elle fait une tarte aux pommes (rires)... ».

Au regard de la réalité du foyer et des rapports de genre, on peut d'ailleurs imaginer que le renoncement reflète aussi le refoulement d'une forme de culpabilité (comme colère retournée contre soi) qui va de pair avec l'appartenance à un genre dominé.

Pourtant, le quotidien comme mouvement incessant d'oscillation entre le connu et l'indéterminé n'est jamais à l'abri d'un retour en force de la subjectivité.

La dimension dynamique du quotidien

Les témoignages de Madeleine et de Louise soulèvent des questions à la valeur heuristique certaine ; ils invitent notamment à s'intéresser aux aspects de la vie quotidienne (pratiques, représentations, discours, objets...) où la dynamique du dispositif se dévoile. Loin de présupposer la stabilité et la fermeture sur lui-même de ce système, l'hypothèse répressive du quotidien implique que d'autres expériences au monde existent, comme d'autres « possibles ». L'inconnu participe donc de la dynamique du quotidien au même titre que le connu.

Ainsi, les modalités de reproduction du mythe de la « femme au foyer », les raisons pour lesquelles cette « réalité » semble échapper pour partie à nos interlocutrices, sont à rechercher, y compris dans les recoins les plus obscurs (ou non accomplis) du quotidien.

Cette hypothèse de travail peut être déclinée de la manière suivante :

- le mythe de la « femme au foyer » fonctionne comme un performatif qui produit des effets sur l'orientation de certains parcours biographiques,
- la pérennité et la légitimité de ce « mot d'ordre » sont assurées par un autre mythe ; celui du quotidien comme expérience familière et banalisée du monde,
- à l'obligation quotidienne de conformité et de production de la familiarité répond l'anxiété liée aux mécanismes répressifs ; la pesanteur de la vie

quotidienne en est l'une des expressions. La production de la vie quotidienne a un coût, même si, comme le dit Bruce Bégout, les individus sont ... «*sommés de croire que tout cela est naturel...* »²⁷⁷.

Si l'on pose que la participation des femmes interrogées à la réalité du foyer est redevable d'une imposition à bas bruit qui s'exerce, jour après jour, sur la subjectivité, on ne peut toutefois pas ignorer les forces multiples et contradictoires qui animent le champ de la vie quotidienne au-delà même de sa concrétude. On peut donc appréhender le quotidien des « femmes au foyer » comme complexe vital d'où surgissent tous les niveaux de réalité, accomplis ou non, dans l'espace et dans le temps. Mais pourquoi penser que les témoignages recueillis sont de nature à favoriser la mise au jour d'une réalité sociale dans ce qu'elle a de plus inaccompli ? C'est que, s'isoler ou se rendre durablement « invisible » à soi-même, est une action nécessitant et témoignant d'une énergie qui n'a d'égal que le flot des désirs et des ressources qu'elle s'efforce de contenir ; à nous d'en favoriser le jaillissement.

Considérant que la description de la vie quotidienne ne suffit pas à saisir la réalité sociale de ces femmes, on a donc choisi d'élargir cette analyse aux insignifiances qui, ne s'accomplissant dans la vie quotidienne, n'en sont pas moins fondatrices de la réalité. Concrètement, nous proposons de compléter l'analyse de la relation subjectivité/quotidienneté par la sous- hypothèse suivante : le mythe de la « femme au foyer » dépossède les femmes d'une partie de leur réalité en rendant « in- signifiante » toute forme d'expression individuelle qui ne peut s'accomplir à travers le mythe du foyer. Toutefois, si cette dépossession met en jeu des représentations temporelles diversifiées (passé, présent, futur), elle n'engage jamais le futur. Il est donc opportun de plonger au cœur de la quotidienneté pour repérer la nature et les modalités de cette dépossession avant d'en apprécier les effets.

Processus et objets de la domestication

De manière rétrospective, ce sont les propos indiquant que le « contact » avec d'autres réalités peut être rétabli rapidement, qui ont attiré notre attention sur l'intérêt d'analyser

²⁷⁷ *ibid.*, p. 323

l'isolement dans lequel se trouve un certain nombre de « femmes au foyer » en termes de renoncement. Nous reproduisons donc ici notre analyse en reprenant les propos de nos interlocutrices, non sur la base de leur déroulement chronologique, mais en étant fidèle à la démarche analytique elle-même. Pratiquement, les femmes interrogées affirment qu'elles se sentent « mieux » lorsqu'elles développent des activités qui « sortent » du cadre familial, lorsqu'elles « voient du monde », c'est-à-dire lorsqu'elles renouent avec le groupe social élargi dans lequel s'inscrit la famille. Théoriquement, on peut dire lorsqu'elles parviennent à forcer les verrous « symboliques » du foyer. Autrement dit, cette analyse a pour point de départ le repérage des stratégies mises en oeuvre par ces femmes pour parvenir à transformer la situation, à sortir de l'impasse sociale et à renouer avec elles-mêmes. Ainsi, notre attention s'est portée sur les ressources mobilisées par nos interlocutrices pour faire face à la situation, quitte parfois à bousculer l'ordre invisible du « foyer » défini, dans ce cas, comme un réseau de relations qui borne l'individu dans ... *«les limites de ce qui lui est possible de penser...»*²⁷⁸. Il a été établi, notamment grâce à la notion de miroir, que l'«état» d'esprit de nos interlocutrices s'apparente plutôt au fait d'être « agies par », qu'à la conscience d'être en prise avec la réalité et d'y participer. On note également que cette situation de « blocage » est toujours réversible et que le sentiment d'être à nouveau dans la réalité peut resurgir à tout instant. C'est sans doute ce jaillissement qui a donné à Dominique l'envie de « s'engager », autrement dit de ré-orienter sa trajectoire personnelle en fonction d'objectifs qui débordent et recomposent par là même, l'espace du cadre familial.

***Dominique** : ... «du jour où E. a été à l'école, j'ai l'impression que ma vie a changé du tout au tout parce que je me suis rendu compte que pour elle c'était bien mais que pour moi c'était super ... ça m'a fait rencontrer plein de monde, ça m'a vraiment fait sortir de chez moi, ... et puis je suis tombée sur un groupe de mamans très sympas qui m'ont accueillie à bras ouverts, enfin j'ai vraiment eu beaucoup de chance j'ai fait plein de choses avec ces mamans l'année dernière, du coup ça m'a donné envie de m'engager et comme cette année il y en a plusieurs qui ont quitté l'école, j'ai dit je veux bien prendre la relève etc...*

Je vous dis ma vie a été changée à cause de son entrée à l'école, ça a transformé ma vie..... ».

On touche là vraisemblablement aux limites de l'efficacité des mythes ; leur force diminue quand Dominique, ne s'éprouvant plus comme « pièce » centrale de l'espace physique et symbolique du « foyer » (« ça m'a fait sortir de chez moi ») s'autorise l'accès à d'autres registres de « significations » et à d'autres appareils de légitimation de

²⁷⁸ N. Elias (1991), *La société des individus*, Paris, Editions Fayard, p. 20

ces significations. Les mots d'ordre, bien que familiers, s'épuisent dans la confrontation à d'autres réalités ; l'enjeu de cette confrontation pour Dominique étant d'unifier ces différentes réalités au cours du processus d'individualisation et d'apaiser les tensions liées à la confrontation entre ces différentes réalités (vie sociale ou familiale principalement). On peut s'efforcer de définir, à la lumière de deux exemples, les termes de la confrontation.

2 – LA PRODUCTION D'INSIGNIFIANCES

La souffrance ou la douleur liées au déficit de reconnaissance sociale sont rarement évoquées directement. Toutefois, l'usage récurrent du mot « plainte » y ramène invariablement. Christine –on pourrait citer d'autres noms- dit qu'elle entend souvent dire ...« *tu te plains tout le temps* »... et que son père adressait déjà ce type de propos à sa mère. On remarque que les tensions (par exemple je suis « *fatiguée* » ou « *énervée* ») deviennent « plainte » dans le vocabulaire familial collectif, avant de faire l'objet d'une réappropriation par nos interlocutrices. Autrement dit, cette reformulation en termes de plainte indique que l'expression vocale de la douleur prend le pas sur l'expression de la douleur elle-même. Pourtant, considérer que cette traduction sert à adoucir la souffrance des femmes n'est pas satisfaisant ; le remède est pire que le mal puisqu'il le masque sans le traiter. On peut donc imaginer qu'elle sert plutôt d'écran à une déficience de l'institution familiale face à certaines tensions. Les membres de la famille peuvent-ils accéder matériellement à certaines demandes ? Ont-ils les capacités cognitives pour les comprendre, les possibilités d'y répondre ? N'est-elle pas le reflet des résistances au changement des membres de la famille y compris des femmes elles-mêmes ? Les conjoints et les enfants ne sont-ils pas « démunis » au point que les « femmes au foyer » s'emploient à occulter, autant que faire se peut, cette impuissance ? Le changement de registre émotionnel n'est-il pas simplement une parade dont la destination est la protection de l'ensemble du foyer contre les risques de changement que *l'expression* peut opposer à la stabilité des *significations* :

Béatrice : ... « *j'ai l'impression que je ne suis jamais contente... d'ailleurs mon mari le dit, ... c'est que nous les femmes, on a des états d'âme que eux n'ont pas... voilà, c'est ça exactement ; on a des états d'âme et il comprend pas du tout mes états d'âme... non il comprend pas pourquoi alors il dit (parlant de leur dernier fils) tu vois il est là, tu devrais être contente... ».*

Pauline : ... « je suis tout le temps en train de rouspéter... en fait, de me plaindre... ».

On touche ici à la manière dont le mythe s’empare du mouvement que l’on fait pour s’en dégager. Ainsi, on a vu que le mythe a besoin d’une matière déjà travaillée. La naturalisation des fonctions maternelles présuppose que les « femmes au foyer » sont satisfaites de cette situation ; elles n’ont donc aucune raison de se « plaindre ». Nous reviendrons sur les modalités de production de ces insignifiances et sur l’effet qu’elles produisent sur l’identité. Dans l’immédiat, il importe de remarquer que ces « plaintes » doivent aussi s’analyser en creux, c’est-à-dire comme des indices signalant que d’autres modes de vie, plus satisfaisants, sont -plus ou moins confusément- pressentis par ces femmes.

Françoise, par exemple, nous explique qu’elle s’est inscrite à des cours d’aquarelle. Au départ, elle y allait « *quand elle pouvait* » puis progressivement, cette pratique a contribué à la naissance d’une nouvelle disposition d’esprit qu’on peut traduire comme suit ; la présence au cours lui permet de s’affranchir partiellement de la réalité quotidienne du foyer. Ici, l’intérêt de départ pour l’aquarelle et la prise de conscience d’un bénéfice individuel se conjuguent et se renforcent mutuellement, jusqu’à devenir pour Françoise une réalité signifiante, suffisamment durable et solide pour être opposable aux autres :

Françoise : ... « c’est difficile de se donner un créneau, de telle heure... .. pourtant je suis organisée c’est bien pour ça que je vais dans un cours parce que sinon on se cadre pas, bon oui on va dire “ je vais le faire ” mais il y a autre chose à faire plus vite donc... ..alors maintenant, le cours d’aquarelle, je m’y tiens... .. ça c’est précis, ça ça c’est... c’est un de mes impératifs, j’ai dit “ là non ” ; l’autre jour il y quelqu’un qui m’a dit “ tu veux pas garder ma fille mardi matin ” et j’ai dit “ ah non, pas mardi matin, pas le mardi matin ”... ».

On perçoit mieux, à travers les témoignages de Dominique et de Françoise, les difficultés d’actualisation d’une « représentation de soi » que peut induire l’identification à ce modèle. En arpentant d’autres espaces que celui du foyer, elles prennent conscience du bénéfice qu’elles tirent de ces expériences. Dominique dit « *je me suis rendu compte que c’était super* », alors que Françoise prend conscience de la nécessité de s’octroyer à elle-même ce « créneau » ; elle peut alors affirmer concernant sa présence au cours d’aquarelle : « *c’est un de mes impératifs, j’ai dit “ là non ”* ». En termes plus théoriques, on peut dire que ces deux témoignages révèlent les difficultés d’affleurement à la conscience « discursive » de la nécessité de s’accorder du temps à

soi, c'est-à-dire de la nécessité de renouer avec sa propre réalité et de laisser, à travers elle, émerger ses propres exigences. Ceci montre, en outre, que la réalité d'un individu n'est pas toute entière contenue dans la conscience discursive, dès lors qu'on accepte de définir celle-ci comme la ... «*capacité qu'a une personne d'exprimer ce qu'elle fait, de mettre en mots les choses...*»²⁷⁹. A cet égard, on peut préciser que la situation d'entretien, la « mise en mots » des situations elle-même est probablement, aussi, pour quelque chose dans la manière dont l'« expression », en se libérant, fait tout à coup contre-poids à l'inertie des « significations ». Plusieurs d'entre nos interlocutrices ont dit n'avoir jamais pensé les choses comme elles l'ont fait au moment de l'entretien.

Conscience pratique et conscience discursive

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que selon Anthony Giddens, le contrôle réflexif est le trait caractéristique de toute action. Ce contrôle réflexif, est « conscience de soi » mais il est aussi plus que cela ; la réflexivité est ... «*la façon spécifiquement humaine de contrôler le flot continu de la vie sociale...*»²⁸⁰. Bien plus qu'un état de conscience, la réflexivité est donc le concept qu'utilise Anthony Giddens pour évoquer la compétence humaine (distincte de l'habileté cognitive) et son engagement dans l'action. A cela on peut ajouter qu'aux termes de la théorie de la structuration, il existe une distinction entre ce qu'un individu sait faire (*conscience pratique*) et ce qu'il sait à la fois faire et dire (*conscience discursive*) ; qu'en outre, la quasi-totalité du savoir commun est de nature pratique. A la différence de la conscience pratique, la conscience discursive permet d'intégrer de manière durable à la conscience réflexive ce que l'individu « sait ». Françoise, par exemple, *sait* « maintenant » que le cours d'aquarelle est devenu l'un de ses « impératifs » ; ceci justifie sans doute la réponse adressée aux demandes de son entourage concernant une aide éventuelle, « *ah non, pas mardi matin, pas le mardi matin...* ». On peut donc imaginer que c'est bien l'accès à la conscience discursive du savoir dont elle est dépositaire qui la fonde à affirmer « durablement » la priorité qu'elle accorde à cette activité. La notion de réflexivité ouvre donc la voie à une analyse de la quotidienneté dans son rapport aux notions de conscience pratique et discursive et appelle les questions suivantes. La compétence des « femmes au foyer » est-elle de nature essentiellement pratique ? Quelles sont les conditions d'un épanouissement de la

²⁷⁹ A. Giddens (1987), *op. cit.*, p 93

²⁸⁰ A. Giddens (1987), *op. cit.*, p 51

conscience discursive ? Cet épanouissement est-il synonyme d'un rapport au monde plus satisfaisant ? Quelques questions auxquelles nous allons nous efforcer de répondre en commençant par dégager, dans les entretiens, les signes d'une sur-représentation de la conscience pratique au détriment de la conscience discursive et de la réflexivité. Concrètement, dès lors que Françoise «sait» l'importance du cours d'aquarelle, il lui est plus facile de poser des actes positifs (l'inhibition étant principalement un acte négatif), d'imposer ses désirs. La notion de réflexivité fait donc doublement écho à nos préoccupations dans la mesure où d'une part, elle met en relation les notions de conscience de soi et d'engagement dans l'action et où d'autre part elle contient en germe l'idée d'un développement toujours possible de la conscience discursive.

Processus identitaire et réflexivité

Si nous nous efforçons de relier « expérience personnelle » et « réalité sociale » en utilisant l'espace et le temps du foyer comme des ressources et des contraintes impliquées dans la qualité même (positive ou négative) de la réflexivité, l'espace et le temps sont alors définis par leurs dimensions objectives, subjectives et sociales. Il n'en demeure pas moins qu'il faut être conscient de la dimension réductrice car essentiellement théorique de cette bi-partition ; jamais, en effet, nos interlocutrices ne font une telle distinction. Écoutons par exemple la réponse d'Emmanuelle à la question du « temps » passé à ses activités.

Laquelle te prend le plus de temps ?

Emmanuelle : ... « je passe plus de temps à la cuisine qu'ailleurs dans la maison... ».

Cette réponse permet de d'observer que, quelles que soient les considérations qui conduisent Emmanuelle à cuisiner, son expérience temporelle est d'abord « spatialisée ». On remarque en effet que le temps « consacré » aux activités domestiques (temps social) n'est pas identifié par Emmanuelle par des séquences temporelles mais par le lieu où il se déploie ; elle ne le saisit pas en termes de temps objectif (le temps comme convention physique). Autrement dit, la contrainte sociale qui s'exerce par le biais du système temporel est d'abord vécue par Emmanuelle comme un rapport physique à l'espace.

Mais cette notion de contrainte peut être aussi traduite en termes temporels. Ainsi, Madeleine renouvelle l'emploi du pronom indéfini « on » et ponctue ses propos par l'invention d'un mot (« heurées »), insistant ainsi sur la force structurante de la contrainte temporelle qu'exerce l'institution scolaire, à tous les moments de la journée :

Madeline : ... «On sort de l'école enfin le grand sort de l'école... il est 4 heures et demi, le temps de discuter, papoter avec les copines à la sortie de l'école, on prend goûter enfin, on prend goûter sur le chemin du retour, on est là il est 5 heures, à 5 h ¼ il commence à faire ses devoirs et à 6 heures moins le quart il termine et après je le laisse jouer jusqu'à 7 heures, donc, j'ai pas beaucoup de temps non plus...
... même quand ils sont pas là, on fait du vite vite parce qu'on est "heurées" par les rentrées et sorties d'école... ».

Deux témoignages qui nous rappellent que la notion de temps subjectif elle-même doit faire l'objet d'une interprétation élargie ; les raisons pour lesquelles une activité est privilégiée (pourquoi) ainsi que cette spatialisation de l'expérience temporelle féminine font écho à des déterminismes sociaux, culturels ou économiques. Comme l'analyse Norbert Elias ... *le temps est devenu la représentation symbolique d'un vaste réseau de relations qui réunit diverses séquences de caractère individuel, social ou purement physique...* »²⁸¹. Paradoxalement, l'espace et le temps en tant que représentations physiques normalisées par la société, rendent compte approximativement de l'expérience des « femmes au foyer ». Nous n'utiliserons donc pas les catégories théoriques traditionnelles pour suivre les déplacements de nos interlocutrices dans l'espace et le temps social (avant/après, public/privé, intérieur/extérieur...); nous préférons adapter notre démarche analytique à l'architecture spatio-temporelle qui structure les propos recueillis.

Les dimensions spatio-temporelles de la conscience pratique

Dans la mesure où l'on admet une définition de l'espace et du temps comme des « ressources » autant physiques que sociales, force est d'imaginer qu'il existe un rapport « sexué » à l'espace et au temps et que ces deux instances sociales se présentent pour les « femmes au foyer » comme des ressources rares. Pourquoi rares ? Parce que la localisation dans un espace « privatif » des activités domestiques et de la plupart des interactions dans lesquelles sont impliquées directement les « femmes au foyer » est une réalité sociale durable, dont la construction est initiée dès la socialisation primaire (développement de sociabilités internes). On a vu que les effets de cette socialisation sont d'autant plus puissants que la formation du couple et de la famille demeure un facteur d'intégration valorisé ; une valorisation qui contribue à fixer les limites symboliques du « foyer » et la place des femmes au cœur de celui-ci. Comme on l'a dit,

²⁸¹ N. Elias (1996), *Du temps*, Paris, Editions Fayard, p. 20

de tels événements consacrent la maturité sociale des femmes en les assignant à des espaces et des temps spécifiques. On peut donc considérer que la prise en charge du foyer (au sens large) par les femmes (actives ou inactives) est donc bien synonyme d'un rapport sexué à l'espace et au temps.

L'espace « intérieur » du foyer

Il faut toutefois se méfier de l'obstacle substantialiste et ne pas réduire « l'espace du foyer » à l'espace physique du lieu « d'habitation » ; on observe d'ailleurs qu'à travers les propos de nos interlocutrices, l'opposition théorique entre espace privé et public elle-même s'estompe. De la même manière que les temps sociaux, subjectifs et physiques se reproduisent et se transforment continûment, l'expérience spatiale des « femmes au foyer » est une construction permanente qui n'est pas réductible à une mesure physique. Justine par exemple, considère qu'en tête des fonctions pénibles prises en charge par les « femmes au foyer », se trouvent les conduites :

Justine : ... « moi ... ça me bouffe la vie, j'ai beaucoup de mal à supporter... je fais beaucoup de conduite enfin je veux dire c'est tout le temps entre l'école, les activités sportives, tous les rendez-vous enfin je sais pas déjà il y a M. qui va chez l'orthophoniste, c'est toutes les semaines, elle a son roller c'est deux fois par semaine, J. a la Gym, c'est deux fois par semaine, elle a le badminton c'est deux fois par semaine, A. va avoir l'orthodontiste ça va être, je sais pas mais ça va être tous les 15 jours, J. va avoir une rééducation en orthoptie, ça va être deux séances par semaine... ».

Des propos qui soulignent une autre spécificité de cette « assignation » ; on observe que figurent dans l'espace physique du foyer les trajets urbains qui contribuent à sa production. Ainsi, l'espace du foyer apparaît plus vaste qu'on ne l'imagine ; ce n'est pas un espace clos par les murs de l'habitation familiale puisqu'il marque les lieux où passent les trajectoires spatiales liées aux activités relatives à l'organisation familiale. L'occasion de redire que l'isolement ou l'enfermement ressentis par les femmes au foyer n'est pas seulement un phénomène physique ; ces trajets sont aussi « enfermants » que les murs du foyer. En d'autres termes, l'espace du foyer renvoie à une réalité subjective ; il participe notamment de la construction d'une « intériorité » individuelle et de ses limites, la spatialité n'étant que le reflet physique de cette projection identitaire dans l'espace social. Dans une logique du même ordre, on note que pour Caroline, l'espace du foyer s'étend au Restaurant chinois où, tous les 31 décembre, elle fête le réveillon en famille. Comme elle le dit, ... « ça ne me viendrait pas à l'idée d'y aller

avec d'autres personnes que la famille... ». Il est donc intéressant de mesurer à quel point l'espace symbolique du foyer structure à la fois les pratiques quotidiennes et l'expérience que font ces femmes, précisément parce qu'elles sont des femmes, de l'espace social. La notion de rapport sexué à l'espace ne renvoie donc pas seulement à l'idée que certains lieux sont physiquement investis par les hommes et d'autres par les femmes mais que les espaces symboliques « hantent », c'est-à-dire sont engagés dans les représentations que les individus ont d'eux-mêmes. De la sorte, on voit mal comment un tel phénomène peut s'arrêter aux « marches » du foyer ; s'autoriser –ou non- l'accès matériel et symbolique à certains espaces sociaux s'inscrit dans un processus beaucoup plus global et continu. Synonyme pour les femmes en général et les « femmes au foyer » en particulier « d'assignation identitaire sexuée », ce processus s'appuie, paradoxalement, sur la capacité des femmes à prendre congé de leur propre réalité. Avant de regarder plus précisément de quelle manière, au quotidien, leur subjectivité est contenue dans des limites « significatives », il importe de dire quelques mots de la manière dont nos interlocutrices dévoilent leur rapport à l'espace hors foyer et comment elles intériorisent les temps sociaux.

L'espace Hors foyer

Pourquoi les propos de nos interlocutrices induisent-ils cette conceptualisation en termes d'espace du « foyer » ou « hors foyer » ? Ce qu'on peut mentionner, c'est que jamais nos interlocutrices ne formulent d'opposition en termes d'espace privé ou public. Le rapport à l'espace social s'exprime essentiellement sur un mode relationnel, ce qui revient à dire que la notion d'extériorité apparaît dans les entretiens dans l'expression, non plus d'une intériorité homogène, mais d'un rapport différencié à soi-même. C'est à la faveur des événements exceptionnels de la vie quotidienne (vacances, sorties, fêtes...) que cette expression se donne à voir :

Christiane : ... «toute l'année j'aime bien rencontrer du monde mais par contre les vacances, c'est ouf... on trouve un terrain de camping, isolé, on parle à personne, tu vois c'est l'inverse ; j'ai besoin d'être tranquille, parce que je crois qu'il y a un moment pour tout ; il y a un moment pour voir du monde, rencontrer, échanger, et puis des moments où tu as besoin de te... .. t'as pas besoin de ça... .. ».

On remarque, grâce à ce témoignage, que la conception du « monde » développée par Christiane s'articule aux sociabilités quotidiennes (famille proche et élargie, amis, voisinage, collègues de son conjoint...) ; une conception qui peut être appréhendée à la lumière de la « Critique de la vie quotidienne » élaborée par Henri Lefebvre il y a près

de cinquante ans. Pour interpréter les propos de Christiane, on peut en effet rappeler la manière dont il décrit, pour mieux montrer leur connexion, le mouvement dialectique qui doit « normalement » être réalisé entre Autrui et les Autres²⁸². Rapidement, il faut rappeler qu'il définit l'Autrui comme l'amical et l'accessible, celui en présence de qui n'existe aucune malaise, alors que l'Autre, c'est le lointain, l'inaccessible qui nous menace. ... «*De ce fait, l'Autre m'arrache à moi-même. Il m'attire et me fascine...*»²⁸³. L'important, précise-t-il, c'est bien que le mouvement dialectique entre l'Autre et Autrui puisse se faire ; c'est dans le rapprochement à l'Autre et la prise de distance avec Autrui que les individus s'inscrivent dans un processus de connaissance et que l'expérience quotidienne perd de son épaisseur, autrement dit de sa banalité. A la lumière de cet énoncé, le travail de terrain incite *a contrario*, à observer le mouvement inverse ; les témoignages convergent plutôt dans le sens d'un enlèvement dans les routines de la vie quotidienne et dans des relations très marquées par les Autrui significatifs :

Valérie : ... «*Je commence un petit peu à m'occuper de moi... , je commence un petit peu c'est-à-dire que par exemple... je ... j'ai commencé en mars... depuis mars j'ai commencé un régime j'ai perdu 25 kilos... ... bon ... j'ai commencé à penser à moi quoi, je vois qu'elle a un petit peu moins besoin de moi, mais disons que dans la semaine non j'ai pas le temps ; le coiffeur, les copines... pas le temps vraiment non mais c'est pas quelque chose qui me manque vraiment... ».*

Ce qu'on remarque, chez Christiane comme chez Valérie, c'est que le mouvement se fait dans le sens d'une distance prise avec les Autres. Le manque de temps à soi conduit au blocage du mouvement oscillatoire entre les Autrui significatifs et les Autres. Si l'on admet que l'identité se nourrit également de cette réalité là, force est de constater que, pour ce qui concerne les « femmes au foyer », la subjectivité subit la force centripète de la sphère domestique et de l'ordre naturel et biologique.

Le quartier et le reste du monde

Le travail de terrain nous force toutefois à nuancer ces propos. Dans la mesure, en effet, où cette recherche a été menée dans un lieu caractérisé par une vie de quartier assez dense, l'observation participante est largement facilitée et son croisement avec les entretiens est riche d'enseignements. Ainsi, on remarque qu'au quotidien, l'usage du quartier favorise chez nos interlocutrices l'émergence d'un niveau de conscience qui est

²⁸² H. Lefebvre (1961), *Critique de la vie quotidienne*, Tome II, Paris, L'arche Editeur, p.217

²⁸³ *ibid.*, p. 217

de nature à briser les routines quotidiennes. S'agit-il pour autant de dire que le quartier représente la possibilité d'une transgression des mots d'ordre du foyer ? Sans apporter une réponse définitive à cette question, on peut dire que la vie de quartier (marchés, manifestations sportives, culturelles...) nécessite de la part de son usager une réflexivité spécifique et que, là encore, les comportements observés sont multiples. Ici, c'est d'abord le rythme des activités qui éclaire la manière dont l'espace public est investi ; il redessine la topographie des lieux :

Françoise : ... «*Les courses, c'est le mardi après midi et le vendredi matin et c'est rarement autrement...* ».

Valérie : ... «*Les courses ... bon je les fait la semaine de préférence, c'est la seule chose vraiment que je fais pas du tout le week end quand mon mari est là et comme il travaille pas souvent le jeudi souvent, je fais les courses le jeudi matin quand il garde les enfants...* ».

Toutes les nuances existent mais pour donner un exemple de la diversité, on peut mettre en perspective les pratiques de Françoise et Valérie qui organisent leurs sorties de manière ponctuelle et celles d'Amélie ou Christiane qui se plaisent à investir, quotidiennement, l'espace «hors foyer» :

Amélie : ... «*tous les jours je vais faire mes courses, tous les jours je sors, je ne sais pas faire un plein...et tout ça, je fais les courses tous les jours bon parce que premièrement ça me fait sortir ... Tous les jours j'achète pour mon repas du midi, mon repas du soir, pour la journée ; j'ai pratiquement pas grand chose d'avance bon le vendredi je fais pour le week end...* ».

Christiane : ... «*dès qu'il fait beau, j'amène les enfants au jardin. J'y vais tous les jours si je peux, si le temps le permet. Je trouve que c'est très important pour les enfants ; il y a toujours quelqu'un... je me débrouille toujours pour faire les courses ou ce que j'ai à faire à un autre moment...*».

Ces contrastes semblent indiquer qu'il existe une homologie entre les trajets urbains et les oscillations entre Autrui et les Autres repérables chez nos interlocutrices ; cette homologie renvoyant, pour reprendre un terme de Michel de Certeau au degré d'« engagement social »²⁸⁴ de ces femmes dans l'espace urbain. Pour le dire autrement, le quartier apparaît, selon lui, comme un lieu qui oblige l'usager à faire la démonstration de sa maîtrise de la relation entre espace public et privé. Terre d'élection de la vie quotidienne, le quartier peut être représenté comme une « portion de l'espace public » dans laquelle nos interlocutrices se savent « reconnues » en tant qu'individus. Il est

²⁸⁴ M. de Certeau (1998), *L'invention du quotidien. Tome 2 : Habiter, cuisiner*. Paris, Editions Gallimard

donc à mi-chemin entre l'espace public et privé ou à mi chemin entre l'espace du foyer et l'espace hors foyer, ce qui induit la mise en œuvre d'une plus grande réflexivité. Quels sont les comportements à tenir ? Quels sont les lieux fréquentés par les femmes et les circuits qu'elles empruntent ? Comme le dit Michel de Certeau ... « *le quartier est une notion dynamique... une privatisation de l'espace public qui assure la solution de continuité entre intime (logement) et l'inconnu (le reste du monde)...* »²⁸⁵. Autrement dit, le quartier contient à la fois « Autrui » et les « Autres » ; il permet autant qu'il appelle un investissement par les individus. L'appropriation du quartier, comme espace physique et lieu de sociabilités, favorise une extériorisation et un élargissement de l'espace du foyer dans la mesure où l'organisation familiale dans son ensemble peut y être impliquée. En revanche, cette appropriation fonde l'usager à jouer à la fois sur le registre des comportements et des bénéfices symboliques escomptés, c'est-à-dire de la convenance ou de la « face ». Tous les comportements ne sont donc pas autorisés et l'investissement exclusif du quartier peut devenir un simple sas de décompression du sentiment d'impasse sociale.

Temps social et temps subjectif

A la lumière des entretiens, on peut donc représenter les dimensions de l'expérience quotidienne sous forme d'un continuum ; non seulement les « femmes au foyer » sont habitées par l'espace du foyer, mais on peut dire qu'elles sont dans le temps domestique autant que ce temps est en elles. Françoise, dont on a pu mesurer l'attachement à « son cours d'aquarelle » précise les dimensions et les limites de son organisation temporelle :

***Françoise :** ... « ce sont des activités qui prennent sur le budget familial donc effectivement, du temps où ma mère était femme au foyer, elle aurait peut-être pas eu les moyens de dire “ ben tiens, je me consacre une demi journée à faire ça ” parce qu'il fallait payer en plus du reste... ...mais même pour moi, c'est gênant quand même... Mais bon, au niveau du couple, mon mari trouve ça tout à fait normal donc lui il a pas de... il dit, ... il réfléchit plus en global et il dit finalement tout ce que tu peux gagner en allant apprendre à faire... en faisant toi même telle ou telle chose que tu vas pas acheter toute faite »... alors, au global ça compense... ».*

Le *budget familial* demeure déterminant dans les activités de Françoise. Sachant qu'elle a une formation d'expertise comptable et qu'elle a exercé cette profession, c'est donc surtout la manière dont est pensée l'organisation familiale qui empêche Françoise de se représenter « elle-même » dans un « ailleurs » inaccessible. Les contraintes quotidiennes la conduisent à trouver « gênant » de prendre des cours d'aquarelle, même

²⁸⁵ *ibid.*, p. 21

si en « *n'achetant pas, au global, ça compense* ». Autrement dit, en alignant sa trajectoire biographique sur l'organisation familiale (et non l'inverse), Françoise suit les prescriptions patriarcales et se met « hors course » du temps. Ainsi, les possibles sont réservés aux autres membres du groupe familial (promotion professionnelle du conjoint, scolarité des enfants) ; la concernant, les représentations de soi s'actualisent à travers un présent qui dicte ses impératifs. On note d'ailleurs que pour une majorité d'interlocutrices, les représentations du futur qui affleurent à la conscience, se présentent sous forme de nouvelles injonctions plutôt que de désirs :

Julia : ... « *de toute façon, quand les enfants seront grands, il faudra bien que je fasse quelque chose... je ne me vois pas rester à la maison...* ».

Ainsi, ces témoignages permettent-ils de comprendre le goût qu'ont nos interlocutrices de s'étendre sur leur expérience professionnelle « passée ». Il est plus facile de se projeter dans le passé, que dans un avenir rendu opaque par les contraintes de la vie quotidienne et dont les représentations, en retour, imprègnent négativement le présent. Au plan narratif, apparaissent en effet nettement deux modalités d'orientation temporelle. Elles correspondent à un niveau de conscience qui peut être caractérisé de deux manières :

- *Un temps lourd, dense, banal, circulaire* : il renvoie à l'hypothèse répressive du quotidien et révèle à quel point les prescriptions sociales pèsent sur la vie quotidienne des « femmes au foyer », y compris quand elles cherchent à échapper aux ...« *identités façonnées par les institutions* »...²⁸⁶. Ce temps lourd de possibles actualisés est caractérisé par ses dimensions concrètes et physiques ; c'est le temps de la répétition (cuisine, ménage, conduites...).
- *Un temps décalé, plus léger, linéaire* : à un second niveau de conscience, cette densité trouve sa justification. Les objectifs communs (l'avenir des enfants, les vacances, les projets immobiliers...) viennent légitimer et alléger la charge en transfigurant la trivialité de la vie quotidienne. L'avenir est encore riche de possibles et c'est que qui permet de supporter la banalité du quotidien ; le problème c'est que cette temporalité ne permet pas aux « femmes au foyer » une actualisation positive de leur identité sociale.

²⁸⁶ Liane Mozère (2005), « Devenir-femme chez Deleuze et Guattari. Quelques éléments de présentation », *Les Cahiers du Genre* n° 38 (2005) *Politiques de la représentation et de l'identité*, p. 56

Temps social et budgets temps

En conclusion, et pour prolonger les remarques de Françoise concernant le « budget familial », il peut être utile de rappeler, qu'au plan statistique, l'ensemble constitué par les interactions dans lesquelles sont impliquées les femmes « inactives » est essentiellement appréhendé à l'aide de la variable « temps ». Au plan national, il existe d'ailleurs une réelle préoccupation des institutions à prendre la mesure de l'évolution des temps sociaux. Ainsi, l'Insee a initié, dès 1967, une série d'enquêtes « Emploi du temps » dont l'objectif est de suivre l'évolution des activités « quotidiennes » des individus (nous avons mentionné, au chapitre 3, la description du temps domestique selon l'Insee). Le temps de chaque enquêté est relevé au cours d'une seule journée et, aux dires même de l'Insee, ... « *L'apport des enquêtes Emploi du temps consiste donc principalement dans la connaissance du temps consacré aux activités quotidiennes, de leurs horaires et de leurs rythmes...* »²⁸⁷. L

a dernière enquête effectuée par l'Insee (au moment où ce travail est effectué) est datée de 1998-1999 ; elle facilite donc une mise en perspective des témoignages recueillis et des tendances globalement observées. Concernant plus particulièrement les « femmes au foyer », on note que les grandes tendances concernant l'évolution des temps sociaux montrent que le travail domestique reste encore majoritairement à la charge des femmes. Selon les analystes de l'Insee, une journée moyenne en France en 1999 représente un temps domestique de :

- 6 heures 27 pour les « femmes au foyer »,
- 3 heures 46 pour les femmes « salariées »,
- 2 heures 07 pour les hommes salariés.

On retient que les femmes prennent toujours en charge la plus grande partie des activités domestiques et familiales alors et que la Réduction du Temps de Travail (RTT) n'a pas apporté de bouleversement dans la répartition des tâches domestiques entre hommes et femmes²⁸⁸. On note également que :

- en 30 ans (entre 1966 et 1998), la part des hommes a progressé de 19 % à 21 % pour l'ensemble du travail domestique et de 8 % à 17 % pour les tâches du

²⁸⁷ Temps sociaux et temps professionnels au travers des enquêtes Emploi du temps (2002), *Economie et Statistique* n° 352-353, Insee, p. 4

²⁸⁸ *ibid.*, p. 11

noyau dur (c'est-à-dire sans le jardinage et le bricolage, traditionnellement pris en charge par les hommes)²⁸⁹,

- si la tendance séculaire à la baisse de la durée du travail semble marquer le pas, les évolutions concernant la *baisse du travail domestique total* assuré au sein des ménages bénéficie d'abord aux femmes. Concernant plus particulièrement les « femmes au foyer », le temps domestique hebdomadaire s'établit respectivement au cours des années 1974, 1986 et 1998 à 53.8, 50.2 et 47.5 (en heures par semaine. (*Tableau Emplois du temps des urbains de 18 à 64 ans, selon le sexe et le statut d'activité*)²⁹⁰.

Plus généralement, il importe de noter qu'une ... «*diminution assez lente mais régulière de la durée du travail domestique féminin s'observe quel que soit le statut de l'emploi...* » ceci étant lié au fait ... «*que les femmes sur lesquelles retombaient l'essentiel de ces tâches tirent plus de bénéfice que les hommes de l'amélioration des conditions de vie du foyer...* »²⁹¹ (équipement ménager, achats de produits prêts à consommer...). En d'autres termes, si le travail domestique a diminué, c'est moins parce que la prise en charge est mieux distribuée entre hommes et femmes que parce que l'industrialisation et la technique ont amélioré des conditions de cette prise en charge. Ceci étant précisé et pour en revenir à nos interlocutrices, il faut dire que l'utilisation de la nomenclature proposée par l'Insee au cours des entretiens a permis de proposer une classification des activités domestiques et d'unifier les témoignages. Nous n'avons cependant pas cherché à suivre le modèle statistique en quantifiant ces activités avec précision mais à comprendre quelle relation pouvait exister entre l'organisation familiale et la dynamique identitaire de nos interlocutrices. Suivre cette nomenclature nous a donc permis de relever que :

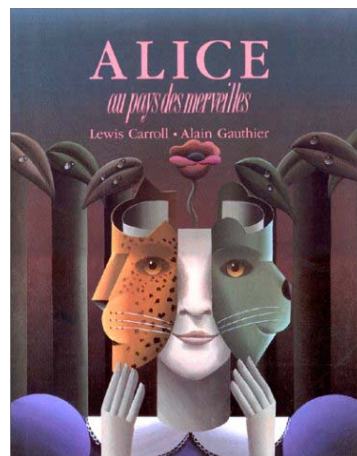
- les activités effectuées en priorité par nos interlocutrices ne correspondent pas obligatoirement aux activités auxquelles elles accordent le plus de valeur,
- les organisations adoptées, pour différentes qu'elles soient, finissent toujours par faire l'objet d'une certaine routinisation,
- la souplesse de l'organisation familiale et le degré d'ouverture aux « possibles » dépendent également du niveau de vie du ménage.

²⁸⁹ *ibid.*, p. 7

²⁹⁰ Temps sociaux et temps professionnels au travers des enquêtes Emploi du temps (2002), *Economie et Statistique* n° 352-353, Insee, p. 20

²⁹¹ *ibid.*, p. 24 et 26

Autrement dit, il semble incontestable que la réflexivité de nos interlocutrices fait toujours les frais d'une identification au modèle « femmes au foyer » ; les routines de la vie quotidienne s'inscrivent en effet dans la conscience pratique au détriment de la conscience discursive et de la réflexivité. Cependant, la vie quotidienne n'est pas synonyme d'une reproduction à l'identique de mots d'ordre et de prescriptions. Les représentations du futur notamment, dans la mesure où elles échappent à la voracité des « mythes et à leur illusoire poésie »²⁹² sont autant d'éléments de « transduction » qui peuvent faire advenir le possible en réel.



²⁹² H. Lefebvre (1977), *Critique de la vie quotidienne*, Tome I, Paris L'arche Editeur, p. 145

CHAPITRE 8

RECONNAISSANCE ET SUBJECTIVITE

Lors du chapitre précédent, il a été donné d'observer la manière dont la réalité subjective et la quotidienneté s'imbriquent et assurent la reproduction de la réalité du foyer. Il a été également établi que cette reproduction renvoie, au plan individuel, à des difficultés d'actualisation de « représentation de soi » essentiellement liées à des formes de renoncement identitaire. Sous-tendue par les réserves des femmes interrogées quant à la forme de reconnaissance sociale associée à l'identité sociale de « femme au foyer », cette hypothèse suppose d'une part un décalage entre les représentations que ces femmes ont d'elles-mêmes et celles que leur renvoient l'entourage social, et rappelle d'autre part, la dimension intersubjective impliquée dans le processus de construction subjective. Il reste donc à examiner la réalité phénoménale de cette reconnaissance afin de comprendre comment elle entre en résonance avec le schéma général d'individualisation ou de construction du sujet. Il nous appartient donc de préciser la manière dont la reconnaissance sociale s'inscrit, au quotidien, dans une démarche subjective globale. Pour articuler les concepts de reconnaissance et de subjectivité, nous prendrons appui sur la thèse du philosophe Axel Honneth concernant les processus de lutte pour la reconnaissance. Sa thèse a pour objet de tirer du modèle hégélien de « lutte pour la reconnaissance » les fondements d'une théorie sociale à teneur normative. En d'autres termes, Axel Honneth se donne pour objectif l'actualisation de la théorie hégélienne selon laquelle la lutte permanente que se livrent les individus pour la reconnaissance de leur identité mutuelle participe du processus de civilisation. Cette idée est, selon Axel Honneth, fondatrice de l'histoire de la pensée politique moderne car à partir d'Hegel, ... « *le conflit pratique entre sujets peut désormais être compris comme facteur éthique dans le mouvement d'ensemble de la vie sociale...* »²⁹³. Considérant toutefois qu'en développant une philosophie de la conscience, Hegel n'a pas tiré toutes

²⁹³ A. Honneth (2002), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Editions du Cerf, p. 28

les conséquences possibles de cette idée d'intersubjectivité primitive, Axel Honneth décide de procéder à une « réactualisation systémique » de l'idée hégélienne. Pour cela, il met en perspective la philosophie hégélienne et la psychologie sociale de Georges Herbert Mead aux termes de laquelle les individus doivent leur identité à l'expérience d'une reconnaissance intersubjective²⁹⁴.

Reprenant la définition hégélienne de la reconnaissance comme ... « *procès cognitif qu'une conscience parvenue « idéellement » à se constituer en totalité accompli, lorsqu'elle se « reconnaît en tant qu'elle-même dans une autre totalité, une autre conscience »...* »²⁹⁵ Axel Honneth s'intéresse donc notamment à la manière dont l'intersubjectivité participe de la construction subjective. A sa suite, nous proposons d'inscrire la notion de reconnaissance sociale des « femmes au foyer » dans la perspective globale du processus de construction subjective en interrogeant, concrètement, les modalités quotidiennes de ce dispositif.

I – IDENTITE ET SUBJECTIVITE

L'enchâssement de la problématique de l'identité sociale des « femmes au foyer » dans la question plus générale de la construction subjective permet de souligner la dimension réductrice de l'identification à ce modèle. En d'autres termes, être « femme au foyer », c'est n'être que cela. Ce qui pose en effet problème, c'est que l'acceptation par ces femmes du contenu normatif du modèle ne débouche pas plus sur la reconnaissance sociale de leurs capacités et de leurs qualités particulières que sur celle de leur participation à une volonté collective de faire société.

Tout indique en effet que ce modèle féminin lisse les aspérités subjectives ainsi que les modalités de leur contrôle et de leur mise en conformité avec les normes sociales. Les actes posés par les « femmes au foyer » sont renvoyés –y compris par elles-mêmes- à une logique affective qui n'est guère problématisée –puisque « naturelle »-, ou à des émotions légitimées par le simple fait qu'elles sont « ressenties » comme personnelles :

Valérie : ... « je serais incapable de les confier (ses filles) à une nourrice, j'en serais incapable, une nourrice que je connais pas ; si c'est quelqu'un de ma famille, quelqu'un que je connais, ce serait différent mais les confier à quelqu'un que je connais pas... je

²⁹⁴ G. H. Mead (1963), *L'Esprit, le Soi et la Société*, Paris, PUF

²⁹⁵ *ibid.*, p. 38

pourrais... ...je pourrais pas faire confiance suffisamment, ce serait impossible pour moi ; ça c'est sûr... ».

Inscrites dans un schéma continu et historique « naturel », les activités des « femmes au foyer » n'ouvrent pas droit à la reconnaissance de leur participation à la production de la société. Autrement dit, reconnues en tant que membres d'une organisation familiale, les « femmes au foyer » souffrent de la non reconnaissance de leur participation individuelle à la construction de la réalité sociale. Nos interlocutrices appellent d'ailleurs de leurs vœux une modification du regard social. Comme le dit Françoise en réponse à notre question :

Qu'est-ce qui pourrait améliorer la situation des femmes au foyer ?

Françoise : ... « A part la reconnaissance au niveau social, c'est tout... au niveau de la vie de tous les jours, non il n'y a pas grand chose à changer... non... ».

Convaincues du caractère naturel de leurs fonctions, nos interlocutrices intériorisent les normes inscrites dans les identités prescrites (« *il n'y a pas grand-chose à changer* ») et préservent la légitimité du modèle sans bénéficiaire, en retour, de la reconnaissance identitaire liée au fait d'endosser ces normes sociales.

Or, comme le défend Axel Honneth, l'intégrité d'un individu dépend de la reconnaissance de cette participation à la communauté, de son utilité sociale ; ... « *un individu peut se sentir unique si sa façon de se réaliser est reconnue par tous ses partenaires comme une contribution positive à la communauté...* »²⁹⁶. L'intersubjectivité est donc un élément fondateur de l'intégrité ou de la subjectivité d'un individu ; le manque de reconnaissance dont parlent toutes les « femmes au foyer » renvoie donc à l'expérience d'une intersubjectivité qui ne nourrit pas l'estime nécessaire à la construction d'une relation positive à soi-même ou à la production d'un « devenir » opposé à l'« état » de « femme au foyer ». Il importe d'ailleurs d'ouvrir une parenthèse sur la question du « devenir » de ces femmes ; nous avons choisi de l'appréhender au prisme du rapport identité/réflexivité.

Identité et réflexivité

Pour avancer sur la question de l'élargissement de la subjectivité, la théorie de l'identité développée par Jean-Claude Kaufman dans son ouvrage « *L'invention de soi* »²⁹⁷,

²⁹⁶ *ibid.*, p. 107

²⁹⁷ J.-C. Kaufman (2004), *L'invention de soi, une théorie de l'identité*, Paris, Editions Armand Colin

s'avère particulièrement féconde. Abordant l'identité comme un processus historiquement nouveau, lié à l'émergence du sujet, l'auteur redéfinit le concept d'identité comme l'une des formes majeures –avec la réflexivité– de la subjectivité à l'œuvre. De cette théorie, on retient que ... *«l'identité est une invention permanente qui se forge avec du matériau non inventé»*...²⁹⁸ ; elle est aussi un processus de ...*«fixation et de fermeture»*...²⁹⁹ qui permet à l'individu de construire des lignes de vie qui font sens de manière cohérente et durable. Ainsi, tout en étant un processus dynamique, l'identité est contre- réflexive car la modernité pose à l'individu un véritable défi qui revient à exiger le contraire. ... *«Qu'il soit un être librement réflexif, n'hésitant pas à questionner et à se questionner sur tout. Où se situe la contradiction dira-t-on ? Dans le fait que la réflexivité s'inscrit dans une logique d'ouverture ; elle brise les certitudes et remet en cause ce qui est tenu pour acquis... »*³⁰⁰. On comprend bien que la fluidité identitaire, qui s'analyse comme la capacité des individus à endosser des rôles différents -comme autant d'identités provisoires-, est donc un élément qui peut aider les individus à se déprendre des identités et des programmes institutionnels ; une « déprise » également favorable à plus de souplesse dans les séquences de « fermeture » et d' « ouverture » et donc à la construction de l'individu comme sujet.

Mais comment se déprendre du « foyer » ? Comment se déprendre d'un espace non seulement physique mais individuel et social ? Comment réduire la parcelle identitaire qui concentre l'énergie au détriment d'autres « possibles » identitaires, alors que l'expérience corporelle elle-même justifie et légitime, au quotidien, l'ordre institutionnel du foyer ? Les « représentations de soi » incluent en effet des images du corps qui ne se réduisent ni à sa réalité *biologique* et *imaginaire* ni à sa réalité *sociale*. Comme le dit le philosophe Michel Bernard, le corps est ... *«plus et moins que les trois à la fois, dans la mesure où il est processus de constitution, de formation symbolique, c'est-à-dire fournissant à la fois à la société un moyen de se représenter, de se comprendre et d'agir sur elle-même et à l'individu un moyen de dépasser la simple vie organique par l'objet fantasmé de son désir... »*³⁰¹. Rapporté aux « femmes au foyer », cela fonde à poser que les notions d'«enfermement», de « repli », d'« isolement » renvoient aussi à une expérience corporelle quotidienne vécue douloureusement ; le corps comme symbole social déborde sur les représentations du corps biologique et

²⁹⁸ *ibid.*, p.102

²⁹⁹ *ibid.*, p.110

³⁰⁰ *ibid.*, p 82

³⁰¹ M. Bernard (1976), *Le corps*, Paris, Editions Universitaires, p. 134

imaginaire. Prises au piège de ce corps social symbolique, les « femmes au foyer » se retrouvent, par le processus même de production du quotidien, prises au piège de leur propre corps. On le pressent d'ailleurs à travers les propos de nos interlocutrices qui portent sur la « *fatigue dès la matin* », la « *pénibilité des activités* », la « *déprime physique* ». Jamais ces propos ne sont justifiés par l'importance ou la difficulté des activités domestiques ; on peut donc les interpréter comme les indices d'une expérience corporelle « individuelle » difficile. L'expérience corporelle quotidienne ramène ces femmes aux normes sociales et à la mystique sociale incorporées dans les activités domestiques ; elle ne peut donc avoir lieu qu'au prix d'une moindre fluidité identitaire. Comme l'analysent les auteur(e)s de l'ouvrage « Espace et temps du travail domestique », ... « *Dans le travail domestique, les femmes sont au service de leur mari et de leurs enfants, au service de leur famille. Elles sont désappropriées de leur temps, à la disposition de leur famille. La disponibilité permanente est l'expression temporelle de la relation de service...* »³⁰².

Les fermetures ou cloisonnements identitaires nécessaires à la consécration du « foyer » les conduisent alors à faire l'expérience de « dissonances cognitives » qui se traduisent par une « pénibilité » accrue des actions à effectuer. Irène le rapporte en ces termes :

Irène : ... « qu'est-ce- qui me rend pas disponible pour mes enfants ? » donc c'est certainement un niveau d'insatisfaction qui est ailleurs... ...quelque chose dans la motivation qui est à plat et... et peut-être effectivement je me trouve plus cool quand je fais les choses que j'aime, quand je produis une peinture ben je l'ai vu l'an dernier,... ... quand j'étais totalement indisponible 3 heures de suite, Flore était priée de me foutre la paix, et ça pouvait être violent, je disais " Flore, je suis désolée, je ne suis pas disponible, maintenant tu me fous la paix " ... ».

De plus, elles doivent effectuer ces activités sans utiliser les dispositions à agir impulsées par l'activité réflexive. Comme le précise Béatrice :

Béatrice : ... « ce qu'il y a de pénible ... aussi... ... quand on est femme au foyer, c'est que quand on fait son ménage, son repassage, on peut tout le temps penser... ».

Autrement dit, dans ce cas, la pénibilité renvoie moins sur aux activités elles-mêmes (on a eu l'occasion de voir que Françoise ne les remet pas en question) qu'au fait d'avoir à agir sans utiliser l'énergie réflexive pour mettre le corps en mouvement. Béatrice emploie à plusieurs reprises le terme « ressasser » (comme d'autres nous ont dit « *je rumine* ») sans doute pour signifier un mode de pensée dont la continuité n'est pas

³⁰² D. Chabaud-Rychter, D. Fougeyrollas-Schwebel et F. Sonthonnax (1985), *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Librairie des Méridiens, p. 47

assurée et tourne en rond dans le vide. Autrement dit, il apparaît que l'expérience corporelle de Béatrice n'autorise pas la fluidité identitaire grâce à laquelle la réflexivité peut être canalisée et aussi libérée ; du coup, sa pensée « tourne en rond » et avec elle le processus d'individualisation. Par ailleurs, cela ne signifie pas que toutes les expériences corporelles liées aux activités domestiques soient douloureuses ; comme le dit Jean-Claude Kaufman, on peut bien sûr repasser des torchons par habitude, sans se poser de questions. Toutefois, il ne faut négliger le fait que les incorporations des schèmes d'action étant souvent incomplètes ou contradictoires, ... «*la réflexivité instille le doute à la moindre occasion...* »³⁰³. C'est sans doute cela qui peut rendre la mise en mouvement du corps pénible.

Il apparaît donc à travers les témoignages de Béatrice et d'Irène que la prise en compte de l'expérience sensible, notamment à travers la structure mythologique et sociale du corps, est un élément majeur de la problématique des « femmes au foyer ». Il faut néanmoins préciser que ces deux derniers témoignages ne sont pas à l'origine de cette orientation analytique et revenir sur la manière dont la notion d'expérience corporelle s'est imposée dans ce travail.

Culture sensible et subjectivité

La veine théorique de la corporéité a été exploitée dans le prolongement des propos de Julia qui, au cours d'un entretien, demande si ses cinq enfants sont trop bruyants. Surtout, elle rajoute :

Julia : ... «*il faut me le dire parce que moi, je ne les entends plus...* ».

Cette phrase, relativement anodine, peut être examinée de différentes manières, même s'il faut s'empresse de rappeler que, pas plus Julia que les autres « femmes au foyer », ne sont les seules à être soumises à des messages sonores constants. Ce que l'on veut tenter d'analyser ici, c'est plutôt à quels types de messages on a à faire et en quoi leur déchiffrement par Julia éclaire le modèle étudié. Il faut préciser que l'on parle de « messages » sonores dans la mesure où les bruits familiers forment autour de Julia un environnement constitué de repères sensoriels. Autant de repères qui, comme le souligne Alain Corbin, dans la perspective théorique d'une histoire du « sensible »,

³⁰³ J.-C. Kaufman (2004), op.cit., p. 175

participent d'une histoire culturelle, et peut-on rajouter, corporelle ; ainsi dit-il, les « repères auditifs » des hommes de la terre³⁰⁴ font office de « marqueurs symboliques de l'identité ». De fait, si l'on aborde les propos de Julia en les inscrivant dans ce cadre analytique, on peut proposer l'hypothèse de travail générale suivante. Si l'on admet l'existence de ce lien entre culture sensible et processus identitaire, on peut envisager d'aborder celui-ci à la lumière :

- des messages susceptibles de constituer, pour les « femmes au foyer », des repères à la fois sensoriels, culturels et identitaires,
- des qualités mises œuvre pour les déchiffrer.

On note que, d'une part, les messages sonores permettent à Julia de s'orienter dans l'espace de la maison. Elle précise qu'elle sait presque toujours exactement ce que font les enfants ; d'ailleurs, « *c'est quand elle ne les entend pas qu'elle s'inquiète* ». Le bruit a donc des qualités protectrices car il constitue un signal sonore puissant. Toutefois, les messages sonores émis par les enfants ne suffisent pas à expliquer l'effet produit sur Julia ; autrement dit, les procédures de déchiffrement sont aussi importantes que les signaux émis puisqu'elles révèlent la manière dont elle décode les messages. Ainsi, on peut dire que les bruits familiers induisent une qualité d'attention qui facilite la prise en charge des enfants tout en signifiant l'appartenance à la communauté familiale. De fait, si Julia est sensible aux glissements de sons et de sens qui restent insaisissables pour d'autres, c'est sans doute que ses capacités auditives sont très exacerbées ; en termes plus théoriques, on peut dire qu'elle est dépositaire d'une « culture sensible » révélatrice de la manière dont, en tant qu'individu, elle utilise les repères sensoriels pour s'accorder aux rythmes temporels des différents membres du groupe familial. On peut, par exemple, analyser les messages émis par les enfants comme des repères qui rappellent Julia à ses fonctions dans l'organisation sociale. Comme le fait Alain Corbin à propos du paysage sonore des campagnes du 19^{ème} siècle, on peut dire que les messages délivrés ordonnent par exemple ... « *le sens du délai, le sentiment de l'avance et du retard, les modalités de la précipitation...* »³⁰⁵. Autrement dit, les messages auditifs familiers et les modalités de leur déchiffrement fonctionnent comme autant

³⁰⁴ A. Corbin (1994), *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX^{ème} siècle*, Paris, Editions Flammarion

³⁰⁵ *ibid.*, p. 111

d'injonctions sociales impliquées à la fois dans le processus identitaire de Julia et dans l'organisation familiale.

Il ne faut toutefois pas confondre les dispositifs qui conduisent à la production de normes et les compétences mises en œuvre par Julia pour prendre ces normes en considération. Nous pensons en disant cela à la manière dont Isaac Joseph³⁰⁶, soucieux de penser les compétences du citoyen, distingue les dispositifs qui élaborent des normes d'usage et les dispositions qui permettent d'ajuster ces normes à une situation singulière. Si l'on applique sa démarche à notre terrain de recherche, on peut tout à fait envisager –comme il le fait pour l'espace public- le « foyer » comme un « paysage » de nature hybride, c'est-à-dire un espace dont ... «*la matérialité est faite d'une collection de phénomènes sensibles et de signes...*»³⁰⁷. Dans cette perspective, la matérialité particulièrement massive du foyer peut indiquer qu'un équilibre reste à trouver dans l'organisation de ces différents phénomènes. Comme l'indiquent les propos de Pauline, la matérialité du « foyer » renvoie à un équilibre entre identité et réflexivité ; mais il renvoie également aux possibilités identitaires ouvertes par les dispositifs qui participent à la normalisation du « foyer ».

Pauline : ... «*Avant il y avait un équilibre que je ne ressens plus. Avant j'étais aidée, j'avais une nounou pour les enfants, je travaillais et le week end on sortait, on se balladait. Je devenais pas ménagère le week end...* ».

En synthèse, on peut rappeler que le modelage social des sensibilités, initié dès le 19^{ème} siècle, sous la pression des hygiénistes, est un fait historique constitué, notamment, d'un processus de normalisation sociale engagé sous couvert de philanthropie moralisatrice. Un processus au centre duquel se trouve la famille telle qu'elle émerge au 19^{ème} siècle ; comme le dit Jacques Donzelot, plus qu'une institution, la famille devient un mécanisme favorisant ... «*l'établissement d'une procédure de mise en flottaison des normes sociales et des valeurs familiales...*»³⁰⁸. Si l'on admet d'une part cette idée de « mise en flottaison » ou encore de régulation sociale par la famille, c'est-à-dire de résolution pacifique par la famille de conflits entre individus ou groupes sociaux différents, il reste néanmoins à identifier les modalités de la participation des « femmes au foyer » à ce type de régulation et le type de reconnaissance sociale qu'elle induit.

³⁰⁶ I. Joseph (1998), *La ville sans qualités*, Paris, Editions de l'Aube

³⁰⁷ *ibid.*, p.22

³⁰⁸ J. Donzelot (2005), *La police des familles*, Paris, Editions de Minuit, p. 13

Les compétences mises en œuvre au quotidien ne paraissent pas conforter, au quotidien, des représentations de soi positives et encore moins favoriser la fluidité identitaire qui permet à l'individu de ... «*décider qui il est, dans les contraintes du jeu social, de faire varier certains investissements...*»³⁰⁹. Quand Pauline déclare d'une part ne plus « ressentir » le même équilibre et d'autre part ne plus entretenir « l'intellect », on suppose que le degré de variabilité et de fluidité identitaire est affaibli par ce travail « quotidien » des sens. Mais on peut imaginer aussi que cet affaiblissement renvoie au manque de reconnaissance sociale de certaines formes de compétences ; c'est donc à l'identification de ces dispositions et à leur traduction en termes de reconnaissance qu'il faut se consacrer.

2 – COMPÉTENCE ET RECONNAISSANCE

Les dispositions des « femmes au foyer »

Si l'on revient à présent à l'analyse de François de Singly, force est d'admettre que le processus d'individualisation est d'autant plus aisé que les individus concilient ... «*« valeur » personnelle, associée à l'expressivité de soi, et « valeur » culturelle ou sociale d'une pratique...*»³¹⁰. Un niveau scolaire élevé ou une activité professionnelle bien rémunérée génèrent plus de bénéfices sociaux que le savoir-faire des « femmes au foyer » invisibilisé par l'absence de formation, de certification et de rétribution. Autrement dit, bien que sommés par la modernité de s'individualiser, tous les individus ne disposent pas des mêmes ressources ; face à cette injonction, notre hypothèse est que les « femmes au foyer » en sont relativement démunies. Sur ce point, il est donc tentant d'emboîter le pas du sociologue Zygmunt Bauman pour qui la « modernité liquide » consacre les « individus » et la « précarisation des liens intimes et sociaux »³¹¹. Dans un entretien accordé à la *Revue Sciences Humaines*³¹² à propos des caractères de cette « modernité liquide », il précise que :

³⁰⁹ F. de Singly (2003), *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Editions Armand Colin, p. 79

³¹⁰ *ibid.*, p. 122

³¹¹ Z. Bauman (2004), *L'amour liquide, De la fragilité des liens entre les hommes*, Editions Le Rouergue/Chambon, p.5

³¹² Z. Bauman (2005), « Vivre dans la modernité liquide », *Sciences Humaines* n° 165 (nov. 2005), p. 36

- la « distinction » renvoie moins qu'autrefois à des formes culturelles et des styles de vies confinés de manière stricte et précise ; l'hybridité culturelle est devenue la norme des élites,
- la fluidité culturelle est donc moins un signe d'unité culturelle de l'humanité que ... *Le signe de LA distinction...* », opposable à la majorité de ceux qui restent attachés à une seule culture.

Les propos de Julia, par exemple, nous incitent à penser qu'elle appartient à cette grande majorité.

Julia : ... « si aujourd'hui les jeunes ne savent pas s'occuper de leur maison et ne veulent pas, c'est parce qu'elles n'ont plus de cours d'arts ménagers, d'EMT, d'enseignement ménager et technique quoi. Moi je ne sais plus si j'en ai eu, mais j'adore m'occuper de la maison et je regrette de ne pas avoir appris, comme ma mère ou ma grand-mère. Je fais le ménage, je sais le faire, mais j'aimerais que ce soit un vrai métier... ».

Manifestement, l'absence de formation constitue un problème pour Julia qui préférerait avoir un « métier » et pas seulement un « savoir-faire ». On remarque surtout que cette culture implicite (« *je regrette de ne pas avoir appris, comme ma mère ou ma grand-mère* ») interdit l'hybridité culturelle. Le confinement dans un univers culturel relativement clos sur lui-même, le défaut de certification de l'apprentissage par l'expérience appauvrit, y compris à ses yeux, ses propres compétences. Le déplacement d'un champ social à un autre peut, en effet, être synonyme de disqualification, et l'on peut comprendre que Julia –comme d'autres– manifeste la plus grande circonspection quant à l'accès qui peut lui être réservé, par exemple, sur le marché du travail. Une attitude qui détermine, en retour, le regard qu'elle-même porte sur la validité et la légitimité de son savoir-faire. Si l'on va un peu plus loin dans l'analyse des propos de Julia, on peut aussi se demander dans quelle mesure la dévalorisation dont est entaché le travail domestique n'est pas explicable, pour partie, par les modalités de sa transmission. L'absence de diplôme officiel fait la démonstration *a contrario* de sa faible valeur culturelle et sociale mais, qu'ont appris les « femmes au foyer » et comment ? De qui ? Des gestes empruntés pour partie au modèle maternel mais essentiellement des normes sociales sexuées. Or, en prenant le relais de la norme, les rapports de genre la naturalisent et évacuent la nécessité d'une formalisation de celle-ci. Ainsi, on peut rappeler la manière dont Annie Dussuet analyse les modalités d'apprentissage du travail domestique par les femmes. Quant à la forme, c'est principalement en voyant faire leur mère que se fait l'expérience ; quant au fond, le

moment de l'apprentissage qui a lieu dans l'enfance produit, selon elle, ... «*moins un savoir-faire qu'une norme de nécessité...*»³¹³. Ce qui importe, précise-t-elle, c'est de transmettre aux filles la nécessité du travail domestique, les convaincre que le travail domestique est indispensable et que c'est à elles qu'incombe sa charge. Comme le dit Luce Giard dans l'ouvrage dirigé par Michel de Certeau, ... «*A ce niveau d'invisibilité sociale, à ce degré de non reconnaissance culturelle, il est revenu de longue date et il revient encore, comme de droit une place aux femmes, puisque à leurs occupations quotidiennes on n'accorde en général aucune attention : il faut que ces « choses-là » soient faites, il faut donc bien que quelqu'un s'en charge ; de préférence, ce sera une femme...*»³¹⁴.

L'introduction dans le cercle domestique est donc, selon Annie Dussuet, tout le problème de l'éducation des filles. Un énoncé qui renvoie à l'une des dimensions de la culture sensible dans la mesure où elle considère que la transmission de cette nécessité, qui prime sur le geste lui-même, se fait essentiellement par la vue. L'idée étant d'apprendre aux filles ce qui est invisible pour les autres, c'est-à-dire en réalité d'apprendre que c'est à elles que revient, non seulement d'accomplir le travail domestique mais de l'identifier et ainsi d'assurer le maintien de son invisibilité. L'assignation au sexe féminin, c'est aussi cela ; il faut transformer la « réalité perçue » en tâches à accomplir. Ces femmes sont donc, paradoxalement, les principales productrices des nécessités domestiques dont elles ont la charge. Christiane, par exemple nous explique qu'elle mène un combat quotidien pour que son mari range ses affaires. Mais malgré les nombreuses ruses employées, elle capitule souvent :

Christiane : ... «mon mari ne voit pas le désordre. A moment donné, j'ai décidé de ne plus ranger les vêtements que je lui avais repassés. J'ai fait une pile, dans la chambre en me disant que ça finirait par le déranger... je suis même allée jusqu'à mettre la pile devant la fenêtre pour que ça le gêne. Tu me croiras ou non... il voit pas, il arrive même à passer par-dessus alors que moi je peux pas... je finis par ranger... ou alors il faut que je sorte, que je m'en aille...et encore».

On voit bien à travers ce témoignage, que ... «*faire le geste, c'est aussi incorporer la norme, pas besoin de savoir-faire...*»³¹⁵ ...pour ranger une pile de linge. C'est sans doute la raison pour laquelle, même quand elles sont pauvres en savoir-faire, les tâches domestiques restent très emblématiques et symboliques. On observe également que la

³¹³ A. Dussuet (1997), *Logiques Domestiques*, Paris, Editions L'Harmattan, p. 106

³¹⁴ M. de Certeau (1998), *L'invention du quotidien. Tome 2 : Habiter, cuisiner*. Paris, Editions Gallimard, p. 220

³¹⁵ A. Dussuet (1997), *op.cit.*, p. 110

qualification en ordre ou en désordre d'une organisation donnée ainsi que la nécessité d'un retour à la norme sont directement liées à la durée du temps passé et circonscrit à l'espace domestique ; comme le dit Christiane « *ou alors il faut que je sorte, que je m'en aille* ». Cette notion de nécessité de la norme renvoie donc aux « occupations quotidiennes » des femmes mais elle révèle également un autre aspect des temporalités féminines et de l'assignation au sexe féminin ; non seulement le travail domestique est une « occupation » mais il est une « préoccupation » de tous les instants à laquelle il est difficile d'échapper. Les tâches domestiques exigent un minimum de prévision, de maîtrise et de lutte contre le temps nécessaires à l'organisation familiale qui s'inscrit, pour l'essentiel, dans le registre des « préoccupations » féminines, que l'on soit « femme au foyer » ou que l'on exerce une activité professionnelle. En résumé, ne pourrait-on dire que les modalités d'apprentissage des logiques domestiques participent de l'assignation des femmes au genre féminin dans la mesure où :

- elles favorisent l'incorporation de normes sociales sexuées par le biais des contraintes domestiques,
- ces normes ne sont jamais formellement énoncées mais n'en structurent pas moins le processus identitaire dès la socialisation primaire.

La culture sensible du « foyer » apparaît donc aussi comme une culture de l'implicite et du « non-dit » ; c'est sans doute la raison pour laquelle elle sollicite faiblement la réflexivité, tant au moment de l'apprentissage qu'au moment où la formation de la famille de procréation nécessite la mise en œuvre quotidienne de ce savoir-faire.

L'absence de reconnaissance

L'absence de reconnaissance du savoir-faire domestique peut être également liée au fait que la participation des « femmes au foyer » à la production sociale n'est pas « mesurée » en termes économiques. On a évoqué les raisons pour lesquelles, à activités égales (cuisine, ménage, garde d'enfant...), leur participation aux échanges de biens et de services nécessaires à toute production sociale demeure invisible. Autrement dit, il n'y a pas de valeur sociale à mesurer et encore moins à « dire ». Christiane exprime un profond sentiment de manque par rapport à cette absence de « parole » :

Christiane : ... « Il faudrait que les femmes, elles parlent de... il faudrait que les femmes qui sont au foyer disent qu'elles sont contentes..., il faut qu'elles puissent s'exprimer, disent ce qui leur plaît dans leur condition,... ».

Il faut que les « femmes au foyer » se « disent » à elles-mêmes qu'elles ont une « valeur sociale ». Elles ne doivent pas attendre des autres la preuve de cette valeur, quitte à surmonter le sentiment de déclassement ressenti, en rendant notamment des comptes que, précisément, personne ne demande. « Parler », « dire », s' « exprimer » sont les termes martelés par Christiane et qui effacent, par leur insistance, les arguments mêmes sur lesquels ils portent (« *ce qui leur plaît dans leur condition* »).

Les éléments du discours de Christiane (« parler », « dire », « s'exprimer ») présentent des aspects performatifs qui fondent à penser que l'important, c'est de « faire » en « disant ». A la manière d'Axel Honneth, ne peut-on suggérer que l'important est de se faire « reconnaître » comme être intersubjectif parmi d'autres. La question qui se pose est donc moins de savoir si les « femmes au foyer » apprécient leur « condition », si elles sont « contentes » d'être au foyer, que de sortir de cette culture de l'implicite et de l'invisibilité pour accéder à l'explicite et à la visibilité sociale. La problématique de la reconnaissance des « femmes au foyer » renvoie donc globalement à la question des instances qui identifient leur contribution positive à la société. Qui décide de ce qui est « socialement utile » ? Selon Axel Honneth, ni Hegel ni Mead n'ont répondu à cette question ; lui-même considère que l'interprétation des qualités et des capacités des individus revient à des groupes sociaux qui entrent en concurrence et ... « *s'efforcent sur le plan symbolique de valoriser les capacités liées à leur mode de vie particulier et de démontrer leur importance pour les fins communes...* »³¹⁶. Le problème est d'échapper à cette classification collective et d'être reconnu à la fois qu'en tant que membre du groupe et en tant qu'individu apportant sa contribution au projet collectif.

Les propos de Christiane peuvent donc, au-delà de leur fonction « locutoire », être interprétés comme un « acte de parole » qui prend pour objet la compétence au « bonheur » (« *elles sont contentes* ») mais a pour fonction « illocutoire » de *faire* la preuve d'une certaine compétence sociale. Si l'on complète son témoignage par celui d'Angèle, on se rend compte que ce besoin de faire la preuve de sa compétence sociale fait écho à la faiblesse de la « reconnaissance sociale » maintes fois évoquée. Toutes nos interlocutrices pressentent les limites temporelles et sociales du statut fondé sur la légitimité « naturelle » ; non seulement il n'ouvre droit qu'à peu de reconnaissance sociale, mais il pose la question de son évolution. Angèle, par exemple, dit avoir surmonté ce problème mais envisage un retour à l'emploi avec difficulté :

³¹⁶ A. Honneth (2002), *op. cit.*, p. 154

Angèle : ... « j'ai fait un travail sur moi-même ; j'avais besoin de justifier, voire de revendiquer ce statut de femme au foyer, dans le sens, montrer tous les super aspects... dire ah mais c'est ça qui est génial, c'est ça qui est génial,... et puis, j'ai un peu lâché...
...enfin... je crois que ça va mieux... ».

Ce qu'on comprend surtout, c'est qu'Angèle a pris conscience de la faiblesse de la reconnaissance sociale accordée aux « femmes au foyer » en tant qu'individus. Quand elle dit « j'avais besoin de justifier », on peut analyser cela comme une tentative pour désamorcer et surmonter son désarroi face au manque de reconnaissance. L'absence de reconnaissance compromet en effet gravement la relation de l'individu à lui-même. Comment s'identifier pleinement à soi-même sans le soutien des autres ? Autrement dit, comment devenir une « personne totale » sans la reconnaissance de ses particularités, uniquement en tant que membre d'un groupe ? Autant de questions que se posent implicitement nos interlocutrices dès qu'elles pressentent que l'espace du foyer permet difficilement d'être reconnu à la fois en tant que membre du groupe familial et sujet individualisé.

3- SUBJECTIVITE ET INTEROBJECTIVITE

Les dispositifs quotidiens

Si fertile que soit le terrain de l'intersubjectivité, il nous semble nécessaire d'approcher le processus de construction subjective des « femmes au foyer » par un aperçu de la manière dont, au quotidien, elles accomplissent leurs tâches domestiques. Peut-elle nous aider à comprendre certaines des résistances qui maintiennent la subjectivité dans les limites du « convenable » ? Si l'on applique à notre travail l'explication proposée par l'anthropologue Yvonne Verdier concernant les savoir-faire féminins, on peut suggérer que les résistances au changement sont d'abord liées au fait que les normes coutumières traditionnelles pèsent particulièrement sur les femmes à certains « moments de passage »³¹⁷. C'est plus précisément en examinant les gestes effectués par les femmes (La laveuse, la cuisinière, la couturière) au cours d'une étude menée à Minot (commune du Châtillonnais) de 1968 à 1975, hors du cadre domestique, qu'elle est

³¹⁷ Y. Verdier (1979), *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la cuisinière, la couturière*. Paris, Editions Gallimard, p. 80

fondée à se demander si le rôle privilégié des femmes ne consiste pas à ... «*aménager les étapes qui conduisent de la naissance à la mort... assurer la croissance en quelque sorte biographique des humains...*»³¹⁸. Autrement dit, constatant le caractère coutumier des compétences féminines, elle interroge l'aspect contraignant de la coutume. L'exigence normative de la coutume, dit-elle, tient d'abord au fait que les femmes « doivent » accomplir ce geste ; l'ordre imposé par la société s'appuie sur la « norme de nécessité » mais la traduction qui en résulte au plan pratique est qu'il revient aux femmes de maîtriser la fuite du temps en « réglant les durées », qu'il s'agisse de celle du linge, de la nourriture et plus généralement du « foyer ». L'occasion de souligner que, par rapport à l'environnement décrit par Yvonne Verdier, notre terrain de recherche montre :

- une indifférenciation des tâches qui pèsent aujourd'hui sur les « femmes au foyer »,
- un appauvrissement des réseaux de sociabilités féminines lié à cette indifférenciation.

Ce qui demeure toutefois, c'est que nombre de techniques revêtent encore un caractère quasi exclusivement féminin ; laver, coudre, repasser, raccommoder, ranger et cuisiner font partie de celles-ci. Mais on peut aussi noter que la « norme de nécessité » qui pèse sur les femmes « n'oblitére jamais l'événement » ; au contraire, le caractère contraignant de la coutume tient surtout au fait qu'elle constitue une pratique sociale. Il existe donc une circularité entre l'exigence normative de la coutume et son caractère contraignant, celle-ci étant rendue possible par le fait que les coutumes portées par les « femmes au foyer » sont d'abord des « façons de faire ».

Cette circularité ne peut donc être restituée uniquement en termes relationnels. Faire évoluer l'analyse de la notion de « techniques du corps » naturalisées vers la notion de « techniques domestiques », implique d'inclure dans cette analyse les dispositifs et les objets qui, au quotidien, produisent le foyer. On a vu que les interactions dans lesquelles sont impliquées nos interlocutrices sont relativement régionalisées. Véritable objet sociologique, le « foyer » peut être appréhendé comme un acteur sociologique à part entière ; un objet composé d'éléments symboliques mais aussi d'éléments matériels dont les dimensions sont à la fois techniques et culturelles. De quelle manière les techniques domestiques prolongent-elles la dimension symbolique du « foyer » ?

³¹⁸ *ibid.*, p. 80

Qu'ont-elles de spécifique et sont-elles productrices de normes sociales ? Si l'on accepte, comme le propose Bruno Latour, de considérer que les ... « *objets ne sont pas uniquement des moyens mais des médiateurs...* »³¹⁹, on peut choisir de les intégrer à l'analyse des dispositifs quotidiens comme autant de variables discrètes impliquées dans des « interactions complexes ». Au plan théorique, il s'agit donc d'élargir l'analyse aux objets du foyer, en s'efforçant de les considérer comme des acteurs sociaux à part entière ; précisons toutefois qu'il ne s'agit pas d'entreprendre ici une étude exhaustive mais de contextualiser la notion de dispositif en situant l'activité de pensée ... « *dans des pratiques, dans des lieux, dans un monde d'objets...* »³²⁰. Au plan pratique, il faut revenir à notre point de départ qui est le rattachement du témoignage de Julia à une histoire du sensible. Dans la mesure où l'on considère que celle-ci n'est pas réductible aux modalités de déchiffrement du monde, il faut s'efforcer d'intégrer les objets familiers à cette méthode d'élucidation du « réel ». On peut donc commencer par suggérer que ces objets sont autant de techniques qui participent de la construction du foyer comme « unité socio-matérielle »³²¹ composé d'au moins quatre éléments ; un bâtiment, des individus, des activités et enfin des équipements. Autrement dit, cette hypothèse de travail porte plus particulièrement sur les équipements utilisés quotidiennement et renvoie à une définition de la technique « comme un ensemble de procédés » mis en œuvre par les hommes et destinés au dépassement de certaines contraintes ou difficultés et à l'assimiler à un savoir empirique -présent dans tous les champs du social, y compris le « foyer »- caractéristique de la majorité des pratiques domestiques (lavage, nettoyage, cuisine, jardinage, santé...). De ce point de vue, il n'existe pas de moyens techniques supérieurs à d'autres ; pourquoi alors la compétence des « femmes au foyer » a-t-elle si peu de valeur sociale ? Autour de quelles lignes de force nos interlocutrices distribuent-elles leurs activités ? Le témoignage de Louise en dévoile un premier aspect.

Louise : ... « la cuisine, bof bon ... oui, je fais des choses fraîches mais aussi du congelé... mais... .. euh... mais bon la cuisine... je la fais par obligation... ..ben oui,mois ce que j'aime, alors, ça moi j'aime bien... c'est le bricoler, jardiner... si je pouvais faire des activités manuelles tous les jours je le ferais... .. mais je peux pas... si je pouvais faire de la peinture, des gros travaux... .. je suis manuelle en fait... ».

³¹⁹ B. Latour (1994), « Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité, *Sociologie du Travail* n° 4/94, Paris, Editions Dunod, p. 587

³²⁰ *ibid.*, p. 587

³²¹ C. Cockburn (1997), « Les techniques domestiques ou Cendrillon et les ingénieurs », *Les Cahiers du Gedisst* n° 20 (1997) *Genre et Techniques domestiques*, p. 15

On a eu l'occasion de dire que la prise en charge des enfants par les femmes apparaît, aujourd'hui encore comme une activité prioritaire ; mais elle apparaît surtout comme une « technique sociale normale ». Une normalité dont le pouvoir normatif s'établit sur la présupposition de compétences maternelles « naturelles » ; les techniques du corps, c'est-à-dire la manière dont les femmes se servent de leur corps participant, *a posteriori*, de cette naturalisation. Ce que fait ressortir le témoignage de Louise c'est qu'à chaque activité correspondent un certain nombre de gestes et d'outils techniques qu'elle s'approprie plus ou moins. Mais autant la cuisine (y compris la décongélation) apparaît comme une technique « naturelle », autant elle donne difficilement libre cours à ses désirs d'« activité manuelle » qui semblent, à travers ses propos, exclure la prise en charge directe des autres membres de la famille (*peinture, jardinage, bricolage, gros travaux*). Ce témoignage permet donc d'observer que, dans ce cas, la prise en charge des enfants et des adultes du ménage est fortement associée à des activités comme la cuisine, la lessive ou encore le travail scolaire et que ces tâches, lourdes de symboles, sont fortement naturalisées du fait de cette association. De manière plus contradictoire, les témoignages révèlent que nos interlocutrices restent persuadées que leur présence au foyer est synonyme de rapport privilégié aux enfants, tout en admettant que les activités « matérielles » prennent une importance telle qu'elles induisent une relation plus utilitaire que ludique avec ces derniers.

Laëtizia : ... «*Les enfants, c'est le soin, le travail d'école*
 Tu as le temps de jouer avec eux dans la journée ?
C'est difficile, je jouais beaucoup plus avec Clément quand il était petit...
 Tu m'as dit que tu travaillais quand il était petit ?
Je travaillais oui je travaillais (rires) et à partir du moment où j'étais tout le temps chez moi, eh bien c'est plus pareil, on a autre chose à faire et du coup je laisse faire, je laisse faire plus... .. lui, du coup ... je dirais que c'est lui qui a le plus envie aussi, moi j'ai vraiment du mal à jouer avec eux... .. ».

Ce qu'on remarque à travers les témoignages de Louise et de Laëtizia, c'est que les représentations du foyer renvoient à un univers affectif détechnicisé alors que le foyer est aussi un univers technique. A titre d'exemple, il peut être intéressant de rappeler que le Salon des Arts Ménagers qui s'ouvre pour la première fois en 1923 a pour objectif principal de valoriser les innovations des ingénieurs et d'inciter les ménages à consommer de l'énergie. Pour cela, il est nécessaire de créer un « logis » ; reste à lui trouver un gardien. Le concours de la « Fée du logis » y pourvoira mais l'intention première de la manifestation est bien de faire consommer de l'énergie et des

technologies nouvelles. On voit à travers cet exemple que les objets techniques sont des instruments politiquement forts car, comme le démontre Madeleine Akrich dans un article intitulé « *Comment décrire les objets techniques* »³²², ils produisent des modes d'organisation sociale, et à l'instar du système mythique, ils les « naturalisent » et les « dépolitisent ». De fait, qu'il s'agisse de gros travaux ou de cuisine, de peinture ou de lessive, les représentations de nos interlocutrices sont en décalage avec la construction d'un « foyer » qui nécessite la mise en œuvre d'un certain nombre de techniques manuelles ou de recours à des objets techniques. Deux raisons principales permettent d'expliquer ce décalage.

Le contenu politique et sexué des techniques

Dans la mesure où ils participent de la construction de la réalité en établissant des hiérarchies et des normes, on peut dire que les objets techniques sont dotés d'un contenu politique ; autrement dit, nous pensons que, comme le défend Madeleine Akrich, les objets techniques ... « *participent pleinement de la construction d'une culture, au sens anthropologique du terme, en même temps qu'ils deviennent des médiateurs obligés dans toutes les relations que nous entretenons avec le réel...* »³²³. Les appareils ménagers, par exemple, font office de médiateurs entre les dispositifs qui édictent des normes (les activités quotidiennes par exemple) et les dispositions des « femmes au foyer ». L'emploi du terme « médiateur » signifie qu'ils font plus que remplir les fonctions qu'on leur attribue ; non seulement l'objet technique matérialise l'histoire qui lui a donné naissance, la culture de ses concepteurs mais ... « *ils configurent les usagers car ils opèrent une distribution des compétences entre lui-même et la personne qui l'utilise...* »³²⁴. La relation concepteur- utilisateur, analysée notamment par Cynthia Cockburn dans l'article intitulé « *Les Techniques domestiques ou Cendrillon et les ingénieurs* »³²⁵ fait apparaître que :

- l'intérêt des ingénieurs est bien plus excité par les « *brown goods* » (produits bruns comme les télévisions, magnétoscopes, chaînes ou appareils photos)

³²² M. Akrich (1987), « Comment décrire les objets techniques ? », *Revue Techniques et Culture. Volume 5*, Edition ENSMP

³²³ *ibid.*, p. 49

³²⁴ D. Chabaud-Rychter (1997), Introduction, *Les Cahiers du Gedisst n° 20 (1997) Genre et Techniques domestiques*, p. 8

³²⁵ C. Cockburn (1997), *op. cit.*, p.15

associés à une technologie de pointe, que par les « *white goods* » (produits blancs comme les autocuiseurs, lave-linge, réfrigérateurs, congélateurs...) considérés comme relevant d'une technique simple, assimilés à la consommation familiale et à un utilisateur de genre féminin,

- cette distribution renvoie à une distinction entre « loisirs » et « corvées » et à l'idée que les concepteurs (très majoritairement masculins) se font des qualités (intelligence, habileté, comportement face à l'objet technique...) de l'utilisatrice fictive à laquelle ils s'adressent. Une étude menée sur les fours à micro-ondes montre les modalités de « configuration » des usagers à travers les manuels d'instruction. ... *«L'un était un manuel présentant des données techniques, comme le voltage, et les instructions pour l'installation. Il s'adressait à un lecteur de sexe masculin, un mari ou un ingénieur supposé ; l'autre était un livre de recettes avec des conseils pour la cuisson au micro- ondes, il s'adressait à une femme imaginaire... »*³²⁶.

L'objet de notre travail n'est pas de mettre au jour les modalités de sexuation des techniques ; on peut cependant essayer d'indiquer par quelques remarques ce qui fonde à penser que les objets techniques participent, au quotidien, de la construction de la réalité sociale sexuée au même titre que les acteurs « humains ». Sur le terrain, cette sexuation se présente selon deux aspects : une dé-technicisation du foyer associée à une dévalorisation du quotidien et une distribution sexuée des techniques domestiques.

Détechnicisation et dévalorisation du quotidien

La première hypothèse s'ancre dans les observations suivantes. On note d'une part que l'avantage est toujours accordé par nos interlocutrices à la prise en charge des enfants ; les techniques domestiques mises en œuvre sont peu conscientisées et le plus souvent considérées comme accessoires (cuisine, bains, devoirs, conduites...) par rapport à la dimension affective. L'inscription des enfants à la cantine scolaire par exemple est souvent « à la carte » et nos interlocutrices justifient toujours ce choix (club d'échec organisé au collège, socialisation, ...) même si elles se plaisent à préciser qu'elles préfèrent faire autre chose que le travail domestique quotidien et répétitif. Comme le dit Louise :

³²⁶ *ibid.*, p. 22

Louise : ... «... ... bricoler, jardiner... si je pouvais faire des activités manuelles tous les jours je le ferais... ... mais... si je pouvais faire de la peinture, des gros travaux... ... je suis manuelle en fait... ».

Ainsi, on peut dire que la naturalisation des activités domestiques contribue à l'émergence de représentations sociales qui renvoient à des activités quotidiennes répétitives et pauvres en savoir-faire ; dans la mesure où elles sont « naturelles », les techniques mises en œuvre sont faiblement valorisées (« *la cuisine, bof...* »). Mais on remarque surtout que cette dévalorisation correspond à une banalisation du « quotidien » ; en effet, les techniques elles-mêmes peuvent être revalorisées à certaines occasions (repas de famille ou entre amis par exemple). Comme l'explique Jean-Claude Kaufman, «*Il y a cuisine et cuisine*»³²⁷ ; autrement dit, il y a la « cuisine ordinaire » marquée par la quotidienneté et *La Cuisine* qui change l'ordinaire.

Louise : ... «le plus important pour moi ?... ... cuisine, vaisselle, ménage, c'est pas le plus important mais c'est ce qu'on est amenés à faire ; la cuisine c'est tous les jours, le ménage, les lessives, c'est... ... c'est ce que je fais le plus, c'est ce qui revient le plus... ».

Le témoignage de Louise montre par exemple qu'elle investit peu d'énergie dans les repas quotidiens. Elle oppose en outre, technique culinaire et « activité manuelle ». Autrement dit, la préparation des repas n'est pas associée à la notion d'« activité manuelle » qui semble exiger la mise en œuvre d'une technique spécifique et ponctuelle. On peut donc imaginer que pour Louise, la notion d'« activité manuelle » est sous-tendue par une forme d'habileté ou de compétence que ne requièrent pas les autres activités *quotidiennes*.

Distribution sexuée des techniques domestiques

On observe également qu'à l'intérieur de l'espace domestique, la distribution des techniques domestiques renvoie principalement à la distinction « produits bruns » et « produits blancs ». Dominique, parlant de son mari précise :

Dominique : ... «une machine à laver... je crois qu'il n' en a jamais fait de sa vie ; enfin moi j'ai vécu presque 4 ans toute seule avant qu'on soit en couple, alors j'avais plus l'habitude, lui il est passé de chez ses parents à chez moi ... ».

A cette distribution sexuée des techniques domestiques correspond d'une part la distinction précédemment évoquée entre « produits blancs » et « produits bruns » et

³²⁷ J.-C. Kaufman (2005), *Casseroles, amours et crises. Ce que cuisiner veut dire*. Paris, Editions Armand Colin, p. 199

d'autre part la distinction « entre corvées » et « loisirs ». Evelyne nous explique la manière dont se fait la répartition des « corvées » entre elle et son conjoint :

Evelyne : ... « ça me semblerait inconcevable que mon mari qui rentre vers 8 heures chaque soir soit obligé de faire le ménage, la cuisine, s'occuper des bains, de faire les bains des enfants... c'est pas son rôle... je suis là pour ça ; je vais pas attendre, soi disant pour le laisser s'occuper des enfants, qu'il rentre de l'hôpital fatigué, pour que la corvée des bains et des dîners. Tout ça c'est fait... ».

Evelyne : ... « Si, si des fois je lui demande un peu ; pas dans les tâches ménagères mais avec les enfants, si je peux très bien lui demander parce que avec mon aîné on est... il y a des moments de tensions pour les leçons, tout ça, il veut pas me les réciter à moi et bien pendant une semaine c'est lui qui lui fait réciter ses leçons, s'il faut faire des recherches sur internet... donc... si si ça c'est lui mais jamais les tâches ménagères... ».

Cette distribution entre « corvées et loisirs » renvoie donc à des tâches ménagères « matérielles » (ménage, bains, cuisine) ou « intellectuelles ». S'y rajoute une autre distinction qui renvoie à une répartition entre intérieur et extérieur, autrement dit entre l'espace intérieur et extérieur du foyer dont on a vu qu'il peut correspondre à des « Autrui significatifs » et à des « Autres ».

Evelyne : ... « alors lui par contre il s'occupe des choses que moi ça me barbe... par exemple, mon aîné fait du tir à l'arc, il a des compétitions de temps en temps le samedi après-midi, ça me barbe moi d'aller à Boulogne passer l'après-midi tirer à l'arc, lui il y va ; il va à toutes les compétitions... il va, il amène ma fille au poney, donc... voilà, c'est plus ça en fait... ».

En résumé, on peut dire que théoriquement, interobjectivité et intersubjectivité se fécondent ; pratiquement, si l'évolution de la technique et du travail des femmes s'est accompagnée d'une multiplication des objets techniques au sein du « foyer », le rapport à la technique reste cependant profondément hiérarchisé et sexué. Le foyer comme « paysage » féminin n'est pas semblable au « paysage » masculin et la notion de détechnisation apporte la confirmation d'une banalisation du quotidien des « femmes au foyer ». Plus généralement, la reconnaissance négative associée aux modes d'autoréalisation inscrits dans le champ du foyer indique que le travail de régulation sociale par la famille reste faiblement valorisé au regard du projet social général auquel les « femmes au foyer » apportent leur contribution en endossant une partie des normes sociales qui le fondent.

CHAPITRE 9

RITUALISATION ET RECONNAISSANCE

Comment expliquer qu'en dépit de la non-reconnaissance de l'utilité sociale des « femmes au foyer », certaines femmes continuent d'endosser ces identités, contribuant ainsi à la reproduction de normes sociales qui leur sont défavorables. On a retenu que selon Yvonne Verdier, certaines contraintes sociales pèsent plus particulièrement sur les femmes à certains « moments de passage » ; mais comment cette analyse peut-elle féconder notre recherche ? Comment inscrire ces moments de passage dans la quotidienneté ? Si l'on reprend l'idée que l'efficacité de l'ordre domestique renvoie à une instrumentalisation du corps des « femmes » et que la « norme de nécessité » favorable à la reproduction de cet ordre est essentiellement symbolique, on pourrait imaginer d'interroger les pratiques quotidiennes en termes d'efficacité matérielle et symbolique.

En inversant la perspective analytique, on peut aussi s'inspirer des travaux de Mary Douglas et considérer que les pratiques quotidiennes dans lesquelles ces normes sont incorporées fournissent une « méthode mnémonique »³²⁸, autrement dit un support précieux pour la mémorisation et la reproduction de l'ordre domestique et social. D'un point de vue empirique, il nous a été permis d'observer que les organisations familiales font toujours l'objet d'une routinisation qui confère à chacun des groupes concernés une cohésion et une culture spécifiques. On a également remarqué que la plupart des actes accomplis par les « femmes au foyer » relèvent d'une culture sensible qui a pour contrepartie une moindre fluidité identitaire et la confiscation d'une parole sociale liée, pour partie, à l'absence de codes formels concernant la transmission ou la mise en œuvre des savoir-faire domestiques. On a enfin souligné que, pour implicites qu'elles soient, les prescriptions domestiques trouvent à s'accomplir à travers une pluralité de comportements qui renvoient également à une production de/du « genre ». L'articulation théorique de ces trois points (routinisation de l'économie domestique, informalité de la transmission des normes et « genre ») se heurte cependant à la réalité

³²⁸ M. Douglas (2001), *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabous*, Paris, Editions La Découverte, p. 81

du terrain qui présente plutôt un caractère bipolaire : on remarque en effet que la production de biens matériels et symboliques dans le cadre familial est valorisée par l'ensemble de nos interlocutrices alors que le savoir-faire mis en œuvre pour y parvenir est toujours inférieur. Autrement dit, la construction de la réalité du « foyer » repose sur la mise en œuvre quotidienne d'un savoir-faire féminin spécifique ; mais bien qu'il constitue la condition même de cette activité créatrice, ce savoir-faire est paradoxalement pressenti comme une application ou un « sous-produit » de l'activité symbolique.

Ces quelques observations nous confortent donc dans l'idée d'approcher la réalité des pratiques quotidiennes à la lumière réfractée de leur efficacité matérielle et symbolique. Au croisement du travail empirique et théorique se profile alors l'hypothèse de travail suivante : l'organisation domestique repose sur des liens symboliques dont la reproduction est assurée par des pratiques quotidiennes autant *rituelles* qu'utilitaires. D'emblée, il faut préciser que parler de ritualisation ne signifie pas que tous les actes accomplis par les « femmes au foyer » soient assimilables à des rites ; de manière plus nuancée, on dira que :

- un même geste peut être considéré comme rituel ou utilitaire en fonction du contexte et de la personne qui l'accomplit,
- l'intentionnalité des gestes et leur rationalisation (faire le ménage par exemple) doit être distinguée de ses motivations c'est-à-dire des désirs qui l'inspirent (pourquoi le fait-on ? n'est-ce qu'une question d'hygiène ?).

Parler de ritualisation des gestes quotidiens implique que l'on s'intéresse à l'intention et à l'agencement rationalisé des actions et aussi à la motivation qui renvoie, comme le dit Anthony Giddens ... «*au potentiel d'action plutôt qu'au mode d'accomplissement de l'action par l'agent...* »³²⁹. Mais quels gestes rituels accomplissent quotidiennement les « femmes au foyer » ? Quels mécanismes de transformation assurent aux rites leur efficacité et permettent aux *motivations* d'agir directement sur l'action ?

Selon Michel de Certeau ... «*Dans l'invisible quotidien, sous le système silencieux et répétitif des servitudes quotidiennes dont on s'acquitte comme par habitude, l'esprit ailleurs, dans une série d'opérations exécutées machinalement dont l'enchaînement suit un dessin traditionnel dissimulé sous le masque de l'évidence première, s'empile en fait*

³²⁹ A. Giddens (1987), *La constitution de la société*, op.cit., p. 54

un montage subtil de gestes, de rites et de codes, de rythmes et de choix, d'usages reçus et de coutumes pratiquées... »³³⁰. Analyser ce « montage subtil » à la lumière de l'une de ses composantes invite donc à définir la notion de rite et à rappeler les raisons qui justifient sa mobilisation avant de repérer les enjeux qu'elle éclaire.

1 – LA NOTION DE RITE PROFANE

Dans la mesure où l'on accueille les impressions éprouvées lors des entretiens comme autant d'intuitions ou de pistes d'analyse possible, on peut dire *a posteriori* que celle que nous nous apprêtons à suivre a d'abord fait l'objet de stratégies d'évitement. Stratégies liées à la difficulté d'intégrer à notre questionnement les interrogations de nos interlocutrices concernant leur propre comportement. En l'espèce, cela fait écho au fait que certaines d'entre elles, loin de rabattre sur l'organisation familiale ou sociale leurs inquiétudes ou leurs doutes, ont lors des entretiens, abordé l'organisation des pratiques quotidiennes comme une mise à l'épreuve de leur logique personnelle. Autrement dit, l'idée suivante a été sinon clarifiée du moins esquissée par nos interlocutrices : faute d'en maîtriser les fondements, il s'avère parfois difficile de modifier des « façons de faire » qui sont pourtant problématiques. Comme le dit Annette :

Annette : ... « je sais pas pourquoi... je sais pas mais... ...j'ai beaucoup de mal à sortir de la maison si je n'ai pas rangé... enfin, je n'y arrivais pas, aujourd'hui j'essaie, je le fais un peu plus mais... ça me rassure si tout est en ordre... ... j'ai l'impression que j'ai fait ce que j'avais à faire... ».

L'impression laissée par ce témoignage, c'est l'opacité qui règne non seulement sur le rapport du changement au processus cognitif mais sur la rationalité même de ce processus. Ainsi, Annette modifie son comportement (« *aujourd'hui j'essaie* ») sans savoir (« *je ne sais pas* ») par quoi elle est « agie » (« *mais j'ai beaucoup de mal* »); concrètement, elle cherche à modifier une attitude qui la « rassure » mais ne la satisfait plus sans trop « savoir » sur quoi repose à la fois cette attitude et la nécessité d'en changer. Un autre témoignage vient confirmer et compléter cette impression, en suggérant que l'explication elle-même n'est pas toujours suffisante à insuffler le changement souhaité. Irène précise en effet :

³³⁰ M. de Certeau, *op. cit.*, p. 240

Irène : ... «j'ai beau réussir à comprendre certaines choses, je n'arrive pas à faire sauter certains verrous. J'ai pris conscience de plein de choses, je comprends mieux mais c'est impossible... ».

A la faveur de ces propos, on peut d'abord supposer que nos interlocutrices témoignent du poids des carcans domestiques. Ainsi, et sans chercher à définir l'ordre ou le désordre, deux alternatives se présentent à Annette : elle peut ranger mais elle peut aussi se détourner du désordre. En réalité, aucune des solutions ne lui convient ; pour le dire autrement, il semble que l'identification ou la définition des tâches domestiques - qu'elles soient accomplies ou pas- se présente comme un frein à la mise en mouvement (pour Annette, il s'agit de « sortir » de la maison) non seulement du corps biologique mais du corps « imaginaire ». Un frein assimilable à une forme d'auto- censure que s'impose Annette à travers certaines pratiques domestiques et dont l'une des intentions est, sans doute, d'assurer la continuité ou l'institutionnalisation de la famille de procréation. Ici, on perçoit bien ce que signifie, pour les femmes, « fabriquer un univers commun »³³¹, transmettre des valeurs, socialiser des enfants... ; identifier et définir des contraintes, c'est aussi se les imposer à soi-même au quotidien.

Ne serait-ce qu'à ce titre là, les activités domestiques impliquées dans cette forme d'autodiscipline peuvent être considérées comme des rites tels qu'ils sont définis, de manière très large, par l'anthropologue Claude Rivière... «*Les rites sont toujours à considérer comme un ensemble de conduites individuelles ou collectives, relativement codifiées, ayant un support corporel (verbal, gestuel, postural) à caractère plus ou moins répétitif, à forte charge symbolique pour leurs acteurs et habituellement pour leurs témoins, fondés sur une adhésion mentale, éventuellement non conscientisée, à des valeurs relatives à des choix sociaux jugés importants, et dont l'efficacité attendue ne relève pas d'une logique purement empirique qui s'épuiserait dans l'instrumentalité technique du lien cause- effet...*»³³². De cette définition il ressort qu'une action peut être qualifiée de rite, à condition qu'elle renvoie à une certaine *efficacité* matérielle et symbolique. Comme on l'a dit précédemment, toutes les actions effectuées par les « femmes au foyer » ne constituent pas obligatoirement des rites et nous n'ignorons pas que, d'une manière générale, les rites posent de réelles difficultés de catégorisation (religieux, profanes, périodiques, occasionnels, collectifs, individuels...). Notre objectif

³³¹ J.-C. Kaufman (2005), *Casseroles, amours et crises. Ce que cuisiner veut dire*. Paris, Editions Armand Colin, p.116

³³² C.Rivière (1995), *Les rites profanes*, Paris, PUF, p. 11

n'est pas de venir à bout de toutes ces difficultés ou d'établir un tableau exhaustif des rituels domestiques mais de procéder à l'analyse des actions qui peuvent, sans peine, être considérées comme des rituels ; l'idée étant de mettre au jour, à travers elles, quelques uns des enjeux individuels et sociaux du « foyer ». Cette perspective analytique peut être prolongée par la sous- hypothèse suivante : la prise en charge quotidienne du foyer participe de la construction d'une réalité sociale qui n'est pas réductible à ses dimensions matérielles (registres culinaires, hygiéniques, éducatifs...). Ainsi, on ne peut pas se contenter d'interpréter les propos d'Annette dans une perspective strictement utilitariste ; comme elle le dit, si elle «*range* » avant de sortir, c'est que «*ça la rassure* ». L'intention du rite est ici plutôt bien identifiée ; reste à comprendre d'une part, pourquoi elle a besoin d'être rassurée avant de sortir et d'autre part quels sont les mécanismes qui assurent le passage du geste accompli à la fonction assurantielle. A travers ses propos, Annette indique en effet qu'au-delà du rangement, elle accomplit un rituel qui assure une continuité entre son expérience « au foyer » et « hors foyer » ; que ce rituel produise des effets sur la structuration de l'espace physique par certains dispositifs et objets familiers n'est donc que l'aspect matériel du rituel accompli. Une catégorisation en termes de pratiques rituelles paraît donc aussi adaptée, pour rendre compte de ce type de comportement, qu'une approche en termes de pratiques domestiques. On peut dès lors considérer les pratiques quotidiennes des « femmes au foyer » comme des rituels c'est-à-dire un ensemble de formules (gestes ou mots) destinés à la mise en œuvre d'un ordre familial et social et à l'intégration de leur propre expérience dans ce cadre.

Le témoignage d'Annette montre que l'efficacité de l'acte ne peut être recherchée uniquement dans ses effets matériels (elle précise «*ça me rassure* »). Il montre également que la perception de l'ordre ou du désordre passe par des repères visuels mais surtout par le fait qu'Annette a besoin, avant de sortir, de mettre son « foyer » en conformité avec des normes sociales qui structurent l'idée qu'elle s'en fait. Selon Mary Douglas ... «*Si nous réfléchissons honnêtement à nos récurages et à nos nettoyages, nous conviendrons aisément qu'ils n'ont pas pour but principal d'éviter les maladies. Nous séparons, traçons des frontières, rendons visibles les décisions que nous avons prises sur ce que doit être notre « foyer » et que nous entendons créer à partir du cadre matériel de la maison...* »³³³. Ainsi, quand Annette dit qu'elle ressent l'impérieuse

³³³ M. Douglas (2001), *op. cit.*, p. 86

nécessité (de la norme) de ranger avant de sortir, on peut l'interpréter comme un rite de passage par lequel elle s'autorise à désertier l'espace du « foyer » tout en démontrant –y compris à elle-même- qu'elle conserve la maîtrise de cette expérience. Ce qui revient aussi à ne pas oublier qu'elle reste une « prêtresse domestique ». Il faut en effet préciser que ce rituel ne se déroule pas chaque fois qu'elle sort de son lieu d'habitation. Aller chercher les enfants à l'école ou aller faire des « courses » ne requiert pas de telles précautions ; dans ce cas en effet, elle ne s'éloigne pas de la norme puisqu'elle inscrit encore ses activités dans une logique domestique. C'est uniquement quand elle prend de la « distance » par rapport à l'espace du foyer (aller en ville faire des « emplettes », faire du sport...), autrement dit quand la fluidité identitaire est susceptible d'être réactivée et avec elle l'énergie réflexive, que ce type de contraintes émerge, comme autant de gardes fous identitaires. En d'autres termes, les gestes quotidiens (entretien, rangement, soin, hygiène...) renvoient à une nécessité qui –entre réflexivité et identité- impose aux individus de « mettre les choses à leur place », d'inscrire leur expérience dans un cadre ordonné socialement et à l'intérieur duquel ils font la démonstration d'une certaine compétence sociale ; une compétence dont nos interlocutrices s'efforcent de faire la preuve quotidiennement, au moins autant que de leurs compétences domestiques. Cette démonstration rappelle, en outre, que le phénomène d'individualisation dont on a parlé précédemment est aussi une injonction sociale qui inclut le fait de ne pas mettre l'ordre social en danger.

En cela, on peut dire que ces prescriptions sont, comme l'analyse Mary Douglas, ...« semblables, à cet égard, aux tabous rituels des primitifs qui encourent des dangers en ne les observant pas... »³³⁴. L'efficacité des préceptes n'est pas seulement expressive ; l'homme qui désobéit encourt des périls certains. Irène, pas plus qu'Annette ne souhaite se mettre en danger et c'est sans doute ce qui explique, pour partie, le fait de ne pas arriver à faire « sauter certains verrous », à « désapprendre » ou à se « défaire » de certaines conduites rituelles quotidiennes. Il existe dans la plupart des cas des alternatives ; on suggère donc que si Irène, comme Annette ne les exploite pas, c'est peut-être qu'inconsciemment, elle a peur de se mettre en danger en troublant l'ordre familial et social. On peut, par exemple, considérer que les différents « freins » mis au jour matérialisent une forme de résistance au changement liée au fait que les « femmes au foyer » ne souhaitent pas abandonner les privilèges liés à la maternité.

³³⁴ *ibid.*, p. 70

Pour comprendre ces difficultés, il faut sans doute rappeler que, comme le dit Françoise Héritier, ... «*les rares valorisations du féminin que l'histoire a connues étaient fondées, pour la plupart, sur la notion de maternité...*»³³⁵. Si les pratiques rituelles quotidiennes participent de la reproduction de l'ordre symbolique, c'est bien qu'*a contrario*, toute modification rituelle est susceptible d'affecter l'ordre symbolique en général, l'ordre du « foyer » en particulier, et de mettre en question la reconnaissance sociale accordée aux femmes du fait même de leur appartenance sexuée. Autrement dit, reconnaître et identifier l'efficacité des pratiques rituelles domestiques dans une perspective de reproduction sociale force aussi à interroger leur capacité à transformer l'ordre social. Théoriquement, le débat n'est pas clos qui consiste à opposer la structure figée des rites à leur adaptabilité contextuelle c'est-à-dire à leur principe dynamique ; mais comment appréhender la dynamogénie des rites quotidiens domestiques, autrement dit comment mettre au jour les mécanismes par lesquels les rites transforment et canalisent les énergies individuelles et collectives ? Comment inscrire les témoignages recueillis dans le schéma des rites de passage tel qu'il a été développé par Arnold Van Gennep³³⁶ ? Rappelons que ces rites sont constitués d'actes destinés à aménager les étapes de la vie sociale (passage d'un âge à un autre, d'une catégorie professionnelle à une autre, du monde profane au monde sacré, d'une année à une autre...); toutefois, bien que désacralisée et dénaturalisée, la notion de rite de passage s'appuie sur une présupposition du rite comme un « réducteur de risque » favorable à l'ordre social. Comme le dit Arnold Van Gennep, ... «*De tels changements d'état ne vont pas sans troubler la vie sociale et la vie individuelle ; et c'est à en amoindrir les effets que sont destinés un certain nombre de rites de passage...*»³³⁷.

Or, on peut suggérer que c'est précisément dans la mesure où les « femmes au foyer » accomplissent les gestes du quotidien que l'ordre social se « donne à voir » ; la ritualisation des pratiques quotidiennes inclue donc, aussi, une prise de conscience favorable à des possibles renégociations de cet ordre. Un point sur lequel le témoignage de Véronique est exemplaire :

Véronique : ... «Maintenant je (ne) passe plus trois heures à la cuisine, faire le ménage, l'aspirateur....ah non ... les activités domestiques, je dois même dire qu'elles sont de plus en plus espacées parce que je me rends bien compte que quand on a fini tout ça, on n'a plus le temps de faire autre chose... ... avec les enfants, par exemple,

³³⁵ F. Héritier (2002), *Masculin/Féminin, Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Editions Odile Jacob, p. 137

³³⁶ A. Van Gennep (1981), *Les rites de passage*, Paris, Editions Picard

³³⁷ *ibid.*, p. 17

maintenant., c'est les enfants qui comptent, l'important c'est de passer beaucoup de temps avec les enfants ... j'aime savoir ce qu'ils font, ce qu'ils regardent... ..

Pourquoi « maintenant » ?

Parce que je ne me suis pas vraiment arrêtée de travailler pour ça. Non, non, on peut pas dire ça, mais maintenant c'est très important parce qu'on fait des choses intéressantes parce que je je sais pas s'ils sont intéressants ou... si c'est parce que je passe beaucoup de temps ou bon par exemple, j'en ai un qui fait du violoncelle alors je me suis mise au violoncelle ah oui oui, je fais pas à moitié ; et puis Victor, le second, a décidé de faire du violon, évidemment, ... et puis en plus Victor fait de l'aquarelle donc moi je me suis dit, Victor fait de l'aquarelle, je vais faire de l'Aquarelle (elle rit) et c'est sympa d'ailleurs... .. bon ils font du vélo mais moi j'aime pas ça donc... ».

Les propos de Véronique permettent d'observer que si l'arrêt d'activité professionnelle a été synonyme d'un retour en force des prescriptions maternelles (« *je fais pas à moitié* »), la quotidienneté est aussi un espace de remise en question de l'économie domestique (« *les activités domestiques, je dois même dire qu'elles sont de plus en plus espacées* »). Véronique accompagne ses enfants dans des moments de passage qu'elle considère comme étant décisifs pour eux mais il faut également souligner que les rites accomplis lui permettent d'intégrer son expérience à l'univers social qu'elle contribue à produire, de lisser les discontinuités de sa propre trajectoire biographique et de supporter les routines quotidiennes ; comme elle le précise, le violoncelle et l'aquarelle « *oui* », le vélo « *non* ». Cependant, dire que les femmes accompagnent les individus dans les « moments de passage » a souvent pour contrepartie l'occultation du « moment » traversé par ces femmes elles-mêmes. Sur ce point précis des « moments de passage », Arnold Van Gennep apporte d'ailleurs un complément d'information en appliquant un schéma général à toutes les catégories de rites ; il considère en effet que les rites de passage comprennent eux-mêmes trois périodes qui correspondent à des « moments de passage » dont l'importance peut être variable : les ... « *rites préliminaires (séparation), liminaires (marge) et postliminaires (agrégation)...* »³³⁸. Dans cette perspective, on pourrait donc interpréter le témoignage de Véronique de la manière suivante : après avoir changé de situation (elle a mis des enfants au monde et cessé toute activité professionnelle), elle traverse le stade intermédiaire c'est-à-dire la période de « liminarité » qui favorise l'identification à un nouvel état. Au moment de l'entretien, s'entrecroisent en effet des rites d'initiation et d'agrégation des enfants à des collectifs extérieurs au « foyer » (« *Victor fait de l'aquarelle* ») et des rites de marge qui, au plan individuel (« *je vais faire de l'aquarelle* »), renvoient aux séquences où

³³⁸ *ibid.*, p. 14

Véronique, tout en intégrant son expérience à celle de ses enfants, se prépare à franchir un nouveau « seuil ». Loin d'être réductibles à leur aspect instrumental, les actions de Véronique donnent à voir relativement clairement l'univers symbolique qu'elles s'efforcent de matérialiser. Ainsi qu'elle l'indique à un autre moment de l'entretien :

Véronique : ... « Disons que j'aime pas dire " je m'arrête définitivement et je pense plus qu'à faire les commissions ... » »

... « *là comme je sais qu'on va bientôt partir, et bien, je ne fais rien mais je pense que dès qu'on sera installés ailleurs, je vais soit reprendre des études soit ... faire autre chose... ..* ».

Quelle que soit la durée de l'épisode biographique où Véronique est « femme au foyer », elle peut donc être analysée comme une période de marge étendue, ...« *assez développée pour constituer une étape autonome* »³³⁹. En d'autres termes, le changement de situation ou d'état constitue une ligne de fuite qui donne sens aux pratiques quotidiennes de Véronique. Sur ce point, il est sans doute utile de rappeler qu'Arnold Van Gennep répondait aux critiques -celles de Marcel Mauss notamment- en précisant qu'il ne s'agissait pas d'une « loi », mais d'un schéma destiné à pallier ... « *l'incapacité des acteurs de donner un début de sens à leurs gestes, autre que le recours à un « ça c'est toujours fait »...* »³⁴⁰.

Nous reviendrons plus longuement sur cette question de la « marge » ou de la « liminarité » mais dans l'immédiat, il faut s'assurer de l'adéquation de ce schéma analytique à notre recherche en l'appliquant à d'autres entretiens. A titre d'exemple, on note que, de manière en apparence plus paradoxale, les propos d'Amélie revêtent un sens spécifique dès lors qu'on les inscrit dans cette perspective théorique.

Amélie : ... « *Je suis une femme au foyer mais à 8h et demi le matin je suis toujours lavée, habillée et même si je sors pas, d'ailleurs c'est rare, jamais jamais, je suis toujours en chaussures, habillée...* ».

Les propos relevés signalent sans doute un souci d'ascension sociale qu'Amélie s'efforce de traduire par un contrôle de soi distinctif de la culture bourgeoise. Ainsi, on imagine qu'elle s'emploie à faire la preuve de sa maîtrise des codifications bourgeoises par des pratiques quotidiennes strictement ritualisées. Comme le dit Béatrice Le Wita ... « *Notons au passage une règle d'or de la tenue bourgeoise : même décontractée, elle*

³³⁹ *ibid.*, p. 14

³⁴⁰ M. Segalen (1998), *Rites et rituels contemporains*, Paris, Editions Nathan, p. 33

*permet de sortir ou de recevoir sans avoir à se changer... »³⁴¹. Autrement dit, une approche microsociologique des conduites domestiques ritualisées dévoile qu'Amélie s'efforce de faire la preuve de sa maîtrise du passage du seuil entre sphère publique et privée. Cette pratique quotidienne rituelle indique que, même seule dans la maison familiale, l'expérience d'Amélie est caractérisée par le fait d'être toujours prête à accueillir « l'autre » ou à aller vers « l'autre » et de faire, par elle-même et pour elle-même, la preuve d'un certain contrôle de soi. Le découpage de la journée en micro-rituels (« *dès 8 heures et demi le matin* ») permet à Amélie de se définir elle-même en construisant l'espace culturel dans lequel vont se déployer les relations aux autres. Mais qu'y a-t-il de commun entre l'expérience d'Amélie et celle de Véronique et qu'est-ce que la notion de ritualisation amplifie? Primo, on peut souligner les points communs de ces deux témoignages ; ils militent en faveur de la thèse d'une ritualisation des pratiques quotidiennes. Ils montrent, en effet, que le caractère contraignant des rites quotidiens peut renvoyer à différents niveaux des temporalités qui peuvent s'emboîter les uns dans les autres. On voit bien que les préoccupations d'Amélie sont plus immédiates que celles de Véronique, mais il faut s'interdire de conclure qu'elles s'excluent mutuellement. Secundo, les différences entre ces témoignages indiquent que les rites quotidiens domestiques sont constitués d'une trame apparemment contradictoire et que leur efficacité renvoie autant à leur capacité de reproduction de l'ordre social (Amélie) qu'à leur capacité de transformation (Véronique). Mais en quoi, l'expérience des « femmes au foyer » peut-elle nous aider à traiter cette question ? Surtout, cette hypothèse de la trame contradictoire des rites est-elle de nature à apporter un commencement de réponse à la question que nous posions en début de chapitre : pourquoi le savoir-faire domestique est-il dévalorisé alors qu'il contribue à la production d'un ordre symbolique valorisé ? C'est ce que nous allons tenter d'explorer à l'aide de quelques exemples.*

Dimension symbolique des rites domestiques

³⁴¹ B. Le Wita (1988), *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 71

Selon Henri Lefebvre, si les mythes et les rites « *nourrissent et font vivre l'idée du destin et de la prédestination* »³⁴², c'est qu'ils font prendre les faits humains pour des faits de « nature ». Mais comment les rites quotidiens conduisent-ils certaines femmes à produire le « foyer » comme un objet auquel il est « naturel » de se consacrer ? Cette consécration associée à l'hypothèse d'une trame contradictoire des rites fonde à faire le constat suivant : la consécration du foyer domestique ne peut être analysée si l'on néglige la possibilité d'une relation entre les rites domestiques et le sacré. Etymologiquement, le sacré (sancire) est ce qui est séparé et circonscrit alors que le profane (pro fanum) est ce qui se trouve devant l'enceinte réservée³⁴³. Mais profane et sacré sont-ils contradictoires et existe-t-il une forme de sacré spécifiquement domestique ou spécifiquement féminin ? Avant de procéder à l'examen de cette question, on peut rappeler que selon Claude Rivière, les rites profanes (rites d'interaction, rites familiaux de passage, rites de la petite enfance...) se distinguent des rites religieux (fêtes, cérémonies...) en ce qu'ils ne renvoient pas au surnaturel ou au mystérieux ; ils ont cependant à voir avec une forme de « sacré moderne » dans la mesure où selon l'auteur, le sacré déborde le cadre religieux. Claude Rivière appréhende en effet la notion de « sacré » de la manière suivante ... « *Le sacré religieux, comme le sacré politique ou social, c'est l'au-delà de notre pouvoir ; c'est le mythe ou l'assurance intime (ce qui signifie la même chose) d'une totalité qui assumerait la charge de ce dont je ne suis pas responsable...* »³⁴⁴. Mais comment les rites domestiques produisent-ils cet « au-delà », cette « totalité » invisible et pourtant omniprésente qui conduit nos interlocutrices à invoquer en guise d'explication à leur comportement « *ça s'est toujours fait* ». De quelle totalité parle-t-on ? Existe-t-il un « sacré domestique » et comment le définir ? Dans la mesure où l'on accepte l'idée que le sacré est à la fois un interdit et une « réalité transcendante que l'homme est capable d'expérimenter »³⁴⁵, on peut considérer que le sacré dont les « femmes au foyer » font l'expérience présente un caractère spécifique.

Ainsi, ne peut-on suggérer qu'au plan individuel, la bipartition sacré/profane renvoie surtout au fait que l'efficacité des rites domestiques est aussi assurée par le savoir-faire mis en œuvre quotidiennement. Cette mise en œuvre n'est toutefois pas sans lien avec le collectif puisque ces rituels domestiques supposent l'inscription de ces femmes dans des

³⁴² H. Lefebvre (1958), *Critique de la vie quotidienne*, Tome I, Paris, l'Arche Editeur, p. 227

³⁴³ Sur ce point, on peut lire l'article « Sacré », *Encyclopedia universalis*, CD Rom version 10

³⁴⁴ C. Rivière, *op. cit.* p. 17

³⁴⁵ Article « Sacré », *Encyclopedia universalis*, CD Rom version 10

organisations familiales et sociales dont elles adoptent autant qu'elles adaptent les conduites codifiées. L'expérience du « sacré » peut donc avoir lieu dans tous les champs du social (religieux, politique, sportif...) et il importe de mettre au jour la manière dont le sacré enveloppe l'espace domestique. Une mise au jour facilitée par la relative unanimité qui se dégage des propos recueillis et qui revient à hiérarchiser comme suit les trois principaux niveaux de production de « sacré domestique » : amour maternel, famille et société.

Sacralisation de l'amour maternel

On observe que le repli au foyer est, dans tous les cas, associé à la maternité et que l'arrêt d'activité professionnelle est lié, pour la majorité de nos interlocutrices, à la présence d'enfants au sein du ménage voire à une anticipation de l'entrée dans la maternité. Est-ce que cela suffit à affirmer la sacralité du lien maternel ? En réalité, on remarque au fil des entretiens que si ce lien est « naturellement » sacré, c'est aussi un « sacré » travail que d'assurer cette sacralité. Autrement dit, si le modèle « femme au foyer » est une modélisation de la forte valorisation sociale du lien maternel, il en est surtout comptable ; force est de constater que c'est au quotidien que nos interlocutrices produisent et assurent la pérennité de ce lien. Pour Valérie, dont la dernière fille est âgée de 21 mois au moment de l'entretien, le lien biologique s'impose comme prioritaire et naturel ; elle l'allaite toujours et souhaite le faire le plus longtemps possible. Elle souligne cependant que cette conception du lien maternel n'est pas réductible à l'entrée dans la maternité biologique.

Valérie : ... « c'est aussi de par ma formation ; en sciences de l'éducation c'est vrai qu'on... , tout tourne autour des enfants donc c'est vrai qu'on apprend l'importance de la petite enfance, l'importance ... je me rends compte peut-être même en vous le disant ; c'est vrai que même dès le départ, tout était... il y avait un désir très très important d'être auprès de mes enfants...même avant d'en avoir... ».

Ainsi, dès lors que le rapport à la maternité (biologique ou non) structure les trajectoires féminines, la solidité du lien maternel fait l'objet d'une attention et d'une reproduction quotidienne ; être ou non « femme au foyer » importe peu. Rappelons ce que Véronique dit de ses enfants et de l'intérêt des activités qu'elle effectue avec eux : « je (ne) sais pas s'ils sont intéressants ou... si c'est parce que je passe beaucoup de temps... ». Véronique ne « sait » pas mais pressent bien que l'intérêt de ces activités a une dimension qui, en partie (« je sais pas ») lui échappe, peut-être justement parce qu'elle

est symbolique. Le témoignage de Jeanne est aussi très révélateur des interrogations qui, ponctuellement, s'imposent à nos interlocutrices.

Jeanne : ... «le pire pour moi, c'est la nuit, de me lever la nuit... mais bon une fois levée, j'oublie tout j'oublie tout parce que je les aime... .. même si dès fois je me demande si c'est pas le contraire, je me demande si je les aime pas autant parce que justement c'est moi qui me lève la nuit, qui m'en occupe quand ils sont malades... ».

Ainsi, les témoignages de Valérie et de Jeanne se complètent pour rappeler que la réalité biologique du corps est indissociable de sa réalité imaginaire et sociale. Les témoignages des « femmes au foyer » montrent en effet que le rapport maternel, vécu comme une réalité biologique et naturelle, est d'abord une coproduction auquel le corps participe. Une coproduction qui prend sens dans un vaste processus historique et social dont l'une des principales étapes est la « découverte de l'enfance ». En quelques mots, il faut rappeler que selon Philippe Ariès ... «*La découverte de l'enfance commence sans doute au 13^{ème} siècle, et on suit ses jalons dans l'histoire de l'art et dans l'iconographie aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles. Mais les témoignages deviennent particulièrement nombreux et significatifs à partir de la fin du 16^{ème} et au 17^{ème} siècles... »*³⁴⁶.

Nous connaissons l'existence des controverses qui portent sur la découverte de ce sentiment de l'enfance ; un ouvrage intitulé « Les enfants au Moyen Age »³⁴⁷ s'efforce notamment de clore la polémique en démontrant l'existence d'une image plurielle de l'enfance médiévale. Pour ces auteurs, il s'agit de montrer qu'en mille ans de Moyen Age, le sentiment de l'enfance a évolué et que l'enfant a trouvé une place dans la société chrétienne. Mais de cette polémique rapportée à ce travail, on peut retenir qu'au cours de cette évolution :

- une nouvelle organisation de l'espace (l'espace privé est ainsi mieux préparé à l'intimité) se met en place où les enfants sont séparés des adultes et de la société des adultes en général,
- une modification du vocabulaire de l'enfance va permettre de distinguer l'enfance (jusque là liée à l'idée de dépendance) de la petite enfance. L'emprunt à des langues étrangères, patois, vieux français ou argot de métiers y contribue. Ainsi, le terme anglais *baby* devient bébé, l'italien *bambino* le bambin, l'ancien mot *marmouset* donne le marmot ou le morveux...
- un costume est progressivement réservé à chaque âge et à chaque sexe.

³⁴⁶ P. Ariès (1973), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Editions du Seuil, p. 70

³⁴⁷ D. Alexandre-Bidon et Didier Lett (1997), *Les enfants au Moyen Age, Ve-XVe siècles*, Paris, Editions Hachette

Philippe Ariès prend soin de préciser que ce *sentiment de l'enfance* ne se confond pas avec *l'affection* portée aux enfants. En revanche, le développement de ce *sentiment de l'enfance* fait naître une notion essentielle qui s'impose au cours du 17^{ème} siècle : l'innocence enfantine. Ainsi qu'il le précise, l'association « innocence » et « faiblesse » forme alors une conception morale de l'enfance qui ... « *place l'éducation au premier rang de ses obligations...* »³⁴⁸. Dès lors se pose la question formulée par Catherine Blunden, ... « *Quand les mères sont-elles devenues des Mères ?...* »³⁴⁹. Reprenant la formule de la découverte de l'enfance, elle émet en effet l'hypothèse suivante : cette découverte est aussi synonyme d'une « découverte des parents » responsables sur le long terme de la survie et du bien-être de leurs enfants. Une telle découverte ne suffit cependant pas à établir la différenciation des rôles maternels et paternels. Selon elle, c'est vraisemblablement à l'articulation de la Nature et de l'Amour romantique que les femmes se retrouvent, au 19^{ème} siècle, garantes de la reproduction et de la survie des enfants ; ... « *Nature et sentiment maternel sont désormais indissolublement liés et, bien plus que par l'allaitement, les mères sont vouées à une vie entière d'éducatrice, par un amour qui n'est ni hasard ni choix...* »³⁵⁰. En d'autres termes, on peut dire qu'à la faveur de ces évolutions sociales et historiques, la maternité comme phénomène culturel et social se surajoute à la maternité biologique alors que le modèle « femme au foyer » renforce la différenciation des fonctions parentales. Une évolution qui s'accompagne de la valorisation du corps des femmes ; son apogée au 20^{ème} siècle étant essentiellement liée à la reproduction et au sacrifice consenti à la cause des enfants. On peut en effet parler de sacrifice dans la mesure où la liberté des femmes et une certaine forme d'égalité sociale (de travailler, circuler...) sont sacrifiées au profit du bien-être des enfants qui devient une « chose sacrée ».

Comme le dit Durkheim, il est toujours tentant de considérer ces choses sacrées ... « *comme supérieures en dignité et en pouvoir aux choses profanes, et particulièrement à l'homme, quand celui-ci n'est rien qu'un homme et n'a, par lui-même, rien de sacré...* »³⁵¹. Mais l'étanchéité des choses profanes et sacrées n'est jamais totale ; les conduites domestiques quotidiennes ritualisées qui assurent la production de sacré bénéficient donc -aussi- d'une certaine manière aux femmes. Ces

³⁴⁸ *ibid.*, p. 158

³⁴⁹ K. Blunden (1982), *Le travail et la vertu ? Femmes au foyer : une mystification de la révolution industrielle*, Paris, Editions Payot, p. 65

³⁵⁰ *ibid.*, page 74

³⁵¹ E. Durkheim (1991), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Librairie Générale Française, p. 94

rites quotidiens domestiques ont également une dimension contagionniste puisqu'ils rétrocedent aux Mères, en retour, la part de sacralité qu'elles ont contribué à produire. Ainsi, on peut rappeler que la construction sociale du lien maternel est à l'origine de la glorification par le régime de Vichy de la figure maternelle. Comme le rappelle Yvonne Knibiehler ... «*La fête des Mères, inaugurée en 1918, réactivée sous Vichy, est officiellement instituée par décret le 29 mai 1950, et célébrée ensuite tous les ans...*»³⁵². Pourtant, ainsi qu'elle le précise dans l'introduction de son ouvrage, la libéralisation de la contraception et de l'avortement va permettre aux femmes de ... «*clamer haut et fort que l'amour maternel ne les comblait pas...*», ou encore ...«*Et voilà qu'à présent on se demande s'il existe, en quoi il consiste...*»³⁵³. Répondre à cette interrogation par une approche ritualisée et dénaturisée de la relation mère/enfant ne met-elle pas en danger la notion de maternité, d'amour ou d'esprit maternel ? En fait-elle une maternité au rabais ? Rien n'est moins sûr. Il apparaît au contraire que conceptualiser la maternité comme un « fait social total » -qui renvoie entre autres au fait biologique- permet de légitimer les conditions nécessaires à la production du sentiment maternel. Dire que le sentiment maternel est un fait social total signifie que ce sentiment existe mais que c'est seulement libéré du carcan naturel qu'il révèle la compétence sociale des femmes à créer et à maintenir cette forme de lien social puissant qu'est l'amour maternel. Cette dénaturalisation permet également de comprendre pourquoi toutes les femmes ne sont pas dotées de manière égale face à la production d'un tel sentiment ; cette dotation renvoie aux origines sociales de la mère, au contexte immédiat (conditions matérielles et affectives), à l'idéologie des relations mère-enfant... Dans une perspective de genre, elle permet enfin de montrer que la notion de « soin » ou de « care » est d'abord, comme le souligne Liane Mozère, une posture morale et politique dont la distribution reste très inégale. Pour les femmes, cela implique que ... «*La fragmentation actuelle des activités de souci et de care les enferme dans un univers invisible et dévalorisé dans nos sociétés et perpétue ainsi le maintien des structures de pouvoir et des privilèges qui y sont rattachés...*»³⁵⁴. En synthèse, et pour prolonger l'analyse qui précède, nous rallions donc volontiers la thèse de Zygmunt Bauman lorsqu'il énonce combien il lui paraît difficile d'aimer son

³⁵² Y. Knibiehler (1997), *La révolution maternelle depuis 1945*, Paris, Librairie Académique Perrin, p. 31

³⁵³ *ibid.*, p. 13

³⁵⁴ L. Mozère (2006), « *Le souci de soi chez Foucault et le souci dans une éthique politique du care* », Article à paraître

prochain³⁵⁵... . Considérant que l'appel à aimer son prochain est l'un des préceptes fondamentaux de la vie civilisée, il avance l'hypothèse que rien n'est plus contraire à la nature humaine primitive ; c'est sans doute la raison pour laquelle on s'obstine à réaffirmer cette norme. ... *«Et de toutes les normes, l'ordre « tu aimeras ton prochain » est peut-être celle qui a le moins de chances d'être suivie... »*³⁵⁶. Si l'accepter dit-il, peut être un acte de foi, c'est surtout l'acte de naissance de l'humanité, c'est-à-dire un acte décisif par lequel les hommes se changent en « êtres contre nature ». Dans ce cadre, les conduites domestiques qui construisent le lien maternel peuvent donc être interprétées comme des rites de passage (rites de contact ou d'échanges, d'hospitalité, d'initiation, d'agrégation...) fondés sur une éthique du lien social. Ainsi, les conduites ritualisées des « femmes au foyer » matérialisent et symbolisent autant que faire se peut le ... *«sacré comme lien impossible et cependant maintenu entre la vie et le sens... »*³⁵⁷, autrement dit entre la vie biologique et une vie qui ait du sens.

Sacralisation de la famille

Englobant le lien maternel, cette façon de célébrer le sacré ou de sauvegarder un ordre invisible s'étend à la famille mais a pour conséquence d'entraver l'accès à la sphère publique (l'inhospitalité du monde du travail –entre autres- à l'égard des femmes en général et des « femmes au foyer » en particulier a beau être tolérée, elle n'en demeure pas moins problématique) et de rendre invisible le temps des « femmes au foyer ». Mais de quelle manière appréhender un temps destiné à la consécration de la famille ? Comment mettre en perspective cette production symbolique et l'invisibilité qui frappe les « femmes au foyer » ? Revenons sur les propos d'Amélie.

Amélie : ... *«Femme au foyer, il n'y a personne qui vous donne des ordres, vous êtes obligée d'être rigoureuse par vous-même... ... voilà c'est ça, on n'est pas obligée et c'est justement parce qu'on n'est pas obligée qu'on est obligée d'être rigoureuse parce qu'autrement... »*.

Ce qui nous intéresse ici, c'est qu'Amélie caractérise la situation par le fait que personne ne lui « donne d'ordre » ; mais loin d'apprécier cela comme un espace de liberté, elle considère au contraire que ce manque d'ordonnancement formel fait défaut. D'ailleurs, elle se sent « obligée d'être rigoureuse » ; ainsi, l'informalité peut être

³⁵⁵Z. Bauman (2004), *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, Editions Le Rouergue/Chambon

³⁵⁶ *ibid.*, p. 97

³⁵⁷ C. Clément et J. Kristeva (1998), *Le féminin et le sacré*, Paris, Editions Stock, p. 28

interprétée de différentes manières. Si l'on admet que le rite permet l'extériorisation d'un état intérieur, on peut dire qu'Amélie manifeste une disposition d'esprit qui ne trouve pas à s'accomplir dans l'informalité. En d'autres termes, elle a besoin d'un cadre dans lequel faire l'expérience du sacré ; la consécration rituelle de la famille n'est pas réductible à ses dimensions symboliques. Elle s'efforce donc, au quotidien, d'accomplir les rites domestiques qui symbolisent et matérialisent cet ordre invisible. Ce que révèle d'autre part le témoignage d'Amélie, c'est que si les « femmes au foyer » ne sont pas soumises aux mêmes contraintes que les actives, elles bénéficient d'une forme de confort social (hiérarchie, horaires, rendement...) dont le prix à payer est la production d'invisibilité sociale. En revanche, cette informalité n'est pas synonyme d'absence de pouvoir de l'organisation sociale sur l'individu. Les notions d'ordre ou de saleté, auxquelles Amélie attache beaucoup d'importance, sont des notions socialement construites qui pèsent lourdement sur les conduites rituelles des « femmes au foyer ». Amélie donne quelques exemples qu'elle rattache à cette « rigueur » et nous permet de souligner la relativité des notions d'ordre ou de désordre.

Amélie : ... « je me dis rigoureuse dans le ménage et tout ça sans être maniaque. Bon, par exemple, les enfants peuvent resalir quand j'ai lavé, je (ne) suis pas derrière eux quand je viens de le faire... »
 ... Bon j'essaie, j'essaie dans le ménage, disons d'avoir le vendredi matin vraiment pour faire, que ma maison soit... c'est toujours dans l'optique du week end, de recevoir, oui j'aime beaucoup recevoir...
 ... quand on part, le jour où on doit partir, je veux que tout soit propre et tout à ça et bon là, ça agace un peu mon mari... ».

Comme le dit Mary Douglas, si la peur des microbes peut expliquer les actes ménagers, elle ne donne pas sens à notre degré de tolérance par rapport au désordre. Les notions de saleté et de désordre sont socialement construites ; la saleté par exemple est une offense contre l'ordre ; ... *« en l'éliminant, nous n'accomplissons pas un geste négatif ; au contraire, nous nous efforçons, positivement, d'organiser notre milieu... »*³⁵⁸. En d'autres termes, ces notions renvoient principalement à l'idée que quelque chose n'est pas à sa place (des chaussures, dit-elle, sont « sales » dès lors qu'elles sont posées sur une table) ; elles sont donc là pour rappeler l'ordre social et le fait que des forces internes contradictoires et destructrices existent dans chaque société. La saleté comme le désordre sont toujours des menaces pour l'organisation sociale ; protéger les « choses sacrées » de la saleté équivaut donc à les protéger des souillures. De la sorte, on ne peut pas considérer l'entretien du lieu d'habitation par les « femmes au foyer » comme un

³⁵⁸ M. Douglas (2001), *op.cit.*, p. 24

acte ménager teinté de « matérialisme médical », c'est-à-dire les fonder sur une base hygiénique. Il est préférable de l'analyser comme un rite de purification qui a vocation à protéger la famille des dangers représentés par tout ce qui n'est pas « à sa place » et qui présente également des bienfaits matériels indéniables. Toutefois, le lien entre ce rite de purification et la sacralisation de la famille n'est qu'une convention ; le lien entre saleté et sacré est purement symbolique, même s'il est justifié *a posteriori* par des connaissances scientifiques. Autrement dit, fondamentalement ... « *Notre idée de ce qui est sale est le fruit de notre souci de l'hygiène et de notre respect pour les conventions...* »³⁵⁹. L'invisibilité sociale des « femmes au foyer » résulte donc aussi de l'ignorance et de l'opacité de la structure symbolique des conduites ritualisées par lesquelles ces femmes ordonnent et hiérarchisent les valeurs de l'organisation domestique et sociale. En outre, le temps consacré par les « femmes au foyer » à la famille fait l'objet d'une occultation et d'une captation par le groupe familial. Ainsi qu'on le lit dans l'ouvrage « Espace et Temps du travail domestique », ce temps a fait l'objet de tentatives de valorisation qui sont passées notamment par une comparaison entre travail domestique et industriel ou par des tentatives de quantification monétaire. Mais aussi louable que soit ces démarches, la spécificité, la multiplicité et les combinaisons des tâches fait apparaître la nécessité d'aborder le temps domestique de manière spécifique. ... « *Dans le travail domestique, les femmes sont au service de leurs maris et de leurs enfants, au service de leur famille. Elles sont désappropriées de leur temps, à la disposition de la famille...* »³⁶⁰. La captation du temps des « femmes au foyer » est donc, par extension, synonyme de captation des productions rituelles symboliques ; la confrontation à d'autres systèmes symboliques (rapports de genre ou relations professionnelles formalisées et hiérarchisées, ...) donnant lieu à autant de manipulations symboliques qui favorisent une modélisation re-naturalisée. On remarque par exemple que la quotidienneté des rites domestiques les affecte d'une matérialité particulière du fait de leur caractère routinier et répétitif. Cette routinisation et la banalisation qui en découle révèle aussi qu'il existe autour des gestes quotidiens une autre forme de dépossession symbolique. On a eu l'occasion de noter que les techniques domestiques des « femmes au foyer » sont invisibilisées, y compris par elles-mêmes. Il faut donc rappeler qu'un certain nombre des rituels domestiques ont été reproduits par

³⁵⁹ *ibid.*, p. 29

³⁶⁰ D. Chabaud Rychter, D. Fougeyrollas-Schwebel, F. Sonthonnax (1985), *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Librairie des Méridiens, p. 47

les objets techniques ; les concepteurs d'appareils ménagers, cependant, se préoccupent moins de la dimension symbolique des savoirs et des compétences féminins qu'ils s'efforcent de reproduire, que de la matérialisation des ... « *idées des hommes sur ce qu'est ou doit être la vie des femmes...* »³⁶¹. Si l'évolution des appareils ménagers rend les techniques domestiques moins pénibles et plus efficaces, elle dépossède en revanche les femmes de la compétence symbolique liée aux savoirs et aux gestes reproduits. Comme l'explique Danielle Chabaud- Rychter, un travail de surface des objets aide à l'inscription des appareils ménagers dans l'histoire des objets et des gestes connus des usagères. Ainsi, on apprend que les lave-linge et les lave-vaisselle sont équipés de boutons de programmation qui indiquent aux femmes l'avancement du cycle lavage-rinçage- séchage ou essorage. Un dispositif, précise-t-elle qui ... « *dit aux femmes que la machine fait la même chose qu'elles quand elles font la lessive ou la vaisselle à la main, et leur permet de suivre le déroulement des opérations successives...* »³⁶². Mais ce que le dispositif ne dit pas, c'est la dimension symbolique du rapport que les femmes ont à l'eau.

A la manière d'Yvonne Verdier, on peut dire que ce dispositif fait écran :

- à l'histoire de la grande lessive traditionnelle comme rite collectif célébrant la force de la vie à chaque retour des saisons,
- à la relation entre les souillures du linge et du corps et les souillures de l'âme (c'est en famille qu'on lave son linge sale),
- à la charge symbolique de l'eau portée par les sources enchantées, les vouivres, les fontaines, les puits et les lavoirs...,
- enfin et surtout, à la présence des femmes aux deux pôles de la vie, à l'idée de la lessive comme rite de passage de la vie à la mort et à celle de l'eau comme véhicule de passage. Une image qui, selon, Yvonne Verdier ... « *joue dans les deux sens : faire passer de vie à trépas, mais aussi faire venir au monde car l'enfant doit également pour naître passer par l'eau* »... »³⁶³.

Il ne faut donc pas oublier que même s'ils ne reproduisent pas cette structure symbolique et que la lisibilité de ce système symbolique est relativement compromise, les objets techniques n'en sont pas moins structurants socialement. En résumé, on peut dire que la sacralisation de la famille a pour corollaire une banalisation du quotidien

³⁶¹D. Chabaud-Rychter (1997), «La conception d'appareils ménagers », *Les Cahiers du Gedisst n° 20 (1997) Genre et Techniques domestiques*, p. 63

³⁶² *ibid.*, p. 74.

³⁶³ Y. Verdier, *op. cit.*, p. 140

essentiellement liée à la dévalorisation d'un savoir-faire dépouillé de sa charge symbolique et de la captation du temps des « femmes au foyer » dans ses dimensions objectives (chronos grec ou temps des physiciens) et subjectives (le temps comme symbole conventionnel qui permet aux individus de mettre en ordre des phénomènes passés, présents et à venir).

Sacralisation de la société

En termes d'« intérêt rationalisé », la société comme projet social général n'arrive, dans les entretiens, qu'en troisième place après les enfants et la famille. Tout indique cependant que la relation qui existe entre ces trois institutions (maternité, famille, société) est plus circulaire que linéaire. Selon Evelyne par exemple, la reconnaissance sociale qu'elle réclame pour les « femmes au foyer » passe par le fait que l'éducation dispensée produit des effets sociaux plus larges.

Evelyne : ... « Et bien, je pense qu'on pourrait... il faudrait une vraie reconnaissance sociale ; parce qu'on fait quand même un travail qui est non négligeable d'éducation des enfants et ce sont des enfants, quand même, je pense, qui ont grandi dans une certaine sécurité affective qui fait qu'ils vont être des adultes équilibrés et épanouis, dans la plupart des cas... ... donc ... qui vont être des gens honnêtes, des gens de bien, des êtres non nuisibles à la société, c'est pas des délinquants, en général sauf... .. ». Sauf ?

Sauf des cas très défavorisés parce que la mère est au foyer mais qu'elle est au chômage ou... parce qu'il y a la pauvreté... ..

ça ne suffit pas d'être au foyer ?

Non, ça suffit pas d'être au foyer ; il y a quantité de familles, en banlieue par exemple, d'émigrés où la mère est au foyer parce qu'elle ne parle pas français, qu'elle ne peut pas trouver de travail, ça n'empêche pas que les enfants se retrouvent en bas de la cité à caillasser les policiers, alors que la mère est à la maison... ..

Ce témoignage mérite d'être retenu car la multiplicité des arguments qui le traversent présente des vertus heuristiques. En associant reconnaissance sociale et production sociale (« on fait quand même un travail qui est non négligeable »), Evelyne fait d'une part le lien entre l'éducation qu'elle donne à ses enfants et l'ordre social. Sa priorité reste « ses » enfants mais l'ordre social constitue néanmoins la ligne d'horizon de la logique éducative ; il faut assurer l'ordre social pour protéger les enfants et les aider à trouver leur place dans cet ordre. Une obligation dont on a vu qu'elle peut concourir à figer leur propre subjectivité si, comme le souligne Angèle, prendre en charge des enfants, c'est « leur donner leur monde d'enfants »... :

Angèle : ... « je me dois de les structurer, de les mater, de les envelopper et qu'ils ne souffrent pas... ce que nous on pouvait souffrir quoi, de leur donner leur monde d'enfants quoi... ».

Evelyne met, d'autre part, l'accent sur le caractère socialement construit de la relation maternelle et familiale. Ainsi, et quoi qu'il en soit de l'analyse qu'elle fait de la situation, elle pressent l'importance des éléments du contexte social dans cette construction ; banlieue, immigration, cité sont, selon elle, des éléments peu propices à la construction d'une stabilité familiale et sociale puisque le résultat est que « *les enfants se retrouvent en bas de la cité à caillasser les policiers* ». La circularité qui caractérise l'argumentation de ce témoignage invite donc à poser la question suivante : assignées à leur rôle de reproductrices et de gardiennes de l'ordre social, les « femmes au foyer » ont-elles d'autre choix que de prôner les valeurs du groupe social auquel elles appartiennent ? Dans quelle mesure les conduites ritualisées qui conduisent à sacraliser le lien maternel, la famille et la société reflètent-elles cette assignation ?

Autrement dit, la sacralisation de la société ne serait-elle pas première dans la hiérarchie qu'elles énoncent ; la sacralisation des liens maternels et familiaux en constituant les prolongements. Les sentiments maternels et l'ordre familial tels que les vivent les « femmes au foyer » ne sont-ils pas, en réalité, la matérialisation par des conduites ritualisées des rapports de genre et de classe dans lesquelles elles sont enfermées ? Si l'on admet que l'amour maternel est une construction sociale, on voit mal comment il peut échapper à l'influence de son environnement. On peut donc suggérer que les conduites ritualisées prennent le relais des institutions et que la sacralisation de la famille et de la maternité n'est que l'une des applications de l'idéologie sociale qui spécifie notamment la position sociale des femmes appartenant aux classes moyennes. S'il ne s'agit pas de revenir sur cette idéologie, il convient néanmoins de repérer la manière dont les « femmes au foyer » y participent. On peut donc se demander si Evelyne n'est pas comme les autres « femmes au foyer », fondamentalement ... « *préposée au maintien de la sélectivité de leur société, et pour tout dire de son inégalité, en veillant à la stricte application du code d'appartenance...* »³⁶⁴. Le confort relatif de la situation, souvent mis en avant par nos interlocutrices, loin de signifier que le pouvoir formel ne les contrôle pas, est peut-être l'indicateur du fait que les « femmes au foyer » n'ont pas à être contrôlées ; elles sont tout à fait compétentes pour prendre en charge, par des conduites ritualisées, les règles sociales écrites ou non écrites. Les « femmes au foyer » participent à la sacralisation de la société chaque fois qu'elles

³⁶⁴ K. Blunden, *op. cit.*, p. 27

retracent les frontières entre l'ordre et le désordre, qu'elles purifient les aliments pour les rendre propres à la consommation, c'est-à-dire qu'elles désignent en l'invisibilisant ce qui est considéré comme sale et susceptible de troubler ou de souiller la pureté de l'ordre social. Ce faisant, ... «elles influencent les comportements de leurs semblables par les périls supposés qu'encourent les transgresseurs... »³⁶⁵, et assurent, au quotidien, la pérennité des institutions. Concernant les manières de table par exemple, il est intéressant de rappeler que l'usage du couteau et de la fourchette sont des rituels négatifs ou des tabous qui renvoient à des sensations inculquées aux individus dans des circonstances précises (angoisse de l'agression, sensation de dégoût, de déplaisir) et qu'ils n'ont pas été inventés pour pallier des « sentiments de gêne » naturels. Comme le souligne Norbert Elias, le fait de manger avec ses mains ne s'est pas toujours accompagné d'une sensation de dégoût ; au Moyen Age, les traités de « Courtoisies » codifient d'ailleurs la manière de se servir dans le plat commun. Si l'usage du couteau comporte à cette époque peu d'interdictions, il note qu'en revanche ... «C'est au cours du 17^{ème} siècle que, dans la haute société française, le découpage de la viande cesse de faire partie des arts qu'un homme du monde est tenu de pratiquer au même titre que la chasse, l'escrime ou la danse... »³⁶⁶. On remarque donc à travers cet exemple que la ritualisation des pratiques quotidiennes révèle l'importance du poids de l'imaginaire collectif qui s'est institutionnalisé et autonomisé à travers certaines pratiques rituelles ; en cela, on peut dire que si la ritualisation des conduites domestiques permet à l'individu de déchiffrer et d'évoluer dans l'espace social sans avoir à connaître la dimension symbolique ou l'origine des rites accomplis, elle renvoie aussi à une sacralisation de la société d'autant plus puissante qu'elle est implicite et associée à des conduites quotidiennes routinisées et banalisées. La dimension dynamique de la ritualisation est-elle de nature à limiter ce processus en permettant aux « femmes au foyer » d'accéder à plus de visibilité et de reconnaissance sociale ; c'est ce qui nous reste à déchiffrer.

2 – LIMINARITE ET SORTIE DE MARGE

³⁶⁵ M. Douglas (2001), *op.cit*, p. 25

³⁶⁶ N. Elias (1991), *La civilisation des mœurs*, Paris, Editions Calmann-Levy, p. 170

Cette approche ritualisée des pratiques quotidiennes conduit à définir le modèle « femme au foyer » comme une modélisation « sacralisée » de la production de lien social qui a pour condition l'assignation des femmes à une position sociale invisibilisée et infériorisée au regard de la réalité produite. Pourtant, si l'on pose qu'une modélisation ne « va jamais de soi », il reste à élucider un dernier point : comment expliquer le défaut reconnaissance ? Pour élaborer une hypothèse de travail susceptible d'apporter un commencement de réponse à cette question, il faut sans doute préciser l'intention de ce questionnement. On a eu l'occasion de montrer que l'intervalle biographique du « foyer » est, dans la majorité des cas, vécu comme une impasse biographique. Dans une perspective plus théorique, on a assimilé cet intervalle à une période de marge durable, c'est-à-dire une période au cours de laquelle les « femmes au foyer » font l'expérience d'un état caractéristique d'une période intermédiaire ou liminaire entre deux situations. On a également observé que ce qui pose problème durant cette période, c'est moins la pénibilité des activités domestiques que la déstructuration subjective par la quotidienneté (multiplicité des tâches, répétition, banalisation, captation du temps...). Peu importe donc que la durée de cette période liminaire soit indéterminée puisque la théorisation en termes de rites de passage implique justement de repérer, dans les propos de nos interlocutrices, les signes du passage à une période post-liminaire. Pratiquement, cela revient à identifier les données propices à une « sortie d'impasse » en redessinant, autour des propos recueillis les contours de cette période de marge. Théoriquement, cela invite à appréhender les pratiques quotidiennes des « femmes au foyer » comme des rites dont il faut saisir le potentiel dynamique. La question de l'invisibilité est donc ici traduite en termes de liminarité et celle de la reconnaissance en termes de sortie de marge. Mais comment caractériser cette période liminaire ? Pour répondre à cette question, nous proposons d'appliquer à cette période liminaire le schéma d'Arnold Van Gennep, c'est-à-dire subdiviser de nouveau cet intervalle en trois périodes théoriques : période de séparation (ou préliminaire), période de marge (ou liminaire) et période d'agrégation ou de réintégration (ou post-liminaire). Les pratiques quotidiennes ritualisées identifiables dans les propos recueillis doivent nous aider à les caractériser.

1^{ère} phase du cycle transitionnel : Séparation d'avec le monde antérieur

La maternité biologique

Le travail de terrain nous a permis d'observer que, quel que soit le contexte, ce passage dans le cycle représenté par le « foyer » est toujours vécu par nos interlocutrices comme une rupture entre deux identités. A la lumière de ce découpage théorique, on peut dire que lorsque l'arrêt d'activité professionnelle intervient dès le premier enfant, c'est la maternité comme événement biologique qui constitue l'élément liminaire à la séparation d'avec le monde antérieur.

***Dominique** : ... «le fait d'avoir eu ma fille, une fois qu'elle a été là, je me suis dit je ne vois pas la laisser, j'avais vraiment envie d'en profiter à fond... ».*

Dans ce cas, c'est la filiation biologique qui semble déterminer le choix de nos interlocutrices mais il importe de rappeler que cet élément n'est jamais décisif ; d'autres éléments du contexte interviennent. On a eu l'occasion de souligner la place de la socialisation professionnelle dans ce dispositif.

***Louise** : ... «en fait, les deux derniers sont très rapprochés ; le garçon a trois ans et la fille 17 mois... alors après la naissance du troisième, on a déménagé et ça s'est bien goupillé...*

Comment ça bien « goupillé » ?

... en fait, je me suis arrêtée après le congé maternité et là j'ai dit je reprends pas, je vais m'occuper de ma fille... j'ai pas renouvelé mon contrat, j'y suis jamais retournée, j'étais très contente de ne plus y retourner... j'ai été dégoûtée, à l'hôpital, enfin, je suis pas tombée... ...j'ai été un peu dégoûtée de travailler... ».

La parenté institutionnalisée

Pour le cas où il n'y a jamais eu activité professionnelle, la rupture ne coïncide pas avec la maternité biologique puisqu'à l'inverse, la séparation est anticipée. Les demandes ou les prescriptions de l'institution familiale ont été très tôt intégrées à la construction identitaire. Elles font souvent appel à des représentations synonymes de valorisation indirecte des femmes par la médiatisation familiale et de division du travail sexuée et hiérarchisée.

***Julia** : ... «je ne supporterais pas que mon mari fasse quoi que ce soit à la maison...c'est insupportable de le voir passer la serpillière ou quoi que ce soit d'autre... à la rigueur je veux bien qu'il aide pour la vaisselle... ».*

La construction de l'économie domestique autour de la parenté institutionnelle coïncide alors avec la réactivation de schémas familiaux traditionnels. On peut retrouver le même phénomène chez des femmes ayant exercé une activité professionnelle, cette réactivation intervenant à la première naissance ou plus tardivement :

***Victoire** : ... «déjà au premier congé maternité, j'ai commencé à en faire de plus en plus à la maison... au début, notre théorie c'était « le premier qui rentre passe à la*

crèche et fait à manger » et ça a toujours bien marché alors que c'est pas toujours évident que ça marche... et puis... ...j'ai démissionné et avec trois enfants... »

Il t'aide moins ?

...«c'est- à- dire que ...il s'arrange, normalement, il s'arrange pour être là... .. ça veut dire que... .. c'est dans la limite de son emploi du temps à lui.....alors il me dit de me faire aider, de prendre une femme de ménage, il me dit " tu vas pas t'embêter, moi de toute façon, ce qu'elle fait j'ai pas envie de le faire " ... et puis en plus, le fait que je ne travaille pas ça lui donne une belle marge de manœuvre. Cet été par exemple, il a travaillé comme un fou ... je me suis occupée des enfants... il s'arrange avec moi si tu veux... ».

A ces changements, correspond aussi l'apparition de certaines résistances. Le conjoint de Victoire, engagé dans l'organisation familiale au premier enfant se désengage progressivement quand la famille s'agrandit. A titre comparatif, il importe d'ouvrir une parenthèse sur la «*Ruée sur les congés paternité*» annoncée par le journal *Libération* daté du 30 novembre 2005. En quelques mots, il faut rappeler que cet article reprend les conclusions d'une étude menée par la Drees (Direction de la Recherche des Etudes de l'Evaluation et des Statistiques)³⁶⁷ portant sur le congé paternité. Rappelons que le congé paternité a été instauré en 2002 ; aux trois jours accordés par le Code du Travail s'ajoutent ainsi onze jours de congé indemnisés accordés aux pères dans les 4 mois suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant (dix-huit jours en cas de naissance multiple). Selon cette étude, 369000 pères ont pris un congé paternité en 2004 (soit deux tiers des pères potentiellement concernés). On retient que :

- ces sont les pères les plus jeunes qui y recourent plus fréquemment (71 % des 25-34 ans contre 58 % des pères âgés de 35 ans et plus),
- le rôle des pères durant ce congé évolue à mesure que l'unité familiale s'agrandit (85 % des pères souhaitent passer du temps avec leur bébé dans le cas du premier né contre 41 % dans une famille de quatre enfants). En outre, le taux de prise des congés décroît avec le nombre d'enfants (69 % au premier contre 58 % au quatrième),
- si 70 % des pères environ prennent leur congé lorsque leur compagne est active, ce taux tombe à 59 % et à 58 % quand la compagne est au foyer ou au chômage,
- la catégorie socioprofessionnelle joue également puisque les taux chutent au-delà de 2000 euros de salaire (moins 15 %) et au-dessous de 1000 euros (moins 16 %).

³⁶⁷ D. Bauer et S. Penet (2005), « Le congé paternité », *Etudes et Résultats* n° 442- nov.2005, Ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement, Ministère de la Santé et de la Solidarité

Concernant les pères qui n'ont pas souhaité prendre de congé paternité, il semble qu'ils se distinguent essentiellement par le fait qu'ils sont plus impliqués dans leur activité professionnelle (cadres et professions intermédiaires) ou plus contraints (employés, travail précaire, plafonnement de la Sécurité Sociale...). Une minorité de pères apparaît moins soucieuse que les autres du caractère égalitaire des rôles parentaux ; l'étude relève une tendance à souligner l'importance des tâches maternelles au détriment de leur propre participation. Pour ce qui concerne les « femmes au foyer », l'enquête établit que ... *«Le moindre attrait de ce congé pour les pères dont la conjointe ne travaille pas vaut quelles que soient les autres caractéristiques de l'individu ou du ménage. Il est probablement à interpréter comme la conséquence d'un partage des tâches plus sexué au sein du ménage ; la figure maternelle étant durablement associée au foyer et celle du père à la sphère professionnelle... »*³⁶⁸. Si le congé paternité paraît s'insérer sans trop de difficultés dans la vie professionnelle, il faut noter qu'il fait cependant l'objet d'une distribution très inégale et qu'il est traversé par différents paradoxes. Ainsi, on peut rappeler qu'en 2003, une étude qualitative effectuée par le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité³⁶⁹ mettait au jour les éléments suivants :

- le congé paternité rejoint la liste des droits dits de « créance », mais pour beaucoup de pères et de mères, il renvoie d'abord à une demande des femmes (être aidées, que les pères ne soient pas exclus de la naissance de l'enfant, qu'ils se « rendent compte » du travail que cela représente),
- les congés paternité semblent ne pas déboucher sur un investissement de longue durée. S'ils sont l'occasion de soins à haute charge affective et symbolique (présence auprès de l'enfant), ils ne sont en aucun cas une aide matérielle ; les charges ménagères sont toujours principalement prises en charge par les femmes,
- le paradoxe des « nouveaux pères » renvoie à une ... *«divergence entre la norme d'égalité et les réalisations concrètes... »*³⁷⁰, autrement dit au décalage existant entre l'importance accordée à la fonction de père et l'importance relative de la présence réelle auprès de l'enfant.

³⁶⁸ *ibid.*, p. 4

³⁶⁹ D. Chauffaut, E. David et M. Vallet (2003), « Les débuts du congé paternité, Vécu et représentations », *Série Etude, N° 29-avril 2003*, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Ministère de la Famille et des personnes handicapées

³⁷⁰ *ibid.*, p. 40

En synthèse, les auteurs de l'étude soulignent que le succès de la mesure pourrait tout aussi bien être un effet d'aubaine ou un temps de pause symbolique qui, en définitive, permet difficilement aux pères de construire une nouvelle identité. Au-delà des présupposés de son intitulé, il faut donc se garder d'établir une comparaison entre le congé paternité et le poids institutionnel, normatif et rituel du congé maternité (d'une durée de 8 à 16 semaines pour le régime général) ; cette période équivaut toujours à un changement de configuration relationnelle, identitaire et statutaire plus marqué pour les femmes que pour les hommes. Comme le dit Evelyne -pourtant favorable au modèle « femme au foyer »-, la naissance du troisième enfant a favorisé l'arrêt d'activité mais ... « ça m'est tombé dessus d'un coup et ... depuis j'ai changé de cercles d'amis... ». Ainsi, on rejoint l'analyse de Victor Turner pour qui ... «*La première période (de séparation) comprend un comportement symbolique qui signifie le détachement de l'individu ou du groupe par rapport soit à un point fixe antérieur dans la structure sociale, soit à un ensemble de conditions culturelles (un « état »), soit les deux à la fois...*»³⁷¹.

Dans une étude consacrée au phénomène rituel en général et à la période liminaire en particulier, l'anthropologue Victor Turner développe en effet l'idée que, dans ce premier cycle, les individus passent d'une situation stabilisée à une période intermédiaire qui ne renvoie ni à la période passée ni à la période à venir. Sans inclure le congé paternité dans cette perspective, on peut donc analyser la première période du « congé maternité » ou du « congé parental » comme un rituel de séparation qui matérialise cette transition ; symboliquement, on observe d'ailleurs que cette période est aussi l'occasion d'une remise en cause des représentations concernant la place et le rôle des femmes dans le groupe familial et social. Les propos recueillis font en effet place à l'idée d'un « choc biographique » qui se produit à un moment non seulement inattendu mais inopportun. Evelyne dit « ça m'est tombé dessus d'un coup » ; Dominique, qui a décidé de prendre un congé parental dès la naissance de sa première fille, parle des activités de bénévolat associatif (activités matérielles répétées et symboliques) qui l'aident à supporter la situation.

Dominique : ... « peut-être que je me culpabilise aussi, je me dis finalement...oui c'est vrai que de toutes façons je veux pas montrer que je m'ennuie, de toutes façons, peut-être que j'en fais trop pour ne pas montrer que il y a quand même des moments où je m'ennuie, c'est normal...

³⁷¹ V.W. Turner (1990), *Le phénomène rituel, Structure et contre-structure*, Paris, PUF, p. 95

Mais bon je l'ai cherché aussi, ... même si c'est vrai que quelque part je fuis quand même de chez moi... ».

Le choc biographique prend ici la forme d'un sentiment de « culpabilité » ; on pourrait dire que Dominique se sent coupable du décalage existant entre ses représentations et la réalité (« *je ne veux pas montrer que je m'ennuie* »). D'autres prennent conscience *a posteriori* que les difficultés auxquelles elles ont été confrontées tout au long de leur parcours scolaire et professionnel renvoie aussi à la logique des rapports sociaux de classe et de genre. On a eu l'occasion de s'arrêter sur la période charnière caractérisée par la rupture matérielle du lien professionnel mais la période de séparation qui suit cette rupture présente aussi un caractère contradictoire. A l'arrêt des difficultés imputées à l'impossible conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée succède souvent une injonction quant à la prise en charge de l'économie domestique, elle-même génératrice de nouvelles tensions. Angèle évoque les tâches ménagères de la manière suivante :

Angèle : ... « *c'est vrai que c'est nécessaire... mais pour moi c'est une corvée... mais je pense que ce serait fait avec plus de joie... si c'était pas un devoir* entre guillemets, *c'est-à-dire que si j'avais plus d'aide, en fait, je pense que si j'avais plus d'aide je verrais pas les choses de la même façon... ».*

Durant cette période de séparation, l'apparition de nouveaux rituels domestiques a donc aussi pour vocation, de rationaliser et de légitimer *a posteriori* la décision prise. D'après Victor Turner, il s'agit aussi de « dépouiller » de leur dimension anti-sociale certaines émotions –liées notamment à la reproduction physiologique- et de les affecter à des « éléments de l'ordre normatif »...³⁷². Nous suggérons que, pour ce qui concerne les « femmes au foyer », la présence dans le lieu d'habitation ainsi que les rituels domestiques favorisent alors la rupture avec la situation antérieure mais aiguïsent la conscience de ces femmes quant à l'identification des tensions identitaires en « donnant à voir » un aspect inédit de la réalité sociale. Comme on a eu l'occasion de le dire, l'inactivité désigne les « femmes au foyer » par ce qu'elles ne font pas et par ce qu'elles ne sont pas ; la confrontation à cette catégorisation comme l'invisibilisation de leurs compétences peut alors faire naître un sentiment d'injustice ou d'impuissance analysable, à la suite de Victor Turner, comme un sentiment de révolte dépouillé de sa dimension anti-sociale et, a-t-on envie de rajouter, retourné contre soi –même en culpabilité.

³⁷² *ibid.*, p. 57

2^{ème} phase du cycle transitionnel : la liminarité

Prise de conscience du changement et de la perte de statut

Dans le premier temps de la période intermédiaire, la légitimation de la situation est souvent consolidée par une parentalité ancrée dans la filiation biologique. La maternité est alors érigée au rang de norme « naturelle » essentielle qui pèse de tout son poids pour justifier, *a posteriori*, du bien-fondé de la situation. Mais l'impression que l'on retient est que le manque de reconnaissance se traduit, pour ces femmes, par de réelles difficultés à assurer la continuité de leur projet biographique ; ceci, en dépit ou à cause des activités consacrées à la prise en charge du groupe familial. On a vu que le prolongement dans les objets techniques des savoir-faire féminins est non seulement synonyme de « dé technicisation » mais de dépossession symbolique. Autrement dit, plus les rituels domestiques sont relayés par les objets techniques et plus les femmes sont dépossédées de leurs compétences sociales. Irène, Pauline, Justine et les autres disent souffrir de l'invisibilité dont leurs activités sont frappées ; toutes nos interlocutrices sont sensibles au fait que l'entourage « ne se rend pas compte de ce qu'elles font », même si individuellement elles n'abordent pas cette question dans les mêmes termes. On remarque par exemple que certaines d'entre nos interlocutrices évacuent la notion de compétence sociale au bénéfice de la notion de compétence « naturelle ». Angèle, par exemple, assimile la maternité à un «*état vrai, qui ne trompe pas, qui remet les vraies valeurs à leur place* ». Ainsi qu'elle le précise :

Angèle : ... « Mes enfants... ils m'ont mis un peu la tête sur les épaules, on est obligée... en fait, c'est une question de survie et du coup et... en fait, je sais pas, jusqu'à il y a quelques années, je parlais en vacances j'oubliais toujours un truc... même parfois important et ben là, c'est rare que j'oublie quelque chose... ».

D'autres se préoccupent de diversifier leurs activités, c'est-à-dire de favoriser une différenciation et une lisibilité plus grande des rôles joués dans le groupe familial et en marge de ce groupe, ce qui produit des effets sur l'organisation domestique elle-même. Annette a inscrit ses enfants à la cantine les jours où elle fait du sport, Madeleine se fait aider par une femme de ménage deux fois par semaine afin de dégager du temps « pour elle ». Ceci permet d'ailleurs de remarquer que, comme le disait Françoise lorsqu'elle comparait sa situation à celle de sa mère, ce type d'organisation a un coût auquel les « femmes au foyer » des générations précédentes n'avaient pas les moyens de faire

face ; des moyens que n'ont pas -non plus- toutes les femmes de la génération actuelle. De plus, les activités domestiques, justement parce qu'elles sont des conduites ritualisées, ne font jamais l'objet d'une délégation immédiate ni totale :

Evelyne : ... «avant j'avais pas de femme de ménage : je me suis arrêtée de travailler ...c'est quand même pas pour faire faire le ménage par quelqu'un d'autre... donc tout ça ça a duré quelques années et puis petit à petit, je pense que c'est l'usure aussi ...j'ai pris quelqu'un».

Victoire : ... «bon, s'il faut enlever la poussière, j'enlève la poussière et puis on n'en parle plus quoi...par contre, ce que j'aime bien c'est que les toilettes soient propres donc... la femme de ménage elle fait pas les toilettes, je vide la poubelle, je... mon plan de travail c'est moi qui m'en occupe, je fais le four, le frigo... tout là où il y a des microbes c'est pour moi. Je préfère savoir comment ça a été nettoyé ; pour laver un miroir je m'en fous bon mais alimentaire, hygiène les toilettes, les machins, ça il faut que ce soit moi... ».

S'il est si difficile d'abandonner à d'autres personnes la prise en charge du « foyer », on peut imaginer que cet abandon peut aussi être pressenti comme un risque de perte ; celui de la reconnaissance sociale associée à la valeur symbolique de ces pratiques.

La déprime

Pourtant, ni la maternité biologique, ni la parenté instituée ne mettent nos interlocutrices à l'abri de ressentir un sentiment de vie contrariée. Irène, par exemple, n'arrive pas à surmonter cette contrariété ou cette souffrance ; elle l'interprète comme le symptôme d'une « déprime » que même l'ancienneté dans la situation n'arrive guère à enrayer.

Irène : ... «aujourd'hui je dirais que la déprime elle est... elle est... je suis une femme au foyer et et ...qu'est-ce que je pourrais faire... ,
- ... « ça me, ça me... enfin ça me... ça me, ça me déprime, j'en pleure... »
-... « donc en faitla déprime c'est ne pas trouver l'énergie... ».

Ces propos témoignent d'un grand désarroi et il serait tout à fait exagéré de dire qu'il est présent dans les autres entretiens. Néanmoins, parfois même de façon accessoire, tous reflètent la souffrance liée au manque de reconnaissance. Sans vouloir généraliser la souffrance d'Irène, on peut donc l'interpréter comme l'expression d'une demande collective qui révèle l'incapacité de la structure sociale (définie comme l'ensemble des positions sociales et des relations entre les individus) à assurer l'intégration de tous les individus qui produisent le monde social. Si l'on examine les inégalités de genre dans une perspective rituelle, on peut d'ailleurs avancer l'idée que les rituels domestiques féminins expriment ouvertement l'opposition entre les sexes et rappeler que, selon Victor Turner, les rituels fortement sexualisés permettent de canaliser l'hostilité entre

les sexes ... «*vers des symboles supérieurs représentatifs de l'ordre structural et vers des valeurs et des vertus dont dépend cet ordre...* »³⁷³. En contrepoint de cet énoncé, on peut signaler la conception que le psychanalyste Bruno Bettelheim développe autour des rituels d'initiation. Selon lui, il faut écarter l'explication anthropologique de l'hostilité au bénéfice d'une conception plus apaisée ; ainsi, les rites d'initiation pourraient être un moyen d'exprimer l'« ambivalence »³⁷⁴ à l'égard des rôles que l'individu est amené à endosser.

Les rites quotidiens féminins du foyer pourraient donc indiquer soit l'hostilité soit l'ambivalence des « femmes au foyer » à l'égard des identités attribuées. Quelle que soit l'option retenue, la déprime associée à la situation serait donc révélatrice de difficultés individuelles ancrées dans un processus historique et social.

Déprime et liminarité

Pour rester fidèle à l'usage courant et familier qui est fait du terme « déprime » dans des entretiens, on peut le définir comme un état caractérisé par des troubles durables de l'humeur ; les signes en lien avec cet état pouvant notamment être regroupés autour des concepts d'impuissance, d'incapacité, de dévalorisation, de non-reconnaissance... . Il faut reprendre quelques instants l'exemple d'Irène pour souligner que toutes les femmes rencontrées n'associent pas, aussi directement, la « déprime » à la situation de « femme au foyer ». Sans généraliser ses propos, ils donnent cependant des clefs d'analyse permettant de caractériser une situation qui se présente comme un cycle transitionnel ou une période de marge comparable à d'autres situations de perte ou de deuil. A la phase d'entrée dans la situation (séparation rituelle) succède une phase de rupture et de « traversée du réel » (période intermédiaire) qui s'accompagne d'un pessimisme un peu dépressif, bientôt suivie d'une troisième phase (agrégation), celle de la transformation des représentations et de re-définition des possibles. L'analyse des propos et l'observation des comportements de nos interlocutrices permettent de penser que les cycles se déroulent selon une temporalité spécifique selon les femmes et que différentes variables doivent être prises en compte (âge, nombre d'enfants, âge des enfants, niveau de vie...). Cependant, si l'on admet que les sentiments d'impuissance ou de découragement peuvent caractériser un état dépressif, on peut dire que peu d'entre elles échappent à son emprise ; les mieux préservées apparaissent être essentiellement les

³⁷³ *ibid.*, p. 93

³⁷⁴ B. Bettelheim (2001), *Les blessures symboliques*, Paris, Editions Gallimard, p. 65

femmes dont les enfants sont les plus âgés (Amélie) ou les femmes qui n'ont jamais travaillé. En d'autres termes, l'ancienneté dans la situation est un facteur de protection dans la mesure où elle renvoie à des schémas très tôt intériorisés ou à un allègement des contraintes lié à l'âge des enfants. Toutefois, au-delà de ces distinctions individuelles, la mise en perspective des notions d'invisibilité et de liminarité fonde à émettre l'hypothèse suivante : si toutes nos interlocutrices traversent avec difficultés certains « états » (impuissance, découragement, invisibilité, non-reconnaissance...) c'est qu'ils correspondent à une période de liminarité résultant de l'assignation des femmes à la production d'une réalité sociale sacralisée et naturalisée ; une production versée au compte de la société par la communauté familiale mais dont ces femmes ne tirent aucune reconnaissance.

Liminarité et rites domestiques

Pour être plus précis, il faut rappeler que l'analyse de la période liminaire qui est au cœur des rites de passage conduit Victor Turner à appréhender la société comme un processus constitué de phases de structure et de contre-structure (« *communitas* »). Dans cette approche, il définit la structure sociale comme la juxtaposition ou l'alternance de deux modèles d'interrelation humaines ; la structure sociale « globale » comme mode de classification du monde (système de classification, positions sociales, fonctions...) à laquelle correspond une « *communitas* » définie comme ... « *une relation entre des individus concrets, historiques, idiosyncratiques...* »³⁷⁵. Les rites sont les mécanismes de ce processus qui permettent aux individus de traverser des périodes liminaires, c'est-à-dire des périodes où ils ont à participer ou à affronter des changements ou des conflits sociaux. Dans ce cadre d'analyse, les rites domestiques matérialisent une redéfinition et une redistribution symbolique et matérielle du féminin et du masculin autour de la parentalité. L'une des dimensions problématiques de cette articulation, c'est que le lien entre la liminarité et la « *communitas* » peut être résumé de la manière suivante : les individus traversent des périodes liminaires quand, détachés de la structure sociale par rapport à un point antérieur, ils *traversent* le ... « *réseau des classifications qui déterminent les états et les positions dans l'espace culturel. Les entités liminaires ne sont ni ici ni là ; elles sont dans l'entre-deux, entre les positions assignées et ordonnées par la loi, la coutume, la convention et le cérémonial...* »³⁷⁶.

³⁷⁵ *ibid.*, p. 129

³⁷⁶ *ibid.*, p. 96

Autrement dit, les rites quotidiens accomplis par les « femmes au foyer » matérialisent autant le « drame social » qui se rejoue quotidiennement autour de la distribution des rôles sexués, qu'ils reflètent l'expérience des « états » de passage dans la structure sociale morcelée en de multiples liens structuraux (politiques, religieux, professionnels, familiaux, ...); ils participent enfin à la stabilité de la structure globale elle-même par des processus de sacralisation rituelle. A la différence de Ferdinand Tönnies qui, quelques années avant Victor Turner avait théorisé l'opposition « *Communauté et Société* »³⁷⁷, (pour Tönnies, la société fondée sur la volonté réfléchie succède à la communauté fondée sur la volonté organique et les liens du sang) ce dernier considère qu'elles sont coextensives l'une de l'autre et que tous les individus doivent en faire l'expérience. L'expérience de la « *communitas* » doit rester transitoire car sa pédagogie réside surtout dans le fait d'être une contre-structure qui jaillit quand la structure fait défaut; en d'autres termes, dès lors qu'une « *communitas* » s'institutionnalise, elle se rapproche de la structure. Pour ce qui concerne ce travail, l'apport de cette théorie fonde à penser que l'organisation sociale conduit les « femmes au foyer » à faire l'expérience d'une liminarité durable censée être propice à la production de « *communitas* ». Le problème, c'est que la « *communitas* » se caractérise par son caractère transitoire alors que les « femmes au foyer » sont assignées durablement à cette production; un décalage qui n'est sans doute pas étranger au défaut de reconnaissance sociale.

Victor Turner aborde donc le phénomène rituel en théorisant l'existence d'une ... « *oscillation entre la traduction répétitive et rigide d'un ordre conçu comme absolu et les éléments improvisés, variables qui expérimentent la créativité du social, parfois un côté anarchique et conflictuel...* »³⁷⁸. En d'autres termes, la liminarité n'est pas un cercle vicieux mais une période intermédiaire d'où les individus devraient pouvoir sortir. Qu'en disent nos interlocutrices? C'est ce que nous allons nous employer à mettre au jour.

3^{ème} phase d'un cycle transitionnel : de la ritualisation à la reconnaissance

Plutôt que d'affirmer que toutes nos interlocutrices ont –pour des raisons diverses– traversé ou traversent des périodes de déprime, nous préférons considérer que le « foyer », comme espace de production de « *communitas* », est bien un cadre propice

³⁷⁷ F. Tönnies (1977), *Communauté et Société*, Paris, PUF

³⁷⁸ C. Rivière, *op. cit.*, p. 34

aux crises identitaires et aux troubles de l'humeur qui les accompagnent. Le problème, comme le souligne Alain Erhenberg, c'est que ... «*Nous codons aujourd'hui une multiplicité de problèmes quotidiens dans le langage psychologique, et particulièrement dans celui de la dépression, alors qu'ils étaient énoncés, il y a encore peu, dans un langage social ou politique de la revendication, de la lutte et de l'inégalité...*»³⁷⁹. Cette subjectivation généralisée est une erreur d'analyse et on voit bien que, pour ce qui concerne les « femmes au foyer », l'état dépressif peut être un événement structurant dans la mesure où :

- il reflète la prise de conscience du caractère liminaire, et donc *a priori* transitoire, d'une situation,
- il favorise le passage à une autre situation.

Que les « femmes au foyer » aient exercé ou pas une activité professionnelle, qu'elles envisagent ou non un retour à l'emploi, toutes nos interlocutrices disent appréhender le moment où les enfants seront grands et où, vraisemblablement, il faudra trouver d'autres activités. Très vite en effet, elles prennent conscience que leurs activités sont intrinsèquement liées à celles des autres membres de la famille ainsi que des limites de cette médiatisation :

Béatrice : ... «*Moi je privilégie mes enfants, moi j'aime bien quand ils sont petits les avoir avec moi, j'aurais eu du mal à les confier des longues journées etc... mais je m'aperçois par contre que quand les enfants ont 12, 13, 14 ans, ils ont beaucoup moins besoin de vous...* ».

La problématique du retour à l'emploi est, on l'a déjà souligné, source de beaucoup d'angoisse. Comme le rappelle François de Singly ... «*Un des fondements du modèle de la femme au foyer s'avère fragile. Dès sa naissance, il a été construit explicitement en référence aux besoins supposés de l'enfant...*»³⁸⁰. Autrement dit, l'accomplissement de rites quotidiens permet de surmonter des tensions liées au fait de n'être pas directement en prise avec la société, c'est-à-dire avec la structure comme « période » opposable à une contre-structure. Mais pourquoi cette déprise est-elle source d'angoisse ? Si par les rites de passage, les individus se libèrent de la structure pour produire de la « communitas », les énergies libérées pour cette production ne sont pas uniquement le produit de pulsions biologiques ; elles sont aussi le produit de facultés humaines particulières (rationalité, volition, mémoire...) ... «*qui se développent avec*

³⁷⁹ A. Erhenberg (1995), *L'individu incertain*, Paris, Editions Calmann-Levy, p. 23

³⁸⁰ F. de Singly (2002), *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, p. 79

*l'expérience de la vie en société... »*³⁸¹. Le sentiment d'humanité n'existe que parce qu'il existe une structure, si imparfaite soit-elle ; aucun individu ni aucune société ne peut donc fonctionner de manière adéquate sans cette dialectique structure/contre-structure. Or, les « femmes au foyer » sont confrontées à un double paradoxe ; non seulement cette expérience est médiatisée mais elles savent que le modèle « femme au foyer » n'est plus un modèle d'installation à vie. Et comme le dit Claude Dubar à propos des changements de modèles culturels ; ... «*Même s'il est ébranlé (en crise), aucun autre n'est réellement attirant : la « précarité » synonyme d'instabilité, n'a presque jamais de connotation positive... »*³⁸². On comprend mieux pourquoi l'obligation de changement est identifiée à une rupture qui se transforme alors en crise identitaire personnelle. Irène explique qu'elle a bien du mal à démêler les fils de sa propre histoire alors qu'Angèle raconte qu'elle a eu beaucoup de mal à surmonter la « déprime » consécutive à son arrêt d'activité professionnelle :

Irène : ... «Je sais pas, je trouve qu'il est très difficile de démêler de ce qui est de ma propre histoire et des pièges dans lesquels je suis tombée, des choses auxquelles j'ai pas cruës soit au sens pas de volonté, soit au sens de dire tu as la force de ... ».

Angèle : ... «On pourrait me voir pour quelqu'un de ringard peut-être, donc pas moderne, pas mettre ses enfants à la garderie ou je ne sais quoi vous savez pendant longtemps,... maintenant ça va mieux ça, mais... pendant longtemps j'avais peur qu'on croie que je sois quelqu'un de pas intelligent... ».

Angèle affirme qu'« à présent, elle va mieux » puis elle rajoute, hors entretien, que lorsque les crises de déprime sont trop fortes, elle fait des « retraites religieuses » desquelles elle revient plus sereine. On pourrait s'étonner qu'Angèle fasse le choix d'accentuer encore le « repli » ou le « retrait » du monde. Dans une perspective ritualiste on peut, à l'inverse, considérer que ces retraites sont plutôt synonymes de rattachement à une communauté idéologique qui lui donne l'occasion de modifier les rituels quotidiens et de prendre une distance salutaire par rapport à l'expérience quotidienne de la liminarité. On comprend aussi que cette solution est précaire puisqu'Angèle dit que les crises se renouvellent ; la « retraite » qui se déroule dans une communauté religieuse renvoie à d'autres rites comme à d'autres liens structurels certes différents mais toujours morcelés. Quand on lui demande ce qui pourrait l'aider à aller mieux, voici sa réponse.

³⁸¹ V. Turner, *op. cit.*, p. 126

³⁸² C. Dubar (2001), *La crise des identités, L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, p. 166

Angèle : ... «A mon avis, enfin c'est un truc dont on parle depuis très longtemps, qui a été promis depuis très longtemps et qui n'a jamais été donné, c'est le salaire maternel... ah oui... je pense déjà que ça ferait un effet, peut-être justement, sur ce qu'on disait un peu toute à l'heure, que socialement ça serait un peu reconnu parce que c'est quand même un vrai boulot... .. ce serait une forme de reconnaissance... ... ».

On peut donc faire, à partir du témoignage d'Angèle, les remarques générales suivantes. La non reconnaissance de la contribution sociale des « femmes au foyer » peut être un événement structurant dans la mesure où la perte de sens qu'elle induit est de nature à pousser les « femmes au foyer » à questionner les représentations intériorisées et à en élaborer de nouvelles.

Le problème c'est que les « femmes au foyer » produisent du sacré ; or, si l'on reprend la formulation de Catherine Clément, le sacré est entre le pur et l'impur, l'interdit et le permis, l'intellectuel et le sensible, c'est-à-dire ... « *un court circuit entre le sensible et la raison, au détriment de l'entendement et de la connaissance. C'est un coup de la sensibilité contre l'intelligence...* »³⁸³. En d'autres termes, le sacré autorise, dit-elle, la défaillance ou l'évanouissement du sujet, ce qui revient pour nos interlocutrices à justifier que les « femmes au foyer » disparaissent socialement le temps d'une période « liminaire ». Consacrées à la production de sacré, elles abandonnent alors aux « Autres », la production des représentations et des normes sociales. On peut sans doute compléter cette notion de sacré en la comparant à la notion de « sublimation » telle qu'elle est définie par Cornélius Castoriadis, c'est-à-dire comme l'aspect de la socialisation par lequel la psyché est forcée de remplacer ses ... « objets propres » ou privés, au nombre desquels sa propre image, ... « *par des objets qui sont et valent dans et par leur institution sociale...* »³⁸⁴. L'exemple qu'il cite à l'appui de sa démonstration s'inscrit bien dans ce travail puisqu'il illustre sa réflexion de la manière suivante. ... « *La transformation de la mère- objet sexuel en mère tendre n'est pas seulement conversion du but de la pulsion, mais modification de l'objet : la mère tendre n'est pas et ne peut pas être la mère- objet sexuel, car elle ne peut être (pour le sujet) mère tendre qu'en tant que mère socialement instituée...* »³⁸⁵. Autrement dit, la sacralisation comme la sublimation peut conduire à l'infériorisation ou à l'altération de l'intégrité subjective des individus ; celle-ci étant sacrifiée à l'intégrité d'une « image » dont les « Autres » conservent la maîtrise de la signification.

³⁸³ C. Clément et J. Kristeva, *op. cit.*, p. 52

³⁸⁴ C. Castoriadis, *op.cit.*, p. 455

³⁸⁵ *ibid.*, p. 456

Cette dernière phase de la période liminaire est donc théoriquement assimilable à une période de réparation à la fois individuelle et collective impliquant la reconnaissance sociale des capacités et des dispositions particulières de ces femmes. Le passage à une autre situation nécessite en effet la reconstruction du sentiment de soi qui prend appui sur une reconnaissance sociale des particularités individuelles. D'après Axel Honneth, ce mouvement de reconnaissance mutuelle peut émerger chaque fois qu'un défaut de reconnaissance génère une lutte pour la reconnaissance ou la restauration de l'intégrité subjective. La notion d'intersubjectivité a permis de montrer la nécessité de cette double inversion ; le regard social et celui que ces femmes portent sur elles-mêmes sont indissolublement liés. Le manque de reconnaissance sociale est donc inscrit dans une logique conflictuelle potentiellement porteuse d'une dynamique de changement. La sortie de marge reste cependant liée à la découverte, pas les individus, du caractère illégitime de cette privation de reconnaissance sociale.

Conclusion de la 3^{ème} partie

Au cours de cette incursion dans la vie quotidienne de nos interlocutrices, on a tenté de déjouer les pièges tendus par l'évidente banalité du quotidien. La familiarisation du monde est loin d'être naturelle ; elle nécessite de la part des « femmes au foyer » la mise en œuvre de trésors d'inventivité qui se déploient notamment au détriment de leur propre subjectivité. La réalité des « femmes au foyer » n'est pas réductible à la réalité sociale dans ce qu'elle a de plus concret. L'inaccompli participe de cette réalité et c'est la raison pour laquelle on peut penser qu'il existe toujours des « possibles » à faire advenir en « réel ». D'où la nécessité pour les individus en général et pour les « femmes au foyer » en particulier de désorganiser la banalisation de la vie quotidienne.

Car cette banalisation consacre aussi la production de leur propre dévalorisation. La notion d'intersubjectivité a permis de montrer l'importance pour le processus de construction subjective du défaut de reconnaissance sociale. La non reconnaissance de la contribution des « femmes au foyer » à la production de la réalité sociale fragilise l'intégrité subjective et inflige des blessures symboliques. De leur réparation dépend la restauration de l'image que ces femmes ont d'elles-mêmes. Changer cette image ou le « sentiment de soi » nécessite aussi de retravailler l'émotion provoquée par le regard des autres afin de parvenir à une représentation de soi plus cohérente. Le défaut de reconnaissance n'est jamais légitime ; encore faut-il en prendre conscience.

Enfin, on ne rappellera jamais assez l'impossibilité de se construire en tant qu'individu hors de la structure sociale. Si les rites profanes quotidiens participent de cette intégration, ils constituent des facteurs d'assignation dans la mesure surtout où ils restent enfermés dans un trop grand formalisme. On a observé, par exemple, que l'efficacité des pratiques rituelles domestiques s'appuie notamment sur la sexualisation des identités ; « Dissoudre la hiérarchie masculin- féminin »³⁸⁶ est donc plus que jamais une question d'actualité.

Loi d'adhérer à l'hypothèse, relativement répandue, d'une « déritualisation » sociale, nous préférons penser que les rites évoluent et s'adaptent à l'environnement d'où ils

³⁸⁶ F. Héritier (2002), *op.cit.*

émergent. Les conduites profanes ritualisées peuvent donc constituer des « points d'appui » précieux pour l'évolution de la subjectivité des « femmes au foyer » et les sorties de « marge » à condition de se garder, au quotidien, de leur vouer une trop grande fidélité.

CONCLUSION GENERALE

En conclusion, que retenir de la réalité des « femmes au foyer » et en quoi informe-t-elle la réalité sociale ? Leur point de vue, hors champ du travail salarié, invite à s'attarder sur les évidences quotidiennes et les recoins obscurs qui fondent à remettre en cause, bien au-delà du phénomène étudié, la légitimité de certaines catégories traditionnellement utilisées pour rendre compte de la réalité ; travail ou inactivité en font partie.

La mise en forme des schémas d'analyse implicitement contenus dans les discours recueillis a été forgée à l'aide des notions de « face », de « déception », de « quotidienneté » ou encore de « rite ». Ainsi ont-elles été convoquées pour favoriser la saisie des processus qui participent de la co-production de la société par les « femmes au foyer » autant que la production des « femmes au foyer » par la société. Une socialisation dont on peut dire qu'elle est spécifiée par une forme d'invisibilité dont l'effet principal est de couper ces femmes de leur propre réalité ; le devenir des « femmes au foyer » ne se révèle pas plus à la lumière du concept de travail qu'il ne s'éclaire à celle du foyer.

Donner la parole aux « femmes au foyer », c'est donc, surtout, se donner les moyens d'invalider les façons de penser la réalité qui rendent ces femmes invisibles, faute de rendre compte de la nature des liens qui les unissent à la réalité sociale et la font advenir. Des liens sur lesquels nous proposons de nous attarder encore un instant à l'aide de deux concepts qui sont apparus à la fois comme indissociables et problématiques tout au long de cette recherche ; le travail comme rapport social et la reconnaissance.

Pour cadrer cette ultime réflexion, il peut être opportun de reprendre l'idée développée par Michel Freyssenet, aux termes de laquelle différents rapports sociaux régissent l'organisation sociale ; historiquement, certains d'entre eux « hégémonisent » et « homogénéisent »³⁸⁷ tout le social. La notion de rapport social (Michel Freyssenet s'intéresse au travail en particulier) réfracte donc une tension qui traverse tout le champ du social et tend à transformer en « enjeux » des données culturelles et naturelles en les objectivant. Inscrire la situation des « femmes au foyer » dans cette perspective implique donc que l'on brosse un tableau général en accentuant certaines lignes de fuite. En synthèse, on peut rappeler que le modèle « femmes au foyer » est un modèle d'origine bourgeoise qui s'est étendu progressivement à l'ensemble du corps social. Le travail de recherche a permis de préciser ce point dans la mesure où il a pu être établi que :

- les frontières entre espace public et privé tracées au moment de la Révolution française ont donné naissance à des espaces d'assignation masculins et féminins. La disjonction des espaces de production et de reproduction s'est effectuée à la faveur de leur masculinisation et de leur féminisation respectives.
- L'évolution historique des valeurs bourgeoises a contribué à produire l'espace du foyer comme espace de distinction sociale familiale. Les femmes de la bourgeoisie étaient censées faire la démonstration d'une dépense ostentatoire du temps c'est-à-dire du caractère non nécessaire de leur participation à la sphère « productive » ; le chef de famille pourvoyant, seul, aux besoins de la famille.
- La généralisation à l'ensemble du corps social de ce mythe bourgeois est aussi synonyme d'une baisse du bénéfice de distinction ; sa reproduction repose dès lors, de plus en plus, sur les femmes appartenant aux classes moyennes.

Le modèle original a en effet été élargi à la société à la faveur d'une évolution qui peut se lire, *a priori*, comme une tendance globale du temps des femmes vers l'inactivité. En réalité, cette tendance révèle surtout l'enfermement au foyer des femmes des classes les moins privilégiées ; enfermement dans une logique familiale et sociale institué par un mot d'ordre. Etre « femme au foyer » signifie *a contrario* qu'il n'est pas bon de « sortir » de l'espace d'assignation féminin, de sa « condition sociale » ou de « l'ordre attendu ». En définitive, la sacralisation du lien maternel et les rituels domestiques servent l'idéologie du foyer et protègent les privilèges de classe et de sexe par une

³⁸⁷ M. Freyssenet (1993), « L'invention du travail », *Revue Futur Antérieur* n° 16 (1993/2), Mis en ligne sur internet en mars 1993

forme de *statu quo* social dont les « femmes au foyer » sont à la fois les principales productrices et les prisonnières idéales. Ainsi, ne peut-on dire que la reproduction du modèle contemporain de la « femme au foyer » comme processus spécifié de reproduction de l'ordre social est assurée par les femmes des classes moyennes qui disposent d'un minimum de ressources nécessaires à la mise en oeuvre de cette reproduction ?

Il importe de souligner que la réalité du foyer doit être appréhendée de manière synchronique et diachronique, c'est-à-dire dans l'entrelacs des différents rapports sociaux tel qu'il évolue à la fois dans l'espace et dans le temps. Ceci implique de s'intéresser notamment aux valeurs et aux comportements observables au sein d'une classe moyenne dont la mobilité sociale varie historiquement et dont l'hétérogénéité est la marque de fabrique. On peut d'ailleurs considérer qu'en dépit ou à cause de cette hétérogénéité, les membres de ces catégories sociales s'efforcent de coller aux représentations qu'y compris les individus les moins enclins à les accepter comme réalité sociale, ont contribué à produire. Surtout, il faut retenir que le système d'objectivation du modèle « femmes au foyer » ne peut se lire sans mettre en perspective le travail comme rapport social fondamental, les rapports sociaux de classe et les « rapports sociaux de sexe » selon la terminologie employée par Danièle Kergoat³⁸⁸. La principale difficulté, souligne-t-elle, étant de mettre au jour la consubstantialité de ces rapports sociaux.

Concrètement, le travail de terrain a révélé que, pour ce qui concerne les femmes de la population enquêtée, l'appartenance de sexe pas plus que l'appartenance de classe ne sont déterminantes ; c'est à l'intersection de différentes variables individuelles et sociales que se construit l'engagement familial (âge de la femme, niveau de diplôme, situation professionnelle du conjoint, politiques sociales et publiques ...). Ceci dit, force est de constater qu'au sein de cette population, l'appartenance de sexe et l'identification à des rôles féminins traditionnels n'ont pas été neutralisées par l'appartenance de classe. Ainsi, on peut dire que l'appartenance à la classe moyenne n'incline pas les femmes à opposer ... « *un refus aux rôles traditionnels assignés aux femmes dans la société...* »³⁸⁹. La notion de déception professionnelle, qui s'exprime par exemple à travers les

³⁸⁸ D. Kergoat (2000), « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF

³⁸⁹ M. Rosende (2002), « La division sexuelle du travail chez les médecins ; une étude de cas », *Les Cahiers du genre n° 32. Travail des hommes, Travail des femmes. Le mur invisible* coordonné par Danièle Kergoat

difficultés relationnelles, reflète notamment un sentiment ... « *d'extranéité* (Kergoat, 1992) à l'égard de l'univers de travail... »³⁹⁰ qui prend naissance en amont de toute expérience professionnelle. Un examen rapide des modalités de la socialisation professionnelle des femmes interrogées a permis d'établir que les déceptions professionnelles témoignent d'un décalage existant entre les aspirations individuelles et la réalité. Or, ces aspirations sont fortement structurées par l'opposition vie professionnelle/vie privée, autrement dit par une anticipation des contraintes associées à la prise en charge des fonctions associées aux rôles féminins traditionnels.

Si l'appartenance aux classes moyennes ne donne pas à ces femmes les moyens de dépasser les contraintes liées à l'appartenance de sexe, on peut imaginer que les femmes des catégories sociales supérieures ne sont pas confrontées aux mêmes difficultés. L'appartenance à une classe plus privilégiée signifie d'une part que les individus possèdent des capitaux multiples qui se compensent les uns les autres (le diplôme n'est pas le « Sésame » unique), que d'autre part les dividendes des beaux mariages sont plus élevés que ceux obtenus dans les classes moyennes (ce qui autorise une plus grande liberté), qu'enfin il est possible d'exercer des « jobs » qui ne tranchent pas de manière trop brutale avec l'habitus de classe et de sexe. Ainsi, on suggère que la bourgeoisie parvient à mieux préserver, en l'organisant, l'identité singulière et l'identité « pour autrui » de chacun de ses membres.

Il n'en demeure pas moins que la disqualification par le travail (salarié) dont les femmes font l'expérience est un phénomène social dont il n'est pas besoin de faire la preuve ici ; dire qu'elle est à l'origine d'un désengagement de la sphère publique serait cependant abusif. Il apparaît plus pertinent d'inverser la perspective et de considérer que l'inactivité professionnelle féminine a fait fonction, historiquement, de variable d'ajustement de la mobilité sociale. A ce titre, elle a permis une élévation générale du niveau socio- professionnel des hommes et contribué à assurer la domination du genre masculin sur le genre féminin en même temps que la disqualification des femmes par le travail.

Si cette disqualification est, dans certains cas, à l'origine d'un investissement plus marqué vers les affaires privées, cela ne signifie pas que ces femmes se désintéressent de la production de la réalité sociale mais qu'elles s'efforcent, peut-être, de mettre en œuvre, à travers le groupe familial, d'autres modes de relations sociales. Relations

³⁹⁰ M. Rosende (2002), *op. cit.*, p. 34

sociales qui, selon Danièle Kergoat, renvoient aux ... « *relations concrètes qu'entretiennent les groupes et les individus...* » et qu'elle oppose aux rapports sociaux comme ... « *relation antagonique se nouant en particulier autour de la division sexuelle du travail...* »³⁹¹. Or, la problématisation du modèle « femmes au foyer » en termes de rapports sociaux révèle que les relations dans lesquelles elles sont engagées font écran à des enjeux de pouvoir fondamentaux. S'affranchir des identifications traditionnelles représente plus qu'un simple remise en cause des rôles féminins traditionnels ; c'est tenter d'échapper à un destin « biologiquement » légitimé et questionner le genre comme principe hiérarchique sexualisé, autrement dit, remettre en cause l'organisation et la hiérarchisation des activités sociales autour du genre sexualisé et socialisé.

Comme le rappelle Philippe Zarifian, dans le cadre de la société industrielle, la domination masculine renvoie au fait que ... « *le champ de forces au sein duquel se négocie la valeur de la force de travail masculine s'est structuré en prenant appui sur tous les éléments concrets et idéologiques de l'oppression des femmes...* »³⁹². La division sexuelle légitimée par une idéologie naturaliste donne également naissance à une définition universelle du travail (c'est ce qui permet à l'homme d'obtenir ce qui lui est nécessaire pour vivre)³⁹³ permettant de la distinguer d'une autre activité. La transformation des rapports sociaux de sexe et de classe est donc, pour les femmes des classes moyennes, un processus indissolublement lié à celui du travail comme rapport social. Pour revenir sur l'une des questions posées au début de cette recherche, on peut donc se demander si la baisse des effectifs de « femmes au foyer » est synonyme d'une redistribution des rôles féminins et masculins traditionnels, que l'on soit « femme au foyer » ou non et quelles sont les conditions d'une telle redistribution. Pour y répondre, on peut s'appuyer sur un texte d'Ann Shola Orloff intitulé « L'adieu au maternalisme ? »³⁹⁴, dans lequel elle retrace les processus qui, en Suède et aux Etats-Unis, ont conduit les Etats à mener des politiques d'encouragement de l'emploi des femmes. Dans cette étude, elle oppose un modèle issu de la social-démocratie (modèle suédois du « ménage à double revenu ») à un modèle libéral (modèle américain de l'« emploi pour tous ») tout en montrant que ces deux orientations constituent un

³⁹¹ D. Kergoat (2000), « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », *op. cit.*, p. 40

³⁹² P. Zarifian (2002), « Marx, la qualification et le rapport social de sexe », *Cahiers du Genre* n° 32, Travail des hommes, travail des femmes. Le mur invisible, coordonné par Danièle Kergoat., p. 76

³⁹³ M. Freyssenet, *op. cit.*,

³⁹⁴ A. Shola Orloff (2006), « L'adieu au maternalisme ? », *Recherches et Prévisions* n° 83, 03/2006

« adieu au maternalisme » qui marque la fin des politiques de soutien aux femmes (ou aux membres du groupe familial à travers elle) dans leur rôle de mères.

Elle retrace l'histoire des programmes de protection sociale mis en œuvre dès la fin du 19^{ème} siècle et souligne leur contribution à l'institutionnalisation des inégalités de sexe, pour s'attacher à démontrer ce qui a conduit à l'abandon des concepts maternalistes et au déclin du modèle « mère au foyer » :

- en Suède, dès les années 60 la volonté du parti social-démocrate d'atteindre le plein emploi a profité aux femmes mariées. Les politiques publiques suédoises de soutien à l'emploi des mères se sont développées, dit-elle, sur des concessions aux spécificités féminines ; il s'agissait notamment de rendre l'emploi compatible avec le « soin » aux enfants (développement du temps partiel, création d'emplois dans le secteur public, soutien au développement de l'accueil des enfants, incitations aux hommes à s'occuper des enfants...).
- Aux Etats-Unis, l'adieu au maternalisme se fait de façon plus abrupte. A partir de 1996, l'Etat s'engage de moins en moins dans les politiques de protection sociale et de plus en plus en faveur du droit des femmes au travail. Toutefois, l'Etat veut offrir aux femmes un choix sans soutien concret ; c'est le modèle de l'« emploi pour tous ».

Selon Ann Shola Orloff ... *«Les démocraties développées et prospères d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord et de l'hémisphère Sud sont confrontées à l'« adieu au maternalisme »...»*³⁹⁵ alors que le modèle « mère au foyer » connaît un déclin peut-être définitif (aux Etats-Unis, il n'est plus considéré comme un idéal que par les partis politiques les plus conservateurs). Au demeurant, cette analyse comparative indique qu'il n'existe pas un modèle universel du rôle de « care » («soin») et que ces deux modèles sont difficilement exportables. Elle ouvre cependant des perspectives intéressantes dans la mesure où tout démontre que le transfert de ce rôle de « care » ne peut se faire de façon satisfaisante que par la mise en œuvre :

- de politiques « actives » et non passives en faveur de l'accès des femmes à l'emploi (formation, insertion, créations d'emplois...),
- d'accompagnement de la déféminisation du travail de « care » (aménagement des conditions de travail pour tous, amélioration des modes d'accueil des enfants, incitations à la prise en charge du rôle de « soin » par les hommes...).

³⁹⁵ *ibid.*,

En France, comme dans d'autres pays européens, les femmes restent les principales dispensatrices de ce travail de « soin » ; ... *«il convient donc de mettre en valeur leur rôle de travailleuses, tout en continuant d'insister sur le fait que les hommes devraient également assumer le travail de soins... »*³⁹⁶.

Ces différentes modalités d'« adieu au maternalisme » indiquent que la question de l'emploi des femmes n'est pas une question centrale ; l'enjeu politique qui se trouve au carrefour des rapports sociaux de travail, de classe, de sexe..., serait plutôt la redéfinition de l'organisation et de la hiérarchisation des activités sociales. Il ne faut donc pas se contenter de faciliter l'accès des femmes au marché de l'emploi tel qu'il est organisé par les hommes, ou d'inciter les hommes à prodiguer du « care » à la manière des femmes. C'est sur le déplacement des frontières « naturalisées » entre sphères publique et privée qu'il convient d'être vigilants. On a eu l'occasion de remarquer que ces frontières sont de plus en plus brouillées ; la multiplication des situations d'emplois atypiques (par rapport à l'emploi salarié, à plein temps, avec un seul employeur...) pose notamment la question de la fragmentation de l'emploi et de la société. Dans ce contexte, le concept de « care » occupe une position stratégique. Comme l'analyse Liane Mozère dans un article consacré à Joan Tronto et à la présentation du concept de « care », il est possible de ... *« reconfigurer les frontières grâce à une éthique du « care »... »*³⁹⁷ ; dans cette perspective éthique et politique, le « care » est alors défini comme processus et disposition d'esprit (c'est se « soucier » de, se « charger » de, « dispenser » effectivement du « care »). De plus, rajoute-t-elle, le « care » est politique au sens où il doit concerner tous les « corps » définis -au sens spinoziste- par leur pouvoir d'être affectés positivement ou négativement (« corps » comme « animal », « âme », « idée », « corps sonore », « corps social »...³⁹⁸).

Autrement dit, l'« adieu au maternalisme » peut être appréhendé comme un moment particulier et privilégié du questionnement désenchanté du genre, autour des tâches de « care » en général. Alors que les femmes assument encore majoritairement le « care » en position de dominées, une conceptualisation éthique et politique du « care » rappelle :

- que le besoin de « care » se forme sur un plan d'intersubjectivité ; tous les individus en ont besoin mais ceux qui détiennent le pouvoir s'efforcent d'ignorer

³⁹⁶ *ibid.*,

³⁹⁷ L. Mozère (2006), Article à paraître dans le ouvrage sur le « care », sous la direction de Danièle Kergoat aux Editions la Dispute

³⁹⁸ G. Deleuze (2002), *Spinoza, Philosophie pratique*, Paris, Les Editions de Minuit, p. 171

celui dont ils bénéficient et le besoin de « care » des autres -comme « corps » définis plus haut-

- ce n'est pas parce que certaines activités sont invisibilisées qu'elles ne possèdent pas un contenu politique et un pouvoir de transformation de l'ordre social,
- que l'instrumentalisation par l'ordre social de ce pouvoir de transformation coupe les femmes de leur réalité et leur barre l'accès à l'arène publique : une éthique politique du « care » est donc susceptible de ... *«favoriser une entrée massive de nouvelles personnes dans le processus... »*³⁹⁹.

Ainsi, une éthique politique du « care » pourrait-elle, peut-être, aider les « femmes au foyer » à vivre de façon plus harmonieuse l'expérience de leur singularité et à trouver dans les interactions sociales, la reconnaissance intersubjective de leur particularité. En endossant les rôles féminins traditionnels, les « femmes au foyer » prennent conscience de certains devoirs et font la preuve de cette prise de conscience. Cela ne suffit pourtant pas à les assurer de leur valeur sociale. Car, comme le précise Axel Honneth, la possibilité d'une relation harmonieuse à soi-même se développe dans une perspective intersubjective. Elle dépend des protections intersubjectives qui garantissent la réalisation de soi et exige que l'Autre fasse de la place à l'Un. Il conceptualise ces protections dans un chapitre intitulé ... *«Modèles de reconnaissance intersubjective. Amour, droit, solidarité... »*⁴⁰⁰ et il est intéressant de rappeler brièvement la manière dont, à ses yeux, ces formes de reconnaissance s'articulent :

- l'amour est le premier degré de la reconnaissance : de lui, on tire la confiance en soi et la capacité à être seul, à être un sujet singulier,
- au second degré est la relation juridique : tous les individus sont porteurs de droits dans la mesure où ils prennent conscience et endossent certaines obligations sociales. Il est donc nécessaire que l'exercice de cette participation à la communauté soit assuré par un principe d'égalité,
- la solidarité enfin est le troisième degré de la reconnaissance ; elle permet aux individus d'inscrire leurs capacités concrètes dans un système global. Autrement dit, dans cette forme de reconnaissance est impliquée la coïncidence des modes d'autoréalisation individuelles et des fins globalement définies par la société.

³⁹⁹ L. Mozère (2006), *op. cit.*

⁴⁰⁰ A. Honneth (2002), *op. cit.*, p. 113

La privation de l'une de ces formes de reconnaissance fragilise l'intégrité des individus et les fonde -dans la mesure où elle est conscientisée- à anticiper une communauté au sein de laquelle ils recueilleront une plus grande reconnaissance. L'engagement dans les luttes pour la reconnaissance participe, à ce titre, des constructions et des reconfigurations sociales. Ces luttes pour la reconnaissance sont sans doute, pour partie, à l'origine de la diminution des effectifs de « femmes au foyer ». Mais cette diminution est-elle résolutoire des inégalités sociales (travail, classe, sexe...) ? Est-elle à l'origine d'exigences intersubjectives fondées sur un principe éthique ? Rien ne permet de l'affirmer.

Avec Virginia Woolf, nous préférons penser que ... *«les femmes, de même que les hommes, ont d'autres intérêts que leurs intérêts domestiques...»*⁴⁰¹ ; de la reconnaissance sociale de ces intérêts procède donc non seulement la restauration de la visibilité sociale des « femmes au foyer » mais une plus grande démocratisation des relations sociales et des affects. Car cette reconnaissance est aussi redéploiement de l'aptitude (pouvoir) à être affecté positivement par les Autres ; en cela, elle mobilise et augmente la « force d'exister» synonyme, pour tous les individus, d'élévation du niveau de conscience de leur singularité et de leur « puissance d'agir »⁴⁰².

L'évolution du modèle « femme au foyer » dans sa dimension politique est donc, au quotidien, l'affaire de tous. Loin d'être un signal faible, sa disparition annoncée alerte sur le fait que d'autres formes de lien social sont à « inventer », comme autant d'opportunités d'actualiser, dans un cadre éthique et politique rénové, les luttes pour la reconnaissance sociale de tous les acteurs sociaux et de celle des femmes en particulier.

⁴⁰¹ V. Woolf (1992), *op. cit.*, p. 125

⁴⁰² G. Deleuze (2003), *op. cit.*, p. 40

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

OUVRAGES

ALEXANDRE-BIDON Danièle et LETT Didier (1997), *Les enfants au Moyen Age, Ve-XVe siècles*, Paris, Editions Hachette

ARENDT Hannah (1983), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Editions Calmann-Levy, Edition originale : 1958

ARIES Philippe (1973), *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Editions du Seuil

ARISTOTE (1994), *Organon*, Traités I « Les catégories » et II « De l'interprétation », Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, Traduction des textes de F. Bekker (1831) et Th. Waitz (1844-1846)

AUSTIN John-Langshaw (1970), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Editions du Seuil, Edition originale : 1962

BACHELARD Gaston (1938) *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Editions Vrin

BACHELARD Gaston (1972) *La poétique de l'espace*, Paris, Editions Vrin, Edition originale : 1957

BACHELARD Gaston (2002) *La psychanalyse du feu*, Paris, PUF, Edition originale : 1949

BARTHES Roland (1970), *Mythologies*, Paris, Editions du Seuil

BATTAGLIOLA Françoise (1998), *Des débuts difficiles, Itinéraires de jeunes parents de milieux modestes*, Csu/Iresco/Cnrs

BATTAGLIOLA Françoise (2000), *Histoire du travail des femmes*, Paris, Editions La Découverte

BAUDELLOT Christian et ESTABLET Roger (1992), *Allez les filles !* Paris, Editions du Seuil

BAUMAN Zygmunt (2004), *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, Editions Le Rouergue/Chambon, Edition originale : 2003

BAUMAN Zygmunt (2006), *Vies perdues, la modernité et ses exclus*, Paris, Editions Payot et Rivages, Edition originale : 2004

BEGOUT Bruce (2005), *La découverte du quotidien*, Paris, Editions Allia

BERGER Peter et LUCKMANN Thomas (2005), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Editions Armand Colin, Edition originale : 1966

BERNARD Michel (1976), *Le corps*, Paris, Editions Universitaires, 5^{ème} édition

BERTAUX Daniel (2001), *Les récits de vie*, Paris, Editions Nathan

BETTELHEIM Bruno (2001), *Les blessures symboliques*, Paris, Editions Gallimard, Edition originale : 1954

BLUNDEN Katherine (1982), *Le travail et la vertu. Femmes au Foyer : une mystification de la Révolution industrielle*, Paris, Editions Payot

BONNEWITZ Patrice (2004), *Classes sociales et inégalités. Stratification et mobilité*, Paris, Editions Bréal

BOSC Serge (1993), *Stratification et transformations sociales. La société française en mutation*, Paris, Editions Nathan

BOURDIEU Pierre (1994), *Raisons Pratiques*, Paris, Editions du Seuil

CANGUILHEM Georges (2003), *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, Edition originale : 1966

CASTEL Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale, une chronique du salariat*, Paris, Editions Fayard

CASTORIADIS Cornélius (1975), *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Editions du Seuil

CERTEAU Michel de (1998), *L'invention du quotidien. Tome 2 : Habiter, cuisiner*, Paris, Editions Gallimard

CHABAUD-RYCHTER Danielle, FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique et SONTTHONNAX Françoise (1985), *Espace et temps du travail domestique*, Paris, Librairie des Méridiens

CICHELLI-PUGEAULT Catherine et CICHELLI Vincenzo (1998), *Les théories sociologiques de la famille*, Paris, Editions La Découverte

CLEMENT Catherine et KRISTEVA Julia (1998), *Le féminin et le sacré*, Paris, Editions Stock

COPPENS Yves et Picq Pascal sous la direction de (2002), *Aux origines de l'humanité*, Paris, Editions Fayard

CORBIN Alain (1994), *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXème siècle*, Paris, Editions Flammarion

CORCUFF Philippe (1995), *Les nouvelles sociologies*, Paris, Editions Nathan

DELEUZE Gilles (2003), *Spinoza. Philosophie Pratique*, Paris, Les Editions de Minuit, Edition originale : 1981

DELPLANCQ-NOBECOURT Marie-Pascale (2001), *Oser être mère au foyer*, Paris, Editions Albin Michel

DEMAZIERE Didier (1995), *La sociologie du chômage*, Paris, Editions La Découverte

DETREZ Christine (2002), *La construction sociale du corps*, Paris, Editions du seuil,

DONZELOT Jacques (1977), *La police des familles*, Paris, Editions de Minuit, Edition originale : 1977

DOUGLAS Mary (2001), *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabous*, Paris, Editions La Découverte, Edition originale : 1967

DOUGLAS Mary (2004), *Comment pensent les institutions*, Paris, Editions La Découverte, Edition originale : 1986

DUBAR Claude (1995), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Editions Armand Colin, Edition originale : 1991

DUBAR Claude (2001), *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF

DUMONT Louis (2001), *Homo hierarchicus, Le système des castes et ses implications*, Paris, Editions Gallimard, Edition originale : 1967

DURAND Gilbert (1968), *L'imagination symbolique*, Paris, PUF

DURAND Gilbert (1992), *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Editions Dunod et Bordas (Paris) 1969 pour la 1^{ère} édition

DURKHEIM Emile (1991), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Librairie Générale Française, Edition originale : 1912

DUSSUET Annie (1997), *Logiques Domestiques*, Paris, Editions L'Harmattan

EHRENREICH Barbara et ENGLISH Deirdre (1977), « La science, le travail et la ménagère » dans *L'haleine des faubourgs*, Paris, Editions Recherches

EIGUER Alberto (2004), *L'inconscient de la maison*, Paris, Editions Dunod

ELIAS Norbert (1991), *Qu'est-ce que la sociologie*, Paris, Editions de L'Aube, Edition originale : 1970

ELIAS Norbert (1996), *Du temps*, Paris, Editions Fayard, Edition originale : 1984

ELIAS Norbert (1997), *La société des individus*, Paris, Editions Fayard, Edition originale : 1987

ELIAS Norbert (1991), *La civilisation des moeurs*, Paris, Editions Calman-Levy, Edition originale : 1969

ERHENBERG Alain (1995), *L'individu incertain*, Paris, Editions Calman-Levy

FERRAND Michèle (2004), *Masculin Féminin*, Paris, Editions La Découverte

FISCHLER Claude (1993), *L'omnivore*, Paris, Editions Odile Jacob (1^{ère} édition 1990)

FORNEL Michel de, OGIEN Albert, QUERE Louis -sous la direction de- (2001), *L'ethnométhodologie – Une sociologie radicale*, Actes du Colloque de Cerisy, Paris, Editions La Découverte

FOUCAULT Michel (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Editions Gallimard

FOURASTIE Jean (1979), *Les Trente Glorieuses*, Paris, Editions Fayard

FRAISSE Geneviève (1998), *Les femmes et leur histoire*, Paris, Editions Gallimard

FRAISSE Geneviève (2002), «De la destination au destin. Histoire philosophique de la différence des sexes » dans l'*Histoire des femmes en Occident. Le XIX^{ème} siècle* sous la direction de Geneviève Fraisse et Michèle Perrot, Paris, Editions Plon (1^{ère} édition 1991)

GIDDENS Anthony (1987), *La constitution de la société, Eléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, Edition originale : 1984

GIDDENS Anthony (2004), *La transformation de l'intimité*, Editions Le Rouergue/Chambon, Edition originale : 1992

GOFFMAN Erving (1988), *Les rites d'interaction*, Paris, Les Editions de Minuit, Edition originale : 1974

GOFFMAN Erving (2002), *L'arrangement des sexes*, Paris, Editions La Dispute/Cahiers du Cedref, Edition originale : 1977

GOLLAC Michel et VOLKOFF Serge (2000), *Les conditions de travail*, Paris, Editions La Découverte et Syros

GOTMAN Anne (2001), *Le sens de l'hospitalité, Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, PUF

GRIMALDI Nicolas (1998), *Le travail, communion et excommunication*, Paris, PUF

HALBWACHS Maurice (2001), *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Editions Albin Michel, Edition originale : 1925

HERITIER Françoise (2002), *Masculin Féminin II – Dissoudre la différence*, Paris, Editions Odile Jacob

HIRSCHMAN Albert Otto (1983), *Bonheur privé, action publique*, Paris, Editions Fayard, Edition originale : 1982

HONNETH Axel (2002), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Editions du Cerf, Edition originale : 1992

JOSEPH Isaac (1998), *La ville sans qualités*, Paris, Editions de l'Aube

KAUFMANN Jean-Claude (1998), *Corps de femmes, regards d'homme. Sociologie des seins nus*, Paris, Editions Nathan

KAUFMANN Jean-Claude (2004), *L'invention de soi, une théorie de l'identité*, Paris, Editions Armand Colin

KAUFMANN Jean-Claude (2005), *Casseroles, amours et crises. Ce que cuisiner veut dire*, Paris, Editions Armand Colin

KERGOAT Danièle (2000), « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF

KNIBIEHLER Yvonne (1997), *La révolution maternelle depuis 1945*, Paris, Librairie Académique Perrin

KNIBIEHLER Yvonne (2002), « Corps et cœurs » dans *l'Histoire des femmes en Occident. Le XIX^{ème} siècle* sous la direction de Geneviève Fraisse et Michèle Perrot, Paris, Editions Plon (1^{ère} édition 1991)

LABOURIE-RACAPE Annie, LETABLIER Marie-Thérèse et VASSEUR Anne-Marie (1977), *L'activité féminine – Enquête sur la discontinuité de l'activité professionnelle*, Paris, PUF

LACAN Jacques (1978), *Le MOI dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, Paris, Editions du Seuil

LAQUEUR Thomas (1992), *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le Genre en Occident*, Paris, Editions Gallimard, Edition originale : 1990

LAZARFELD Paul, JAHODA Marie et ZEISEL Hans (1981), *Les chômeurs de Marienthal*, Paris, Editions de Minuit, Edition originale : 1932

LEFEBVRE Henri (1977), *Critique de la vie quotidienne*, Tome I, Paris, L'arche Editeur, Edition originale : 1958

LEFEBVRE Henri (1961), *Critique de la vie quotidienne*, Tome II, Paris, L'arche Editeur

LEMEL Yannick (1991), *Stratification et mobilité sociale*, Paris, Editions Armand Colin

LEVY Pierre (1987), *La machine univers*, Paris, Editions La Découverte

LE WITA Béatrice (1988), *Ni vue ni connue, Approche ethnographique de la culture bourgeoise*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme

LOJKINE Jean (2005), *L'adieu à la classe moyenne*, Paris, Editions La Dispute

LOMBART Jacques (1998), *Introduction à l'ethnologie*, Paris, Editions Armand Colin

MALRIEU Philippe (1967), *La construction de l'imaginaire*, Bruxelles, Charles Dessart Editeur

MARUANI Margaret et REYNAUD Emmanuelle (1993), *Sociologie de l'emploi*, Paris, Editions La Découverte

MARUANI Margaret (2000), *Travail et emploi des femmes*, Paris, Editions La Découverte

MARX Karl (1972), « Le travail aliéné », in *Les Manuscrits de 1844*, Paris, Editions Sociales, Edition originale : 1844

MARX Karl (1983), *Le capital, Livre I. Chapitre 12 « Division du travail et Manufacture »*, Paris, Messidor/Editions sociales, 1^{ère} publication en France 1875

MAUSS Marcel (1967), *Manuel d'ethnographie*, Paris, Editions Payot, Edition originale : 1947

MAUSS Marcel (1999), *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, Edition originale : 1950

MEAD Georges Herbert (1963), *L'Esprit, le Soi et la Société*, Paris, PUF, Edition originale : 1934

MEDA Dominique (1994), *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Paris, Editions Aubier

MERLLIE Dominique et PREVOT Jean (1977), *La mobilité sociale*, Paris, Editions La Découverte

MERTON Robert-King (1997), *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Editions Armand Colin, Edition originale : 1957

MOZERE Liane (1992), *Le printemps des crèches, Histoire et analyse d'un mouvement*, Paris, Editions L'Harmattan

MURARD Lion et ZYLBERMAN Patrick (1976), *Le petit travailleur infatigable. Villes-usines, habitat et intimités au XIXe siècle*, Paris, Editions Recherches

PELLEGRIN-RESCIA Marie-Laure (1993), *Des inactifs aux « travaillants », A la recherche de catégories « heureuses »*, Paris, Editions Hommes et Perspectives

- PERETZ Henri (2004), *Les méthodes en sociologie, L'observation*, Paris, Editions La Découverte
- PERROT Michèle (1995), “ Identité, égalité, différence ” in *La Place des femmes. Les enjeux de l'identité au regard des sciences sociales*, Paris, Editions La Découverte
- PIAGET Jean (1969), *Psychologie et Pédagogie*, Paris, Editions Denöel, Textes de 1935 et 1965
- PINCON-CHARLOT Monique et PINCON Michel (2003), *Sociologie de la Bourgeoisie*, Paris, Editions La Découverte (1^{ère} édition 2000)
- PINCON-CHARLOT Monique et PINCON Michel (2005), *Voyage en Grande Bourgeoisie*, Paris, PUF
- POLANYI Karl (1973), *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Editions Gallimard, Edition originale : 1944
- RIOT-SARCEY Martine (2002), *Histoire du Féminisme*, Paris, Editions La Découverte
- RIVIERE Claude (1995), *Les rites profanes*, Paris, PUF
- RUHLMANN Jean (2001), *Ni bourgeois, ni prolétaires. La défense des classes moyennes*, Paris, Editions du Seuil
- SAHLINS Marshall (1976), *Age de Pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives*, Paris, Editions Gallimard, Edition originale : 1972
- SCHWARTZ Olivier (1989), *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF
- SCOTT W. Joan (2000), « La travailleuse » dans l'*Histoire des femmes en Occident. Le XIX^{ème} siècle* sous la direction de Geneviève Fraisse et Michèle Perrot, Paris, Editions Plon (1^{ère} édition 1991)
- SEGALEN Martine (1998), *Rites et rituels contemporains*, Paris, Editions Nathan
- SINGLY François de (2002), *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF (1^{ère} édition 1987)
- SINGLY François de (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, Editions Nathan
- SINGLY François de (2002), *Libres ensemble, l'individualisme dans la vie commune*, Paris, Editions Nathan/Her (1^{ère} édition : 1987)
- SINGLY François de (2003), *Les uns avec les autres, Quand, l'individualisme crée du lien*, Paris, Editions Armand Colin
- SOHN Anne-Marie (1996), *Chrysalides. Femmes dans la vie privée (XIX-XX^{ème} siècles)* Volume 1, Paris, Publications de la Sorbonne

- TESTENOIRE-OGER Armelle (2000), *Interaction conjugale et socialisation professionnelle*, Université de Rouen
- TILLY Louise et SCOTT Joan (1987), *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Editions Rivages/Histoire, Edition originale : 1978
- TONNIES Ferdinand (1977), *Communauté et société*, Paris, PUF, Edition originale : 1922
- TURNER Witter Victor (1990), *Le phénomène rituel, Structure et contre-structure*, Paris, PUF, Edition originale : 1969
- VAN GENNEP Arnold (1981), *Les rites de passage*, Paris, Editions Picard, Edition originale : 1909
- VEBLEN Thorstein (1970), *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Editions Gallimard, Edition originale : 1879
- VERDIER Yvonne (1979), *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Editions Gallimard
- WEBER Max (1995), *Economie et Société/1 - Les catégories fondamentales de la sociologie*, Paris, Editions Plon, Edition originale : 1922
- WOOLF Virginia (1992), *Une chambre à soi*, Paris, Editions Denoël, Edition originale : 1929
- WRIGHT-MILLS Charles (1977), *L'imagination sociologique*, Paris, Editions La découverte/Poches, Edition originale : 1967
- ZELIZER A Viviana (2005), *La signification sociale de l'argent*, Paris, Editions du Seuil, Edition originale : 1994
- ZHENG Li -Hua (1995), *Les Chinois de Paris et leurs jeux de Face*, Paris, Editions L'Harmattan

ARTICLES, PREFACES, CONTRIBUTIONS A DES OUVRAGES, RAPPORTS

- AFSA Cédric (1999), « L'Allocation Parentale d'Education : entre politique familiale et politique pour l'emploi », *Données Sociales (1999)*, Insee
- AKRICH Madeleine (1987), « Comment décrire les objets techniques ? », *Revue Techniques et Culture. Volume 5*, Edition ENSMP

BAUDELLOT Christian et GOLLAC Michel (1997), « Faut-il travailler pour être heureux ? », *Insee Première* n° 560, 12/1997

BAUER Denise et PENET Sophie (2005), « Le congé paternité », *Revue Etudes et Résultats* n° 442- nov.2005, Ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement, Ministère de la santé et de la solidarité, publié par la Direction de la Recherche des études de l'évaluation et des statistiques (Drees)

BAUMAN Zygmunt (2005), « Vivre dans la modernité liquide », *Revue Sciences Humaines* n° 165/nov. 2005

BROUSSE Cécile (2000), « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », *France Portrait Social 1999-2000*, Insee

CAZENAVE Jean (1993), « Economie en sous-sol », *Revue Antiane, Insee*

CHABAUD-RYCHTER Danielle (1997), Introduction aux *Cahiers du Gedisst* n° 20/1997, *Genre et Techniques domestiques*

CHABAUD-RYCHTER Danielle (1997), « La conception d'appareils ménagers », *Les Cahiers du Gedisst* n° 20/1997, *Genre et Techniques domestiques*

CHARDON Olivier (2002), « De moins en moins d'inactifs entre la fin des études et l'âge de la retraite », *Insee Première* n° 872, 12/2002

CHAUFFAUT Delphine, DAVID Elodie, VALLET Martin (2003), « Les débuts du congé paternité, Vécu et représentations », *Série Etude, N° 29-avril 2003*, Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Ministère de la Famille et des personnes handicapées

CHAUVEL Louis (2001), « Le retour des classes moyennes ? », *Revue de l'OFCE* (10/2001)

CHRISTOFARI Marie-France et LABARTHE Géraldine (2001), « Des ménages de plus en plus petits », *Insee Première* n° 789, 07/2001

COCKBURN Cynthia (1997), « Les techniques domestiques ou Cendrillon et les ingénieurs », *Les Cahiers du Gedisst* n° 20 (1997) *Genre et Techniques domestiques*

DEGENNE Alain, GRIMEL Ghislaine, LEBAUX Marie-Odile et LEMEL Yannick (1997), « La production domestique atténue-t-elle la pauvreté ? », *Revue Economie et Statistique* n° 308-309-310, (8/9/10/1997) « *Mesurer la pauvreté aujourd'hui* », *Insee*

DJIDER Zohor et LEFRANC Christophe (1995), « Femmes au foyer : un modèle qui disparaît », *Insee Première* n° 403, 09/1995

DURAND Gilbert, « Le symbolisme du feu », *Encyclopedia universalis*, DVD Rom, version 2003

FOUQUET Annie (2004), « L'invention de l'inactivité », *Revue Travail, Genre et Société* n° 11 intitulée « *Statistiques : retour aux sources* » n° 11, avril 2004, Paris, Editions l'Harmattan

FREYSSINET Michel (1993), « L'invention du travail », *Revue Futur Antérieur* n° 16 (1993/2), Mis en ligne sur internet en mars 1993

GLAUDE Michel et SINGLY François de (1986), « L'organisation domestique : pouvoir et négociation », *Revue Economie et Société* n° 127, Insee

GUYOMARD Patrick, « Jacques Lacan », *Encyclopedia Universalis, Dvd Rom, Version 10*

HOUSEAUX Frédérique (2003), « La famille, pilier des identités », *Insee Première* n° 937

JUNTER-LOISEAU Annie (2001), « La notion de conciliation » extrait des Cahiers du Genre publié dans la Revue « *Problèmes Politiques et sociaux. Famille et Travail : contraintes et arbitrages* » n° 858, La Documentation française

LALIVE D'EPINAY Christian (1994), « Significations et valeurs du travail de la société industrielle à nos jours », in De Coster Michel, François Pichault (sous la direction de), *Traité de sociologie du travail*, Bruxelles, Editions de Boeck-Vesmael

LATOUR Bruno (1994), « Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité », *Sociologie du Travail* n° 4/94, Paris, Editions Dunod

MOZERE Liane sous la responsabilité de (1982), *Enfants de banlieue : « Portraits ». Mode de vie de la petite enfance*, (Cerfi-Exee)

MOZERE Liane (2004), « *Compétences et innovations Ou comment entendre les « voix » des auxiliaires de puériculture* », Recherche effectuée pour le compte de la Caisse Nationale des Allocations Familiales

MOZERE Liane (2005), « Devenir-femme chez Deleuze et Guattari, Quelques éléments de présentation », *Les cahiers du Genre* n° 38/2005, Politiques de la représentation et de l'identité, Paris, Editions l'Harmattan

MOZERE Liane (2006), « *Le souci de soi chez Foucault et le souci dans une éthique politique du care* », Article à paraître

NIEL Xavier (1998), « Six femmes sur dix aimeraient travailler », *Premières synthèses (Dares)* n° 09.1, 09/98, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Direction de l'animation de la Recherche et des études statistiques (Dares)

ORLOFF Ann Shola (2006), « L'adieu au maternalisme ? », *Revue Recherches et Prévisions* n° 83, 03/2006

ROSENDE Magdalena (2002), « La division sexuelle du travail chez les médecins ; une étude de cas », *Cahiers du genre* n° 32, Travail des hommes, Travail des femmes. Le mur invisible, coordonné par Danièle Kergoat, Paris, Editions l'Harmattan

SINGLY François de (2002), « A quoi sert la famille ? » in *Famille, Permanence et Métamorphoses*, Paris, Editions Sciences Humaines

STEINBERG Sylvie (2001), « L'inégalité entre les sexes et l'égalité entre les hommes : le tournant des Lumières », *Esprit* n°273, (mars-avril 2001), L'un et l'autre sexe

VERGER Daniel (2005), « Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être : les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales », *Economie et Statistique* n° 383-384-385, Les approches de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons internationales, Insee

ZARCA Bernard (1990), « La division du travail domestique. Poids du passé et tensions au sein du couple », *Economie et Statistique* n° 228, 01-1990, Insee

ZARIFIAN Philippe (2002), « Marx, la qualification et le rapport social de sexe », *Cahiers du genre* n° 32, Travail des hommes, Travail des femmes. Le mur invisible, coordonné par Danièle Kergoat, Paris, Editions l'Harmattan

REVUES ET RECHERCHES

Un quartier en mutation entre mixité et ségrégation sociale. Trajectoires résidentielles et intégration sociale des nouveaux habitants de Canteleu (Lambertart) (2001), IFRESI (Institut Fédératif de Recherche sur les Economies et les Sociétés Industrielles)

Revue Economie et Statistique n° 352-353 (2002), Temps sociaux et temps professionnels au travers des enquêtes Emploi du temps, Insee

France Portrait Social (2002/2003), Insee

Revue Profils, Hors Série n°5 (2002), Insee Nord-Pas-de-Calais

Revue Profils (05/2002), Femmes et Hommes dans le Nord-Pas-de-Calais, Insee Nord-Pas-de-Calais

Femmes et hommes, Regards sur la parité (2004), Les dispositifs d'aide à la garde, Insee